

Sciences et sociétés



Auteurs: Oumar MANGANE, NAMOUDOU CONDE, Mohamed SACKO, Sidiki KOUROUMA, Kobenan Etienne BINI, Issoufou ISSA, Amidou TOURE, Béatrice Nagala Yérégnan TRAORE, Halidou KAFANDO, Vincent Nduka OJEH, Blaise OUEDRAOGO, Adama Boua DOUMBIA, Gustavo J. NAGY, Mihaela SIMA, Sydrique MIARAKA, Mahamadi OUEDRAOGO, Lalbila Aristide YODA, Amadou SEYNI, Aboubacar ZAKARI, Amadou NSANGOU, Hamza MAMANE, Kabirou SOULEY, Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO, Bonaventure DIARRA, Miyemba LOMPO, Augustin PALE, Aouia BADJIOU, Vanessa KABIENA, Raoul Désiré BINGWÉ WOWÉ, Barthélémy SORGHO, Windpouiré Zacharia TIEMTORÉ, Jean Marius EHUI, Mahamoudou BAMOGO, Salif GUINDO, Issa SORY, Boukaré ZIDOUEMBA, Karim OUEDRAOGO, Regma Parfait OUIYA, Abdoul-Wahab SOUMANA, Saadou ABOUBACAR, Carole TOTOZAFY, Yisso Fidèle BACYÉ, Evéline MFW SAWADO, Donapoh Issa SORO, Pébanagnanan David SILUE, Lamitou-Dramani KOLANI, Babénoun LARE, Ngaidandi NDIKOUA, Djimet ISSA, DÉVÉLÉMÉ, Pougwendé Léandre GUIGMA, Marcellin ABADAMÈ, Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY



Num. Spécial 004, Mars 2026

Mutations socio-environnementales et politiques

eISSN 2959-8079
ISSN-L 2959-8060
**REVUE
HYBRIDES**



Mutations socio-environnementales et politiques dans les sociétés africaines contemporaines

004-03-2026

revuehybrides.org



Num. Spécial 004, Mars 2026

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUM. SPÉCIAL 004, MARS 2026



MUTATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET POLITIQUES DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES CONTEMPORAINES

Oumar MANGANE, NAMOUDOU CONDE, Mohamed SACKO, Sidiki KOUROUMA, Kobenan Etienne BINI, Issoufou ISSA, Amidou TOURE, Béatrice Nagala Yérégnan TRAORE, Halidou KAFANDO, Vincent Nduka OJEH, Blaise OUEDRAOGO, Adama Boua DOUMBIA, Gustavo J. NAGY, Mihaela SIMA, Sydrique MIARAKA, Mahamadi OUEDRAOGO, Lalbila Aristide YODA, Amadou SEYNI, Aboubacar ZAKARI, Amadou NSANGO, Hamza MAMANE, Kabirou SOULEY, Payaïssédé Salfou OUEDRAOGO, Bonaventure DIARRA, Miyemba LOMPO, Augustin PALE, Aouia BADJIOU, Vanessa KABIENA, Raoul Désiré BINGWÉ WOWÉ, Barthélémy SORGHOU, Windpouiré Zacharia TIEMTORÉ, Jean Marius EHUI, Mahamoudou BAMOGO, Salif GUINDO, Issa SORY, Boukaré ZIDOUEMBA, Karim OUEDRAOGO, Regma Parfait OUIYA, Abdoul-Wahab SOUMANA, Saadou ABOUBACAR, Carole TOTOZAFY, Yisso Fidèle BACYÉ, Evéline MFW SAWADOGO, Donapoh Issa SORO, Pébanagnanan David SILUE, Lamitou-Dramani KOLANI, Babénoun LARE, Ngaidandi NDIKOUA, Djimet ISSA, DÉVÉLÉMÉ, Pougdwendé Léandre GUIGMA, Marcellin ABADAMÉ, Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY



© REVUE HYBRIDES (RALSH), MARS 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides

MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides

DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.19323186>

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO
YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION



Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

<https://revuehybrides.org/>

infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

impact factor : 4.002

Version imprimée en France & Cameroun

Printed in France & Cameroon

Impreso en Francia & Camerún

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : Gislain ESSOME LELE, Université Marie & Louis Pasteur, ISTA UR 4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

M. Alain DJARSOUMNA, ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, M. Narcisse BOUBA DJELANG, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des universités, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMUSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES, UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUGA** (Maître de conférences, Université Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANDJINO** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Antoine-Beauvard ZANGA** (ENS, Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Benoît TINE** (LARSSES-QUASZ, Senegal), **Bertin NGUEFACK** (Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA (DGSN, Cameroun)**, **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional

Autónoma de México (UNAM), México), **Karima ZEROUALI** (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Cameroun), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoukouloulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1}	1
SCIENCES DU LANGAGE & LITTÉRATURE	1
<i>Esthétique cinématographique en Si te dicen que caí De Juan Marsé desde los enfoques intermedial y analítico</i>	2
<i>Cinematographic aesthetics in «Si te dicen que caí» of Juan Marsé from intermediate and analytical approaches</i>	2
Oumar MANGANE	2
<i>Latérite de Véronique Tadjó : lecture écopoétique et spiritualité africaine</i>	15
<i>Laterite by Veronique Tadjó : ecopoetic reading and african spirituality</i>	15
Jean Marius EHUI	15
<i>Problemática del impacto del tipo de la conversación y de la transferencia pragmática en el intercambio de los Cameruneses en español: el caso de la conversación coloquial informal en el foro WhatsApp PEA²</i>	28
<i>Problematic of the impact of the type of conversation and pragmatic transfer on the interchange of Cameroonians in Spanish: the case of informal colloquial conversation in the whatsapp PEA²'s group</i>	28
DÉVÉLÉMÉ	28
<i>Violence and Cruelty in Heart of Darkness (1973) by Joseph Conrad</i>	41
<i>La Violence et la Cruauté dans Heart of Darkness (1973) de Joseph Conrad</i>	41
Marcellin ABADAMÈ	41
{SECTION 2}	53
SCIENCES HUMAINES	53
<i>Religion et politique en Guinée: enjeux, rôles et instrumentalisation par le pouvoir politique à Kankan</i>	54
<i>Religion and politics in Guinea: issues, roles, and exploitation by political power in Kankan</i>	54
NAMOUDOU CONDE	54
Mohamed SACKO	54
Sidiki KOUROUMA	54
<i>Dire la mort dans les faits divers : le récit médiatique de l'émotion, de la spectacularisation et du sensationnel dans le journal Soir Info</i>	68
<i>Reporting death in the news items: media coverage of emotion, spectacularization, and sensationalism in the newspaper Soir Info</i>	68
Amidou TOURE	68
Béatrice Nagala Yérégnan TRAORE	68
<i>Importance des marchés locaux et autonomisation des femmes à Zinder : une étude de cas de « Titin yan Jagwal »</i>	80

<i>The importance of local markets and women's empowerment in Zinder: a case study of "Titin yan Jagwal"</i>	80
Issoufou ISSA	80
<i>L'exercice du pouvoir entre le Ça, le Moi et le Surmoi : de Montesquieu à Freud, une régulation inachevée</i>	94
<i>The exercise of power between the id, the ego and the superego: from Montesquieu to Freud, an unfinished regulation</i>	94
Sydrique MIARAKA	94
<i>Political Reforms and Persistent Democratic Issues in Togo: What Implications for the Commonwealth?</i>	108
<i>Réformes politiques et problèmes démocratiques persistants au Togo : quelles implications pour le Commonwealth ?</i>	108
Mahamadi OUEDRAOGO	108
Lalbila Aristide YODA	108
<i>Actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger</i>	120
<i>Actions to mobilize financial resources for local development in the Urban Commune of Agadez in Niger</i>	120
Amadou SEYNI	120
Aboubacar ZAKARI	120
<i>Critique de l'existence moutonnaire et invention de l'homme. Aux sources transhumanistes de la philosophie du développement d'Ébénézer Njoh Mouellè ?</i>	136
Amadou NSANGOU	136
<i>Analyse multidimensionnelle de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine de survie dans le département de Kantché (Niger)</i>	150
<i>A Multidimensional Analysis of Child Enrolment in Women's Survival Migration in the Department of Kantché, Niger</i>	150
Hamza MAMANE	150
Kabirou SOULEY	150
<i>Corruption en milieu fiscal et cohésion sociale au Burkina Faso : une approche diachronique à Ouagadougou</i>	165
<i>Corruption in the Tax Sector and Social Cohesion in Burkina Faso: a diachronic approach in Ouagadougou</i>	165
Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO	165
Bonaventure DIARRA	165
Miyemba LOMPO	165
Augustin PALE	165

<i>The “Talented Tenth” and the “Common Man”: Connecting Black Elites to the Masses in the Civil Rights Movement in the U.S.</i>	181
<i>Le “Talented Tenth” et le “Common Man”: Connecter les élites noires aux masses dans le mouvement des droits civiques aux États-Unis.</i>	181
Aouia BADJIOU	181
<i>Discours de haine en ligne et dynamiques sociopolitiques au Cameroun : Acteurs, formes et implications communicationnelles dans l'espace numérique</i>	194
<i>Online hate speech and sociopolitical dynamics in Cameroon:</i>	194
<i>Actors, forms, and communicational implications in the digital space</i>	194
Vanessa KABIENA	194
<i>Décalage entre connaissances empiriques et éducation formelle face aux inondations : une étude transversale auprès d'élèves du primaire à Ouagadougou (Burkina Faso)</i>	205
<i>Discrepancy between empirical knowledge and formal education regarding floods:</i>	205
<i>a cross-sectional study of primary school pupils in Ouagadougou (Burkina Faso)</i>	205
Halidou KAFANDO	205
Vincent Nduka OJEH	205
Blaise OUEDRAOGO	205
Adama Boua DOUMBIA	205
Gustavo J. NAGY	205
Mihaela SIMA	205
<i>Analyse géographique et cartographie de la vulnérabilité du bâti sur versants : le cas d'Akouai Santai, Bingerville (Côte d'Ivoire)</i>	219
<i>Geographic analysis and mapping of the vulnerability of buildings on slopes: the case of Akouai Santai, Bingerville (Ivory Coast)</i>	219
Kobenan Etienne BINI	219
Akou Don Franck Valéry LOBA	219
<i>Gestion des déchets miniers et développement durable sur le site de l'exploitation artisanale de l'or de Tangonie, (Burkina Faso)</i>	233
<i>Mining waste management and sustainable development at the Tangonie artisanal gold mining site (Burkina Faso)</i>	233
Mahamoudou BAMOGO	233
Salif GUINDO	233
Issa SORY	233
<i>Quand l'usage des pesticides dans l'agriculture urbaine devient un problème social dans l'espace Grand Ouaga : expériences, mobilisations et réseaux d'actants</i>	249
<i>When pesticide use in urban agriculture becomes a social issue in Ouagadougou:</i>	249

Boukaré ZIDOUEMBA.....	249
Karim OUEDRAOGO.....	249
Regma Parfait OUIYA.....	249
<i>Organisation et division sociale du travail sur le site aurifère artisanal de M’banga au Niger</i>	<i>264</i>
<i>Organization and social division of labor at the artisanal gold mining site of M’banga in Niger ...</i>	<i>264</i>
Abdoul-Wahab SOUMANA.....	264
Saadou ABOUBACAR.....	264
<i>Analyse d’anthropologie économique sur la relation entre culture et mode de production domestique chez les Tsimihety (Madagascar)</i>	<i>279</i>
<i>An economic anthropology analysis on the relation of culture and mode of production for the Tsimihety (Madagascar).....</i>	<i>279</i>
Carole TOTOZAFY	279
<i>Masculinity and women’s economic contribution to household : between social representations and survival imperatives in Ouagadougou</i>	<i>290</i>
<i>Masculinité et apport économique des femmes dans les ménages : entre représentations sociales et impératifs de survie à Ouagadougou.....</i>	<i>290</i>
Yisso Fidèle BACYÉ	290
Éveline MFW SAWADOGO	290
<i>Approche climatologique de la variabilité climatique et de la production cotonnière dans le département de Tengréla (Côte d’Ivoire), 2013-2024.....</i>	<i>304</i>
<i>A Climatological Approach to Climate Variability and Cotton Production in Tengréla Department (Côte d’Ivoire), 2013-2024</i>	<i>304</i>
Donapoh Issa SORO.....	304
Pébanagnanan David SILUE	304
<i>Caractéristiques morphologiques de la rivière Kara au Nord du Togo en 2025: approche par télédétection</i>	<i>317</i>
<i>Morphological Characteristics of the Kara River in Northern Togo in 2025: A Remote Sensing Approach</i>	<i>317</i>
Lamitou-Dramani KOLANI.....	317
<i>Stratégies d’accès à l’électricité par les populations des zones périurbaines de la commune Zio 1 dans la préfecture de Zio</i>	<i>330</i>
<i>(Sud-Togo).....</i>	<i>330</i>
<i>Strategies for accessing electricity by populations in peri-urban areas of the municipality of Zio 1 in the prefecture of Zio (Southern Togo)</i>	<i>330</i>
Babénoun LARE.....	330
<i>The Rendering of the Vowel Cluster ‘ou’ by EFL Learners in the English Department of the University of Doba (2018-2019)</i>	<i>347</i>

<i>La prononciation du groupe vocalique 'ou' par les apprenants d'Anglais en tant que Langue Étrangère du Département d'Anglais de l'Université de Doba-année académique (2018-2019) ...</i>	347
Ngaidandi NDIKOUA	347
Djimet ISSA	347
<i>Villes "vêtues": vers un basculement métaphorique de langage, de mode et des modèles urbains existants</i>	362
<i>Clothed cities: towards a metaphorical shift in language, fashion and existing urban models</i>	362
Pougwendé Léandre GUIGMA	362
{SECTION 3}	380
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	380
<i>Insertion de la littérature de jeunesse numérique dans les pratiques de réception des textes au sous-cycle d'observation des collèges du Cameroun</i>	381
<i>Integrating digital children's literature into text reception practices in the observation sub-cycle of middle schools in Cameroun</i>	381
Raoul Désiré BINGWÉ WOWÉ	381
<i>Élargissement du pouvoir d'agir et défis éthiques chez les étudiants utilisateurs de l'intelligence artificielle générative à l'université Norbert Zongo</i>	398
<i>Expanding students' Empowerment and ethical challenges among using generative artificial intelligence at Norbert Zongo university</i>	398
Barthélémy SORGHO	398
Windpouiré Zacharia TIEMTORÉ	398
{SECTION 4}	416
SCIENCES ÉCONOMIQUES	416
<i>Le concept d'entrepreneur en sciences économiques : Vers une analyse en termes de convergence et de divergence de théories et d'idées</i>	417
<i>The concept of entrepreneur in economics: Towards an analysis in terms of convergence and divergence of theories and ideas</i>	417
Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY	417

{SECTION 1}

SCIENCES DU LANGAGE
& LITTÉRATURE



Estética cinematográfica en *Si te dicen que caí* De Juan Marsé desde los enfoques intermedial y analítico

Cinematographic aesthetics in «Si te dicen que caí» of Juan Marsé from intermediate and analytical approaches

Oumar MANGANE

Laboratoire CERROMAN

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Email : oumar.mangane@ucad.edu.sn

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0009-6115-4226>

Resumen: El presente estudio se centra en *Si te dicen que caí* con el objetivo de demostrar la importancia y la originalidad de las estrechas relaciones estéticas que mantiene la literatura con el séptimo arte. Se trata de examinar las verdaderas afinidades entre artes mediante cierta forma de escritura ya que el texto narrativo concebido como producto artístico elabora unos mecanismos de escrituras que remiten a imágenes y sonidos. Este intercambio de propiedades entre medios es un enfoque que depende de la intermedialidad. Así, nuestra elección, bajo una perspectiva intermedial y analítica, queda motivada por el aporte de esta creación artística surgida de una aproximación e incluso de una fructífera complicidad estética entre novela y película. En efecto, nuestro tema, al establecer esta relación entre ambas artes, nos permite hacernos unas interrogaciones: ¿Cuál es la relación estética que une ambas artes? ¿Cómo la aplicación de las pautas del cine por parte del novelista puede demostrar la impureza de los relatos desde un punto de vista aislado? El conjunto de los interrogantes constituye el telón de fondo de la presente reflexión para desafíos intermediáticos; lo que nos permitirá a la vez examinar cómo en la novela marseana se inventan personajes que se asemejan a los actores de cine mediante su vida y milagros y destacar las prácticas filmicas narrativas.

Palabras clave: Estética, novela, Juan Marsé, película, Intermedialidad.

Abstract : The present study focuses on *Si te dicen que caí* with the aim of demonstrating the importance and originality of the close aesthetic relations that literature maintains with the seventh art. It is a question of examining the true affinities between arts through a certain form of writing, since the narrative text conceived as an artistic product develops mechanisms of writing that refer to images and sounds. This exchange of properties between media is an approach that depends on intermediality. Thus, our choice, from an intermediate and analytical perspective, is motivated by the contribution of this artistic creation arising from an approach and even a fruitful aesthetic complicity between novel and film. Indeed, our theme, in establishing this relationship between the two arts, allows us to ask ourselves some questions: What is the aesthetic relationship that unites both arts? How can the application of film guidelines by the novelist demonstrate the impurity of stories from an isolated point of view? The set of questions forms the backdrop for this reflection on intermediate challenges which will allow us to examine how in Marsé's novels characters are invented that resemble film actors through their lives and miracles and highlight the practices film narratives.

Keywords: Aesthetics, novel, Juan Marsé, film, intermediality.

Résumé: La présente étude se concentre sur *Si te dicen que caí* dans le but de démontrer l'importance et l'originalité des relations esthétiques étroites que la littérature entretient avec le septième art. Il s'agit d'examiner les véritables affinités entre arts à travers une certaine forme d'écriture, puisque le texte narratif conçu comme un produit artistique développe des mécanismes d'écriture qui se réfèrent aux images et aux sons. Cet échange de propriétés entre les médias est une approche qui dépend de l'intermédialité. Ainsi, notre choix, d'un point de vue intermédial et analytique, est motivé par l'apport de cette création artistique issue d'une démarche voire d'une complicité esthétique fructueuse entre roman et film. En effet, notre thème, en établissant cette relation entre les deux arts, nous permet de nous poser quelques questions : Quelle est la relation esthétique qui unit les deux arts ? Comment l'application des directives cinématographiques par le romancier peut-elle démontrer l'impureté des

histoires d'un point de vue isolé ? L'ensemble des questions forme la toile de fond de cette réflexion sur les défis de l'intermédialité qui nous permettra d'examiner comment le roman marséen invente des personnages qui ressemblent à des acteurs de cinéma par leurs faits et gestes et mettent en lumière les pratiques narratives du film.

Mots-clé : Esthétique, roman, Juan Marsé, film, intermédialité.

Introducción

La literatura y el cine son dos artes cuya aproximación estética, muy pronto, ha llamado la atención de varios especialistas. En efecto, la literatura le ofrece al cine desde su nacimiento, siguiendo a Cleider (2012, p.63), intrigas, personajes y preguntas. Por lo contrario, el cine ha dado a las letras nuevas modalidades de percepción, otros modos de contar historias y nuevas maneras de provocar la emoción para que resuene de forma duradera. Estas observaciones inequívocas demuestran que ambas artes mantienen estrechísimas relaciones. Si en la época del cine mudo, el séptimo arte, al inspirarse en artes como la literatura, parecía buscar su autonomía, hay que precisar que la llegada del cine sonoro le ha otorgado a éste cierto valor. Lo que ha justificado, a su turno, el paralelismo que hacen unos críticos entre ambos medios. Por tanto, estos juegos intermedíaticos como sostiene Müller (2015, p. 6) han contribuido a la consolidación de dichas relaciones mediante cierta forma de escritura que destaca unas afinidades estéticas entre novela y película.

Por una parte, la elección de *Si te dicen que caí*, más allá de su escritura, se concibe como producto artístico y se justifica con la elaboración de mecanismos de narración que recurren a unas imágenes y unos sonidos. El propio Juan Marsé, a lo largo de su trayectoria narrativa, parte de imágenes tan visuales, recogidas varias veces por especialistas como Amell (1984, pp. 15-16), López de Abiada (2002, p. 99-105), Romea Castro (2005, p. 203), Rodríguez Fischer (2008, pp. 98-167-467), Bonet (2009, p. 34) o Cuenca (2015, pp. 545-546), como cinematográficas al maniobrar “compilaciones de cromos”(Freixas, 1984, p.52).

Por otra parte, la película como arte de puesta en escena y del montaje utiliza unos medios de expresiones que se leen. Se trata de la escritura, y contra cualquier concepción dicotómica, mejor conviene considerar novela y película como prácticas mediáticas que intercambian sus propiedades: “Ya no percibimos de la misma manera en que lo hacíamos hace cincuenta años; en particular, hemos adquirido la costumbre de ver relatar historias, en lugar de oírlas narrar. La técnica del relato, forzosamente, de encontrarse trastornada”(Magny, 1972, p. 44); “El cine logra desarrollar la sensibilidad receptiva del público, de tal modo que éste incorpora a las dos fuentes de evocación visual que tenía-experiencia real y teatro-una nueva dimensión de su capacidad receptora de imágenes narrativas: la de la imagen vista. Hasta entonces, la sensibilidad colectiva estaba habituada a oír narrar, pero con la aparición del cine se habitúa y familiariza fácilmente a ver narrar” (Castellet,1957, p. 35); “La novela, como el cine, sólo debe mostrar las apariencias del mundo físico, las conductas y los diálogos, que no los pensamientos de los personajes, haciendo uso de técnicas estrictamente cinematográficas, además, como las ya citadas del flash o la secuencia, el plano corto, medio, primer plano o panorámica, concediendo gran importancia, al igual que en el cine, al montaje de las secuencias” (Villanueva, 1973, p. 32).

Mediante esta serie de observaciones, este reflejo de las preocupaciones estéticas para examinar el carácter imprescindible de las técnicas cinematográficas aparecen en la obra literaria. Así, la obra marseana no se reduce solamente a una sucesión de aventuras y representaciones de personajes cuya existencia hemos de crear, sino que también se presenta como un relato de historias de familias en que toma el novelista los principales temas y renueva la estética debido a su relación personal con esta industria:

La importancia de las relaciones entre el cine y la literatura en la generación del medio siglo no se limita a la adopción de técnicas propias del primero por la segunda. Existe una relación personal de los escritores de esta época con el cine. Rafael Sánchez Ferlosio siguió cursos de

dirección en la Escuela Oficial de Cine y Jesús Fernández Santos se ha dedicado profesionalmente a dicha actividad. Otros muchos han colaborado de una manera u otra en la industria; por ejemplo : García Hortelano, Marsé y Sueiro lo han hecho como guionistas. Obviamente, la estructura de la novela que para gran parte de la crítica marcó la aparición de las obras de los autores de esta generación. (Amell, 1989, pp. 1594-1595)

Barcelona y la postguerra constituyen el telón de fondo de la narrativa marseana que muestra la absurdidad del ser humano que ha alcanzado su paroxismo. Frente a esta amenaza de la vida humana, Marsé toma conciencia de esta tragedia mediante las letras en una época en que cuesta mucho trabajo creer la aproximación de las producciones narrativas y fílmicas tanto en los procedimientos escénicos como en las formas de narraciones usadas.

La elección de este tema se justifica por la renovación de la creación artística surgida de una aproximación, o sea, de una fructífera complicidad estética entre novela y película lo que destaca, sin duda alguna, la pertinencia del tema que plantea las siguientes interrogaciones: ¿Cuáles son las relaciones estéticas que entroncan ambas artes? ¿Cómo la aplicación de las pautas cinematográficas por el novelista puede demostrar la impureza de la obra novelesca desde un punto de vista aislado? Dichos interrogantes nos permitirán alcanzar nuestro objetivos a partir de los aspectos estéticos e intermediáticos de ese diálogo entre literatura y cine mediante prácticas fílmicas.

Este intercambio de propiedades entre medios es un enfoque que depende de la intermedialidad, o sea, de la cercana conexión entre ambas artes. Así, para concebir los fundamentos de la estética cinematográfica marseana, nos basamos, por un lado, en un análisis interpretativo de los aportes de teóricos como Villanueva (1973), Utrera (1985), Amell (1989-1984), Castellet (1957), y por otro, en la perspectiva de la intermedialidad desarrollada por Müller (2015 y 2000) que se centra en el hecho de que un medio lleva en sí las estructuras y las propiedades de uno o varios medios y de que integra en su propio contexto unas cuestiones, unos conceptos y principios que se han desarrollado a lo largo de la historia social, tecnológica de los medios y del arte figurativo.

De hecho, por una parte, examinaremos los estrechos nexos de *Si te dicen que caí* (2010) con el séptimo arte mediante técnicas de puesta en escena, de recorte, de montaje como motor de su creación, y por otra, pondremos de relieve los procedimientos de las prácticas fílmicas del relato.

1. Cine y literatura en la novela de Juan Marsé

Se trata de estudiar los aspectos que componen los relatos marseanos y peculiarmente *Si te dicen que caí* y los parámetros cinematográficos de un entorno aún hundido en la posguerra del “más poderoso y poético de todos nuestros narradores vivos, que siempre fue desde su adolescencia un cinematógrafo impenitente, que también ha escrito y publicado sobre cine al derecho y al revés [...]el heredero y superviviente más poderoso de la más coherente generación narrativa” (Conte, 2008, pp.467-468). En efecto, cabe subrayar que el siglo XX europeo y particularmente español marcado no solo por ambas guerras mundiales y guerras civiles sino también por nuevas invenciones. Esto ha acarreado cambios casi en todos los campos de la vida. Así, en el campo literario, asistimos a una destacada producción narrativa con renovación estética en la que los escritores hacen hincapié en la descripción de la realidad mientras denuncian la absurdidad humana.

El desastre causado por el hecho bélico ha provocado un despertar, o sea, una toma de conciencia entre los intelectuales españoles. Estos, conscientes de las amenazas sobre la vida humana, preconizan la vuelta a los valores socioculturales y a los fundamentos ideológicos en los que se basa la identidad española. La cuestión de la condición humana resulta esencial y Juan Marsé igual que sus coetáneos pone al hombre en el centro de sus reflexiones

construyendo con habilidad una fructífera puesta en escena dramática entresacada del séptimo arte. Y el franquismo se percibe dentro de su narrativa como un medio poderoso basado, desde el punto de vista moral, en el aniquilamiento de la dignidad humana. Obras como *La oscura historia de la prima Montse* (1970) se destacan por la riqueza temática y la renovación estética mediante las exploraciones de nuevas técnicas de escritura, sobre todo, a partir de *Si te dicen que caí* (2010) con el uso de las aventis que se asemejan a las del cine. La estructuración le permite al novelista mostrar al mundo literario que no descuida las técnicas de composición de los relatos. Al respecto, Pérez Sinusía (2016, p.139) afirma:

Las aventis se originan en un hecho que supuestamente ha sucedido y presentan la realidad de una manera proteica, ambigua y confusa. Los niños tratan de hacer ver a su auditorio las historias que narran a partir de elementos que proceden del cine tanto en su forma de narrar, como en su temática, en su manera de describir a sus personajes, en la utilización de géneros cinematográficos procedentes del cine del melodrama y del western, que forman parte mayoritariamente del cine creado en Hollywood y Gran Bretaña entre los años 30 y 40 del siglo XX y que alimentan el imaginario de sus protagonistas, a saber: Java, Sarnita (*Si te dicen que caí*), Néstor Julivert (*Un día volveré*), Juanito Marés (*El amante bilingüe*), Daniel y Nandu Forcat (*El embrujo de Shanghai*) o David Bartra (*Rabos de lagartija*).

Así, logra construir una nueva técnica escritural combinando lo literario con lo filmico. Conviene recordar que, desde hace mucho tiempo, la evocación de la puesta en escena en el campo literario nos hace pensar más en la del teatro que en la de otros géneros. El teatro, arte de la representación, queda el género por excelencia que hace de la puesta en escena uno de los aspectos imprescindibles de su práctica. Y si en su funcionamiento, da importancia a la representación e incluso la puesta en escena, es porque esta permite, mediante las imágenes, la palabra y los signos, al dramaturgo transmitir con precisión y claridad el sentido de su pieza. Sin embargo, en cuanto a la narrativa, la escena constituye el momento en que se detiene la narración. Por consiguiente, el texto literario igual que la pintura, la fotografía y la película, crea un espacio visual en la conciencia del lector como sucede en *Si te dicen que caí* (2010) en la función de los niños kabileños. Al empezar la escena, el relato, o sea, la historia contada y el discurso argumentativo dejan de ser operativos. Por lo tanto, asistimos en el texto marseano a una alternancia -escena y sumario- con el objetivo de mostrar el carácter dramático o no de un acontecimiento. Es lo que explica Genette (1972, p. 166) mediante los contenidos dramáticos y no dramáticos, los momentos fuertes y los débiles.

La puesta en escena novelesca se sitúa en un espacio que da la ilusión de la imagen real y Juan Marsé, repetidas ocasiones, ha afirmado que no parte de ideas sino de imágenes. Fijémonos en el relato in mediare de *Si te dicen que caí* en que Marsé nos ofrece una escena con semejanza fundido cinematográfico:

Nadie se preocupará mucho de una mantenida, pensaron, fue muy conocida pero ya no tiene veinte años, está muy cascada, qué esperamos, igual una noche lo asaltan otros por ahí y la dejan desnuda con su borrachera, qué esperamos. La mar de sencillo, dirían: se la espera en el Alaska esa noche que volvía del cine Metropol con su amante, se la invita a beber cuanto quiera para celebrar su cumpleaños, luego se la propone ir por ahí en coche para seguir la juerga y más tarde, en una calle oscura, dentro del Ford, quién empuñaría el mazo de madera que ya tenían preparado en el asiento de atrás. (2010, p. 338)

Así, nosotros, como lectores, nos vemos sumidos sin explicación alguna, en la acción desde los primeros pasajes del relato con la potencialidad que sustituye a la distorsión. Con la descripción de tal escena, nos damos cuenta de que el narrador deja al lector en el centro de la acción dramática, y pues, resulta imposible para el novelista encadenar los acontecimientos de su relato. De hecho, la escena acarrea el fracaso de la lógica discursiva. Por otra parte, con la

evolución del mundo artístico, existe de ahora en adelante, un paralelismo de las artes que no admite frontera, ni jerarquización entre poesía y pintura, entre texto e imagen, entre literatura y cine, entre otros. En la evolución espectacular de la escena, Juan Marsé la convierte en lugar en que se desvela la psicología de los personajes, es decir, su interioridad psicológica. Ante tal dramatización de la escena, resulta sensible el lector y se vuelve activo al convertirla en imagen dentro de su memoria. Para entender la originalidad de dicha técnica, basta con darse cuenta de esta escena descriptiva acerca del protagonista de *Un día volveré*:

El desconocido apareció de pronto bajo la luz macilenta del farol como surgido del mismo asfalto o de una grieta en la noche. Llevaba una trinchera color caqui con muchos botones y complicadas hebillas, las solapas alzadas y la mano derecha en el bolsillo. Bajo la sombra del ala del sombrero sus ojos emitían un destello acerado. Teníamos la sensación de lo ya visto, de haber vivido esa aparición en un sueño o tal vez en la pantalla del Roxy o del Rovira en la sesión de tarde de un sábado. (Marsé, 1982, p.10)

La primera frase de esta evidente escena del cine negro anuncia con claridad el inicio de un espectáculo de desolación desvelando y recubriendo una completa crónica con el espacio lleno de emociones y el aumento de la presión. Como la cámara, los narradores entran en los detalles como viene subrayado por Pérez Sinusía:

Los narradores consiguen con su capacidad de contar identificarse con una cámara de cine y convertir al oyente en espectador de estas historias. Las aventis y, en consecuencia, el cine, contribuyen a escapar de la realidad de esa España de posguerra, además de crear estereotipos que piden la complicidad con el lector dotado de una competencia cinematográfica o espectral. En la narrativa de Juan Marsé se crea el simulacro de estar viendo una película. (2016, p.139)

El espacio es caótico, el suspense y el aprieto se ven sustituidos por el desastre y el padecimiento. Las acciones se cargan de imágenes visuales hasta tal punto que le parece al lector que está delante de una pantalla cinematográfica. En su principio, la puesta en escena une la estética marseana a la dramaturgia. La novela, un espacio en que el autor narra los acontecimientos, una historia, es un relato ficticio cuya composición obedece, sin lugar a dudas, a cierto número de criterios de la creación novelesca, o sea, el carácter literario y se caracteriza por un estilo propio a cada escritor. En efecto, cada escritor (Juan Marsé) según la época a la que pertenece (generación de Medio Siglo), su ideología (realismo), el contexto (Franquismo) crea unas obras que reflejan la particularidad de su escritura y su estética. Pero parece esencial precisar, desde ahora, que, muy a menudo, son unos críticos que les permiten a los lectores aprender mejor el talento creador de un escritor. Hace falta señalar también que los criterios de evaluación de las obras varían de un crítico a otro. En la mayor parte de las obras ambientadas en la posguerra, la emoción trágica recorre casi todo el espacio, o sea, Barcelona y sus barrios, y Juan Marsé, mediante la descripción de los lugares y el retrato de los personajes crea un espacio caótico. Esta renovación pone en tela de juicio no solo la estética de la novela tradicional –espacio precisado, tiempo cronológico, estructura lineal– y le da al novelista una libertad en la creación de su obra. Siendo niño al estallar la guerra civil española pero testigo de la dictadura franquista y la segunda guerra mundial, Marsé opina que la renovación permite traducir con fuerza la decepción del hombre frente a su condición de vida. Tal como una escena filmica, un plan de conjunto le permite a veces a Marsé pintar en sus obras la angustia y la desesperación que reinan en este ambiente hostil:

La trapería era el ombligo del mundo. Los zapatos de Sarnita echaban humo junto al brasero, pero él ni caso, de bruces sobre los diarios y rascándose las junturas infectadas de los dedos.

Salió la abuela de la cocina con medio caliqueño apagado en los labios y un cazo con el potaje, pero al verles allí, volvió dentro. Esa tarde Mingo llegó corriendo, muerto de frío y con los mocos colgándole hasta el labio; venía del taller, con su guardapolvo de aprendiz y su gran bufanda cruzada sobre el pecho como dos cananas. (Marsé, 2010, p.129)

A través de esta técnica de puesta en escena, Juan Marsé integra el círculo de los artistas que piensan que el texto literario ya no puede considerarse como un arte cuya percepción del sentido no resultaría posible más que al explorar su propia naturaleza sino más bien al cotejarlo con otras artes como el cine, la pintura, la música, la televisión, la escultura, entre otros, que Müller (2000, p. 123) denomina *medium*. Y nos hace falta subrayar que este modo de concebir las relaciones entre artes nos remite al concepto de intermedialidad teorizado por el propio Müller, convencido de que el encuentro entre los medios queda inevitable en esta época de la producción artística contemporánea. A tal efecto, subraya la necesidad de admitir los medios tal como un conjunto. Así, dicho concepto reconstruye estas relaciones de interacciones entre los medios. Y nosotros como lectores enterados, para darnos cuenta de ellas, debemos poner en práctica las competencias como en un visionado filmico. Y en definitiva, a través de estas escenas con la variación de los planes, Juan Marsé consigue construir un espacio novelesco que nos afecta a todos sirviéndonos de las herramientas del cine.

Por una parte, el cine como arte se basa en cierto número de técnicas que hemos de estudiar en la siguiente parte. Pero, también conviene recordar que estas y sus parámetros no solo han permitido al séptimo arte destacar su legitimidad sino además apoderarse de procedimientos técnicos específicos frente a las demás artes. Por otra, frente a las consecuencias de las guerras y de los regímenes totalitarios, se producen cambios en todos los campos de la vida.

Con otras palabras, ante el trauma de la contienda y la dictadura franquista, Juan Marsé se encuentra en la incapacidad de describir coherente y establemente al renovar la estética narrativa para manifestar su desencanto. Por tanto, para analizar perfectamente la situación caótica del ser humano, Marsé publica obras cuya técnica de escritura se refiere a otras artes como la fotografía, la pintura, el cine. A través de las palabras, las imágenes, los personajes, los sonidos, el universo narrativo de Marsé articula una medialidad común con el cine; de ahí que, desde su origen, los cineastas no dejen de usar técnicas que permiten al cine asentar su legitimidad e imponerse como el arte más apto para reflejar la realidad. Sin ambigüedad alguna, el cine sería entonces por excelencia el arte que mejor imita a lo real de acuerdo con Montbriand y a Senecal (1959, p. 2). En el cine, mediante el desfile de las imágenes a las que el sonido otorga valor simbólico, el cineasta con la representación del entorno y de las cosas que encontramos en la vida real, aguja la ilusión de realismo en el espectador.

Conviene, pues, señalar que el realismo en Marsé no intenta copiar la realidad, sino que más bien busca como el cine “la comprensión del mundo o la del hombre en el mundo”. (Maillot, 1996, p.29). Entonces, el cineasta igual que el novelista pone de relieve en su arte unos procedimientos técnicos y estéticos permitiendo crear una ilusión de lo real. A partir de ahí, viene la cuestión de la recepción de Hans Robert Jauss (1978, p. 55) con la interacción dinámica entre el texto y el lector. El efecto de las palabras y el significado de las imágenes pueden variar entre lectores mediante la recepción. Y Marsé, espectador muy fiel de varios filmes norteamericanos, forma parte de uno de los intelectuales del Medio Siglo que considera el cine –pese a sus frustraciones tocante a la adaptación de sus obras hacia la pantalla– como un medio eficaz por el cual el artista visualiza sus pensamientos y fabrica sus sueños a lo largo de su labor creativa. En su universo, crea imágenes significativas a través de los juegos de luces y de colores, cortes y cambios de planos. Siguiendo la lógica, interpretamos esta escena en la que el narrador, a través de encuadres y retrospecciones, hace una representación con

imágenes manifestando modos de montaje cinematográfico: “Todo está en el espejo y permanece estable y real, mucho más allá de las engañosas manchas de azogue. Todo parece hallarse más allá de lo contingente, incierto y neblinoso, y él siente en la sangre la fascinación irresistible del mañana, algo indefinible pero más tangible, intenso y vívido que la vida real”. (Marsé, 2011, p. 254).

Dicha representación gráfica no le deja al lector indiferente y este, por su capacidad imaginativa, participa en la actualización de los relatos por medio de la constante mención de películas en el universo marseano pero con peculiar énfasis en *Si te dicen que caí*. Así, como la cámara, la mirada de ciertos personajes, físicos enigmas, pasan por la ventana para describir y visualizar de forma mental. Nos percatamos varias veces de este mismo procedimiento descriptivo y del constante recorrido de la cámara. El hecho de recurrir a los mecanismos de puesta en escena cinematográfica es, sin duda, un pretexto para Marsé de hacer hincapié en la condición del hombre la cual le parece caótica. Además, el propio Marsé se sirve de estas imágenes seguramente para una representación visual de sus pensamientos y también es sobre todo una posibilidad de mitificar y dramatizar los acontecimientos que relata a lo largo de sus obras. De ahora en adelante, el personaje, siendo uno de los elementos esenciales para la composición narrativa, queda un ser ficticio que no existe sino en el papel. El novelista lo crea y le atribuye cualidades y defectos físicos y morales desde un espacio, una sociedad y una época. Y de una época a otra, los escritores perciben la noción de personaje de diversas maneras. Si en la historia de la literatura española con el paso de los siglos, el concepto de personaje novelesco ha evolucionado, es porque novelistas como Marsé lo relaciona con los cambios de la sociedad (Goldman, 1964, p. 108). Con otras palabras, la novela resultaría un espacio en que el autor mediante sus actantes encarna los valores de un pueblo en que reinan la represión y la miseria. Hay, por lo demás, un conjunto de aspectos que le permite al autor crear personajes cuya trayectoria y vivencia quedan claras y reconocibles en la vida real: “He aquí la última visión de tu hermana. aquella que habría de grabarse en mi espíritu para siempre: sentada en un extremo del vagón, sola, agitando una mano ante el rostro maltratado por el sol, se aprieta al cristal perlado de gotitas de lluvia para mirarme un momento y sonreír, consciente quizá de su definitivo estado de mujer, de su naturaleza nueva” (Marsé, 1970, p.326). Entre estos aspectos o dispositivos, podemos subrayar a lo largo del relato que datos como el pasado, el nombre, los lugares de nacimiento, entre otros, ofrecen unos indicios acerca de la pertenencia social de los personajes. Sin embargo, muy a menudo, el personaje de este periodo no es identificable desde su postura social a causa de la inestabilidad social acarreada por el hecho bélico tanto en España como en el mundo. Pero, nos parece imprescindible precisar que nuestro método no pretende hacer un estudio profundizado o exhaustivo de la evolución de la historia de los personajes de la novela con el paso de los siglos. En realidad, Juan Marsé nos presenta a héroes y heroínas problemáticos que van reflejando imágenes del actor de una película. Buenos ejemplos son los casos de Manolo denominado el pijoaparte, Teresa, Juan Marés, los guerrilleros urbanos, Susana entre otros.

En efecto, el estudio de los personajes marseanos nos sirve también de ejemplos para demostrar la innovación marseana en lo que se refiere a la creación narrativa. La mayor parte de los personajes en Marsé se caracterizan por sus presencias dinámicas en las acciones descritas, de ahí que ponga de relieve su propia concepción novelesca llamando especial atención en la condición del ser humano que resulta trágica durante el franquismo. Pues, pinta la verdadera condición, en particular, del pueblo barcelonés y español en general.

De hecho, nos damos cuenta de una transparencia mediática entre unas obras de Marsé y el cine en el campo de la movilidad. El actor de película se traslada al espacio fílmico y actúa para realizar su búsqueda y asimismo, los personajes novelescos también se trasladan y actúan para llevar a cabo su proyecto. Por eso, la cámara logra revelarnos, por medio de técnicas como traslados, fundidos, analepsis o superposiciones, el estado psicológico y el grado de

implicación de los actores en la acción fílmica. También Marsé lo hace mediante acciones escénicas, al llamar nuestra atención e incluso informarnos sobre el verdadero carácter de los actantes.

Y los conocemos por sus compromisos en la acción y, por eso, nos damos cuenta de una similitud entre las técnicas de creación de los personajes y los procedimientos de puesta en escena de los personajes fílmicos mediante la cámara. Pero, sabemos cabalmente que la posguerra en todos sus aspectos queda el trasfondo del universo novelesco de Juan Marsé lo que le permite desvelar la técnica de escritura y la propia visión del mundo. Encontramos unos procedimientos de escritura que reflejan la estética cinematográfica. Desde su nacimiento el cine español, a pesar de la implacable censura franquista, de Luis Buñel a Fernando Trueba y Alejandro Amenábar pasando por José Antonio Badem, Luis García Berlinga, Carlos Saura, Pilar Miró, Víctor Erice, Luis Garci o Pedro Almodóvar, se concibe como una imagen en movimiento. Y la sonoridad desempeña un papel preponderante al permitir a los espectadores describir el ambiente en que evolucionan los actores y leer el pensamiento de estos últimos gracias a los discursos. El autor barcelonés se sirve también de los sonidos para poder definir la atmósfera de las escenas que va describiendo.

Todos estos dispositivos sonoros dan un sentido trágico al ambiente de las obras y la mayor parte de las indicaciones sonoras tienen un valor simbólico al aumentar y prolongar el suspense. Ante dichas situaciones, a los especialistas de la industria del séptimo arte no les cuesta mucho trabajo el cabal entendimiento del sentido que Juan Marsé da a las escenas que describe ya que el cineasta, para amplificar cualquier situación trágica o momentos de altas tensiones o emociones también puede servirse de fondos sonoros.

2. Prácticas fílmicas en el universo novelesco marseano

A través de su estructura, siempre la narrativa de Juan Marsé ha revelado su talento artístico gracias a la condición y al sentido del combate y de su vida. En el campo artístico, su aproximación al cine nos ha llamado la atención y, por eso, tiene sentido el análisis de las prácticas fílmicas en su narrativa bajo este enfoque que estudia la relación e interacción entre distintos medios desarrollándose en unos contextos sociales e históricos peculiares. En efecto, este método del novelista barcelonés no nos sorprende ya que es un aficionado y esta fascinación le lleva a poner de realce sus propias ideas acerca del séptimo arte y sus tres funciones descritas por Gundín Vázquez:

El séptimo arte es sin duda el que aparece con mayor frecuencia, amplitud y significación en la narrativa de Marsé, hasta el punto de convertirse en un aspecto esencial a la hora de interpretar la trayectoria de este novelista, gracias a una serie de funciones que pueden concretarse en tres: en primer lugar, cumple una función asociativa porque influye en la técnica de la novela en cuanto a que la trama de ciertas películas citadas anticipa acontecimientos de la novela y permite asociar ambos géneros. En segundo lugar, cumple un papel caracterizador porque contribuye a la formación de los personajes, muchos de ellos enfocan la realidad tal y como la perciben en la pantalla. En tercer lugar, el cine tiene una función contextualizadora debido a que la mención de películas y actores nos sitúa en un momento concreto. (2003, p. 125)

Más allá del concepto de intermedialidad de Müller, Marsé no se duda de la interdependencia que existe entre las artes y el modo cómo, por ejemplo, en *El fantasma del cine Roxy* y *Si te dicen que caí* se estructuran, nos conduce, en muchos aspectos, a establecer una relación entre la técnica marseana relacionada con la estética del cine. Y la técnica que podría ser un puente entre ambos medios, al mismo tiempo se convierte en la composición de las escenas tocante a la novela o la sucesión de planos y en los ángulos de toma con indicaciones de sonidos tocante al lenguaje cinematográfico. Si el novelista, por el sentido de

las palabras que usa, compone escenas con el objetivo de conmovernos, el cineasta, en cuanto a él, por los medios de expresión de la cámara, afecta profundamente la sensibilidad del espectador. Pues, conviene ver los diferentes tipos de planos cinematográficos tales como los denominados descriptivos y psicológicos aproximados. Así, el análisis de ciertas escenas en la obra de Juan Marsé nos permite encontrar unas sucesiones de planos. En este sentido, la variedad de los planos se ve en *El embrujo de Shanghai* (1993) y resulta ilustrativo dicho caso con Forcat:

Nandu Forcat apareció en el portal de su casa, al borde de la zanja, con una gabardina gris echada sobre los hombros, gafas oscuras y un cigarrillo sin encender en los labios. Lucía una vistosa corbata, de un fulgor anaranjado y malva, y era un hombre alto, cargado de hombros y de barbilla prominente. Miró durante unos segundos el quiosco y la parada de tranvías y todavía inmóvil encendió el cigarrillo con un mechero (. . .) Forcat miró el fondo de la zanja que se abría ante él, vio seguramente el amasijo de tubos y de cables retorcidos y roídos por la humedad, vio las hojas muertas y la mandarina podrida y luego abarcó con una lenta mirada circular la plaza macilenta y tranquila que se abría ante él, sin fijarse ni un segundo en los tres hombres sentados en el banco : sus ojos escudados en las gafas negras se demoraron solamente en un punto del vacío, en no sabíamos qué, en la derrota de su vida tal vez, en algo que más tenía que ver con su sombrío corazón que con lo que podía verse ahora en torno al quiosco y la parada de tranvías bajo un cielo plomizo. (Marsé, 1993, p.20)

Estos planos ilustrados muestran la ingeniosidad con la que Marsé va componiendo las obras y este análisis que comparte rasgos comunes con Jan Julivert nos parece destacado ya que permite explicar la sutilidad en la que el novelista va componiendo las historias y las escenas poniendo de relieve en la medida de lo posible su propia concepción artística. Y la abundancia de sus obras ha conseguido demostrar que la existencia de las fronteras entre las artes es pura ilusión. La verdad es que no hay arte que puede presumir ser autónomo. Este procedimiento de escritura se relaciona con las prácticas entre medios. Pues, concebimos que la conexión entre las artes vienen del hecho de que las obras integran en su contexto unas cuestiones, unos conceptos y unos principios de otras artes escénicas. Las obras de Marsé, sobre todo, las llevadas a la pantalla, tienen en su funcionamiento dispositivos que pertenecen a otras artes y muy específicamente al cine.

Por lo tanto, conviene precisar que la precitada teoría de Muller considera a la literatura y las demás artes como medios. Entonces, de vez en cuando, podríamos nombrar o sacar características en la narrativa de Juan Marsé aspectos relativos a los medios de comunicación. El análisis también nos ha mostrado que las escenas construidas sugieren imágenes y en este sentido el lector espectador, dentro de su conciencia imaginaria, logra acceder el sentido de los planos que se encadenan en los relatos. De hecho, la visión, mediante el montaje, permite a la narrativa tener una medialidad común con el cine por medios de disolvencias, vueltas atrás o acciones simultáneas. La puesta en escena constituye una verdadera oportunidad para Marsé para que evidencie su propia concepción de la imagen en el arte.

La sucesión de los planos de su narrativa llama la atención de los lectores. Las miradas y los gestos de los personajes muestran la evolución de estos en el espacio novelesco como sucede con Susana en *El embrujo de Shanghai* e incluso con Manolo en *Últimas tardes con Teresa* (1966) o Java en *Si te dicen que caí*. A primera vista, el hecho de demostrar en los relatos marseanos la manifestación de las técnicas cinematográficas puede parecer pretencioso. Por una parte, tenemos un soporte textual, o sea, el corpus que resulta un arte del lenguaje en la medida en que las palabras permiten al novelista contar su historia. Por otra parte, tenemos el cine que queda un arte del espectáculo cuyo desarrollo se basa en la imagen, el sonido y el movimiento de la cámara que es el medio técnico mediante el cual se hacen las puestas en escenas gracias a técnicas como la llamada “travelling”. En cuanto a las obras de Juan Marsé,

existen también procedimientos de descripción que imitan dicha técnica ya que, muy a menudo, son los movimientos de los personajes los que nos informan de los acontecimientos que se están desarrollando. Por lo demás, aunque se trata de un arte de lenguaje y del espectáculo, su interacción puede entenderse ya que la novela logra igual que la película, dar sentido a las imágenes que describe. Sin embargo, a las imágenes de la película y a las de la novela, les otorga el lector activo una significación dentro de su espacio imaginario. Pues, tras algunas precisiones sobre las afinidades estéticas que el cine podría tener con otros medios, y precisamente con la literatura, podemos sacar unos ejemplos de movimientos de la cámara que se manifiestan en las obras marseanas. Desde las primeras líneas de *Si te dicen que caí*, el novelista nos hace descubrir los movimientos, los ruidos, los sonidos de la calle y lo mismo sucede con *Caligrafía de los sueños* : “-¿Qué haces muchacho? ¿Qué miras? Se vuelve. Un señor menudo, encorvado y de hombros alicaídos, está parado sobre la tapa de la alcantarilla, cortándole el paso. Un doble parpadeo mágico, pero el hombrecito sigue ahí” (Marsé, 2011, p. 33).

En efecto, este estudio nos ofrece un recorrido acerca de la manera como se narran los relatos. Igual que la cámara, los narradores muestran el itinerario de los personajes con la misma precisión. Y las imágenes sugeridas por la naturaleza trágica de la acción le dan al lector las calidades de un espectador de cine. Y como podemos notarlo, Juan Marsé, en la composición de las escenas no solo pretende informar, sino que intenta suscitar –y lo logra– la capacidad y el poder imaginativo de su lector para que este participe en dar sentido a los acontecimientos relatados. Por eso, recurre, a veces, a unas técnicas de puesta en escena que se asemejan a las del cine. Sin embargo, con la diferencia de los dispositivos que parecen hacer imposible la interacción entre literatura y cine, nos parece pertinente precisar que esta aproximación tiene lugar principalmente gracias a la mediación de la visión, o sea, la imagen. Por lo tanto, este papel preponderante desempeñado por la imagen también nos permite descubrir con minucioso interés el modo de descripción de Marsé de los personajes tocante a su postura o su enfoque.

Se singulariza la narrativa marseana por el retrato físico y psicológico de los personajes mediante sus posiciones en la escena descrita. Este procedimiento por parte de Marsé en sus relatos se ve en el lenguaje cinematográfico como el ángulo de toma de imágenes. Con dicha técnica nos damos cuenta claramente de la objetividad o la subjetividad del cineasta más allá de los diferentes tipos de toma de imágenes. Por lo tanto, las escenas se perciben con diferencia a que se quedan pasivos e inquietos los personajes tocante a su posición y vemos en *Un día volveré* (1982) una discordia entre Jan Julivert y sus antiguos camaradas acerca de la ejecución del juez Klein.

Además, buscamos hacer una representación imaginaria de los acontecimientos que vamos descubriendo, del estado físico y psicológico de los personajes tangibles presentados de modo fragmentario como ocurre con Ringo: “Así es como lo ven algunos: un chaval despierto y observador, sensible a ciertos desatinos, dotado de una aguda percepción para las expectativas ajenas más extravagantes e imprevisibles y dispuesto a colaborar en cualquier impostura o tramoya que le amplíe el mundo. Así lo recordarán, aplicado, formal, embebido de futuro”(Marsé, 2011, p. 35).

En realidad, el hombre resulta un ente paradójico y al renovar la estética novelesca, Marsé alerta a sus coetáneos acerca de las amenazas que acechan al hombre y propone acciones para la concienciación de su condición de existencia. A tal efecto, escoge la figura del antihéroe como Manolo apodado el Pijoaparte, Teresa, Jan Julivert o Java, entre otros. Juan Marsé siempre ha podido poner en práctica en su universo su propia visión artística en cuanto al séptimo arte :

A mí me interesaba mucho el cine desde chaval y me interesaban las historias que me contaba el cine; además, eso ocurría en una época en que, en este país, la represión política y social implicaba que la única versión de los hechos reales, de lo que estaba pasando, era la oficial. Y esa versión era desmentida por la voz popular. Recuperar esa voz popular para corregir o desmentir la versión oficial, eso era lo que siempre me interesó. Ese es el tema por ejemplo de *Si te dicen que caí*, que es una novela donde las voces de los muchachos contando, reinventando historias que han oído en boca de los mayores, lleva a una tercera realidad, que podría ser la verdadera, quién sabe. (Club cultura).

Al actuar sobre los espíritus como subraya también Michel Raimond (2013), la imagen del mundo que Marsé desea mostrar y la pintura de la condición humana que quiere hacer solo pueden poner la voz peculiar de un hombre o varios, o sea, con la pluralidad de las voces. Con el carácter colectivo de los personajes en Marsé, tenemos muy a menudo, una polifonía de las voces como lo vemos en el destacado estudio de Champeau: “Cette pratique polyphonique met en œuvre dans le texte un constant processus de mystification et de démystification qui fait passer le lecteur par une double expérience de l’illusion de la désillusion, lui fait faire à chaque pas l’expérience de l’univers trompeur des apparences auquel il l’arrache par une stratégie d’écriture déceptive” (1993, p. 222).

Mediante el diálogo, los personajes se encargan de la narración y la organización narrativa se asemeja mucho a la de las demás artes como el cine. En este sentido nos permite revelar la percepción de los temas abordados y comprender así los materiales usados además del talento artístico del novelista. Juan Marsé y la mayor parte de los novelistas del Medio Siglo han marcado la escritura novelesca a través del reportaje del arte cinematográfico como acervo vital y sociocultural y del testimonio de una violenta y compleja realidad.

Abundan las ilustraciones en los relatos marseanos como artefactos de difusión de la realidad; lo que nos permite decir que este novelista forma parte de los autores que han puesto la estética cinematográfica con eficiencia al servicio del arte narrativo con el uso de imágenes para la representación de los personajes. Con su ambición de dar más vitalidad y sentido a su concepción del arte, recurre a las técnicas del cine, y el séptimo arte es esencialmente basado en la imagen. Sin embargo, nos parece conveniente abordar los movimientos tales como la escena, el sumario, la pausa y la elipsis para evitar abundancia a lo largo de nuestro estudio, aunque permiten al autor acelerar o reducir el tempo y la evolución del relato fílmico o narrativo con sus posibles efectos sobre el lector o el espectador. En realidad, el conjunto de los dispositivos llevados a cabo por Marsé nos hace ver que la estética novelesca toma del cine la medialidad visual y sonora al completar los datos espaciotemporales y participar en el peso ideológico del relato.

Conclusión

Este estudio, como colofón, nos ha permitido descubrir la estética cinematográfica que el novelista barcelonés ha desplegado a lo largo de su narrativa. El entramado novelesco muestra que Juan Marsé es uno de los escritores que ha participado de modo considerable en la elaboración de una estética adaptándose a las técnicas cinematográficas. En este sentido, precisamente el motivo por el cual nuestro estudio, bajo este enfoque de intermedialidad, ha tratado con todo lujo de detalle las relaciones e interconexiones de estos medios desde el punto de vista estético y más particularmente, por una parte, la narrativa de Marsé con el cine y por otra sus prácticas fílmicas. En efecto, nos ha llamado la atención el marco espaciotemporal ya que la presentación caótica del espacio y el modo como la puesta en escena se hace aguzan la curiosidad del lector y al mismo tiempo convirtiéndolo en espectador. Y esta apertura a la estética del cine se ve desde varios niveles en la medida en que las palabras y las imágenes no pueden tener las mismas interpretaciones.

En suma, mediante el presente estudio, conviene notar que Marsé resulta ser un novelista de su época que muy temprano, se ha dado cuenta de que una apertura de la novela a la estética del cine queda un medio eficaz por el cual el autor pone en práctica su propia visión del mundo representado. De hecho, el cine, siendo un arte de representación por excelencia, puede, a través de la visión, resaltar el carácter de la condición humana; de ahí que, la puesta en escena mucho más viva en el cine influya claramente en el imaginario del espectador y los espacios descritos están repletos de imágenes o cromos. Pues, es también interesante tener en cuenta que, como guionista, la ambición de Marsé es ir más allá de las palabras y de los discursos para llegar a la pantalla. Por eso, la lectura de ciertos relatos nos pone en el ambiente cinematográfico. A partir de este momento, ningún arte puede en realidad reclamarse autónomo.

De hecho, nuestro estudio nos ha dado la oportunidad de descubrir que la mayor parte de las obras de Marsé, y precisamente *Si te dicen que caí*, se encuentran también en la encrucijada de otras artes. Y pretendemos profundizar e intentar analizar las prácticas entre distintos medios. Esta interacción entre literatura y cinema contribuye a enriquecer la expresión artística de la época. Crea una estética híbrida capaz de transmitir la complejidad de las emociones humanas y de las amargas realidades sociopolíticas de la posguerra española; lo que nos lleva posiblemente a la estética de lo abominable en la novela de dicha época.

Referencias bibliográficas

- Amell, S. (1984). *La narrativa de Juan Marsé*. Playor.
- Amell, S. (1989). El cine y la novela española de la posguerra. *AIH, Actas X*, Tomo I-II, 1593-1599. <https://www.cervantesvirtual.com/nd/ark:/59851/bmcjt1p2>, último acceso: 18/08/2025.
- Bonet, L. (2009). Juan Marsé en sus “verdades verdaderas” (I parte). *Ínsula. Revista de Letras y Ciencias Humanas*, 755. [https://urldefense.com/v3/_https://www.insula.es/ver-revista/56239_!!d9dnqwwgxta!xav17oqjanrfidabw-7p9jry2qmfgfyvsuljleebbah_raeoy-p0oo---cwkmjootvhlaw4g0gyncbpbpshec5b5qvahgmqqcvymxo\\$](https://urldefense.com/v3/_https://www.insula.es/ver-revista/56239_!!d9dnqwwgxta!xav17oqjanrfidabw-7p9jry2qmfgfyvsuljleebbah_raeoy-p0oo---cwkmjootvhlaw4g0gyncbpbpshec5b5qvahgmqqcvymxo$), pp. 29-40. , último acceso: 31/07/2025
- Castellet, J.M. (1957). *La hora del lector*. Seix Barral.
- Champeau, G. (1993). Ronda del Guinardó de Juan Marsé : Un roman polyphonique. *Bulletin Hispanique*, tome 95, n°1, 203-223.
Doi : <https://doi.org/10.3406/hispa.1993.4789>. último acceso: 12/07/2025
- Cleder, J. (2012). *Entre littérature et cinéma : les affinités électives. Echanges, conversions, hybridations*. Armand Colin.
- Club Cultura, Juan Marsé: página oficial,
<http://www.clubcultura.com/clubliteratura/clubescritores/marse/bibliografia.htm>, último acceso: 02/08/2025.
- Conte, R. (2008). Un apasionado del cine, en Rodríguez Fischer, Ana (ed.) (2008), *Ronda Marsé*, Editorial Candaya, pp.
- Cuenca, J. M. (2015). *Mientras llega la felicidad*. Anagrama.
- Freixas, R. (1984). Hipnotizar por la imagen, *Quimera: Revista de Literatura*, 41, 50–55.
<https://www.digitaliublishing.com/a/5866/quimera-no.-041>.
último acceso: 28/06/2025
- Genette, G. (1972). *Figure III*. Seuil.
- Goldman, L. (1964). *Pour une sociologie du roman*. Gallimard.
- Gundín Vázquez, J.L. (2003). La configuración de un universo narrativo a través de la intertextualidad: El caso de Juan Marsé, *Garoza*, n3, 113-132.
<https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=719065>, último acceso: 15/07/2025
- López de Abiada, J. (2002). *Nuevas tardes con Marsé*. Nausica.

- Magny, C. (1972). *La era de la novela norteamericana*. Juan Goyanarte.
- Mailliot, P. (1996). *L'écriture cinématographique*. Armand Colin.
- Marsé, J. (1966). *Últimas tardes con Teresa*. Debolsillo.
- Marsé, J. (1970). *La oscura historia de la prima Montse*. Planeta.
- Marsé, J. (1982). *Un día volveré*. Plaza & Janés.
- Marsé, J. (1984). *Ronda de Guinardó*. Plaza & Janés.
- Marsé, J. (1985). *El fantasma del cine Roxy*. Almarabú.
- Marsé, J. (1990). *El amante bilingüe*. Austral.
- Marsé, J. (1993). *El embrujo de Shanghai*. Plaza & Janés.
- Marsé, J. (2010). *Si te dicen que caí*. Catédra.
- Marsé, J. (2011). *Caligrafía de los sueños*. Lumen.
- Montbriand, G., Senecal, H.P. (1959). Le cinéma est un art : le langage cinématographique et ses possibilités artistiques. *Sequence Inc*, 18, 1-10.
<https://id.erudit.org/derudit/52190ac>, último acceso: 02/08/2025.
- Müller, J.E. (2000). L'intermedialité, une nouvelle approche interdisciplinaire : Perspectives théoriques et pratiques à l'exemple de la vision de la télévision. *Cinémas : Journal of Film Studies*, vol. 10, no 2-3, 105-134.
<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politiquedutilisation/>, último acceso: 22/07/2025
- Müller, J.E.(2015). Jürgen Müller et le concept d'intermedialité. *Lla Cereatis*,
<https://cinemadoc.hypotheses.org/3457>. último acceso: 22/07/2025.
- Pérez Sinusía, Y. (2016) Del cromo al origen de la aventi en la narrativa de Juan Marsé, *Etudes romanes de Brno*, 37 // 1, 137-152. DOI: 10.5817/ERB2016-1-13. , último acceso: 02/07/2025.
- Raimond, M. (2013). *Le roman depuis la révolution*. Armand Colin.
- Rodríguez Fischer, A. (2008). *Ronda Marsé*. Candaya Ensayo.
- Romea Castro, C. (2005). *Juan Marsé, su obra literaria. Lectura, recepción y posibilidades didácticas*. Horsori.
- Utrera, R. (1985). *Escritores y cinema en España. Un acercamiento histórico*. Ediciones JC.
- Villanueva, D. (1973). *El Jarama de Sánchez Ferlosio. Su estructura y significado*.
Publicaciones de la Universidad de Santiago de Compostela.
- Yauss, H. R. (1978). *Pour une esthétique de la réception*. Gallimard.



Latérite de Véronique Tadjou : lecture écopoétique et spiritualité africaine

Laterite by Veronique Tadjou : ecopoetic reading and african spirituality

Jean Marius EHUI

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Email : ehuijeanmaris@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0002-7280-0261>

Résumé : Le rapport entre la littérature et l'environnement est perceptible à travers des théories comme l'écopoétique. Celle-ci interroge les enjeux poétiques, politiques et environnementaux de l'œuvre littéraire en tant qu'objet du monde. Cette approche est une déclinaison de la poétique aristotélicienne et structuraliste qui oriente le regard du lecteur et de l'analyste vers la nature perçue non plus comme un espace à explorer ou à contempler mais comme un lieu de méditation et de critique. L'écopoétique est donc sollicitée à raison pour évaluer le texte *Latérite* de Véronique Tadjou. Cette œuvre invite à une prise de conscience écologique en insistant sur les relations entre culture humaine et culture naturelle. Sa stratégie d'écriture participe à la valorisation du patrimoine culturel et africain. La description de la faune, de la flore, de l'écosystème induit la cosmogonie, la spiritualité africaine. Cet engagement socio-politique de l'auteur à travers cette œuvre d'invention semble remettre en cause l'intransitivité du discours poétique. En effet, pour certains la poésie revêt un caractère intimiste et superfétatoire. Elle n'a donc pas vocation de traduire des préoccupations sociales et écologiques. Outre cela, la pertinence sociale des théories littéraires, à l'instar de la poétique et de ses variantes, est sans cesse remise en cause. Ce sont donc ces hypothèses qui justifient l'approche écopoéticienne de l'œuvre *Latérite* de la poétesse ivoirienne. L'objectif de cette analyse est d'éprouver la validité de la praxis écopoétique, d'une part, et d'autre part, de relever la place de la nature dans la construction de la spiritualité africaine. Une telle étude, transculturelle, ouvre des pistes prometteuses pour une littérature plus inclusive, attentive à la pluralité des voix et des récits. Elle invite à une réappropriation des lieux vécus, tout en questionnant notre rapport à l'environnement et aux autres formes de vie.

Mots-clés : poétique, écopoétique, conscience écologique, spiritualité, formes de vie

Abstract : The relationship between literature and the environment can be seen in theories such as ecopoetics. This theory examines the poetic, political, and environmental issues of literary works as objects in the world. This approach is a variation on Aristotelian and structuralist poetics, which directs the reader's and analyst's gaze towards nature, perceived no longer as a space to be explored or contemplated, but as a place for meditation and criticism. Ecopoetics is therefore rightly called upon to evaluate Véronique Tadjou's text *Latérite*. This work invites ecological awareness by emphasizing the relationships between human culture and natural culture. Its writing strategy contributes to the promotion of African cultural heritage. The description of the fauna, flora, and ecosystem evokes cosmogony and African spirituality. The author's socio-political commitment through this work of fiction seems to challenge the intransitivity of poetic discourse. Indeed, for some, poetry is intimate and superfluous in nature. It is therefore not intended to convey social and ecological concerns. In addition, the social relevance of literary theories, such as poetics and its variants, is constantly being questioned. It is therefore these assumptions that justify the ecopoetic approach to the work *Latérite* by the Ivorian poet. The aim of this analysis is to test the validity of ecopoetic praxis, on the one hand, and, on the other hand, to highlight the place of nature in the construction of African spirituality. Such a transcultural study opens up promising avenues for a more inclusive literature, attentive to the plurality of voices and narratives. It invites us to reclaim the places we have lived in, while questioning our relationship with the environment and other forms of life.

Keywords: poetics, ecopoetics, ecological awareness, spirituality, life forms

Introduction

Les préoccupations environnementales et écologiques sont de plus en plus portées par la science de la littérature, la poétique, qui à l'origine étudiait les mécanismes et les structures du langage littéraire en révélant les principes qui induisent la littérarité du texte. Celle-ci repose sur l'interaction entre forme, contenu et réception. Cette prise de conscience écologique, par la poétique, a un même impact significatif sur les fonctions de la littérature.

Ce prisme social des créations littéraires actuelles est mis en évidence à travers le lien que la littérature établit avec les réalités sociales. La socialité du texte littéraire est évaluée par des théories sociologiques de la littérature comme l'écopoétique. Celle-ci est une variante de la poétique. Elle apprécie les schèmes et les stratégies d'écriture qui relèvent les préoccupations environnementales et écologiques. Cette théorie porte sur les moyens formels que l'écriture déploie pour décrire et décrier les rapports, de domination ou de complémentarité, entre l'homme et son environnement. Ces rapports indiquent souvent une représentation du monde en proie aux nombreux défis écologiques. Elle s'intéresse à la place accordée au vivant, à la mise en récit de la terre, aux tensions entre destruction et régénération ainsi qu'aux formes de résistance que les textes peuvent suggérer face aux atteintes à l'environnement, à la nature. L'analyse écopoétique ne consiste pas uniquement à identifier des descriptions de paysages ou à repérer des thèmes écologiques mais elle porte sur l'écriture en elle-même qui se mue en un acte de présence au monde, en un espace d'écoute et de réinvention du lien entre l'homme et la nature. L'analyse du style et des modalités d'écriture sont indissociables de l'approche écopoétique.

C'est donc à raison que l'ancrage théorique de la présente réflexion : « *Latérite* de Véronique Tadjó : lecture écopoétique et spiritualité africaine » mettra en évidence l'application conjointe de la stylistique et de l'écopoétique pour analyser l'œuvre poétique de l'auteure ivoirienne qui concilie écriture littéraire et critique environnementale en accordant à la nature un rôle essentiel dans la compréhension du monde sensible et métaphysique. Dans le texte de Véronique Tadjó, le langage figuré active les virtualités de l'écriture de la nature à partir des figures microstructurales qui animent cette écriture et laissent résonner des voix. Les figures microstructurales créent des images vives qui éveillent les sens et nourrissent l'imaginaire. L'approche écopoéticienne vise à dévoiler, à partir d'un corpus de poèmes africains, une vision de la nature à la fois blessée et vivante, exposée à la dégradation mais toujours perçue comme le souffle et l'identité de l'homme noir. Elle montre que la poésie n'a pas seulement pour vocation l'expression des sentiments intimes mais elle revêt aussi une dimension sociale et anthropologique. Elle est un outil pour penser et repenser le lien entre l'homme, la terre et la culture. L'objectif de cette étude vise à montrer comment les formes littéraires, les choix d'écriture et les thèmes abordés dans l'œuvre de Véronique Tadjó contribuent à exprimer une conscience écologique et à valoriser la culture africaine. L'analyse proposée s'attachera à mettre en évidence les procédés qui fondent la littérarité de l'œuvre et surtout sa propension à l'expression d'une pensée écologique.

1. L'écopoétique : entre littérarité et écologie

Le champ de la poétique s'est considérablement élargi depuis Aristote en passant par les structuralistes Roman Jakobson et Todorov. En effet, la poétique *ab initio* avait pour but de prescrire les lois qui devraient présider à la composition des différents genres littéraires tels que la comédie, la tragédie, l'épopée et l'art du dithyrambe. Le postulat d'Aristote sera enrichi par la pensée structuraliste portée par Roman Jakobson puis Todorov qui conçoivent la poétique comme une science dont l'objet est d'étudier l'essence de la littérature : la littérarité. C'est-à-dire « ce qui fait d'un texte une œuvre d'art » (Jakobson, 1963, p.218). La littérarité est définie par Michel Jarrety comme :

Caractère de ce qui est littéraire, de ce qui appartient à la littérature. Le mot traduit le terme russe *literaturnost* forgé par Roman Jakobson. De nombreux théoriciens ont cherché à donner une définition satisfaisante de la littérarité, mais aucune ne s'est imposée à ce jour. Notons néanmoins que deux types d'approches dominent : on considère soit que la littérarité est à chercher au niveau de la nature et du fonctionnement langagier des textes mêmes (mise en valeur du rythme, densité des images et des figures, caractéristiques lexicales et grammaticales...), soit qu'elle n'est rien d'autre qu'un statut qu'on attribue par convention à certains textes et qui commande la lecture de plaisir qu'on en fait. (2001, pp. 251-252.)

La littérarité constitue le fondement de la poétique de Jakobson perçue comme une théorie d'interprétation de la littérature tandis la poétique aristotélicienne est appréhendée comme une méthode de création artistique. Ainsi, la visée de la poétique (d'Aristote à Jakobson) est résumée par Tzvetan Todorov en ces termes :

La poétique ainsi entendue se propose d'élaborer des catégories qui permettent de saisir à la fois l'unité et la variété de toutes les œuvres littéraires. L'œuvre individuelle sera l'illustration de ces catégories, elle aura un statut d'exemple, non de terme ultime. [...] Cette option première définit l'ambition scientifique de la poétique : l'objet d'une science n'est pas le fait particulier mais les lois qui permettent d'en rendre compte. (...) La première question à laquelle la poétique doit fournir une réponse est : qu'est-ce que la littérature ?... En d'autres termes, elle doit essayer de ramener ce phénomène sociologique qui a été appelé « littérature » à une entité interne et théorique (ou démontrer l'absence d'une telle entité) ; ou encore, elle doit définir le discours littéraire par rapport aux autres types de discours, se donnant ainsi un objet de connaissance, produit d'un travail théorique et, partant, décalé des faits d'observation. [...]. (Tzvetan Todorov et Oswald Ducrot, 1974, pp. 106-107)

Aujourd'hui, l'on assiste à un dépassement des postulats d'Aristote et de Jakobson. Les approches contemporaines de la poétique arriment esthétique littéraire et discours référentiel voire discours social. L'écopoétique, l'une des nouvelles déclinaisons de cette science, s'est résolument tournée vers les questions d'ordre environnementales et écologiques. Toutefois, cette approche est sans cesse opposée à l'écocritique et reste encore très peu développée. L'écocritique se manifeste par l'activisme, le militantisme accru tandis que l'écopoétique porte sur les formes de discours qui véhiculent des enjeux environnementaux à travers les modalités d'écriture. Par conséquent, elle intègre à son approche la stylistique et la poétique en s'intéressant à la représentation de la nature dans les œuvres littéraires. La praxis écopoéticienne permet aux stylisticiens et aux poéticiens de participer à la réflexion sur la préservation de l'environnement à travers l'analyse des œuvres littéraires :

Le projet de l'écopoétique reste avant tout littéraire et vise à interroger les formes poétiques par lesquelles les auteurs font parler le monde végétal et animal. Ainsi « l'approche écopoéticienne permet de rendre visible l'actualité des questions d'écologie dans la littérature française en mettant moins l'accent sur l'engagement et plus sur les questions de forme et d'écriture ». (Buekens, 2019, p.7). Il faut noter que deux tendances se déclinent dans la prise en compte des préoccupations environnementales et écologiques dans les productions littéraires de façon générale et, particulièrement dans la poésie. Les romantiques ont tendance à idéaliser, à sublimer la nature en la présentant ou en la représentant comme un espace pur, paisible et parfait ; oubliant ainsi les tensions, les déséquilibres qu'elle entretient avec les activités humaines. Cette vision réductrice entrave la saisie de toute la complexité des relations

entre l'homme et son environnement. Timothy Morton, spécialiste de la poésie romantique, critique cette idéalisation en la comparant à un produit de consommation mis en vitrine. Dès lors, certains théoriciens écologiques contemporains adhèrent à cette critique en rejetant du revêt de la main l'attitude des Romantiques visant à idéaliser la nature et à la présenter comme des lieux exotique et l'expression des passions. Cette approche s'inscrit donc aux antipodes de cette vision des Romantiques vis-à-vis de la nature en se proposant d'évaluer de manière critique l'impact du comportement humain sur l'environnement. En effet, il faut comprendre que l'écopoétique témoigne de la « [mise] en avant [du] monde naturel et [cette] volonté de rapprocher la littérature d'une expérience concrète » (Deschamps, 2015, p.4). Autrement dit, l'écopoétique n'a pas pour vocation de décrire simplement la nature mais plutôt de susciter une réflexion critique sur les rapports entre l'homme et la nature. Elle cherche à faire vivre au lecteur une expérience concrète et une réflexion cartésienne relative à la préservation de la nature. C'est pourquoi, elle porte une attention soutenue aux « *realia* », ces « réalités particulières, donnant accès aux choses et renvoyant le lecteur à une expérience concrète, ici à celle de la nature » (Deschamps, 2015, p.7). L'écopoétique porte également en intérêt les liens complexes entre les humains, les animaux et leur environnement. Pour exprimer ces relations, les écrivains ont recours à divers procédés stylistiques et rhétoriques comme l'analogie, l'ironie, les métaphores... L'analogie rapproche les sentiments des personnages des lieux naturels : « Les analogies entre les registres animal, végétal et minéral permettent de rapprocher la nature du monde des lettres » (Deschamps, 2015, p.8). Par ailleurs, la déshumanisation des animaux est aussi une autre technique qui permet d'établir un rapprochement entre le monde animal et celui des humains. Il s'agit de donner les traits humains aux animaux ou attribuer des caractéristiques animales aux hommes. Ceci permet de montrer une proximité directe avec le monde animal et naturel telle qu'elle a été vécue par les écrivains dans les lieux précis. « [...] ce contact permet de faire passer un message idéologique ou dénoncer les dommages provoqués par l'homme. » (Deschamps, 2015, p.9). Quant à l'ironie, elle joue un rôle important dans le déploiement de l'écopoétique. Elle permet au narrateur de remettre en question la place de l'humain dans le monde et d'attirer son attention sur les dommages qu'il cause à la nature perçue comme une entité vivante. La métaphore et ses variantes telles que l'anthropomorphisme, la personnification ou encore le zoomorphisme induisent le rapport étroit entre l'homme et son environnement. L'analyse écopoétique repose essentiellement sur les modalités d'écriture qui font prendre conscience au lecteur des dangers encourus par la nature. Il est donc logique que la praxis stylistique soit indissociable de l'approche écopoétique comme le souligne Sara Buekens : « Outre ces enjeux éthiques, il est intéressant de voir par quelles formes d'écriture les auteurs décrivent le monde naturel et d'examiner les fonctions et les effets des stratégies rhétoriques et des figures de style dont les auteurs se servent pour problématiser l'environnement. » (Buekens, 2019, p.12)

En effet, l'écopoétique permet d'analyser l'évolution stylistique des écrivains et surtout leur implication dans la préservation de la nature et la sensibilisation à une prise de conscience écologique : « Cette perspective aide aussi à expliquer l'évolution stylistique et littéraire de certains auteurs français et de voir dans quelle mesure une prise de conscience grandissante pour l'environnement conduit ponctuellement à des choix d'écriture différents. » (Buekens, 2019, p.16). Buekens conclut en soulignant que l'écopoétique met l'accent sur la dimension littéraire et esthétique de la représentation de la nature plutôt que sur l'engagement militant. Outre cela, l'approche écopoétique revêt une dimension culturelle et anthropologique puisqu'elle concilie amplement faits passés, sciences naturelles et littérature : « Pour dire la nature les auteurs mélangent histoire, sciences naturelles, littérature classique, mythes, histoire populaire, réminiscences personnelles, ethnologie ou encore histoire naturelle [...] les textes se chargent ainsi d'un bagage culturel. » (Buekens, 2019, p.10). Aux dires de Sara Buekens l'approche écopoétique prend en charge l'écriture mémorielle en mettant en évidence les lieux

chargés de mémoire, d'imaginaire et de symboles. Ceux-ci deviennent des espaces d'expérience individuelle car « en imaginant un lieu qui n'existe pas ou en chargeant d'imaginaire un lieu réel, elle joue un rôle essentiel dans la relation de l'homme avec son monde » (Buekens, 2019, p.12). Cette perspective historique permet de redécouvrir des auteurs oubliés ou négligés : « L'écopoétique permet de revenir sur des auteurs oubliés ou pas encore étudiés sous cet angle, qui marquent un intérêt particulier pour l'extérieur et s'efforcent de saisir le monde dans toute sa matérialité. » (Buekens, 2019, p.12)

2-Langage figuré et dégradation de la nature dans *Latérite* de Véronique Tadjó

Dans la poésie de Véronique Tadjó, la représentation de la nature ne se limite pas seulement à une simple description du paysage mais plutôt à une évaluation critique des rapports entre l'homme et la nature. Dans l'œuvre poétique de Véronique Tadjó, le langage figuré devient le lieu d'une conscience écologique. Notons que le langage figuré renvoie à l'usage des figures de style. Molinié distingue deux grandes familles : Les figures microstructurales et les figures macrostructurales. Dans le cas d'espèce, nous nous appesantirons sur les figures microstructurales. Selon le stylisticien français, Georges Molinié, la figure microstructurale, répond à trois critères : « se signale de soi ; est obligatoire pour l'acceptabilité sémantique ; est isolable sur des éléments formels qui sont inchangeables. » (Molinié, 2011, p.143). En d'autres termes, la figure microstructurale se remarque d'elle-même, elle est essentielle pour assurer la clarté et la compréhension de la phrase. Elle se distingue par des éléments spécifiques de la langue qui ne peuvent être modifiés sans compromettre la structure elle-même. Cette figure inclut les figures de diction, les figures de construction ainsi que les figures de sens aussi connues sous le nom de tropes. Elle se révèle dans les aspects formels et stylistiques d'une phrase ou d'un extrait limité d'un texte mettant en évidence les nuances du langage et de la syntaxe.

Dans *Latérite*, Véronique Tadjó fait appel à diverses figures pour donner plus d'expressivité à l'écriture de la nature. Ces procédés stylistiques permettent à celle-ci de se révéler au-delà de sa présence physique pour s'affirmer comme une entité vivante en proie aux agressions de toutes sortes. Dans le corpus, les figures microstructurales en soulignant de manière explicite la souffrance et l'épuisement des ressources naturelles et du milieu urbain dévoilent également la dimension spirituelle de celle-ci. La ville se présente comme une entité vulnérable et épuisée. Cette image est perceptible à travers des syntagmes tels que « La ville étouffée » (p. 7) ; « Une ville trop fardée » (p. 18). En effet, les participes passés pris comme des adjectifs qualificatifs à valeur dépréciative « étouffée », « fardée » évoquent un espace urbain saturé, asphyxié, encombré par les bouleversements et les abus de l'homme. La ville apparaît constamment sous pression, ce qui perturbe son équilibre. À travers ces passages, le lecteur ressent et prend conscience des actions nuisibles de l'urbanisation sur son milieu. La ville se présente comme un être fragile dont les faiblesses et les souffrances sont exposées. La détérioration des éléments naturels est également perceptible dans la description des arbres auxquels Tadjó attribue des comportements humains : « Les arbres crachaient l'eau boueuse » (p. 53). Le verbe d'action « crachaient » induit une réaction consciente et humaine qui révèle que la nature réagit face aux agressions dont elle est victime. Cette personnification fait de l'arbre un acteur de son environnement, capable de se défendre ou de manifester son mécontentement. Ce syntagme « Le vent soufflait un brouillard qui voilait les hommes et la terre » (p. 57) renforce l'idée d'une nature vivante et prête à se défendre contre les agressions humaines. Il traduit une atmosphère pesante et menaçante où les éléments naturels semblent agir sur les humains telles des forces conscientes, capables de se défendre lorsqu'elles sont attaquées. Ces syntagmes renforcent l'impression d'un écosystème vulnérable, attaqué à la fois par l'homme et par des forces extérieures qui tentent de se défendre. Le ciel et l'atmosphère participent aussi à cette humanisation du paysage à travers l'expression « Le temps était mort »

(p. 56-57). Ce syntagme verbal évoque une ambiance statique, dépourvue de vitalité, à l'image d'un milieu ayant totalement perdu toute son énergie et son potentiel de renouvellement. Ces personnifications donnent une image très sensible d'un monde naturel et surtout d'un environnement urbain éprouvé, presque malade, affecté par l'écoulement du temps et par les actions humaines.

Enfin, certaines expressions confèrent une dimension plus humaine à la nature et une relation intime entre celle-ci et l'être humain. L'expression « promenades solitaires » (p. 62) transfère un sentiment humain à l'espace parcouru. Elle laisse voir la nature ou la ville comme un compagnon silencieux susceptible de ressentir l'état émotionnel des êtres qui y évoluent. Cette humanisation subtile du cadre naturel permet de ressentir la solitude et la fragilité de l'environnement accentuant la perception d'un milieu vulnérable et sensible. À travers ces différentes personnifications, Véronique Tadjó rend visible la souffrance et l'épuisement de la nature et du milieu urbain : La ville, les arbres et le ciel apparaissent comme des entités éprouvées, affectées par le passage du temps et par les actions humaines. Ces images soulignent l'ampleur de la détérioration qui affecte l'ensemble du paysage urbain, en particulier et de la nature en général.

En plus de la personnification, la métaphore constitue une figure essentielle pour décrire l'intensité de la dégradation. Définie comme un : « procédé qui consiste en un transfert de sens par substitution analogique. (terme concret dans un contexte abstrait) » (Molinié, 1986, p. 122). La métaphore permet de créer des images fortes qui illustrent bien la détérioration de l'environnement naturel et urbain. Par le biais de ces métaphores, le texte fait apparaître des éléments du paysage comme des forces pesantes, affaiblies ou épuisées, ce qui accentue la perception d'un monde en déséquilibre. Le soleil se transforme en une présence écrasante avec l'expression « Le soleil de plomb » (p. 9). Cette image convertit un phénomène naturel en fardeau accablant, créant une ambiance pesante qui renforce la vulnérabilité du paysage. La métaphore souligne la puissance agressive du climat qui conduit à la dégradation des conditions de vie et à l'impression d'un environnement sévère et éprouvant. Le temps, quant à lui, est également dépeint comme une entité dépourvue de toute vitalité : « Le temps était mort » (p. 56-57). Cette métaphore renvoie à un monde statique, privé de dynamisme et de renouvellement, comme s'il avait perdu sa capacité à se régénérer. L'arrêt du temps montre une dégradation accentuée qui affecte l'ensemble du paysage. En ce qui concerne la terre et les sols, Tadjó recourt à des métaphores qui traduisent l'épuisement et la stérilité : « La terre gavée » (p. 53) renvoyant à un sol saturé, incapable d'absorber davantage et de soutenir la vie. Ce sentiment de déclin est renforcé par des syntagmes qui évoquent la sécheresse et l'abandon : « Des terres désertiques » ; « Et la terre trop rouge » (p. 18). L'environnement semble vidé de toutes ses richesses naturelles. L'image d'une terre marquée par la sécheresse ou par une surexploitation se peaufine par le biais de ces différentes images. Ces métaphores fournissent un aperçu clair d'un environnement surexploité et affaibli où la nature ne parvient plus à retrouver son équilibre car elle est épuisée par le temps, le climat et les interventions humaines : « sa sueur brûlante » (p. 18). La nature est présentée comme « un grand corps malade ». Cet état a aussi des répercussions sur la vie des hommes en ce sens que le corps devient le réceptacle de la dégradation environnementale traduisant une relation étroite entre les hommes et le milieu éprouvé. Les éléments cosmiques tels que l'atmosphère et le ciel participent aussi à cette représentation métaphorique de l'épuisement : « le ciel se couvrait de cendre » (p. 57) transforme l'espace en une surface assombrie et menaçante. La « cendre » renvoie clairement à l'achèvement du processus de destruction. La perception d'un monde où tous les éléments naturels semblent affectés est établie avec forces détails.

Les métaphores, dans leur ensemble, présentent une représentation saisissante d'un monde en perpétuelle dégradation. Elles mettent en lumière la fragilité de la nature, l'épuisement du milieu urbain et l'hostilité des conditions climatiques reflétant ainsi un

environnement en déséquilibre et un écosystème incapable de retrouver son équilibre d'antan. La comparaison participe également à la démonstration de cette dégradation de la nature par les actions humaines. La comparaison est une figure de sens qui consiste : « A envisager ensemble (deux ou plusieurs objets de pensée pour en chercher les différences ou les ressemblances » (Molinié, 1986, p.74). En d'autres termes, elle établit une connexion entre deux éléments en soulignant leurs ressemblances ou leurs divergences à l'aide d'un instrument de comparaison. Elle permet de produire une image plus forte et plus accessible en rapprochant deux réalités de manière explicite.

Les comparaisons servent dans *Latérite* à intensifier les impressions et les sentiments suscités par le récit. Elles ont pour rôle de rendre plus visible les signes de la détérioration de la nature et de l'environnement urbain. La comparaison rend cette dégradation saisissable par des images claires qui amplifient les effets à réception. La chaleur est d'abord personnifiée et présentée comme une force agissante : « La chaleur paralysait les hommes comme si rien ne devait reprendre vie » (p.7). Cette comparaison souligne un climat extrême, hostile dont l'impact va au-delà de la perception physique : « rien ne devait renaître » (p.7). Le texte évoque l'image d'un monde stérile, incapable de donner vie. La chaleur ne se contente plus d'être un phénomène naturel, elle se transforme en force dévastatrice qui bloque le cycle naturel des choses. Cette immobilité reflète un trouble important qui met en lumière la vulnérabilité croissante de l'environnement. La comparaison touche aussi aux infrastructures en milieu urbain : « Les routes perforées ressemblaient à des blessures ouvertes » (p. 7). En assimilant la ville à un corps meurtri, le texte met en évidence l'ampleur de la dégradation. Les « routes perforées » ne se résument pas à des infrastructures dégradées ; elles sont vues comme des « plaies », ce qui évoque une souffrance et une douleur intenses. L'image témoigne de la gravité de la dégradation de l'environnement urbain qui porte en lui les empreintes des dégâts causés par le passage du temps ou par les actions humaines. Ces différentes comparaisons soulignent les affres du temps, du climat et de l'action humaine sur la nature et sur le paysage urbain. Elles démontrent un paysage où tout semble touché ; les êtres, les espaces, les infrastructures. En rapprochant les éléments naturels et urbains des images du corps humain en putréfaction, le texte accentue la gravité du mal qui les affecte et peint le tableau d'un environnement en constante détérioration. Par le canal des figures microstructurales, Véronique Tadjó expose une nature et un environnement fragiles, épuisés et transformés au fil du temps à cause de la pollution et de l'urbanisation croissante.

Ces procédés stylistiques aident à comprendre comment le paysage et l'harmonie du vivant se dégradent progressivement. Elles présentent des scènes où chaque élément porte les stigmates de l'érosion et du délaissement. La nature est perçue comme une entité souffrante, victime des mauvais traitements infligés par les hommes et leur mode de vie. Ceux-ci sont incapables de préserver les ressources qui les entourent. Leur univers est désorganisé, les repères naturels disparaissent progressivement, et les éléments qui étaient autrefois vivants montrent maintenant les signes d'une souffrance persistante mieux d'une agonie certaine. Les dégâts causés à la nature deviennent ainsi une représentation puissante de la situation alarmante de l'environnement marquée par la destruction progressive de ses ressources vitales.

3. Ecosystème africain et spiritualité dans *Latérite* de Véronique Tadjó

Dans l'œuvre poétique *Latérite* de Véronique Tadjó, une vision écospirituelle est amplement développée. En effet, le titre de l'œuvre, *Latérite*, désigne une terre rouge très répandue en Afrique. Elle dépasse sa simple dénotation pour évoquer un lien intime entre l'homme et son environnement, un attachement profond qui s'inscrit dans l'histoire et dans la mémoire collective de l'Afrique. Cette terre n'est pas une simple surface ; elle devient un lieu où se croisent vie quotidienne, souffrance et résistance. Elle garde les traces des expériences

humaines comme si chaque grain de terre conservait en mémoire des luttes passées et l'héritage transmis par les ancêtres.

Dans cette œuvre, la nature se présente comme une force spirituelle, mystérieuse et sacrée qui entretient des relations intimes avec l'homme. En effet, Elle est décrite comme un monde rempli de forces invisibles qui interagissent sans cesse avec l'homme. Ainsi, la relation entre l'homme et l'environnement se déploie dans la matérialité textuelle comme un dialogue constant dans lequel le monde naturel devient un espace de transcendance chargé de vie et de mémoire. Elle arbore les attributs d'un témoin des actions humaines et se présente comme garant des sociétés et des cultures qu'elle abrite. En témoigne le syntagme : « Nos rires moissonnés dans l'été de la ville » (p. 38) qui indique les aptitudes de l'espace citadin, tel un être humain, à conserver des souvenirs, des joies passées et des monceaux de vie. La ville devient une mémoire silencieuse et conservatrice de l'existence humaine. Elle participe inéluctablement au rythme et à l'harmonie de la vie des hommes. D'où la célébration des paysages agricoles par la poétesse : « La beauté des champs gorgés de soleil et de pluie » (p. 78). Ces expressions idiomatiques soulignent l'importance des cycles naturels et leur lien profond avec la vie humaine qui rappellent que le bien-être des hommes est intimement associé à la fertilité de la terre et à sa régénérescence. C'est pourquoi, Véronique Tadjo attire l'attention des uns et des autres sur les déséquilibres provoqués par l'action humaine : « Quel fardeau portez-vous / ce monde immonde / plus lourd que la ville qui meurt de ses plaies ? » (p. 24). La ville et la terre apparaissent écrasées par l'urbanisation et la violence des constructions. La terre « frigide » et les « tonnes de béton et d'asphalte fumant » illustrent une nature exploitée, dominée par les actions destructrices de l'homme. Toutefois, au-delà de la dénonciation, le langage poétique ouvre à l'espérance et à la reconstruction comme le suggèrent les vers suivants : « Nous bâtissons pour lui / des fermes claires / et des maisons en dur » (p.22) et « Il faut savoir bâtir sur les ruines des cités / savoir tracer les chemins de liberté » (p. 22). Ces syntagmes constituent une exhortation à l'endroit des hommes pour un engagement responsable capable de restaurer le lien entre l'homme et son milieu. *Latérite* illustre l'interdépendance entre l'homme et son milieu naturel. Les actions humaines s'inscrivent toujours dans un environnement vivant et porteur de sens. La relation entre l'homme et la terre se révèle à travers des images puissantes liées aux champs qui incarnent à la fois le travail humain et la continuité des cycles naturels. Les champs « défrichés aux lourdes promesses de récolte » (p.45) traduisent l'investissement de l'homme, sa patience et sa foi dans les cycles de production. Ils symbolisent l'espoir et le lien intime entre l'effort humain et la fertilité de la terre. À l'inverse, les « champs en jachère » (p.63) rappellent que la nature impose également ses propres rythmes et contraintes, invitant à des périodes de repos indispensables pour régénérer le sol et maintenir l'équilibre écologique. Cette alternance entre exploitation et repos incarne une sagesse ancienne. L'homme ne domine pas la terre, il apprend à coexister, à cohabiter avec elle, à observer ses cycles et à s'y adapter avec humilité. Chaque détail de cette relation porte une valeur symbolique. L'image du « grain de sable dans la machine à faire le temps » (p.37) montre la fragilité de l'existence humaine face à l'écoulement du temps et rappelle la petitesse de l'individu dans un ensemble plus vaste où chaque action s'inscrit dans une continuité globale. La nature devient alors un cadre de mesure et un guide moral. Elle enseigne l'humilité, la persévérance et le respect des cycles de la vie. Le rapport à la terre dépasse ainsi sa dimension réelle et matérielle. La pratique écopoéticienne dans *Latérite* se transforme en leçon existentielle et éthique dans laquelle le respect des cycles naturels permet à l'homme de trouver son équilibre, sa place et son épanouissement dans ce monde. Chaque geste, chaque attente, chaque observation devient une manière d'apprendre de la terre et d'être attentif à ses diktats. La nature se présente comme un partenaire, un guide. Elle reflète les tensions sociales et les vicissitudes des rapports entre l'homme et son environnement : « Raconte-moi la parole du griot / qui chante l'Afrique des temps

immémoriaux » (p. 30). La mémoire collective s'enracine dans les paysages et les éléments naturels. « Les savanes », les « chemins de midi » (p. 17) et les flûtes du Poro (p. 92) deviennent des courroies de transmission où le passé et le présent se rencontrent pour nourrir l'identité culturelle africaine. La nature se transforme en vecteur de continuité et d'apprentissage. Elle instruit les générations à venir sur les valeurs traditionnelles africaines. Cette relation dépasse la sphère matérielle pour atteindre une dimension spirituelle et initiatique. Elle se perçoit dans l'invitation : « Rejoins-moi où les génies font la ronde » (p. 27) et dans l'injonction : « Va au-devant du temps et fais-lui tes adieux » (p. 93). La nature devient un lieu de culte, de médiation et d'échange reliant l'humain à des forces invisibles et guidant sa réflexion sur sa place dans le monde. Elle invite l'homme à une quête intérieure dans laquelle l'expérience humaine se déploie dans un dialogue fructueux avec des forces supérieures et des éléments naturels : « Il y a longtemps que ton odeur possède tous mes sens » (p. 41) ou « Toi l'homme buffle / toi l'homme songe / aux attaches de fer... / je retombe sur mes pieds quand ton ombre n'est pas loin » (p. 43). Les mots composés ou les différentes expansions du nom indiquent une parfaite fusion entre l'homme et la nature. Les relations entre les hommes, la nature et ses différentes composantes deviennent un espace de reconnaissance, d'amour et de reconstruction personnelle relevant la force de la poésie à articuler engagement, mémoire et identité. En effet, la mise en relief de la relation entre l'homme et l'environnement dans *Latérite* révèle une écopoétique où humains et nature s'influencent mutuellement. Elle dévoile la dimension transcendante de la nature et la communion qu'elle instaure avec les vivants : « Tu es esprit du masque / célébrant / les initiés » (p. 13). La nature est présentée comme une force spirituelle et surtout comme *l'alter ego* des vivants.

La symbiose du monde visible et du monde invisible est saisissable à travers des mots notionnels tels que « masque » ; « initié » qui expriment clairement une interconnexion des différentes entités. Les syntagmes « sorciers occultes / et sacrifices rituels » (p. 82) et « la nuit noire profonde » (p. 83) renforcent, par redondance, l'idée d'un univers mystérieux où cohabitent des forces visibles et métaphysiques : « Rejoins-moi / où les génies / font la ronde » (p. 27), « il faut t'allier / aux dieux » (p. 93). L'invitation révèle que la nature est perçue comme un espace où l'humain peut entrer en contact avec des forces supérieures. La relation de l'homme à la nature prend alors la forme d'un acte sacré, mystique où celle-ci se manifeste comme un lieu de recueillement et d'apaisement psychologique : « il avait la tête renversée et les yeux braqués sur l'arbre / il criait aux fruits juteux des mots inaudibles » (p. 9). L'arbre est présenté comme un intermédiaire entre le monde terrestre et le monde métaphysique et la posture du locuteur augure une attitude d'adoration ou de prière. Cette spiritualité entre la nature et l'homme se traduit par la grande appréciation que le locuteur témoigne à la nature : « Tu es ma muse aux trois sourires / d'acacias d'hibiscus / et de ylang-ylang » (p. 40). Les envolées lyriques augurent de l'admiration, de la contemplation que le locuteur voue aux plantes qui deviennent une source d'inspiration et d'élévation. La valeur symbolique de la nature prend tout son sens lorsqu'elle est présentée comme source de vitalité, d'abondance d'équilibre : « la beauté des champs / gorgés de soleil et de pluie » (p. 78), « les calebasses seront pleines de mil et de maïs frais » (p. 50). La nature se présente comme une présence invisible mais active, capable de diriger, d'inspirer et d'établir une relation étroite avec l'homme. De cette façon, l'espace naturel devient un espace d'initiation, de dialogue avec l'invisible.

Dans le corpus, chaque élément de l'écosystème africain acquiert une importance qui dépasse son existence matérielle en arborant une forte valeur culturelle et spirituelle. La nature y est présentée comme le reflet de l'âme africaine, un lieu chargé de mémoire et d'émotions, où se croisent traditions anciennes, croyances ancestrales et récits collectifs. Ce regard porté sur la nature fait de celle-ci un personnage central, vivant et porteur d'une identité à la fois

individuelle et collective. L'œuvre invite à reconnaître l'interdépendance entre l'homme et son environnement, en soulignant la richesse et l'aspect spirituel de l'écosystème africain dans la construction d'une mémoire et d'une culture spécifiques. En effet, l'évocation des « hauts bois sacrés » (p.59) accroît la charge sémantique d'un paysage chargé de sens. Ces bois ne sont pas décrits comme des espaces naturels ordinaires. Ils appartiennent à une dimension spirituelle qui dépasse le visible. Dans plusieurs cultures africaines, les bois sacrés sont des lieux protégés souvent interdits à ceux qui ne font pas partie des cercles initiatiques. Ils accueillent des rituels, des cérémonies de passage, et des moments où l'on entre en contact avec les ancêtres et les dieux. L'indication de ces lieux dans le texte insufflé une dimension mystique et animiste de la nature qui n'est pas à séparer de la spiritualité africaine. La nature est un lieu où les vivants dialoguent avec l'invisible. Ces espaces témoignent d'une continuité entre le monde matériel et le monde spirituel révélant que la nature participe à la formation, à l'initiation des hommes vers la transcendance. En associant la latérite à ces bois sacrés, le texte installe une vision d'ensemble où la terre, la forêt et les traditions forment un même système de sens. L'écosystème au-delà de sa réalité biologique devient ici un réservoir de mémoire, un espace porteur de forces symboliques et culturelles. La nature apparaît ainsi comme un acteur à part entière, capable de conserver, de transmettre et d'enseigner. Cette approche amplifie l'idée que le rapport à l'environnement, chez Tadjó, repose sur une connaissance profonde des lieux dans lesquels chaque élément naturel possède une signification culturelle et identitaire qui dépasse largement son existence physique. Ainsi, le langage poétique utilisé donne également à la faune une portée symbolique : « Pas de chant sans Touraco » (p.17) et « Apprendre à nouveau le chant d'un Calao » (p.78). La nomination des oiseaux tels que « Touraco » et « Calao » n'est pas fortuite. Ils représentent une dimension essentielle de la culture et de l'identité africaine. Le Touraco et le Calao sont dans la cosmogonie africaine des oiseaux souvent associés au sacré et à la présence des ancêtres. Ils sont censés établir la connexion entre le monde des vivants et celui des morts. Ils sont des symboles de la protection, de la fertilité et de la sagesse. Leur présence dans le texte souligne que la nature possède une voix propre, une voix qu'il faut reconnaître et préserver. Le chant des oiseaux entre en écho avec la parole humaine. Il rappelle la tradition orale, les récits transmis de génération en génération, et cette manière de garder vivante la mémoire collective. En évoquant l'idée « d'apprendre à nouveau » ce chant, la poétesse insiste sur l'impérieuse nécessité de recourir aux sources et aux savoirs ancestraux qui tendent à se déperdre. Les oiseaux deviennent alors les détenteurs d'une connaissance oubliée, celle qui relie l'homme à la terre, aux ancêtres et aux forces invisibles. Ils apparaissent comme des messagers. Leur chant vient d'un monde invisible qui continue de s'adresser à ceux qui restent attentifs et respectueux de la nature. Cette dimension renforce le rôle spirituel de la nature ; elle n'est pas silencieuse, elle parle, elle alerte, elle enseigne. Elle offre une forme de sagesse qui traverse le temps et qui accompagne les êtres humains dans leur rapport au monde. Ainsi, la nature devient un langage codé à l'endroit des initiés. Elle transmet des vérités fondées sur l'écoute, la sensibilité et la mémoire. Elle invite à renouer avec un équilibre ancien, spirituel et culturel que le texte met en valeur à travers la symbolique des oiseaux. Les références aux instruments de musique traditionnels actualisent cette idée d'harmonie entre l'homme et son environnement. Les expressions « Les balafons venaient à peine de s'arrêter » (p.32) et « Tu es tam-tam puisant balayant la savane » (p.37) montrent que la musique n'est plus une simple pratique culturelle ; elle est intimement liée à la terre. Les balafons et les tam-tams semblent surgir du paysage lui-même comme si les sons naissaient de la matière du sol, des arbres et de l'air. Le tam-tam évoque la fête, la danse. Ces éléments représentent aussi le rythme profond de la communauté africaine.

Ces référents culturels de l'Afrique, tam-tam, balafon, portent la mémoire et l'identité collective. Ils présentent les histoires vécues et les moments essentiels de la vie africaine. La savane balayée par cette vibration sonore, la musique traverse l'espace et la relie aux hommes.

Les instruments de musique, la faune et la flore sont des indices consubstantiels à la vie des africains. La nature devient une force qui unit les êtres humains, les africains, aux forces spirituelles. Dans cette perspective, la nature elle-même devient musique. Le vent, les feuillages, la terre ou les pas qui frappent le sol participent à l'expression de cette symbiose. Chaque élément du monde naturel possède une sonorité propre et cette diversité crée une harmonie qui reflète l'équilibre entre l'homme, la culture et l'environnement. La musique traditionnelle apparaît ainsi comme un langage commun, un point de rencontre entre les êtres humains et la terre qui les porte. Tadjó invite à (re)considérer la nature comme un lieu d'apprentissage. À travers la figure du griot, emblème de la tradition orale, elle fait émerger une mémoire collective ancrée dans les paysages africains. Les syntagmes « Raconte-moi la parole du griot qui chante l'Afrique » (p.30) ; « Il dit le griot à la langue pendante vous irez plus loin encore dans la forêt blanche » (p.31). Ces expressions montrent que la transmission du savoir s'enracine dans l'environnement. Les connaissances qui circulent à travers les voix humaines sont inspirées par les éléments cosmiques et les forces supranaturelles tels les arbres, les reliefs et la parole du griot qui portent l'histoire du continent. Le griot dialogue avec la nature, la parole humaine s'y entrelace et s'enrichit de son souffle. La forêt, décrite comme « blanche », se transforme en espace initiatique, lieu de passage et d'initiation où l'on accède au sens des choses cachées. Cette présence entre voix humaine et voix métaphysiques souligne que la connaissance et l'harmonie terrestre ne peuvent se construire en dehors du monde naturel. Certains symboles tels que le « tisserand », « le kita », « le poro » sont des marqueurs d'identités culturelles : « l'ouvrage du Tisserand, le Kita aux couleurs chatoyantes » (p.45) ou « la flûte qu'on entend vient tout droit du Poro » (p.92). Ces indices renvoient à l'espace ouest-africain et particulièrement la Côte d'Ivoire. Ils mettent en lumière l'importance de la tradition et du savoir-faire transmis de génération en génération. Le Kita, par ses couleurs et sa réalisation, révèle l'artisanat africain et la richesse des connaissances ancestrales qui sous-tendent la créativité et l'identité culturelle de ces peuples. La flûte issue du Poro renvoie à l'univers des sociétés initiatiques notamment des sénoufos du Nord de la Côte d'Ivoire où l'apprentissage n'est pas seulement limité au savoir occidental mais profondément lié aux rites africains et aux pratiques ancestrales qui induisent une transformation personnelle. Ces références montrent que la nature est un espace, actif, de transmission et d'initiation. Chaque élément naturel ou référent culturel qu'il s'agisse d'un instrument ou d'un objet artisanal participe à l'éducation des peuples africains, à la perpétuation des traditions et à l'ancrage d'une mémoire collective, historique. La terre, la musique et l'artisanat se rejoignent pour constituer un réseau de savoirs et de symboles qui forment l'écosystème africain décrit comme un lieu vivant où l'histoire, la culture et la nature dialoguent de manière intime et continue.

La nature devient sacrée à travers les figures microstructurales qui, au-delà de la littérarité qu'elles confèrent au texte, participent inéluctablement à la construction de sa signification. Ces procédés stylistiques démontrent que la littérarité rime avec discours référentiel. Le langage figuré dévoile la double représentation de la nature. D'une part, victime des actions humaines et en proie à la dégradation et d'autre part, une nature habitée par une force spirituelle qui se déploie comme lieu de recueillement et d'élévation. Cette double représentation de la nature révèle une tension constante entre fragilité et résistance. Tadjó présente un paysage blessé qui demeure toutefois un refuge. C'est donc une sensibilisation sur la préservation de l'environnement et sur les changements de comportement afin de limiter au mieux la détérioration de la nature qui est considérée comme un allié du vivant. Il faut donc impérativement freiner son épuisement. La pratique écopoéticienne ne se contente pas de rendre compte du monde tel qu'il est ; elle propose une vision nouvelle qui tend à valoriser aussi bien la qualité du langage littéraire que le discours référentiel et social. L'approche écopoétique invite à repenser notre manière de vivre avec la nature. La littérature devient alors non seulement un moyen de compréhension et un outil puissant de réflexion sur les

préoccupations environnementales et écologiques. L'écopoétique se présente ainsi comme une pratique de transformation, une invitation à cohabiter avec le monde naturel dans une logique de solidarité et de respect mutuel. La nature devient un témoin immémorial des sociétés, médiatrice entre les vivants et les morts. Elle se veut guide spirituel des hommes et garant de leur héritage culturel. Les figures de style et les images mobilisées dévoilent l'intérêt que l'écriture poétique de Véronique Tadjó porte à la relation entre l'homme et son environnement, entre le vivant et le non-vivant. La nature acquiert une dimension sacrée et mystique. Elle devient un espace de dialogue, de réflexion et de résilience.

Conclusion

Véronique Tadjó, à travers son œuvre *Latérite*, révèle la richesse et la complexité de l'écosystème africain en lui attribuant une valeur culturelle, spirituelle et mémorielle. La nature occupe une place centrale dans la cosmogonie africaine. Elle devient un interlocuteur actif qui parle, enseigne, rappelle les traditions et relie une génération à une autre. Chaque élément, qu'il s'agisse des arbres, des champs, des oiseaux ou des instruments traditionnels, participe à l'histoire collective et à la transmission des savoirs. Tadjó montre que l'homme africain ne peut se réaliser en dehors de son environnement.

La préservation de la nature est indissociable à la mémoire, de l'identité et de la continuité culturelle. *Latérite* apparaît ainsi comme un appel à reconnaître la nature comme un héritage vivant porteur de sens et indispensable à la construction de l'identité africaine. Elle se présente aussi comme un espace de résistance et de résilience face aux transformations et aux violences du monde actuel. La pratique écopoéticienne qui se déploie à travers des référents culturels africains et la toponymie apparaît comme un puissant vecteur d'identité culturelle et de mémoire historique. Elle donne voix aux lieux marqués par la violence et par la souffrance tout en ouvrant des perspectives de réconciliation et de renaissance. Elle transforme les villes, les quartiers et les territoires en témoins actifs de l'histoire et en instruments de réflexion éthique sur la responsabilité humaine et sur la conscience écologique.

Chez Tadjó, la représentation de l'écosystème africain révèle une nature vivante, chargée de significations culturelles, spirituelles et mémorielles où chaque élément participe à la transmission des savoirs, au maintien des traditions et à la construction d'une identité collective profondément enracinée dans le terroir. L'écriture poétique dépasse la description du monde naturel pour transformer l'environnement en un espace vivant, porteur de sens et d'histoire. Culture, mémoire et spiritualité s'y entrelacent. Ce qui donne naissance à une écopoétique engagée dans laquelle la nature devient un acteur de l'histoire, un réceptacle des souffrances et des espoirs humains. *Latérite* crée ainsi un dialogue constant entre territoire et mémoire, souffrance et résilience, passé et futur. L'analyse proposée atteste de la validité et de la pertinence de l'écopoétique en tant que science empirique qui révèle l'œuvre littéraire comme produit social. Le texte poétique de Véronique Tadjó traduit son engagement socio-politique et surtout la volonté de contribuer à la valorisation de l'héritage culturel africain. La poétesse invite à réfléchir sur les liens entre l'homme africain et son environnement tout en fournissant une lecture éthique, spirituelle et esthétique de la relation entre les peuples et leurs terres.

Références bibliographiques

- Aristote. (1938). *Poétique*, Trad. De Jules Barthélemy-Saint-Hilaire. Ladrance.
- Buekens, S. (2017). L'écopoétique : une nouvelle approche de la littérature française, *Elfe XX-XI*, (14), <https://doi.org/10.4000/elfe.1299>, pp.1-12.
- Collot, M. (2022). Romantisme et écopoétique », *Electronique De Littérature Française*, 16(1), <https://doi.org/10.51777/relief12337>, p. 9-19.
- Deschamps, C. (2015). Pierre Schoentjes, Ce qui a lieu. Essai d'écopoétique, *Wildproject*, coll.

- « *Tête nue* (13), <https://doi.org/10.4000/essais.492>, pp.155-159.
- Garnier, X. (2023). *Écopoétiques africaines : une expérience décoloniale des lieux*. Karthala.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Minuit.
- Jarrety, M. (2001). *Lexique des termes littéraires*. Librairie Générale de France.
- Molinié, G. (1986). *Éléments de stylistique française*. Presses Universitaires de France.
- Tadjó, V. (1997). *Latérite*. Hatier.
- Todorov, T. & Ducrot, O. (1974). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil.



Problemática del impacto del tipo de la conversación y de la transferencia pragmática en el intercambio de los Cameruneses en español: el caso de la conversación coloquial informal en el foro WhatsApp PEA²

Problematic of the impact of the type of conversation and pragmatic transfer on the interchange of Cameroonians in Spanish: the case of informal colloquial conversation in the whatsapp PEA²'s group

DÉVÉLÉMÉ

Université de Maroua, Cameroun

Email: aimdeveleme@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0005-5439-9074>

Resumen: Conversaciones en lenguas extranjeras presentan contrastes entre lengua y cultura. En cambio, estas dos entidades son como cara y cruz de una moneda o la relación entre cuerpo y alma. Este estudio realizado basándose en los intercambios entre los profesores y estudiantes cameruneses que tienen el español como Lengua Extranjera y única lengua de comunicación del grupo (WhatsApp PEA²) permitió desgraciadamente determinar un trecho entre lengua y cultura. Las razones de las disparidades las encontramos en la naturaleza de la conversación. Es decir, dado que la mayoría de los miembros son cameruneses, es obvio que la traducción literal de un concepto camerunés (culturema) no constituirá ninguna barrera en la comunicación entre ellos. Sin embargo, en el grupo, no están solo los cameruneses. Además, e inconscientemente, esta manera de actuar conduce a la separación de la lengua y de la cultura. Esta reflexión que se ubica en el marco teórico de la pragmática intercultural utiliza como método de investigación la captura de pantalla, lo que ha permitido observar que la lengua y la cultura de origen del hablante priman sobre la lengua hablada o escrita (Lengua Extranjera) en el grupo. Es mediante esta observación que hemos visto necesario no pedir a los cameruneses asimilarse a los españoles, lo que no sería tampoco el desarrollo de la competencia intercultural, sino llamar su atención sobre el alma de una lengua que se encuentra en su cultura y poder utilizarla adecuadamente en función del contexto.

Palabras clave: Culturema, Conversación coloquial informal, Lengua Extranjera, PEA², Traducción literal..

Résumé: Des conversations en Langue Étrangère présentent des contrastes entre la langue et la culture. Et pourtant, ces deux entités sont comme les deux faces d'une pièce de la monnaie ou la relation entre le corps et l'âme. Cette étude menée grâce aux échanges des enseignants et étudiants camerounais ayant l'espagnol comme langue étrangère et l'unique langue de communication du groupe (WhatsApp PEA²) a permis malheureusement de déterminer une césure entre la langue et la culture. Les raisons de cette faille nous les avons trouvées dans la nature de la conversation. C'est-à-dire, comme la majeure partie des membres sont des camerounais, il est une évidence que la traduction littérale d'un concept camerounais (cultureme) ne constituera aucune barrière dans la communication entre eux. Seulement, il n'y a pas que les camerounais dans le groupe. Bien plus et de façon inconsciente, cette manière de faire, aboutit à la séparation d'entre la langue et la culture. Cette réflexion qui s'inscrit dans le cadre théorique de la pragmatique interculturelle, et à l'aide des captures d'écran comme méthode nous a permis de constater que la langue et la culture d'origine priment sur la langue parlée ou écrite (langue étrangère). C'est fort de ce constat que nous avons jugé utile pas de demander aux camerounais de s'assimiler aux espagnols, ce qui ne serait non plus le développement de la compétence interculturelle, mais d'attirer leur attention sur l'âme d'une langue qui est sa culture et d'être capable de s'en servir adéquatement selon le contexte.

Mots-clé : Culturèmes, Conversation colloquiale informelle, PEA² Cameroun, Traduction littérale.

Abstract: Conversation in a foreign language present contrasts between language and culture. And yet, these two entities are like two sides of a coin or the relationship between body and soul. This study, conducted through exchanges among Cameroonians teachers and students who have Spanish as a foreign language and the only

language of communication in the group (WhatsApp PEA²), unfortunately made it possible to determine a divide between language and culture. We found the reasons for this detachment in the nature of the conversation. That is to say, since the majority of the members are Cameroonians, it is obvious that the literal translation of a Cameroonian concept (cultural speech's act) would not constitute any barrier in communication among them. However, there are not only Cameroonians in the group. Even more, and unconsciously, this way is part of the separation between language and culture. This reflection, which is part of the theoretical framework of intercultural pragmatics, and using screenshots as a method, allowed us to observe that the language and culture of origin take precedence over the spoken or written language (foreign language) in the group. It is based on this observation that we considered it useful not to ask Cameroonians to assimilate to the Spanish, which would not be the development of intercultural competence, but, to draw their attention to the soul of a language which is its culture and to be able to serve appropriately according to the context.

Keywords: cultural speech's act, informal colloquial conversation, foreign language, PEA², literal translation.

Introducción

El fallo entre lo que se dice y cómo se debe decir culturalmente en una comunidad de habla específica o era geográfica determinada es obvio en una conversación coloquial informal. En efecto, cuando el instrumento de comunicación es una Lengua Extranjera, es opinable que la lengua tiene dos contenidos: uno de tipo semántico y otro de tipo cultural (Ávila, 1992, p. 10-11); Pozzo, Soloviev, 2011, p.171). Esto es, cuando uno habla, la influencia de su cultura en general y de su lengua primaria en particular está ligada a las expresiones empleadas (Bausells Espin, 2013, p.15). Vuelve más complejo cuando es cuestión de traducir fenómenos o dichos culturalmente relevantes. Esto es, en las intervenciones de muchos cameruneses, se nota la traducción literal de algunos culturemas que les son propios en la lengua de Cervantes.

Asimismo, el problema abordado se refiere a la transferencia pragmática. Se inscribe en el marco teórico de la pragmática intercultural desde la perspectiva de Olza Moreno (2005, p.81). Como es sabido, no es suficiente entender el significado literal o dominar las ciencias de la lingüística interna (semántica, lexicología, morfología, gramática, etc.) para ser capaz de comunicar, sino adecuar otros parámetros extralingüísticos. Como ha sabido indicar Bausells, 2013, p. 31), el enfoque intercultural asegura las especificidades de una lengua indicada. Éstas se evidencian entre la cultura de origen y la cultura (lengua) meta. El objetivo del artículo no es sólo llamar la atención sobre la influencia de la cultura en el habla sino prosigue la aplicación de las especificidades socioculturales y pragmalingüísticas del español en la conversación cotidiana de los cameruneses hispanohablantes.

En consecuencia, en esta investigación resaltaremos los culturemas presentes en las intervenciones de los cameruneses y los analizaremos. Por supuesto, este artículo está muy lejos de proseguir la asimilación de un hablante no nativo a la cultura de una Lengua Extranjera de su estudio. Sino, se trata de mostrar las discrepancias culturales como factores de dificultad de desarrollo de la competencia comunicacional. En este sentido, la finalidad o meta de la investigación es contribuir en desarrollar la competencia intercultural resaltando los factores que lo dificultan. Desde esta lógica, sugerimos integrar en los programas de estudios los aspectos relacionados con los culturemas y buscar desarrollar en los aprendices la competencia intercultural a pesar de las serias dificultades que analizaremos a continuación.

Las hipótesis formuladas para orientar la investigación se relacionan con la separación de la lengua con la cultura, la característica de la conversación coloquial informal, el deseo de asimilación o apropiación de una Lengua Extranjera y la ausencia de equivalencia como factores de violación de los culturemas. Conviene subrayar que englobamos en el concepto de culturemas, todas estas palabras culturales propias a una comunidad de habla. Son expresiones o locuciones compartidas y dominadas por casi todos los miembros de la comunidad indicada. Por consiguiente, es oportuno preguntarse: ¿Cómo se traducen los culturemas cameruneses en

francés o lenguas maternas al español en las intervenciones de los miembros del grupo PEA² en la plataforma WhatsApp? Para contestar a esta problemática, abordaremos sucesivamente los puntos siguientes: influencia de la conversación coloquial informal en los actos de habla con culturemas y oportunidad a la transferencia pragmática; presentación del corpus, de la colecta de los datos y del anonimato de los participantes; resultados y discusión.

1. Influencia de la conversación coloquial informal en los actos de habla con culturemas y oportunidad a la transferencia pragmática

Las conversaciones se distinguen gracias a varias especificidades tales como el tipo de los participantes, la finalidad de la conversación, el espacio y tiempo de desarrollo etc. De la opinión de Aguado Terrón (2004, p. 144) las conversaciones se distinguen según los criterios siguientes: formalidad/informalidad de la relación comunicativa, frecuencia, número de comunicadores implicados, grado de retroacción, naturaleza de los canales (naturales/artificiales), configuración de la audiencia (reunida/dispersa), número de canales, distancia física de los interlocutores. A estas características se puede sumar estas otras: la finalidad (externa o interna), la motivación (fortuita o interesada), el eje gradual (horizontal o vertical), la función puramente fática (los saludos), o la función precisa (aconsejar, consolar, convencer, seducir, informar, consultar o enseñar etc.) y por fin el formato. Este último puede ser formal (ceremonial) o coloquial (familiar). Kerbrat-Orecchioni (1998, p.114)¹ se basa en varios autores para caracterizar la conversación coloquial como sigue:

Caractère « familial » (ou « non formel »), spontané, improvisé, et décontracté (il s'agit d'un « casual talk in everyday settings » -Goodwin 1981 :2) : la conversation s'oppose aux autres formes d'interactions en ce qu'aucune de ses composantes n'est fixée à l'avance [...] thème traités (également variables, et prêtant à « dérive » : une conversation se fait « à bâtons rompus »), durée de l'échange et des différentes répliques qui la composent, alternance des tours de parole : tout cela se détermine au coup par coup, de façon « libre » ou du moins, « minimalement contrainte » [...] Caractère « gratuit » et « non finalisé » : la conversation est « coupée de tout but instrumental » (Goffman), elle n'a pas de « but avoué autre que celui de converser » (André-Larouchebouvry 1984a :18), c'est-à-dire qu'elle comporte en elle-même sa propre finalité.

De este modo, para decir que una conversación es coloquial o no, se deben averiguar los datos relativos a la relación social o funcional de igualdad, la relación vivencial de proximidad (saberes, experiencias y contextos compartidos), la relación de cotidianidad de los participantes (marco interaccional familiar con el marco espacial en el que se sitúa la interacción), la temática (no) especializada, tono (in)formal y fin interpersonal o distinta y con o sin una planificación del discurso, (Fernández Moreno, 1998, p. 163-164; Briz Gómez, 1998, p. 41; Albelda Marco, 2004, p. 110). En el mismo hilo, las coloquiales informales son las que la relación social o funcional es de igualdad, la relación vivencial es de proximidad con saberes, experiencias y contextos compartidos, la relación de cotidianidad de los participantes es de marco interaccional familiar con el marco espacial en el que se sitúa la interacción, la

¹ Carácter familiar o no formal, espontáneo, improvisado y relajado. Se trata del habla no predeterminada en cualquier aspecto (Goodwin 1981 p.2). la conversación se distingue de las demás formas de interacciones por lo que ninguno de sus componentes está prefijado. Los temas abordados son también variados y propensos a la digresión. La conversación se desarrolla a trompicones, la duración del intercambio, las diferentes intervenciones que la componen y la alternancia del turno de habla se determinan caso por caso de forma libre o al menos con obligaciones mínimas (...) tiene un carácter “fortuito”, “no acabado” “sin finalidad”(Goffman). No tiene ningún propósito avanzado fuera “del hecho de conversar” (André Larouchebouvry, 1984^a p.18). Esto es, contiene inherentemente su propia finalidad (1998 p.114).

temática no es especializada, el tono es informal y el fin es interpersonal sin una planificación del discurso.

Según opinamos, la conversación es el ámbito en el que se debe averiguar la capacidad o habilidad lingüística y los casos de transferencia pragmática. En principio, la competencia intercultural necesita, como viene precisado en Tove Mignot (2015, p. 12) con enfoque sobre Byram y otros (2002, p. 12), acertar habilidades durante los actos de habla, tener saberes, capacidades y determinar las perspectivas en una interacción determinada. La competencia intercultural cuya violación propicia casos de transferencia pragmática viene definida en muchos autores como la influencia de la lengua y cultura primaria de un hablante sobre la producción y comprensión de una Lengua Extranjera (Bausells 2013 p. 19). En nuestro caso se trata del impacto de los culturemas cameruneses presentes en los actos comunicativos enunciados en español.

En otros términos, se trata del proceso en que consiste al querer decir algo en español, el hablante lo piensa y lo construye en el francés o en su lengua materna; luego, intenta calcarlo en palabras de la lengua española con los elementos culturales cameruneses. Uno de los mecanismos de su articulación es la traducción literal de la lengua francesa al español. Consiguientemente, las palabras empleadas, sin almas, son españolas; pero el alma se encuentra en los culturemas cameruneses sin lengua camerunesa. Es necesario subrayar que el francés es una lengua camerunesa ya que es la lengua oficial del país. Al plano puramente lingüístico, la lengua francesa de Camerún tiene especificidades que incluso en la lista de las lenguas del Microsoft Word aparece como una variable.

En realidad, compartimos la opinión de los investigadores como Bausells (2013), que sostienen que hablar una Lengua Extranjera va ligado estrechamente con las convenciones culturales relacionadas. Por lo tanto, el hecho de separar los culturemas del código en el habla conduce ineluctablemente al caso de una transferencia pragmática. Esto es, hay transferencia pragmática una vez que el hablante está influenciado por la lengua primaria mientras usa una Lengua Extranjera. Asimismo, es necesario subrayar con Bausells (2013, p. 19) que, durante el proceso de enseñanza aprendizaje de una Lengua Extranjera, se debe aprender las convenciones culturales de la lengua estudiada.

2. Presentación del corpus, de la colecta de los datos y del anonimato de los participantes

PEA² es una sigla que significa Profesores de Español de Aquí y de Allá. Es un grupo internacional de hispanófilos creado por el camerunés Essome Lele, investigador y docente de ELE. Está presente en las redes sociales como WhatsApp y Facebook. La meta es la promoción de la cultura hispánica. La mayoría, casi la totalidad de los miembros son docentes cameruneses de ELE. La lengua de comunicación en vigor es el español. Como indica el pensador e iniciador de la plataforma, el grupo WhatsApp PEA² ambiciona representar y reunir a todos los docentes de ELE e hispanistas más allá de Camerún (Essome Lele 2022:230). Cada día, los miembros activos no faltan ingeniosidad para animar al grupo. Asimismo, además de ser una plataforma de intercambios de orden pedagógico o didáctico, PEA² organiza momentos lúdicos y debates sociopolíticos cuyo objetivo es charlar en la lengua de Cervantes. En el dominio de la estructura interna, el grupo WhatsApp PEA² es una asociación que funciona con una junta directiva, un estatuto y un reglamento interior.

La integración en el grupo WhatsApp PEA² es condicionada por el único hecho de ser hispanófilo. Los administradores incorporan a los deseosos bajo la petición de cualquier miembro. Los administradores se encargan de incorporar a los solicitantes. Por otro, tan sólo después de la incorporación uno de los administradores envía el manifiesto del reglamento interior del grupo para permitir al reciente echarse del reglamento del grupo. No se solicita ningún gasto particular, ni antes, ni después de la inscripción. El lazo entre los participantes

puede ser laboral, de familiaridad o de cualquiera. En efecto, el que desea introducir un nuevo miembro tiene que señalar la identidad del reciente miembro. Así, frecuentemente, asistimos a las presentaciones de los recientes bajo las fórmulas como “acabo de sumar al colega.... Él/ella es docente de ELE en tal instituto” o “acabo de añadir al grupo a.... Él/ella es docente de ELE en tal instituto”. De acuerdo con Essome Lele (2022:231) los participantes ora son amigos, colegas, compañeros, conocidos en el mundo real ora no se conocen. En la globalidad, es lógico pensar que la relación entre los miembros del grupo WhatsApp es mucho más del eje horizontal que otro. No obstante, de manera distinta, en correspondencia con las personalidades de los miembros, ciertos representan la jerarquía desde el plano profesional (Inspectores regionales y nacionales) o del dominio de la lengua (los nativos presentes en el grupo).

La colecta de los datos se ha hecho mediante las capturas de pantalla. El proceso ha seguido el interés de la investigación. Es decir, sólo las intervenciones correspondientes al análisis han sido capturadas. No han llamado nuestra atención ni una temática particular ni el momento preciso del desarrollo. En un primer momento hemos excluido incluso el nivel académico de los participantes. Considerar este punto como no pertinente al análisis ha sido debido al hecho de que uno de los criterios para integrar el grupo es ser docente o estudiante de ELE. No obstante, en algún momento, nos ha parecido necesario determinar el nivel de estudio de los participantes cuyas intervenciones han constituido nuestro corpus. El resultado mediante preguntas dirigidas a estos participantes ha permitido confirmar que el nivel académico mínimo es la licenciatura y el máximo es el doctorado.

En efecto, muchos participantes cuyas intervenciones han sido analizadas tienen el Máster en Español y no han posibilitado matricularse en el Doctorado por el único hecho de que la escuela doctoral está cerrada por el momento en el País y no tienen finanzas para poder matricularse en las universidades extranjeras. En principio su participación activa y animación cada día indica ya el deseo de dominar la lengua española y bien manejarla porque de vez en cuando hay correcciones y discusiones sobre las reglas gramáticas en el grupo. Se proponen documentos, referencias a las construcciones incorrectas. No abundan discusiones de tipo de culturema. Lo que suele tener lugar es enviar refranes en el grupo. Pero cuando un participante habla con su culturema esto no llama la atención de nadie.

En realidad, cabe subrayar que nuestro interés para la reflexión se acentuó con la declaración de un participante en que no se nota ninguna incorrección gramatical sino el hecho de traducir según el código suyo. He aquí lo que escribió: “los hombres africanos aman la carne fresca” (IN29DITL). Su declaración viene en el momento en que el grupo era dividido entre hablar del matrimonio homosexual o no a los aprendices. Era una discusión pedagógica acerca de la tipología de los matrimonios que enseñar a los aprendices del primer o del segundo ciclo en los colegios. La reacción de otro participante a su continuación “¿Y eso de carne fresca qué es?” (IN30DITD). En realidad, varios significados adicionales (implicaturas conversacionales) pueden destacarse de esta interrogación: la grosería del hablante, el comportamiento indebido en el medio profesional y la traducción literal de un concepto muy conocido en la jerga de los jóvenes. Es el último que nos interesa analizar. Así, si la oración es gramaticalmente correcta sin dificultad particular del sentido de las palabras que la componen pero encierra incomprensión, es que, el problema no es de orden gramatical, ni de orden lingüístico. Es en este sentido en que nos ha parecido importante destacar el impacto de los culturemas en la conversación.

Importa mencionar que son en principio conversaciones integrales cuyas temáticas son variadas, no preparadas de antemano, sin moderador. Son conversaciones, esencialmente, desprevenidas, no preconcebidas, imprevistas, desprogramadas, por parte de sus participantes. La alusión a la traducción literal y por ende a la manifestación de la violación de los culturemas de una Lengua Extranjera precisa es debida al hecho de no usar un diccionario para

tener o buscar lo adecuado o lo recomendado. Para averiguarlo, cabe sólo considerar la traducción de los culturemas presentes en los diferentes actos comunicativos. No obstante, considerando el interés del trabajo, analizaremos sólo las intervenciones de los participantes cuya reacción incorpora un culturema.

Con el objetivo de respetar la identidad y la privacidad de los participantes, vamos a aplicar los anonimatos siguientes: IN01DITM. Las secuencias de este anonimato son: IN para designar Intervención, 01 el orden de intervención en la clasificación de las capturas, D para la profesión de docente, I para Instituto y TM significa titular de Master. Si el docente es titular de licenciatura, la M será reemplazada por la L. o sea el anonimato volverá IN01DITL. Y si es titular de un Doctorado PhD, la última letra será reemplazada por la D así tendremos como código de anonimato de intervención de un doctorado IN01DITD. Por último, para el caso de un estudiante docente sustituto, lo codificaremos por: IN01EDSTL: IN para designar Intervención, 01 el orden de intervención en la clasificación de las capturas, EDS para especificar que es un estudiante y Docente Substituto Titular de Licenciatura. En cambio, si éste es titular de Master, reemplazaremos también la L por la M.

La dificultad con este trabajo es la fiabilidad de las informaciones dadas por los interrogados, sobre todo lo que se relaciona a su nivel de estudio. A la excepción de los que nosotros mismos conocemos de cara y de nivel académico, para algunos, no estamos ni más ni menos ciertos de lo que nos han indicado. En efecto, para obtener los datos personales hemos enviado primero un documento para rellenar en el grupo WhatsApp PEA². La reacción lenta de los participantes nos ha empujado a buscar otra posibilidad. Así, hemos elaborado un cuestionario en el google forms², luego, lo hemos compartido en el grupo WhatsApp. Ha sido cuestión de elegir entre las diferentes propuestas la información adecuada a su personalidad. No obstante, la reacción no era suficiente. Por eso, hemos decidido contactar individualmente mediante el mensaje a los que hemos retenido sus intervenciones sin tener sus identidades (nivel de estudio sobre todo). Consiguientemente, no sobra indicar que las respuestas dadas pueden resultar subjetivas.

3. Resultados

En los resultados de nuestra investigación, nos detendremos sobre dos vertientes: uno relacionado con los rasgos de la conversación coloquial informal y otro relativo a la violación de los culturemas hispánicos. Debemos insistir en que todos los enunciados vienen del grupo PEA². Por otro, conviene recordar que el objetivo no es recopilar todos los actos de habla relativos a las conversaciones coloquiales o los culturemas en el grupo, sino se trata únicamente de recoger algunos para explicar estos mecanismos.

3.1. Los coloquialismos en las intervenciones de los miembros del grupo PEA²

Varios procedimientos lingüísticos y no lingüísticos demuestran que las conversaciones analizadas son coloquiales informales. Por ejemplo, tenemos los casos de: alargamiento “Muy largo tiemmmmmmmmmmpooooooooooooooooo mi muy muy amiga de lujo” (IN50DITL); repetición o redundancia en muy “Saludos mi muy muy muy muy muy muy muy muy muy antiguo amigo de lujo” (IN37DITL); la interjección “Ikiiiiiiiiiii! La belleza de eso. El cumple es para vos. De todos modos, que aproveché al máximo posible este día” (IN04DITM), “Ashouèè” (IN31DITL), ““Ashouèè. Se trata de qué lengua aquí” (IN27EDSTM), “Okotoliwa” (IN34DITL, IN42DITM)); “wèèèèkè eso es lastima” (IN39DITL), “minalmiaaaaa” (IN20DITL), “maaffffdeyyyy” (IN19DITL), abreviaturas y afectivos “Gracias pa’a” (IN33DITL, “Holita a toditos” (IN01DITL), “Días, pa’a” (IN32DITL), “Sí pa’a Tito nuestro” (IN38DITL).

² El link del google forms es: https://docs.google.com/forms/d/1-A8VSQ_SjflZmlaU20b1-WA_STTjdlzT-TTVq51iZQ/preview

Los procedimientos lingüísticos más abundantes que los no lingüísticos mencionados arriba se refieren a varios casos distintos. Por ejemplo, hay los neologismos. A modo de ilustración, abundan en las expresiones de los miembros del grupo PEA² construcciones de tipo: “Feliz cumple el nguélismo”. La raíz Nguélo, el que celebraba sus cumpleaños ha permitido a (IN23EDSTM) crear la palabra nguélismo. Según precisa IN23EDSTM, es un compañero suyo y es así cómo se llamaban cuando eran juntos en la Universidad. Es la misma razón que ha dado “al bwembito” (IN43DITM). En efecto es el mismísimo “Nguélismo” ya mencionado que se refiere así a otro compañero suyo. Cabe señalar que esto es un deseo de apropiarse la lengua española. IN26EDSTM usa el sufijo “-ear” para formar el verbo con el nombre del entrenador del equipo nacional del fútbol de Camerún (Marc Brys): “Lo de canada no es para quien quiera. Hay que brisear (Marc Brys) primero y eso pasando por la servidumbre del estado). Es necesario subrayar el entrenador ha encontrado muchos desafíos e incomprensiones entre la asociación y el ministro de tutela. Ha habido conflicto a que Marc Brys ha vencido de ahí el concepto de “brisear”.

La desinencia -ismo es empleada en el neologismo con ciertos nombres para comunicar un culuturema que sin explicación resulta incomprensible. Es el caso de: “es ambiguo. Se asemeja al Shakirismo o al Brendaismo” (IN25EDSTM). Cabe explicar que, Shakiro y Brenda las raíces de estas palabras, son cameruneses que han mostrado una atracción para con una sexualidad homogénea. Representan pues los pioneros de la homosexualidad en Camerún. El “mapartismo” en la aserción “y desemboca al mapartismo” (IN40DITM) es otro neologismo que los cameruneses entre ellos entienden perfectamente bien. Es un culturema que se refiere a la repartición de los bienes nacionales como recompensa del militatismo político del individuo. En efecto, los cameruneses tienen la impresión según la cual, ciertos partidos políticos son creados no con la intención de ganar las elecciones y ejercer el poder; sino, perturbar los desafidores serios para obtener al final un cargo de responsabilidad (Ministro, Diputados, Senadores, Directores de sociedades públicas, etc.) como recompensa. También, esto contribuye en dar una figura de la vida democrática y de la inserción de los líderes de los partidos de oposición en el gobierno. Desgraciadamente, como lo perseguido son los bienes materiales, abundan, en la gestión, malversación, favoritismo, corrupción, etc. De fin al cabo, el servicio público se transforma en propiedad del individuo defensor de la doctrina del “Mapartismo”.

Lingüísticamente, el “mapartismo” es un hibridismo léxico derivado de “ma part” en francés que significa mi parte y el sufijo -ismo en español para señalar la ideología y marcar la lengua española. Los señales de la lengua española están en otras aserciones como: “Recompensar a los miembros del RDEPIECIDO” (IN13DITD). RDEPIECIDO en principio se refiere A RDPC, el partido al poder en Camerún. Corresponder el léxico a la pronunciación española y crear un neologismo es lo proseguido en este vocablo. Esto se nota también en “para formar a los docentes otstas” (IN03EDSTM). Hay un extranjerismo en el léxico con la palabra “viensonrestar” en el acto comunicativo: “Vionosrestar es una etapa en el proceso del matrimonio eeeeeee. No se compra el puerco sin saber su tamaño” (IN02DITL). En principio, es toda una oración que se ha aglutinado para tener una palabra. El significado de la oración “ven y permanezcamos” para traducir el amancebamiento. Luego, se ha adjuntado el sufijo verbal -ar para darle una conjugación. Esto equivaldría al proceso de hibridismo. En la misma perspectiva se ha creado la palabra “otstas”. Es decir, un hibridismo construido mediante una abreviatura compleja como raíz (OTS).

Conviene mencionar brevemente que el acortamiento “OTS “es en principio una oración “on a trop supporté” que significa “hemos aguantado demasiado” y representa un lema de huelga de los docentes de la enseñanza secundaria en Camerún desde el año 2021. Por otro, importa subrayar que el movimiento de reivindicaciones de la mejora de la situación salarial de los docentes sigue hasta este año 2025 bajo el mismísimo lema OTS. En realidad, abundan los

hibridismos en los actos comunicativos de los hablantes en el Grupo PEA². El proceso de formación de palabra el más usado es la afijación. Por ejemplo, se puede añadir otro: “ex capsayador de mi sheilita” (IN53DITM). La lengua base de estas construcciones léxicas son camerunesas como en “los jambofabricantes” (IN16DITL). Este caso se asimila a una palabra compuesta o palabra parasintética si lo dividimos en “jambo” o sea, “apuesta” y “fabrica” y el sufijo nominal “-ntes”. Así “fabrica” y “-ntes” son españolas.

Como otros procedimientos lingüísticos relativos al coloquialismo, hay el queísmo y dequeísmo. Por ejemplo, encontramos oraciones como “Tengo la certeza que el presente no tiene la info real” (IN14DITL). Hay queísmo en esta oración ya que el adyacente del núcleo nominal “la certeza” se ha convertido en oración subordinada sustantiva sin función sintáctica dentro de la oración. También, es una forma de queísmo la construcción “has acabado llorar”. En esta oración, el verbo al infinitivo funciona como el objeto directo mientras es un auxiliado del auxiliar acabar en la construcción perifrástica acabar de + auxiliado (verbo al infinitivo). También, se nota la confusión entre la pasiva refleja y la forma indefinida. Por ejemplo, la construcción que viene a continuación que en principio debería estar en pasiva refleja va en la forma indefinida: “allí queda chiquitas de sangre joven nooor”, (IN54DITL).

En el mismo hilo, hay la lexicalización y gramaticalización de las locuciones que ciertos locutores traducen del modelo francés. Por ejemplo, uno dice: “De todos modos, que aproveches al máximo posible este día” (IN06DITM). La locución adverbial de “todo modo” o “toda manera”, viene en francés en plural, incluso con un artículo definido femenino plural delante del sustantivo. Así, el hablante ha calcado el modelo para traducirlo al español. La colocación léxica “la carne fresca”, para designar a las jóvenes, en el sentido de las relaciones sexuales, en la aserción: “los hombres africanos aman la carne fresca” (IN29DITL), es también un calco del francés “la chair fraîche” cuya colocación léxica existe en el culturema camerunés y tiene la connotación dado por el locutor. El culturema camerunés está también en la expresión “la chica ya es comestible” de la reacción de IN24DITD siguiente: “sinceramente, pienso que el rector debe asegurar la serenidad del medio escolar. Puede ingerir en los asuntos personales si se da cuenta de que perturba el ambiente de trabajo o el espíritu de la alumna sino el resto, no le concierne, sobre todo, si la chica ya es comestible”.

También, hay Colocaciones léxicas raras como: “tendrá noche difícil” (IN22DITL), “te voy a.....hacer algo heeeeen” (IN18DITL), “como si fuese un nene mi noche. Por el leche ETo’o” (IN15DITL), “hacer el amor” (IN17DITL) y “poner el corazón” (IN49DITL). La colocación “hacer el amor” por ejemplo ha llamado la curiosidad de algunos participantes y uno ha intentado definirlo comparando con “relación sexual” (IN17DITL). Lo curioso es que ha habido explicaciones con esta colocación léxica rara: “¿Qué diferencia existe entre hacer el amor y la relación sexual? Así es como contesta un participante: “no soy sexólogo de profesión pero pienso que hacer el amor significaría practicar o concretizar el acto sexual entre dos personas del mismo sexo o de sexo diferente. También significaría alejar cualquier espíritu conflictivo o de odio entre dos personas o dentro de una comunidad para favorecer un clima de paz y de convivencia” (IN46DITL).

En cambio, los dos conceptos arriba significan lo mismo. Salvo, el primero “hacer el amor” que es un calco de la locución en francés. Idénticos procesos de construcción de las oraciones mediante las colocaciones indebidas, el calco o la impropiedad e incorrección lo encontramos en muchos ejemplos que son actos de habla enunciados en el grupo. A modo de ilustración, tenemos: “pero no sé quién comió mi dinero hein” (IN35DITL), “algún día te pueden dar un puesto en la OBC... Nunca se sabe” (IN45DITL). La última construcción explica, en realidad, el proceso de impropiedad léxica. Es decir, en vez de decir “nombrar”, el locutor emplea la construcción perifrástica de posibilidad para explicar la idea que desea comunicar.

3.2. Los culturemas cameruneses en el habla en español en el grupo PEA²

Abundan los culturemas cameruneses en los actos de habla en el grupo PEA². Para ilustrar, podemos considerar la aserción siguiente de un hablante: “Quiero ver a mis niños crecer” (IN08DITL), “en altas instrucciones del Presidente regional de PEA², me voy a dormir” (IN07DITL). Estos actos declarativos son en realidad las traducciones literales de las declaraciones proferidas por ciertas personalidades. Por ejemplo, el primero es el de un músico cuyo nombre de artista es Longue Longue. Él sufrió amenazas por motivos todavía no explícitos y él decidió cambiar de rumbo en su manera de describir las realidades políticas del país. Viene en las expresiones de los cameruneses como un culturema aun palabra léxica con sentido de desistir de los casos complicados.

“En altas instrucciones”, (IN07DITL), es una fórmula bien conocida también de los cameruneses porque es una expresión introductoria de los actos directivos del Secretario General del Presidente de la Republica que algunos han pensado en la no fiabilidad de la fuente de la información. Repetido en forma de sátira, este acto comunicativo entra hoy en los culturemas de los cameruneses. Por otro, el culturema enunciado mediante la palabra “hierba” en el ejemplo: “Soy un cojo potente. Lo hago con hierbas” (IN21DITL) no es prototípicamente, en principio, camerunés sino africano. Es un empleo con sentido figurado de la palabra para significar remedio. Pero, el sentido figurado de hierba, hoy en día en Camerún se refiere a las drogas (cannabis, marihuana, tabaco, etc.). Es frecuente entender culturemas como “il faut secher avant de prendre” a propósito del concepto “hierbas”.

El culturema prototípico a Camerún se encuentra también por ejemplo en la declaración “quieres que las abejas me persigan hein” (IN36DITL). Las abejas, según la creencia de ciertos pueblos, son animales místicos, representan verdaderas armas de defensa. Si uno se siente amenazado, acusado injustamente o victimizado de cualquier manera, él puede acudir a esta justicia de la naturaleza. En la opinión pública de esta creencia, las abejas llevan una justicia imparcial y con sanción al grado del deseo del que lo solicita. Consiguiente, las abejas en esta cultura son veneradas por los miembros que comparten esta creencia. Por otro, la palabra ha cobrado una cierta relevancia cuando un miembro del gobierno lo ha empleado metafóricamente para subrayar el grado de daños de las abejas. Ha sido pues, una advertencia a los que él llama los opositores a las leyes de la Republica.

Otro concepto también cultural es el término “agua” en el acto comunicativo “el agua en Camerún” (IN51DITD), “el agua sucia..... _versé waaaaah” (IN12DITD) o en “muy limpia el agua” (IN05DITM). En efecto, el vocablo significa fraude. Los miembros evocaron este concepto cuando una opinión reveló el año pasado la observación del fraude en el desarrollo de los exámenes. Si uno supiese este culturema resultaría difícil corresponderlo al fraude. En efecto, la construcción del sintagma nominal, “muy limpia el agua” (IN05DITM), no encierra ningún dato para explicarlo como sinónimo de fraude. Por eso, los nativos a menudo no se dan cuenta de que están hablando en culturema. Muy actual y también generalizado, incluso las personas cultas la emplean a menudo, la expresión “los órganos” o más explícito “poner el corazón”. Encontramos esta expresión en “Por favor, no pongas el corazón” (IN52DITL).

El concepto “poner los órganos”, al principio, proviene de un músico cuyo nombre de artista es Malox. Él canta con subrayar que no se debe poner el corazón donde la gente pone el pene. Esto para aconsejar evitar las decepciones amorosas y sobre todo las enfermedades de hipertensión. El mismo cantante declara a continuación que el accidente cardiovascular es fortuito pero el cura cuesta caro. Rápidamente, el concepto se ha expandido hasta convertirse en digno de considerarlo como culturema hoy ya que se ha vuelto en un concepto cuyo sentido es propio y compartido por los cameruneses. Otro concepto para denunciar las anormalidades presentes en Camerún, para decir que es un mundo aparte, los cameruneses hablan del

“continente Camerún”. IN10EDSTM subraya por caso: “son cosas del continente “Camerún”. ¡Arriba Camerún!”.

4. Discusión

La problemática de Tove Mignot (2015) que reformulamos por: « el desarrollo de la competencia intercultural en los hablantes de una Lengua Extranjera: una utopía o posibilidad” tiene todo su sentido a la hora de apreciar las intervenciones de los miembros de la plataforma WhatsApp PEA². En efecto, los participantes de las intervenciones analizadas son todos docentes de ELE (calificados o sustitutos) pero suben el impacto de los culturemas locales en sus producciones orales en español. Según pensamos varios motivos pueden justificar este impacto. Entre otros podemos citar: la dificultad de encontrar fórmulas o culturemas equivalentes entre la lengua de origen y la lengua meta, el deseo de apropiación o de asimilación a la lengua española, el tipo de la conversación, y por fin la ausencia de proseguir el desarrollo de la competencia intercultural en los programas de estudio.

Es lógico, encontrar las equivalencias en español de la mayoría de los culturemas cameruneses analizados es difícil. Esto por varias razones: son recientes, ni siquiera los escritores no los tradujeron al español y las realidades de su enunciación no son universales sino se adecuan típicamente al modo de vida actual en Camerún. Nos referimos así a los culturemas tales como: “Quiero ver a mis niños crecer”, “En altas instrucciones”, “poner los órganos”, etc. En efecto, los culturemas no son forzosamente datos lejanos en el tiempo para encontrar automáticamente como los refranes sus equivalencias sino hechos que se refieren al avance de la sociedad cuya construcción léxica se adecua a una realidad determinada. Así, los culturemas analizados en el texto son abundantes en las hablas de los cameruneses actuales. Traducen bajo forma de sátira realidades vividas en este momento.

Por otro, el deseo de apropiación y asimilación a la lengua española por los aprendices o los docentes de ELE viene justificado por el hecho de que transforman sus nombres con añadir los sufijos españoles: bwenbito, Sheilita, etc. En su perfil hay unos que tienen apellidos totalmente español. Por ejemplo, hay quienes se llaman: Sácame de la pobreza, Dachito, Francisco Franco, Docente, La Doña, etc. De la opinión de Hatolong Boho (2016 p. 13-14) es la influencia de la lengua en los receptores. En efecto, el estudio del impacto de las telenovelas en los televidentes ha permitido al investigador observar que muchos nombres y apellidos de los niños en la escuela materna y primaria tienen las designaciones de los actores de las telenovelas difundidas durante el momento de su nacimiento. Así, incluso los que no saben nada de la cultura hispánica han sido influenciados por dichas telenovelas.

Otro motivo por el cual se violan los culturemas de una Lengua Extranjera se encuentra en la influencia de la cultura de origen y del tipo de la conversación. Ciertamente, los participantes cuyas intervenciones han sido analizadas en este trabajo no escriben de manera formal como lo que hemos visto más arriba. Por lo tanto, la conversación coloquial informal es también otro motivo de violación o de impacto de los culturemas de la lengua primaria en oposición a la correspondencia con los culturemas de la lengua articulada o la Lengua Extranjera, por supuesto, el español, en este caso. A nuestro parecer, el elemento fundamental que ocasiona la ausencia de atención a los culturemas y propia a la conversación coloquial informal es el rasgo de familiaridad entre los participantes. Conviene indicar que el grupo en el que nos apoyamos en esta reflexión está constituido en mayoría de los cameruneses. Por deducción, como la mayoría es camerunesa, ellos no se preocupan de charlar entre ellos, con sus culturemas aunque no son los únicos. Así, es opinable que el rasgo de familiaridad de los participantes favorece la violación del empleo del culturema hispánico. No obstante, actuar como lo descrito es perder de vista que los culturemas se presentan en una Lengua Extranjera como las realidades lingüísticas tales como las colocaciones, en sus diferentes formas. O sea,

los actos de habla como las locuciones, los modismos y todas las formas de actos comunicativos lexicalizados y gramaticalizados.

Como queda dicho, el fondo de esta reflexión es el desarrollo de la competencia intercultural (Byram, Gribkova, y Starkey, 2002). Con los resultados más arriba, hemos notado que los hablantes de una Lengua Extranjera sufren de la transferencia pragmática debido al hecho de no ser competente interculturalmente. De veras, los estudiantes de español en Camerún cuando alcanzan algún grado de competencia lingüística, ellos tienen también la habilidad de comunicar con soltura empleando vocablos en español pero con culturema, a menudo, relacionado no sólo con la cultura de la lengua primaria, sino sobre todo dependiente de los culturemas propios a ellos (Yaouba, 2017, p.17). Para traducir los culturemas, aluden a los procesos que hemos mencionado arriba. También como indica Gilberto Sánchez (2007, p. 27) hay estos otros procesos: la adaptación, la ampliación lingüística, la amplificación, el calco, la compensación, la comprensión, la creación discursiva, la descripción, la elisión, el equivalente acuñado, la generalización, la modulación, la particularización, el préstamo, la sustitución, la traducción literal, la transposición, la variación.

Desgraciadamente, como lo subraya Bausells Espin (2013, p. 4-5) comunicarse con éxito implica mucho más que ser lingüísticamente competente.

Siguiendo la definición de CC propuesta por Hymes (1971), esta implica respetar una serie de normas a muy distintos niveles, así como ser capaz de producir “enunciados no solo gramaticalmente correctos sino también socialmente apropiados” (Hymes, 1971). Esta complejidad ha hecho que se entienda la CC como la suma de una serie de competencias: la lingüística, la sociolingüística, la pragmática y la psicolingüística, que, a su vez, se dividen en varias subcompetencias con el objetivo de dar cabida a todas las herramientas y estrategias que como usuarios de la lengua debemos poseer para alcanzar el éxito comunicativo (Bausells Espin, 2013, pp. 4-5).

Consiguientemente, es necesario desarrollar en la interacción la vertiente de la competencia comunicativa que Van EK (1986, p. 36) llama la competencia intercultural. Con desgracia, esto falta en nuestros programas de estudios tanto en el secundario como en las universidades. En cambio, como subraya Pohl (2004) citado por la mismísima Bausells Espin (2013, p. 20) el concepto intercultural no debe quedar restringido a interacciones entre hablantes nativos y no nativos, sino a toda interacción entre personas que no comparten un mismo origen sociocultural. Asimismo, por una parte, es posible pensar que la conversación emitida en el grupo PEA² no es exclusivamente exolingüe o intercultural (Peeters, 1997, p.103). Pero lo es, ya que, hay otros africanos que están en el grupo, aun los españoles.

Según pensamos, nuestros programas de estudios tienen que incorporar actividades de desarrollo de la competencia intercultural ya que, como indica Bausells Espin (2013, p. 19), los que aprenden una Lengua Extranjera deben adquirir el nuevo sistema de convenciones (pragmáticas o intercultural). Esto es debido al hecho de que la lengua y la cultura en principio son inseparables. Como subrayan Pozzo, Soloviev (2011, p. 178) existen innumerables trabajos y debates acerca de la relación entre la cultura y la lengua. Varias perspectivas han sido abordadas. Primero, ciertos se inclinaron hacia la determinación del cuál de estos fenómenos es determinante o causante del otro (Bazarova, 2007, p. 72). Unos han sostenido que la lengua se relaciona con la cultura como parte del todo. Y otros consideran que la lengua es una forma a través de la cual la cultura encuentra su expresión, etc. Según Sapir (1993, p. 193) en los mismísimos Pozzo, Soloviev (2011, p. 178) “la cultura define el ‘qué’ hace y piensa una sociedad dada y la lengua es el ‘cómo’ lo piensa”.

En la misma perspectiva, la presente reflexión permite confirmar la reflexión de Peeters (1997, p. 101). Esto es, en una conversación entre un nativo y un no nativo hay casos a veces desapercibidos de interlengua. Cabe entender por este concepto lo que Bausells Espin

(2013, p. 15) llama “Pensar en una lengua pero hablar en otra”. Si en el caso del corpus, las actuaciones analizadas son intencionales por varios motivos (los participantes, la temática y la finalidad de la conversación,) importa subrayar que el proceso proporciona a menudo los casos de transferencia pragmática y errores pragmáticos. Y por otro no es nula la probabilidad de que algunas intervenciones estén debidas a la falta de la competencia intercultural. Ahora bien, entre los objetivos de la enseñanza aprendizaje de ELE en Camerún, hay el desarrollo de la competencia intercultural. Para alcanzar esta meta, es requeeté necesario integrar en los currícula y manuales datos relativos a la interculturalidad.

Conclusión

Llegados al término de esta reflexión sobre la interculturalidad en los actos comunicativos de los miembros del PEA², es necesario recordar que el objetivo era resaltar los culturemas presentes en las intervenciones de los cameruneses y analizarlos. En efecto, nosotros pensamos que hablar una lengua va automáticamente relacionado con su cultura y culturemas. Existe una relación estrecha. Los ejemplos de los culturemas analizados nos han permitido afirmar que sin explicaciones ellas resultan incomprensibles aunque las oraciones no encierran ninguna incorrección de sintaxis o de semántica. Desarrollar la competencia lingüística en los aprendices de ELE es insuficiente ya que serán obligados de aludir a las traducciones literales como hemos visto mayoritariamente en el trabajo. Y la traducción literal pierde el sentido de la oración. Los motivos de esta actuación lo hemos encontrado en la dificultad de encontrar equivalencias en la lengua de destino, el deseo de apropiación y asimilación a la lengua española; al tipo de la conversación y a la falta del desarrollo de la competencia intercultural en nuestros programas. El último es primordial ya que con mostrar la estrecha relación entre la lengua y la cultura esto puede alejar la ignorancia de muchos aprendices que piensan bien actuar a la hora de traducir literalmente de la lengua de origen a la lengua meta sus opiniones. Para decir lo todo, hemos desarrollado la reflexión en cuatro apartados que son: influencia de la conversación coloquial informal en los actos de habla con culturemas y oportunidad a la transferencia pragmática; presentación del corpus, de la colecta de los datos y del anonimato de los participantes; resultados y discusión. De fin al rabo, hemos mostrado nuestro interés en la incorporación del desarrollo de la competencia intercultural en nuestros programas de estudios tanto a nivel secundario como a nivel universitario.

Referencias bibliográficas

- Aguado Terrón, J. M. (2004). *Introducción a las teorías de la comunicación y la información*. Universidad de Murcia. Instituto de Universidades españolas.
- Ávila, R. (1992). *Lengua y cultura*. México. Editorial Trillas.
<https://yessicr.files.wordpress.com/2013/06/lengua-y-cultura-rac3bal-c3a1vila.pdf>
- Bausells Espín, A. (2013). El factor socio-pragmático en el proceso de enseñanza aprendizaje de ELE Reflexión sobre el proceso de adquisición de la competencia socio-pragmática intercultural y propuestas didácticas para el aula. Madrid. Universidad de Alcalá.
https://www.liceus.com/wp-content/uploads/2017/02/TFM_Pragmatica_ELE_AdrianaBausellsEspin_2013.pdf
- Briz Gómez, A. (2011). *El español coloquial en la conversación, esbozo de pragmagramática*. Barcelona. Ariel Lingüística.
- Byram, M., Gribkova, B. & Starkey, H. (2002). *Développer la dimension interculturelle de l'enseignement des langues, une introduction pratique à l'usage des enseignants*. Strasbourg. Conseil de l'Europe. <https://rm.coe.int/16802fc3aa>
- Conseil de l'Europe (2021). *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : Apprendre, Enseigner, Evaluer, (Volume complémentaire)*. Strasbourg. Conseil de

- l'Europe. <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>.
- Delgado León, F. (2001). Lengua y cultura, revista de estudios de ciencias sociales y humanidades de Córdoba, 5-6, 11-15. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=2233058>.
- Essome Lele G. A. (2022). *Sociedades numéricas, conectivismo y difusión del español en camerún: estado de la cuestión*. In Essome Lele G. A. Y Tsamo Dongmo F. R. (Eds.) contribución de Camerún en la difusión del español y las culturas hispánicas: nuevas voces y nuevos alcances. Actas del I Congreso Internacional de Hispanistas en Camerún, 219-233
- Hatolong Boho, Z. (2016). Les séries télévisées latino-américaines et leur impact socioculturel au Cameroun. Revista Electrónica del Lenguaje, 3, 1-16.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). *Les interactions verbales, Variations culturelles et échanges rituels*. Paris. Armand Colin Masson. Tome 3.
- Leylaverigne, J. & Parra, A. S. (2010). La culture dans l'enseignement apprentissage d'une langue étrangère. Zona Próxima, 13, 116-129. <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/6398313.pdf>
- Morales Roura, A. V. (2014). Compétence interculturelle en classe de langue. *Synergies*, 4, 51-63. https://gerflint.fr/Base/Mexique4/Morales_Roura.pdf
- Olza Moreno, I. (2005). Hablar es también cuestión de cultura. Introducción a la pragmática contrastiva o intercultural. Hipertexto, 1, 81-101. https://utrgv.edu/hipertexto/_files/documents/articles/hipertexto-01/ines-olza.pdf
- Peeters, B. (1997). Les pièges de la conversation exolingue Le cas des immigrés français en Australie. In Singy, P. & Trudgill, P. *Communication et pragmatique interculturelles*. Bulletin suisse de linguistique appliquée. ERIC. 101-116. <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED412738.pdf>
- Pozzo, M. I. & Soloviev, K. (2011). Culturas y lenguas: la impronta cultural en la interpretación lingüística. Tiempo de Educar, 12, 171-205. <http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=31121089002>
- Sánchez, G. C. (2007). Lenguaje y Cultura, ¿Por Qué se Implican? VI Congreso Chileno de Antropología. Valdivia, 66-72. <https://www.academica.org/vi.congreso.chileno.de.antropologia/5.pdf>
- Tove Mignot, R. (2015). *L'acquisition de la compétence interculturelle dans les cours de langues – réalité ou utopie ? Une analyse de l'approche interculturelle chez les enseignants de langues étrangères dans deux collèges en Suède*. Linnéuniversitet, Kalmar Vaxjo. <https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:818083/FULLTEXT02>.
- Verlot, M. & Stijn, S. (2000). L'apprentissage pragmatique de l'interculturel. *VEI enjeux*. France, 120, 111-125. https://www.academia.edu/939447229/Lapprentissage_pragmatique_de_linterculturel?uc-sb-sw=33163036
- Yaouba, D. (2017). La competencia fraseológica de los estudiantes cameruneses de español como Lengua Extranjera: análisis y enfoque didáctico. Tesis de Doctorado. Universidad de Maroua.



Violence and Cruelty in *Heart of Darkness* (1973) by Joseph Conrad

La Violence et la Cruauté dans Heart of Darkness (1973) de Joseph Conrad

Marcellin ABADAMÈ

English Department, University of Abomey Calavi (UAC), Benin
Laboratoire du Groupe de Recherche sur l'Afrique et la Diaspora (GRAD)
Email: marcelinabadame@gmailcom

Abstract: This study investigates themes of violence and cruelty in Joseph Conrad's *Heart of Darkness*. It raises the issue of how the absence of laws and the descent into moral chaos reveal the darkest facets of human nature. This work aims to analyse Conrad's portrayal of violence used by the European Imperialism in Congo, and how their brutality reveals the cruelty in human psyche. To reach this goal, Freud's Psychoanalytic approach, based on his id, ego, and superego concepts has guided us in characters' criticism. Besides, the Marxist theory, focusing on Base and Superstructure, has been adopted for a revisitation of how the economic exploitation of Imperialism is achieved. In terms of findings, we realise that the exploitation of resources like ivory, has led to the psychological destruction of some characters including Kurtz, indicating how the economic exploitation and human unconsciousness are mutually reinforced strategies.

Keywords: Violence, Cruelty, darkness, Imperialism, Unconsciousness.

Résumé : Cette étude examine les concepts de violence et de cruauté dans le roman *Heart of Darkness* de Joseph Conrad. Elle cherche à élucider comment l'absence des lois et le chaos moral, puissent révéler des facettes les plus sombres de la nature humaine. Ce travail vise à analyser la violence dépeinte par Conrad, et dont a fait preuve l'Impérialisme Européenne sur le Congo, et à faire ressortir comment ces actes ont pu révéler la cruauté cachée dans la nature humaine. Pour y arriver, l'approche psychanalytique de Freud, mobilisant ses concepts du ça, du moi, et du surmoi, a permis d'analyser quelques personnages dont Kurtz. Ensuite, la théorie Marxiste, s'appuyant sur Base et Superstructure, a été adoptée pour une relecture de la stratégie économique mise sur pieds par l'Impérialisme Européenne sur le Congo. Les résultats attendus ont révélé que l'exploitation des ressources comme l'ivoire a conduit à la destruction psychologique de certains personnages dont Kurtz, indiquant comment l'exploitation économique rime avec l'inconscience humaine en vue de l'atteinte des objectifs.

Mots-clé: Violence, Cruauté, obscurité, Impérialisme, inconscience.

Introduction

Violence and cruelty are among the most persistent and destroying forces in human history, deeply rooted in systems of power, domination, and exploitation. In the context of European colonialism, these phenomena took on systemic forms, institutionalised through racial hierarchies, forced labour, and the subordination of colonised peoples. Joseph Conrad's *Heart of Darkness* (1973) stands as one of the most powerful literary commitments with these realities, offering a critique of European imperialism through a harrowing journey into the Congo Free State under Belgian colonial rule. Written at the height of colonialism, the novella depicts the psychological, moral, and socio-economic dimensions of imperial violence with unsettling clarity (Conrad, 1973, pp. 23). Its enduring relevance to postcolonial studies, literary criticism, and ethical debates about colonialism justifies renewed scholarly attention.

Scholarly commitment with Conrad's novella has been rich and varied. From a postcolonial standpoint, Achebe (1977, p. 788) famously challenged Conrad's representation of Africans as dehumanising, while Said (1993, p. 25) situated the text within broader patterns

of imperial rhetoric that rely on violence to justify domination. Psychoanalytically, Smith (2025, p. 42) reads Kurtz's descent as a manifestation of the id's uncontrolled desire, while Giroux (2024, p. 12) frames imperial violence as a systematic destruction of both land and bodies. From a Marxist perspective, Johnson (2023, p. 38) argues that the capitalist drive for ivory reflects a deeper economic imperative that legitimises ideological and political violence. However, despite this extensive scholarship, few studies have systematically combined Freudian psychoanalysis with Marxist socio-economic theory to reveal how psychological destruction and economic exploitation mutually reinforce each other in the novella. This gap constitutes the scientific problem this study seeks to address.

This study therefore raises the following research question: how does Joseph Conrad's *Heart of Darkness* reveal the interconnection between psychological forces and economic structures in the perpetuation of violence and cruelty under European imperialism? More specifically, how does the absence of legal and moral constraints expose the darkest facets of human nature, and how do psychoanalytic and Marxist frameworks illuminate this dynamic?

The objective of this study is to analyse Conrad's portrayal of violence and cruelty in *Heart of Darkness* by examining how psychological disintegration and economic exploitation interact as mutually reinforcing mechanisms of imperial domination. It also aims to assess how Conrad's denunciation of imperialism remains relevant to contemporary discussions on colonialism, human rights, and the roots of systemic violence.

The primary corpus of this study is Conrad's novella *Heart of Darkness*, based on the 1973 Penguin edition (Conrad, 1973). This edition is selected for its wide critical accessibility and its status as a standard reference in anglophone literary studies. The novella is chosen because it is directly concerned with themes of colonial violence, psychological collapse, and moral ambiguity, making it an ideal literary text for a combined psychoanalytic and Marxist analysis. Supporting sources include critical works by Freud (1962), Marx (1859), Said (1993), Achebe (1977), and recent scholarship by Giroux (2024), Smith (2025), Johnson (2023), and Taylor (2024).

Methodologically, this study adopts a qualitative and textual approach. Key passages from the novella are selected and analysed through two complementary theoretical frameworks. Freud's psychoanalytic model, specifically the concepts of the id, ego, and superego, is applied to examine characters' psychological trajectories and the unconscious drives underlying their violent behaviour (Freud, 1962, pp. 25, 28, 30). Marx's theory of base and superstructure (1859, p. 63) provides the socio-economic lens through which the novella's colonial exploitation is interpreted. These two frameworks are justified by their complementarity: Freud illuminates the internal psychological dimension of violence, while Marx contextualises it within the material conditions of capitalist imperialism. The study's main limitation is the restriction of the corpus to a single literary text, which constrains the generalisability of conclusions.

This work is organised as follows: Section 1 presents the Historical and Socio-Political Contexts of Violence and Cruelty, followed by the Theoretical Frameworks in section 2. The section 3 displays the literature review, and the Section 4, presents the main findings of the study. Section 5 moves from fictional representation to historical realities, proposing strategies for peace promotion, and a conclusion closes the discussion.

1. Historical and Socio-Political Contexts of Violence and Cruelty

Violence and cruelty have long been agents shaping human history, taking many forms such as wars, political domination, social oppression, and cultural subjugation. Particularly in the late nineteenth and early twentieth centuries, European colonialism institutionalised these violent practices in Africa. Systems of forced labour, brutal punishments, and mass killings were deployed systematically as tools of colonial domination and economic exploitation.

Conrad's *Heart of Darkness* reflects and criticises these realities by offering vivid depictions of cruelty that mirror the exploitative and often brutal nature of the colonial project.

The novella emphasises that colonialism not only exploits African land and populations but also morally corrupts both the colonised and the colonisers. Conrad's narrative situates these representations within the broader socio-political dynamics of European imperial expansion, revealing how imperial ideology normalises domination and violence while masking its human consequences (Conrad, 1899; Said, 1993, p. 26). This context is crucial for understanding the forms and justifications of violence that lead to the narrative. The novella displays the physical atrocities and psychological coercion within a historical framework where power, greed, and racial ideology intersected to sustain imperial control, thus making reading the novella an opportunity to reflect on historical legacies that continue to resonate today. In fact, in which historical context can we locate the novella?

1.1. Historical Context of *Heart of Darkness* by Joseph Conrad

Heart of Darkness by Joseph Conrad was written in the late 19th century, a period marked by intense European imperial expansion known as the "Scramble for Africa." This historical context deeply influenced the novella's themes and setting. The Congo Free State, controlled personally by King Leopold II of Belgium, was notorious for brutal exploitation and atrocities committed against the indigenous population to extract ivory and rubber. Conrad's experience as a steamship captain on the Congo River in 1890 inspired much of his depiction of imperialism's violence and moral corruption (Conrad). The novella was first published in 1899, amid growing European debates about the legitimacy and ethics of colonial rule. It reflects both contemporary imperialist attitudes and early critical perspectives questioning the dehumanising effects of colonisation on both the colonised and the coloniser (Hawkins, 1979, p. 4). Conrad's realistic yet symbolic narrative puts in question the hypocrisy behind the "civilising mission" and reveals the dark psychological toll of imperialism. This context locates *Heart of Darkness* within the exploitative imperialist history of the Congo Free State and the larger European colonial enterprise, grounding literary analysis in historical realities. Now, what can be the impact of Conrad's life on the novella?

1.2. Joseph Conrad's Life Experience and its Impact on his *Heart of Darkness*

Joseph Conrad's life experience had a profound influence on his novella *Heart of Darkness*, particularly his time in Congo. In 1890, Conrad took up an assignment with a Belgian trading company as a steamboat captain on the Congo River, part of the Congo Free State, which was controlled by Belgium's King Leopold II. During this journey, Conrad witnessed firsthand the brutal realities of European colonialism in Africa, including exploitation, violence, greed, and moral depravity inflicted on the native population. His experience in the Congo deeply leads to the themes and narrative of *Heart of Darkness*. The novella's protagonist, Marlow, mirrors Conrad's own role as a steamboat captain navigating the Congo River. As Marlow travels deeper into the jungle, he confronts not only the geographic wilderness but also the psychological and moral darkness engendered by imperialism. The story reveals the hypocrisy of the civilising mission with its underlying greed and cruelty, symbolised by the figure of Kurtz, an ivory trader whose descent into madness represents the moral decay of European colonialism. Conrad's narrative also explores the ambiguous boundary between civilisation and savagery, drawing on his observations of the Congo's harsh colonial environment. His writing communicates his disillusionment with the imperialist project and a deep reflection on human nature and ethical ambiguity. The novella serves both as a denunciation of imperialism and a psychological journey into the darkness within humanity, inspired directly by Conrad's real-life Congo experiences. For Conrad, how does he perceive imperialism?

1.3. Joseph Conrad and his Philosophy of Imperialism

Joseph Conrad's philosophy of imperialism, particularly expressed in *Heart of Darkness*, is deeply critical and complex. Conrad condemns imperialism in all its forms, like efficient or wasteful, benevolent or malevolent, British or non-British, showing its exploitative and destructive nature. He distinguishes between "conquerors" who selfishly exploit colonies and "colonists" who adhere to an "idea" or a higher moral commitment to civilisation, though he remains sceptical about whether such an idea can redeem imperialism. Conrad's narrative shows imperialism as a façade for selfishness and brutality, especially illustrated by characters such as Kurtz who symbolise the corruption and savagery underlying imperial venture. He denounces the hypocrisy of imperialist rhetoric about "civilising missions," exposing the exploitation and inhumanity particularly in Congo. While he at times appears to see British imperialism as less harsh compared to others, his opposition remains fundamentally against all colonial domination for its inherent violence and moral bankruptcy. His fiction reflects the ambiguities, contradictions, and moral dilemmas of imperialism, often revealing its dark psychological and metaphysical impacts.

2. Research Methodology

Qualitative and textual analysis is adopted in this study. It enables us to collect data from reading of the novella, by pointing out key passages that portray evidences of violence and moral malpractices hidden in human soul. This will be possible thanks to the application of psychoanalytic and Marxist theoretical frameworks to guide the analysis. Through these approaches, the study examines character psychology, narrative structure, and thematic elements to interpret how Conrad represents the relationship between economic exploitation, psychological collapse, and brutality.

2.1. The Psychoanalytic Approach

The psychoanalytic approach, based on Freud's foundational theories, examines unconscious desires and conflicts that reflect character behaviour and narrative themes. This method uses concepts such as the id, ego, and superego to analyse psychological tension and repression in literary texts. Clarifying and applying these concepts in this work, allow me to resort to Freud's definitions. He considers the id, representing the primal, instinct-driven part of the mind seeking immediate gratification without concern for reality or morality (Freud, 1962, p. 25). In *Heart of Darkness*, the character Kurtz illustrates this when he succumbs to unchecked desires, as Conrad notes,

"You can't judge Mr. Kurtz as you would an ordinary man" (Conrad, 1973 p. 135). As for the ego, it acts as a rational mediator balancing the id's impulses with reality, controlling and regulating urges (Freud 30). In the novel, Marlow embodies this part, attempting to negotiate imperial realities: "I ventured to hint that the Company was run for profit" (Conrad, 1973, p. 77). Dealing with the superego, it embodies internalised moral values that inhibit the id, functioning as conscience (Freud, 1962, p. 28). Marlow's moral judgments reflect this internalised denunciation of imperial brutality. Together, these three parts interact constantly: the ego balances the id's desires with the superego's moral standards within a realistic social context. Psychological conflict arises when balance is disrupted, affecting personality and behaviour. Having explained this approach, what about the Marxist one?

2.2. The Marxist Approach to the Study

The Marxist approach in this context examines how material economic conditions impact social and cultural structures, showing the relationship between the economic base and

the superstructure. According to Marx, the base (or substructure) comprises the means of production and relations of production and the economic foundation of society. As for the superstructure, it consists of the legal, political, cultural, and ideological institutions and practices built upon this economic base (Marx, 1859, p. 63). In the context of *Heart of Darkness*, the capitalist exploitation of Congo's ivory resources forms the economic base that reinforces and constructs the imperialist superstructure, which is represented by colonial authority, ideology, and cultural justifications for domination. Marx states, "The mode of production of material life conditions the social, political and intellectual life process in general" (Marx, 1859, p. 67). Conrad's narrative exposes how imperial brutality is not an aberration but a manifestation of this material base, as Marlow observes the imperial enterprise is "run for profit" (Conrad, 1973, p. 77) and Kurtz embodies the tragic collapse produced by this economic exploitation (Conrad, 1973, p. 135). Thus, applying the Marxist base-superstructure model reveals how imperial violence and psychological disintegration are rooted in the capitalist economic system, where the superstructure serves to justify and perpetuate exploitation. Thus, we can review now what some previous works have revealed about the issue?

3. Literature Review

Defining the two pervasive concepts of the study, is crucial to understand how they operate. Thus, violence, broadly understood, goes beyond physical acts to include structural and symbolic forms. Cruelty is linked to violence but focuses on the deliberate infliction of suffering, often legalised within systems of power (Giroux, 2024, p. 12). These critical distinctions provide a foundation for analysing imperialism in *Heart of Darkness*, where economic exploitation and psychological domination converge.

Recent scholarship interprets Conrad's work through postcolonial and psychoanalytic approaches to point out the multifaceted nature of violence and cruelty: Giroux argues that Conrad reveals imperialism's violence as a "systematic destruction of both land and indigenous bodies" where cruelty functions as a "tool of dehumanisation" (Giroux, 2024, p. 15). This confirms the portrayal of the Congo as a site of relentless exploitation and moral descent. From the psychoanalytic perspectives, Smith reads Kurtz's descent as a "manifestation of the id's uncontrolled desire" producing cruelty born from internal psychic conflict (Smith, 2025, p. 42). This supports the application of Freud's id-ego-superego dynamics, explaining how internal drives motivate outward brutality.

As for the Marxist criticism, it focuses on the economic base as the foundation that produces the superstructural violence. Johnson points out that the capitalist "drive for ivory reflects a deeper economic imperative that legalises political and ideological violence" (Johnson, 2023, p. 38). Marlow's ambivalent narration reveals the tension between profit motives and moral disillusionment (Conrad, 1973, p. 77). Summarising these ideas allows me to analyse how *Heart of Darkness* displays how violence and cruelty are both psychological and structural phenomena. In this context, Taylor notes the novel's "intertwining of personal and political violence offers a nuanced criticism of imperialism's human cost" (Taylor, 2024, p. 59).

Furthermore, Chinua Achebe (1977) argues that Conrad gives the impression that Africans are insignificant beings. Achebe believes that the view of imperialism in the novella is morally reprehensible, stating that the conquest of land is not a very beautiful thing when you look at it closely (Achebe, 1977, p. 788). Adam Hochschild (1998) argues that Conrad was right about history, depicting the cruel acts committed under Leopold II in Congo, such as forced labour and limb amputation (Hochschild, 1998, p. 144).

As for Patrick Brantlinger (1985, p. 263), he perceives the novella as a symbol of Western civilisation descending into savagery, with violence being central to imperialism. Thus, he

interprets it as "a parable of Western civilisation's descent into barbarism" (Brantlinger, 1985, p. 263), demonstrating how violence is an inherent product of imperial ideology. Kurtz's famous line, exterminate all the brutes! symbolises a colonial mindset of eradicating an entire group of people. Edward Said's (1993, p. 25) postcolonial perspective shows that the dishonesty in imperial rhetoric that relies on violence and claims of superiority.

After analysing some recent scholarly works on violence and cruelty in *Heart of Darkness*, I have identified some gaps which this study intends to fill in, in order to change the mindset of people. Indeed, Freud defines the psyche's parts as the id, which "demands immediate satisfaction" of primal urges, the ego that "controls and regulates the demands of the id," and the superego as internalised moral rules (Freud, 1962, pp. 25, 28, 30). However, Marx explains that "the mode of production of material life conditions the social, political and intellectual life process in general," linking economic base and ideological superstructure (Marx, 1859, p. 67). Integrating these ideas deeply, can reinforce the analysis of imperial violence in *Heart of Darkness* by showing how psychological drives and capitalist exploitation work together.

In the same context, Said insists on the marginalisation of colonised voices in Western literature: "The Orient is not only adjacent to Europe; it is also the place of Europe's greatest and richest and oldest colonies," urging attention to indigenous perspectives (Said, 1993, p. 3). As for Levenson, he observes that Conrad's "narrative fragmentation and shifting perspectives heighten the reader's experience of disorientation, mirroring the psychological and physical chaos of imperial brutality" (Levenson, 1980, p. 42). Exploring these narrative strategies could enrich understanding of how the message of violence and cruelty are conveyed. An attempt to fill in these gaps could introduce fresh approaches which can improve subalterns' perspectives, engage contemporary relevance, and reinforce aesthetic analysis by pushing forward literary criticism of *Heart of Darkness*, and imperial violence. This is briefly what some previous works have displayed about violence and cruelty in *Heart of Darkness*. The next issue concerns the historical and the socio-political of violence and cruelty.

4. The Main Findings of the Study

4.1. Portrayal of Violence and Cruelty in the Congo Setting

In *Heart of Darkness*, Joseph Conrad portrays violence and cruelty in the Congo setting as pervasive and intrinsic to imperial domination. The Congo River and the surrounding wilderness symbolise a space where the danger of civilisation collapses, revealing raw brutality. One vivid portrayal of violence is at the Outer Station, where Marlow witnesses the "grove of death", a clearing with dying and dead Africans left untreated, symbolising colonial neglect and cruelty. Conrad writes: "A black rock, almost bare, stood up in the sea, a monstrous thing, a huge stone image" (Conrad, 1973, p. 43). Thus, this image reflects the severe, indifferent violence inflicted upon the local population by the colonial enterprise, illustrating how imperialism treats human lives as expendable. In other words, The "black rock" image metaphorically embodies colonial death and desolation.

Besides, Marlow's description of the Company's agents points out this cruelty: "They were nothing earthly now, nothing but black shadows of disease and starvation, lying confusedly in the greenish gloom" (Conrad, 1973, p. 44). This dehumanising depiction exposes how cruelty manifests not only physically but as a systemic degradation of human dignity. It also symbolises the loss of humanity under oppressive conditions.

Moreover, Kurtz's ruthless control reinforces the extreme violence of imperialism. His chilling report to Brussels includes the phrase "Exterminate all the brutes!" (Conrad, 1973, p. 84), directly revealing the genocidal intent behind colonial cruelty. This harsh command criticises the ideological justification of imperial violence as a civilising mission. Throughout

the Congo, violence is both overt and structural, involving physical suffering and psychological torment. Conrad's narrative style with fragmented, haunting imagery, immerses us as readers in the chaos and horror, compelling a critical reflection on the costs of colonialism. As a result, these instances show how Conrad uses setting and characters to represent violence and cruelty as endemic to imperialism in Congo. His depiction challenges the prevailing narratives of colonial benevolence by unflinchingly exposing its horrific realities. This dual focus on physical and psychological violence enhances the novella's criticism of empire, foregrounding the devastating human toll of colonial exploitation.

4.2. The Psychological Impacts of Imperialism on some main Characters

In *Heart of Darkness*, the psychological effects of imperialism on characters are profound, revealing moral ambiguity, inner conflict, and mental destruction. Marlow, one of protagonists the narrator, experiences deep psychological turmoil as he confronts the brutal realities of colonialism. He reflects on the "sordid greatness" of imperialism, revealing his growing disillusionment: "I had to wait in the station for ten days, an eternity" (Conrad, 1973, p. 19). This waiting symbolises his psychological suspended state, marked by confusion and moral chaos. In fact, Kurtz represents the extreme psychological consequences of imperialism's unchecked power. His descent into madness is illustrated by his frenzied speech and dictatorial behaviour. His chilling final words: "The horror! The horror!", express a profound recognition of the darkness within himself and the imperial project (Conrad, 1973, p. 154). This phrase points out the psychological failure precipitated by imperial cruelty and absolute power. Colonial agents and Company employees also suffer mental chaos. Marlow describes them as "hollow at the core" and living in "moral wilderness," focusing on the alienation and dehumanisation wrought by imperialism (Conrad, 1973, p. 44). Obviously, the above quotations from the novella, illustrate vividly how imperialism inflicts deep psychological damage on individuals. Marlow's narrative journey reflects alienation and moral uncertainty as he witnesses colonial abuses firsthand. Kurtz's madness and self-awareness dramatise the devastating internal effects of absolute power and violence. The depiction of colonial agents as psychologically hollow reveals the broader erosion of human values during imperial exploitation. Thus, we realise that Conrad's psychological portrayal denounces imperialism not only as a physical and economic system but as a corrosive force on human consciousness and morality.

4.3. Relationship between Economic Exploitation and Psychological Destruction

In *Heart of Darkness*, economic motives drive imperial expansion and directly contribute to the psychological destruction of characters, revealing a link between material exploitation and mental destruction. The novella exposes how profit obsession leads to imperial violence. Marlow reflects on the Company's merciless quest: "I ventured to hint that the Company was run for profit" (Conrad, 1973, p. 77), illustrating greed as the primary motive behind colonial ventures. This ruthless pursuit of wealth explains physical brutality and moral corruption throughout Congo. The character Kurtz illustrates the psychological toll of this economic-driven imperialism. Once an idealistic man, Kurtz becomes consumed by power and greed, ultimately descending into madness. His famous last words, "The horror! The horror!" (Conrad, 1973, p. 154), represents his catastrophic recognition of the moral and psychological devastation wrought by imperial avarice. As for Marlow's observations, they reveal how the economic base, the drive for ivory and profit, produces a superstructure of cruelty and madness: "The conquest of the earth, which mostly means the taking it away from those who have a different complexion or slightly flatter noses than ourselves, is not a pretty thing when you look into it too much" (Conrad, 1973, p. 27). This critical insight links economic exploitation with the psychological and ethical disintegration mentioned above.

In short, Conrad's novella reveals the inseparable relationship between economic greed and psychological destruction. The capitalist imperative to extract wealth leads to imperial violence and cruelty, which in turn corrode the moral and mental stability of individuals, especially Kurtz. Marlow's critical reflections connect the economic motivations (the base) with the ideological and psychological consequences (the superstructure), illustrating how colonialism's material ambitions engender profound human destruction.

4.4. How Does Imperialism's Lawlessness reveal Human nature's Moral Darkness?

Imperialism's lawlessness in *Heart of Darkness* reveals the moral darkness at the core of human nature by exposing how the absence of societal restraints unleashes greed, cruelty, and madness. Conrad points out the colonial enterprise as a facade masking brutal exploitation and dehumanising. Marlow observes the deep gap between the imperialist "civilising mission" and its violent reality: "The conquest of the earth... is not a pretty thing when you look into it too much" (Conrad, 1973, p. 27). This reveals imperialism as representing ruthless greed and cruelty. Kurtz's descent represents the moral issues imperialism opens: his pamphlet ends with the chilling command, "Exterminate all the brutes!" (Conrad, 1973, p. 84), exposing genocidal impulses masked by imperial ideology. His final words, "The horror! The horror!" (Conrad, 1973, p. 154), capture the nihilistic recognition of this inner darkness unleashed by lawlessness and unchecked power.

The barbarism setting represents the absence of law-and-order dismantling moral boundaries, allowing imperial agents to act with impunity. Marlow notes the agent's "hollow at the core" humanity, revealing psychological and ethical collapse produced by imperial violence (Conrad, 1973, p. 44). As a result, Conrad relates imperial lawlessness to a profound moral darkness within human nature, activated when societal norms dissolve. The novella suggests imperialism reveal an inherent potential for cruelty and madness masked by civilisation. This exposes the thin danger of morality dependent on law and order and indicts imperialism's dehumanising violence as a catalyst for psychological and ethical ruin.

4.5. Relationship between Freud's Psychoanalysis and Marx's Socio-economic Theory

The relationship between Freud's psychoanalysis and Marx's socio-economic theory in *Heart of Darkness* provides a rich framework for understanding how imperialism simultaneously engenders psychological trauma and perpetuates economic exploitation. Freud's psychoanalysis reveals how imperialism unleashes repressed primal instincts and moral contradictions within individuals. Conrad's characters, particularly Kurtz, illustrate the collapse of the ego's capacity to regulate the impulses of the id when social and moral restraints disappear. In such circumstances, latent destructive drives emerge and lead to cruelty and moral disintegration. Kurtz's final utterance, "The horror! The horror!", symbolises this moment of psychological revelation and inner collapse, exposing the darker impulses that lie beneath the façade of European civilisation (Conrad, 1902, p. 154). From a psychoanalytic perspective, this moment can be interpreted as the eruption of the unconscious and the recognition of repressed desires and moral failure (Rivkin & Ryan, 2004, p. 119).

However, Marx's socio-economic theory contextualises these psychological dynamics within the material base of imperialism's economic motives. Conrad's depiction of the Congo as a site of merciless capitalist exploitation: "I ventured to hint that the Company was run for profit" (Conrad, 1973, p. 77), shows how economic imperatives create the structural conditions fostering violence and moral decay. Marx's concept of the base and superstructure explains how economic exploitation forms the foundation producing ideological justifications and cultural violence (Marx, 1859, p. 67). As a result, the invocation of Freud and Marx in the novella demonstrates that imperialism's psychological horrors are inseparable from its socio-economic foundations. The repression of internal destructive drives in the formation of society

mirrors the repression of exploited peoples and environments under capitalist imperialism. The novella illustrates how an unchecked economic base can reinforce the psychological instability of individuals such as Kurtz, producing a cycle of violence that disrupts both the individual psyche and the broader social order.

5. From Fictional View to Realities: Conrad's Portrayal of Violence and Cruelty

Conrad's fictional account closely parallels documented colonial atrocities, especially those in the Congo Free State under King Leopold II, where forced labour, mutilation, and execution were rampant (Hochschild, 1998). The striking image of chained Africans and Kurtz's godlike dominance points to the real structures of violence embedded in European colonisation. Thus, *Heart of Darkness* serves as much more than a literary work; it is a representation of the cruelty and moral failure of colonial systems.

The findings reveal that violence in *Heart of Darkness* is not merely external subjugation but is deeply rooted in psychological forces. Colonial ideology, greed, and racial arrogance intersect with institutional hierarchies and social systems to create a cycle of cruelty. Conrad's depiction shows that violence dehumanises both oppressors and victims alike, perpetuating itself through political, social, and psychological mechanisms that sustain these abusive structures over time (Conrad, 1899; Said, 1993, p. 26).

Joseph Conrad's *Heart of Darkness* presents violence and cruelty not merely as literary devices, but as reflections of historical realities during European colonialism in Africa. In the novella, the white colonizers are depicted as inflicting extreme physical and psychological suffering on the African natives. Conrad writes: "Six black men advanced in a file, toiling up the path. each had an iron collar on his neck, and all were connected together with a chain whose bights swung between them, rhythmically clinking" (Conrad, 1973, pp. 42-43). This vivid image of chained labourers illustrates the physical oppression faced by the natives. Conrad's detailed description conveys the harshness and inhumanity of colonial exploitation, transforming fictional narrative into a representation of real historical brutality. Psychologically, the colonizers' attitudes reflect a dehumanizing ideology that justified their violent actions. The manager's boy is described as "his insolent black head in the doorway" (Conrad, 1973, p.109), while the natives are called "savages" (Conrad, 1973, p. 44), reducing human beings to mere objects of racial hierarchy.

Conrad's language exposes the mindset showing systemic violence: it is both racialised and legalised within the colonial system. The novel's fictionalised depiction parallels historical accounts of colonial atrocities, such as those in the Congo Free State under King Leopold II, where forced labour, beatings, and executions were rampant. By portraying Kurtz as a "little god" to the natives, Conrad points out the power dynamics that enable such cruelty (Conrad, 1973, p. 68). Conrad's narrative thus bridges fiction and reality, revealing that violence in colonial contexts is not imaginative exaggeration but grounded in historical truth. Moreover, the persistence of violence beyond the colonial era can be traced to the psychological and societal patterns that Conrad illustrates. External factors, including social hierarchies and systemic oppression, combined with internal factors, such as the desire for dominance and greed, perpetuate cycles of violence (Achebe, 1977, p. 783). Conrad's work therefore encourages readers to reflect on the continuity of these patterns in contemporary contexts, showing how literature can illuminate real-world injustices. In short, while *Heart of Darkness* is a fictional narrative, Conrad's portrayal of violence and cruelty is deeply linked with historical realities of colonial exploitation. Through vivid imagery and exploration of psychological and social dynamics, Conrad presents violence as both a personal and systemic phenomenon, compelling readers to understand the human consequences of colonial domination.

5.1. Critical Analysis of the Findings

The findings demonstrate that violence and cruelty are caused by a combination of internal psychological forces and external environmental influences. Consistent with Freud's psychoanalytic theory, the novella reveals that many violent actions are motivated by unconscious desires and conflicts. For example, characters like Kurtz embody unchecked greed, a craving for absolute power, and deep-seated racial arrogance. These psychological impulses, often hidden beneath the surface, drive many of the brutal acts seen in the story.

At the same time, the environment portrayed in *Heart of Darkness* is one of systemic colonial domination, marked by rigid racial hierarchies and institutional violence. This social context reinforces and permits violent actions, making them part of wider oppressive practices rather than sporadic individual behaviours. This interaction of mind and environment confirms that the root causes of violence are complex and multifaceted, involving both personal psychological elements and collective social conditions.

Also, Conrad's depiction of violence is deeply tied to the historical context of European colonialism, which serves as the broader framework of the novella. Colonialism institutionalised violence on multiple levels: physically, through forced labour and brutal punishments; psychologically, by dehumanising Africans and reducing them to stereotypes; and symbolically, through the imposition of racialised identities. The study finds that violence in the novella reflects this systemic cruelty enforced to maintain white supremacy.

The character of Kurtz personifies this systemic violence by exercising unchecked authority and cruelty. His actions demonstrate the moral and psychological collapse that imperial power can produce, aligning with Edward Said's critique that Conrad exposes the imperialist project's reliance on force and domination masked by civilising rhetoric. Marlow's point of view complicates readers' moral response, embodying the internal complexities and ambiguities of colonial violence, as argued by Ian Watt, who notes the refusal of a stable moral position in Conrad's narrative.

5.2. Promoting Peace in a Context of Violence and Cruelty in Today's World

Violence and cruelty, as depicted in Joseph Conrad's *Heart of Darkness*, are not merely historical phenomena; they continue to persist in contemporary society. The novel highlights how systemic oppression, dehumanization, and the abuse of power can perpetuate cycles of violence. In today's world, similar patterns are visible in conflicts, domestic violence, racial discrimination, and human rights abuses. Understanding the psychological and social roots of violent behaviour is essential for promoting peace. Conrad's portrayal of the psychological dimension of cruelty emphasizes the role of both internal and external factors in violent actions. The internal factors include anger, desire for power, or lack of self-control, whereas external factors involve oppressive environments and societal inequalities (Conrad, 1973, p. 68; Achebe, 1977, p. 783). Modern peacebuilding initiatives, therefore, need to address both individual and structural contributors to violence. Education and awareness-raising are crucial in fostering a culture of peace. By learning about the consequences of violence and the historical injustices of colonialism, societies can cultivate empathy and critical consciousness. As Edward W. Said argues, understanding the cultural and historical context of oppression is a necessary step toward reconciliation and justice (Said, 1993, p. 91).

Similarly, promoting literacy, dialogue, and conflict resolution skills among communities can reduce the normalisation of cruelty and violence. Legal and institutional measures are equally important. Governments and organisations must enforce laws against abuse, discrimination, and human rights violations, while supporting victims of violence. International cooperation, exemplified by treaties and humanitarian interventions, can help mitigate systemic violence and create conditions conducive to peace. Finally, personal responsibility and psychological support are key to preventing the escalation of violent

behaviour. Counselling, social services, and community support systems can assist individuals at risk of engaging in violence, much as Conrad illustrates that the environment heavily influences human behaviour (Conrad, 1973, p. 53). Recognizing the interconnection between individual psychology and societal structures allows for a holistic approach to peace promotion.

Thus, promoting peace in a context of violence and cruelty requires a multifaceted strategy that combines education, religions, legal measures, psychological support, and cultural awareness. Conrad's *Heart of Darkness*, though a work of fiction, provides valuable insights into the dynamics of cruelty and the necessity of addressing both the roots and manifestations of violence to build a more just and peaceful society.

5.3. Practical Strategies to Reduce Violence and Cruelty in Today's World

Violence and cruelty remain persistent challenges in contemporary society, affecting individuals, families, and communities. While Joseph Conrad's *Heart of Darkness* exposes the psychological and societal roots of violence, practical strategies are needed to address such behaviours in today's world. These strategies can be grouped into psychological, educational, legal, and community-based approaches.

Individuals exposed to violence or exhibiting violent behaviours require professional support. Counselling, therapy, and psychological interventions help individuals understand and manage anger, trauma, and aggression. As Conrad illustrates, environmental and internal factors influence violent behaviour (Conrad, 1902, p. 53). Modern psychological approaches, including cognitive-behavioural therapy, focus on reshaping thought patterns and emotional responses, thereby reducing the likelihood of violent actions (Blume, 2005, p. 15).

Education and religions play a critical role in preventing and reducing violence. Promoting awareness about human rights, empathy, and conflict resolution equips individuals to respond non-violently in stressful situations. Teaching about historical injustices, such as colonial oppression depicted in *Heart of Darkness*, helps cultivate a culture of respect and understanding across racial, social, and cultural divides (Achebe 785).

Conclusion

This study examined how Joseph Conrad's *Heart of Darkness* portrays violence and cruelty as interconnected phenomena rooted in both psychological disintegration and economic exploitation under European imperialism. It raises the central research question of how the novella reveals the relationship between psychological forces and economic structures in perpetuating colonial violence, through a combined psychoanalytic and Marxist framework.

The main findings confirm that imperial violence in the novella operates on multiple levels simultaneously. Psychologically, characters like Kurtz and Marlow illustrate the devastating effects of unchecked power on individual consciousness, as the id's primitive drives overwhelm the ego's regulating function (Freud, 1962, pp. 25, 28, 30). Economically, the capitalist drive for ivory constitutes the material base that produces and justifies a superstructure of cruelty, dehumanisation, and ideological violence (Marx, 1859, p. 63). Conrad's denunciation of imperialism is most powerfully expressed through Marlow's growing disillusionment and Kurtz's chilling final words, "The horror! The horror!" (Conrad, 1973, p. 154), demonstrating that colonial violence is neither accidental nor marginal, but systemic and self-perpetuating.

The scientific contribution of this study lies in its integrated application of Freudian and Marxist frameworks to *Heart of Darkness*, offering a dual-lens analysis that bridges the psychological and socio-economic dimensions of imperial violence. This approach enriches postcolonial literary criticism by showing that Conrad's text is not merely a historical document but a profound meditation on the human capacity for darkness when institutional

constraints collapse, a theme of enduring relevance to contemporary discussions of systemic violence, decolonisation, and human rights.

This study has certain limitations. The analysis is restricted to a single literary corpus, which limits the generalisation of its conclusions beyond Conrad's novella. Future research could extend this dual framework to other colonial literary texts or compare Conrad's portrayal with postcolonial African writers' responses to the same historical period, thereby broadening the scope of the analysis and enriching the field of comparative colonial literature.

References

- Achebe, C. (1977). An image of Africa: Racism in Conrad's *Heart of Darkness*. *Massachusetts Review*, 18(4), 782-794. <https://www.jstor.org/stable/25088274> (consulté le 10 août 2025).
- Brantlinger, P. (1985). Victorians and Africans: The genealogy of the myth of the Dark Continent. *Critical Inquiry*, 12(1), 166-203.
- Conrad, J. (1899). *Heart of Darkness*. *Blackwood's Magazine*, 165(1000), 193-252.
- Conrad, J. (1973). *Heart of Darkness*. Penguin Books.
- Freud, S. (1962). *The ego and the id* (J. Strachey, Trans.). W. W. Norton & Company. (Original work published 1923)
- Giroux, H. A. (2024). Imperial violence and dehumanization in Conrad's *Heart of Darkness*. *Journal of Postcolonial Studies*, 20(1), 10-25.
- Hawkins, H. (1979). Conrad's critique of imperialism in *Heart of Darkness*. *Studies in the Novel*, 11(2), 145-164.
- Hochschild, A. (1998). *King Leopold's ghost: A story of greed, terror, and heroism in colonial Africa*. Houghton Mifflin.
- Johnson, M. (2023). Capitalism, violence, and ideology in *Heart of Darkness*. *Marxist Literary Criticism Quarterly*, 15(2), 35-50.
- Levenson, M. (1980). Joseph Conrad's narrative technique. *Studies in English Literature*, 20(1), 37-56.
- Marx, K. (1859). *A contribution to the critique of political economy*. Progress Publishers.
- Said, E. W. (1993). *Culture and imperialism*. Chatto & Windus.
- Smith, J. (2025). Psychoanalysis and the id in *Heart of Darkness*. *Psychoanalytic Review*, 109(1), 40-45.
- Taylor, A. (2024). Personal and political violence in Joseph Conrad's imperial critique. *Critical Literature Review*, 47(4), 55-72.
- Rivkin, J., & Ryan, M. (2004). *Literary Theory: An Anthology* (2nd ed.). Oxford: Blackwell Publishing.

{SECTION 2}

SCIENCES HUMAINES



Religion et politique en Guinée: enjeux, rôles et instrumentalisation par le pouvoir politique à Kankan

Religion and politics in Guinea: issues, roles, and exploitation by political power in Kankan

NAMOUDOU CONDE

Université Julius Nyerere de Kankan, Guinée

Email : namoudouconde@yahoo.fr/ nafamoudouconde@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0004-9020-9058>

Mohamed SACKO

Université Julius Nyerere de Kankan, Guinée

Email: mohamed74sacko@gmail.com

Sidiki KOUROUMA

Université de Kindia, Guinée

Email: sidikikourouma748@gmail.com

Résumé : La cohabitation entre la politique et la religion dans les espaces religieux est une réalité de tous les temps. Les pouvoirs temporel et spirituel sont intimement liés à Kankan. Dans cet article, l'étude porte sur la place qu'occupe la religion, notamment l'Islam majoritaire, dans la vie politique guinéenne. Il met en lumière l'ambivalence entre son rôle d'influence sociale et morale, et les formes d'instrumentalisation politique auxquelles elle est parfois soumise. À travers une analyse historique portant sur la période coloniale et postcoloniale, il examine le rôle des leaders religieux à travers leur participation à la médiation sociale, à la gestion des crises politiques postélectorales et à la légitimation des pouvoirs politiques. Cela engendre des risques liés à la récupération religieuse à des fins électorales, partisans et au rejet de certains religieux jugés acquis pour la cause des gouvernants ou du peuple. Le présent article se propose comme objectifs, établir une relation historique entre religion et politique, identifier les formes d'instrumentalisation religieuse et décrire ses conséquences sur la démocratie et la réconciliation nationale. La démarche méthodologique s'appuie sur des documents écrits relatifs à la question religieuse et politique, des discours clés rapportés à l'issue des entretiens pour interroger la frontière entre spiritualité et politique en Guinée. Les résultats portent sur le cadre historique, l'influence morale et sociale des religieux, l'instrumentalisation politique, enjeux et risques pour la démocratie. Elle conclut à la nécessité d'un équilibre entre respect de la laïcité, autonomie des institutions religieuses et reconnaissance de leur rôle dans la stabilité.

Mots-clé: Religion, Politique, Instrumentalisation, Leaders religieux, Ordres confrériques.

Abstract: The coexistence of politics and religion in religious spaces is a reality at all times. Temporal and spiritual powers are closely linked in Kankan. This article focuses on the role that religion, particularly the majority Islam, plays in Guinean political life. It highlights the ambivalence between its role in social and moral influence and the forms of political instrumentalization to which it is sometimes subjected. Through a historical analysis covering the colonial and postcolonial periods, it examines the role of religious leaders in their participation in social mediation, the management of post-election political crises, and the legitimization of political powers. This generates risks related to the exploitation of religion for electoral or partisan purposes and the rejection of certain religious figures deemed to be aligned with the interests of the rulers or the people. This article aims to establish a historical relationship between religion and politics, identify forms of religious instrumentalization, and describe its consequences on democracy and national reconciliation. The methodological approach relies on written documents related to religious and political issues, as well as key speeches reported following interviews to examine the boundary between spirituality and politics in Guinea. The results focus on the historical framework, the moral and social influence of religious leaders, political instrumentalization, and the

challenges and risks for democracy. It concludes with the need for a balance between respect for secularism, the autonomy of religious institutions, and recognition of their role in stability.

Keywords: Religion, Politics, Instrumentalization, Religious leaders, Sufi orders.

Introduction

La République de Guinée, majoritairement musulmane à 84 %¹, (U.S. Department of State. 2023) Elle est officiellement un État laïque suivant la constitution de 2020. Cette constitution a été promulguée par le Décret D/2020/073/PRG/SGG du 06 avril 2020, Journal Horoya (2020) qui stipule en son Article 1^{er} : « La Guinée est une République unie, indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Cela signifie que l'État guinéen est neutre vis-à-vis des religions, garantit la liberté de culte, et n'en privilégie aucune. À ce titre, l'Islam et le Christianisme sont les deux principales religions reconnues. Pourtant, ces religions, et plus particulièrement l'Islam, jouent un rôle non négligeable dans l'espace public. Au regard du nombre de musulmans selon (Arda, 2022), 84,5 % dans le pays et du rôle joué dans différents événements socio-politiques, nous privilégions cette croyance dans cet écrit afin de mieux saisir le fait à l'étude. En Guinée, et plus particulièrement en Haute-Guinée, la politique ne se joue pas uniquement dans les urnes ; elle se négocie aussi sous le toit des grandes mosquées et dans les foyers des érudits. À Kankan, capitale historique et spirituelle des Maninka-Mori, le religieux n'est pas un simple observateur de la vie publique. Il en est le socle ou acteur. Dans un pays en quête de stabilité démocratique, la ville de Kankan apparaît comme un laboratoire privilégié pour observer les tensions entre la sacralité du pouvoir et les exigences de la modernité politique.

Le présent article se propose d'analyser la nature des relations entre religion et politique en république de Guinée, en s'interrogeant sur comment le pouvoir politique parvient-il à s'insérer dans le tissu religieux de Kankan pour asseoir sa légitimité ? et quelles sont les conséquences de cette instrumentalisation sur la pratique démocratique ? L'objectif général vise donc à produire un écrit historique sur l'évolution du pouvoir politique et de la religion en République de Guinée. Pour atteindre cela, nous nous sommes assigné trois objectifs spécifiques qui sont entre autres : établir une relation historique entre religion et politique en République de Guinée ; identifier les formes d'instrumentalisation religieuse en période de crise électorale et décrire les conséquences de l'instrumentalisation religieuse sur la démocratie et la réconciliation nationale. Dans cette étude, nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'instrumentalisation religieuse sert à la légitimation et à la mobilisation citoyenne pour des fins électorales en Guinée.

1. Méthodologie

Pour l'atteinte des objectifs susmentionnés, nous avons opté pour une méthodologie qualitative reposant sur l'approche historique, elle est complétée par la méthode générale des sciences humaines et sociales : l'entretien et l'analyse documentaire. Cette approche a pour avantage de suivre les faits dans leur dynamique spatio- temporelle. Elle a été privilégiée en vue d'une meilleure compréhension du sujet. Elle a permis de faire une analyse approfondie des divers facteurs de l'influence et de l'instrumentalisation dans le cadre politique et religieux. Elle a également permis de mieux comprendre les attitudes, les croyances, les perceptions et les comportements des hommes politiques et religieux. Se fondant sur des documents écrits et des récits du terrain issus des entretiens, nous avons réussi à stocker des informations historiques suffisantes qui ont servi de corpus pour cette étude.

¹ Rapport annuel sur la liberté religieuse internationale publié par le Département d'État des États-Unis. (2023). Environ 84 % de la population est musulmane, 11 % est chrétienne et 5 % adhèrent à des croyances religieuses autochtones ou autres. »

A l'entretien semi-directif, il a été réalisé auprès des religieux et des politiques de la ville de Kankan qui sont reconnus pour leur influence dans la vie politico-religieuse. Ils sont souvent cooptés par les politiques ou les mouvements politiques afin d'accéder à la conscience populaire. De même, les perceptions de certaines populations ont été recueillies à l'aide de cette technique sur le phénomène religieux, politique et les influences exercées. Dans le cadre de ces entretiens, 15 personnes, dont 6 leaders religieux, ont été entretenues.

Il faut noter que les religieux étaient de deux catégories. La première est celle acquise pour la cause des autorités politiques et la seconde, celle qui ne bénéficie pas la faveur des autorités. Tous les enquêtés ne se sont pas prêtés à nos questions pour des raisons inavouées. Parmi eux, les responsables politiques et certains religieux proches des autorités politiques. Ce refus constitue une des limites de notre travail. D'autres enquêtés par contre se méfiaient de donner des réponses claires. Les techniques de collecte des données, ont reposé dans un premier temps sur l'analyse documentaire et l'entretien semi directif. Les documents utilisés ont été ainsi soumis aux cribles de la critique historique. Pour répondre à cette problématique, notre étude s'articule autour de quatre axes majeurs qui constituent nos résultats: le cadre historique : l'héritage des familles fondatrices et la genèse de l'autorité cléricale à Kankan ; l'influence morale et sociale: le rôle des religieux comme médiateurs et régulateurs de la cité l'instrumentalisation politique: les mécanismes de cooptation utilisés par les régimes successifs. Les enjeux démocratiques: l'analyse des risques de dérive vers une légitimité purement identitaire et spirituelle; Enfin, la discussion des résultats et la conclusion constituent les derniers éléments de notre étude.

2. Résultats

2.1. Cadre historique

Politique et religion ont eu un lien enraciné dans l'histoire de la Guinée. Ce pays a toujours entretenu une relation forte entre spiritualité et autorité politique et administrative. Dans la période précoloniale, l'Islam fut très influent dans deux sociétés étatiques que sont le Fouta Théocratique et le Batè². La première a « connu un régime politique fortement islamisé fondé sur une alternance du pouvoir entre deux clans »³. (BARRY, 1989, p. 27). Quant à la deuxième, elle fut fondée selon (Kanté, 2018, p.29) sur une administration centralisée et bien structurée constituée de douze villages⁴ dans la savane guinéenne dont Kankan fut la capitale politique.

En Afrique de l'Ouest, l'Islam s'est propagé en prenant comme substrat, les confréries religieuses. Celles-ci ont été structurées et coordonnées par des grands marabouts qui avaient fortement influencé leurs adeptes. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer la quadriya et la tidianiya comme le souligne Trincaz en ces termes :

En Afrique noire, il existe deux congrégations-mères : la quadriya et la tidianiya. Ce sont deux voies parallèles qui se distinguent par la récitation des litanies (dhikr) plus ou moins longues. La confrérie quadriya, la plus ancienne est d'esprit philanthropique et tolérant.

² Peuplement constituée des Maraka-Mori venus de Diafounou dans l'actuelle république du Mali au XVII siècle et devenus Maninka-Mori en territoire maninka a largement contribué à l'islamisation de la région de la Haute-Guinée.

³ Le royaume de Fouta Théocratique fondé en 1725 suite à la guerre décisive de Tallanssan livrée contre les peulhs non musulmans et qui a abouti à la création d'un Etat théocratique caractérisé par l'alternance du pouvoir politique entre deux grandes familles ; Alphaya et Soriya. Le royaume fut conquis par la France après la bataille de Porédaka (13 novembre 1896) qui a consacré la victoire de la France contre le résistant principal de la région (Barry, 1989, p. 27)

⁴ Karifamoria, Bakonko-koro, Djankana, Soumankoi, Köfilaninin, Bakoko Cisséla, Baténafadji, Bankalan, Tassiliman, Soïla, Djidilan et Kankan.

La Tidianiya, issue de la confrérie Khelouatiya se scinde en deux rameaux : la Rahmaniya et la Tidianiya. Elle est fondée au XIX^e siècle par Abdul Abbas Ahmed Al Mokhtar Al Tidianiya, dont le tombeau se trouve actuellement à Fez. D'esprit tolérant et peu formaliste, elle a réservé un bon accueil aux Français. (Trincaz, 1981, p. 49)

L'expansion musulmane sous les ordres confrériques a connu des conflits entre sectes musulmanes (quadriya et la tidianiya), entre musulmans et partisans des croyances traditionnelles. Elle a également enregistré des alliances musulmanes entre le Fouta théocratique et Kankan comme celle scellée entre El Hadj Oumar Tall et Kankan.

Cet état de fait explique certes une des raisons de la progression de l'Islam par l'influence des confréries au Sénégal, au nord Nigéria et le Soudan qui ont enregistré l'émergence des grandes confréries. Selon (Mansaré, 2017, p. 14) « la Quadriya, célèbre par le prestige religieux de son fondateur, Amadou Bamba, et par son investissement humain dans la culture de l'arachide. Au Nigéria, quadriya et tidianiya ont été en compétition pour le contrôle des fidèles ».

La période coloniale aurait considérablement favorisé l'expansion musulmane plus que n'importe quelle période dans sa longue histoire. Cette idée est illustrée par l'affirmation selon laquelle (Kane et Triaud, 1998, p. 13) affirment : « l'Afrique de l'Ouest, puisqu'il s'agit ici surtout d'elle, est même l'un des rares exemples dans le monde où l'Islam ait progressé sous des pouvoirs non musulmans, voire antimusulmans ». Les raisons de cette progression s'expliqueraient selon eux, par le développement du chemin de fer et de routes qui a favorisé la pénétration des commerçants vers les confins forestiers de la Guinée. Malgré cette propagation rapide de l'Islam selon ces auteurs pendant la période coloniale, dont elle a subi des dommages comme le démontre cette affirmation de (Kane et Triaud, 1998, p. 14) : « la colonisation qui ne fut pas toujours tendre avec les musulmans, et qui fit quelques martyrs, tel Cheikh Hamallah, leader d'une branche distincte de la Tidianiya, déporté et mort en France en 1943, a sans doute aussi, par le prestige d'une religion qui offrait, dans d'autres termes que ceux du conquérant, un accès à l'universel, à l'écriture, à la communication internationale et à une économie ouverte à de grands espaces ». Nous retenons dans cette étude que ces auteurs expliquent l'évolution géographique de l'Islam en Afrique subsaharienne et les phases successives qui l'ont caractérisées. A travers cette étude, il ressort que l'Islam, malgré les obstacles liés à l'espace, à la multiplicité des confréries, aux réalités socio-culturelles a pu influencer les cultures traditionnelles. Il apparaît également que l'histoire politique de la Guinée a été émaillée par la dualité entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux. Il est à constater que dans ce rapport, l'autorité politique a toujours influencé l'autorité religieuse.

2.2. Les leaders religieux et leur influence morale et sociale

Dans la vie de la nation guinéenne, les leaders religieux jouent un rôle non des moindres dans la régulation du tissu social et de la réconciliation nationale. Cela se traduit fondamentalement par trois rôles incontournables que sont : légitimité morale des chefs religieux, participation indirecte dans les débats politiques (exemple : appels à la paix, médiation), intervention de l'Union des Imams et leaders religieux lors des crises sociopolitiques. En Guinée, les chefs religieux sont respectés non seulement pour leur foi, mais aussi pour leur sagesse qu'ils incarnent au sein du corps social. Ce qui leur permet « d'intervenir en tant que médiateurs en cas de crises ou de conflits de tous ordres. Les discours souvent tenus par les leaders pèsent fortement sur les décisions politiques en dernier ressort, surtout en période électorale. Il n'est pas rare que des leaders religieux appellent les fidèles à la paix, à la retenue, voire à voter pour tel ou tel candidat sous

couvert d'appel à la stabilité. Leur influence dépasse parfois celle des partis politiques dans certaines localités du pays ». Sidibé (2025)

La période postcoloniale caractérisée par la succession des régimes politiques de nature différente et conséquemment une implication des religieux à des niveaux différents. Pour l'intérêt et le niveau d'implication des religieux dans la résolution des crises en Guinée, nous nous intéressons aux quinze dernières années. Pour cette période tumultueuse, nous avons pris en compte les actions de deux leaders religieux que sont El Hadj Mamadou Saliou Camara, imam de la mosquée Fayçal de Conakry et Mon seigneur Vincent Koulibaly, archevêque de la cathédrale de Conakry.

El Hadj Mamadou Saliou Camara, imam de la mosquée Fayçal de Conakry, représente l'Islam sunnite majoritaire en République de Guinée. Il incarne l'autorité morale respectée par toutes les tendances politiques. Ses actions concrètes posées sont : appels à la paix lors des prières publiques (Tabaski, Ramadan) ; condamnation de la violence et des troubles électoraux ; discours réguliers sur la cohésion sociale et le vivre-ensemble ; médiation discrète entre gouvernement et opposition et soutien aux initiatives interreligieuses. Se servant des préceptes musulmans, il a toujours fait appel à la paix, au bon vivre ensemble et au respect des décisions des autorités du pays. Pendant les périodes électorales, il a toujours œuvré pour le vivre ensemble dans ses sermons.

Quant à Mon seigneur Vincent Koulibaly, archevêque de la cathédrale de Conakry, chef spirituel de l'Église catholique en Guinée et Porte-parole d'une voix chrétienne modérée et pacifique. Il est aussi le porte-parole de la commission nationale de la médiation coprésidée par lui et El Hadj Mamadou Saliou Camara. Concrètement, il véhicule des messages pastoraux pour la paix et la justice, des prises de position contre la corruption, la répression et la division ethnique, la participation au dialogue interreligieux et le soutien aux appels nationaux à la réconciliation nationale.

Conjointement, étant tous les deux coprésidents de la commission de la réconciliation nationale, ils participent : à des dialogues interreligieux (musulmans, catholiques, protestants), collaborent avec la société civile et les partenaires internationaux et positionnement commun pour éviter l'extrémisme ou la division religieuse.

On retient d'eux, plusieurs interventions dans les situations de crises dans le pays allant des crises syndicales aux crispations politiques où le climat tendu a été décrispé par leur intervention auprès des hommes politiques ou des leaders syndicaux. Une approche de conscientisation a toujours été utilisée par eux, doublée de la notoriété religieuse et de l'influence pour dissiper les intentions en faveur de tel ou tel mouvement qui aurait pu plonger le pays dans des situations de crise profonde.

2.3. L'instrumentalisation de la religion dans le domaine politique

L'instrumentalisation s'affiche à travers trois éléments déterminants qui sont : de nombreux responsables politiques cherchent à s'afficher aux côtés des imams ou des prêtres, à financer des mosquées, à utiliser des discours religieux pour légitimer leur pouvoir. Les périodes électorales voient souvent l'intensification de cette stratégie à travers des dons de corans, des appels à la prière pour la victoire électorale, ou invocation d'éléments religieux pour justifier des décisions politiques. Cette manipulation des croyances religieuses pose un problème de neutralité de l'État et d'éthique politique. A cet effet, écoutons à ce niveau cette analyse :

Comparés aux autres forces sociales agissantes, les autres éléments, majoritaires, de la population ont des rapports entre religion et État une représentation plus archaïque et en même temps plus empreinte de bon sens. Peu importe pour que l'islam soit proclamé religion de l'État, l'essentiel est que le pouvoir politique soit au service du religieux, que l'État soit celui de l'Islam et non le contraire. Dans cette perspective, ce n'est pas un rétablissement de

l'équilibre entre les pouvoirs que l'on espère, mais bel et bien un retour à un âge d'or présumé, promu au rang de norme idéale. Une nostalgie des origines, en quelque sorte, avec tout ce qu'elle comporte de mythe. On constate une attitude conservatrice qui dénote la peur du changement parce que les gens n'ont pas été éduqués dans le sens d'une prise en charge de leur destinée. L'absence de l'esprit de citoyenneté est cependant, imputable aux siècles de servitude et de sujétion, ainsi qu'aux pratiques quotidiennes et concrètes du pouvoir politique qui se permet toute exaction au nom de la raison d'État ou de l'intérêt national. La presse étant muselée et la liberté d'association réduite à sa plus simple expression, la masse des croyants est jetée dans les bras des gardiens de l'islam. (Zghal, 1996, p.18).

Nous constatons dans la même lancée que (Charif, 2005, p. 4) qu'« en effet, la religion ayant été dans les sociétés prémodernes l'instance de légitimation, les gouvernants tenaient naturellement à s'en servir jusqu'à en abuser. En contrepartie, le corps des hommes de religion, monnayait son soutien et profitait des privilèges et des honneurs liés à ses fonctions ». Ce qui dénote l'instrumentalisation du pouvoir spirituel par le pouvoir temporel, entraînant de facto une opposition entre les opprimés et l'autorité religieuse qui est jugée complice du pouvoir politique.

La politique (pouvoir temporel) et la religion (pouvoir spirituel) sont intimement liées. selon Kaba (2025), « pour les fidèles musulmans de Batè, les deux pouvoirs sont tous deux des émanations de Dieu. Pour ce faire, le pouvoir temporel est donné à un homme que Dieu a choisi. Le pouvoir spirituel est dirigé par les marabouts qui s'appuient sur le Coran et les hadiths à travers lesquels tous les principes et modes de vie sont dictés pour mes pratiquants ». Ces deux types de pouvoirs sont séparés et complémentaires correspondant à deux drapeaux (*Jonjon*) et deux tambours (taboulé) symbolisant les deux pouvoirs politique et religieux affirme Caillée, (2003, p. 163). Cette affirmation est confirmée par (Kaba, 2004, p. 225) en disant ceci : « Il fit constater que la gestion du pouvoir dans le Batè fut réalisée par les marabouts et les chefs politiques ». L'histoire de Batè ressemble à l'existence d'un l'État Théocratique. Dans cet État, la politique et la religion étaient complémentaires ou la dualité du pouvoir était illustrée. A ce sujet, (Kaba, 2004, p. 225) rapporte ceci : « Cheick Muhammad Cherif⁵ savait que la politique et la religion étaient proches l'une de l'autre. Mais, il ne pouvait pas oublier que la doctrine qu'elles professaient, le langage et les méthodes qu'elles employaient ainsi que la nature de l'autorité qu'elles conféraient les séparaient l'une de l'autre, surtout sous un régime de type colonial ». C'est pourquoi, il insista publiquement sur le besoin de pureté dans les affaires religieuses et revendiquait pour les Karamoko, une autorité prééminente, voire l'autonomie complète, dans la mesure où leur autorité émanait du Seigneur créateur de l'univers. A défaut de gouverner, les Karamo pouvaient s'attendre à ce que l'État respectât leurs valeurs, à savoir celles de l'Islam. L'autorité temporelle ne saurait succomber au pouvoir spirituel. Cette vision plutôt radicale refilait la théorie du pouvoir et du devoir d'obéissance qui a obligé les leaders à coopérer durant toute la période d'occupation de France.

Durant la période coloniale, nous allons nous appesantir sur la société de Kankan en Haute Guinée. (Kaba, 2004, p. 224), affirme que

« Dans cette métropole du négoce et des marabouts, l'administration coloniale française n'était pas prête à concéder aux marabouts en matière de prééminence dans la sphère politique et juridique. Le sermon sous- entendait, d'une part, un conflit latent entre le pouvoir colonial et les fidèles musulmans, et d'autre part à la volonté d'indépendance du Sékou Fanta Madi Chérif et sa volonté d'accommoder, d'une certaine manière, la présence coloniale ». On

⁵ Leader religieux vénéré de la ville de Kankan et homonyme du président Ahmed Sékou Touré. Il mourut en 1958 à Kankan.

constata un rejet des autorités coutumières religieuses afin de canaliser la population, l'administration coloniale fut obligée de coopérer comme en témoigne (Kaba, 2004, p. 224), « Malgré tout, l'administration dut apprécier l'injonction sur le respect de l'ordre établi d'autant plus que ce comportement pouvait produire des résultats électoraux rassurants. L'intégrité du grand marabout de Kankan et sa position de chef dont la légitimité ne dérivait pas du régime colonial ne l'empêchaient de réunir les fidèles même dans la mosquée de Conakry ».

L'administration coloniale ayant constatée la notoriété des chefs musulmans dans le Batè, elle se concilie avec eux afin qu'ils servent d'interface. De ce plan, découla le besoin d'utiliser au maximum l'influence des autorités musulmanes et coutumières au profit des candidats dont les actions et prises de position paraissaient sympathiques à la cause officielle. C'est dans ce contexte que Sékou Fanta Madi Chérif se trouva engagé ou mieux pris dans la politique coloniale et « Il dut sortir pour la première fois en dehors de Batè pour répondre à l'invitation du gouverneur de la Guinée française dans le but d'échanger avec le ministre de la France d'outre-mer en décembre 1945 à Conakry » par (Kaba, 2004, p. 223). C'est ainsi qu'il eut avec le ministre des entretiens fructueux dont les échos ont envahi une bonne partie des territoires de la métropole française. Le voyage, ainsi qu'il fallait s'y attendre, eut un retentissement considérable au sein de la fédération de l'AOF et de la Guinée, à cause du sermon qu'il prononça à la mosquée de Conakry et dont le gouverneur rapporta la teneur telle qu'elle suit au haut-commissaire à Dakar. Kaba, 2004, p. 224 rapporte en ces termes les propos de Sékou Fanta Madi Chérif :

Les interprétations découlant du sermon du Cheikh sont liées au fait d'exhorter les colonisateurs, les colonisés et les marabouts (les serviteurs directs de Dieu). Il souligne que les colonisés doivent accepter leur sort, c'est-à-dire la colonisation. Enfin, il démontre la dépendance du peuple colonisé vis-à-vis de la métropole. Autre élément d'interprétation c'est qu'il démontre que le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel sont inséparables. Cette idée est d'autant plus vraie que l'administration coloniale après avoir combattu l'islam (El hadj Oumar Tall, Cheick Amadou Bamba...) finit par se rendre compte qu'il était un interlocuteur sérieux. Kaba, 2004, p. 224)

Vu leur influence sociale, les grands marabouts en appelèrent à soutenir la politique du gouverneur. Par des déclarations publiques, à rehausser de leur présence pendant les fêtes et les cérémonies. Le refus de ces obligations, était considéré comme un acte de sédition, d'autant plus qu'en Islam le temporel et le spirituel s'entrecoupent et se complètent. C'est à cette condition que l'administration s'ingénia donc à entériner les marabouts dont Sékou Fanta Madi Chérif, Karamo Taliby Kaba dans l'engrenage politique qui a amené à prendre des positions sur les problèmes de l'actualité et à participer à l'effort de guerre (1939-1945).

Ce fut l'argument des fondamentalistes wahhabites dans leur critique face aux marabouts dans le cadre de leur collaboration avec les colonisateurs. En inversant la perspective, on aboutirait pratiquement au même résultat selon (Charif, 2005, p. 4.), « le pouvoir religieux avait la main basse sur la société ou le sacré était omniprésent, et il avait besoin, pour assurer son monopole de la contrainte sociale, de déléguer au pouvoir politique l'exercice de la force brutale, et il lui accordait, par conséquent, une entière liberté d'action dans son champ propre, à condition qu'il n'empiète pas sur les mécanismes religieux de la cohésion sociale ».

Avec la brutalité de la France contre ses premiers leaders, on en arrive à la cohabitation. Les marabouts et chefs religieux jouaient un rôle de médiateurs avec l'administration coloniale française. A noter à ce niveau le rôle crucial qu'avait opéré l'érudit

Sékou Fanta Mady Chérif en matière de l'enseignement du Coran et de la diffusion des préceptes de l'Islam dans tout le Haut Bassin du Niger⁶.

A l'accession de la Guinée à l'indépendance en 1958, le président Ahmed Sékou Touré prône un État fort, centralisé, avec méfiance envers toute autorité indépendante, y compris celle religieuse. Selon Millimono, (2025), « cela favorisa l'opposition avec l'église chrétienne entraînant de facto la méfiance idéologique qui provoqua le rejet des influences étrangères. Or l'Église surtout catholique est liée à la basilique Saint Pierre de Rome, se trouvant en quelque sorte face au régime populaire et révolutionnaire d'Ahmed Sékou Touré, qui considère la religion comme opium du peuple ».

Afin d'exercer une influence continue sur les religieux critiques de son régime, le président Touré impose une pression sur les écoles, les hôpitaux, les églises et les mosquées. Les établissements religieux étaient maintenus sous une surveillance accrue avec le passage régulier des contrôleurs. A propos, Selon Kamara (2012, p. 44), ce dernier contrôle la religion en nationalisant les écoles et hôpitaux qui étaient tenus par les missionnaires, en appliquant une surveillance étroite des évêques, prêtres, institutions religieuses, impose la restriction sur les activités pastorales. Il y eut des persécutions contre les religieux réfractaires. Le régime n'a pas combattu l'Islam comme l'Église catholique, mais a neutralisé son pouvoir autonome. El Hadj Fodé Lamine Kaba, Grand Imam de Conakry, critique du contrôle de l'État sur les prières et sermons. Arrêté en 1960, emprisonné sans jugement, mort en détention. Thierno Mamadou Bah, patriarche religieux de *Dow-Saarè* de Labé, respecté pour son indépendance et sa grande autorité morale. Il fut arrêté en 1971, emprisonné à Pita puis transféré à Kankan, mort en prison en 1972. D'autres imams locaux ou marabouts influents dans les régions du Fouta, de la Haute Guinée ou de la Forêt furent écartés de leurs mosquées, interdits de prêcher, ou contraints à l'exil discret pour éviter la prison. Pour les dirigeants de l'Église catholique en Guinée, un bras de fer fut engagé entre l'autorité et les responsables de l'église entraînant des arrestations, comme l'affirme cette déclaration de Millimono (2025) :

En 1967, Mon Seigneur Raymond-Marie Tchidimbo, archevêque de Conakry, est arrêté, accusé de complot contre la révolution guinéenne. Il passe huit ans en prison sans procès, symbole du bras de fer entre le régime de Sékou Touré et de l'Église. Comme conséquence, on assista à la rupture entre l'État et l'Église jusqu'à la fin des années 1970, la répression du christianisme, surtout catholique, malgré la laïcité du pays. Le régime n'a pas combattu l'Islam comme l'Église catholique, mais a neutralisé son pouvoir autonome. (Millimono, 2025)

L'attitude du régime de Ahmed Sékou Touré fut caractérisée par l'établissement d'un contrôle strict des institutions religieuses. En 1960, le régime crée la Ligue Islamique Nationale placée entièrement sous le contrôle de l'État. Au niveau de l'Islam, les imams sont nommés ou validés par le pouvoir public et les prêches étaient surveillés et il y avait interdiction d'aborder la politique ou de critiquer la révolution multiforme et globale de Guinée. Certains érudits musulmans indépendants ou influents localement ont été intimidés, écartés ou arrêtés s'ils exprimaient une pensée religieuse non conforme à la ligne directrice du PDG-RDA⁷. Pour Kaba (2025), « les marabouts assez puissants ou influents dans les régions, étaient considérés comme des menaces potentielles ou supposés des contres révolutionnaires dont le peuple révolutionnaire doit régler le compte ».

Ce qui avait permis à Ahmed Sékou Touré enfin d'influencer ainsi certains leaders religieux car il utilisait parfois cette religion pour légitimer certains de ses décisions politiques,

⁶ Bassin du Haut Niger correspond géographiquement à la préfecture de Faranah où le fleuve Niger prend sa source jusqu'au Mali. Le fleuve traverse les préfectures de Faranah, Kouroussa, Kankan, Mandiana et Siguiri) En république de Guinée.

⁷ PDG-RDA Parti Démocratique de Guinée-Rassemblement Démocratique Africain.

tout en le gardant sous contrôle. Il organisait des manifestations religieuses officielles (fêtes, pèlerinages), mais encadrées par le Parti État. Également, il fut très influent auprès des grandes personnalités du monde musulman en l'occurrence le Roi Fahd ben Abdelaziz Al Saoud de l'Arabie Saoudite, Mohammed V, et Hassan II du Maroc. Il fut également membre influent de l'OCI⁸. Par ailleurs, depuis l'avènement de la démocratie dans les années 1990, l'Islam et le Christianisme occupent une place non négligeable dans la vie sociopolitique de la nation guinéenne.

Il ressort de cette étude que les religieux musulmans influencent les fidèles musulmans et parviennent à les obliger à croire à l'obéissance aux dirigeants musulmans qui sont investis des responsabilités divines. D'où le respect de la population musulmane soufie ou d'un ordre confrérique de Kankan à l'égard de Sékou Fanta Madi Chérif dans la gestion des crises avec l'administration coloniale française. Les plus influents furent la quadriya et la tidianiya à Kankan et dans toute l'Afrique noire. Cependant, il fut contesté par les wahhabites qui le jugeaient d'être au service de la France.

2.4. Enjeux et risques pour la démocratie guinéenne

En transformant l'espace religieux en champ politique, les enjeux se présentent à travers ce schéma d'affaiblissement du principe de laïcité, le renforcement du communautarisme religieux ou ethnique et le risque de radicalisation. L'usage politique de la religion peut exacerber les tensions communautaires et ethniques, fragiliser la cohésion sociale, et affaiblir la confiance dans les institutions publiques. Ce fait marqua la vie politique de la Guinée en 2010. En Haute Guinée et précisément à Siguiri, les partisans de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), majoritairement peulhs, furent persécutés et obligés de quitter la ville et vice-versa. Il existe aussi un risque de dérive vers une politisation de la foi, ouvrant la porte à des discours extrémistes ou sectaristes.

Nous retenons que l'instrumentalisation des religieux est à la base du phénomène de la radicalisation musulmane et extra-musulmane et l'exacerbation du risque terroriste dans les espaces transfrontaliers du pays. De nos jours, tous les religieux qui ne partagent pas l'idéal politique des dirigeants politiques du pays font l'apologie du terrorisme et applaudissent les coups d'état. Ceux qui ne partagent pas la même position politique sont des ennemis au lieu d'être des adversaires politiques. Cette réalité peut être considérée comme une menace non seulement pour la stabilité sociopolitique, mais aussi pour les fondements laïques de la République.

3. Discussion

Au regard de cette étude, il apparaît que l'histoire politique de la Guinée a été émaillée par la dualité entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux. Il est à constater que dans cette étude, l'autorité politique a toujours influencé l'autorité religieuse depuis la période coloniale. On retient du pouvoir religieux, plusieurs interventions dans les situations de crises dans le pays, allant des crises syndicales aux crispations politiques où le climat tendu a été décrispé par leur intervention auprès des hommes politiques ou des leaders syndicaux. Une approche de conscientisation a toujours été utilisée par ce pouvoir, doublée de la notoriété religieuse et de l'influence pour dissiper les intentions en faveur de tel ou tel mouvement qui aurait pu plonger le pays dans des situations de crises profondes.

Il ressort de cette étude que les religieux influencent les fidèles et parviennent à les obliger à croire à l'obéissance aux dirigeants qui sont investis des responsabilités. D'où le respect par exemple de populations à l'égard de Sékou Fanta Madi Chérif dans la gestion des crises avec l'administration coloniale française.

⁸ Organisation de la Conférence Islamique qui prend le nom d'Organisation de la Coopération Islamique depuis le 28 juin 2011.

L'instrumentalisation des religieux est à la base du phénomène de la radicalisation musulmane et extra-musulmane et l'exacerbation du risque terroriste dans les espaces transfrontaliers du pays. Ceux qui ne partagent pas la même position politique sont des ennemis au lieu d'être des adversaires politiques. Cette réalité peut être considérée comme une menace non seulement pour la stabilité sociopolitique, mais aussi pour les fondements laïques de la République.

Nous convoquons un certain nombre d'auteurs pour discuter les résultats obtenus. De façon thématique, les points de vue des auteurs ont été ressortis.

Dans le cadre historique, (Kaba, 2004) montre «comment les grandes familles (Maninka-Mory) ont construit une autorité morale qui préexiste à l'État moderne. Cela explique pourquoi le politique est "obligé" de passer par religieux à Kankan pour asseoir sa légitimité nationale ».

Sur la question de l'influence sociale, partant des réflexions de (Coulon, 1981, p.191) «le concept de courtage politique est central pour analyser comment les chefs religieux servent d'intermédiaires entre la base sociale c'est-à-dire les fidèles, les paysans et le sommet de l'État, le Prince. Coulon aide à comprendre que cette relation est à double sens : les religieux gagnent des privilèges matériels tandis que le pouvoir gagne des voix ». Cette réflexion cadre bien avec les chefs religieux de Kankan qui agissent comme des intermédiaires (courtiers) entre la base populaire et le sommet de l'État.

Sur la question de l'instrumentalisation, (Bayart, 1989, p. 237) déclare: «le religieux n'est pas séparé du politique; il est un "poids lourd" de la société civile que le pouvoir cherche à coopter. Les églises (et les confréries) sont des structures sociales si puissantes et si bien implantées qu'elles constituent des enjeux de contrôle cruciaux pour l'État. Plutôt que de s'y opposer, le pouvoir politique cherche à les «coopter» ou à les intégrer dans sa propre logique de domination la «recherche hégémonique». À Kankan, le pouvoir ne se contente pas d'influencer les religieux, il les intègre dans des réseaux de clientélisme pour légitimer son autorité.

Au tour des risques pour les enjeux démocratiques, (Gazibo, 2006, p. 188) offre un cadre pour discuter les enjeux et risques et il affirme ceci: «Si la légitimité d'un candidat dépend d'une bénédiction religieuse à Kankan plutôt que d'un programme politique, Gazibo dirait que cela freine la "citoyenneté" au profit de l'appartenance communautaire, fragilisant ainsi les institutions démocratiques». Dans le cadre de l'Enjeux de Pouvoir, (Otayek, 2000, p.46) affirme que: «les religieux ne sont pas toujours des "marionnettes"; ils peuvent aussi imposer leurs conditions au pouvoir politique, créant une forme de gouvernance hybride. Il soutient que le religieux a son propre agenda ». Ce qui est une réalité à Kankan car, selon le porte parole du doyen de Kankan, (Kaba, 2025) l'administration coloniale fut obligée de permettre la victoire de Talliby Kaba aux élections du chef de quartier de Kabada. Aussi, elle entraîna Sékou Fanta Madi Chérif à côtoyer Monseigneur Le Rouge dans le cadre de la construction de la première Église de Kankan. L'érudit céda son champ à la France pour la construction de cette église. Un autre fait de Manipulation constitua selon (Diané, 1987, p. 257), la venue de deux visiteurs de marque chez le chef religieux de Kankan : «le gouverneur Giaccobi et Monseigneur Raymond Lerouge, évêque de Guinée sont venus signaler la situation de la France en guerre au chef religieux de la Haute Guinée. Ils demandèrent alors d'implorer Allah pour la France et égorgea quatre-vingt dix bœufs en guise de sacrifice pour la victoire de la France contre l'Allemagne» et quant à (Caba, 1956, p. 13) Fanta Madi fut «distribué des mots précis, des attributs de Dieu, à ses adeptes et aux fidèles pour être répétés un certain nombre de fois pour que la France soit victorieuse. Et qui plus est, il a demandé de combattre l'ennemi par des sacrifices».

Les rapports entre les pouvoirs temporels et spirituel sont loin d'être simples et aussi uniformes qu'on le prétend habituellement. Ils ont évolué dans des conjonctures variées selon

les situations particulières et connurent des périodes de conflits latents ou ouverts, des périodes d'harmonie où chaque partie trouvait son compte. La seule constante qui s'est dégagée très tôt dans l'histoire de l'islam est que la religion doit d'être à la base de la consolidation de l'édifice social, qui est pourvoyeuse de significations dans tous les actes de la vie individuelle ou collective. Dans son entretien, Kaba (2025), affirme « que la justice doit demeurer comme le principe central du pouvoir. Celui qui est censé matérialiser cette idée c'est le religieux. S'il subit le poids de l'appareil politique, cela aura des conséquences néfastes sur la vie de la société. L'éthique spirituelle du pouvoir : amour, bienveillance, responsabilité ».

Selon (Hervieu-Léger, 1993, p. 69), « La religion était, en quelque sorte, le rempart reconnu par tous et intériorisé contre le chaos qui menaçait en permanence l'ordre social. On ne pouvait donc se représenter un ordre qui ne serait pas voulu et maintenu par une puissance suprahumaine qui lui conférait un sens ultime et lui imposait, par là même, certaines règles de conduite et des rites ».

La complémentarité des deux pouvoirs impliquait aussi qu'ils se contrôlent mutuellement, et que la société civile, de caractère religieux certes mais entendue dans le sens où l'initiative vient de la base et non du sommet, était aussi libre de ses mouvements dans son domaine réservé qui incluait, entre autres, les systèmes éducatif et sanitaire, les organisations charitables et les confréries, que le clan politico-militaire l'était dans le sien, comme l'affirme cette idée que :

Aucune religion n'a de chances de survivre si elle est écartée de la chose publique, si elle est complètement désincarnée. En même temps, aucune société ne peut se passer de la religion ou du sacré. Le drame de l'islam et du système monothéiste historique en général est que, dans sa forme institutionnelle, dogmatique et exclusive, il est trop lié aux conditions propres des sociétés prémodernes pour admettre qu'il n'est qu'un des aspects des contrepouvoirs tolérés, voire exigés par l'organisation moderne de la société, et une expression parmi d'autre de la conscience collective. (Arkoun, 1991, p. 112)

A ce titre, Magassouba (2025), grand Imam de la préfecture de Siguiri rapporte dans que « la mise en garde contre l'usage de la religion pour des gains matériels ou politiques est à l'intention des dirigeants religieux qui désorientent la population en faveur des dirigeants politiques. A l'intention des gouvernants qui rejettent les principes divins afin d'assouvir leur passion et intention politique contre l'intérêt du peuple.

En Guinée, la religion est une force sociale puissante. Elle peut servir de levier pour la paix, le dialogue et l'unité. Mais lorsque les politiques s'en emparent à des fins personnelles, elle devient un outil dangereux. Les dirigeants religieux expliquent au peuple son droit mais ne disent jamais à l'autorité son devoir.

Il est impératif de garantir l'autonomie des institutions religieuses, de renforcer l'éducation civique, et d'encadrer légalement les interférences entre politique et religion. Le respect de la laïcité ne doit pas être un principe théorique, mais une réalité vécue. Au regard de cette réalité, nous comptons aborder ce sujet dans d'autres dimensions exhaustives qui pourra faire l'objet d'étude qui prendra en compte non seulement toutes les périodes et toutes les régions de la Guinée mais aussi les deux principales religions d'Etat à savoir l'Islam et le Christianisme.

Conclusions

A l'issue de cette étude, nous avons abouti à des résultats parmi lesquels nous avons retenu quatre éléments qui sont : l'existence de la dualité entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux sur une longue période couvrant la période coloniale et poste coloniale, la médiation des religieux dans les crises opposants les leaders politiques aux gouvernants ou des crises syndicales liées aux revendications salariales, du rôle joué par les leaders religieux à

l'obéissance aux dirigeants musulmans et politiques dans la prise des décisions et enfin à l'instrumentalisation de la religion qui crée de la méfiance vis-vis des leaders religieux qui sont jugés par certains fidèles de corrompus.

L'analyse de la place de la religion dans la vie politique guinéenne révèle une réalité complexe, où se mêlent spiritualité, influence sociale et enjeux de pouvoir. Si l'Islam, en tant que religion majoritaire, joue un rôle fondamental dans la construction de la paix sociale et la médiation des conflits, il n'en demeure pas moins vulnérable aux tentatives d'instrumentalisation politique. Les leaders religieux, parfois sollicités comme acteurs de légitimation ou de mobilisation électorale, se retrouvent à l'interface entre autorité spirituelle et pression politique. Magassouba (2025), affirme que « les leaders religieux sont obligés d'agir ainsi pour de l'argent ou pour conserver leur responsabilité. Parmi les pires des gens figurent ceux qui utilisent la religion pour obtenir des biens matériels ». Cette situation souligne l'urgence d'un équilibre entre la laïcité de l'État et la reconnaissance du rôle positif que peuvent jouer les institutions religieuses dans la consolidation démocratique.

Il ressort des études que l'instrumentalisation religieuse a des conséquences allant des sanctions religieuses comme l'affirme plus haut l'imam et le rejet des populations qui condamnent l'attitude des religieux qui traitent en faveur des dirigeants politiques. Autres conséquences de l'influence politique est le non-respect des principes démocratiques fondés sur l'alternance et le partage du pouvoir. Doumbouya (2025). Soutient que : « Dieu donne le pouvoir à qui il veut et l'arrache quant-il veut. « Le meilleur des jihads est une parole de vérité face à un dirigeant injuste ». Il est bien légitime de critiquer un pouvoir injuste. Le pouvoir est légitime s'il est juste, consultatif, responsable et conforme aux principes divins. Il n'est ni absolu, ni sacré et doit toujours être discuté, contrôlé et orienté vers le bien commun ».

Cette étude portant sur la place de la religion dans la vie politique guinéenne a des limites dans le temps comme dans l'espace. L'étude n'a couvert que la région de la Haute Guinée. Cependant nous n'avons pas fait allusion au Fouta-Djalon qui était aussi un grand foyer musulman de l'époque coloniale et post colonial. Aussi, nous ambitionnons formuler des micros projets de sensibilisation pour concilier la religion à la politique. Autre faiblesse de notre étude se situe au niveau du témoignage oral car certains politiciens ont refusé de répondre à nos questions ainsi que des religieux opposés aux dirigeants politiques du pays.

Au regard de cette réalité, nous comptons aborder ce sujet dans d'autres dimensions exhaustives qui pourra faire l'objet d'étude qui prendra en compte non seulement toutes les périodes et toutes les régions de la Guinée mais aussi les deux principales religions d'Etat à savoir l'Islam et le Christianisme.

Références bibliographiques

- Association of Religion Date Archives 2022. <https://www.thearda.com/>. Consulté le 10 décembre 2025 à 13heures 50minutes
- Arkoun, M. (1991). *La Pensée arabe*. Presses Universitaires de France.
- Barry, M. L. (1989). *Place des marabouts dans la société traditionnelle, le bassin du haut Niger*, Université Kankan .
- BAYART, Jean-François. (2006). *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Fayard Nouvelle édition.
- Caba, L.S. (1956). *Cheikh Mohamed Chérif, dit Fanta Mady Haïdara de 1870 à 1955*.
- Caillée, R. (2003) *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale*. l'Harmattan.
- Charfi, A. (2005). Pouvoir politique et pouvoir religieux dans l'histoire de l'islam. URL.http://www.adelinotorres.info/islam/Pouvoir%20politique%20e%20pouvoir%20religieux_II%20PARTE.pdf (consulté le 10 décembre 2025 à 12heures).

- COULON, Christian. (1981). *Le Marabout et le Prince: Islam et pouvoir au Sénégal*. Edition A. pédone.
- Diané, D. (1987). *Contribution à l'histoire de l'Islam de Haute Guinée » : la société musulmane du Batè, son rayonnement, des origines à la mutation socio-économique de 1914 à 1970*, [Thèse de doctorat] Université Paris I, Panthéon Sorbonne.
- Doumbouya, N. Imam, entretenu sur l'acquisition du pouvoir et sa gestion par le chef le 05 Juillet 2025.
- Gazibo, Mamadou. (2006). *Paradoxes de la démocratisation en Afrique*. Presses de l'Université de Montréal.
- Hervieu-L. D. (1993). *La Religion pour mémoire*. Éditions du Cerf
- Journal Officiel de la République de Guinée Horoya. (2020). Décret D/2020/073/PRG/SGG du 06 avril 2020.
- Kamara, L. (2012). *Les racines de l'avenir: Réflexions sur la première République de Guinée*. L'Harmattan.
- Kaba, B. Grand Imam de Kankan, entretenu sur le rôle des religieux dans la consolidation de la paix, 15 juin 2025 à Kankan
- KABA, L. (1974). *The Wahhabiyya : Islamic Reform and Politics in French West Africa*. Evanston : Northwestern University Press.
- Kaba, L. (2004). *Cheikh Mouhammad Chérif et son temps ou Islam et société à Kankan en Guinée 1874 –1955*. Présence africaine.
- Kaba, M. L. (2025). Porte-parole du doyen de Kankan, entretenu sur la question de collaboration avec l'autorité coloniale, Kankan, le _ décembre 2025.
- Kane, O. & Triaud, J.-L. (1998). *Islam et islamismes au sud du Sahara*. Karthala et Iremam.
- Kanté, S. (2018) *Histoire de l'Afrique de l'ouest concernant les Kaba de Batè*. Académie N'ko.
- Magassouba, M. Imam à Siguiri entretenu sur l'obligation de l'Imam et dirigeants musulmans sur la question de justice. Siguiri, le 30 juin 2025.
- Mansare, L. (2017). *Histoire des Mandingues au Fouta-Djalon du XVIIe siècle au XIXe siècle : Alliance et conflits, acculturation et survie identitaire*, [Thèse de doctorat], Université Bretagne.
- Millimouno, J. M. Enseignant-chercheur à l'université de Kindia, entretenu sur le rapport entre l'église chrétienne de Guinée et le régime Ahmed Sékou Touré à Conakry, le 23 avril 2025.
- Ministère de l'unité nationale et de la citoyenneté. (2020). Dialogue interreligieux et cohésion sociale. Rapport interne, Conakry.
- ONU, 2022, Rapport sur la liberté religieuse en Afrique de l'Ouest. New York : Nations Unies.
- OTAYEK, René. (2000). *Identité et démocratie dans un monde global*. Paris : Presses de Sciences Po.
- PNUD, 2023, Rapport sur la cohésion sociale en Afrique de l'Ouest. <https://www.undp.org>
- Rapport annuel sur la liberté religieuse internationale publié par le Département d'État des États-Unis. (2023). URL: <https://www.state.gov/reports/2023-report-on-international-religious-freedom/guinea/> (10 décembre 2025 à 12heures).
- Sanoh, S, Imam entretenu sur la responsabilité du chef musulman à Kankan, 10 avril 2025.
- Sidibé, M. Enseignant-chercheur au département d'histoire, entretenu sur la question de la responsabilité des religieux pour le maintien de la paix. Le 20 octobre 2025.
- Trincas, J. (1981). *Colonisations et religions en Afrique noire, l'exemple de Ziguinchor*. L'Harmattan.

Zghal, M. (1996). Le nouvel horizon de la laïcité en Tunisie : la conversion silencieuse. *Revue française de science politique*, 46(1), 3-23. <https://www.persee.fr/collection/rfsp> (consulté le 10 décembre 2025 à 12heures).



Dire la mort dans les faits divers : le récit médiatique de l'émotion, de la spectacularisation et du sensationnel dans le journal *Soir Info*

Reporting death in the news items: media coverage of emotion, spectacularization, and sensationalism in the newspaper Soir Info

Amidou TOURE

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Email : amlatoure@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0006-3143-3599>

Béatrice Nagala Yérégnan TRAORE

Institut des Sciences et Techniques de la Communication, Côte d'Ivoire

Email : nagalab@yahoo.fr

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0005-7670-325X>

Résumé : Cette étude aborde la problématique de la scénarisation de la mort des faits divers à la Une du journal ivoirien *Soir Info*. En s'inscrivant, dans le champ des sciences de l'information et de la communication, cet article convoque la théorie du récit médiatique d'Esquenazi, (1999). Selon ce positionnement théorique, les médias, en fonction de leur dispositif technique et institutionnel, transforment des faits bruts survenus en récit pour en construire le sens dans l'espace public. L'approche méthodologique est celle de l'analyse du discours médiatique de Charaudeau (2005) portant sur un corpus de Unes du quotidien *Soir Info* publiées entre 2023 et 2025. L'analyse s'appuie sur les titres mettant en scène des faits divers traitant de la mort. Elle met en évidence les stratégies narratives et émotionnelles utilisées dans les titres pour construire des événements tragico-dramatique en récits médiatiques. Les résultats montrent que le traitement de la mort dans ce journal répond à la fois à une fonction médiatique et à une fonction sociale. Par le récit du drame et/ou du tragique, la mort se métamorphose en un spectacle où l'émotionnel se dispute avec le sensationnel.

Mots-clés : Mort, Récit médiatique, Spectacularisation, Mise en scène.

Abstract: This study addresses the issue of the dramatization of death-related news stories on the front page of the Ivorian newspaper *Soir Info*. Positioned within the field of information and communication sciences, this article draws on the theory of media narrative Esquenazi, (1999). According to this theoretical framework, media outlets, depending on their technical and institutional setup, transform raw events into narratives to construct meaning within the public sphere. The methodological approach is that of media discourse analysis by Charaudeau (2005), focusing on a corpus of front pages from *Soir Info* published between 2023 and 2025. The analysis centers on headlines that depict death-related news stories. It highlights the narrative and emotional strategies employed in headlines to shape tragic-dramatic events into media narratives. The findings demonstrate that the treatment of death in this newspaper fulfills both a media function and a social function. Through the storytelling of drama and tragedy, death is transformed into a spectacle where emotional appeal competes with sensationalism.

Keywords: Death, Media narrative, Spectacularization, Staging.

Introduction

Le quotidien des populations se heurte le plus souvent à la brutalité de la vie par le surgissement de drames familiaux, d'accidents de la circulation, de crimes rituels, et autres assassinats dans l'espace public. Ces faits, pour ordinaires qu'ils puissent paraître, bénéficient d'un large écho dans la presse. Dans le champ journalistique, ces événements inattendus constituent un genre à part. Ce sont les faits divers. Les journaux, en donnant forme à ces

événements, procèdent ainsi à leur qualification. En Côte d'Ivoire, le quotidien *Soir Info* se distingue par une forte médiatisation et une mise en scène spectacularisante de ses contenus, où l'insolite, la mort, le drame et le tragique occupent une place centrale dans ses gros titres en page de Une. Partant du constat de cette mise en scène discursive, nous entendons nous interroger en ces termes : comment la mort est-elle exprimée dans les Unes de *Soir Info* à travers les faits divers ? Le récit de l'émotion, la spectacularisation et le sensationnel sont-ils des marqueurs de sémiotisation de ces micro-discours de Une de *Soir Info* ? Consacrer sa Une aux faits divers entre en congruence avec la ligne éditoriale du quotidien *Soir Info*. En effet, divers procédés permettent de dire la mort dans les faits divers. On entend par l'expression dire la mort, le fait de l'évoquer, d'en faire le sujet de l'article. En d'autres termes, ce sont les mots utilisés par le journaliste pour exprimer l'idée de la mort. Si l'on veut ce sont les différents lexèmes pour mettre en scène la mort dans un journal. Plusieurs travaux ont abordé cette problématique. Pour Rabatel et Florea (2011, p. 8), l'évocation de la mort porte précisément sur des morts dont la manifestation paraît souvent dérangeante, voire scandaleuse, dans la mesure où ces morts-là donnent l'impression de pouvoir être évitées, comme dans le cas des conflits individuels, familiaux ou collectifs. En s'interrogeant sur les représentations de la mort dans les nécrologies, Florea (2011, p. 31) affirme que "Dire" la mort peut prendre de multiples formes : la mort peut être signifiée directement, ou exprimée implicitement. Pour le dire autrement, l'auteure soutient que la mort se lit d'abord dans le lexique non sans préciser que ce sont des procédés sémio-discursifs qui sont à l'œuvre pour dire la mort. Dans la présente étude, Dire la mort, s'entend au sens d'une mise en discours de la mort dans les faits divers. Ce travail qui s'inscrit dans le champ des sciences de l'information et de la communication a pour ancrage théorique le récit médiatique d'Esquenazi (1999, p. 19). Selon Esquenazi, les médias en fonction de leur dispositif technique et institutionnel, transforment des faits bruts survenus en récit pour en construire le sens dans l'espace public.

L'approche méthodologique est l'analyse du discours médiatique de Charaudeau, (2005). Partant, le corpus de l'étude est constitué de Unes du quotidien ivoirien *Soir Info*. Dès lors, nous avons opté pour la recherche documentaire qui a permis de collecter dix (10) Unes du journal *Soir Info* parues entre 2023 et 2025. Le choix de ces 10 numéros sélectionnés s'explique discursivement puisqu'il s'agit des titres de couverture de Une. Aussi occupent-ils, dans l'aire de la page, la place de gros titre de Une. Il est question d'analyser exclusivement les titres narrativisant les faits divers liés à la mort. La grille d'analyse tient compte du discours textuel et du discours visuel qui participent à l'économie et au travail de sémiotisation de la Une du journal. Les catégories d'analyse du verbal s'appuient sur les indices lexicaux, les procédés syntaxiques, les stratégies d'énonciation et les effets de sens. Quant à l'analyse sémiotique, elle repose sur la typographie, la chromatique, la disposition. Dans notre tentative d'analyse, nous abordons le fait divers comme un fait de société. Un deuxième mouvement se consacre à l'analyse de la scénarisation des titres de Une des faits divers dans *Soir Info* et un dernier mouvement traite la mort comme un spectacle médiatique.

1. Du fait divers au fait de société : un positionnement éditorial

Le discours médiatique repose sur un contrat. Si, comme le soutient Charaudeau « l'information est affaire de discours se produisant en situation de communication » (Charaudeau, 2005, p. 24) alors les instances émettrice et réceptrice sont liées par un contrat discursif à deux visées : « une visée de faire savoir » qui produit un objet de savoir pour informer et « une visée de faire ressentir » qui produit un objet de consommation marchande (Charaudeau, 2005, p. 70). Pour sacrifier à cette logique marchande, le fait divers doit gagner en visibilité. La mise en Une est la place indiquée dans le journal pour capter un plus grand nombre de lecteurs. La venue en Une du fait divers obéit à un enjeu de politique éditoriale.

1.1. Le surgissement du fait divers en "Une" du quotidien *Soir Info*

En référence à l'argot journalistique, le fait divers ainsi que le souligne Halima (2009, p. 47) se dit « chien écrasé ». Ce qui revient à dire que le fait divers est de moindre importance eu égard au flot informationnel dont dispose une rédaction. C'est en ce sens que Halima (2009, p. 47) affirme qu'un fait divers est un « événement plus ou moins important qui ne relève ni de l'actualité mondiale, ni de la politique, ni de l'économie ». Autrement dit, le fait divers a un ancrage social à caractère tragique, dramatique etc. Dans leur traitement, ces faits, à l'origine banale, accèdent à la Une du journal *Soir Info*. Dès lors, le fait divers lorsqu'il « fait la Une sert au questionnement de la société et est contraint de se métamorphoser en fait de société pour garder sa place en Une » reconnaît Dessinges (2005, p. 114). En d'autres mots, il y a un processus de mutation du fait divers en fait de société qui l'inscrit indubitablement dans les contraintes de politisation de la Une. Pour Lagroye (2003, pp. 260-261), on peut parler de « politisation » des faits en Une. Dans le quotidien *Soir Info*, la mise en scène des faits divers barre en gros titre la Une du journal. Pour exemple *Soir Info*, du 25 janvier 2025, en tribune, on a le surtitre : « Danguira (Alépé)/Alors qu'elle prépare le petit déjeuner de ses enfants écoliers ». Quant au titre, il occupe le ventre : « une jeune dame maîtrisée, tuée et jetée dans les environs de sa cour familiale ». On peut inférer que la position de ce fait divers en Une supplante toutes les informations. Ainsi, sa place lui confère un statut de fait social/politique. Ainsi, le fait divers « se métamorphose en symptôme, révélateur des dysfonctionnements de la société » (M'sili, 2005, p. 42). En d'autres termes, en interpellant le pouvoir, le journaliste soulève une question d'ordre sociétal dont le traitement est du ressort du politique. Il arrive ainsi que l'asserte N'da (2017, p. 82) qu'un « événement exceptionnel suscite une telle émotion, de telles réactions que les pouvoirs publics se retrouvent comme obligés de les inscrire immédiatement sur l'agenda ». Plus précisément, en l'inscrivant sur l'agenda, le journal reconnaît que le traitement de ces désordres incombe à l'autorité politique.

2. Analyse de la scénarisation des titres de Unes des faits divers dans la quotidien *Soir Info*

L'espace médiatique est envahi par une multitude d'informations catégorisées à travers des rubriques. Comme c'est le cas des faits divers, lorsqu'ils apparaissent en titre d'une rubrique servant à classer des événements, à les « étiqueter » (Mariau, 2014, p. 57). Dans ce travail de catégorisation des crimes, Poutatis (2011, p. 26) voit un besoin de singulariser l'événement « classer, étiqueter permet, là comme ailleurs, d'atténuer, d'effacer la singularité du fait ». En cela, Mariau (2014, p. 14) estime que « le fait divers, dans son surgissement dans la presse, est le résultat d'un acte de médiation ». Dans son approche descriptive de cet acte, Noyer (2009, p. 52), parle de « quelque chose qui « s'interpose » comme élément de signification et de monstration entre le réel-référent et le lecteur (téléspectateur) ». Autrement dit, le travail de sémiotisation du fait divers par le journaliste se place entre la réalité et le public pour faciliter sa compréhension et sa représentation. Pour le quotidien *Soir Info*, la publicisation à la Une des faits divers participe à fournir au public lecteur un filtre d'interprétation de ces désordres ordinaires par la construction d'un récit à la fois émotionnel, spectaculaire et sensationnel. Dans les lignes qui suivent, nous allons, à travers la matérialité discursive des titres de Une, analyser la mise en scène des faits divers de *Soir Info*.

2.1. La mort dans le mot, la syntaxe et le narratif

Les lecteurs rentrent en contact avec les informations par la Une. Ainsi la structuration et la mise en page permettent-elles au journal de pouvoir capter son lectorat. C'est pourquoi, Essono (2019, p. 11) affirme que « la presse peut ainsi communiquer des nouvelles au public et à ses lecteurs après sélection selon la priorité et l'intérêt porté à chacune d'elle ». En effet, en consacrant ses gros titres de Une presque exclusivement aux faits divers le quotidien *Soir Info*, par cette mise en page et cette mise en forme spécifiques relevant de sa stratégie

rédactionnelle, tend à donner sens à ce qui est advenu dans l'espace public, à savoir le divers relatif à la mort.

Ainsi allons-nous voir comment le journal *Soir Info* s'y prend-il pour dire la mort à sa Une à travers les exemples ci-dessous :

- Ex 1 : Danguira (Alépé)/Alors qu'elle prépare le petit déjeuner de ses enfants écoliers
Une jeune dame maîtrisée, tuée et jetée dans les environs de la cour familiale (*Soir Info*, mercredi 25 janvier 2023, N° 8476)
- Ex 2 : Zaranou/En pleine discussion
Il sort un couteau et égorge un planteur (*Soir Info*, jeudi 23 février 2023, N° 8501)
- Ex 3 : Niablé/Horreur dans un village
Un planteur décapite 2 hommes et se fait tuer (*Soir Info*, mardi 24 janvier 2024, N° 8475)
- Ex 4 : Abobo/La Saint Valentin vire au drame
Après d'intenses ébats sexuels, un homme retrouvé mort dans un hôtel (*Soir Info*, jeudi 2 mars 2023, N° 8507)
- Ex 5 : Bouaflé/Intervenant pour appréhender un braqueur présumé lourdement armé
Des policiers, en mission, battus à sang et évacués d'urgence (*Soir Info*, mardi 27 mai 2024, N° 8871)
- Ex 6 : Yopougon/En pleine nuit
Un jeune homme égorge sa mère adoptive lieutenant des douanes et sa sœur aînée
Ce qui a tout provoqué
Le message du présumé meurtrier (*Soir Info*, lundi 27 novembre 2023, N° 8725)

Comme le souligne fort à propos Florea (2011, p. 31), « la mort se lit dans le lexique ». Autrement dit, l'énonciation de la mort dans le discours journalistique des titres des faits divers se trouve dans les mots employés. Ainsi, dans les exemples ci-dessus, tous les titres utilisent des expressions ou un lexique qui énoncent explicitement la mort : « égorge », « décapité », « battus à sang », « se fait tuer ». Ce champ lexical de la mort renvoie à la violence physique à laquelle sont soumises les victimes. La mort se lit également à travers les verbes utilisés qui expriment la cruauté, la brutalité. Ce narratif de *Soir Info* participe de ce que Charaudeau (2005, p. 8) qualifie « d'une entreprise à fabriquer de l'information ». À ce titre, la scénarisation du fait divers dans les titres sacrifie aux visées du contrat discursif. Celle du « faire savoir » et celle du « faire ressentir ». Pour Charaudeau, parmi eux, il y en a qui sont informatifs qui résument l'information sans la moindre fantaisie et d'autres qui sont incitatifs, qui donc « cherchent à surprendre, la faire sourire, à intriguer par des images audacieuses, des mots chocs, des jeux de mots, des formules détournées » (Charaudeau, 2005, p. 8).

En outre, dans sa quête de produire un objet de consommation marchande et pour capter le plus de lecteurs, le discours journalistique tend à rendre vivante la scène du fait divers. Dès lors, dans les titres de Une, les formes verbales auxquelles recourt le journaliste, sont le présent de narration « égorge », « décapite », « se fait tuer » et la forme passive ou la forme pronominal « retrouvée morte », « se fait tuer », « maîtrisée » qui donnent du rythme à l'action en créant un effet de dramatisation. En revanche, on remarque que l'emploi du passif ou du pronominal montre que la victime-sujet disparaît contribuant ainsi à donner à l'acte de dire la mort un effet tragique, déchirant où la victime semble inexorablement soumise à son destin, à la fatalité. Dans la formulation des titres de Une, le journaliste utilise plusieurs procédés. Dans la construction du titre l'Ex 5 « Des policiers, en mission, battus à sang et évacués d'urgence » la construction syntaxique est une phrase incomplète et nominalisée. L'intention du journaliste est de frapper la conscience du lecteur. Pour ce faire, il cherche à être concis. Cette quête narrative est perceptible par la juxtaposition des participes passés (battus/évacués). En procédant de cette manière, le quotidien *Soir Info*, crée, par absence de

verbes conjugués, un effet d'instantanéité. On observe également dans la syntaxe du titre de l'Ex 4 que le journaliste se dispense de verbe conjugué (retrouvé mort). L'effet étant d'accentuer le choc. Le même procédé consistant à accumuler des participes passés : maîtrisée, tuée, jetée est visible dans l'énoncé du titre Ex 1. Ce micro-discours de Une s'apparente à un style télégraphique lui conférant un rythme haché dont le but est de montrer toute la brutalité qui caractérise cette mort.

Par ailleurs, en combinant le titre et le surtitre, on obtient une antithèse : « une jeune dame maîtrisée, tuée et jetée (...) alors qu'elle prépare le petit déjeuner », le journaliste plonge le lecteur dans un univers dramatique. En effet, *Soir Info*, à travers ce récit de Une, procède par un rapprochement de deux faits opposés pour exprimer la rupture de la banalité quotidienne (prépare le petit déjeuner) et la brutalité de la mort. Autre procédé de construction de titre de Une du journal *Soir Info* est l'utilisation des titres paratactiques (Neveu, 2015, p. 247) qui se composent de phrases juxtaposées, sans subordination. Dans le titre de l'Ex 6 sont juxtaposés deux compléments d'objet « sa mère adoptive et sa sœur aînée » qui participent à créer un effet de brutalité narrative. La paratactique est une constante discursive dans la mise en mots des titres de Une de *Soir Info*. Les exemples 2 et 3 illustrent bien notre propos. En effet, le titre de l'Ex 2 « un planteur décapite 2 hommes et se fait tuer » met en scène deux événements simultanés. Le recours à cette juxtaposition contribue non seulement à l'accélération de la narration mais aussi à la production d'un effet de basculement. L'agresseur, auteur des atrocités sur deux hommes, devient à son tour victime de la même atrocité.

Quant au titre de l'Ex 3 « il sort un couteau et égorge un planteur », ce sont deux actions (sort et égorge) qui sont reliées par la conjonction « et ». Le journaliste dispose les actions telles des séquences qui produisent des images cinématographiques. On peut retenir que la mise en scène, des titres de Une des faits divers, s'appuie sur deux modèles essentiels. Ce sont des titres construits avec des phrases hachées, incomplètes qui opèrent comme une sorte d'alerte des citoyens et de la violence et des titres paratactiques (Ex 2 ; 3) qui ne sont que des juxtapositions d'actions successives dont l'avantage rend le récit condensé. Le choix de cette scénographie confère à ces titres un style de choc et de la rapidité. *In fine*, la politique esthétique dans l'énoncé des titres de Une se résume d'une part à l'absence volontaire de verbes conjugués. Ce procédé d'écriture, d'autre part, permet au micro-récit de Une de produire des tableaux d'images de violence. La mort est ainsi présentée, livrée et donnée aux lecteurs comme un constat. On aura remarqué que médiatiquement, il s'agit pour le quotidien de frapper l'imaginaire des lecteurs. Dès lors, la stratégie discursive repose sur le dire peu pour dire beaucoup. Autrement dit, produire plus d'impact avec moins de mots. Par ailleurs, les sous-titres « ce qui a tout provoqué » ; « le message du présumé meurtrier » de certaines Unes plongent le lecteur dans le suspense. L'information dans ces titres n'est pas livrée dans sa totalité. Ces titres créent une forme d'attente chez le lecteur. C'est un procédé de marchandisation qui enjoint le lecteur à l'achat du journal pour connaître la suite de l'histoire.

2.2. La narrativisation du fait divers dans le quotidien *Soir Info*

De sa survenue dans l'espace public à sa mise en page, le fait divers demeure avant tout une information. Dès lors, les titres de Une ne se bornent pas à énoncer ces faits. Ils les mettent en scène créant ainsi un récit pour les rendre intelligibles aux lecteurs.

2.2.1. La mise en récit médiatique du fait divers

Dubied et Lits (1999, p. 44) affirment que les faits divers utilisent un vocabulaire emphatique, grandiloquent, voire mélodramatique. Pour ces auteurs, les histoires présentées sont le plus souvent « prodigieuses », « terribles », « épouvantables », « horribles », « effroyables », selon leurs titres, qui sont généralement des titres-sommaires. À ce propos, Esquenazi (1994, p. 215; 2002, p. 87) souligne que les médias construisent des récits à partir des faits selon le schéma narratif suivant : une situation initiale, un événement perturbateur et

une résolution ou un dénouement. En cela Barthes (1964, p. 188) pense que le fait divers est un récit qui se suffit à lui-même c'est-à-dire qu'il est un récit complet. Les discours de Une de *Soir Info* illustrent bien la présence d'un récit bref dont la matérialité discursive offre la lisibilité immédiate de la mort. Dans le titre de l'Ex 3, on note un récit condensé. Toutefois, la phrase paratactique constitutive de ce titre présente deux événements qui s'enchaînent et qui donnent la lisibilité à la mort par un schéma narratif : « un planteur décapite deux hommes » qui introduit la perturbation consacrant la rupture, le déséquilibre de la normalité quotidienne et s'achève par le dénouement marqué par le second événement « se fait tuer ». De même, le titre de l'Ex 3, à la différence d'une longue narration, la syntaxe introduit immédiatement une intrigue. Ce récit commence par une situation initiale « alors qu'elle prépare le petit déjeuner pour ses enfants écoliers ». Cette banalité quotidienne connaît un bouleversement. La perturbation est matérialisée par l'accumulation de participes passés « maîtrisée » ; « tuée » ; « jetée » conférant à cette scène des images de brutalité, de cruauté. Le présent titre de Une obéit à la rhétorique du fait divers. On peut dire avec Barthes (1964, p. 188) que le fait divers n'est pas qu'un simple fait, mais une construction discursive reposant sur trois piliers : il y a la complétude narrative à savoir qu'un fait divers porte en lui-même sa propre fin. Il désigne la mise en scène d'événements ordinaires qui versent dans l'horreur de l'extraordinaire du quotidien. La dernière caractéristique est la fonction de la lecture immédiate. Pour le dire autrement, le fait divers doit se comprendre aisément sans autre forme d'explication. C'est pourquoi, certains titres comme celui de l'Ex 7 s'appuient sur un schéma minimal : « Un passager emprunte un gbaka à Adjamé » ; « En route, il descend, s'affaisse et meurt » (*Soir Info*, lundi 25 août 2025, N°9241).



Figure 1. Présentation de la « Une » de *Soir Info* du lundi 25 août 2025, N° 9241.

La situation initiale est le surtitre de l'article « un passager emprunte un gbaka à Adjamé ». Ce titre propose un récit condensé avec une perturbation caractérisée par un choix syntaxique. Il s'agit de l'accumulation de trois verbes. Le rythme haché rend la mort lisible immédiatement. Ce récit se suffit à lui-même et trouve un ancrage dans la fonction du fait

divers chez Barthes (1964, p. 188). On observe également dans la mise en récit du fait divers que la narration peut être inversée ou ambiguë. Comme dans l'énoncé des titres des Ex 5 et 6. Le récit de ces drames nous plonge dans cet univers par une situation initiale normale : « en pleine nuit » ; « des policiers en mission ». Cette atmosphère de tranquillité bascule dans l'horreur à partir de la survenance d'événements perturbateurs. Comme dans l'Ex 5, le déséquilibre à l'origine du drame est révélateur de la crise qui agite l'ordre public. Toutefois, la narration est inversée parce que ce ne sont pas les criminels qui tombent mais paradoxalement les policiers. Il y a dans ce récit une inversion des rôles qui frappe l'imaginaire du lecteur. L'élément perturbateur dans l'Ex 6 installe le lecteur devant une image de la mort qu'on saisit par le drame, l'horreur qui se déroule. L'image est davantage saisissante parce que la scène est au cœur de l'intimité familiale. Elle relève du sacré. Les sous-titres « ce qui a tout provoqué » ; « le message du présumé meurtrier » tiennent le lecteur en haleine et attisent sa curiosité dans la mesure où le titre ne donne pas toute l'information. Le journal cherche ainsi à capter l'attention du lecteur pour qu'il se concentre et se consacre à la lecture de ce récit.

2.2.2. La Une de *Soir Info* un espace de sémiotisation du fait divers

La Une est la première page d'un journal. C'est elle qui interagit avec les lecteurs, et c'est encore elle, qui est visible avant tout achat. La Une offre au premier regard un aperçu sur le contenu du journal. Le lecteur s'imprègne de l'actualité mise à l'agenda du journal. Elle permet d'attirer tout lecteur ou le passant dans la rue. La Une, pour François (1986, p. 28), « c'est l'espace privilégié du journal : dernière écrite et mise en page, première vue et lue, elle instaure entre le quotidien et son lecteur un contact étroit où la sensation de simultanéité donne à l'information un aspect de fraîcheur de toute dernière nouvelle de l'événement ». La Une demeure la vitrine d'un journal. C'est pourquoi, François (1986, p. 28) ajoute que « sa lecture se fait suivant les codes qui sont propres : elle est composée non pas d'articles (...) mais d'espaces informatifs qui se plient moins au besoin d'une lecture qu'à celui d'un parcours visuel de la typographie et de la photographie ». Autrement dit, la Une d'un journal en elle-même son identité et possède pour ce faire ses propres codes la distinguant bien évidemment d'autres journaux.

Par ailleurs, il convient de signaler que la Une a pour fonction d'inciter à la lecture des pages du journal. Selon Alcaraz (2005 p. 14) « par le choix des caractères, de la typographie, des couleurs, le message essentiel est mis en valeur afin que le regard du lecteur soit dirigé vers celui-ci ». Plus précisément, c'est un ensemble d'éléments qui donne du relief à l'information en Une. Ils lui confèrent visibilité et lisibilité. Cependant, comme ledit. En d'autres termes, la Une présente plusieurs stratégies de captation. La variété de Une se compose de deux types de couverture. Il y a des Unes multithématiques : il s'agit d'investir la Une de plusieurs titres et il y a des Unes monothématiques. Elles se limitent à très peu de titres. Le choix du quotidien *Soir Info* porte sur la Une à multiples thématiques. Ainsi à sa Une, les informations consacrées aux faits divers se composent plus ou moins des éléments graphiques suivants : le sur-titre, le titre, et les sous-titres. Caron (2022, p. 25) explique à cet effet que chaque couverture est déjà un concentré du discours visuel suggérant l'ouverture et l'ébauche du feuilletage, par l'annonce de dossiers, de reportages, d'interviews, de rubriques, de photos, de vignettes qui s'intègrent à la photo ou à l'illustration principale. Dans le journal *Soir Info*, les faits divers occupent quasi systématiquement, après la manchette, la tribune. Il y a un gros titre, en gros caractères et en rouge vif.



Figure 2. Présentation de la « Une » de *Soir Info* du vendredi 25 juillet 2025, N° 9218.

Il est précédé par un surtitre écrit en caractères plus petits en blanc sur un fond noir. La fonction du surtitre est de préciser le moment et le lieu de l'événement : Ex 6 : « Yopougon/En pleine nuit ; Ex 4 : Abobo/La Saint Valentin vire au drame ».

Il peut également être une longue phrase. Il constitue la situation initiale du fait divers narré à la Une par le journaliste. Comme dans les exemples qui suivent : Ex 1 : « Danguira (Alépé)/Alors qu'elle prépare le petit déjeuner de ses enfants écoliers »; Ex 7 : « Abobo/Un passager emprunte un gbaka à Adjamé-Anyama » ; Ex 8 : « Abobo/ après avoir consommé un repas concocté par sa copine »

En dessous du titre, on trouve quelques fois des sous-titres qui complètent le titre. Ils donnent souvent des réponses aux questions de référence. Il tient en une ou deux lignes. Le journal écrit ces sous-titres en noir et en caractères plus petits. Ils sont parfois énoncés pour tenir le lecteur en haleine. Ils créent un suspens elliptique comme l'atteste l'illustration suivante : Ex 5 : « ce qui a tout provoqué » ; « le message du présumé meurtrier ». Cette disposition, relevant de la presse à sensation, obéit à une logique de captation visuelle : il est question de séduire le lecteur, d'attirer le regard des passants tout en provoquant chez ces derniers le désir de la lecture et de l'achat.

En outre, l'une des caractéristiques des titres de faits divers de Une, de *Soir Info*, c'est l'absence totale d'images, une ellipse iconographique. La mort n'est pas dite par iconographie. Le soin est laissé à la chromatique. Le rouge vif des titres est une couleur frappante qui attire immédiatement l'attention. Dans le cas des faits divers, ce rouge vif agit comme un avertisseur visuel. Il symbolise le danger. Le choix de cette couleur est une forme d'alerte des lecteurs sur la prégnance de l'urgence des dangers dans la société. Ce faisant, le journal invite l'opinion publique à intégrer dans son imaginaire l'existence d'une insécurité ambiante. C'est aussi un appel à la vigilance. Le noir du surtitre et des sous-titres suggère ici un message puissant. Cette couleur plonge le lecteur dans l'horreur, le deuil mais aussi et surtout, elle représente la mort, les ténèbres, ou le drame existentiel dans lequel baigne la population. Qu'ils soient des mots le

corpus exprime la mort. Partant, la mort devient ici un objet, un produit de consommation médiatique.

3. La Une, espace de spectacularisation de la mort

La mort telle que présentée à la Une de *Soir Info* s'apparente à un spectacle médiatique. En tant que pratique journalistique, Essono (2019, p. 23) indique que la spectacularisation est le fait de transformer un événement brut en événement spectaculaire c'est-à-dire un événement qui se donne à voir à travers un certain nombre d'éléments utilisés par médias. De même en tant qu'actualité comme le souligne fort à propos Charaudeau (2005, p. 106) « l'événement ne signifie pas en soi. Pour qu'il existe, il faut le nommer et pour qu'il signifie, il faut l'ancrer dans un discours ». Dès lors, la presse va utiliser diverses stratégies pour scénariser ledit l'événement. C'est dans cette optique de spectacularisation que *Soir Info*, construit les titres des faits divers qui barrent sa Une. Il transforme la mort en spectacle médiatique, comme en témoigne la Une de *Soir Info*, du vendredi 4 juillet 2025, N°9200 : « Kahi (Bangolo)/ Convoyant le corps de son frère mort subitement » ; « Une dame meurt soudainement à bord du corbillard à l'entrée du village ».



Figure 3. Présentation de la « Une » de *Soir Info* du vendredi 4 juillet 2025, N° 9200.

Le titre de cette publication superpose deux morts : le corps, dans le corbillard d'un jeune homme et la mort subite de la dame accompagnant la 1^{re} dépouille, celle de son frère. Cette double mort scénarisée présente une situation à la fois tragique et ironique. Le rapprochement incongru de ces deux morts participe à créer une tension dramatique. La description résultant de cette scène relève selon Halima (2009, p. 52) de l'insolite, de l'étonnant, du surnaturel, du choquant, de l'émouvant, du déroutant, du tragique, de l'énorme, du monstrueux, du dramatique, de l'incroyable, de l'inouï (...) du non-prévu, du hasardeux que le lecteur lit avec engagement émotionnel et avec intérêt. On l'aura remarqué qu'avec l'exemple ci-dessus comme un événement dramatique. C'est pourquoi, le journaliste recourt à

des mots chocs « meurt soudainement » ; « égorge » ; « décapite » ; « battus à sang » ; « retrouvé mort » ; « se fait tuer », pour donner à ces micro-récits une intensité dramatique. Ce lexique renforce aussi l'idée du lecteur que les victimes sont frappées de fatalité toute chose qui nourrit la dimension tragique de ce spectacle. Pour susciter de l'émotion chez le lecteur, le journal utilise le procédé de l'ironie du sort pour exprimer l'incongruité dramatique qui évoque implicitement le lieu de la mort « dans un corbillard » alors qu'elle convoie un mort. Cette scène qui paraît pour le moins absurde confère à ce récit une dimension tragique. Le procédé d'ironie dramatique est également perceptible dans les titres suivants : « La Saint-Valentin vire au drame/ Après d'intenses ébats sexuels, un homme retrouvé mort dans un hôtel » ; « Il passe une belle nuit avec sa copine/ « Un homme retrouvé mort le lendemain matin »



Figure 4. Présentation de la « Une » de *Soir Info* du jeudi 2 mars 2023, N° 8507.

Il y a, dans ces titres de couverture, une volonté du journaliste d'érotiser la mort. On se situe à la fois entre micro-récit de Une sentimental et un trait saillant du fait divers, à savoir choquer, toucher, émouvoir. Ces Unes dévoilent ici un voyeurisme émotionnel. C'est en ce sens que Quéré (1992, p. 90) indique que la mort devient événementialisation. Ce spectacle médiatique, au-delà de sa visée marchande, provoque des sentiments de pitié, de l'effroi, de l'émotion, de la stupeur etc.

Par ailleurs, les titres plantent le contexte spatio-temporel « en pleine nuit » ; « horreur dans un village » ; « en pleine discussion », « la cour familiale » ; « à l'entrée du village ». La localisation est en elle-même un cadre dramatique dans la mesure où ces cadres spatio-temporels établissent une proximité affective d'avec les lecteurs. L'émotion est alors transmise par l'ancrage du fait dans la sphère culturelle des lecteurs. En d'autres termes, les titres de Une font naître dans l'imaginaire des lecteurs une culture de la peur et du drame. Chez *Soir Info*, il y a une forte tendance à la dramatisation et à la personnalisation de chaque mort ou décès « Abobo : la Saint-Valentin vire au drame », « il passe une belle soirée avec sa copine/un

homme retrouvé mort » au détriment de la dignité du défunt (mort) avec la recherche effrénée du sensationnel. Aussi note-t-on une propension à la banalisation de la mort du fait de la présence quasi-obsessionnelle de la mort en Une qui finit, à force de répétition de la mort, d'en faire un élément banal inhérent au quotidien des lecteurs.

Conclusion

Cette recherche s'est évertuée à répondre à la problématique de mise en scène discursive de la mort à travers les faits divers en Unes de *Soir Info*. En convoquant les considérants théoriques et méthodologiques de l'analyse du discours médiatique et du récit médiatique, on retient que le fait divers, dans ce journal ivoirien, ne se borne pas uniquement à la narration du crime, de la brutalité quotidienne. Tel que présenté en Une, le fait divers devient une pratique discursive qui relève d'une médiation sociale. La matérialité discursive s'érige alors en un instrument de la spectacularisation de la mort pour sacrifier à la visée de captation de la population. De même, en plus de la double fonction médiatique et fonction sociale, l'écriture du fait divers permet le basculement de la violence, de la criminalité de la société ivoirienne, dans un récit qui lui en donne une signification sociale. Au-delà, de son caractère dramatique, émotionnel et sensationnel, cette narrativisation la rend lisible en amortissant le choc de la cruauté. Cette étude permet d'enrichir les travaux sur le journalisme de faits divers qui constitue à la fois une ressource éditoriale et un reflet sociétal. Pour le dire autrement, cette réflexion contribue à la compréhension de la construction médiatique de la mort dans la presse ivoirienne. Toutefois, si les résultats sont un apport à l'étude du journalisme, cette recherche comporte des limites. Le corpus ne concerne que le quotidien *Soir Info* ce qui est un frein à la généralisation à la presse ivoirienne. L'étude aurait pu s'intéresser à l'article dans sa globalité c'est-à-dire à tout le dispositif discursif qui participe à la mise en scène du fait divers. Ainsi, l'analyse n'a pris en compte que le premier niveau narratif, à savoir le titre servant à capter l'attention du public sans intégrer la réception auprès de celui-ci.

Références bibliographiques

- Alcaraz, M. (2005). Réussir sa Une : Une presse magazine et spécialisée. Éditions Victoire.
- Barthes, R. (1964). Structure du fait divers, Essais critiques. Seuil.
- Caron, J.-M. (2022). Images en texte. Images du texte. Presses Universitaires Septentrion.
- Charaudeau, P. (2005). Les médias et l'information. De Boeck.
- Dessinges, C. (2005). Lady Diana, Marie Trintignant : faits divers ou faits de société? Les Cahiers du journalisme, 14(numéro ?), 106-121. <http://www.cahiersdujournalisme.net>. (Consulté le 24 octobre 2025)
- Dubied, A. & Lits, M. (1999). Le fait divers. PUF.
- Esquenazi, J.-P. (1999). La narration télévisuelle. L'Harmattan
- Esquenazi, J.-P. (1994). Film, perception et mémoire. L'Harmattan.
- Esquenazi, J.-P. (2002). L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique. PUG.
- Florea, M.-L. (2011). Dire la mort, écrire la vie : Re-présentations de la mort dans les nécrologies de presse. Questions de communication, 19(numéro ??), 29-52. <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/402>. (Consulté le 01 mai 2019)
- François, L. (1986). Mytographies. Eilig.
- Halima, G.-T. (2009). Le fait divers, un genre rédactionnel et métadiscursif. Synergies.
- Lagroye, J. (2003). Les processus de politisation : La politisation. Belin.
- M'Sili, M. (2005). « Du fait divers au fait de société (XIX e -XX e siècles), les changements de signification de la chronique des faits divers ». Les Cahiers du Journalisme, 14(numéro), 30-45. <http://www.cahiersdujournalisme.net> (Consulté le 24 octobre 2025)

- Mariau, B. (2014). Écrire le fait divers à la TV. La rhétorique émotionnelle du drame personnel au journal télévisé de TF1 [Thèse de doctorat]. Paris-Sorbonne. <http://theses.hal.science/tel-04268041v1>. (Consulté le 15 septembre 2025)
- N'Da, P. (2017). Sociologie politique. Pour comprendre ce qui se joue, se décide et se passe ici et ailleurs, avec sa géométrie variable. L'Harmattan.
- Neveu, F. (2015). Dictionnaire des sciences du langage. Armand Colin.
- Noyer, J. (2009). Quand la télévision donne la parole au public. La médiation de l'information dans L'Hebdo du Médiateur. Presses Universitaires Septentrion.
- Essono, R. E. (2019). Sémiotique des formes journalistiques. Reportages et événements : entre petites mythologies et spectacularisation [Thèse de doctorat]. Université de Limoges. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> (Consulté le 29 septembre 2025)
- Poutatis, J.-B. (2011). Un jour, le crime. Éditions Gallimard.
- Quéré, L. (1992). L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique ? Quaderni, 18(1), 75-92. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_1992_num_18_1_972. (Consulté le 11 septembre 2025)
- Rabatel, A. & Florea, M.-L. (2011). Représentations de la mort dans les médias d'information. Questions de communication, 19(numéro), 7-28. <http://shs.hal.science/00771530>. (Consulté le 20 avril 2019).



Importance des marchés locaux et autonomisation des femmes à Zinder : une étude de cas de « *Titin yan Jagwal* »

The importance of local markets and women's empowerment in Zinder: a case study of "Titin yan Jagwal"

Issoufou ISSA

Université André Salifou (Zinder-Niger)

Email : yakoissa@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0003-0599-6169>

Résumé : L'idée centrale de cet article est un travail de recherche exploratoire qui consiste à analyser la portée socioéconomique d'une pratique commerciale exercée par les femmes de la ville de Zinder communément appelée « *jagwal* ». Cette activité commerciale tire son origine dans les années 1980 dans un contexte de crise alimentaire et de famine qui a quelque peu changé les reconfigurations de pouvoir au sein des ménages. À travers une analyse qualitative basée sur les techniques d'observation de terrain, des entretiens individuels, des récits de vie et des focus group, les résultats de cette recherche révèlent que le « *jagwal* » a permis l'autonomisation des femmes qui pratiquent ce commerce malgré le contexte socioculturel hostile. Aussi, la recherche a pu identifier un réseau social assez solide de solidarité constitué par les femmes dans la pratique de ce commerce. Les stratégies utilisées dans la pratique de cette activité s'inspirent des mécanismes traditionnels du troc et se complètent par l'intermédiation commerciale et le parrainage des produits et articles à vendre. Ce commerce quoi qu'informel, en plus de « l'empowerment » féminin qu'il génère, contribue au développement local non seulement par le paiement des taxes et impôts, mais aussi par le rôle conjugal, maternel, familial et communautaire que les femmes jouent dans l'exercice de « *jagwal* ».

Mots clés : Zinder, Autonomisation, Femmes, « Jagwal », Marché.

Abstract : The central idea of this article is an exploratory research project that analyzes the socioeconomic impact of a commercial practice carried out by women in the city of Zinder, commonly known as "jagwal." This commercial activity originated in the 1980s during a period of food crisis and famine that somewhat altered the power dynamics within households. Through qualitative analysis based on field observation techniques, individual interviews, life stories, and focus groups, the results of this research reveal that "jagwal" has empowered the women who practice this trade despite the hostile sociocultural context. The research also identified a fairly strong social network of solidarity formed by women engaged in this trade. The strategies used in the practice of this activity are inspired by traditional bartering mechanisms and are complemented by commercial intermediation and sponsorship of products and items for sale. Although informal, this trade contributes to local development not only through the payment of taxes and duties, but also through the marital, maternal, family, and community roles that women play in the practice of jagwal, in addition to the female empowerment it generates.

Keywords: Zinder, Empowerment, Women, Jagwal, Market.

Introduction

Au Niger comme partout ailleurs, les questions liées aux préoccupations des femmes occupent une place de choix ainsi bien pour les décideurs politiques que pour les scientifiques. Elles constituent, de ce fait, un centre d'intérêt pour les sciences humaines et sociales, et continuent à susciter des débats au sein de cette communauté (Zakari & Issa, 2020, p.14). Le premier mouvement féminin devant aboutir à l'autonomisation des femmes a vu le jour à partir de 1962 sous la dénomination de l'Union des Femmes du Niger (UFN). C'est cette union qui devient l'Association des Femmes du Niger un peu plus tard en 1975 après la prise du pouvoir par les militaires en 1974. Sur le plan politique, ces mouvements féminins ont abouti à leur

participation à la Conférence nationale en 1991. À partir de 2000, la loi de quota (révisée en 2014 et 2019) a permis aux femmes d'occuper quelques postes de responsabilités politiques (nominatives et électives) de hautes fonctions. Sur le plan autonomisation économique, les premières prémices des mouvements des femmes au Niger commencent avec les regroupements plus ou moins informels des femmes autour des causes purement socio-économiques. Il s'agit de filets sociaux de sécurité qui sont des regroupements des femmes qui ont pour objectif la solidarité, le soutien psycho-social et le soutien économique (AFJN, 2015, p. 10) en s'associant autour des chefs traditionnels et dont la portée ne se limitait qu'au niveau communautaire. Ces dernières années, les crises multiformes que traverse le Niger (Olivier de Sardan, 2023, p.47) obligent les hommes et les femmes à la recherche des stratégies de survie. La norme sociale selon laquelle l'homme est le chef de famille, et par conséquent, il est pourvoyeur de l'économie familiale, trouve sa limite dans le contexte social actuel. Devant l'incapacité des hommes d'assumer cette responsabilité divine et sociale, les femmes du milieu urbain et rural nigérien s'activent à seconder et dans certaines circonstances à occuper le rôle de cheffes de famille. C'est le cas par exemple à Zinder où on rencontre des femmes à la quête d'une autonomisation autour de l'exercice des activités économiques : le « *jagwal* ». À Zinder, il est une forme de commerce exercée le plus souvent par les femmes à la recherche d'autonomisation. C'est dans cette optique que ce présent travail de recherche ambitionne, à travers les modèles d'analyse descriptive et explicative, d'étudier cette activité de « *jagwal* » autour l'autonomisation des femmes. Dans ce travail de recherche, il est présenté le contour des concepts « *jagwal* » et « *Tintin yan jagwal* », la présentation de la ville de Zinder et de site de la recherche, le contexte historique de l'émergence de marché « *jagwal* » ainsi que le regard de cette pratique à Zinder. Un autre regard est porté sur le mode d'occupation de l'espace en lien l'expression de la solidarité féminine, des stratégies commerciales et de la contribution de ce type de commerce au développement local.

1. Méthodes

Dans cette recherche, la méthode d'approche utilisée est essentiellement qualitative. Elle s'articule autour des techniques d'entretien focalisées sur les entretiens individuels, les focus group, les récits de vie et l'observation du lieu d'exercice d'activités. Les entretiens individuels sont conduits auprès des femmes pratiquant le « *jagwal* » ayant acquis des expériences au cours des années d'exercice. La thématique d'entretien a porté sur l'autonomisation en lien avec l'exercice de ce commerce, les conditions de vie et le statut matrimonial. Toutefois, compte tenu du nombre d'années d'expériences que cette première catégorie de femmes a capitalisé, des possibilités ont été offertes à ces enquêtées d'aborder des thématiques non prévues en lien avec l'exercice de cette activité. Pour les focus group, ils ont été conduits à l'endroit des femmes « *yan jagwal* » regroupées sous un même hangar d'exercice d'activité et celles possédant des boutiques communes. Au total, trois focus group ont été conduits sur les mêmes thématiques citées ci-haut. Pour approfondir tous ces entretiens, nous avons jugé utile de les compléter avec des récits de vie concernant la question de l'autonomisation, de la gestion de foyer en lien avec l'exercice de l'activité « *jagwal* », de l'historique du marché et même de l'interaction avec les clients. Cinq récits de vie ont été réalisés, à l'endroit des femmes désignées par hasard, sur le marché de « *jagwal* ». Pour ce qui est de l'observation, elle a été menée en amont et en aval de différents entretiens, mais aussi tout au long de l'enquête de terrain. Elle a permis d'observer les interactions entre les femmes commerçantes et les clients, les modes de négociation des prix, les articles ou produits dominants sur le marché ainsi que la capacité de détection des produits ou articles de nature douteuse. Outre tous ces entretiens et observation formels menés sur le terrain, nous avons également conduits des entretiens informels sur des thématiques éparses à l'endroit des personnes ressources et des riverains observateurs de l'animation du marché. Les personnes

concernées par cette enquête sont la présidente de l'association de SOS femmes et enfant victimes des violences conjugales à Zinder, de la secrétaire « *yan jagwal* » et d'un riverain. Le mode d'administration de tous les entretiens est à la fois directif ou semi-directif selon le niveau d'instruction de l'enquêté.

3. Résultats de la recherche

Les résultats de cette recherche s'articulent autour du contexte de l'émergence de la pratique « *jagwal* », du regard social vis-à-vis de cette activité féminine, de l'occupation d'espace en lien avec la solidarité féminine, des stratégies commerciales et de la contribution du « *jagwal* » dans le développement local et national.

2.1. Sens et signification du concept « *jagwal* » et de « Titin yan jagwal »

Le mot « *jagwal* » renvoie au terme haoussa dont la signification est communément utilisée lors de l'intervention des chaussures, celle du pied gauche contre celle de la droite ou le vice versa. Ce sont les enfants, généralement, lors de l'apprentissage de chausser qui transposent ou opposent une chaussure à la place du pied convenable. Il est de l'ordre de l'éducation traditionnelle locale que ces enfants soient corrigés en les rappelant à l'inconvenance, donc « *jagwal* », du port des chaussures. Le concept « *jagwal* » pourrait être utilisé dans toute situation pour évoquer la remise en question de l'ordre normal des choses. Au sens plus large, ce concept désigne échange à valeur égale ou nécessitant une compensation de l'un ou de l'autre côté en fonction de l'évaluation du prix de chaque produit ou article à échanger. Il serait alors du troc traditionnel dont l'existence de la valeur monétaire régule la transaction. Un marché spécial existe depuis les années 1980 pour exercer ce type de commerce et, est connu de tous. Il ne s'agit pas d'un marché moderne répondant aux normes exigées, c'est un centre commercial informel créé pour la circonstance à l'intersection de deux voies, d'où l'appellation « *Titin yan jagwal* » même si par la suite toutes les concessions voisines sont transformées en des boutiques d'affaires. « *Titin yan Jagwal* » est un centre d'affaires animé, en majorité, par les femmes, situé en plein centre de la ville de Zinder dans l'arrondissement communal III. Il s'anime chaque jour et accueille les clients des centres urbains et ruraux compte tenu du prix non concurrentiel qu'offre le marché. C'est un véritable *business center* dont l'intérêt réside dans la satisfaction des clients et des femmes pratiquantes du « *jagwal* ». Chacun trouve son compte dans un commerce qui répond aux exigences des traditions marchandes de la communauté locale qu'on pourrait qualifier d'*empowerment féminin* dans un espace économique où se passe l'échange de toute sorte d'articles.

2.2. Présentation de la ville de Zinder et du site de la recherche

La ville de Zinder encore connue sous le nom de Damagaram est située dans le centre Sud-Est du Niger, proche de la frontière nigériane. Elle est géographiquement située entre 13°48'19 » N, 8°59'18 » E avec une superficie de 12 466 Km². Zinder a abrité le chef-lieu de la capitale nigérienne jusqu'en 1927. Son statut administratif a évolué entre 2022 et 2016. De la création de la communauté urbaine, Zinder devient une ville aux statuts particuliers et est composée désormais de 5 arrondissements communaux. Les projections de l'Institut National de la Statistique (2012-2024, p.1) estiment le nombre de la population de la ville de Zinder à 498 939 habitants dont 250 088 femmes (INS Zinder, 2024, p.1). Quant à la région de Zinder, elle totalise 5 468 989 habitants selon la même source. Dans la Ville tout comme dans les autres localités de la région de Zinder, les principales activités de la population restent cloisonnées autour de l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat. Dans la ville de Zinder, les activités dominantes sont le commerce (généralement de façon informelle), l'artisanat et le transport urbains exercé par la jeunesse. Zinder est une ville où cohabitent la tradition et la modernité matérialisées par la morphologie des habitats (dans certains quartiers

comme Birni, Garin Malam et Zengo) et la persistance de certaines cultures traditionnelles (le hawan kaho, le hawan daaba). Zinder est une ville fortement islamisée où plusieurs doctrines et sectes sont enseignés et prêchés. La ville est entourée par plusieurs communes rurales dont celles de Tirmini à l'ouest, au nord par la commune de Dakoussa, à l'est par celles d'Albarkaram, Gaffati, Mirriah et Kolléram et au Sud par les communes de Dogo et Droum. Dans la Ville de Zinder, c'est l'arrondissement communal III qui abrite le « *titin yan jagwal* ».

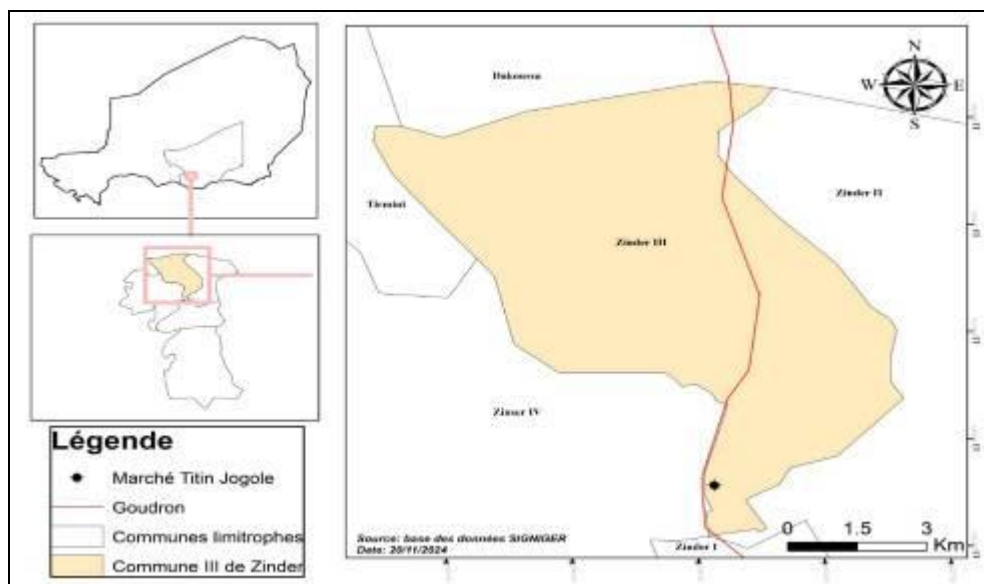


Figure 1 : Représentation de l'arrondissement communal III et de « *titin yan jagwal* »

2.3. Contexte historique de l'émergence du marché « *Titin yan jagwal* »

Le marché « *titin yan jagwal* » émerge dans un contexte de crises dans le prolongement des années 1980. En 1984, une grande partie du territoire nigérien était frappée par la sécheresse ayant occasionné, dans plusieurs localités, une grande famine. Cette famine constitue de nos jours une date de référence non seulement par son nom « *EL Bahari*¹ » mais aussi par les événements sociaux ayant marqué la souffrance de la population. Deux ans plus tard, en 1986, d'autres localités de la région de Zinder étaient également confrontées à une crise alimentaire sans précédent. A partir de ces dates jusqu'aujourd'hui, le rapport de force au sein des foyers tardent à se rétablir du fait des successions consécutives des crises alimentaires qui deviennent de plus en plus récurrentes. Les hommes n'arrivent plus à assurer convenablement les rôles sociaux qui leur sont légués. C'est dans ce contexte que les premières activités du commerce « *jagwal* » émergent dans la ville de Zinder. Il est, en effet, l'initiative de deux de femmes : Hajia Mariama et hajia Saoudé. La première est plus connue sous le sobriquet Hajia Maria El jagwal. Hajia Saoudé était à l'époque une jeune femme originaire du village de Hotaro dans le département de Miiriah (région de Zinder) qui s'était réfugiée à Zinder suite à un mariage forcé. Dans ses tentatives d'intégration sociale et de survie, arrivée à Zinder, Hajia Saouda proposa un couple des marmites à Hajia Mariama pour la vente aux enchères. Cette dernière, qui était vendeuse de la bouillie (koko), exposa les marchandises à la devanture de la sa concession qui servait de passage surtout pour la population rurale de la zone nord de la ville de Zinder qui venait, chaque jeudi, au grand « marché *Dolé* » de Zinder. C'est ainsi que le commerce « *jagwal* » a débuté sur le site actuel

¹ Par Bahari, on fait allusion au président du Nigéria Mohamed Buhari à l'époque pour la première fois président du Nigéria. Beaucoup des nigériens avaient fui vers le Nigéria se trouvant à quelques kilomètres des villes de la bande sud du Niger. Le gouvernement nigérien de l'époque avait autorisé l'expatriation de tous les nigériens en refuge. De là, les gens pensent que cette famine aurait été aggravée par Buhari, d'où le nom « *El Bahari* ».

de « *Titin yan jagwal* ». Hajia Saoudé qui se trouvait installée chez Hajia Mariama, continuait à exposer ses matériels issus du trousseau de mariage sur le marché et faisait, désormais, de cette activité sa propre préoccupation. Le marché a pris forme dans les intersections de deux voies et dans les concessions voisines. Il devient ainsi un centre de référence pour la vente et l'achat des matériels utilisés ou de « *seconde main* » à Zinder. Le marché regroupe des catégories de femmes venant de tous les quartiers de la ville. Dans l'exercice de leurs activités, les informations recueillies montrent que ces femmes sont regroupées au sein d'une association informelle pour la requête d'une autonomisation.

2.4. Le regard social de la pratique de « *jagwal* » dans la ville de Zinder

Dans la société zindéroise, la femme a une certaine représentation sociale vue sous l'angle de plusieurs perceptions socio-culturelles et religieuses. Dans la société traditionnelle locale, la femme est le symbole de fondement de la famille. C'est pourquoi, le rôle qui lui est généralement assigné se résume aux tâches ménagères et à la satisfaction de certains besoins fondamentaux (préparation de nourriture, lessive, balayage, soins corporels etc.). L'homme est le chef de la famille et il doit, par conséquent, assurer la prise en charge familiale et satisfaire les besoins de la femme liés aux obligations sociales envers la communauté. Ces obligations sociales sont, entre autres, le maintien des échanges (*kudin biki*) et la solidarité matérielle entre les femmes qui constituent une sorte d'assurance sociale. Cette vision sociale et traditionnelle, vis-à-vis de la femme, est renforcée par la forte croyance islamique qui instaure le principe de la claustration devenu de plus en plus récurrent avec la montée de l'intégrisme religieux. Cependant, les crises économiques ayant conduit à la pauvreté des communautés produisent des effets considérables sur les relations de genre à Zinder. Les hommes supposés garantir le rôle productif des ménages sont limités par les contraintes du contexte de tout genre. La ville de Zinder tout comme les autres villes du monde, a aussi sa philosophie de relations sociales penchées vers la solidarité organique caractérisée par l'individualisme :

Vous savez que la vie en milieu urbain est fondamentalement caractérisée par l'individualisme. Or cette forme de philosophie occidentale qui est transposée dans nos mœurs et qui à travers le choc de civilisation, fait en sorte que nous sommes en train de perdre nos valeurs. Vous savez vous même que la femme n'est plus comme dans le temps. Avant, quand une femme est veuve par exemple, c'est au sein de sa propre famille qu'on prend les enfants en charge. Mais aujourd'hui, même parmi les proches parents, personne ne peut prendre les enfants en charge ; donc une femme qui pratique cette activité de « *jagwal* », peut assurer le bien-être de ses enfants. C'est ça la réalité aujourd'hui (Homme âgé d'une quinzaine d'année, riverain du marché *jagwal*, entretien réalisé le 29 novembre, 2024).

Devant ces difficultés où l'homme n'arrive pas à assurer la totalité de la prise en charges sociales et de désintégration des liens sociaux, émergent alors l'apparition de la femme sur la scène de la production économique. C'est dans ce contexte que la pratique de « *jagwal* » émerge chez les femmes à Zinder. Elle est née, en effet, de la simple vente des petits matériels domestiques pour combler les besoins liés aux charges fondamentales familiales comme l'alimentation et l'habillement. De ce fait, la pratique convient au niveau de vie de la population et intègre progressivement les habitudes marchandes des femmes. Le regard social autour de cette pratique marchande des femmes est apprécié selon deux visions différentes. La première étant essentiellement permissive ne condamne pas les femmes qui pratiquent les activités génératrices de revenus. Le regard social ici place la femme dans le contexte de droit et de l'égalité de genre. Cela relève de la vision de certains acteurs de la société civile et des politiques du gouvernement qui s'inscrit dans la droite ligne du respect de certains engagements pris par l'Etat au niveau national, sous-régional et international. D'autres acteurs

s'inspirent de l'histoire prophétique islamique en lien avec la première épouse du prophète, Khadija qui était une femme d'affaires à l'époque:

Même si on n'est pas dans « jagwal », nous l'apprécions et nous trouvons que c'est une bonne chose pour ces « femmes battantes ». Il y en a celles qui ont payé l'étude à leurs enfants et il y en a celles qui ont payé des trousseaux de mariage à leurs propres filles sans, en tout cas, la contribution des hommes. Ces femmes assurent les besoins de leurs enfants et ceux des membres de leurs familles. Il y en a aussi des femmes qui se prennent en charge et qui prennent en charge des frères et des sœurs. Je trouve que la société est d'accord avec cela et nous encourageons cela. Notre société est d'accord avec l'empowerment des femmes et cela depuis le temps du prophète. Notre mère Khdidja, sa première femme faisait du commerce et c'était pour tendre vers l'autonomisation. Elle a beaucoup aidé dans la lutte qu'il y avait eu et dans l'épanouissement de l'islam. Donc ce n'est pas aujourd'hui cela a commencé et je pense que notre société est d'accord avec l'autonomisation de la femme parce qu'il serait mal vu que la femme croise les bras qu'elle et tend toujours la main à l'homme (Actrice de la société civile, entretien du 23 novembre 2024).

La deuxième vision est celle qui est fondée sur les croyances religieuses, la tradition et les perceptions sociales de la femme à Zinder. La Ville de Zinder étant dominée par la pratique islamique, la femme est jalousement protégée et elle doit être accompagnée par l'un de ses proches parents « *muhamami* » ou de son mari dans tous ses déplacements externes du domicile de son mari. Au nom de cette prescription religieuse, l'exercice des activités économiques sur les marchés (en dehors de sa concession, celle de son mari) n'est pas admis par une catégorie de la population à Zinder. Aussi, la conception traditionnelle de la place de la femme à Zinder considère l'exercice du commerce par les femmes en union comme étant une expression tacite de l'incapacité de l'homme à assurer ses droits et devoirs familiaux. C'est une situation où un baromètre social de mesure de rapport de force au sein du foyer aux yeux des observateurs à Zinder. L'homme requiert des critiques acerbes venant soit des proches parents, soit des amis et connaissances par les biais de la parenté à plaisanterie. Dans certains cas, la situation pourrait faire l'objet de l'interpellation du mari de la part des parents devant la responsabilité sociale qui lui incombe. Cela déboucherait souvent sur des conflits qui impliqueraient, de part et d'autre, les belles familles. La philosophie autour de la crainte de la « manipulation du mari » par la femme est assez ancrée dans la société nigérienne de façon générale. « *Mijin hajia* » littéralement traduit par « *le mari de hajia*² » autrement dit celui qui est dominé par son épouse dans la commande et la prise des décisions familiales:

Ce n'est pas toujours facile pour un homme responsable de laisser sa femme passer toute la journée au coin de « *jagwal* ». Il y a même une ingérence de la belle famille qui voit mal en cela. Il y eu en a aussi ceux qui n'apprécient pas cela même si la femme contribue au fonctionnement de la famille. Ils préfèrent plutôt que la femme reste à la maison et pratiquer le commerce dans son propre foyer que d'aller dans le coin de « *jagwal* » (Femme observatrice, membre d'un réseau, entretien du 23 novembre 2023).

Cette pensée collective agit sur l'esprit de certaines femmes défenseuses des droits de l'homme qui estiment que la place de l'homme, en tant que chef de famille, doit être respectée quel que soit le pouvoir économique acquis par la femme épouse. Les propos qui suivent vont dans cette logique en appelant les femmes à la prudence:

² Femme ayant effectué le pèlerinage à la Mecque. Ce sont généralement des femmes ayant un pouvoir économique suffisant qui effectuent le voyage à la Mecque pour des raisons religieuses mais aussi pour des raisons de démonstrations de forces économiques aux yeux de la société.

Moi je dirai que la femme, même si elle aide l'homme, l'homme ne doit pas se laisser faire, en tout cas, pour des facilités qu'il a avec la femme et laisser son rôle à la femme. Il doit être le chef de famille, il doit s'imposer. Il ne doit pas se laisser piétiner par la femme même si elle a les moyens. Il y a des femmes, qui, quand elles ont les moyens, elles ne traitent pas bien les maris. Je ne dis pas toutes les femmes, mais il y a des femmes quand elles sont à l'aise, le mari qu'il soit là où non, elles peuvent faire ce qu'elles veulent. Elles peuvent décider sans même son avis; donc vous voyez, moi je trouve que là, les femmes doivent faire très attention même si on est à l'aise, il faut qu'on sache que nous sommes sous l'ordre de l'homme dans tout ce que faisons, donc nous devons faire attention (Une femme de la ville de Zinder, responsable d'une organisation de droit de l'homme, le 27 novembre 2024).

C'est une situation qui n'échappe pas à ce que les sociologues³ appellent le contrôle social (B. Bouquet, 2022, p.21) qui met souvent ce concept et celui de la réalité sociale en tension. La communauté de la ville de Zinder étant favorable au maintien du respect des rapports de genre en faveur de l'homme exerce alors ses contraintes pour respecter ces normes et valeurs en vigueur. Cette pensée populaire à Zinder tend vers la théorie de des ressources individuelles (montant de revenu, statut professionnel, statut social) qui penche traditionnellement le pouvoir du genre en faveur de l'homme (Coenen-Huther, 2001, p.12).

2.5. Occupation de l'espace et l'expression de la solidarité féminine autour de la pratique « jagwal » à Zinder

Pour comprendre l'enjeu de la solidarité féminine, il faut remonter au contexte de la féminisation accrue de la pauvreté et l'augmentation de la violence à l'égard des femmes qui sont devenus une réalité dans les pays industrialisés et ceux en développement (Delonne, 2018, p.21). C'est ce qui a, d'ailleurs, motivé les femmes à participer à la marche mondiale en 2000. Sous forme de solidarité féminine, ces mouvements ont eu lieu dans plusieurs pays du monde. Au Niger, ces mouvements ont, certes, abouti à capitaliser quelques acquis du point de vue politique par l'instauration de la loi du quota (n°2000-008 du 7 juin 2000, puis modifiée en 2019). Cependant, ces acquis ne concernent principalement que les femmes intellectuelles qui s'intéressent à la chose politique. Les femmes paysannes développent, quant à elles, des mécanismes traditionnels basés sur des valeurs traditionnelles locales. C'est dans ce sens que nous pensons que l'analyse de la solidarité féminine en lien avec le système d'occupation de l'espace par les femmes « *yan jagwal* » favorise les réseaux de soutien à l'autonomie. Les entretiens avec les différents acteurs et l'observation de terrain montrent la capacité des femmes commerçantes du marché « *tintin yan jagwal* », dans leurs démarches marchandes, à créer une dynamique collective, sans discrimination sociale et culturelle. C'est un cadre social dans lequel ces femmes s'entraident dans l'occupation des différents hangars et des boutiques du marché. Autour de ce marché, se trouvent également des concessions qui servent de dépôt et de stockage des articles à vendre. L'observation de terrain nous a permis aussi de constater cette forme de solidarité autour d'occupation de l'espace qui constitue de lieux d'attente des clients. D'autres femmes s'associent pour louer des boutiques collectives.

Nous on n'a pas de boutique, on est toujours là sous ce hangar. Toute femme qui vient chez nous exercer le commerce, on l'accueille. Tout ce nous ne voulons pas c'est la bagarre. C'est une question de survie ». Si une femme vient ici, ce qu'elle est venue pour la recherche de l'autonomisation (Femme âgée de 45 ans, entretien du 27 novembre 2025).

Ces actions de solidarité se traduisent également par la mise en place des systèmes de soutien et d'accompagnement par les femmes et pour les femmes dans divers domaines comme l'instauration de tontine et la création d'une association des femmes « *yan jagwal* ». Certes

³ A. Comte, E. Durkheim, R. bastide attribuent une valeur positive à la puissance régulatrice de la société.

l'association évolue dans un cadre informel, mais l'initiative offre un environnement fondamental et un climat de confiance et d'entraide mutuelle. C'est une organisation autour de laquelle les partages d'expériences se font à travers les relations quotidiennes, cela renforce davantage les liens et l'épanouissement de chacune des membres. Cette forme de socialisation traditionnelle se fait sous la responsabilité des femmes le plus âgées qui jouent le rôle de régulation des rapports sociaux entre les femmes de l'association. Mais l'entrée dans la pratique du commerce n'est pas conditionnée par l'appartenance à cette organisation. Cet engagement crée une source d'inspiration pour l'entourage et motive d'autres femmes à pratiquer ce commerce.

L'activité a commencé avec un nombre restreint des femmes, mais comme c'est une activité florissante, dans laquelle il y a une dynamique, aujourd'hui le nombre de femmes qui sont dans le marché-là, on ne peut point le dénombrer. Dans le marché on rencontre pratiquement les femmes de tous les quartiers de Zinder : birni, sabon gari, kolia, etc. (Homme observateur du marché *jagwal*, entretien du 22 novembre 2024).

Le contexte social de la ville de Zinder offre aux femmes l'avantage du maintien du fort sentiment de solidarité. La création des groupements des femmes, formalisés ou non, est devenue un modèle de la vie urbaine à Zinder. Souvent la dénomination du groupement est révélatrice des raisons du lien social entre les femmes. L'association femme « *yan jagwal* » regroupe les femmes qui pratiquent quotidiennement le commerce « *jagwal* » et qui éprouvent le sentiment de la sauvegarde de cette activité. Ce qui est curieux dans ce commerce, ce sont les femmes pratiquantes qui encouragent les autres à les rejoindre. Selon le contenu des entretiens, il existe la possibilité de contracter de crédit auprès des femmes grossistes pour celles qui désirent pratiquer les activités de « *jagwal* ». Il semble que le ralliement d'autres femmes crée des nouvelles opportunités commerciales. Ces opportunités s'offrent en fonction de type d'affaire à entreprendre et de la capacité de la femme à attirer des client-e-s. Les actions de solidarité transcendent le cadre du commerce et intègrent la vie sociale des femmes. Elles contribuent dans toutes les cérémonies de baptême, de mariage et de décès non seulement par leur présence matérialisée par l'habillement uniforme qu'elles portent, mais aussi par les contributions financière, matérielle et morale. C'est un acte qui marque leur identité et augmente la fierté des membres. Dans une analyse sur les lieux de sociabilité et de la solidarité féminine, Fortin (1987, p. 157) montre que « *les femmes ne se répartissent pas au hasard dans la ville* ». L'auteure veut soutenir dans ses raisonnements que les femmes en milieu urbain sont regroupées par des intérêts qu'elles partagent par les biais d'échange de foule de services matériels. À la lumière de cette explication, les femmes « *yan jagwal* » s'associent pour assurer leur protection sociale et constituer des réseaux et faciliter l'accès au crédit, de gérer l'offre, la demande et les prix des produits vendus. Leur regroupement en association leur permet aussi de mettre en commun des ressources pour un revenu partagé, faire face aux certaines difficultés du négoce et influencer les clients. Ces comportements de solidarité sont également analysés dans le cadre de l'étude des femmes commerçantes appelés localement « *yan jibia-jibia* » dans la région de Maradi (Salé et al., 2018). D'autres formes de solidarité s'observent dans les stratégies de marketing.



Figure 2: femmes « yan jagwal » en attente des clients sur le marché « jagwal » de Zinder
(Source : prise de vue, le 29 novembre 2025).

2.6. Les stratégies commerciales dans la pratique « jagwal » à Zinder

Le fonctionnement de circuit d'approvisionnement et de commercialisation repose sur un système marchand féminin informel, mais bien structuré dans la pratique. Sur l'espace où les femmes exercent les activités commerciales, cohabitent aussi les hommes qui se sont installés à la suite des différents rapports marchands de complémentarité. Au niveau de « *titin yan jagwal* », les femmes qui viennent vendre leurs « produits ou articles d'occasion » c'est-à-dire déjà utilisés, cherchent aussi à acheter d'autres produits neufs en remplacement de ceux vendus. Les commerçants ambulants ayant l'habitude d'effectuer des escales sur le lieu de commercialisation ont, au fil du temps, créé un environnement favorable à la bonne marche de la pratique « *jagwal* ». Ils s'y installent et créent une parfaite coopération avec les femmes commerçantes qui sont devenues des partenaires stratégiques incontournables. Ces dernières profitent de cette entente ou alliance tacite pour développer le paquet des stratégies de commercialisation qui se résument en trois types :

- ❖ **Le troc** : c'est un système traditionnel d'échange des biens ou de services non retranscrits par une opération monétaire puisque celle-ci n'existait pas ou existait avec une certaine rareté. C'était à l'origine un système, excluant l'emploi de monnaie. Les sociétés traditionnelles utilisaient cette procédure pour satisfaire les besoins d'ordre économique. C'est en fait le sens du « *jagwal* » pratiquée par les femmes à Zinder. Sur le marché en question, cette stratégie de commercialisation consiste évaluer les valeurs monétaires des produits, pas parce que la monnaie n'existe pas, mais pour des raisons de profit de part et d'autre des différentes composantes en négociation. A ce niveau, les négociations peuvent basculer à l'équilibre ou à la compensation monétaire. Dans le premier cas, les deux parties s'entendent sur un prix consensuel jugé conforme à la valeur du produit contre un autre. Dans le second cas, les acheteurs ou les clients procèdent à la compensation de réserve de la valeur du produit en jeu. Il faut retenir que c'est un système, qui, en fonction de la situation, le rôle d'acheteur et de client peut-être interverti ;
- ❖ **L'intermédiation commerciale** : c'est une stratégie qui consiste à accueillir, guider et à orienter les clients vers les produits qu'ils désirent acheter. Certaines femmes rencontrées sur le marché ne disposent ni de boutiques aussi moins des produits ou articles à vendre, elles sont spécialistes en accueil et l'orientation des clients. Elles accompagnent et intercèdent entre les clients et les femmes « *yan jagwal* » grossistes ou les hommes commerçants. Elles facilitent la négociation des prix entre les deux parties et en tirent profit du service rendu. Les témoignages d'une femme âgée de 44

ans montrent la véracité de cette pratique : « moi je viens généralement ici sans aucun franc, je n'ai pas des produits à vendre. On aide les clients à acheter les articles et les nos patrons à vendre leurs produits. C'est avec cette activité que j'arrive à aider mon mari qui dispose d'une capacité économique modeste. Souvent on gagne beaucoup, souvent on gagne peu. J'ai l'habitude de gagner 2000, 3000 ou même 5000 F CFA par jour selon le business entrepris » ;

- ❖ **Le parrainage des produits et articles** : certaines catégories des femmes ne disposant pas des produits ou articles à vendre font recours auprès des femmes grossistes ou des commerçants hommes pour en disposer de quelques marchandises à exposer sur le marché. C'est un système qui consiste à vendre les produits et profiter de la marge bénéficiaire. Dans certaines circonstances, ces femmes discutent, au préalable, du prix de l'article, s'assurent du bénéfice avant de faire recours auprès d'autres commerçants pour la recherche de l'article ou produit demandé par le client. La maîtrise du marché « *jagwal* » semble offrir, dans ce cas, des opportunités à toutes les catégories des femmes qui désirent exercer le commerce « *jagwal* ». Cela traduit une fois de plus le degré sociabilité et de la solidarité féminine évoquée ci-haut.

2.7. La contribution du commerce « *jagwal* » dans l'autonomisation de la femme et au développement local

Dans la tradition marchande des zindérois, le commerce n'est pas l'œuvre de la femme. Jusqu'à une date récente, la majorité des femmes se sont cantonnées dans le commerce domestique autour des ventes des légumes et condiments. Un marché local « *pantchos* » avait davantage permis de développer cette pratique commerciale à Zinder. C'est un autre lieu de rencontre entre la population périphérique qui pratique le maraîchage et les femmes de la ville de Zinder qui s'approvisionnent et vendent en détails les produits achetés dans les différents quartiers. C'était une activité qualifiée de sexo-spécifique aux femmes. La naissance de multiples associations et groupements des femmes encouragée, p par l'Etat et ses partenaires a eu un écho retentissant dans le cadre de l'éveil d'esprit des femmes. Dans les différentes activités organisées à l'endroit des femmes, généralement dans la lutte contre la pauvreté, la question de l'autonomisation de la femme occupe de plus en plus les thématiques centrales de sensibilisation. Les stéréotypes ancrés dans la conscience collective, selon lesquels la place de la femme se trouve au foyer où elle doit s'occuper du bien-être de la famille, s'estompent aux coups de la scolarisation et des politiques de genre ayant contribué aux changements de mentalités et attitudes des femmes et même des hommes. Même si l'indépendance de la femme nigérienne reste encore un défi, on constate une avancée assez significative dans ce sens. C'est ce qu'on puisse au moins déduire à travers l'activisme des femmes « *yan jawgal* » à Zinder. La substance des entretiens montre que ces femmes sont conscientes que l'autonomisation de la femme permet d'accroître leurs pouvoirs d'action et recouvrer leur dignité. Il est vrai que la compréhension de l'autonomisation n'est pas authentique à celle calquée des institutions du développement où les réalités pourraient être en déphasage avec les normes sexo-spécifiques du contexte social. Mais, les femmes enquêtées font référence à ce sujet dans une terminologie tonique qui revient avec une certaine fréquence : « *neman na kai* », certaines femmes répondent par « *mu mata ne masu neman na kan su* ». Ces deux expressions ont la même signification littérale. Elles cherchent, à travers ces expressions, à affirmer leur indépendance et surtout leur autonomisation économique. Une façon de dire qu'elles ne sont pas dépendantes de quelqu'un d'autre, mais plutôt comptent sur leurs propres forces. Les propos de cette femme montrent cet état de fait quand elle dit que « *depuis que je suis venue à Zinder, je me prends en charge dans cette activité. J'ai effectué le pèlerinage à cause de cette activité, Dieu merci on continue à vivre grâce à cette activité* » (femme âgée de 75 ans, originaire d'un village de la région de Zinder). Une autre quant à elle abonde dans le même sens :

J'ai 6 enfants, la première est en année de doctorat, la deuxième elle fait le master le master 2 cette année, le 3ème est un sous-officier d'actif et le quatrième il a passé son Bac cette année aussi, le cinquième est en classe de première tandis que le cadet est au collège. Grace à cette activité de « *jagwal* », j'ai aussi acheté beaucoup des maisons, j'ai des voitures. Souvent je prends même en charge mes parents (Femme membre de l'association « *jagwal* », propos recueillis lors d'un débat du studio kalango, 12 juillet 2023).

En plus de retombées directes qui contribuent à l'autonomisation des femmes « *yan jagwal* », l'activité contribue également au développement local en créant des emplois indirects autour du marché. En plus de l'installation systématique des commerçants ambulants qui occupent désormais des boutiques dans ce marché, des emplois en rapport avec les besoins du marché se sont développés aux alentours du marché « *titin yan jagwal* ».

Oui l'activité « *jagwal* » a favorisé l'émergence des emplois indirects, puisque dans notre quartier, on voit des menuisiers qui ont carrément délocalisé leurs activités et leurs sièges et sont venus s'installer dans le marché « *jagwal* ». Souvent quand ces femmes paient les meubles « d'occasion », elles donnent ça à ces menuisiers pour leur les réfectionner. Après, vous allez voir que ces meubles-là, peuvent être revendus aussi à des prix abordables surtout à des ruraux (Homme, enseignant à Zinder, entretien du 29 novembre 2024).

La plupart des femmes commerçantes « *yan jagwal* » déclarent affecter une partie de leurs revenus dans les dépenses de ménages, ce qui corrobore leur sentiment de solidarité envers les hommes à qui la répartition sociale des tâches incombe. Cela témoigne de l'attachement des femmes vis-à-vis de la vie des ménages. L'argent injecté sont dans les dépenses des ménages concernent l'alimentation, les habits d'enfants, leur santé, leur éducation, l'organisation des cérémonies de baptême, mariage et des cérémonies funéraires. Ce qui traduit l'importance du « social » dans la vie quotidienne des zindérois. Le constat montre qu'au Niger, les femmes éprouvent plus le sentiment de solidarité et de piété vis-à-vis de ses parents et de son ménage marital. Eades (1980, p. 10) suppose dans ce sens que la mobilisation des moyens est dépendante de l'appartenance aux groupes de parenté ou à d'autres groupes sociaux. Aussi, bien que ces femmes exercent le commerce de façon informelle, elles contribuent aux budgets de l'Etat et de la municipalité à travers le paiement des taxes et impôts. Selon plusieurs femmes interrogées, elles s'acquittent de paiement de taxes journalières et des patentes annuelles en fonction l'importance de chiffre d'affaires de chaque femme commerçante. Compte tenu du caractère informel de la pratique, le prix à payer se discute dans l'intérêt de deux parties. Leur volonté de solvabilité dans les paiements des taxes et impôts traduit leur participation active dans la dynamique du développement local voire du pays.

3. Discussion

Les résultats de cette recherche montrent que si le commerce « *jagwal* » devient un modèle de commerce féminin dans la ville de Zinder, ce que les interprétations d'ordre sociologiques et anthropologiques révèlent des significations assez spécifiques dans ce sens. Autour de l'exercice de pratique de cette activité, il semble que les femmes ont créé un système de protection dans les valeurs qu'elles incarnent. La solidarité féminine constitue le ciment de renforcement des liens sociaux au-delà même de l'espace public commercial. La solidarité est de ce fait une ressource qui contribue à l'assurance sociale féminine et constitue un cadre d'épanouissement pour les femmes. Comme le précise Fortin (1987, p.10), les femmes ne se rencontrent pas par hasard. Leur regroupement en Afrique est motivé par l'esprit de solidarité. Par contre, dans certains pays africains Glory (1987, p.17) démontre que la capacité de l'autonomie tranche avec le sens de la solidarité féminine car les femmes ne peuvent pas entreprendre des projets sans que leurs homologues hommes y participent et leur

prodiguent des conseils. D'autre part, Cathérine (1994, p.33) dans une perspective comparative, en s'intéressant à l'étude des femmes porteuses de noix de cola et de palme et les commerçantes du 20^{ème} siècle dans les villes ghanéennes, togolaises et béninoises et même de certains pays yorubas, l'auteure soutient que les caractéristiques traditionnelles du commerce de la première catégorie des femmes ont favorisé l'émergence de celle de la deuxième catégorie. En rapportant ce rapprochement au contexte de la pratique du commerce « *jagwal* » à Zinder, l'on peut admettre le rôle que joue la tradition dans la formation de l'esprit d'équipe gage d'une autonomisation réussie de la femme. Même si Igué et al. (1980, p.47) considèrent que ces femmes exerçant dans le secteur informel ou parallèle, occultent les rapports avec le pouvoir politique dans certains pays comme Benin et le Niger, les résultats de cette recherche soutiennent que ces rapports sont bien établis que ces femmes contribuent aux budgets de l'Etat et de la municipalité. Le cas étudié par l'auteur ci-dessus cité concerne le commerce frontalier où les femmes évitent les postes de contrôle sous peine de passer les modalités administratives formelles en matière de commerce. En revanche, Salé et al. (2022, p.501) en étudiant le cas du commerce des femmes « *yan jibia-jibia* » dans la région de Maradi au Niger, ont su démontrer leur contribution au budget de l'Etat à travers le paiement des impôts et taxes mais aussi au niveau des différents postes de contrôle compte tenu de la non possession des documents de voyage. Il est vrai que comme le soulignent Labazee et al. (1993, p.6), les entreprises féminines ayant un faible capital et une faible productivité relèvent généralement de l'économie de subsistance, mais soutiennent fortement l'autonomisation de la femme.

Au lieu de tendre la main chaque matin à son mari, vaut mieux chercher pour soi. Avec la cherté de la vie, l'homme ne peut pas subvenir aux besoins de la famille et prendre en charge toutes les dépenses liées aux exigences féminines. Moi, mon mari a une économie modeste, c'est pourquoi je me débrouille pour combler le déficit. Malgré tout, je me sens autonome puisque je ne cherche rien auprès de quelqu'un, je vis de ce commerce et je prends en charge certains besoins de mes enfants et de ma famille (femme mariée âgée d'une quarantaine d'année, entretien du 29 novembre 2024).

Parmi les femmes qui exercent les activités du commerce « *jagwal* », il existe des femmes de toutes les catégories socioprofessionnelles (fonctionnaires, ménagères) et de tout statut matrimonial (célibataires, mariées, divorcées, veuves). Elles ne sont pas, cependant, au même niveau de développement économique en fonction des expériences accumulées et de la capacité de mobilisation de chiffre d'affaires. Certaines femmes ont acquis le statut des grossistes et jouissent véritablement d'une autonomie totale au sens de la théorie des ressources individuelles développée par Coenen-Huther (2001, p.20). Si on s'inscrit dans la perspective de Kabeer (1999, p.14) qui définit « l'empowerment » en mettant en relief la conception basée sur les choix stratégiques de vie à trois composantes inter-liées dont premièrement, les « ressources », qu'il définit comme les conditions dans lesquelles ces choix sont pris, deuxièmement le « libre arbitre » qui est au cœur du processus du choix, et « les réalisations », soit les résultats des choix, on peut dans une certaine mesure conclure que certaines femmes « *yan jagwal* » de la ville de Zinder ont atteint ce niveau « d'empowerment ». Ainsi, c'est pourquoi Brière al (2017, p.23) supposent que la situation des femmes entrepreneures, en Afrique de façon générale, a beaucoup évolué au cours des années et l'importance de soutenir l'activité des femmes entrepreneures n'est plus à démontrer. C'est pourquoi, plusieurs auteurs soulignent la nécessité d'adopter une approche différenciée compte tenu des obstacles auxquels elles font face, lesquels nécessitent de considérer leur contexte spécifique.

Conclusion

À travers une analyse qualitative basée sur les modèles descriptif et explicatif, cet article a analysé la pratique commerciale « *jagwal* » dans la ville de Zinder. À la lumière des résultats de cette recherche, on peut conclure que la dynamique sociale avec ses crises multiples et multiformes qui a bouleversé et qui continue de bouleverser le monde et le contexte de la ville de Zinder en particulier, a imposé ses nouvelles lois à la reconfiguration des rapports sociaux de genre. Certes le poids de la tradition constitue un contrepoids au renversement de la tendance quant aux rapports entre les hommes et les femmes à Zinder, mais les réalités sont telles que les choses ont connu une évolution assez importante. Les femmes, jadis cloisonnées aux tâches ménagères, transcendent les défis socioculturels et apparaissent sur la scène de la production économique à Zinder. On les retrouve pratiquement dans tous les domaines de la vie socioéconomique et même politique. Sur le plan commercial, les femmes de la ville de Zinder émergent dans une dynamique organisationnelle qu'informelle, mais bien solide à même de favoriser leur « empowerment » économique. À travers l'exercice de la pratique « *jagwal* », les femmes de la ville de Zinder démontrent leur capacité à développer les activités commerciales leur permettant de se prendre en charge financièrement et de s'occuper de leurs familles. Ce qui sous-entend le rôle de la femme du point de vue de son devoir conjugal, maternel, familial et communautaire. On remarque alors que la domination masculine qui constitue un obstacle à l'autonomisation de la femme s'autorégule d'elle-même au profit de l'intérêt générale des femmes et des hommes. Le regard social tend à se positiver à l'aune des conditions et du respect de certaines valeurs et normes sociales. Pour ainsi dire que les femmes « *yan jagwal* » croient de plus en plus à leurs efforts et à l'esprit de coopération et associatif pour être plus dynamiques et d'autonomes.

Références bibliographiques

- ANJN (2015), Participation des femmes à la politique au Niger, coopération Espagnole.
- Bouquet, B. (2022), Analyse critique du concept de contrôle social : limites, intérêt et risques, *Revue Vie Sociale*, p. 15-28.
- Brière, S., Auclair, I. & Tremblay, M. (2017), Soutenir les femmes entrepreneures en contexte africain : vers une nouvelle approche dynamique et collective, *Revue internationale P.M.E.*, 30(3-4), p. 69-97.
- Cathérine, C. (1994), Femmes commerçantes et dynamiques économiques en Afrique de l'Ouest.
- Coenen-Huther, J. (2001), La sociologie des inégalités.
- Comte, A. (1975), Cours de philosophie positive.
- Delonne, A. (2018), Une approche féministe à la solidarité internationale, Affaires mondiales Canada.
- Durkheim, E. (1893), De la division du travail social.
- Eades, J. S. (1980), *The Yoruba Today*.
- Fortin, A. (1987), Les lieux de sociabilité et de solidarité féminine, *Cahiers de Géographie du Québec*, p. 157-175.
- Glory, G. (1987), Women, autonomy and development in Africa.
- Grossman, G. & Helpman, E. (1991), *Innovation and Growth in the Global Economy*, MIT Press.
- Igué, J.-O. (1983), L'officiel, le parallèle et le clandestin : commerces et intégration régionale en Afrique de l'Ouest, *Politique africaine*, n°9.
- Kabeer, N. (1999), The Conditions and Consequences of Choice: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment, UNRISD Discussion Paper n°108, disponible sur : <https://cdn.unrisd.org/assets/library/papers/pdf-files/dp108.pdf>, consulté le 9 mars 2024.

- Labazee, P. & Grégoire, E. (dir.) (1993), Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest : logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains, Karthala-ORSTOM.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2023), L'enchevêtrement des crises au Sahel, Karthala.
- Salé, A., Agaissa, A., Malam Boukar, A.-K. & Moutari, M. (2022), La contribution des femmes commerçantes dites « yan jibia-jibia » à l'économie de la région de Maradi (Niger), *Revue Collection Pluraes/Monde*, p. 483-507.
- Zakari, A. & Issa, I. (2020), Femmes « amazones » et engagement politique à Zinder (Niger) : participation politique obsolète ou stratégie de conquête politique ?, *Revue Territoires, Sociétés et Environnement*, p. 7-19.



L'exercice du pouvoir entre le Ça, le Moi et le Surmoi : de Montesquieu à Freud, une régulation inachevée

The exercise of power between the id, the ego and the superego: from Montesquieu to Freud, an unfinished regulation

Sydrique MIARAKA

Université d'Antsiranana, Madagascar

Email : sydriquemiara201@gmail.com

Résumé : Cet article interroge la nature profonde du pouvoir à travers une perspective interdisciplinaire croisant philosophie politique, psychanalyse et neurosciences. En partant de la célèbre assertion de Montesquieu selon laquelle « *tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser* » (Montesquieu, 1748, p. 294), il explore l'hypothèse que la domination n'est pas un simple accident institutionnel ; elle constitue une tendance enracinée dans la biologie grâce aux circuits dopaminergiques et à la testostérone, la psyché à travers le Ça freudien et l'existence via la volonté de puissance nietzschéenne. L'étude propose une lecture métaphorique de la séparation des pouvoirs comme Surmoi institutionnel, chargé de freiner les pulsions du Ça politique. À travers une analyse textuelle de Montesquieu, Freud et Nietzsche, croisée avec des données empiriques contemporaines issues des travaux de Sapolsky, Wrangham et Gazzaniga, l'article montre que la régulation du pouvoir est structurellement inachevée : elle canalise la pulsion de domination sans jamais parvenir à l'éliminer complètement. Des cas concrets tels que la France, les États-Unis et le Madagascar qui illustrent les limites du Surmoi institutionnel face aux dérives populistes, technocratiques ou néopatrimoniales. Ainsi, la démocratie ne repose pas sur l'élimination du Ça ; elle exige une vigilance éthique et institutionnelle permanente, renforcée par des réformes adaptées aux biais cognitifs humains et une éducation à la vertu politique.

Mots-clé : Pouvoir, Surmoi institutionnel, Séparation des pouvoirs, Pulsion de domination, Régulation politique

Abstract : This article examines the fundamental nature of power from an interdisciplinary perspective combining political philosophy, psychoanalysis, and neuroscience. Starting from Montesquieu's famous assertion that “any man who has power is inclined to abuse it” (Montesquieu, 1748, p. 294), it explores the hypothesis that domination is not a mere institutional accident; but rather a tendency rooted in biology through dopaminergic circuits and testosterone, in the psyche through the Freudian id, and in existence through Nietzsche's will to power. The study offers a metaphorical reading of the separation of powers as an institutional superego, responsible for curbing the impulses of the political id. Through a textual analysis of Montesquieu, Freud and Nietzsche, combined with contemporary empirical data from the work of Sapolsky, Wrangham, and Gazzaniga, the article shows that the regulation of power is structurally incomplete: it channels the drive for domination without ever managing to eliminate it completely. Concrete cases such as France, the United States and Madagascar illustrate the limits of the institutional superego in the face of populist, technocratic, or neopatrimonial excesses. The article concludes that democracy does not rely on the elimination of the id; it requires constant ethical and institutional vigilance, reinforced by reforms adapted to human cognitive biases and education in political virtue.

Keywords: Power, Institutional superego, Separation of powers, Drive for domination, Political regulation.

Introduction

La question du pouvoir traverse l'histoire des sociétés humaines comme un fil tendu entre domination et régulation. Dès le XVIII^e siècle, Montesquieu posait une intuition qui résonne encore aujourd'hui : « *tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser* » (Montesquieu, 1748, p. 294). Cette formule, loin d'être une simple critique des régimes absolutistes, pointe vers une dimension anthropologique plus profonde : le pouvoir ne serait

pas seulement une fonction institutionnelle ; il représenterait l'expression d'une inclination quasi naturelle à la maîtrise, voire à la subjugation. Cette intuition trouve un écho troublant dans les avancées contemporaines des neurosciences, qui démontrent que la quête de statut, de reconnaissance et de contrôle active des circuits cérébraux profonds notamment ceux régis par la dopamine et la testostérone (Sapolsky, 2017, p. 352). Ces substances ne sont pas uniquement liées au plaisir ou à l'agressivité ; elles participent à une dynamique plus subtile de recherche de supériorité sociale, de prise de risque stratégique et de récompense associée à la position hiérarchique (Wrangham, 2019, pp. 112-145).

Cette convergence interdisciplinaire conduit à la problématique centrale de notre étude : l'exercice du pouvoir, pris entre pulsions biologiques, dynamique psychique et volonté de puissance, révèle-t-il une régulation toujours inachevée ? Plus précisément, comment penser la domination comme une tension permanente entre une nature humaine inclinée à la maîtrise et les dispositifs humains, moraux, éducatifs, institutionnels, censés la contenir ?

Malgré l'abondance des travaux sur la séparation des pouvoirs, deux lacunes majeures persistent. D'une part, la littérature juridique et historique traite cette doctrine comme un pur artefact institutionnel, souvent déconnecté de ses fondements anthropologiques et psychologiques (Favoreu, 2000, p. 599). D'autre part, les études en philosophie politique ou en psychanalyse abordent rarement le pouvoir comme un phénomène biologiquement enraciné (Lacorne, 2008, p. 298). Or, comme le montrent les travaux récents de Sapolsky (2017), Dunbar (2014) ou Wrangham (2019), les bases neurobiologiques de la hiérarchie sociale et de l'agression sont désormais documentées avec rigueur. Il manque donc une synthèse interdisciplinaire capable de croiser ces trois niveaux d'analyse : biologique, psychique, institutionnel, afin de comprendre non seulement *comment* le pouvoir se structure, mais *pourquoi* il échappe si souvent à la régulation. Cette étude vise précisément à combler ce vide.

Cet article poursuit trois objectifs principaux. Premièrement, analyser la séparation des pouvoirs telle que formulée par Montesquieu comme une tentative de « Surmoi institutionnel », c'est-à-dire une externalisation collective de la fonction morale freudienne. Deuxièmement, interroger l'efficacité de ce dispositif à la lumière des données neurobiologiques contemporaines sur les circuits de la dominance et de la récompense. Troisièmement, évaluer les limites structurelles de cette régulation en observant des cas concrets de fusion des pouvoirs notamment dans des contextes postcoloniaux comme celui de Madagascar (Urfer, 2011, p. 15).

Nous formulons l'hypothèse suivante : la régulation du pouvoir est structurellement inachevée, non en raison d'un défaut technique des institutions, mais parce qu'elle s'oppose à des forces profondément enracinées dans la biologie, la psyché et l'existence humaine. La séparation des pouvoirs, loin d'être une solution définitive, constitue un dispositif fragile, toujours menacé par le retour du Ça politique, c'est-à-dire par la résurgence de la pulsion de domination sous des formes institutionnelles nouvelles (populisme, autoritarisme judiciaire, instrumentalisation du droit).

L'originalité de cette étude réside dans sa triple articulation conceptuelle : elle propose de lire la théorie montesquienne de la séparation des pouvoirs à travers le prisme freudien (Ça, Moi, Surmoi), tout en l'ancrant dans les découvertes récentes des neurosciences. Cette approche permet non seulement de renouveler la lecture de Montesquieu, souvent réduite à un juriste des Lumières mais aussi de réactualiser la psychanalyse politique en lui offrant un ancrage biologique. À notre connaissance, aucune recherche n'a encore tenté une telle synthèse pour penser la permanence du despotisme sous des régimes formellement démocratiques.

L'article est structuré en cinq parties selon le modèle scientifique standard. Après cette introduction, la méthodologie exposera les fondements de notre approche interdisciplinaire, combinant analyse textuelle (Montesquieu, Freud, Nietzsche) et confrontation avec les

données empiriques en neurobiologie. La section Résultats présentera les correspondances entre les trois instances freudiennes et les trois pouvoirs politiques, tout en mettant en évidence les signes d'une régulation inachevée. La Discussion interrogera les limites du « Surmoi institutionnel » et proposera des pistes pour une régulation évolutive. Enfin, la Conclusion réaffirmera la thèse centrale et ouvrira sur la nécessité d'une vigilance démocratique permanente face à la tentation toujours présente de la domination.

1. Méthodes

Cette étude mobilise une approche théorique comparative et interdisciplinaire, articulée autour de trois piliers conceptuels : la philosophie politique, la psychanalyse et les neurosciences contemporaines. L'objectif est de construire un dialogue critique entre ces champs afin de penser le pouvoir non seulement comme une structure institutionnelle, mais aussi comme une tension anthropologique profondément enracinée dans la biologie, la psyché et l'existence humaine (Montesquieu, 1748, p. 294 ; Freud, 1923, p. 28 ; Sapolsky, 2017, p. 352). Cette démarche permet d'interroger la pertinence du modèle montesquien de séparation des pouvoirs à la lumière d'une compréhension élargie du désir de domination.

Il s'agit d'une recherche théorique qualitative de nature comparative et interdisciplinaire. Cette modalité méthodologique a été choisie en raison de la complexité de l'objet d'étude qui exige une approche croisant plusieurs niveaux d'analyse : biologique, psychique et institutionnel. La dimension comparative permet de confronter les perspectives de différents auteurs (Montesquieu, Freud, Nietzsche) afin d'enrichir l'analyse conceptuelle. L'interdisciplinarité, quant à elle, permet de dépasser les cloisonnements disciplinaires traditionnels et d'offrir une vision plus intégrative du phénomène étudié.

Cette recherche est essentiellement documentaire et bibliographique. Elle ne repose pas sur la collecte de données empiriques de première main, mais sur l'analyse critique de textes fondateurs et de travaux scientifiques contemporains. Cette approche est pleinement justifiée par la nature conceptuelle de la problématique qui vise à comprendre les fondements anthropologiques de la régulation du pouvoir plutôt qu'à mesurer des variables quantitatives.

Le corpus de cette étude se compose de deux ensembles distincts mais complémentaires : un corpus textuel et un corpus empirique. Le corpus textuel comprend les œuvres fondatrices de trois auteurs majeurs : Montesquieu, Freud et Nietzsche. Pour Montesquieu, nous avons retenu *Les Lettres persanes* (1721) et *De l'Esprit des lois* (1748), deux textes qui permettent de suivre l'évolution de sa pensée politique et de comprendre sa critique du despotisme (Montesquieu, 1721, p. 60 ; Montesquieu, 1748, p. 294). Pour Freud, nous analysons *Le Moi et le Ça* (1923) et *Malaise dans la civilisation* (1930) qui offrent une grille de lecture psychanalytique essentielle pour comprendre les dynamiques inconscientes du pouvoir (Freud, 1923, p. 21 ; Freud, 1930, p. 48). Pour Nietzsche, nous mobilisons *Généalogie de la morale* (1887) et les fragments posthumes rassemblés sous le titre *La Volonté de puissance*, qui permettent de comprendre sa réhabilitation de la volonté de puissance comme force vitale fondamentale (Nietzsche, 1887, p. 78). Le corpus empirique est constitué d'études neuroscientifiques contemporaines qui documentent les bases biologiques du comportement social, de la hiérarchie et du contrôle. Nous mobilisons principalement les travaux de Robert Sapolsky (*Behave*, 2017) et de Michael Gazzaniga (*The Consciousness Instinct*, 2018), qui offrent des perspectives empiriques sur les mécanismes neurobiologiques de la domination (Sapolsky, 2017, p. 352 ; Gazzaniga, 2018, p. 201). Nous complétons ce corpus par les recherches de Richard Wrangham sur l'évolution de la violence et de la vertu chez l'homme (Wrangham, 2019, p. 132).

Les critères de sélection de ces textes sont les suivants : pertinence théorique pour la problématique du pouvoir, représentativité des trois piliers conceptuels (philosophie politique,

psychanalyse, neurosciences), actualité des sources empiriques (publications post-2010 pour les neurosciences) et accessibilité des textes dans leur intégralité.

L'analyse repose sur plusieurs outils méthodologiques complémentaires. Le premier est une grille d'analyse métaphorique fondée sur le modèle freudien du psychisme (Ça, Moi, Surmoi) appliqué à la tripartition montesquienne des pouvoirs. Cette grille permet d'établir des correspondances fonctionnelles entre les instances psychiques et les fonctions politiques, offrant ainsi une perspective heuristique originale pour comprendre la dynamique institutionnelle.

Le deuxième outil est l'analyse textuelle comparative, qui consiste à confronter les concepts clés développés par les différents auteurs du corpus. Cette méthode permet de mettre en évidence les convergences et les divergences entre les perspectives montesquienne, freudienne et nietzschéenne, tout en les articulant aux données neuroscientifiques contemporaines. Le troisième outil est l'analyse de cas comparative, appliquée à trois contextes politiques distincts : la France, les États-Unis et Madagascar. Cette approche permet de tester empiriquement la validité du modèle théorique développé et d'illustrer les limites concrètes du Surmoi institutionnel face aux dérives autoritaires. Enfin, nous mobilisons un cadre interprétatif herméneutique qui permet de croiser les trois traditions disciplinaires sans les réduire l'une à l'autre. Cette approche reconnaît la spécificité de chaque champ tout en cherchant à établir des ponts conceptuels entre eux.

La collecte des données s'est déroulée en cinq phases successives. La première phase a consisté en une sélection bibliographique systématique via les bases de données académiques Cairn, JSTOR et PubMed. Cette recherche a permis d'identifier les textes les plus pertinents pour notre problématique, en utilisant des mots-clés tels que « pouvoir », « domination », « séparation des pouvoirs », « neurobiologie du statut ». La deuxième phase a impliqué une lecture analytique approfondie des textes fondateurs du corpus. Cette lecture a été guidée par des questions directrices : comment chaque auteur conceptualise-t-il le pouvoir ? Quelles sont les sources de la domination selon lui ? Quelles solutions propose-t-il pour la réguler ? Cette phase a permis d'extraire les passages les plus pertinents pour notre analyse et de construire une base de données textuelles structurée. La troisième phase a consisté en une confrontation conceptuelle entre les trois traditions disciplinaires. Cette étape a permis d'identifier les points de convergence (par exemple, l'idée que la domination est enracinée dans la nature humaine) et les divergences (par exemple, les solutions proposées pour réguler le pouvoir). La quatrième phase a impliqué la sélection des cas empiriques selon des critères de contraste : régimes démocratiques consolidés (France, États-Unis) versus régimes fragiles ou en transition (Madagascar). Cette sélection permet de tester la robustesse du modèle théorique dans des contextes institutionnels variés. La cinquième et dernière phase a consisté en une analyse comparative des mécanismes de régulation du pouvoir dans les différents cas étudiés. Cette analyse a permis d'évaluer l'efficacité du Surmoi institutionnel et d'identifier les facteurs qui contribuent à son échec ou à son succès.

Cette étude présente plusieurs limites méthodologiques qu'il convient de reconnaître. La première concerne l'approche métaphorique elle-même : l'application du modèle freudien à la tripartition montesquienne des pouvoirs comporte un risque de surinterprétation ou d'anachronisme. Bien que cette analogie soit heuristique, elle ne doit pas être confondue avec une correspondance ontologique rigoureuse. La deuxième limite tient à l'ancrage qualitatif de l'étude. L'absence de données quantitatives et l'impossibilité de généralisation statistique limitent la portée des conclusions. Les résultats présentés sont des interprétations conceptuelles qui doivent être considérées comme des pistes de réflexion plutôt que comme des vérités établies. La troisième limite concerne le biais de sélection du corpus. L'étude est centrée sur la tradition intellectuelle occidentale (Montesquieu, Freud, Nietzsche), ce qui peut limiter la pertinence des conclusions pour d'autres contextes culturels. Une approche plus inclusive

intégrant des perspectives non-occidentales aurait pu enrichir l'analyse. La quatrième limite tient à l'évolution rapide des connaissances neuroscientifiques. Les études mobilisées, bien que récentes, peuvent être dépassées par de nouvelles découvertes. Cette limitation est inhérente à toute recherche interdisciplinaire qui croise des champs en constante évolution. Enfin, l'absence de collecte de données empiriques de première main constitue une limite importante. Une étude incluant des entretiens avec des acteurs politiques ou des observations de terrain aurait pu enrichir l'analyse et la rendre plus concrète. Ces limites ouvrent néanmoins des perspectives de recherche futures, notamment des études empiriques comparatives sur l'efficacité des mécanismes de contre-pouvoir dans différents contextes institutionnels.

3. Résultats

L'analyse croisée des textes fondateurs et des données neurobiologiques contemporaines permet de confirmer que la pulsion de domination constitue une composante structurelle de l'exercice du pouvoir. Cette force, irréfléchie et orientée vers la possession, la maîtrise et la reconnaissance immédiate, correspond à ce que nous nommons ici le Ça politique. Elle ne relève ni d'un accident historique ni d'une simple défaillance morale ; elle s'inscrit dans une inclination profonde, à la fois biologique, psychique et existentielle (Mehinto & Meendouna, 2024, p. 121).

3.1. Le Ça politique : pulsion de domination et volonté de puissance

Montesquieu, bien qu'antérieur à toute formulation psychanalytique, anticipe avec une acuité remarquable cette dynamique pulsionnelle. Dans *De l'esprit des lois*, il affirme sans ambiguïté que « *tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser* » (Montesquieu, 1748, p. 294). Cette assertion ne se limite pas à une critique circonstanciée d'un régime particulier ; elle constitue la reconnaissance d'une tendance constitutive de la nature humaine : le pouvoir tend à se déborder soi-même. Il devient alors une *libido dominandi*, un désir irrépressible de contrôle qui ne connaît ni frein interne ni limite naturelle (Montesquieu, 1748, p. 294).

Ce diagnostic est déjà esquissé dans *Les Lettres persanes*, où le sérail d'Usbek fonctionne comme une métaphore clinique du Ça politique. Usbek, figure du despote éclairé, se croit maître de sa maison, or il est en réalité dominé par ses propres pulsions de surveillance, de possession et de punition (Montesquieu, 1721, p. 60). Le sérail, lieu clos où les femmes sont réduites à l'objet, incarne la logique même du pouvoir non régulé : il ne cherche pas la justice, il vise exclusivement la satisfaction immédiate de sa volonté. Comme le souligne Goldzink, Montesquieu perçoit le despotisme non comme une perversion extérieure, mais bien comme l'aboutissement logique d'un pouvoir sans contrepoids (Goldzink, 1988, p. 35).

Si Montesquieu pathologise cette pulsion en la qualifiant d'abus, Nietzsche la réhabilite comme force fondamentale de l'existence. Dans *Généalogie de la morale*, il affirme que « *la vie elle-même est volonté de puissance* » (Nietzsche, 1887, p. 78). Cette expression ne se limite pas au désir de dominer autrui ; elle désigne une énergie créatrice, expansive, orientée vers l'affirmation de soi, le dépassement et l'intensification de l'être. La « volonté de puissance » est donc une catégorie ontologique : elle structure aussi bien les rapports sociaux que la morale, l'art, la connaissance et la religion.

Pour Nietzsche, la morale des faibles qu'il désigne sous le nom de « morale des esclaves » qui tente de domestiquer cette force vitale en la condamnant au nom de la pitié, de l'humilité ou de la justice (Nietzsche, 1887, p. 78). Toutefois, cette répression ne la supprime pas ; elle la détourne et la rend ressentimentale (Nietzsche, 1887, p. 78). Dans cette perspective, les institutions démocratiques elles-mêmes peuvent être interprétées non comme des freins à la domination, mais plutôt comme des formes sublimées de la volonté de puissance, des moyens pour les masses de contrôler les élites, non pour abolir le pouvoir.

Les découvertes récentes en neurobiologie offrent un ancrage empirique à ces intuitions philosophiques. Robert Sapolsky démontre que la quête de statut active des circuits dopaminergiques profonds notamment dans le noyau accumbens et le cortex préfrontal (Sapolsky, 2017, p. 365). La dopamine, souvent réduite au « neurotransmetteur du plaisir », est en réalité un neuromodulateur de la motivation et de la persévérance : elle pousse l'individu à poursuivre des objectifs, à surmonter les obstacles et à anticiper la récompense. Dans ce contexte, la position hiérarchique qu'elle soit politique, économique ou symbolique qui constitue l'une des plus puissantes sources de récompense sociale.

Par ailleurs, la testostérone, loin de n'être qu'une hormone de l'agressivité, joue un rôle crucial dans la sensibilité aux signaux de statut. Comme le montre Wrangham, elle amplifie la propension à la compétition stratégique, à la prise de risque calculée et à la défense du rang social (Wrangham, 2019, p. 132). Ces mécanismes n'exercent pas un déterminisme absolu sur le comportement ; ils induisent plutôt une prédisposition biologique orientée vers la quête de reconnaissance, de contrôle et de supériorité, phénomène que Montesquieu désignait sous le terme de *libido dominandi* et que Nietzsche conceptualisait comme la « volonté de puissance »..

Gazzaniga ajoute que ces circuits sont activés aussi bien par la domination directe que par les symboles de pouvoir : un titre, une fonction, une reconnaissance publique (Gazzaniga, 2018, p. 210). Cela explique pourquoi des individus en apparence rationnels peuvent être happés par la logique du pouvoir : leur cerveau y répond comme à une drogue, libérant dopamine et endorphines à chaque signe de reconnaissance. Le Ça politique, en ce sens, n'est pas une métaphore ; il est neurologiquement réel.

3.2. Le Moi politique : médiation et rationalisation du pouvoir

Si le Ça politique incarne la pulsion brute de domination et si le Surmoi institutionnel tente d'y imposer une régulation morale et juridique, c'est au Moi politique qu'incombe la tâche délicate de la médiation. Dans la tripartition freudienne, le Moi opère comme une instance réaliste : il n'élimine pas les pulsions du Ça ; il les module en fonction des contraintes de la réalité extérieure et des exigences du Surmoi (Freud, 1923, p. 28). De façon analogue, le Moi politique désigne la figure ou la fonction gouvernementale chargée de concilier la volonté de puissance avec les limites imposées par la loi, la société, la géographie, l'histoire et les rapports de force. Il ne s'agit ni d'un despote ni d'un simple exécutant de la loi ; il représente un dirigeant éclairé, capable de tempérer ses propres appétits au nom de l'intérêt général (Mehinto & Meendouna, 2024, p. 123).

Chez Montesquieu, cette fonction médiane est incarnée par le monarque constitutionnel tel qu'il l'observe dans le régime anglais du XVIII^e siècle. Contrairement au despote oriental, image du Ça politique absolu, le monarque anglais n'exerce pas son pouvoir de manière arbitraire. Il est certes héréditaire et personnifie l'autorité suprême, or il agit dans les bornes fixées par la loi, en concertation avec un Parlement bicaméral et sous le regard d'une justice indépendante (Montesquieu, 1748, p. 298). Ce régime, que Montesquieu qualifie de « gouvernement modéré », repose sur un équilibre subtil entre les forces sociales (noblesse et peuple) et les fonctions politiques (législative, exécutive, judiciaire). Le monarque, ici, il incarne un arbitre, un « Moi souverain » qui sait renoncer à la satisfaction immédiate de ses désirs au profit d'une stabilité durable (Montesquieu, 1748, p. 298).

Cette figure du dirigeant éclairé se distingue fondamentalement du despote usbekien des *Lettres persanes*, dont le sérail devient le théâtre d'une domination purement pulsionnelle. Usbek, bien qu'il se croie maître de ses passions, est en réalité dominé par elles : son pouvoir n'est ni réfléchi, ni limité, ni soumis à un contre-pouvoir efficace (Montesquieu, 1721, p. 60). Il incarne le Ça déguisé en Moi, c'est-à-dire l'illusion d'une rationalité au service d'une logique purement possessive. En revanche, le monarque anglais tel que décrit dans *De l'Esprit des lois*

possède ce que Montesquieu appelle la vertu politique c'est à dire une disposition civique orientée vers la liberté, la modération et l'amour des lois, distincte de la vertu morale ou religieuse (Montesquieu, 1748, p. 111). C'est précisément cette vertu qui permet au Moi politique de résister aux tentations du Ça, tout en évitant la rigidité morale du Surmoi.

Le rôle de ce dirigeant n'est pas réservé à la monarchie. Dans les régimes contemporains, le chef d'État ou de gouvernement éclairé qu'il soit président, premier ministre ou juge constitutionnel qui peut également incarner cette fonction. Un tel dirigeant ne nie pas les tensions inhérentes au pouvoir (ambition personnelle, pression des élites, urgence des crises) mais il les subordonne à une rationalité politique fondée sur la prudence, la légalité et la responsabilité. Comme le souligne Freud, le Moi « *emprunte son énergie au Ça, mais il cherche à diriger cette énergie vers des buts réalistes* » (Freud, 1923, p. 33). De même, le Moi politique puise sa légitimité dans la volonté de puissance (désir de reconnaissance, de contrôle, d'héritage historique) ; il la redirige vers des objectifs collectifs : sécurité, prospérité et justice.

La vertu politique telle que Montesquieu la définit constitue l'équivalent éthique du travail du Moi freudien. Il s'agit du résultat d'un effort conscient, d'une éducation civique et d'une culture institutionnelle (Montesquieu, 1748, p. 132). Dans les régimes républicains, écrit-il, « *il faut de la vertu ; dans les monarchies, il faut de l'honneur* » (Montesquieu, 1748, p. 132). Cette distinction est essentielle : la vertu politique apparaît comme une passion civique adaptée aux exigences du régime. Elle implique un renoncement aux intérêts particuliers au profit de l'intérêt général, une capacité à différer la satisfaction immédiate au nom de la stabilité des institutions.

Cette exigence rejoint la fonction freudienne du Moi, qui, selon *Le Moi et le Ça*, « *cherche à mettre en harmonie les exigences du Ça, les prescriptions du Surmoi et les demandes du monde extérieur* » (Freud, 1923, p. 30). Le Moi n'est pas un héros moral ; il agit comme un diplomate intérieur, souvent en conflit, parfois en échec mais toujours en action. De même, le Moi politique n'est pas un saint ; il fonctionne comme un gestionnaire de tensions : il doit contenir ses propres appétits, résister aux pressions du Surmoi institutionnel (ex. : rigidité juridique, idéalisme moralisateur), tout en répondant aux urgences du monde réel (crises économiques, conflits sociaux, menaces extérieures).

Or, cette médiation est fragile. Lorsque le Moi politique s'affaiblit, par incompetence, corruption, isolement ou pression extrême, le Ça ressurgit sous forme de décisions impulsives, de culte de la personnalité ou de déni de la réalité. À l'inverse, si le Surmoi institutionnel devient trop rigide (ex. : juridisme excessif, paralysie procédurale), le Moi politique peut être paralysé, incapable d'agir dans l'urgence. C'est pourquoi Montesquieu insiste sur la flexibilité du régime modéré : il doit permettre au Moi politique de naviguer entre les pôles opposés de la tyrannie et de l'anarchie (Montesquieu, 1748, p. 298).

En somme, le Moi politique a une fonction indispensable de régulation temporaire du pouvoir. Il témoigne que la maîtrise du pouvoir n'est pas une affaire de pure morale ou de simple technique institutionnelle. elle est plutôt un art de gouverner qui suppose à la fois lucidité, humilité et force morale. Cette pratique politique, aussi rare que précieuse, représente la principale barrière face à la résurgence du Ça ; néanmoins, sa fragilité persiste puisqu'elle repose sur des acteurs humains qui sont eux-mêmes soumis aux mêmes pulsions qu'ils cherchent à contrôler (Freud, 1923, p. 30).

3.3. Le Surmoi institutionnel : la séparation des pouvoirs comme structure morale externalisée

Si le Ça politique incarne la pulsion brute de domination et le Moi politique la médiation rationnelle, c'est au Surmoi institutionnel qu'incombe la fonction morale : freiner, juger et interdire. Dans la psychanalyse freudienne, le Surmoi se constitue à partir de l'intériorisation des interdits parentaux, devenant la « voix de la conscience » qui veille à la conformité aux

normes sociales (Freud, 1930, p. 52). Transposé au plan collectif, ce mécanisme trouve une incarnation institutionnelle dans la séparation des pouvoirs telle que formulée par Montesquieu. Loin d'être un simple arrangement technique, ce dispositif agit comme une structure morale externalisée. Un Surmoi collectif qui établit un cadre institutionnel à la pulsion de pouvoir en la soumettant aux exigences de la loi, aux règles de procédure et au principe d'impartialité (Mehinto & Meendouna, 2024, p. 125).

La tripartition montesquienne des pouvoirs peut être lue comme l'architecture institutionnelle du Surmoi collectif. Chaque fonction assume une dimension de la fonction morale freudienne, non pas de manière rigide mais en interaction dynamique (Montesquieu, 1748, p. 298). Le pouvoir législatif incarne la fonction normative du Surmoi : il formule les règles générales, déclare ce qui est permis ou interdit et incarne la volonté collective de justice. Comme le Surmoi, il est impersonnel, abstrait, tourné vers l'universalité. Montesquieu insiste sur le fait qu'il doit être composé de représentants du peuple. Montesquieu propose également, en s'inspirant du modèle anglais qu'il valorise, l'intégration d'un second corps représentatif, la noblesse, dont la fonction est de modérer les excès de la volonté populaire et de prévenir ainsi la tyrannie de la majorité (Montesquieu, 1748, p. 298).

Le pouvoir exécutif, lorsqu'il est modéré, assume la fonction d'auto-régulation : il ne se contente pas d'appliquer les lois, il exerce un droit de veto, que Montesquieu appelle la « faculté d'empêcher » (Montesquieu, 1748, p. 298). Ce mécanisme, loin d'être un instrument de domination, devient ici un frein interne : il permet à l'exécutif de résister aux dérives législatives (lois tyranniques, populistes ou irrationnelles), tout comme le Surmoi freudien résiste aux pulsions du Ça. Ce n'est donc pas un pouvoir de domination, c'est un pouvoir de retenue.

Le pouvoir judiciaire incarne la fonction punitive et réparatrice du Surmoi. En rompant avec Locke, Montesquieu insiste sur son indépendance absolue : les juges « ne doivent pas être un Sénat permanent » mais des citoyens tirés du peuple, appliquant la loi « comme un texte précis », sans opinion personnelle (Montesquieu, 1748, p. 295). Cette impartialité radicale vise à neutraliser toute subjectivité, toute vengeance, toute partialité autant d'expressions du Ça. Le juge apparaît comme « *la bouche qui prononce les paroles de la loi* » (Montesquieu, 1748, p. 295). En ce sens, la justice devient le lieu où la culpabilité politique est objectivée, mesurée, sanctionnée selon des critères impersonnels.

Ainsi, la tripartition des pouvoirs institutionnalise la conscience morale collective. Elle crée un espace où le pouvoir, même lorsqu'il est légitime, est soumis à un examen constant, non par un individu mais par des structures conçues pour rappeler, à chaque instant, que « *tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser* » (Montesquieu, 1748, p. 294).

Ces dispositifs : veto, contre-pouvoir, impartialité judiciaire qui ne sont pas seulement des outils de gouvernance ; ils fonctionnent comme des mécanismes de culpabilité politique préventive. Freud explique que le Surmoi produit un sentiment de culpabilité non seulement après la transgression mais avant même qu'elle n'ait lieu, par anticipation (Freud, 1930, p. 60). C'est d'ailleurs ce que la séparation des pouvoirs cherche à reproduire à l'échelle institutionnelle. Le veto n'est pas un acte de rébellion. Le veto fonctionne comme un rappel structurel incitant à la réflexion : il invite à reconsidérer une loi susceptible de devenir abusive (Montesquieu, 1748, p. 298). Le contre-pouvoir, qu'il soit parlementaire, médiatique ou civil, agit comme un rappel permanent à la modération, empêchant le Moi politique de céder entièrement à la logique du Ça. Quant à la justice impartiale, elle constitue l'instance ultime de sanction et de légitimation : elle dit ce qui est illégal et injuste au regard du pacte social.

Cette analogie trouve son fondement le plus profond dans la théorie freudienne de la civilisation. Dans *Malaise dans la civilisation*, Freud affirme que la loi sociale est le substitut collectif de l'interdit parental : « *La conscience morale collective est une extension de la conscience morale individuelle* » (Freud, 1930, p. 62). L'enfant, interdit par le père d'accéder à

la mère (complexe d'Œdipe), intègre cette prohibition comme Surmoi. La société, à son tour, interdit l'arbitraire du pouvoir, la violence privée, la domination sans frein et cette prohibition devient le droit.

Montesquieu, sans connaître Freud, anticipe cette logique. La séparation des pouvoirs n'est pas une invention abstraite : elle est la réponse à une expérience universelle d'abus. Elle naît de la reconnaissance que le pouvoir, laissé à lui-même, devient père tyrannique : capricieux, violent et jaloux de son autorité. La Constitution, alors, devient le nouvel interdit symbolique. Comme l'interdit œdipien, elle permet l'accès à la culture, à la liberté politique, en imposant une renonciation symbolique.

C'est pourquoi toute tentative de fusion des pouvoirs (exécutif légiférant par ordonnances, justice politisée, Parlement docile) constitue non seulement une violation juridique mais une régression psychopolitique : elle abolit le Surmoi institutionnel et réinstalle le Ça politique au cœur de l'État. Le cas de Madagascar, où le pouvoir judiciaire reste largement subordonné à l'exécutif malgré les dispositions constitutionnelles (Urfer, 2011, p. 15), illustre cette régression : la loi n'est plus une limite, elle devient un instrument, exactement ce que Montesquieu redoutait (Montesquieu, 1748, p. 294).

En somme, la séparation des pouvoirs, conçue comme Surmoi institutionnel, ne prétend pas éradiquer la pulsion de domination. Elle vise plutôt à la civiliser, à la soumettre à une régulation impersonnelle, continue et collective. C'est en cela qu'elle demeure l'apport le plus durable de la pensée montesquienne : non pas une machine juridique mais en tant qu'une prothèse morale destinée à compenser les déficits de maîtrise inhérents à la condition humaine (Spector, 2014, p. 14724).

3.4. Les signes d'une régulation inachevée

L'analyse des dispositifs montesquiens à la lumière des cadres freudien et neurobiologique révèle une vérité troublante : malgré leur sophistication, les mécanismes institutionnels de régulation du pouvoir demeurent structurellement fragiles. Trois phénomènes contemporains attestent de cet inachèvement : la fusion persistante des pouvoirs, la résurgence du despotisme sous de nouvelles formes et l'échec récurrent du Surmoi institutionnel face à l'irruption brute du Ça pendant les moments de crise.

La tendance à la concentration du pouvoir persiste même dans des régimes formellement démocratiques. Montesquieu avait pourtant averti avec clarté : « *Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté* » (Montesquieu, 1748, p. 294). Pourtant, cette confusion des fonctions demeure une réalité politique courante. En France, la Ve République a institutionnalisé un exécutif surpuissant, doté de pouvoirs législatifs exceptionnels (ordonnances, article 16) et d'une influence quasi exclusive sur l'agenda parlementaire (Favoreu, 2000, p. 599). Ce « monarcho-présidentialisme » illustre une régression par rapport à l'idéal de modération cher à Montesquieu (Spector, 2014, p. 14724).

Le cas de Madagascar nous offre un exemple plus critique. La Constitution de 1992 affirme solennellement l'indépendance du pouvoir judiciaire (Constitution de la République de Madagascar, 1992, art. 118). Or, dans la pratique, les nominations, les promotions et les décisions sensibles dépendent largement de la volonté de l'exécutif. Comme le relève Urfer, « le poids de l'exécutif pèse sur le pouvoir judiciaire », transformant la justice en un instrument de légitimation politique plutôt qu'en une instance de contrôle impartial (Urfer, 2011, p. 15). Cette forme de politisation devient une régression psychopolitique : le Surmoi institutionnel est neutralisé et le Ça politique, sous la forme d'un exécutif autoréférent, se substitue à la loi (Mehinto & Meendouna, 2024, p. 127).

Par ailleurs, le despotisme ne disparaît pas ; il se métamorphose. Le populisme contemporain, en Europe comme en Amérique latine, incarne une forme moderne de fusion

des pouvoirs. Le leader populiste se présente comme l'incarnation directe de la « volonté du peuple », discréditant tout contre-pouvoir (Parlement, médias, justice) comme une trahison de cette volonté (Gazzaniga, 2018, p. 212). Dans cette logique, la séparation des pouvoirs n'est plus une garantie de liberté, mais elle devient un obstacle illégitime à l'expression populaire. Le Surmoi institutionnel est alors délégitimé au nom de l'urgence ou de l'émotion collective.

De même, l'autoritarisme technocratique opère une autre forme de contournement. Il justifie la marginalisation du débat démocratique par la prétendue neutralité de l'expertise. Les décisions sont prises « par nécessité », « pour des raisons économiques » ou « sanitaires », sans consultation publique (Gazzaniga, 2018, p. 214). Ici, ce n'est plus la passion qui neutralise le Surmoi ; c'est la rationalité froide du Moi technocratique, qui se croit au-dessus des pulsions, alors qu'elle n'en est souvent qu'une version rationalisée (Sapolsky, 2017, p. 412).

En plus les crises démocratiques récentes révèlent l'impuissance relative du Surmoi institutionnel lorsqu'il est confronté à l'irruption soudaine du Ça. La corruption systémique, par exemple, n'est pas seulement un dysfonctionnement moral ; elle constitue une rupture du Surmoi collectif : les normes sont perçues non comme des limites mais comme des obstacles à contourner (Wrangham, 2019, p. 201). Le droit devient alors un outil de dissimulation plutôt qu'un cadre de régulation.

En outre, l'instrumentalisation du droit, l'utilisation des procédures pour éliminer les opposants ou légaliser l'arbitraire montre que le Surmoi institutionnel peut être retourné contre lui-même. Comme le souligne Montesquieu dans la Lettre LXXI des *Lettres persanes*, il est possible que « *le mal soit sans remède et que l'on n'ait fait que se servir de la liberté de la loi* » (Montesquieu, 1721, p. 60). La loi, au lieu de freiner le Ça, devient son complice.

Enfin, ces phénomènes démontrent que la séparation des pouvoirs n'est ni automatique ni auto-exécutoire. Elle suppose une culture politique, une éducation civique et une vigilance collective. En l'absence de ces conditions, le Surmoi institutionnel, même codifié, reste une coquille vide. Comme le rappelle Freud, le Surmoi ne fonctionne que si le Moi accepte de s'y soumettre et si le Ça ne parvient pas à le neutraliser par la ruse ou la force (Freud, 1930, p. 60). En somme, les signes d'une régulation inachevée sont partout : les institutions se vident de leur sens, les dirigeants confondent leur volonté avec la loi et les sociétés tolèrent l'arbitraire au nom de la stabilité. Cela ne signifie pas que le modèle montesquien est obsolète ; il doit être constamment réactivé par des pratiques, des valeurs et une conscience aiguë des forces pulsionnelles qu'il prétend contenir (Mehinto & Meendouna, 2024, p. 129).

4. Discussion

La confrontation entre la théorie montesquienne de la séparation des pouvoirs, le modèle freudien du psychisme et les données contemporaines en neurobiologie conduit à une réévaluation profonde de la régulation politique. Plus qu'un simple mécanisme institutionnel, la séparation des pouvoirs apparaît comme une tentative de civilisation politique, au sens freudien du terme. Dans *Malaise dans la civilisation*, Freud définit la civilisation comme le processus par lequel la société réprime les pulsions individuelles pour assurer la coexistence (Freud, 1930, p. 48). Cette répression n'est jamais totale ; elle génère un malaise permanent, nourri par le conflit entre les désirs du Ça et les exigences du Surmoi (Freud, 1930, p. 60). Transposée au champ politique, cette dialectique soulève une question fondamentale : peut-on institutionnaliser la morale (Mehinto & Meendouna, 2024, p. 125) ?

4.1. Le modèle montesquien comme tentative de « civilisation politique »

Montesquieu ne se contente pas de proposer un arrangement technique entre fonctions étatiques ; il cherche à internaliser une contrainte morale dans la structure même du pouvoir. En séparant législatif, exécutif et judiciaire, il ne divise pas seulement les compétences ; il

extériorise le Surmoi collectif. Comme Freud voit dans la loi sociale le substitut du père interdicteur, Montesquieu conçoit la Constitution comme un interdit politique (Montesquieu, 1748, p. 294). Ce dispositif vise à reproduire, à l'échelle du corps social, la dynamique psychique de la culpabilité préventive.

Cette analogie soulève cependant une difficulté majeure : la morale, pour être efficace, suppose une intériorisation subjective. Tandis que les institutions sont naturellement impersonnelles. Elles ne « veillent » pas ; elles ne « jugent » pas ; elles ne « ressentent » pas la culpabilité. Elles ne fonctionnent que si des individus comme juges, députés, citoyens, les animent d'un souci éthique. C'est ici que la tentative de civilisation politique rencontre sa première limite : l'institution ne peut jamais remplacer la conscience. Elle peut la soutenir, la structurer, la rappeler ; elle ne peut cependant pas la créer *ex nihilo*. Comme le souligne Montesquieu lui-même, sans vertu politique (dans les républiques) ou sans honneur (dans les monarchies), la séparation des pouvoirs devient une coquille vide (Montesquieu, 1748, p. 111).

4.2. Limites structurelles : dépendance aux individus traversés par leur propre Ça

Le second écueil du modèle montesquien réside dans sa dépendance anthropologique. Le Surmoi institutionnel ne fonctionne que si les acteurs politiques acceptent de s'y soumettre. Ces acteurs sont cependant eux-mêmes des êtres humains, traversés par les mêmes pulsions que les régimes prétendent contenir. Le juge, le député, le président ne sont pas des anges : ils sont animés par des désirs de reconnaissance, de statut, de pouvoir exactement comme les mêmes circuits dopaminergiques décrits par Sapolsky (Sapolsky, 2017, p. 365).

Cette contradiction structurelle explique pourquoi les institutions démocratiques peuvent être retournées contre elles-mêmes. Le droit, au lieu d'être un frein, devient un outil de légitimation de l'arbitraire (comme à Madagascar, où la justice est politisée) (Urfer, 2011, p. 15). Le Parlement, au lieu de contrôler l'exécutif, devient une chambre d'enregistrement. Le veto, au lieu d'être un mécanisme de prudence, est utilisé comme arme de blocage partisan. Le Surmoi institutionnel, n'est pas une entité autonome ; il demeure constamment vulnérable à l'irruption du Ça individuel. Comme le note Freud, même le Surmoi personnel peut être « corrompu » par le Ça, par exemple dans les perversions narcissiques où la loi devient un instrument de domination (Freud, 1923, p. 54).

4.3. Tension irrésolue : canalisation et non éradication de la pulsion

Il faut donc renoncer à l'illusion selon laquelle la séparation des pouvoirs éliminerait la pulsion de domination. Elle ne la supprime pas ; elle la réoriente. Montesquieu lui-même reconnaît que les régimes modérés ne sont pas exempts de conflits : ils reposent sur un équilibre instable entre forces rivales, noblesse contre peuple, exécutif contre législatif (Montesquieu, 1748, p. 298). Ce n'est pas la paix ; c'est la guerre institutionnalisée.

Dans cette perspective, la séparation des pouvoirs ne constitue pas une solution définitive ; c'est un dispositif de sublimation. Comme Nietzsche le suggère, la volonté de puissance ne disparaît jamais ; elle se transforme (Nietzsche, 1887, p. 78). En démocratie, elle se déplace du champ de bataille au Parlement, de la violence physique à la rhétorique politique, de la tyrannie personnelle à la compétition électorale. Cette sublimation reste cependant ambiguë : elle légitime parfois la domination sous couvert de légalité. Le populiste, par exemple, peut mobiliser les mécanismes démocratiques (référendum, majorité parlementaire) pour concentrer le pouvoir exactement ce que Montesquieu redoutait, à savoir l'abus du pouvoir par la majorité lorsqu'elle outrepassa ses limites constitutionnelles (Montesquieu, 1748, p. 132).

4.4. Vers une régulation « évolutive » ? : intégration des données neurobiologiques

Face à ces limites, une piste émergente consiste à intégrer les connaissances neurobiologiques dans la conception même des institutions. Si la pulsion de domination est enracinée dans notre biologie, alors la régulation politique ne peut se contenter de normes abstraites : elle doit composer avec les biais cognitifs et les inclinations hormonales des êtres humains.

Plusieurs propositions vont dans ce sens :

- Mécanismes anti-biais : utilisation de comités d'éthique, de procédures anonymisées (le financement public des campagnes, le tirage au sort pour certaines fonctions) ou d'algorithmes transparents pour limiter les effets de la testostérone sur la prise de risque politique (Gazzaniga, 2018, p. 212).
- Rotation obligatoire des élites : limitation stricte des mandats, interdiction du cumul, afin de contrer la tendance dopaminergique à la consolidation du statut (Wrangham, 2019, p. 135).
- Transparence algorithmique : dans les démocraties numériques, les décisions publiques fondées sur l'IA (Intelligence artificielle) doivent être auditables, afin d'éviter que les biais humains ne soient cristallisés dans des systèmes automatisés (Gazzaniga, 2018, p. 225).

Ces dispositifs ne suppriment pas la pulsion ; ils la désamorcent structurellement. Ils reconnaissent que l'homme politique n'est pas un *homo juridicus* rationnel ; c'est un *homo biologicus* traversé par des forces inconscientes et il faut donc concevoir des institutions qui fonctionnent même quand les individus faillissent (Mehinto & Meendouna, 2024, p. 127).

4.5. Perspectives critiques : la nécessité d'une transformation anthropologique

La question suivante demeure : les institutions suffisent-elles ? Si la régulation du pouvoir échoue aussi souvent, n'est-ce pas parce qu'elle ne s'attaque qu'au niveau superstructurel, en négligeant la transformation des sujets eux-mêmes ? Freud estime que la civilisation repose sur un renoncement pulsionnel qui génère un malaise inévitable (Freud, 1930, p. 63). Toutefois, il ouvre cependant aussi la voie à une autre possibilité : celle d'une éducation morale capable de renforcer le Moi et le Surmoi.

Cette perspective rejoint les préoccupations de Montesquieu, pour qui la vertu politique est le fondement des républiques (Montesquieu, 1748, p. 111). Elle invite à repenser la démocratie comme un projet anthropologique : former des citoyens capables de maîtriser leurs propres pulsions, de résister à la séduction du leader charismatique, de défendre l'impartialité contre l'émotion.

Cela suppose :

- Une éducation à la pensée critique, dès le plus jeune âge, pour renforcer la capacité du Moi à médier les pulsions.
- Une culture du contre-pouvoir, où la contestation institutionnelle est valorisée comme vertu civique.
- Une neuroplasticité morale, concept émergent selon lequel les circuits cérébraux de l'empathie, de la justice et de la coopération peuvent être renforcés par l'entraînement comme le suggèrent les études sur la méditation ou l'engagement civique (Davidson & McEwen, 2012, p. 692).

Ainsi, la régulation du pouvoir est une affaire de lois et de cultivation de soi. Elle exige alors à la fois des institutions robustes et des individus éthiques conscients que la liberté implique la maîtrise de soi (Mehinto & Meendouna, 2024, p. 129).

5. Conclusions

Cette étude s'est penchée sur une interrogation fondamentale : l'exercice du pouvoir, pris entre pulsions biologiques, dynamique psychique et volonté de puissance, révèle-t-il une

régulation toujours inachevée ? Partant de l'intuition montesquienne selon laquelle « *tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser* » (Montesquieu, 1748, p. 294), nous avons cherché à comprendre si les dispositifs humains : moraux, éducatifs, juridiques qui pouvaient véritablement contenir une tendance apparemment constitutive de la condition humaine. Cette problématique s'ancre dans une convergence interdisciplinaire : la philosophie politique (Montesquieu, 1748 ; Nietzsche, 1887), la psychanalyse (Freud, 1923, 1930) et les neurosciences contemporaines (Sapolsky, 2017 ; Wrangham, 2019).

Notre analyse confirme que la régulation du pouvoir est structurellement inachevée. La séparation des pouvoirs, conçue comme un « Surmoi institutionnel », ne supprime jamais la pulsion de domination ; elle la canalise, la sublimé, voire la légitime sous de nouvelles formes, populisme, autoritarisme technocratique, instrumentalisation du droit (Montesquieu, 1748, p. 294 ; Freud, 1930, p. 60 ; Mehinto & Meendouna, 2024, p. 127). Les cas de la France, des États-Unis et de Madagascar illustrent cette fragilité persistante : même codifié, le Surmoi institutionnel reste vulnérable à l'irruption du Ça politique (Urfer, 2011, p. 15 ; Favoreu, 2000, p. 599).

Ces résultats s'appuient sur une triangulation méthodologique rigoureuse : analyse textuelle comparative (Montesquieu, 1721, 1748 ; Freud, 1923, 1930 ; Nietzsche, 1887), confrontation avec les données neurobiologiques (Sapolsky, 2017, p. 365 ; Wrangham, 2019, p. 132 ; Gazzaniga, 2018, p. 210) et étude de cas empiriques (Urfer, 2011, p. 15). Cette approche permet de démontrer que la pulsion de domination est enracinée dans la biologie (dopamine, testostérone), la psyché (Ça freudien) et l'existence (volonté de puissance nietzschéenne), une triple ancrage qui échappe à toute régulation définitive.

Sur le plan théorique, cette recherche apporte trois contributions originales : Une grille d'interprétation métaphorique rigoureuse reliant la tripartition montesquienne (législatif, exécutif, judiciaire) au modèle freudien (Surmoi, Moi, Ça), dépassant les lectures juridiques traditionnelles pour en révéler la dimension psychopolitique (Montesquieu, 1748, p. 298 ; Freud, 1923, p. 30). Une réactualisation de la pensée de Montesquieu à la lumière des données neurobiologiques contemporaines (Sapolsky, 2017 ; Wrangham, 2019), montrant que ses intuitions anthropologiques trouvent aujourd'hui un écho empirique dans les mécanismes hormonaux et neuronaux de la quête de statut (Sapolsky, 2017, p. 352). Une réintégration critique de Nietzsche dans le débat, en soulignant que la « volonté de puissance » n'est pas un simple défaut moral mais une force existentielle que les institutions ne peuvent que transformer, jamais éradiquer (Nietzsche, 1887, p. 78 ; Mehinto & Meendouna, 2024, p. 129).

Cette étude présente plusieurs limites méthodologiques. Premièrement, son approche métaphorique comporte un risque de surinterprétation ou d'anachronisme (Spector, 2014, p. 14724). Deuxièmement, son ancrage qualitatif limite la généralisation statistique des conclusions. Troisièmement, le biais de sélection du corpus est centré sur la tradition intellectuelle occidentale (Montesquieu, Freud, Nietzsche) qui néglige les perspectives non-occidentales qui pourraient enrichir l'analyse. Enfin, l'évolution rapide des connaissances neuroscientifiques impose une vigilance constante quant à l'actualité des données mobilisées (Gazzaniga, 2018, p. 225).

Plusieurs pistes méritent d'être explorées. Premièrement, une étude empirique comparative sur l'efficacité des mécanismes de contre-pouvoir dans des régimes démocratiques de différents niveaux de consolidation (Scandinavie, Amérique latine, Afrique subsaharienne). Deuxièmement, une investigation sur la neuroplasticité morale : peut-on, par l'éducation civique, la méditation ou l'engagement démocratique, renforcer les circuits cérébraux associés à l'empathie, à la justice et à la coopération (Davidson & McEwen, 2012, p. 692) ? Troisièmement, une réflexion normative sur la conception d'institutions « adaptatives », capables de s'ajuster aux biais cognitifs humains grâce à l'intelligence artificielle, la science comportementale ou la démocratie délibérative. Enfin, une étude approfondie sur le Surmoi

institutionnel dans les régimes hybrides, où les formes démocratiques coexistent avec des pratiques autoritaires, un phénomène de plus en plus répandu au XXI^e siècle (Mehinto & Meendouna, 2024, p. 130).

En somme, cette étude ne conclut pas à l'impossibilité de réguler le pouvoir, elle souligne sa permanente inachèvement. La liberté politique, comme la civilisation freudienne, repose sur un renoncement jamais définitif, une vigilance toujours à reconstruire. La séparation des pouvoirs constitue une pratique éthique continue, un effort collectif pour que le Ça ne devienne jamais la loi (Montesquieu, 1748, p. 294 ; Freud, 1930, p. 63).

Références bibliographiques

Sources principales

- Davidson, R. J., & McEwen, B. S. (2012). Social influences on neuroplasticity: Stress and interventions to promote well-being. *Nature Neuroscience*, 15(5), 689-695. <https://doi.org/10.1038/nn.3093>
- Freud, S. (1923). *Le Moi et le Ça*. Presses Universitaires de France.
- Freud, S. (1930). *Malaise dans la civilisation*. Presses Universitaires de France.
- Mehinto, M., & Meendouna, S. (2024). Santé mentale et soutien psychothérapeutique des déplacés internes du Nord-Togo victimes de terrorisme. *Revue Hybrides (RALSH)*, 2(1), 116-132. <https://revuehybrides.org/sante-mentale-et-soutien-psychotherapeutique-des-deplacés-internes-du-nord-togo-victimes-de-terrorisme/> (consulté le 11 Mars 2026)
- Montesquieu, C. de. (1721). *Lettres persanes*. GF Flammarion.
- Montesquieu, C. de. (1748). *De l'esprit des lois*. GF Flammarion.
- Nietzsche, F. (1887). *Généalogie de la morale*. Gallimard.
- Nietzsche, F. (1991). *La volonté de puissance*. Gallimard.
- Sapolsky, R. M. (2017). *Behave: The biology of humans at our best and worst*. Penguin Press.
- Wrangham, R. (2019). *The goodness paradox: The strange relationship between virtue and violence in human evolution*. Pantheon Books.

Sources complémentaires

- Conseil constitutionnel. (1958). *Constitution de la République française du 4 octobre 1958*. <http://www.conseil-constitutionnel.fr> (consulté le 26 avril 2022)
- Dunbar, R. I. M. (2014). *Human evolution: A Pelican introduction*. Penguin.
- Favoreu, L. (2000). *Droit constitutionnel*. Dalloz.
- Gazzaniga, M. S. (2018). *The consciousness instinct: Unraveling the mystery of how the brain makes the mind*. Farrar, Straus and Giroux.
- Goldzink, J. (1988). *La politique dans les Lettres persanes : théâtre de l'idéologie, scène de la fiction*. Presses de l'École Normale Supérieure.
- Lacorne, D. (2008). Une laïcité à l'américaine. *Revue française de science politique*, 58(4), 297-312. <https://doi.org/10.3917/rfsp.584.0297>
- Lauby, J.-P. (2005). *Les fondements du monde contemporain*. Magnard.
- Locke, J. (1992). *Lettre sur la tolérance*. GF Flammarion.
- Spector, C. (2014). L'Esprit des lois de Montesquieu : Une éclipse de l'amour-propre ? In C. Volpilhac-Augier & L. Delia (Éds.), *(Re)lire L'Esprit des lois* (pp. 14724). Éditions de la Sorbonne. <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.14724>
- Urfer, S. (2011). L'Église catholique à Madagascar. *Présence mariste*, 268, 12-23.



Political Reforms and Persistent Democratic Issues in Togo: What Implications for the Commonwealth?

Réformes politiques et problèmes démocratiques persistants au Togo : quelles implications pour le Commonwealth ?

Mahamadi OUEDRAOGO

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Email : mahamadi_ouedraogo@ujkz.bf

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0004-7498-0766>

Lalbila Aristide YODA

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Email: arisyoda@yahoo.com

Abstract: Since its independence from France in 1960, Togo has experienced several political crises, beginning with a military coup d'état in 1963, followed by another in 1967, which kept power within the Gnassingbé family. Since then, this family has ruled the country through constitutional amendments and strict control over electoral processes. The adoption of the Constitution of the Fifth Republic in 2024 transformed Togo's political system from a presidential to a parliamentary system, effectively removing presidential term limits. This reform followed Togo's accession to the Commonwealth in 2022. This study uses a qualitative documentary analysis of constitutional texts, scholarly literature, reports from international organisations, and media sources, framed through the lens of Authoritarian Resilience Theory, to examine political dynamics in Togo. The results indicate that, while authorities present these political shifts as measures to strengthen democracy and promote good governance, critics argue that they instead contribute to perpetuating dynastic rule. The analysis indicates that dynastic rule persists in Togo despite recent political reforms and its membership in the Commonwealth.

Keywords: Constitution, Parliamentary system, The Commonwealth, Togo.

Résumé : Depuis son indépendance de la France en 1960, le Togo a connu plusieurs crises politiques, à commencer par un coup d'État militaire en 1963, suivi d'un autre en 1967, qui a permis à la famille Gnassingbé de consolider son pouvoir. Par le biais de révisions constitutionnelles et d'un contrôle étroit des processus électoraux, cette famille a maintenu son emprise sur le pouvoir depuis lors. En 2024, l'adoption de la Constitution de la cinquième République a transformé le système politique togolais d'un régime présidentiel en un régime parlementaire, supprimant de facto la limitation des mandats présidentiels. Cette réforme est intervenue peu après l'adhésion du Togo au Commonwealth en 2022. Cette étude s'appuie sur une analyse documentaire qualitative de textes constitutionnels, de la littérature académique, de rapports d'organisations internationales et de sources médiatiques, ainsi que sur le cadre théorique de la résilience autoritaire pour analyser la dynamique politique au Togo. Les résultats indiquent que, bien que les autorités présentent ces réformes politiques comme des mesures visant à renforcer la démocratie et à promouvoir la bonne gouvernance, les critiques estiment qu'elles contribuent plutôt à perpétuer un pouvoir dynastique. L'analyse montre que le pouvoir dynastique persiste au Togo malgré les réformes politiques récentes et l'adhésion du pays au Commonwealth.

Mots-clé : Constitution, Régime parlementaire, Le Commonwealth, Togo.

1. Introduction

This research examines the relationship between political reforms and the persistence of longstanding governance issues in Togo. More specifically, it aims to analyse whether the country's institutional reforms and its membership in the Commonwealth have effectively appeased the political arena. Following its independence from France in 1960, Togo has experienced persistent political instability and the consolidation of authoritarian rule. The overt

crises began with the 1963 coup d'état that killed the first president, Sylvanus Olympio. Following that event, Nicolas Grunitzky, who had become president, was overthrown in the 1967 coup d'état that brought Gnassingbé Eyadéma to power (Heise, 2024, p. 365), marking a 38-year reign. Following his death in 2005, his son, Faure Gnassingbé, who succeeded him, remains in power. Therefore, the Gnassingbé family has ruled Togo for 59 years, reflecting dynastic rule. In 2024, as the 1992 Constitution prescribes a two-term limit of five years each, the Togolese authorities decided to adopt a new Constitution, bringing the country to its Fifth Republic. This move marks a significant shift from a presidential system to a parliamentary one, with no term limits. Theoretically meant to foster a more balanced distribution of power, this constitutional reform, according to Togolese opposition parties, is just a strategy to remove presidential term limits and extend President Faure Gnassingbé's executive dominance.

Indeed, the political landscape has not yet undergone significant changes, and the country's governance challenges persist. Although Togo has held multiparty elections since 1992, elections have consistently been undermined by irregularities (Tété, 2018, p. 172). Moreover, even though "opposition parties are allowed to form and operate", they are prevented from competing fairly and effectively campaigning; "their protests are met with violence and arrests, and their leaders are criminalised" (CIVICUS, 2024). As a result, some of them fled into exile, and many opposition parties do not even have seats in Parliament. This testifies to the persistence of the old political realities in the new political system.

Before the establishment of the parliamentary system, Togo joined the Commonwealth in June 2022, alongside Gabon, thereby increasing Africa's share of the Commonwealth to over a third of its members (Schofield, 2022, p. 525). Commenting on Togo's Commonwealth membership, Yates (2022) notes that the decision was driven by a desire to expand its trade opportunities (p. 634). However, beyond its economic benefits, the Commonwealth is founded on shared values. Therefore, membership could be seen as a stepping stone toward a system that strengthens democracy, good governance, the rule of law, freedom of speech and assembly, etc.

However, to date, limited scholarly attention has been paid to the interconnection between Togo's 2022 Commonwealth membership and its 2024 constitutional transformation. This leads us to ask the following questions: firstly, how has political authority been maintained in Togo since independence? Then, what are the implications of the 2022 Commonwealth membership and 2024 constitutional reform? Have these shifts ended the country's political problems? Finally, how can democracy and good governance be improved in Togo? To answer these questions, the research is organised into three main sections: first, the Methodology section details the use of qualitative documentary analysis and Authoritarian Resilience Theory to justify our approach; second, the Results section presents the key findings regarding the historical persistence of dynastic rule and the specific mechanics of the recent constitutional shifts; and finally, the Discussion section interprets these findings to assess whether the reforms represent true democratic progress or a strategic recalibration of control, while offering practical recommendations for Togo's political stability.

2. Methodology

This study adopts a qualitative case study approach to examine the relationship between political reforms and the persistence of longstanding governance issues in Togo. A qualitative design is particularly appropriate in this context, as it enables the exploration of complex political and institutional dynamics that quantitative indicators cannot readily capture. By focusing on Togo, the study seeks to provide an in-depth analysis of how successive reforms interact with deeply rooted political practices and institutional structures. The analysis relies primarily on documentary sources, including constitutional texts (the 1992 Constitution

of the Fourth Republic, its 2002 and 2019 amendments, and the 2024 Constitution of the Fifth Republic), publications from the Commonwealth Secretariat, reports produced by international organisations, as well as secondary academic literature dealing with political developments in Togo. These materials have provided insights into both the formulation and implementation of political reforms and their implementation over time. The study employs qualitative content analysis to identify recurring patterns in the outcomes of reform initiatives. To this end, particular attention has been paid to the extent to which these reforms fail to address the persistence of political tensions and governance challenges in the country.

From a theoretical perspective, the study is grounded in the Authoritarian Resilience Theory developed by Nathan (2003). Applying this framework helps explain how autocratic regimes withstand challenges by adapting their institutions and strategies to preserve power. Such systems often legitimise their authority through constitutional revisions, controlled pluralism, and international engagement, even as they suppress political freedoms in practice.

3. Results

3.1. Historical Context of Dynastic Rule in Togo

Togo has been ruled by the same family for 59 years already, from father to son. Indeed, the hope raised by the independence of most African countries in the 1960s was short-lived in many of these countries, including Togo. Describing this disenchantment, Heise (2024) states that 1960 was the “Year of Africa”, when many states, “including French Togoland, gained their independence” (p. 38). However, the promising post-colonial future quickly turned to disillusionment “in the face of the continuity of global inequality, insecure statehood, economic dependency, and especially the increasing number of autocracies, including in Togo, where after an initial coup d’état in 1963, Gnassingbé Eyadéma finally seized absolute power in 1967” (Heise, 2024, p. 38).

Having established military rule in Togo, President Gnassingbé Eyadéma maintained a one-party government until the early 1990s, when he organised multi-party elections (Central Intelligence Agency, 2024; Kohnert, 2021, p. 3). However, that opening to multipartyism did not undermine his *Rassemblement du Peuple Togolais* (RPT, Rally of the Togolese People) party’s chances of winning successive elections with overwhelming majorities. The *Union pour la République* (UNIR, Union for the Republic) party, led by Faure Gnassingbé, which succeeded the RPT, followed in its footsteps, “maintaining a majority of seats in today’s legislature” (Central Intelligence Agency, 2024). It is a widely acknowledged reality that in many African countries, incumbent presidents rarely lose elections. This means that alternation in power has little chance to occur without a constitution that prescribes term limits. In fact, in Togo, presidential terms were unlimited until 1992, when the Constitution introduced a term limit. In that Constitution, it is clearly stated that the President of the Republic is elected for a five-year term, renewable once (*Constitution de la IV^e République*, 1992, art. 59). However, in 2002, President Gnassingbé Eyadéma removed the term limit through a constitutional amendment to allow himself to be elected for unlimited 5-year terms (*Loi N°2002-029 portant modification de la constitution du 14 octobre 1992*, 2002, art. 59). When he died in February 2005, he left an unprepared political class.

The military then proclaimed his son Faure Gnassingbé as the new president (Kohnert, 2021, p. 3; Tété, 2018, p. 40) to perpetuate the family’s reign. This form of succession caused national and international outrage, obliging the newly selected president to call a presidential election in April of the same year (2005). As anticipated by observers, that election was marred by irregularities and caused political violence that were condemned by the international community (Tété, 2018, p. 166). Nevertheless, this did not prevent Faure Gnassingbé from being sworn in as President on 4 May 2005 (Kohnert, 2021, p. 3), confirming an authoritarian consolidation of power. Yet, authoritarian rule often faces domestic

contestation, which can undermine the regime's legitimacy and stability. This is confirmed by Nathan (2003), who argues that "authoritarian systems are inherently fragile because of weak legitimacy, overreliance on coercion, overcentralization of decision making, and the predominance of personal power over institutional norms" (p. 6). In light of this, it becomes obvious that Togo's political system is run by a one-family rule, thus constituting a dynasty.

In 2019, President Faure Gnassingbé had the 1992 Constitution amended to reintroduce term limits. Thus, once again, the President of the Republic should be elected for a maximum of two five-year terms (*Loi N° 2019-003 du 15 mai 2019 portant modification de la constitution du 14 octobre 1992*, art. 59). As the law does not apply retroactively, the clock was reset to allow President Faure Gnassingbé to run for two new 5-year terms from 2020. That is, he was allowed to run for office in 2020 and 2025 and remain in power (legally) until 2030. In 2024, he called for a change in the country's political system from a presidential system to a parliamentary system; hence the adoption of the Constitution of the Fifth Republic.

In this Constitution, the country has two heads: the President of the Republic, who is a symbolic figure, and the President of the Council, who retains the real executive power. The President of the Republic is henceforth elected by the Parliament in Congress (*Constitution de la République Togolaise*, art. 35) for a 4-year term, renewable once (art. 37). In this regard, on 3 May 2025, the Parliament elected Jean-Lucien Savi de Tové, who was sworn in as the first President of the Republic of the Fifth Republic.

When it comes to the President of the Council, he or she is the leader of the majority party in Parliament (art. 47). As Faure Gnassingbé is the leader of the UNIR party, which won a landslide victory in the 2024 legislative election, he was therefore appointed President of the Council, not elected by universal suffrage. Then, he was sworn in on 3 May 2025, as Togo's first President of the Council. After taking the oath, he took the lead of the government and became the supreme commander of the armed forces. He is the one who exercises authority over the administration, oversees foreign policy, represents the country abroad, ensures the execution of laws, and exercises regulatory power (art. 50). In fact, this is a continuation of his role in the former political system. Then, though the system has changed on paper, it has not changed in practice.

From then on, the President of the Council is allowed to stand for unlimited six-year terms, so long as he remains the leader of his party and the party continues to hold a parliamentary majority that continues to have confidence in his leadership. Therefore, constitutionally, the term limit should no longer raise issues, because in a parliamentary system, it is the leader of the majority party who forms a government and leads the country in accordance with his party's programme. This situation demonstrates the persistence of dynastic rule in Togo. In fact, without the political shift and its subsequent Constitution of the Fifth Republic, political alternation could occur in 2030, marking the end of President Faure Gnassingbé's two new five-year terms, as permitted by the 2019 amendment to the 1992 Constitution. A change of leaders could have opened the way for new leadership and policies capable of addressing the country's economic challenges, as it remains a low-income country. This indicates that the country's authorities have not been able to implement good governance practices for significant economic development. Indeed, as some scholars argue, sustainable democratic consolidation is often associated with broader socio-economic development.

Faseke (2021) confirms the interplay between democracy and economic development when he asserts that democracy is a hollow concept if it does not rest on a solid foundation of economic development (p. 27). This is particularly relevant to many African countries where leaders often prioritise the rhetoric of democracy over the practical pursuit of economic transformation. Instead of using principles of good governance to address persistent economic stagnation, such leaders prefer pursuing a democracy that neither fosters genuine participation nor promotes accountability. In this context, democracy becomes procedural rather than

meaningful and impactful. Therefore, the real challenge in Togo today lies less in constitutional reform itself than in the consistent implementation of constitutional principles in ways that can effectively halt the persistence of longstanding political problems.

3.2. Persistence of Old Political Problems

In all likelihood, Faure Gnassingbé is following in his father's footsteps, probably to be replaced by a family member or a relative. That is why alternation in power in the country remains a distant reality, despite the opposition parties' efforts through protests and denunciation meetings, which are often repressed or simply banned. Kohnert (2021) states that in 2005, when a significant number of the Togolese population organised a protest against the outcome of the elections, the authorities sent the military to crush them, killing many and causing many to emigrate to neighbouring countries (p. 3). Similarly, the protestors against the controversial 2019 constitutional amendment were severely repressed. In 2024, the opposition parties' attempts to meet to denounce the new Constitution were banned. More recently, from June to September 2025, opposition parties, artists, influencers, and civil society organisations, especially the *Front Citoyen Togo Debout* (FCTD), called for protests to which the national security forces responded with violence, defeating the demonstrators, some of whom were reported dead. Thus, Togo still has to uphold democracy, which also means acknowledging and accepting dissenting voices. Otherwise, the parliamentary system, meant to strengthen democratic governance, would end up reinforcing the dynastic rule.

Normally, a new political system is meant to bring political progress for the benefit of all. But according to many observers and analysts, Togo's new system appears largely symbolic in practice. It lacks a favourable field of implementation because, while the system has changed, the actors and their interests and ambitions have not changed. That is, Faure Gnassingbé and his ruling party maintain the same capacity to win large majorities in both legislative and senatorial elections. On top of this, the ruling party's continued exercise of power should no longer be disturbed by the troubling issue of term limits. Therefore, Togo must rise to the challenge of achieving political stability by clarifying its political game and enforcing human rights and the rule of law. This is possible because, if the parliamentary system is well-intentioned, it can dedramatise the country's political life by replacing high-stakes presidential elections with a more collaborative governance model, likely to reduce election costs, prevent social unrest, and enhance government accountability to the National Assembly.

According to the country's authorities, the new political system aims to ease the political scene and improve governance. Normally, since term limits should no longer constitute a controversial issue, there should be no protest against the mandate of the President of the Council, which should just depend on the performance of his party in elections. Then, there should be no repression, no arrests, no violence, and their related consequences. However, this remains challenging because the idea of the new Constitution did not emerge from national will but was rather unilaterally imposed by the ruling party, without extensive consultation or a referendum.

That is why opposition parties, civil society organisations, and critics remain categorical in their rejection of this Constitution and its institutions. This means that protest meetings may continue to be organised, with all the associated risks. Against this backdrop, Eric Dupuy, an opposition party leader, in a news conference, called on the population to reject this Constitution and to oppose it massively. He argues: "We know that the struggle will be long and hard, but together with the Togolese people, we will do everything we can to prevent this constitutional coup d'état" (Africanews, 2024). As expected, the news conference was broken up by the police. As the ruling party would not authorise such gatherings, there is a risk

of violence escalating. Yet, Togo is now a member of the Commonwealth, an organisation committed to democracy, human rights, the rule of law and other shared values.

3.3. Togo's New Constitution and Commonwealth Membership Challenge

In March 2024, following President Faure Gnassingbé's call for a new republic, Togolese legislators drafted and approved a new constitution, which Parliament enacted in April 2024, providing for the transition from a semi-presidential to a parliamentary system. That is, Togo adopted the Constitution of its Fifth Republic, as President Gnassingbé promulgated it on 6 May 2024. This Constitution, apart from shifting the political regime, establishes a bicameral Parliament comprising the National Assembly (first chamber) and the Senate (second chamber). However, the Togolese political landscape remains dominated by the ruling party (UNIR), with 108 of the 113 seats in the National Assembly as of the 29 April 2024 legislative elections following the constitutional amendment. Following that overwhelming parliamentary majority, in application of the new Constitution, Togo held its first-ever senatorial election on 15 February 2025, from which the ruling party won 34 of the 41 seats available. To these 41 elected senators, the Senate is completed by 20 senators appointed by the President of the Council, Faure Gnassingbé, as provided by the new Constitution. This indicates that the new Constitution has further strengthened the ruling party's executive power.

In light of this, as reported by Africa Center for Strategic Studies (2024), Togo's Constitution of the Fifth Republic "establishes a new powerful executive position of President of the Council" (p. 1) who acts as a powerful prime minister for a 6-year term, renewable indefinitely. While the ruling party views this as a democratic shift that would foster institutional stability and bring a solution to the country's old socio-political crises, the opposition parties denounce what they describe as a strategic monopolisation of power. They oppose eliminating universal suffrage for the presidency and ending term limits. They maintain that the Togolese people must have the opportunity to elect their leader directly. They reject the new system, describing it as a constitutional coup perpetrated by President Gnassingbé to circumvent presidential term limits in order to extend his power indefinitely (Africa Center for Strategic Studies, 2024, p. 1).

Buttressing the opposition parties' view, CIVICUS (2024) notes that "if democracy is a system in which governments can lose elections, Togo doesn't come anywhere close" because the UNIR party "is firmly in control", using the national security forces "to intimidate the opposition and silence dissent, and relies on patronage to buy loyalty and gather votes". The opposition is therefore left with less room to manoeuvre. This shows that the new Constitution and its innovations are still far from solving the country's political crisis. That is why, from June to September 2025, the country was once again rocked by various protests, which were violently dispersed by security forces. In addition to the repression, arrests were also made, and access to social networks was restricted. In this context where no national consensus was sought before the constitutional amendment and where opposition parties and critics are denied the opportunity to express dissenting views on the political system, Togo's new political system has yet to promote genuine democracy.

This clearly demonstrates that, although Togo has shifted from a presidential to a parliamentary system, there has been no corresponding shift in political culture. In other words, the political actors responsible for implementing the new constitutional provisions continue to operate according to the same practices and attitudes that characterised the previous system. Consequently, this inconsistency between institutional reform and political behaviour has contributed to the persistence of protests and outbreaks of violence in the country.

However, before this constitutional reform, Togo had already joined the Commonwealth, an organisation of British origin that champions democratic governance, the rule of law, human rights and other values that member countries should embrace. Beyond the adherence to the organisation's principles, many of its member countries have adopted forms of parliamentary systems of governance, modelled after the British system. So, Togo's shift to a parliamentary system could be seen as an alignment with Commonwealth's historical legacy, reflecting its will to uphold the organisation's values and principles. However, this new political system has not yet been able to ease the political tensions in Togo where power has been held by the same family for 59 years, with a continuing poor reputation for upholding democratic principles. As this governance style contradicts the Commonwealth's fundamental principles, the organisation faces the uphill task of aligning its new member (Togo) with the Commonwealth Charter.

4. Discussion

The transition from a presidential to a parliamentary system, preceded by Togo's membership in the Commonwealth, represents more than a mere administrative change; it seems more like a way for the same political actors to strengthen their executive power. While the Results section detailed the legal and historical timeline of the political shifts in the country, this section interprets these developments through the lens of Authoritarian Resilience Theory. By examining the tension between institutional reform and the persistence of dynastic power, we can evaluate whether these shifts serve to modernise the state or simply to shield the ruling elite from domestic and international pressure.

In light of the above, what is going on in Togo indicates that the recent political reforms reflect the spirit of authoritarian resilience. In fact, as Nathan (2003) puts it, rarely have authoritarian regimes "managed to conduct orderly, peaceful, timely, and stable successions. Instead, the moment of transfer has almost always been a moment of crisis breaking out ahead of or behind the nominal schedule, involving purges or arrests, factionalism, sometimes violence" (p. 7). Indeed, in Togo, almost every election since President Faure Gnassingbé came to power has been a source of violence. Now that the Constitution of the Fifth Republic has removed term limits, alternation in power becomes all the more unlikely as long as President Faure Gnassingbé decides to run for office. This leaves doubts and uncertainty about the post-Gnassingbé era.

These fears are rooted in historical precedent in sub-Saharan Africa, where long-term incumbencies or lifelong reigns often end in socio-political instability. Most of the time, long reigns in this part of the continent fail to pave the way for a clear democratic transition. That is why a leader's death or departure generally triggers either military intervention or a succession crisis. In this context, Togo experienced a succession crisis following Gnassingbé Eyadéma's death in 2005, after 38 years in power. Similarly, in Côte d'Ivoire, following Houphouët-Boigny's death in 1993 (after 33 years in power), political instability ensued as rival factions vied for power after the end of Henri Konan Bedié's interim presidency in 1995. The same was true for Burkina Faso in 2014, when Blaise Compaoré, who ruled for 27 years, was finally ousted by a popular uprising, leading to political uncertainty marked by continued military interference in politics. In the same vein, in 2023, Gabon, long ruled by the Bongo family (1967-2023), witnessed a military seizure of power that ousted Ali Bongo, in power since his father Omar Bongo's death in 2009. Likewise, in Chad, the Déby family controls power, as Mahamat Idriss Déby replaced his father Idriss Déby, who died in 2021 after a 30-year reign. All these examples underscore the fragility of governance in many long-standing sub-Saharan African regimes, where power often remains personalised rather than rooted in true democratic institutions. Ultimately, such weak institutional foundations impede the prospects for

sustainable socio-economic development and the pursuit of the common good that sub-Saharan African countries, including Togo, should avoid.

Nevertheless, Togo is now part of the Commonwealth, which encourages member countries to uphold values such as democracy, the rule of law, human rights, good governance, and freedom of expression. In fact, if Togo adhered to the Commonwealth's principles, its membership could help address its political and institutional issues. Indeed, joining this organisation is a step forward toward improving a country's human rights, the rule of law, democracy, and good governance. However, Togo's Commonwealth membership has not yet produced tangible results regarding current developments in the country. According to Agyapong (2022), such a membership even raises questions about the future of Commonwealth principles and norms (p. 4).

According to the Harare Declaration, Commonwealth member countries should “work with renewed vigour, to protect and promote the fundamental political values of the Commonwealth in the areas such as democratic processes and institutions which reflect national circumstances, just and honest government” (Commonwealth Heads of Government Meeting, 1991, para. 9). Buttressing this declaration, the Commonwealth Charter states: “Governments, political parties and civil society are responsible for upholding and promoting democratic culture and practices and are accountable to the public in this regard” (Commonwealth Heads of Government Meeting, 2013, p. 3). Four years after its Commonwealth membership, Togo has not yet met the organisation's standards for democratic culture and practices, as its opposition parties and civil society organisations are prevented from exercising their democratic rights to the fullest, as evidenced above.

Togo's inconsistent compliance with the Commonwealth principles is even more blatant. For example, the state of the rule of law in the country leaves much to be desired. Yet, as a signatory to international treaties, conventions, and agreements, especially the Commonwealth, this should not be the case (unfortunately, it is). This is confirmed by Amnesty International (2024), which reports that the Economic Community of West African States (ECOWAS) Court of Justice ruled on many cases involving torture and ill-treatment in Togo and ordered the release and compensation of a dozen detainees held without trial since 2019. The court also condemned the arbitrary detention and ill-treatment of individuals arrested during the 2017 and 2020 protests. Nevertheless, the Togolese authorities did not agree to release the detainees (Amnesty International, 2024, p. 371). This indicates persistent human rights violations and a challenge to the rule of law in the country. This also means that the Commonwealth has not yet succeeded in having the Togolese authorities enforce the rule of law.

However, there is a ray of hope regarding the Togolese President of the Council, Faure Gnassingbé's new approach to easing political and social tensions. In fact, on the occasion of his 2026 New Year's address, he announced that he had granted pardons to several prisoners, most of whom were imprisoned because of their opposition to the way the country is governed. By doing so, Faure Gnassingbé fulfilled the promises of grace and clemency measures that he had taken to improve the social climate. The day after his announcement, several local media reported that more than 1,500 prisoners were concerned by the remission of their prison sentences. This constitutes a significant step toward political stability in Togo.

Nevertheless, the country's authorities should make sure that citizens are no longer wrongly imprisoned or tortured based on their political stance because a democracy without the right to disagree is not a genuine democracy but a democracy in name only. In fact, while granting pardons to prisoners is good, unlocking the political space to allow citizens to express themselves freely is better and aligns best with democracy and its related values. Failing that, some of the released prisoners may go back to prison or may be ill-treated. Indeed, cases of ill-treatment and torture are numerous in Togo. As the World Organisation Against Torture states

in its 2025 report, from 2021 to 2025, the ECOWAS Court of Justice condemned the Togolese Republic “on six occasions for acts of torture and other cruel, inhuman or degrading treatment or punishment perpetrated by its agents against a total of 29 victims” (p. 3), with none of these decisions effectively implemented by the authorities to guarantee reparations for the victims.

World Organisation Against Torture further mentions that between 2017 and 2022, “at least 546 human rights defenders, journalists and political activists were arrested because of their opinions” (p. 6). On top of that, in terms of transparency and access to information, Togo is currently classified as “circumscribed” (World Organisation Against Torture, 2025). This suggests that while some information may be available, there are barriers which still prevent full institutional accountability and public oversight. Yet, the democratic standards that Togo claims to be strengthening by adopting a parliamentary system are inseparable from transparency, access to information, and institutional accountability. These are not merely ideals but functional requirements for a stable state. Togo is yet to reach this democratic culture. As illustrated by the figure below about the country’s ratings in terms of transparency and information access by World Organisation Against Torture, more efforts are needed for more transparency.

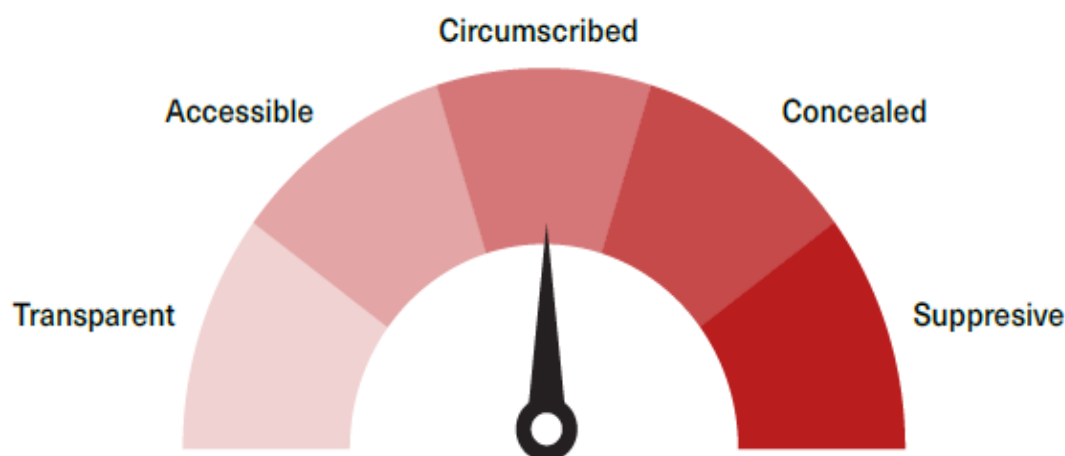


Figure 1. Togo’s rating in Transparency and access to information (Source: World Organisation Against Torture, 2025, p. 6).

From Figure 1, we can see that while Togo’s rating is not completely closed (concealed or suppressive), it is not transparent as it remains resistant to deep oversight (circumscribed). Therefore, even though the government uses “transparency” strategically (such as announcing mass pardons), if the country continues to maintain a “circumscribed” boundary around more sensitive data, journalists and NGOs cannot effectively obtain public records and human rights statistics.

Another area in which Togo’s parliamentary system and membership in the Commonwealth have yet to have an impact is that of freedom of expression, which the Constitution even guarantees. In this domain too, there is a discrepancy between the texts and the acts, as seen above. In its opening note on Togo, Amnesty International (2024) mentions that the authorities repress “the rights to freedom of expression and peaceful assembly”, threaten media freedom by suspending newspapers and imprisoning journalists (p. 370). The report states that in 2023, the state of freedom of expression and assembly in the country faced significant challenges, as the High Authority of Audiovisual and Communication suspended two newspapers, *Liberté* and *Tampa Express*, for three months. In addition, in March 2023, two journalists from *L’Alternative* were sentenced to three years in prison (p. 370).

Furthermore, for the 2024 legislative election, “foreign journalists were banned from covering the voting and requests for independent observation were denied” (CIVICUS, 2024).

All this runs counter to the Commonwealth Charter, which clearly mentions: “We are committed to peaceful, open dialogue and the free flow of information, including through a free and responsible media, and to enhancing democratic traditions and strengthening democratic processes” (Commonwealth Heads of Government Meeting, 2013, p. 4). Therefore, Togo does not comply with its Constitution or the Commonwealth Charter regarding freedom of expression. Consequently, political tensions resurfaced, especially following the 2024 constitutional amendments, which sparked protests.

Against this backdrop, while Togo’s accession to the Commonwealth was presented as an effort to strengthen democracy and good governance, diversify diplomatic and economic partnerships beyond the Francophone sphere, and promote English language proficiency to enhance global competitiveness, the limited impact of this membership suggests a strategic rather than transformative motive. In fact, from a critical perspective, the country’s Commonwealth membership seems to have served as a means to legitimise the institutional change that would enable the ruling party, especially its leader, to remain in power. Indeed, by aligning with this Anglophone organisation known for its democratic ideals, Togo projected an image of reform, seeking to adopt a political model uncommon in the Francophone world: the parliamentary system, which does not include term limits. However, not surprisingly, this system is not unanimously welcomed and may exacerbate an already difficult situation. Hence, a need for solutions to help the country uphold genuine democracy and good governance in order to ensure the political stability necessary for economic development.

Considering the evidence above, Togo has numerous red flags regarding democracy and its related values, including free and fair elections, the rule of law, human rights, good governance, and freedom of expression. Therefore, for the greater good of the nation, the Togolese authorities must commit to consistently upholding democracy and reinforcing democratic institutions, as provided for in the many national and international texts to which the country is a signatory. To help the authorities do so, the international community must not shy away from action. It must rather play an active role by using “diplomatic pressure and supporting democratic reforms”, and publicly condemning and taking resolutions to “push for necessary changes” (CIVICUS, 2024). Moreover, Togo’s civil society organisations should be trained, empowered, and funded to be more efficient in the fight for good governance and transparency, key pillars of political stability, economic growth, social equity, sustainable development, and public trust. In addition, the regional and international organisations to which Togo belongs must play an active role.

For this purpose, ECOWAS should encourage the government to respect fundamental civic freedoms, including the right to gather and to protest. This regional organisation can help Togo in this regard through effective field missions. That is, by maintaining a constructive dialogue with the President of the Council, the President of the Republic, and other authorities to urge them to have the country respect the principles of the organisation, especially as its 2001 Supplementary Protocol on Democracy and Good Governance “has become a critical area of concern” (Aning & Bjarnesen, 2024, p. 3). In any case, the organisation should find the appropriate ways and means to help its member countries find solutions to their political issues. This is even vital to its relevance.

The same applies to the Commonwealth, which should take measures to make sure that its member countries, including Togo, respect its core values. To this end, its former Secretary-General Patricia Scotland visited Togo in July 2024 and conducted working sessions with the country’s authorities. On this occasion, she handed a copy of the Commonwealth Charter to President Faure Gnassingbé, a way of inviting him to have his country uphold the Charter’s foundational principles. Other visits by the Commonwealth Secretariat and capacity-building

workshops are necessary to help and encourage Togo's authorities to make greater efforts toward consistent compliance with the shared values. For example, in March 2025, Sierra Leone received a capacity-building workshop, aiming at bolstering the ability of its Human Rights Commission. Such a training session and well-planned good offices can benefit Togo. Otherwise, the political crisis could worsen and deteriorate the country's political stability, potentially leading to its suspension from both ECOWAS and the Commonwealth. Such an outcome would reflect poorly on the country and both organisations. Beyond all this, the solution to Togo's historical sociopolitical unrest should come from within; that is, it should be found in the willingness of the ruling elite to prioritise the national interest over the consolidation of executive power in the hands of a ruling family, creating a sort of dynastic rule, as demonstrated in the discussion.

5. Conclusion

This study has examined the evolution of political authority in Togo, identifying the 2024 transition to a parliamentary system and the 2022 Commonwealth membership as key milestones in a long-standing dynastic legacy. The findings demonstrate that since the 1967 coup d'état, the Gnassingbé family has maintained power through a strategy of institutional adaptation. By shifting from the 1992 constitutional framework to a Westminster-style system, the current administration has effectively bypassed term limits while cultivating international legitimacy. In light of the Authoritarian Resilience Theory, these shifts do not represent a genuine democratic opening but rather a strategic consolidation of power. While the ruling party uses constitutional revisions to strengthen its executive dominance, the persistent dissatisfaction of opposition parties and civil society indicates an ongoing crisis of domestic legitimacy. The 2026 New Year's address, which announced the release of over 1,500 prisoners, may be seen as a tactical concession.

However, the analysis suggests that this is insufficient to resolve the country's structural political challenges. Ultimately, this research concludes that institutional changes alone cannot foster democracy without a real shift in political culture and the enforcement of the rule of law. To address the persistence of Togo's longstanding political crisis, the international community, specifically ECOWAS and the Commonwealth, must move from passive observation to active enforcement of their shared democratic values.

Although the qualitative approach used in this research enables detailed analysis of political reforms, future studies incorporating broader empirical data or additional methodologies could further enhance understanding of the issues identified in this study.

References

- Africa Center for Strategic Studies. (2024). *Togo Revises Constitution to Eliminate Term Limits: An Explainer*. Retrieved March 4, 2025, from <https://africacenter.org/spotlight/togo-revises-constitution-to-eliminate-term-limits-an-explainer/>
- Africanews. (2024). *Togo's Opposition Rejects Constitutional Reform, Calls for Protests*. Retrieved October 5, 2025, from <https://www.africanews.com/2024/03/28/togos-opposition-rejects-constitutional-reform-calls-for-protests/>
- Agyapong, N. A. A. B. (2022). *The Expanding Membership of the Commonwealth: A Case Study of Gabon and Togo* [Master's dissertation, University of Ghana]. <https://ugspace.ug.edu.gh/server/api/core/bitstreams/7c93d29b-0379-4605-838a-1a028dae56ac/content>
- Amnesty International. (2024). *The State of the World's Human Rights*. Peter Benenson House.

- Aning, K., & Bjarnesen, J. (2024). *ECOWAS' dilemma: Balancing principles and pragmatism: West Africa's regional bloc faces disintegration after failed sanctions against military regimes*. Nordiska Afrikainstitutet. <https://www.ecoi.net/en/document/2133245.html>
- Central Intelligence Agency. (2024). *Togo*. Central Intelligence Agency. Retrieved December 28, 2025, from <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/togo/>
- CIVICUS. (2024). *Togo: Demands for Democracy Repressed–Again*. CIVICUS LENS. Retrieved March 4, 2025, from <https://lens.civicus.org/togo-demands-for-democracy-repressed-again/>
- Commonwealth Heads of Government Meeting. (1991). *The Harare Commonwealth Declaration*. Commonwealth Secretariat. <https://thecommonwealth.org/harare-declaration-1991>
- Commonwealth Heads of Government Meeting. (2013). *The Commonwealth Charter*. The Stationery Office. <https://www.gov.uk/government/publications/the-commonwealth-charter>
- Constitution de la République Togolaise*. (2024). Journal Officiel de la République Togolaise.
- Constitution de la IV^e République*. (1992). Journal Officiel de la République Togolaise.
- Faseke, M. (2021). Africa and the Commonwealth: What Relationship Since 1994? *Asian Research Journal of Arts & Social Sciences*, 22–32. <https://doi.org/10.9734/arjass/2021/v14i230233>
- Heise, J. (2024). *Securitising Decolonisation: The Silencing of Ewe and Togoland Unification under United Nations Trusteeship, 1945-1960*. transcript Verlag. <https://doi.org/10.14361/9783839473061>
- Kohnert, D. (2021). *BTI 2022: Togo country report (2019–2021): Développement politique et socio-économique*. GIGA Institute of African Affairs. <https://mpira.ub.uni-muenchen.de/106561/>
- Loi n° 2019-003 du 15 mai 2019 portant modification de la constitution du 14 octobre 1992*. (2019). Assemblée nationale du Togo.
- Loi n°2002-029 portant modification de la constitution du 14 octobre 1992*. (2002). Assemblée nationale du Togo.
- Nathan, A. J. (2003). Authoritarian Resilience. *Journal of Democracy*, 14(1), 6–17. https://ngihiencuuquocte.org/wp-content/uploads/2013/05/Authoritarian_Resilience.pdf
- Schofield, V. (2022). CHOGM 2022: A Very African Affair. *The Round Table*, 111(4), 524–525. <https://doi.org/10.1080/00358533.2022.2105528>
- Tété, G. (2018). *Et le peuple togolais de s'insurger pour la démission de Faure Gnassingbé*. L'Harmattan.
- World Organisation Against Torture. (2025). *Global Torture Index 2025: Togo Factsheet*. Retrieved January 4, 2025, from <https://www.omct.org/site-resources/files/factsheets/Factsheet-Togo.2025.pdf>
- Yates, D. (2022). Gabon and Togo Join the Commonwealth. *The Round Table*, 111(5), 634–635. <https://doi.org/10.1080/00358533.2022.2130622>



Actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger

Actions to mobilize financial resources for local development in the Urban Commune of Agadez in Niger

Amadou SEYNI

Université ANDRÉ Salifou, Niger

Laboratoire Sociétés -Territoires-Environnement

Email : amadseyn77@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0001-7514-8750>

Aboubacar ZAKARI

Université ANDRÉ Salifou, Niger

Laboratoire Sociétés -Territoires-Environnement

Email : aboubacar.zakari@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0004-6600-4933>

Résumé : Cet article aborde les actions de mobilisation des ressources dans un contexte de transfert des compétences et ressources de l'État aux Communes confrontées à une insuffisance des ressources qui freine à certaines initiatives de développement local. La question est de comprendre comment les acteurs municipaux procèdent-ils pour mobiliser les ressources suffisantes en faveur du développement local. Cette recherche vise à analyser les actions de mobilisation de ressources en abordant le cas de la Commune Urbaine d'Agadez. La présente recherche s'inscrit dans une démarche qualitative conciliant la recherche documentaire, l'observation de terrain et des entretiens individuels et collectifs. Cent dix (110) personnes choisies par convenance et par jugement ont été enquêtées. L'analyse des résultats d'enquête révèle que les acteurs municipaux d'Agadez procèdent par des actions de quadrillage de la ville en zones et rues principales afin de mieux recenser les matières imposables et de bien établir et transmettre les rôles d'impôts, des actions de renforcement du système de recouvrement des taxes, des actions de valorisation des ressources locales. Ils procèdent aussi à des mesures coercitives et des actions de sensibilisation à travers des journées citoyennes pour une meilleure mobilisation des ressources. Cette recherche a également permis de constater plusieurs faiblesses dans la mobilisation des ressources, notamment le non-respect des textes réglementaires par méconnaissance des collecteurs et imposables, l'insuffisance de sensibilisation des acteurs, l'insuffisance du suivi-contrôle dans le recouvrement des impôts et taxes, l'insuffisance des collecteurs et des outils de travail et le manque souvent de sanctions en cas de malversation.

Mots-clé : Agadez, Développement local, Actions, Mobilisation, Ressources financières.

Abstract: This article discusses resource mobilization actions in the context of the transfer of powers and resources from the state to municipalities facing a shortage of resources that hinders certain local development initiatives. The question is to understand how municipal actors proceed to mobilize sufficient resources for local development. This research aims to analyze resource mobilization actions by addressing the case of the Urban Municipality of Agadez. The present research is part of a qualitative approach combining documentary research, field observation, and individual and collective interviews. One hundred and ten (110) people were selected at random and interviewed. Analysis of the survey results reveals that municipal actors in Agadez are taking steps to divide the city into zones and main streets in order to better identify taxable items and to properly establish and transmit tax rolls, strengthen the tax collection system, and promote local resources. They also take coercive measures and carry out awareness-raising activities through citizen days to improve resource mobilization. This research also revealed several weaknesses in resource mobilization, including non-compliance with regulations due to a lack of knowledge on the part of collectors and taxpayers, insufficient awareness among stakeholders,

inadequate monitoring and control of tax collection, a shortage of collectors and work tools, and a frequent lack of penalties for malpractice.

Keywords: Agadez, Local Development, Actions, Mobilization, Financial resources.

Introduction

La carte administrative du Niger compte actuellement sept (7) Régions à la fois circonscriptions administratives et collectivités territoriales, soixante-trois (63) départements comme niveaux de déconcentration des services de l'Etat, deux cent cinquante-cinq (255) communes (dont deux cent quatorze (214) communes rurales, trente-sept (37) urbaines et quatre (4) communes à statut particulier ou villes regroupant ensemble quinze (15) arrondissements communaux. (MI/SP/D/AC/R/DGD/CT (République du Niger), 2019, p. 97). Dans la dynamique de rendre effective la libre administration des collectivités territoriales, des textes ont été adoptés pour un transfert des compétences et des ressources et une opérationnalisation de la Fonction Publique Territoriale.

La décentralisation choisie pour promouvoir le développement local ; améliorer l'offre et l'accès aux services sociaux de base aux populations ; responsabiliser les citoyens et favoriser une meilleure gouvernance des affaires locales, a pratiquement vingt (20) ans au Niger. Mais, depuis leur installation, les communes et les régions nigériennes sont confrontées à la délicate question de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de leurs plans de développement. À la Commune Urbaine d'Agadez (CUAZ), le constat général est que le manque de moyens financiers, de ressources matérielles et humaines a représenté un frein au bon fonctionnement de certaines initiatives de développement local. « Sur 29 836 381 000 F CFA prévus pour le financement des activités des Plans d'Investissements Annuels (PIA) de 2018, 2019, 2020 et 2021, seulement 7 252 616 410 soit 24,31 % ont été mobilisés » (CUAZ, 2022b, p. 22). Au-delà de la CUAZ, la mobilisation de ressources demeure, à ce jour, une tâche particulièrement difficile au Niger. À Niamey (Niger) par exemple, les difficultés rencontrées par les acteurs de la décentralisation au Niger sont surtout le faible appui technique et financier de l'État envers les collectivités territoriales ou encore la quasi-inexistence d'une fonction publique locale qualifiée (Nyirakamana, 2015, p. i). Pour l'ANFICT, « la faible capacité financière des communes et des régions qui découle de l'absence d'une économie locale forte, des infrastructures et équipements socio-économiques de base et la léthargie qui caractérise les transferts des ressources de l'Etat limitent considérablement les collectivités territoriales dans l'exercice de leurs missions... Au regard de cette situation de quasi « dénuement » des Collectivités Territoriales, la mise en place d'un dispositif d'accompagnement financier et technique des Collectivités Territoriales [...] s'avère extrêmement important ». (ANFICT, 2019).

La problématique de mobilisation des ressources financières et la transparence dans la gestion au niveau local préoccupent l'ensemble des acteurs de la décentralisation. La recherche des ressources financières en vue de satisfaire les attentes des populations est devenue la clé qui doit ouvrir la porte de la réussite de la mission des autorités afin d'exécuter les dépenses dans le cadre du développement local. (KIKI et al., 2019, p. 1)

L'objectif visé par cet article est d'apporter une contribution sur cette question récurrente à travers une production scientifique portant sur les actions de mobilisation des ressources développées par les acteurs municipaux. Car, « la littérature officielle ainsi que celle des partenaires et des communes sont axées sur les aspects normatifs et réglementaires, occultant certains paramètres (politiques ou sociaux) interférant dans la collecte et la gestion des finances locales » (Issaley, 2021, p. 197).

En effet, la question centrale de cette recherche se pose ainsi : comment les acteurs municipaux d'Agadez procèdent-ils pour mobiliser les ressources suffisantes en faveur du développement local dans un contexte de transfert des compétences et ressources de l'État aux collectivités territoriales ?

Relativement à cette interrogation, une hypothèse est formulée : (i) le renforcement des capacités des acteurs de mobilisation des ressources, l'incitation sélective et la communication de proximité constituent la gamme d'actions pour la mobilisation des ressources dans la CUAZ.

Cet article comporte trois parties. La première présente la posture méthodologique adoptée. La seconde présente les résultats de la recherche sur les actions de mobilisation des ressources, tandis que la troisième et la dernière partie engage une discussion sur ces résultats. Avant d'aborder la première partie relative à la méthodologie adoptée, il convient de présenter le site de recherche. « Créée par le décret N°72-189 MI du 21 décembre 1972 et effectivement installée en octobre 1979, la commune d'Agadez a été érigée en Commune Urbaine d'Agadez par la loi n°2003-35 du 27 août 2003 » (CUAZ, 2025, p. 3). « Elle est située dans le département de Tchirozérine et localisée entre l'embouchure de la plaine de l'Irhazer et le Massif de l'Aïr. Elle est limitée à l'Est, à l'Ouest et au Nord par la Commune Urbaine de Tchirozérine et au Sud par la Commune Rurale d'Aderbissanat » (CUAZ, 2022b, p. 9). « La CUAZ est subdivisée en 48 quartiers et 28 villages périphériques » (CUAZ, 2025, p. 3). Elle a une superficie de 600 km² environ et une population estimée en janvier 2025 à 189 931 habitants et 36 067 ménages (CUAZ, 2025, p. 16). « Les principales ethnies sont : les Touareg, Haoussa, Peul, Kanouri, Toubou, Arabe, Zarma et les principales activités exercées sont : l'artisanat, le commerce, l'élevage, l'agriculture irriguée et l'hôtellerie. (CUAZ, 2022b, p. 9).

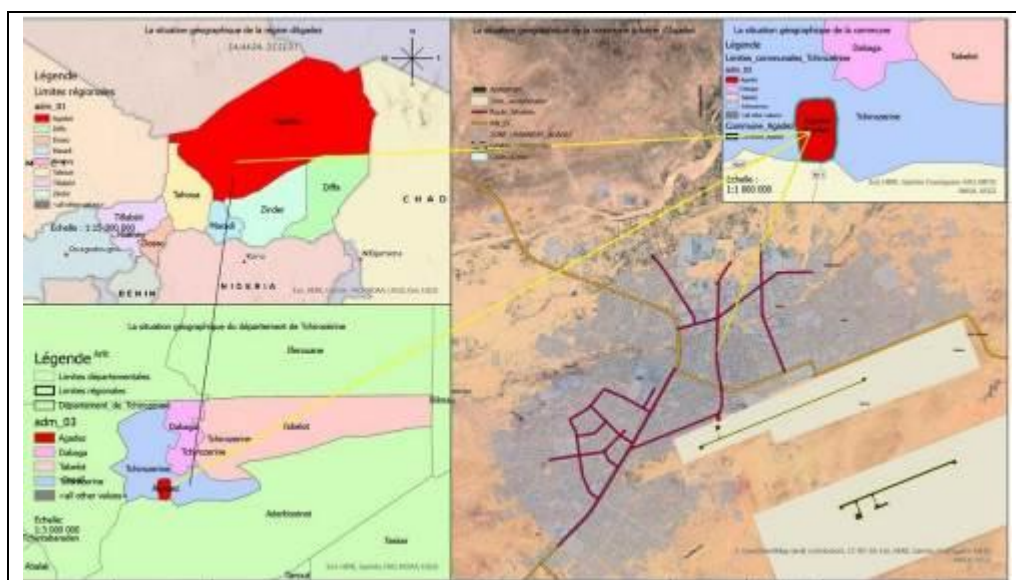


Figure 1. Position géographique de la ville d'Agadez à l'échelle nationale et sous régionale (Source : CUAZ, 2022c).

1. Méthodes

Pour la conduite de cette recherche, la démarche qualitative a été choisie et a permis de discuter en profondeur avec les différentes catégories d'acteurs afin de recueillir leurs opinions, notamment sur les actions et les moyens de fonctionnement du dispositif de Mobilisation des Ressources, etc. La documentation existante a été exploitée et des observations sur le terrain et des entretiens individuels et collectifs ont été réalisés.

Concernant l'échantillonnage des acteurs, les techniques non probabilistes ont été utilisées et les moyens indispensables pour une recherche exploratoire auprès des personnes parties prenantes de la mobilisation des ressources ont été mobilisés. Cette recherche exploratoire a permis de comprendre la nécessité de procéder à un échantillonnage par convenance (échantillonnage à participation volontaire) d'une part et par jugement (échantillonnage au jugé) d'autre part. L'échantillonnage par convenance permet de choisir les enquêtés dans la

catégorie d'acteurs : population locale imposable et contribuables au niveau des marchés et grandes artères. Quant à l'échantillonnage par jugement, il permet de choisir les enquêtés dans les autres catégories d'acteurs. Au total, cent dix (110) personnes ont été enquêtées telles que réparties dans le tableau ci-après.

Type d'entretien	Catégories d'acteurs enquêtés	Nombre d'enquêtés
Entretien collectif	Administrateurs communaux	2
	Chefs coutumiers	4
	Leaders religieux	5
	Leaders des jeunes et des femmes	4
Entretien individuel	Administrés (Population locale imposable)	80
	Partenaires techniques et financiers	2
	Acteurs de recouvrement	2
	Agents de services de la municipalité	9
	Agents des Services Techniques Déconcentrés	2
Total		110

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon leurs catégories socio-professionnelles (Source : Données de l'enquête, 2024).

Les outils utilisés pour la collecte sont le guide d'entretien. Pour le dépouillement des données recueillies, nous avons procédé d'abord à une codification des enquêtés (E1, E2, E3, ...suivant l'ordre chronologique de réalisation des entretiens). Ensuite à une lecture attentive de toutes les réponses recueillies en vue de dégager les tendances significatives au regard des objectifs de recherche. Concernant l'analyse et l'interprétation des données, comme il s'agissait d'une enquête de type qualitatif, l'analyse de contenu était la technique adoptée.

Les tableaux ci-dessous font la schématisation du cadre méthodologique et la corrélation entre les différents variables, concepts et notions.

Paradigme de l'explication	Individualisme
Modèle théorique d'analyse	Théorie d'Action Rationnelle d'Olson Mancur connue sous le nom de stratégie du « passager clandestin » Approche de Michel Crozier et Erhard Friedberg dans « L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective » Model d'Albert Hirschman: Exit, Voice and Loyalty
Nature de la recherche :	Enquête qualitative
Mode/technique/outil/matériel de collecte de données :	Démarche qualitative / technique d'enquête par entretien individuel et collectif / outil guide d'entretien/ matériel smartphone
Technique d'échantillonnage	Technique non probabiliste : Recherche exploratoire et choix par convenance et par jugement
Technique de dépouillement des données	Codification des enquêtés et lecture attentive de toutes les réponses recueillies en vue de dégager les tendances significatives au regard des objectifs et hypothèses de recherche
Technique d'analyse des données	Analyse de contenu et exploitation des informations et données quantitatives recueillies lors des entretiens avec les acteurs à différents niveaux

Tableau 2 : Tableau synthétique du cadre méthodologique

Variables dépendantes	Variables indépendantes
Mobilisation des Ressources	Renforcement des Capacités
	Incitation Sélective
	Communication de Proximité

Tableau 3. Corrélation entre les différents variables, concepts et notions (Source : Données de l'enquête, 2024)

Le renforcement des capacités consiste à former les acteurs et à les doter des outils et logistique nécessaires pour accomplir leur mission. L'incitation sélective consiste à mettre en place des mécanismes (primes, reconnaissance, avantages spécifiques) qui encouragent les acteurs individuels à maximiser leurs efforts de mobilisation. Quant à la communication de proximité, elle consiste à créer l'acceptabilité sociale, le lien de confiance entre la CUAZ et les contribuables et faciliter le travail des collecteurs. Elle vise à légitimer l'impôt et à expliquer l'usage des ressources pour réduire l'évasion fiscale. La conjugaison de ces actions permet de mobiliser les ressources dans la mesure que le renforcement des capacités sans incitation produit des agents compétents mais démotivés. À l'inverse, l'incitation sans communication de proximité se heurte à une résistance des populations.

3. Résultats

Les résultats d'enquêtes mettent en exergue le dispositif pour la mobilisation des ressources au niveau de la CUAZ, les différentes actions entreprises ainsi que leurs forces et faiblesses.

La CUAZ dispose de diverses ressources : (i) les ressources humaines (les populations, les acteurs de la société civile, les agents communaux, les agents de l'État en charge des compétences transférées) ; (ii) les ressources matérielles et techniques, les infrastructures matérielles et patrimoines (domaines publics et privés) ; (iii) les ressources financières relevant de la fiscalité propre et de la fiscalité concédée de l'État à la Commune et constituées des impôts et taxes, des redevances, des subventions et emprunts, des aides, des fonds de concours, etc.

Pour la mobilisation des impôts et taxes, les acteurs communaux ont subdivisé la CUAZ en zones et rues principales (dites artères ou boulevards).

Selon le Vice Maire Malfo Akano, « la CUAZ est quadrillée en cinq (5) zones et onze (11) rues principales (dites artères ou boulevards) » (E1, 2024, septembre 09). Les cinq zones sont : (i) zone UCMT et jeune cadre ; (ii) zone vieille ville commissariat auberge ; (iii) zone Tadress et Missarata ; (iv) zone Dagamanett ; (v) zone Azine 2 au château 3. Les onze rues principales vont : (i) de la station Babsalam à la tribune officielle ; (ii) de l'artisanat au rond-point TP ; (iii) du rond-point TP à l'hôpital Régional ; (iv) de la pharmacie Telwa à la station Babsalam ; (v) de la station Babsalam au dépôt Coca-Cola ; (vi) du rond-point de la République à la gendarmerie nationale ; (vii) du CES Tagama au marché Tekazame ; (viii) de la station SS à la station Goûte d'or ; (ix) de la grande mosquée autogare à la centrale Nigelec ; (x) du Djalo au garage Babayé ; (xi) de la Karitass à l'école Abzine 1.

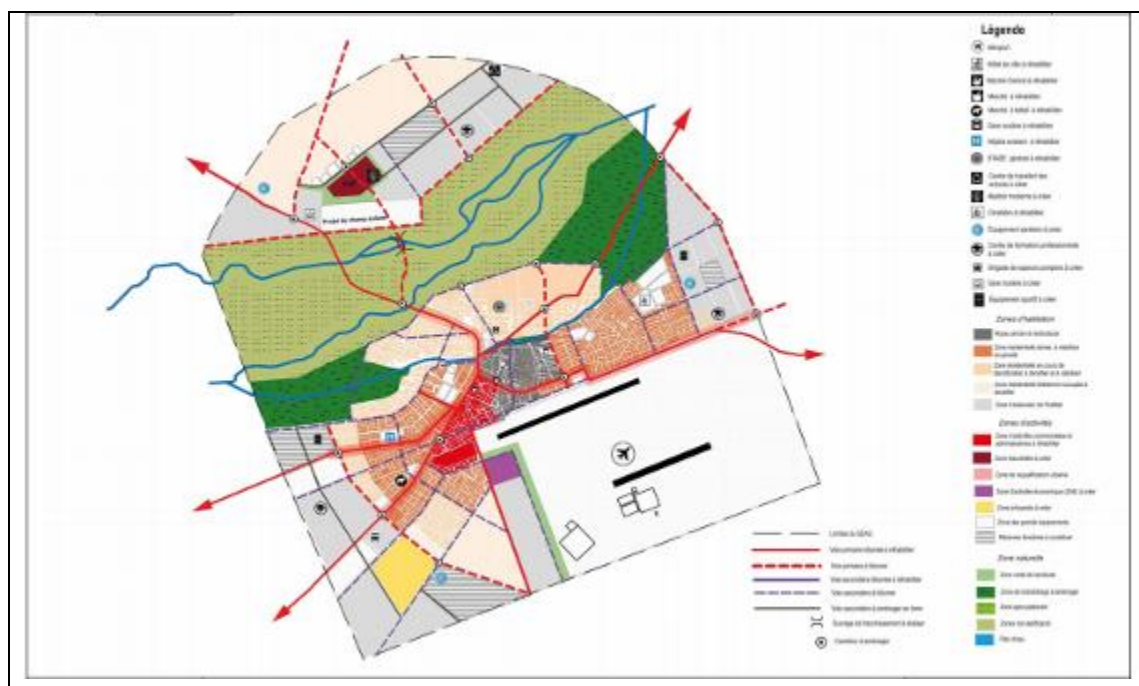


Figure 2. Subdivision de la CUAZ en zones et rues principales (Source : CUAZ, 2022c).

3.1. Les acteurs de mobilisation des ressources

Lors de la recherche documentaire, plusieurs acteurs qui interviennent d'une manière ou d'une autre soit dans la mobilisation sociale, soit dans la mobilisation des ressources financières ont été identifiés, mais l'enquête s'est intéressée à ceux qui rentrent le plus souvent en scène. Parmi ces derniers, on distingue les catégories d'acteurs internes et d'acteurs externes.

Les acteurs internes viennent en premier lieu et sont : l'Administrateur Délégué, le Secrétaire Général, le Secrétaire Municipal, le Receveur Municipal (comptable), les collecteurs des taxes, les agents de services techniques de la municipalité, notamment ceux du service d'état civil-réfugiés et migration, de la police municipale, du service des affaires domaniales, du service de voirie-hygiène et assainissement, les Gérants ou Délégués des équipements marchands.

Concernant les collecteurs des taxes, « la CUAZ dispose de quatre (4) équipes collectrices des taxes composées chacune d'un chef d'équipe et 4 à 6 éléments. En termes d'outils nécessaires au recouvrement des impôts et taxes, chaque équipe dispose d'un seul décamètre, d'une seule agrafeuse et d'une seule moto sans dotation en carburant. Les sacs, cadenas, badges de collecteur, autocollants sont insuffisants » (E4, 2024, juillet 28). Ces équipes collectrices des taxes désignées par les premiers responsables de la Mairie sont responsables devant le Receveur Municipal au nom duquel elles effectuent un recouvrement forain des taxes. Leurs rôles consistent à : (i) recouvrer une taxe bien déterminée au moyen de tickets et/ou bulletins de liquidation à souches. Il remet en ticket ou reçu l'équivalent à la valeur perçue auprès du contribuable ; (ii) faire des versements périodiques auprès du Receveur Municipal des montants recouverts, et ce sur la base des souches restantes. Ces versements ne seront possibles qu'après les opérations de liquidation et d'ordonnancement (Arrêt des carnets, et établissement d'ordre de recette) au niveau du Secrétaire Municipal et du Maire pour la signature de l'ordre de recette.

En dehors de l'administration communale et de ses divers services, d'autres acteurs sont impliqués dans la mobilisation des ressources au niveau de la CUAZ notamment dans la mobilisation sociale. Ce sont : « les membres des commissions spécialisées, les leaders d'opinion (le Sultan, les leaders religieux, les Chefs de village/quartier, Wakili, les Tambaras,

la Magagia, le Touraoua, le Sarkin Makada, le Sarkin Kasua), les représentants de la Société civile et des Associations de Développement (unions, scouts, fédérations et associations » (E16, 2024, septembre 09).

À la CUAZ, les leaders d'opinion (chefs de village/quartier) sont chargés de : (i) la transmission des rôles d'impôts (ii) de la collecte exclusive des taxes municipales et de voirie. Ils font le recouvrement forain au nom et pour le compte du receveur municipal devant lequel ils sont responsables. Leurs rôles consistent à : (i) participer au sein du comité de mobilisation des ressources communales ; (ii) sensibiliser les populations du village sur le bien-fondé du paiement des impôts et taxes ; (iii) recouvrer auprès des chefs de famille (à l'aide de la table d'imposition) la taxe municipale et la taxe de voirie ; (iv) procéder au versement des montants recouverts au niveau de la caisse du Receveur Municipal. Le Sultan appuie ces chefs de village, de tribu ou de quartier dans la sensibilisation des populations à s'acquitter de ses impôts et taxes imposés. Quant aux représentants de la Société civile et des Associations de Développement (unions, scouts, fédérations et associations), ils jouent un rôle important dans la mobilisation, des ressources financières des collectivités par la sensibilisation, l'appui-conseil, l'encadrement et le renforcement des capacités des acteurs locaux dans ce domaine.

Les autres institutions les plus impliquées dans la mobilisation des ressources au niveau de la CUAZ sont le gouvernorat, la préfecture, la direction régionale des impôts, le trésorier régional, l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT), le tribunal de 1^{ère} instance, le service de l'environnement, le service communal du développement communautaire, la police nationale, les services Techniques déconcentrés concernés par le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales.

3.2. Les actions de mobilisation des ressources

Tout comme les autres communes nigériennes, les recettes fiscales de la CUAZ sont de deux catégories : les recettes rétrocédées par l'État (les impôts et taxes perçus sur le territoire des CT, dont un pourcentage défini est transféré aux CT) ainsi que les recettes propres (taxes et impôts locaux) mobilisées par les agents municipaux. En outre, la loi autorise les conseils municipaux à créer tout impôt ou toute taxe fiscale dans un cadre limité (MI/SP/D/AC/R/DGD/CT, 2019, p. 67). Les Communes ont donc un pouvoir fiscal et une marge de manœuvre concernant quelques catégories d'impôts et de taxes. Alors, différentes actions ont été entreprises pour la mobilisation des ressources au niveau de la CUAZ.

3.2.1. Le recensement de toute la population imposable et de toutes les matières imposables

Le tableau ci-dessous présente les différentes taxes et montants estimatifs annuels à l'échelle communale :

Sources pourvoyeuses	Montant estimatif annuel en FCFA
Voirie ou Municipalité	100 000 000
Marchés	367 200 000
Occupation du domaine publique	92 120 000
Publicité	21 450 000
Salubrité	8 760 000
Location bien de la commune	16 440 000
Droit d'entrée	96 000 000
Parking	1 500 000
Droit de sortie	72 000 000
Abattage animaux	36 000 000
Identification animaux	48 600 000
Débit de boisson	210 000
Timbre signature	960 000
Timbre voyageur	172 800 000

Tricycle et moto taxi	162 000 000
Pompe hydrocarbure	2 100 000
Nuitée pour les hôtels	2 520 000
Sur appareil de jeux	4 420 000

Tableau 3 : Différentes taxes et montants estimatifs annuels (Source : CUAZ, 2022d)

« La bonne mobilisation des ressources repose sur un recensement fiscal actualisé des matières imposables, dont l'objectif est de permettre à l'administration de disposer des données sûres, fiables et actualisées. Alors les acteurs municipaux d'Agadez ont initié un recensement fiscal de toutes les matières imposables au niveau de la CUAZ et qu'à l'issue du recensement, trois catégories de recettes ont été retenues » (E8, 2024, août 04).

Les recettes de catégorie 1 sont constituées de la taxe voirie ou municipale, de la taxe sur le taxi moto et tricycle, des taxes de marché et équipements marchands, de la taxe d'identification des animaux, de la taxe d'abattage des animaux de boucherie, des taxes d'autogare et parking gros porteurs, de la taxe de carrière, de la taxe sur la publicité, des taxes sur la gestion déléguée. Celles de catégorie 2 sont : la taxe d'occupation du domaine public, la taxe sur les places et trottoirs de la commune, la taxe sur les entreprises (vulgarisateurs, Garages auto et moto, stations, boulangeries et moulins, parcs de vente moto et véhicule, camions vidangeurs, coiffeurs, menuisiers, soudeurs, tailleurs, peintres, orpailleurs, ferrailleurs, lavages). Quant aux recettes de catégorie 3, elles sont composées des taxes sur les bars, les boîtes de nuit, les dancings, les salles de jeux, les soirées, les restaurants, les restaurants ambulants.

3.2.2. L'établissement et transmission des rôles d'impôts

Les rôles d'impôts de l'année sont établis au plus tard fin novembre de l'année n-1 par le service d'état civil et de recensement. La transmission est faite par les chefs des quartiers, appuyés souvent par les collecteurs. Un des responsables enquêtés au niveau du service d'état civil affirme : « La première recette de la commune est élaborée par le service d'état civil, parce que le rôle permettant de prendre la taxe de voirie, et c'est nous qui l'établissons chaque année, et de le remettre au receveur pour aller chercher les taxes. Chaque année, c'est plus de cent millions. Si nous n'établissons pas le rôle, les agents du service financier ne peuvent pas recouvrer les impôts » (E1, 2024, juillet 10).

3.2.3. La sensibilisation pour une mobilisation des ressources

Sous le patronage du premier responsable, la Mairie organise et anime des journées citoyennes pour informer et sensibiliser les différentes couches de la population pour une meilleure mobilisation des ressources permettant la mise en œuvre des PIA. Cette action est affirmée par un Vice Maire en ces termes : « Le gouvernorat et chaque quartier et village reçoivent la visite des membres des commissions spécialisées pour discuter du diagnostic des besoins exprimés par chaque quartier et village et pour rechercher la contribution financière des communautés bénéficiaires des investissements annuels » (E17, 2024, septembre 09).

3.2.4. L'instauration des impôts et taxes de la commune

Les responsables communaux d'Agadez ont instauré diverses taxes jadis négligées à cause des grosses sommes provenant des redevances minières, de la vente et de la régularisation des parcelles. Cette action d'instauration est faite conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et aux dispositions de la loi des finances qui permettent aux Maires, la création d'impôts et taxes rémunératoires, la fixation de taux des impôts et taxes communaux, l'institution des redevances sur les prestations des services communaux. D'après un enquêté du service financier de la CUAZ :

L'instauration d'une taxe journalière de marché au niveau de tous les marchés et des alentours des marchés, l'instauration du système de pointage par voyage au niveau des carrières, le recensement des motos-taxis et tricycles et leur interdiction de circuler sans plaque d'immatriculation et sans numéro d'identification, l'instauration de la taxe sur le droit de sortie de véhicules de transport public des marchandises et des personnes, notamment des migrants, la taxe sur les charrettes et pousse-pousse, sur les vendeurs au bord du goudron permettent bien à la Commune de mobiliser plein de jetons. (E9, 2024, août 04)

3.2.5. Le renforcement du système de recouvrement des taxes

Pour atteindre les performances escomptées en matière de mobilisation des ressources, la Mairie d'Agadez a renforcé le système de recouvrement des taxes au niveau de tous les marchés à travers le recrutement des collecteurs, le suivi et contrôle régulier, la mise en place d'un registre de comptabilité, l'acquisition des outils nécessaires au recouvrement des impôts et taxes. Ces propos sont soutenus d'une part par un collecteur nouvellement recruté et d'autre part par un des responsables du service financier.

Dans le cadre du renforcement du système de recouvrement des taxes, il ressort également quelques appuis aux acteurs externes impliqués dans la mobilisation des ressources. Il s'agit ici de l'appui surtout au Tribunal de justice pour une meilleure mobilisation des amendes sur les jugements déclaratifs (JD) qui sont reversées à la commune conformément à la nouvelle loi en matière d'état civil. Les amendes sur les JD qui varient de 2500 à 25000 FCFA servent bien les communes qui ont compris la nouvelle loi. Aussi, de l'appui à la direction des impôts pour une meilleure mobilisation des impôts rétrocedés. Ces propos sont soutenus par un enquêté du service d'état civil en ces termes : « Nous faisons les bulletins individuels qu'on envoie au niveau de la justice, qui prend l'amende sur les JD. Et cette amende à coût des millions est reversée à la Commune. Mais pour que nous puissions les avoir facilement, nous avons fait en sorte que la Mairie prenne en charge certains bénévoles et certains besoins en fourniture de bureau au niveau du cabinet du Vice Précédent du tribunal qui a en charge de ce qui est état civil » (E2, 2024, juillet 10).

3.2.6. La valorisation des ressources locales

Sur ce plan, les entretiens font ressortir une grande expérience à Agadez. Le patrimoine et événement culturel, le tourisme, l'artisanat, la coopération décentralisée étaient développés au niveau de la ville d'Agadez, avant même la mise en chantier du schéma actuel de la décentralisation. La CUAZ a beaucoup tiré parti de la coopération décentralisée, de la valorisation des sites culturels/touristiques (le village artisanal, le minaret de la vieille mosquée, la maison du boulanger, la maison de l'explorateur Barth ainsi que les sites de la vieille ville d'Agadez déclarée patrimoine mondial de l'UNESCO), de la valorisation des événements et activités culturelles et artisanales (organisation du Bianco, des foires périodiques pour montrer la richesse d'Agadez notamment lors de la cure salée et du festival de l'Aïr) (CUAZ, 2022b, p. 54).

La CUAZ tire aussi parti des revenus du domaine et du patrimoine ainsi que des produits d'aliénation des biens du domaine et du patrimoine à travers i) la facilitation de la procédure d'établissement des actes de cession de terrains, de titre de propriété provisoire, de mise en valeur, de mutation du titre provisoire de propriété rurale afin d'accroître les frais y relatifs, ii) la mise en location des matériels roulants et mobiliers de la commune (salle de réunion, case de passage, mini bus, camion, chargeuse, niveleuse, tractopelle...). La valorisation des ressources locales est faite aussi à travers le recyclage des déchets solides. Un système de collecte, de transport, de tris et de ventes ou transformation des ordures ménagères a été mis en place au niveau des 35 dépotoirs (RP) de la CUAZ.

3.2.7. Les mesures coercitives

La Mairie d'Agadez oblige à payer les impôts et taxes pour l'investissement local. Tout comme l'autorité centrale, l'autorité communale procède par la fermeture et réouverture habituelle des infrastructures marchandes pour non-paiement d'impôt et taxe. L'efficacité des mesures coercitives et l'importance des produits des amendes de la police prononcées pour les contraventions et des délits commis sont affirmées par un enquêté de la Police Municipale en ces termes : « À chaque fois que la police municipale est mobilisée pour accompagner les collecteurs des impôts et taxes ou que la police Nationale est mobilisée pour des opérations périodiques de contrôle, le recouvrement journalier est colossal » (E3, 2024, juillet 10).

3.3. Les forces et faiblesses constatées au niveau de la CUAZ dans la mobilisation des ressources

Forces	Faiblesses
<u>Planification stratégique</u> (Intégration d'un volet dédié à la mobilisation des ressources dans les documents de planification) <u>Renforcement des capacités</u> (Appuis techniques et orientations régulières pour les exécutifs et acteurs communaux) <u>Engagement citoyen</u> (Institutionnalisation des journées citoyennes pour favoriser l'implication locale) <u>Leviers opérationnels</u> (Utilisation de l'incitation sélective, de la communication de proximité et d'actions de formation continue)	<u>Déficit de communication</u> (Sensibilisation insuffisante des différents acteurs concernés) <u>Faibles opérationnelles</u> (Faiblesse du recouvrement de la taxe municipale et manque de suivi/contrôle) <u>Manque de moyens</u> (Insuffisance de collecteurs, d'outils de travail et de logistique) <u>Gouvernance</u> (Non-respect des textes réglementaires, ingérences politiques et manque de sanctions)
Opportunités	Menaces
<u>Maîtrise de l'information</u> (Disponibilité de données fiables et mises à jour sur le potentiel fiscal (recensements administratifs et fiscaux)) <u>Cadre structurel</u> (Existence de documents de planification, de budgétisation et présence des forces de sécurité (polices municipale et nationale)) <u>Réseautage</u> (Disponibilité d'acteurs externes et d'institutions partenaires) <u>Expertise locale</u> (Bonne connaissance du terrain par les agents financiers et les autorités)	<u>Instabilité institutionnelle</u> : Influence politique et instabilité des commissions spécialisées <u>Facteurs humains</u> : Méconnaissance des textes, démotivation des agents (due à l'absence de statut permanent via le décret de la fonction publique territoriale) et réticences au paiement <u>Contexte socio-économique</u> : Incivisme fiscal alimenté par certains discours politiques, pauvreté des populations et manque de services sociaux de base <u>Sécurité</u> : L'insécurité qui freine directement les activités économiques et donc la collecte

Tableau 4 : Principales forces, faiblesses, opportunités et menaces de la MRF à Agadez

Il ressort de l'enquête sur la mobilisation des ressources au niveau de la CUAZ les facteurs favorables suivants : la prise en compte d'un volet mobilisation des ressources dans les documents de planification de la CUAZ, la disponibilité des données actualisées sur le potentiel des ressources mobilisables, la maîtrise par les collecteurs des rues principales et zones de la ville d'Agadez, l'institutionnalisation des journées citoyennes et de challenge entre les équipes des collecteurs, le dynamisme de la police municipale et nationale pour des opérations périodiques de contrôle, la disponibilité des acteurs externes et autres institutions.

Quant aux faiblesses principales de la mobilisation des ressources au niveau de la CUAZ, on constate : le non-respect des textes réglementaires par méconnaissance des acteurs (collecteurs et imposables) et par influence politique, l'instabilité des commissions spécialisées en charge de la mobilisation des ressources, l'insuffisance de sensibilisation des acteurs, l'insuffisance du suivi, contrôle dans le recouvrement des impôts et taxes, l'insuffisance des

collecteurs, des outils de travail et moyens logistiques disponibles pour la mobilisation des ressources, la démobilisation des agents par la non application du décret relatif à la fonction publique territoriale qui leur offre un statut permanent, la pratique de la petite corruption entre précepteurs et redevables, la falsification des actes de cession et vente frauduleuse des domaines de la Mairie, la culture de l'incivisme fiscal surtout par rapport à la taxe de voirie et municipale dont le taux de mobilisation n'a jamais atteint 10 %.

La pratique de la petite corruption entre précepteurs et redevables est affirmée par un collecteur en ces termes : « Avant, ce sont les percepteurs de taxes et impôts qui font des arrangements avec les marchands pour avoir quelque chose. Mais maintenant c'est l'inverse, ce sont les commerçants même qui nous proposent soit un article soit du parfum pour ne pas couper le ticket ou bien nous proposent de l'argent « a cha roi » pour que nous ne marquions pas la superficie exacte de la boutique, car l'impôt varie en fonction de la superficie de la place occupée » (E5, 2024, juillet 28).

Pour améliorer les structures et les systèmes de recouvrement et de gestion des ressources et pallier au détournement des impôts et taxes perçus et à l'insuffisance des collecteurs, des outils de travail et moyens logistiques, du suivi, contrôle dans le recouvrement des impôts et taxes, les autorités municipales d'Agadez redynamisent les équipes en charge de l'exploitation des carrières ainsi que le dispositif de gestion des équipements marchands en attendant leur mise en gestion déléguée formelle.

3.4. Les facteurs de la faible mobilisation de la taxe municipale et taxe de voiries au niveau de la CUAZ

À la question de savoir les causes du faible taux de mobilisation de la taxe municipale et de la taxe de voirie, les réponses sont diverses.

Un Collecteur interrogé répond en ces termes : « le taux de mobilisation de la taxe municipale et de la taxe de voiries est faible par rapport aux autres taxes parce que la commune a peu de moyens de pression sur les ménages. On ne peut pas fermer les maisons ou les hangars de résidence comme on ferme une boutique, un atelier ou une station pour non-paiement de taxes ou d'impôts » (E6, 2024, juillet 28). Un des agents des services financiers interrogés affirme : « Ce sont les redevances minières et les frais de cession de terrains et de mutation du titre provisoire de propriété rurale qui apportent beaucoup d'argent qui ont fait que la commune a négligé la taxe municipale, la taxe de voirie et toutes les petites taxes difficiles à recouvrer » (E14, 2024, septembre 05). Un des administrateurs interrogés avoue que : « l'incivisme fiscal avait commencé avec la rébellion armée des années 90 et a été encouragé par les promesses électorales faites aux chefs de famille d'abroger le texte instituant la taxe municipale ou de la taxe de voirie » (E11, 2024, août 21).

La plupart des administrés interrogés expliquent le non-paiement de la taxe municipale ou taxe de voirie par l'absence de visibilité des réalisations de la commune au profit des populations locales pauvres.

Dans les faiblesses constatées au niveau de la CUAZ dans la mobilisation des ressources, il y a l'insuffisance du suivi-contrôle dans le recouvrement des ressources de la commune et l'impunité ont occasionné une perte importante au cours des dernières années. Dans le recouvrement des impôts et taxes, un interviewé raconte : « Il a été constaté des cas de détournement des taxes perçues par des collecteurs et qui étaient restés impunis. Il a fallu le départ des politiciens et l'arrivée d'un Administrateur Délégué à la tête de la mairie pour que les coupables soient sanctionnés. Nos politiciens préfèrent échouer dans la mobilisation des ressources financières que d'échouer dans la mobilisation des électeurs » (E7, 2024, juillet 28).

Dans les affaires domaniales, un interviewé rapporte : « il a été constaté une perte de plusieurs centaines de millions et la disparition de plusieurs espaces publics destinés aux loisirs et aux infrastructures publiques » (E12, 2024, août 21). L'opacité de la gestion du

foncier urbain demeure aujourd'hui une réelle préoccupation pour la commune au regard du manque à gagner en termes financiers, mais aussi des conséquences désastreuses liées aux non-respects des normes et de la réglementation. Les conflits liés au foncier urbain sont nombreux et il n'est pas rare de voir une même parcelle attribuée à plusieurs personnes. D'après l'Administrateur Délégué, « la Mairie est régulièrement assignée à la justice pour des litiges de parcelles vendues à plusieurs personnes et pour des terrains titre foncier outrageusement par des particuliers pour des actions d'irrigation qui n'ont jamais été réalisées » (E13, 2024, août 21).

À la question de savoir les pistes de solution aux faiblesses principales de la mobilisation des ressources, certains administrateurs municipaux affirment : « La CUAZ a planifié la mise en place d'une véritable stratégie et d'un plan d'action de mobilisation de ressources internes d'abord et des partenaires ensuite » (E10, 2024, août 04). Les administrés proposent dans leur majorité : la création des conditions d'un climat de confiance entre la commune et la population ; la création des conditions de transparence et des redditions des comptes ; la mise en place d'une véritable stratégie devant permettre l'adhésion, la participation de toutes les couches sociales aux différentes initiatives de développement de la commune.

4. Discussion

La discussion sur les résultats ci-dessus fait ressortir sans doute plusieurs points de divergence mais aussi des points de convergence avec les études antérieures en lien avec la mobilisation des ressources. Quels sont-ils ?

La mobilisation des ressources est un processus de longue haleine, qui nécessite un travail d'équipe sous un leadership fort, un travail d'investissement à long terme (CRDI, 2010, p. 6). Certes, il ressort des résultats obtenus un travail d'équipe sous un leadership. Mais, l'on remarque aussi une instabilité courante des commissions spécialisées en charge de la mobilisation des ressources et même des premiers responsables à la CUAZ. Cette instabilité conduit le plus souvent à un remplacement des équipes techniques, des collecteurs et à une interruption dans la mise en œuvre de la stratégie de l'équipe sortante. Celle-ci est contraire aux idées de Daouda qui affirme : « les élus locaux, une fois installés, auront obligatoirement des relations de travail avec les autres qui ont déjà occupé le terrain, car l'implication de tous pour la bonne réussite de la décentralisation est plus que nécessaire de par ses enjeux » (Daouda 2005, p. 2).

Les résultats obtenus montrent que les autorités municipales procèdent par des mesures coercitives pour qu'on paye les impôts et taxes, mais aussi des challenges pour motiver les équipes des collecteurs. Ces mesures rejoignent celles développées par Mancur (1966, p. 71) : l'incitation positive et l'incitation négative. L'incitation positive consiste à offrir des avantages à ceux qui contribuent où à offrir des prestations aux membres de la structure qui participent aux actions collectives. Quant à l'incitation négative, il s'agit des contraintes, des sanctions pour impayés de taxe ou impôts.

Les résultats obtenus montrent également que l'absence de visibilité des réalisations de la commune au profit des populations locales pauvres conduit les administrés à ne pas payer la taxe. Cette conduite rejoint la théorie d'Hirschman (1970) qui soutient qu'il existe trois conduites possibles pour l'individu face à une situation : Exit, Voice and Loyalty. Par exemple, le citoyen face aux services publics ou le déçu d'une cause face au pouvoir a le choix entre trois conduites : la porte de sortie/fuite de responsabilité (exil) ; l'interpellation de l'institution (prise de conscience, protestation, mobilisation sociale) ; l'acceptation du statu quo, comprendre le pouvoir, apprécier son action, d'accord avec le pouvoir, donc pas de mobilisation sociale.

La création des conditions d'un climat de confiance entre la commune et la population, la mise en place d'une véritable stratégie devant permettre l'adhésion, la participation de toutes les couches sociales aux différentes initiatives de développement de la commune proposées par les administrés pour solutionner certaines faiblesses de la mobilisation des ressources concordent avec des arguments soutenus par le CRDI, comme quoi : « la mobilisation de ressources n'est pas uniquement une question d'argent. Il s'agit d'une mission, de votre engagement pour cette mission et des mesures que vous prenez pour amener les autres à soutenir sa réalisation » (CRDI, 2010, p. 43).

Dans le même ordre d'idée, Kiki affirme que face au faible niveau de la mobilisation des ressources locales propres, les communes doivent faire des prévisions réalistes et objectives et sensibiliser les populations sur les principaux enjeux de la décentralisation, notamment le développement local qui est l'affaire de tous les citoyens. Face à la réticence des populations à payer leurs impôts et taxes, les autorités communales doivent multiplier les comptes rendus des diverses réalisations dans les arrondissements (Kiki *et al.*, 2019, p. 70). Quant à Leroy il soutient que le développement ne peut être atteint que dans la mesure où les populations sont associées à sa définition et à sa mise en œuvre (Leroy 2009, cité par Ky 2012, p. 9).

S'agissant de la création des conditions de transparence et des redditions de comptes proposées par les administrés pour solutionner certaines faiblesses de la mobilisation des ressources, celles-ci rejoignent la thèse du CRDI selon laquelle la légitimité, la transparence et la reddition de comptes constituent des caractéristiques majeures que l'organisme devait avoir en vue d'attirer les partenaires financières et techniques (CRDI, 2010, p. 5).

Par ailleurs, les résultats obtenus montrent que les autorités municipales font de la valorisation des ressources locales pour avoir des moyens suffisants en faveur du développement de la commune. Le développement du patrimoine et de l'évènement culturel, du tourisme, de l'artisanat entrepris par les autorités municipales d'Agadez pour mobiliser des ressources concorde avec les analyses de Knox (2009) sur le marketing territorial. Selon ces auteurs, « la mondialisation économique et culturelle est en train d'accroître le rôle des villes et des régions « bien placées » en influant sur la prise de décisions des investisseurs (grandes entreprises, multinationales et PME), des consommateurs et des touristes. Les villes et les régions sont renforcées, « réinterprétées » ou « réinventées » avec deux objectifs principaux : se positionner sur le marché international et améliorer la qualité de vie des citoyens locaux » (Knox cité par Armas Quintá et Macía Arce, 2011, p. 32).

Le renforcement du système de recouvrement des taxes engagé par les autorités municipales pour avoir des moyens suffisants en faveur du développement de la commune rejoint les analyses d'Ouologuem, sur les différentes actions entamées par l'administration et les collectivités locales pour la mobilisation des ressources financières dans le secteur du transport à Bandiagara. Dans ses réflexions, Ouologuem recommande d'une part l'élaboration des stratégies adéquates en faveur de la mobilisation des ressources financières pour le secteur du transport dans la commune et d'autre part la sensibilisation des acteurs et la forte implication des chefs coutumiers (Ouologuem, 2016, pp. 2-3).

Avant de conclure la discussion, il faut dire que les actions de mobilisation des ressources suffisantes en faveur du développement de la CUAZ doivent être clairement planifiées. Pour cela, les autorités municipales d'Agadez doivent élaborer une stratégie de mobilisation des ressources visant à faire adopter des actions bien coordonnées pour élargir la base de ressources, afin que ces ressources soient disponibles de façon durable. Les autorités doivent également adopter des mesures internes pour renforcer la mobilisation des ressources financières à tous les niveaux (interne et externe).

Conclusion

Cette recherche analyse les actions de mobilisation des ressources développées par les acteurs municipaux d'Agadez. Pour ce faire, des recherches documentaires et des observations sur le terrain, des entretiens ont été réalisés. Cette recherche a permis de comprendre que la mobilisation des ressources est un exercice assez complexe par lequel plusieurs acteurs rentrent en scène avec plusieurs actions. Les actions de mobilisation des ressources développées par les acteurs municipaux d'Agadez sont le quadrillage de la ville en zones et rues principales (dites artères ou boulevards) ; le recensement de toute la population imposable et de toutes les matières imposables ; l'établissement et la transmission des rôles d'impôts ; la sensibilisation à travers des journées citoyennes ; l'instauration des impôts et taxes de la commune ; le renforcement du système de recouvrement des taxes ; l'appui aux acteurs externes impliqués dans la mobilisation des ressources ; la valorisation des ressources locales ; la coercition.

Ce travail a permis aussi de faire ressortir les faiblesses et les forces des actions de mobilisation des ressources développées. Les faiblesses constatées sont principalement le non-respect des textes réglementaires par méconnaissance des acteurs (collecteurs et imposables) et par influence politique ; l'instabilité des commissions spécialisées en charge de la mobilisation des ressources ; l'insuffisance de sensibilisation des acteurs ; l'insuffisance du suivi-contrôle dans le recouvrement des impôts et taxes ; l'insuffisance des collecteurs, des outils de travail et moyens logistiques disponibles pour la mobilisation des ressources ; la pratique de la petite corruption entre précepteurs et redevables ; la falsification des actes de cession et vente frauduleuse des domaines de la Mairie ; la culture de l'incivisme fiscal surtout par rapport à la taxe de voirie et municipale.

En dépit de toutes ces difficultés, quel est l'impact de ces actions de la mobilisation des ressources sur le développement local de la CUAZ ? Telle est la question de recherche en perspective.

Références bibliographiques

- Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales. (2019). *Manuel de procédures Administratives, Comptables et Financières (Version Finale)*. ANFICT.
- Armas Quintá, F. J. & Macía Arce, X. C. (2011). *Marketing Territorial dans la société de l'information*. O caso de Galicia
- Centre de Recherche pour le Développement International du Canada CRDI. (2010). *Mobilisation de ressources : un guide pour les organismes de recherche à but non lucratif*. Venture for Fund Raising.
- Commune Urbaine d'Agadez. (2022a). *Plan de Développement Communal de l'Irrigation (PDCI) de la Commune Urbaine d'Agadez*. CUAZ
- Commune Urbaine d'Agadez. (2022b). *Plan du Développement Communal 2022-2026*, CUAZ.
- Commune Urbaine d'Agadez. (2022c). *Rapport d'Actualisation de Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme d'Agadez*. CUAZ
- Commune Urbaine d'Agadez. (2022d). *Rapport provisoire de réflexion sur les stratégies de recouvrement des ressources internes*, CUAZ
- Commune Urbaine d'Agadez. (2023a). *Plan d'Investissement Annuel*, CUAZ.
- Commune Urbaine d'Agadez, (2023b). *Rapport d'exécution du budget communal des années 2022 et 2023*, CUAZ
- Commune Urbaine d'Agadez. (2025). *Rapport final du recensement administratif de la Commune Urbaine d'Agadez*. CUAZ.
- Daouda, I. (2005). *Séminaire de formation des Maires : Rapports entre Maires et les autres acteurs*. GDAP.

- E17 (2024, septembre 09). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E16 (2024, septembre 09). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E15 (2024, septembre 09) . Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E14 (2024, septembre 05). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E13 (2024, août 21). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger
- E12 (2024, août 21). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger
- E11 (2024, août 21). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E10 (2024, août 04). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E9 (2024, août 04). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E8 (2024, août 04). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E7 (2024, juillet 28). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E6 (2024, juillet 28). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E5 (2024, juillet 28). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E4 (2024, juillet 28). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E3 (2024, juillet 10). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E2 (2024, juillet 10). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- E1 (2024, juillet 10). Entrevue sur les actions de mobilisation des ressources financières pour le développement local dans la Commune Urbaine d'Agadez au Niger.
- Ferrás Sexto, Carlos; Macía Arce, Carlos; García Vázquez, Yolanda; García Vázquez, Patricia. (2001). El territorio como mercancía. Fundamentos teóricos y metodológicos del Marketing Territorial. En *Revista de Desenvolvimento Econômico*, 5(numéro), 67-78. <https://hdl.handle.net/20.500.14330/CLA01000195897> (consulté le 4 mai, 2024).
- Hirschman, A. (1970). *Exit voice and loyalty*, Harvard University press. Cambridge.
- Issaley, N. A. (2021). Evolution de la fiscalité au Niger : de la fiscalité de l'État à celle des collectivités territoriales. Dans *Annales de l'Université de Moundou, Série A - AFLASH*, 8(2),193-217.https://aflash-revuemdou.org/wpcontent/uploads/2021/06/10_article_813_proof_issaley.pdf (consulté le 4 février, 2024).
- Issaley, N. A. (2002). Observatoire de la Décentralisation au Niger : Balleyara. Dans *Etudes et Travaux du LASDEL*. 14, 57-67. <https://lasdel.net/liste-des-etudes-et-travaux-du-lasdel/> (consulté le 17 février, 2024).
- Ky. K. (2012). *Incitation des populations à une meilleure participation aux projets et programmes de Développement : Cas du programme d'appui aux filiers agro-sylvo-pastorales (PAFASP)*[Mémoire de Master en gestion des projets, Groupe BK] Université Institut International de Management.

- <https://laboressafrique.org/boostsess/public/index.php/document/71> (consulté le 16 septembre, 2023).
- Knox, P. & Marston, S. (2015). *Human Geography: Places and Regions in Global context*. Pearson International.
- Kiki, M. H. ; Avocevou, R. Y. ; Tadjia, I. ; Zannou, S. ; Gonzallo, G. (2019). Stratégies de Mobilisation des Ressources Locales pour le développement des Communes d'Avrankou, d'Adjarra et d'Akpro-Misserete au Sud du Bénin. In *International Journal of Progressives Sciences and Technologies (IJPSAT)*, 17 (2) 58-71. <https://ijpsat.org/index.php/ijpsat/article/download/1233/74> (consulté le 16 septembre, 2023).
- Leroy, M. (2009). *La participation dans les projets de développement : une analyse critique*. maison d'édition ??
- Mancur, O. (1966). *Logique de l'action collective*. (Traduction française 1978). PUF.
- MI/SP/D/AC/R/DGD/CT (République du Niger), (2017). *Etude sur l'évaluation du coût des transferts de compétences aux collectivités territoriales en République du Niger*. DGDCT.
- MI/SP/D/AC/R/DGD/CT (République du Niger), (2018a). *Transfert des compétences et des ressources de l'État aux collectivités territoriales de la République du Niger*. DGDCT.
- MI/SP/D/AC/R/DGD/CT (République du Niger). (2018b). *Code Général des Collectivités Territoriales, recueil des textes sur la décentralisation*. DGDCT.
- MI/SP/D/AC/R/DGD/CT (République du Niger). (2019). *Brochure d'information sur la décentralisation au Niger*. DGDCT.
- MI/SP/D/AC/R/DGD/CT (République du Niger). (2020). *Rapport final de l'évaluation de la mise en œuvre de la Décentralisation au Niger*. DGDCT.
- Nyirakamana, C. (2015). *La décentralisation au Niger : le cas de la mobilisation des ressources financières dans la ville de Niamey* [Mémoire de Maîtrise en Science politique]. Université de Montréal. <https://umontreal.scholaris.ca/items/c2b8bfcc-7f80-4867-bf16-349e3031fe7b> (consulté le 16 septembre, 2023)
- Ouologuem, A. G. (2016). *Mobilisation des Ressources Financières à la Commune Urbaine de Bandiagara* [Master en Décentralisation et Ingénierie du Développement Local] Université SSG Bamako/Institut Universitaire pour le Développement Local. https://base.afriquegouvernance.net/docs/ouologuem_master.pdf (consulté le 16 septembre, 2023)



Critique de l'existence moutonnaire et invention de l'homme. Aux sources transhumanistes de la philosophie du développement d'Ébénézer Njoh Mouellè ?

criticism of sheep-like existence and the invention of man. the transhumanist roots sources of Ébénézer Njoh Mouelle's philosophy of development ?

Amadou NSANGOU

Université de Maroua, Cameroun

Email : nsangouamadou@yahoo.fr

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0007-5547-3939>

Résumé : L'étude menée mobilise autour de l'élucidation du rapport dialectique entre la théorie njohmouelléenne du développement et la conception transhumaniste du devenir de l'humanité. La question fondamentale qui la sous-tend est de savoir si la philosophie du développement de Njoh Mouelle, fondée sur le renouvellement moral de l'homme, participe idéologiquement du projet transhumaniste de réinvention et d'émancipation de l'homme grâce à l'usage des artefacts technoscientifiques. La démarche analytique et critique utilisée dans le cadre de la recherche amène à établir que la philosophie du développement de Njoh Mouelle, sous-tendue par le projet d'invention de l'homme en général, et de l'Africain en particulier à travers la négation de l'existence moutonnaire, s'enchaîne à une réforme anthropologique majeure. Il s'agit d'engager l'homme dans un renouveau moral où la création et la prise en charge de son devenir passent nécessairement pour des desseins existentiels. Ce renouvellement moral de l'homme situe dans un processus de régénération/amélioration des capacités humaines qui est, aujourd'hui, repris et singulièrement prolongé par le mouvement transhumaniste. Dès lors, un prolongement non linéaire de vues s'établit entre la perspective njohmouelléenne de développement et la conception transhumaniste du devenir de l'homme tant il est établi que leurs *modus operandi* divergent. C'est ainsi que s'impose la nécessité de valoriser la formation intellectuelle et l'exercice de la pensée critique pour autant qu'elles peuvent servir de rempart contre la disruption imposée par la révolution numérique et permettre à l'homme de maîtriser le cours de l'histoire et de se renouveler dans l'existence.

Mots-clé: Philosophie de développement, Existence moutonnaire, Renouvellement moral, Transhumanisme, Utopie.

Abstract : The study focuses on elucidating the dialectical relationship between the Njoh Mouelle's theory of development and the transhumanist conception of humanity's future. The fundamental question underlying it is whether Njoh Mouelle's philosophy of development, based on the moral renewal of man, ideologically contributes to the transhumanist project of reinvention and emancipating man through the use of technoscientific artefacts. The analytical and critical approach used in the research leads to the conclusion that Njoh Mouelle's philosophy of development, underpinned by the project of reinventing humanity in general, and Africans in particular, through the negation of the sheep-like existence, is rooted a major anthropological reform. The aim is to engage man in a moral renewal of humankind in which the creation and management of his future necessarily involve existential purposes. This moral renewal of humanity is part of a process of regeneration/improvement of human capabilities which is now being taken up and significantly extended by the transhumanist movement. Consequently, a non-linear connection emerges between the Njoh Mouellean perspective of development and the transhumanist conception of humanity's future, given that their *modus operandi* diverge. This highlights the need to promote intellectual training and critical thinking, insofar as they can serve as a bulwark against the disruption imposed by the digital revolution and enable man to control the course of history and renew himself in existence.

Keywords: Philosophy of development, Sheep-like existence, Moral renewal, Transhumanism, Utopia.

Introduction

Dans sa construction d'une « signification humaine du développement », Ébénézer Njoh Mouelle procède à « une véritable phénoménologie des figures de l'homme » appelé à l'excellence, horizon de toute existence humaine authentique. Cette description philosophique des modes d'être, condamnés à l'épuration, compte tenu des pesanteurs qu'ils recèlent, est en même temps la mise en exergue du procès de renouvellement de l'identité comme de celui du perfectionnement de l'existence humaine. Renouveler l'identité de l'homme dans la perspective de ce philosophe camerounais, c'est le faire parvenir à un degré supérieur de rationalité, de liberté et de responsabilité par le biais de la négation d'une forme inauthentique d'existence, notamment l'existence moutonnaire. La critique de cette manière d'être, humainement problématique, prépare à l'avènement d'un nouveau type d'homme : le créateur, celui-là qui refuse de s'oublier dans « l'anonymat de la masse » pour faire preuve d'originalité et de liberté dans le cours de l'histoire ou dans le processus de production de la vie. C'est par une telle critique que l'homme est appelé à se régénérer intellectuellement, en arrimant durablement son être à la pratique de la rationalité et à la créativité au regard des nombreux défis qu'impose la recherche du mieux-être. En théorisant de la sorte le renouvellement moral de l'homme, gage d'un véritable progrès, la philosophie du développement de Njoh Mouellè semble idéologiquement s'offrir comme l'antichambre du courant transhumaniste. En effet, le transhumanisme est ce mouvement philosophique qui veut utiliser les moyens technologiques pour augmenter les capacités de l'homme, le transformer sur le triple plan matériel, intellectuel et cognitif. En revanche, s'engager intellectuellement à sonder les sources transhumanistes de la philosophie du développement de Njoh Mouelle à partir de l'analyse du rapport entre la critique de l'existence moutonnaire et l'invention de l'homme, c'est mettre en perspective les continuités et les ruptures relativement aux utopies de développement défendues, de part et d'autre, par la philosophie njohmouelléenne et le transhumanisme. De ce fait, la théorie de développement de Njoh Mouellè et l'option transhumaniste d'émancipation de l'homme se situent-elles nécessairement dans une relation de négation absolue ?

L'intérêt de l'étude réside donc dans l'élucidation du rapport dialectique que la perspective du développement esquissée par Njoh Mouellè est susceptible d'entretenir avec la projection transhumaniste du devenir de l'humanité. Il s'agit plus précisément, dans une démarche analytique et critique, d'examiner les fondements et les enjeux de la philosophie de développement de Njoh Mouellè, d'analyser le prolongement non linéaire des perspectives anthropologiques et existentielles des paradigmes de développement issus de la philosophie de Njoh Mouellè et du transhumanisme, et d'établir enfin que la promotion du progrès intérieur de l'homme est le facteur de régulation des utopies de développement à l'ère des révolutions technoscientifiques.

1. Les fondements et les enjeux de la philosophie de développement d'Ébénézer Njoh Mouellè

La philosophie du développement de Njoh Mouellè repose sur la nécessité d'inventer l'homme en général, et l'Africain en particulier à travers la négation d'un mode d'existence inauthentique : l'existence moutonnaire. Ce type d'homme envisagé est philosophiquement sur les traces du héros bergsonien et du surhomme nietzschéen. Dans *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932) et dans *Ainsi parlait Zarathoustra* (1883), Bergson pour le premier livre, présente le héros comme l'être exceptionnel qui inspire les autres, grâce à ses actions novatrices, à devenir meilleurs, contribue au progrès moral de la société, et Nietzsche pour le second texte, fait considérer le surhomme comme l'homme idéal, aux antipodes de l'homme ordinaire, de par sa volonté de puissance, sa capacité à créer ses propres valeurs, à affirmer sa liberté et à transformer sa vie.

1.1. De la critique de l'existence moutonnaire comme soubassement de la philosophie njohmouelléenne du développement

L'existence moutonnaire se comprend à la fois et dans le langage philosophique de Njoh Mouellè, comme l'état de pauvreté morale de l'homme, celui d'« indigence d'esprit », de « dépersonnalisation », de « misère objective » et de « médiocrité ». Ce mode d'être problématique reflète le renoncement et la perte par l'homme de ses qualités essentielles que sont la raison et la liberté. Sous ce rapport, un tel homme désessencifié se présente comme une figure de l'existence aux antipodes de l'idéal de développement. En parlant de la misère comme marque du sous-développement, Njoh Mouellè écrit :

Ce n'est pas à la misère subjective qu'on peut voir la marque particulière du sous-développement. (...) La marque particulière du sous-développement c'est la misère objective, celle qui n'a pas besoin d'être consciemment vécue pour être. Elle s'appelle ignorance, superstition, analphabétisme. C'est la véritable misère, celle qui maintient ou ravale l'homme à l'état de sous-humanité par l'aliénation et le défaut de liberté qu'elle entraîne. (Njoh Mouelle, 1998, pp.29-30)

C'est dire avec ce philosophe camerounais que la misère qui fait le lit du sous-développement, est bien la « misère objective » dont l'« ignorance », la « superstition » et l'« analphabétisme » en constituent les principales caractéristiques. Bien différente de la misère subjective, reflet du manque du « strict nécessaire pour la survie » la misère objective dernière consacre, quant à elle, l'état de minorité et de dépendance de l'homme au nom d'un défaut d'usage de son propre entendement dans la prise en charge conceptuelle de son devenir et dans la conduite de ses propres affaires. Antérieurement à Njoh Mouellè dans l'histoire de la philosophie, Kant est ce philosophe qui, répondant à la question qu'est-ce que « les Lumières » au XVIII^{ème} siècle, donne une idée précise de ce qu'il convient d'appeler la « Minorité ». Dans sa réponse, il affirme que Les Lumières symbolisent

La sortie de l'homme de sa Minorité, dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui, minorité dont il est lui-même responsable, puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement, mais dans un manque de décision et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui. Sapere aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Voilà la devise des lumières. (Kant, 1947, p.46)

Il faut dire avec ce philosophe allemand que la Minorité est plus exactement l'inaptitude de l'homme à faire librement usage de sa raison. Il est incapable de penser de son propre chef parce qu'habitué à la « paresse » et à la « lâcheté ». Ce dernier n'ose pas prendre l'initiative historique qui s'avère risquée pour lui, compte tenu de la peine qu'engendrent l'exercice et l'application de la raison dans les différentes situations de vie. En s'illustrant par le « manque de décision et de courage » de se servir de sa raison pour, à la fois, appréhender son environnement immédiat de vie, cerner les problèmes existentiels qui s'y posent et tenter de les résoudre pour vivre pleinement, l'homme de la Minorité se rend coupable de désubstantialisation de son être et de son humanité. Une telle expérience de délitement du potentiel intellectuel ou cognitif constitue également le vécu de l'homme médiocre et misérable que décrit Njoh Mouellè dans une perspective critique.

La médiocrité est bien un état de simulation de l'être-dans-le-monde, une forme d'existence par procuration qui non seulement congédie le processus d'auto-détermination mais également annihile l'historicité de l'homme. Le médiocre est indigne de porter les espoirs d'un développement ou d'en être un acteur, car il est incapable de s'affirmer comme sujet,

c'est-à-dire une conscience et une liberté. N'ayant ni volonté propre ni existence authentique, il est de facto figé dans son être et condamné à la sclérose. Njoh Mouellè écrit à ce sujet :

Nous avons vu que la médiocrité s'appelle routine, conformisme, snobisme, répétitivité. Et dans la répétitivité nous avons vu le signe d'un dépérissement indiscutable. L'acte répétitif est son essence et rien d'autre ; c'est l'acte fermé sur lui-même, débordé par aucune marge, par aucune ouverture. Inconscient de soi il est vie emprisonnée sur elle-même et la tragédie vient de là ; car là où le choix n'existe plus, la conscience s'annule et l'avenir est fermé. (Njoh Mouellè, 1998, p.55)

Il faut comprendre sous la plume de ce philosophe camerounais que la médiocrité est vie sclérosée, et à l'intérieur de celle-ci, l'homme manifeste, sous la forme d'états pathologiques, un déficit d'être et un manque d'imagination. Ses modes d'action sont la « routine », le « conformisme », le « snobisme » et la « répétitivité ». Ces registres de comportement sur lesquels le médiocre se situe et inscrit durablement ses actes, portent les germes d'un « dépérissement indiscutable ». Il est voué à la mort parce que sa « conscience s'annule et l'avenir est fermé » là où, au lieu de penser, de délibérer et d'agir par soi et pour soi, il « fond sous l'anonymat de la masse » et « subit la loi dictée par le milieu ». Il « abdique sa « responsabilité et son autonomie pour se soumettre à la plus complète hétéronomie ». « ... le médiocre se révèle comme ayant une existence non nécessaire, une existence qui en réalité est morte, de par l'anonymat, l'oubli de soi, le dépérissement par manque d'activité créatrice et l'aliénation par soumission à des déterminismes extérieurs. » (Nyano, 2002, pp.51-52). Et sous ce rapport, il apparaît comme un homme en crise d'identité et dont la réinvention de la personnalité constitue la toile de fond de la théorie de développement de Njoh Mouellè.

Dans *La crise du Muntu*, Eboussi Boulaga essaie de montrer la nécessité pour le Muntu d'examiner les modalités et les conditions d'une existence assumée par la raison, dans la liberté, pour accéder à un vécu authentique. Sous ce rapport, il doit identifier les destinataires de son discours. Saura-t-il le faire s'il ignore que ses manifestations de l'existence sont inauthentiques parce que destinées à forcer l'admiration, le respect et la reconnaissance de l'autre, c'est-à-dire l'Occidental ? Eboussi Boulaga écrit à ce propos :

Qu'est-il, ce projet ? Être par et pour soi-même, par et dans l'articulation de l'avoir et du faire, selon un ordre qui exclut la violence et l'arbitraire.

Cette formule n'est pas une sentence qui n'invite qu'au commentaire. Elle est l'aboutissement d'une histoire, dont le questionnement sur les circonstances, les conditions de la production du discours vont restituer le processus. (...) La genèse du Muntu historique a pour but de faire percevoir le lieu où la « philosophie » prend de l'intérêt pour lui, devient désirable et hors duquel elle demeure insignifiante pour lui. (Eboussi Boulaga, 1977, p.15)

La volonté de s'affirmer, d'« être par et pour soi-même » ne doit être ni évasive ni consolatrice. Elle est évasive si elle se donne à prendre exclusivement comme la réaction à l'ethnocentrisme occidental ; et consolatrice si elle vise la recherche d'un supplément d'âme à travers sa reconnaissance comme sujet par le maître occidental. Le Muntu est appelé à considérer les conditions de production de son discours, les circonstances qui concourent à la manifestation de son désir d'être ou de son existence. C'est à partir de là que le projet entend restituer une identité au Muntu, c'est-à-dire l'amener à s'assumer comme sujet responsable après qu'il s'est défait de toutes les formes d'aliénation et de colonisation. Cette réforme du projet d'existence du Muntu sur la base de son historicisation, de son insertion dans sa propre expérience, dans son vécu ou dans « le lieu où la « philosophie » prend de l'intérêt pour lui », participe de son positionnement comme acteur principal du développement et du progrès de la

société en général. Une telle modalité d'émancipation de l'homme est d'ailleurs celle que décrit Njoh Mouelle en faisant de la critique de la médiocrité, vectrice de l'existence inauthentique, l'antichambre du véritable développement. A partir de là, il devient intéressant de sonder le profil de ce nouvel homme qui, contrairement à l'ancien, à savoir le médiocre, fait preuve d'humanité et d'initiatives sur son devenir et sur celui de la société.

1.2. L'ancrage anthropologique de la philosophie du développement de Njoh Mouellè

La critique njohmouelléenne de l'existence moutonnaire se donne à prendre comme l'antichambre de la réforme intellectuelle de l'homme. Une telle réforme a comme point culminant, l'inscription de l'individu sur des nouvelles perspectives historiques où la création et la prise de la responsabilité de son devenir et celui de la société devient la règle d'action. Cet homme nouveau, moralement réarmé est bien, selon ce philosophe camerounais, l'horizon d'un vrai développement. Celui-ci refuse de s'oublier dans « l'anonymat de la masse » pour faire preuve d'originalité et de liberté dans le cours de l'histoire ou dans le processus de production de la vie. L'auteur de *De la médiocrité à l'excellence* affirme à ce sujet :

Le développement devrait par conséquent se soucier principalement de favoriser l'avènement d'un type d'homme précis : le créateur ; consommateur par nécessité et jamais par essence. On ne crée que là où il y a un manque, une insatisfaction. (...) Tout programme de développement qui se proposerait de réaliser une société d'abondance où l'homme tournerait en rond dans le régime de la jouissance perpétuelle, coupée de tout effort n'aboutirait qu'à produire des sous-hommes ; heureusement pour l'humanité, un tel programme est voué à un échec certain. (Njoh Mouelle, 1998, p.8)

C'est dire avec Njoh Mouellè, qu'il s'agit, relativement à la théorie du développement authentique, de procéder au renversement des valeurs. Il faut, dans cette perspective d'invention de l'homme, substituer la conscience historique à la mentalité démissionnaire, passive et/ou hédoniste. Il est question, en d'autres termes, d'annihiler le culte de la facilité et le consumérisme pour faire place à l'effort et à la création en tant que valeurs à promouvoir dans le cadre de la réalisation de l'humanité. Le développement est corrélatif de la libération de l'élan créatif. Ce n'est pas à l'homme d'être subordonné au développement, puisqu'il en constitue la finalité. Il ne s'agit plus de n'importe quel développement, mais de celui destiné à épanouir l'homme moralement, à lui donner un supplément d'âme dans la négation du « régime de la jouissance perpétuelle » qui installe dans la paresse.

Replacer l'homme au centre de l'effort permanent et de la création, c'est éviter le danger d'aliénation de son potentiel cognitif qui signerait son entrée dans la sous-humanité, et retarderait sa (re) prise de l'initiative historique. Atangana fait remarquer qu'« une reconversion des structures et des mentalités est une tâche à laquelle il importera de s'attacher préalablement à tout effort de développement. » (Atangana, 1971, p.69). Le développement de l'homme, la recherche de son perfectionnement moral doit, de ce fait, précéder l'accumulation matérielle qui, à travers l'idée du faux bonheur qu'elle suscite, entretient l'oisiveté et l'irresponsabilité. Njoh Mouellè revient à la charge à propos de la fausse conception du développement qu'il critique d'ailleurs. Le faux développement est celui-là qui sacrifie le potentiel créatif de l'homme à l'autel de l'accumulation et de la jouissance matérielles, frappées d'immédiateté. Il précise « qu'il faut être attentif à ceci que le développement conçu comme une accumulation est un mauvais développement. La production devenant l'objectif principal, tout lui est subordonné, y compris l'homme lui-même. » (Njoh Mouellè, 1998, p.87)

À l'image du héros bergsonien, le créateur, figure de l'homme que le développement authentique se propose de rechercher et de réaliser comme fin se situe, à travers un rapport noétique, dans la catégorie de l'excellence qu'il incarne comme valeur tant dans sa vie individuelle que collective. « Consommateur par nécessité et jamais par essence », l'homme excellent ne se laisse pas leurrer par le faux bonheur de l'oisiveté, de l'irresponsabilité ou du libertinage. Il s'inscrit, en tant qu'être psychosomatique de par sa réalité anthropologique, dans un processus dialectique décisif où la négation de la médiocrité est la nécessaire médiation conduisant à l'affirmation de son être autre. Cette nouvelle identité est celle de l'artiste, type d'homme par excellence recherché par tout projet développement digne d'intérêt aux dires de Njoh Mouelle. L'artiste se définit comme tel à travers la négation et l'affirmation de deux catégories oppositionnelles : la négation de la médiocrité encore appelée « routine, conformisme, snobisme, répétitivité » et l'affirmation de l'excellence, de la liberté de « créer des valeurs pratiques qui puissent se donner comme modèles » tant pour lui que pour la société tout entière. L'auteur de *De la médiocrité à l'excellence* affirme :

L'homme excellent en tant qu'il prend des initiatives novatrices engage le sort de ses semblables. Il ne saurait lui être interdit de vouloir son propre bien ; mais alors il doit agir de telle sorte que vouloir son propre bien ne contredise pas le bien des autres (...) Il n'est responsable que parce qu'il est apte à la liberté ; et si sa recherche de la liberté devait nuire à la libération des autres, il ferait échec par là-même à sa propre libération et se dénoncerait comme indigne de la responsabilité de l'humain. L'homme créateur que nous cherchons est donc un homme sur qui pèse une fort lourde responsabilité. (Njoh Mouelle, 1998, pp. 159-160)

C'est dire avec ce philosophe camerounais que le trait caractéristique fondamental de l'artiste est la liberté, son énergie créatrice. Il est capable, dans le champ de l'existence humaine, d'entreprendre, d'amener au jour des nouvelles perspectives historiques, de prendre des « initiatives novatrices » qui participent, en même temps, de la réalisation de son bien-être et de celui de ses semblables dans le cadre sociopolitique. Cet homme excellent, convient-il de le souligner, n'est pas une génération spontanée. Il est l'aboutissement du processus de maturation et de réinvention de la conscience humaine, sous-tendu par la liquidation, dans une approche dialectique, des fausses figures de l'être que sont « l'ignorance, la superstition, la sorcellerie, la perversion des mœurs, l'ostentation, le snobisme, le matérialisme le plus vulgaire, etc. » (Mono Ndjana, 2009, p.65)

2. Le renouveau njohmouelléen de l'existence humaine et le projet d'amélioration technoscientifique de l'homme à l'ère contemporaine

En théorisant le renouvellement moral de l'homme à partir de la négation de l'existence moutonnaire, Njoh Mouelle inscrit la nature humaine dans une dynamique régénérative. Un tel élan de régénération ou d'amélioration des capacités humaines est, aujourd'hui, repris et prolongé par le courant transhumaniste. Ce dernier ambitionne d'augmenter l'homme tant sur le plan physique qu'intellectuel grâce aux prouesses technoscientifiques. De ce fait, il y a lieu d'inférer une communauté de vues et une continuité entre la perspective njohmouelléenne de développement et l'option transhumaniste d'émancipation de l'homme bien que leur modus operandi diffère.

2.1. La convergence entre le projet njohmouelléen de développement et la perspective transhumaniste de révolution de la condition humaine

La philosophie du développement de Njoh Mouelle semble participer du transhumanisme d'un point de vue idéologique et téléologique. Les réflexions que ce philosophe camerounais consacre au mouvement transhumaniste (2017, 2018, 2020), dans une approche critique et nourrie des préoccupations bioéthiques, reprennent à son compte, l'idée d'une

mutation de la nature humaine et du progrès de l'espèce en général. Que l'on se situe dans le cadre de la « signification humaine du développement » conçu par ce dernier ou dans le registre des projections transhumanistes du devenir de l'homme et du monde, une constante se dégage : le renouvellement de la condition humaine. Il fait remarquer à ce sujet :

...tandis qu'Henri Bergson voyait et plaçait le « dépassement de la condition humaine » dans la dimension de l'intériorité et de la spiritualité, les transhumanistes, même les rares qui font état de leur souci pour la spiritualité, orientent fortement ce « dépassement de la condition humaine » dans la dimension de l'extériorité et de la matérialité. Là où Bergson trace la perspective de l'avènement et de la généralisation du « mystique », les chercheurs et autres ingénieurs transhumanistes œuvrent en vue de l'avènement de l'« homme augmenté », une terminologie qui révèle l'orientation en quantification matérielle et ustensile de l'homme. (Njoh Mouelle, 2017, p.13)

Certes, Njoh Mouelle souligne la dichotomie entre les processus de transformation et d'amélioration de la condition humaine, théorisés d'une part, par les philosophes de l'intériorité ou de la « continuité indivisible de changement » à l'instar de Bergson (1959), et d'autre part, par les « ingénieurs transhumanistes ». En fondant sa philosophie sur le mouvement et sur la créativité, constitutifs de la vie et de la conscience, Bergson prend ses distances à l'égard des sciences positivistes et matérialistes de la fin du XIX^e siècle qui traitent les phénomènes de la vie et de la conscience comme des choses physiques. Il fait remarquer que

Quand nous écoutons une mélodie, nous avons la plus pure impression de succession que nous puissions avoir – une impression aussi éloignée que possible de celle de la simultanéité – et pourtant c'est la continuité même de la mélodie et l'impossibilité de la décomposer qui font sur nous cette impression. (...) Je reconnais d'ailleurs que c'est dans le temps spatialisé que nous nous plaçons d'ordinaire. Nous n'avons aucun intérêt à écouter le bourdonnement ininterrompu de la vie profonde. Et pourtant la durée réelle est là. C'est grâce à elle que prennent place dans un seul et même temps les changements longs auxquels nous assistons en nous et dans le monde extérieur. (Bergson, 1959, p. 166)

C'est dire avec Bergson que l'évolution constante que connaissent l'homme et le « monde extérieur » dans le cours de l'histoire est, avant tout, la résultante de la vitalité de la conscience. C'est la raison pour laquelle il importe d'« écouter le bourdonnement ininterrompu de la vie profonde » qui n'est rien d'autre que la manifestation de la « durée réelle ». Une telle écoute induit l'investissement réflexif du sujet, appelé à découvrir permanemment la vérité et à produire la connaissance à l'intérieur d'un temps vécu, continu et hétérogène encore appelé la durée. Ce philosophe français insiste sur la continuité, si évidente « quand notre moi se laisse vivre ». Or, une telle vie de la conscience se mène en marge d'un temps généralement conçu comme une représentation symbolique tirée de l'étendue. Cette représentation symbolique, distincte de la durée vécue, s'offre comme l'une des dimensions de l'ensemble espace-temps, nécessaire pour la représentation mathématique des phénomènes physiques et non pour l'avènement des intuitions immédiates de la conscience. Il faut comprendre avec Bergson que la valorisation de l'intériorité, c'est-à-dire le déploiement continu de la conscience et la dynamisation de l'énergie spirituelle participe de la manifestation de l'humanité de l'homme dont les effets peuvent se mesurer en termes de réalisation du bien-être individuel et du développement de la société toute entière.

L'optimisation du développement de l'homme et de la société s'enchaîne au projet existentiel de la Modernité, repris aujourd'hui et prolongé par le mouvement transhumaniste. Luc Ferry fait remarquer d'ailleurs que

Fondamentalement (...) le transhumanisme se divise en deux grands camps, entre ceux qui veulent « simplement » améliorer l'espèce humaine sans renoncer pour autant à son humanité, mais au contraire en la renforçant, et ceux qui, comme Kurzweil justement, plaident pour la « technofabrication » d'une posthumanité, pour la création d'une nouvelle espèce, le cas échéant hybridée avec des machines dotées de capacités physiques et d'une intelligence artificielle infiniment supérieures aux nôtres. (Luc Ferry, 2016, p.19)

En fondant des grands espoirs sur les prouesses technoscientifiques pour décupler les capacités physiques et intellectuelles de l'individu, le transhumanisme consacre l'avènement du nouvel homme, susceptible de relever les défis de production économique à grande échelle, d'amélioration et de sécurisation maximales du cadre sociopolitique. Bien qu'il s'agisse, dans la perspective transhumaniste, d'une invention/augmentation de l'homme sur la base des artefacts technoscientifiques, symbole d'une transformation extérieure de la nature humaine, force est de constater que l'idée de perfectionnement de l'existence humaine traverse aussi bien l'option de développement fondée sur la formation introvertie du sujet que celle adossée à la transformation mécanique et extravertie de l'humain. Et Njoh Mouelle s'interroge à propos :

L'idée centrale qui soutient la vision transhumaniste des choses est que la nature humaine n'a rien d'intangible et c'est pour cela qu'il s'agit de découvrir et de faire voir jusqu'à quelle limite l'humanité de l'homme est extensible. S'agit-il de révéler ses potentialités ou ses virtualités non encore actualisées, et là nous serions dans l'esprit de l'idée de sa perfectibilité telle que Rousseau l'a présentée, ou alors s'agit-il de révéler ce qui ne ferait pas partie des potentialités ou des virtualités mais des adjonctions plus ou moins compatibles avec les valeurs de l'humanisme ? (Njoh Mouelle, 2017, p.78)

Si « la vision transhumaniste » coïncide avec l'inscription de la nature humaine sur le registre des choses manipulables à volonté, les résultats issus de ces manipulations biologiques et neuronales font état d'un progrès enregistré dans l'amélioration de l'être de l'homme. Qu'un tel progrès soit consécutif à l'actualisation des « potentialités » non encore révélées ou qu'il soit la résultante de l'expérimentation des « adjonctions » technoscientifiquement déterminées, le sujet en tant que finalité de ces actions est entraîné vers un mieux-être à l'allure révolutionnaire. C'est ainsi qu'il se laisse porter par une dynamique transformatrice qui lui permet de se régénérer et d'expérimenter de nouvelles manières d'être, en phase aussi bien avec les utopies de la raison sur le plan de la vie intérieure qu'avec les prouesses technoscientifiques en tant que commodités de vie et suppléments d'âme. Toutefois, cette artificialisation qualitative de la vie humaine au cœur de l'entreprise transhumaniste achève-t-elle nécessairement le projet d'émancipation de l'homme par la culture ou la formation de l'esprit ? Le transhumanisme n'entretient-il pas un projet existentiel fondé sur une approche anthropologique remaniée comparativement à celle proposée par Njoh Mouelle ?

2.2. Le transhumanisme et sa philosophie remaniée du développement : à propos de sa discontinuité avec la réforme anthropologique fondée sur la formation intellectuelle du sujet et sur la culture du bonheur collectif

Le transhumanisme charrie des grands espoirs de développement au même titre que la révolution des années 1890, notamment la révolution industrielle marquée par la production mécanisée à grande échelle des biens manufacturés dans des entreprises¹. Toutefois, ce courant à la fois philosophique et scientifique s'en distingue par la tendance à faire de la robotisation de l'homme, du décuplement de ses capacités physiques, intellectuelles et de la

¹ - A. Nsangou. (2021). Le transhumanisme et les philosophies techno-optimistes du développement: sur le choc des utopies. In Isoufou Soulé Mouchili Njimom (dir.) *Approches philosophiques et scientifiques de l'humain* (pp. 23-45). L'Harmattan.

pérennisation de sa vie, les objectifs majeurs de développement. C'est ainsi que l'idée du changement radical de perspectives se précise dans la conception de la nature et de la vie humaines. Avec l'idéologie transhumaniste, l'homme se voit plus entraîné vers la transformation mécanique de sa nature, vers l'hybridation de la machine et de son cerveau. Laurent Alexandre fait observer que

L'IA nous poussera à accepter la vision transhumaniste. Cela conduira notamment à l'augmentation générale du QI, puis à la possibilité de devenir en partie machine. Intégrer la Matrice pour éviter qu'elle ne nous intègre. L'hybridation de l'ordinateur et du cerveau, puis ensuite la sortie du cerveau hors de lui-même, et enfin son autonomisation complète dans une perspective lointaine. Il pourrait devenir possible de le télécharger, nous rendant indépendants de notre humanité charnelle.

Ce transhumanisme radical ferait de l'homme un être infiniment connecté. Il doit être évité. (Laurent, 2017, p. 245)

Pour cet auteur français, l'avènement de l'Intelligence Artificielle et l'attrait qu'elle exerce, compte tenu de son efficacité et de son opérationnalité, trouve un écho favorable auprès des hommes qui se sentent davantage assistés et soulagés de l'effort et de la dépense supplémentaire d'énergie. C'est la raison pour laquelle ils se complaisent aux artefacts technoscientifiques qui dopent leur constitution organique et ouvrent de réelles perspectives de relèvement optimal des défis existentiels inhérents à leur environnement sociopolitique, y compris la culture du bonheur. Alexandre Gefen pense d'ailleurs que « ...les IA génératives sont en passe de devenir des auxiliaires communs à nombre de nos processus créatifs, nous invitant à une autre forme d'inventivité, celle qui consiste à maîtriser des outils technologiques autant qu'à savoir manier un pinceau, un piano ou raconter une histoire. » (Gefen, 2023, p.104). C'est dire que la maîtrise de plus en plus accrue des « outils technologiques » et les multiples usages auxquels ils sont destinés aujourd'hui, montrent à suffisance que les différentes formes d'Intelligence Artificielle au rang desquelles « les IA génératives » passent pour « des auxiliaires communs à nombre de nos processus créatifs ». « Séduire, penser, créer, se cultiver, s'enrichir... » à l'ère du transhumanisme, n'est-ce pas et pour reprendre Alexandre Gefen, s'en remettre à l'Intelligence Artificielle à l'instar de ChatGPT pour avoir des réponses toutes faites et pré-pensées ?

Le défi majeur de la civilisation numérique est « d'imposer tendanciellement à tous les humains, dans tous les domaines de leur existence, un rapport au monde qui passe par ses dispositifs techniques, de faire du numérique, pour chacune et chacun, une médiation obligée au monde. » (Hunyadi, 2025, p.45). Mark Hunyadi observe que l'ère du numérique est celle de la soumission de l'homme aux machines. Il est désormais cet être plongé dans la cuve numérique où l'esprit obéit nécessairement aux commandes dictées de l'extérieur par les différentes applications qui lui proposent moult services relativement à la réalisation de son bien-être. Il est un secret de polichinelle que vivre au XXI^e siècle, c'est être connecté ou en compagnie des outils technologiques tels que les téléphones intelligents (Smart), les ordinateurs, etc. Ces outils paramétrés et codifiés selon les applications existantes soumettent l'homme à un protocole d'utilisation allant de l'identification numérique au déclenchement des « output » en passant par la création d'un code secret et par l'envoi des « input » ou des commandes. Tout se passe comme si l'esprit humain se règle désormais sur des processus algorithmiques prédéfinis et destinés à l'exécution des tâches précises dans lesquelles l'intelligence humaine devrait en principe être sollicitée. Sous ce rapport, la formation de l'esprit, la culture du sujet en tant qu'idéaux d'une vie authentiquement humaine, sont sacrifiés à l'autel des processus mécaniques et technoscientifiques qui tendent à se substituer à la raison. D'où l'appel à la prudence de Njoh Mouelle qui polarise sur les « lignes rouges

éthiques » à ne pas franchir dans le totalitarisme numérique et dans le processus d'automatisation de la vie humaine. Il écrit :

Il nous a semblé plus urgent d'aller droit au but en désignant, à côté des principes non négociables et pour les besoins de la cause défendue ici, quelques applications concrètes qui devraient être interdites de production : les robots tueurs, les systèmes centralisés de surveillance sociale qui exploitent des algorithmes de cameras permettant de vous suivre où que vous alliez et quoi que vous fassiez, de vous "tracer" donc, y compris dans l'obscurité, comme d'entendre distinctement ce que vous dites à travers des murs d'épaisseur peu ordinaire ou à partir d'une grande distance. (Njoh Mouelle, 2020, p.84)

Il faut dire avec Njoh Mouelle que si « la liberté des personnes et la sauvegarde de la société et de l'espèce humaines » font partie des principes cardinaux de l'éthique régulatrice de l'IA, au regard de la sacralité de la dignité anthropologique, il s'ensuit que les applications technologiques mortifères et liberticides nourrissent des interrogations quant à leur pertinence. Étant donné la nécessité d'épanouissement et d'autoconservation de l'espèce humaine, le développement des technologies problématiques telles que les « robots tueurs » et les « systèmes centralisés de surveillance sociale » ne peut qu'être inopportun et moralement questionnable.

Le transhumanisme signe la transformation de l'homme en machine, en objet technique, manipulable suivant des objectifs ou des desseins qui lui échappent largement. Sa grande utopie est la création, grâce à l'utilisation des moyens technologiques, de nouveaux êtres, de robots de plus en plus performants ayant des prérogatives. Dans ce projet de création des êtres robotisés, le transhumanisme prépare la mise en congé de la raison, la suspension de la réflexion et de la formation autonome de l'esprit, l'homme étant remplacé par des start-up destinés à générer des programmes de prise de décisions. Il y a dans cette aventure transhumaniste, une désubstantialisation de l'homme en général et de l'Africain en particulier pour autant qu'il se voit déresponsabilisé de la prise de décision de l'initiative de son projet de vie. Ce nouveau mode d'existence logocide est suicidaire pour les populations des pays en voie de développement appelées à penser elles-mêmes les modalités de leur libération et de leur développement. D'où la nécessité de valoriser le perfectionnement moral de l'homme.

3. Valorisation du progrès intérieur de l'homme et régulation des utopies de développement à l'ère des révolutions technoscientifiques

La numérisation accrue du monde, symbole des révolutions technoscientifiques, situe l'humanité dans un rapport au monde qui n'est plus du tout naturel et où les dispositifs techniques deviennent, de plus en plus, des relais substitutifs de l'esprit humain. Et dans cette nouvelle relation numériquement déterminée au monde, les êtres vivants tendent à fusionner avec l'intelligence artificielle.

3.1. La relation homme machine : vers un nouvel humanisme ?

Dans sa réflexion sur les « les lignes rouges éthiques » à ne pas franchir dans des domaines cruciaux concernant la liberté des personnes et la sauvegarde de la société et de l'espèce humaines », Njoh Mouelle pense qu'il est nécessaire que « ...des projets de conventions soient spécifiés en IA militaire ou robots tueurs, surveillance et traçage social, robots-juges, création de l'hybride homme-machine ou cyborg, lecture des idées d'autrui dans son cerveau... » (Njoh Mouelle, 2020, p. 54). Avec lui, l'utilisation de l'intelligence artificielle à des fins hégémoniques et de robotisation de l'agir humain constitue le terreau des excroissances éthiques et des perspectives de développement liquidatrices de la rationalité et de la liberté individuelles. C'est la raison pour laquelle, il appelle l'humanité à la prise de conscience de la nécessité d'établir, par la discussion ou par la communication

intersubjective, des règles consensuelles susceptibles de contenir les dérapages et les mésaventures politiques, économiques et culturelles sur lesquelles les innovations technologiques peuvent engager les différentes populations du monde. Laurent Alexandre affirme pour sa part que

La question centrale posée par l'IA est finalement celle des limites que nous voulons fixer à notre hybridation. (...) Trois lignes rouges doivent absolument perdurer. Pour que nous gardions notre dignité, nous ne devons pas abolir les trois piliers de notre humanité : le corps physique, l'individualisation de l'esprit et le hasard. Des principes qui devraient se substituer à notre Liberté, Égalité, Fraternité comme triptyque fondateur de la société. (Laurent, 2017, pp.245-246)

C'est dire avec cet auteur français que l'Intelligence Artificielle, symbole de l'hybridation homme-machine, est loin de signer un nouvel humanisme pour autant que son actualisation ne manque de susciter des débats sur le caractère irréductible du corps physique et de l'esprit. C'est la raison pour laquelle, il importe de résister à notre hybridation par le biais de la redynamisation de ce corps et de cet esprit qui permettent à l'homme de séjourner durablement dans le processus historique de réalisation du bien-être et de renouvellement des paradigmes de développement des sociétés.

3.2. La vie de l'esprit, une résilience face à la substitution mécanique de l'homme et à la disruption

La vie intérieure de l'homme se fonde sur l'intelligence en tant que faculté permettant de comprendre le monde dans sa complexité, de penser les mécanismes de son évolution et de créer les conditions de réalisation du bonheur tant individuel que collectif. Les révolutions technoscientifiques, caractéristiques de l'époque contemporaine, sont l'expression du dynamisme de l'intelligence humaine dont le transhumanisme projette son dédoublement ou sa reproduction dans les outils technologiques. C'est le règne de l'intelligence artificielle aux multiples formes à l'instar des IA génératives, des robots multifonctionnels, etc. qui accomplit, plus que l'homme ordinaire, des tâches complexes et variées avec efficacité et rapidité dans l'exécution. C'est alors qu'apparaît la notion de super intelligence, plus accordée aux machines qu'à l'homme au regard de l'efficacité dans l'exécution d'immenses tâches dans l'intervalle d'un temps relativement court par rapport à celui que peut faire l'esprit humain. Toutefois, Njoh Mouelle (2017) pense que « c'est l'intelligence humaine qui crée l'intelligence artificielle ». Il écrit :

Que les programmeurs du robot qui a remporté le jeu de Go devant un homme sautent de joie jusqu'au ciel, se « congratulent » de leur exploit se comprend parfaitement. Mais de là à laisser l'impression que la machine toute seule est devenue plus intelligente que son créateur ressemble à une très hâtive inversion de l'ordre des choses. (Njoh Mouelle, 2017, p.88)

Pour lui, dire que la machine s'avère plus intelligente que l'homme dans son système autonome de fonctionnement, c'est aller vite en besogne puisqu'il ne s'y trouve que ce que la personne y a introduit en termes de données ou de processus intellectuels et logiques. La machine n'est qu'une suite de programmes conçus par l'homme et destinés, à travers un ensemble de codes précis et distincts, à résoudre un certain nombre de préoccupations sous fond de commandes. Sous ce rapport, l'imagination, la créativité reste prépondérante et témoigne de la vitalité de l'esprit humain. C'est alors que la culture ou la formation de l'esprit prend de l'ampleur avec le foisonnement des outils technoscientifiques, le but étant de parvenir à un épanouissement authentiquement humain.

Rechercher l'épanouissement authentique au sein de l'espace cybernétique, cadre a priori aujourd'hui de notre existence, c'est avant tout, « ... préserver [l'esprit] dans sa liberté originaire de transcender la réalité simplement donnée et de ne pas être assujetti au fonctionnalisme cybernétique ». (Hunyadi, 2025, p.52). Il faut, selon Mark Hunyadi, sauvegarder l'exercice de la pensée critique qui, seule, peut permettre à l'esprit de se renouveler et de repenser les paradigmes inhérents à la civilisation numérique sans cesse dynamique et fluctuante. Dans cette lancée, promouvoir de plus en plus l'investissement de l'esprit et de son potentiel dans un monde qui se numérise à une vitesse de croisière et de manière irréversible, c'est sauver l'identité humaine enracinée dans l'acte de penser par soi et pour soi, de l'enlèvement dans l'Intelligence Artificielle et dans la robotisation. D'ailleurs, les entrepreneurs de la Silicon Valley aux Etats-Unis (Google, Apple, Facebook, Microsoft, etc) ne manquent pas d'ingéniosité dans la proposition des diverses IA opérationnelles en passe de se substituer, dans un développement disruptif, à l'intelligence humaine pour définitivement congédier l'homme dans plusieurs secteurs de la vie tant privée que publique. Face à cette entreprise de substitution numérique de l'esprit, de « prolétarianisation de la pensée » et d'émiettement des capacités imaginatives, réflexives ou délibératives de l'homme, l'alternative proposée est, comme le pense Anne Alombert, à la suite de Bernard Stiegler, de :

... dépasser les paradigmes cognitivo-computationnistes qui sont au fondement des innovations contemporaines : les assimilations entre cerveau et ordinateur ou esprit et calcul, qui n'ont rien de scientifique, se réalisent désormais performativement à travers le déploiement de dispositifs statistiques et probabilistes court-circuitant les activités de mémoire et de pensée, en excluant des architectures et fonctionnalités techniques et de la production symbolique toute activité d'interprétation, de réflexion, de délibération ou de certification. (Alombert, 2023, pp.12-13)

C'est dire avec cette auteure française, spécialiste de la pensée de Bernard Stiegler², que la libération et la préservation du potentiel cognitif de l'homme, principe d'une identité authentique, nécessite de reconsidérer les innovations technoscientifiques comme des instruments extérieurs au service du perfectionnement de la nature humaine. Une telle reconsidération des outils technologiques induit la revalorisation de la liberté de penser et de choisir dont l'expérimentation dans le champ de la projection et de la réalisation du mieux-être de l'homme et des sociétés peut servir de garde-fou contre les dérives inhérentes aux ambitions des idéologies transhumanistes.

Conclusion

La réflexion qui arrive à son terme, a comme point d'ancrage, le rapport dialectique entre la théorie njohmouelléenne du développement et le transhumanisme. La question fondamentale qui la sous-tend est de savoir si la philosophie du développement théorisée par Njoh Mouelle, et fondée sur le renouvellement moral de l'homme participe nécessairement des projections transhumanistes d'augmentation de l'homme et de sa transformation sur les plans matériel, intellectuel et cognitif.

La démarche analytique et critique utilisée dans le cadre de la recherche a permis de relever que la philosophie du développement de Njoh Mouelle est sous-tendue par le projet d'invention de l'homme en général, et de l'Africain en particulier à travers la négation d'un mode d'existence problématique : l'existence moutonnaire. Ce projet d'invention est en même temps synonyme d'une réforme anthropologique focalisée sur l'inscription de l'homme sur des nouvelles trajectoires historiques où la création et la prise en charge de son devenir constituent désormais son *modus operandi*. En outre, l'on note que le renouvellement moral de l'homme

² - A. Alombert. (2025). *Penser avec Bernard Stiegler*. PUF.

pensé par Njoh Mouelle à partir de la négation de l'existence moutonnaire située dans un processus de régénération ou d'amélioration des capacités humaines qui est, aujourd'hui, repris et prolongé par le mouvement transhumaniste. C'est alors qu'une communauté de vues et une continuité s'établissent entre la perspective njohmouelléenne de développement et la conception transhumaniste du devenir de l'humanité bien que leurs modes opératoires divergent. Toutefois, il n'est pas superflu de mentionner que le transhumanisme propose une philosophie remaniée du développement, aux antipodes de la réforme anthropologique pensée par Njoh Mouelle et adossée à la formation intellectuelle et à la culture du bonheur collectif. Enfin, il est à souligner que la valorisation du progrès intérieur de l'homme se positionne comme le facteur de régulation des utopies de développement à l'ère des révolutions « NBIC », nanotechnologies, biotechnologies, technologies de l'information et sciences cognitives. D'où l'existence des « lignes rouges éthiques » à ne pas franchir dans des domaines cruciaux concernant la liberté des personnes et la sauvegarde de la société et de l'espèce humaine ».

Seuls la formation intellectuelle et l'exercice de la pensée critique peuvent permettre à l'homme de se renouveler dans l'existence et de repenser les paradigmes inhérents à la civilisation numérique sans cesse dynamique et fluctuante. De ce fait, il peut s'avérer intéressant d'approfondir l'analyse du cadre conceptuel et méthodologique de l'affirmation de l'identité humainement authentique dans un contexte sociopolitique où le rapport au monde devient plus artificiel que naturel, pour penser les modalités de la résilience de l'humain devant la prolétarianisation de son potentiel réflexif voire créatif et devant sa mort numérique programmée.

Références bibliographiques

- Alombert, A. (2025). *Penser avec Bernard Stiegler*. PUF.
- Alombert, A. (2023). Panser la bêtise artificielle. <http://journals.openedition.org/appareil/6979> (consulté le 17 décembre 2025).
- Atangana, N. (1971). *Travail et développement*. CLE.
- Bergson, H. (1959). *La Pensée et le Mouvant*. PUF.
- Eboussi Boulaga, F. (1977). *La crise du Muntu. Philosophie et authenticité africaine*. Présence africaine.
- Gefen, A. (2023). *Vivre avec ChatGPT. Séduire, penser, créer, se cultiver, s'enrichir... L'intelligence artificielle aura-t-elle réponse à tout ?* Éditions de l'Observatoire/Humensis.
- Kant, E. (1947). *La philosophie de l'histoire, trad. Stéphane Piobetta*. Montaigne.
- Laurent, A. (2017). La guerre des intelligences. Comment l'Intelligence Artificielle va révolutionner l'éducation ? Jean-Claude Lattès.
- Luc Ferry (2016). *La révolution transhumaniste. Comment la technomédecine et l'ubérisation du monde vont bouleverser nos vies*. Plon.
- NJoh Mouelle, É. (1998). *De la médiocrité à l'excellence. Essai sur la signification humaine du développement*. CLE.
- NJoh Mouelle, É. (2017). *Transhumanisme, marchands de science et avenir de l'homme*. L'Harmattan.
- Njoh Mouelle, É. (2018). *Quelle éthique pour le transhumanisme ? Des hommes augmentés et des posthumains demain en Afrique ?* L'Harmattan.
- Njoh Mouelle, É. (2020). Lignes rouges « éthiques » de l'intelligence artificielle. L'Harmattan.
- Nsangou, A. (2021). Le transhumanisme et les philosophies techno-optimistes du développement : sur le choc des utopies. In Isoufou Soulé Mouchili Njimom (dir.), *Approches philosophiques et scientifiques de l'humain* (pp. 23-45). L'Harmattan.

Nyano, E. (2002). La moyenne et la norme : à propos de la médiocrité chez Ebénézer Njoh-Mouelle. In Emmanuel Malolo Dissakè (éd.), *L’Aspiration à Être. Autour du philosophe Ebénézer Njoh-Mouelle*. Éditions Dianoïa.



Analyse multidimensionnelle de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine de survie dans le département de Kantché (Niger)

A Multidimensional Analysis of Child Enrolment in Women's Survival Migration in the Department of Kantché, Niger

Hamza MAMANE

Université André Salifou, Zinder, Niger

Laboratoire Sociétés-Territoires-Environnement

Email : hamzamamane@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0007-0494-3419>

Kabirou SOULEY

Université André Salifou, Zinder, Niger

Laboratoire Sociétés-Territoires-Environnement

Email : kabsoul@gmail.com

Résumé : Cette étude porte sur l'enrôlement des enfants dans la migration féminine de survie au niveau du Département de Kantché. Elle vise à analyser les dynamiques et les impacts de l'implication des enfants dans la migration féminine. La méthodologie utilisée combine des approches quantitatives et qualitatives. Des questionnaires ont été administrés à 270 individus (chefs de ménage, anciennes migrantes et enfants enrôlés) sélectionnés de façon aléatoire dans quelques villages des communes de Daouché et Kourni, dans le Département de Kantché. Des entretiens qualitatifs auprès de chefs de services techniques, d'autorités locales et administratives ont complété ces données. Au terme de cette recherche les résultats obtenus révèlent que les chefs de ménage majoritairement des agriculteurs avec des revenus instables, possèdent des faibles niveaux d'instruction et prennent en charge des familles élargies (70 % avec plus de 5 enfants). Les femmes migrantes sont moins âgées (72 % ont moins de 35 ans), mariées, et ont souvent un passé migratoire. Les enfants enrôlés de leur part sont principalement âgés de 9 à 12 ans (44 %). Ils sont enrôlés pour apporter un soutien familial (41 %) et pour l'augmentation des revenus (23 %). Ces raisons montrent que la migration est une stratégie de survie. Le processus étant majoritairement clandestin, une fois dans les pays d'accueil, 73 % des enfants sont contraints à la mendicité. Les produits de cette activité sont envoyés pour soutenir la famille restée au pays. L'enrôlement des enfants dans la migration et la pratique de la mendicité entraînent des traumatismes psychosociaux et la violation de leurs droits.

Mots-clé : Migration féminine, Enrôlement des enfants, Mendicité, Droits des enfants, Département de Kantché

Abstract: This study focuses on the involvement of children in female survival migration in the Kantché Department. It aims to analyze the dynamics and impacts of children's involvement in female migration. The methodology used combines quantitative and qualitative approaches. Questionnaires were administered to 270 individuals (heads of households, former migrants, and enrolled children) selected at random from several villages in the communes of Daouché and Kourni, in the Kantché Department. Qualitative interviews with heads of technical services and local and administrative authorities supplemented this data. The results of this research reveal that heads of households, who are mainly farmers with unstable incomes, have low levels of education and are responsible for extended families (70% with more than five children). Migrant women are younger (72% are under 35), married, and often have a history of migration. The children they recruit are mainly aged between 9 and 12 (44%). They are recruited to provide family support (41%) and to increase income (23%). These reasons show that migration is a survival strategy. As the process is mostly clandestine, once in the host countries, 73% of

children are forced into begging. The proceeds from this activity are sent to support the family back home. The recruitment of children into migration and the practice of begging lead to psychosocial trauma and the violation of their rights.

Keywords: Female migration, Enlistment of children, Begging, Children's rights, Kantché Department

Introduction

La mobilité des personnes est aujourd'hui l'une des questions les plus pressantes dans le monde selon l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM, 2014. p. 9). Pour Souley (2010), en Afrique occidentale et particulièrement au Sahel, depuis des années, les hommes ont acquis une certaine mobilité pour faire face à la récurrence des sécheresses (1973, 1984, 1995). Ces déplacements concernent, pour l'essentiel, les paysans dont l'activité principale est liée à la mise en valeur des terres agricoles (Souley et al, 2017. P. 338). Le phénomène migratoire, de par son ampleur et les enjeux socio-économiques, politiques, culturels et sécuritaires qui le sous-tendent, constitue une source de préoccupation majeure à l'échelle planétaire, selon le ministère de l'intérieur de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses dans la Politique Nationale de la Migration du Niger (2020, p. 11).

En 2017, quelques 363 000 personnes ont émigré du Niger vers d'autres États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Afrique du Nord et de l'Europe en utilisant les circuits officiels de migration. Le nombre total de migrants en provenance du Niger équivaut à 1,7 % de sa population. Parmi ce nombre, 89 % ont migré vers des pays de la CEDEAO comme le Nigéria (32 %), le Bénin (22 %), le Togo (18 %), la Côte d'Ivoire (14 %) et le Burkina Faso (3 %) selon l'ONU Femmes (2021, p. 8). Loin de ces chiffres officiels, beaucoup des nigériens embrassent la migration sans passer par les voies officielles. Ils sont des milliers, voire des centaines des milliers, à franchir les frontières nationales pour la migration clandestine. Chaque année après les récoltes, voire avant, plusieurs villages se vident de leurs bras valides vers les pays côtiers pour fuir la misère du terroir natal et aller à la quête d'un mieux-être (Brah, 2024, p. 2). La pratique migratoire, selon Mounkaila (2002, p.8) constitue le dernier recours lorsque toutes les solutions locales au problème alimentaire étaient épuisées. C'est dans cette logique que les migrations sont effectuées pour satisfaire les besoins urgents des familles restées aux villages (Aboubacar Barmou, 2018, p. 252).

On assiste actuellement, à une migration féminine internationale et à une migration féminine interne. Les femmes du Niger migrent pour diverses raisons, notamment pour échapper à la pauvreté, par manque de possibilités en termes de moyens de subsistance durables et pour cause d'insécurité alimentaire résultant de la dégradation de l'environnement et du changement climatique (ONU Femmes, 2021, p. 3). Ainsi, plusieurs foyers d'émigration féminine se sont développés au cours de ces dernières années, notamment dans la région de Zinder au Sud-Est du Niger plus précisément au niveau du département de Kantché. La majorité des femmes de la Région de Zinder dépendent principalement de l'agriculture, de l'élevage et du commerce. Mais ces activités ne suffisent souvent pas à assurer leur subsistance. C'est ainsi que de nombreuses femmes migrantes sont issues du Département de Kantché dans la Région de Zinder, dont le contexte socioéconomique est décrit comme difficile (Oumarou, 2016, p. 14). Dans un contexte d'insécurité alimentaire permanente et d'extrême pauvreté, les revenus migratoires et les ressources agricoles locales s'inscrivent dans le cadre de stratégies économiques qui accordent une large place à l'activité migratoire en tant que source de revenus. Ce rôle de complémentarité dévolu aux revenus migratoires, ne peut que se renforcer davantage au point de devenir une stratégie de survie (Mounkaila, 2002, p. 13).

Il est cependant constaté dans le Département de Kantché la féminisation de la migration avec une forte implication des enfants. En 2023, la direction départementale de l’état civil, de la migration et des réfugiés a reçu 2553 personnes refoulées parmi lesquelles 559 femmes et 1686 enfants mineurs. Pendant cette même année, l’administration départementale de l’éducation a enregistré 2601 abandons sur un effectif global de 71 051 élèves. Ces enfants ont abandonné le banc de l’école pour la migration (Mamane et Souley, 2024, p. 125).

Cette nouvelle structuration de la migration met à mal le modèle des ménages dirigés par des hommes, qui sont les principaux soutiens de familles. Ainsi, la dynamique de la migration nous amène à émettre l’hypothèse selon laquelle l’ enrôlement des enfants dans la migration féminine résulte de la défaillance du système patriarcal local, exacerbée par la pauvreté, l’insécurité alimentaire et la dégradation environnementale. Eu égard à ce qui précède, qu’est-ce qui explique la migration féminine avec l’ enrôlement des enfants dans le Département de Kantché ?

Le travail suivant comprend trois parties à savoir le cadre physique et méthodologique, les résultats et la discussion.

1. Méthodes

Cette partie traitera de la présentation de la zone d’étude et de l’approche méthodologique utilisée pour la collecte des données

1.1. Présentation de la zone d’étude

Le Département de Kantché fait partie des dix départements que compte la région de Zinder. Il est subdivisé en neuf (9) communes, créées par la loi 2002-014 du 14 juin parmi lesquelles celles concernées par cette étude (figure 1).

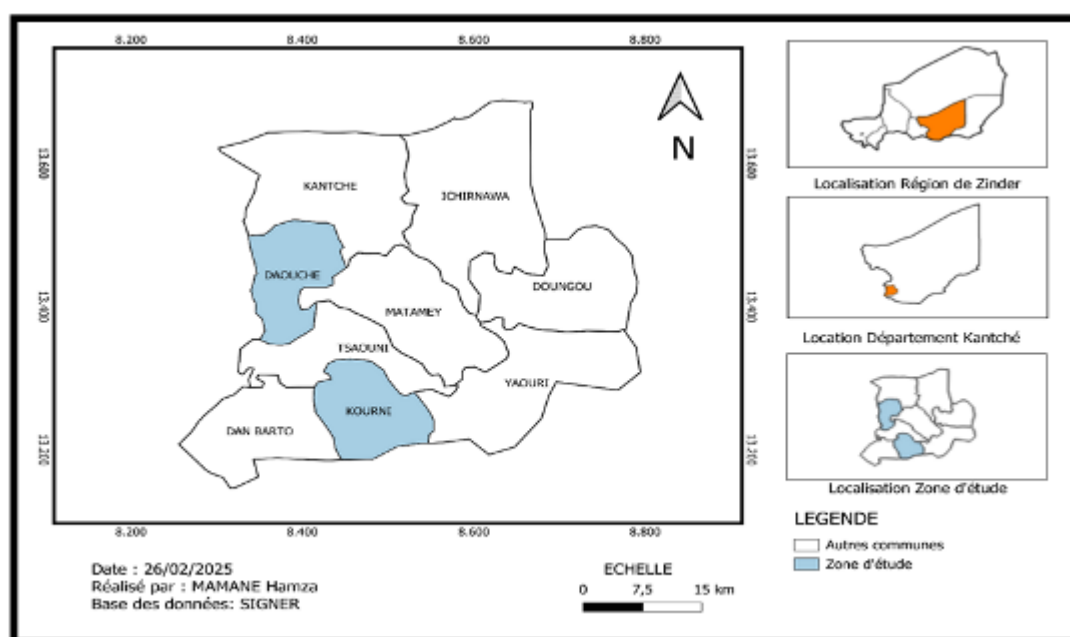


Figure 1. Localisation des communes d’Etude dont celles de Daouché et de Kourni, les deux communes d’études qui sont représentées en bleu. (Source : Base de données SIGNER)

Le Département de Kantché compte 399 181 habitants (RGPH, 2012) soit une densité démographique de 168 habitants/Km². Selon les données dudit recensement, les jeunes de moins 19 ans représentent 64,36 % et les femmes 50,29 % (INS, 2013, p. 307). Avec un taux d’accroissement moyen annuel de 4,3 % et un indice de fécondité de 7,6 enfants par femme, le

département de Kantché connaît un grand croit démographique. En 2024, le nombre de la population est estimé à 649 735 habitants selon les projections de l'INS. Cette importante croissance démographique a engendré une crise du foncier rural en réduisant la taille des surfaces cultivables pour les ménages. Ceci a du coup provoqué une insécurité alimentaire chronique. L'agriculture étant l'activité principale pratiquée dans ce département, couvre moins de 50 % des besoins de la population.

1.2. Approche méthodologique

Cette étude fait une analyse de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine. Elle se base sur la collecte des données au niveau du département de Kantché. La première phase de cette étude a consisté à choisir deux communes les plus touchées parmi les neuf communes que compte le département. Le choix se porte sur les communes rurales de Daouché et de Kourni. Elles sont durement touchées par le phénomène de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine. Les deux communes d'étude, Daouché et Kourni totalisent 108 445 habitants en 2024. Ainsi, vu la taille importante de la population, la méthode statistique de Cochran est utilisée pour déterminer l'échantillon comme consigné dans le tableau 1.

Communes d'études	Population en 2024	Population Total (2024)	Echantillon
Daouché	61 451	108 445	271
Kourni	46 994		

Tableau 1 : Taille de de la population et de l'échantillon (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

La collecte des données quantitatives est faite sur la base de trois questionnaires individuels adressés aléatoirement aux chefs de ménage, aux anciennes migrantes et aux enfants ayant fait l'objet d'enrôlement dans la migration féminine au niveau de ces deux communes. Faute de données statistiques sur les différents acteurs à enquêter, il est opté d'adresser ces questionnaires au même nombre d'acteurs par communes et par villages choisis. Le choix de ces villages a été guidé par le gradient de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine, donc du plus concerné au moins concerné en passant par le moyennement touché. C'est ainsi qu'au niveau de la commune de Daouché, les villages de Tounfafi Mai Kassoua, de Takara et de Daouché sont identifiés et ceux de Maikazaki, de Doundou et de Kourni pour la Commune de Kourni. Le nombre des personnes enquêtées se présente dans le tableau 2.

Communes	Nombre d'acteurs enquêtés par catégorie		
	Anciennes migrantes	Enfants enrôlés	Chefs de ménage
Daouché	45	45	45
Kourni	45	45	45
Total	90	90	90

Tableau 2. Répartition du nombre d'enquêtés par Commune (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

En ce qui concerne les données qualitatives, elles sont recueillies à travers des entretiens semi-directifs auprès de 17 personnalités. Elles sont composées des agents de services techniques (dont 3 du service l'Etat-civil, 2 du service de la protection des femmes et

des enfants, 3 du service de l'agriculture, 2 du service de l'élevage) et des autorités traditionnelles et administratives.

Les données quantitatives sont recueillies grâce à un logiciel, KoboToolbox. Après vérification, les données sont envoyées en ligne vers la base de données au niveau de Kobocollect. A la fin de l'administration de ces différents questionnaires, les données téléchargées sont extraites sous forme d'Excel pour une meilleure utilisation. Le tableur Excel a servi d'analyser les données recueillies sur le terrain et d'obtenir des tableaux croisés pour réaliser des graphiques, des tableaux et des histogrammes. Les données qualitatives sont traitées manuellement.

2. Résultats

Les résultats obtenus portent sur la situation économique et sociale des enquêtés, la dynamique de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine, les conditions de vie à la destination et les réponses apportées par les institutions.

2.1. Les profils socio-démographiques des enquêtés

Cette partie va ressortir les profils socio-démographiques des personnes enquêtées au niveau du département. Ces données vont permettre d'analyser les facteurs déterminants de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine.

2.1.1. Les chefs de ménages

Les ménages dans le Département de Kantché sont dirigés essentiellement par des hommes. L'analyse de la figure 2 montre que les chefs de ménages sont occupés à plus de 75 % par l'agriculture.

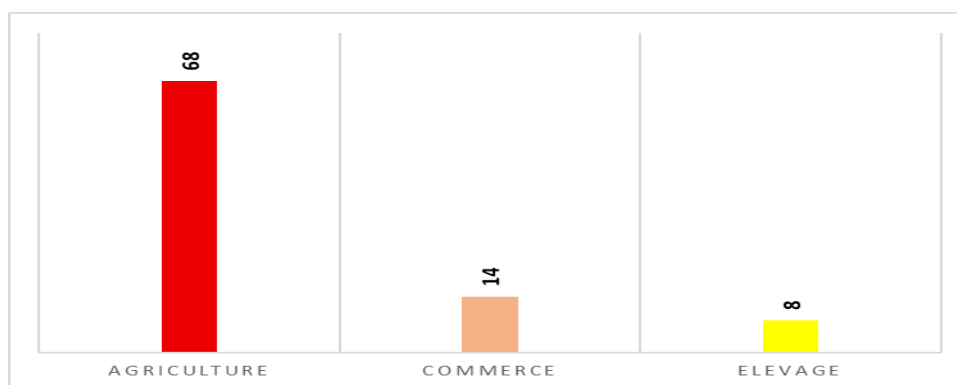


Figure 2. Activités des chefs de ménage (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

L'agriculture, principale source de revenus, fait face à plusieurs défis, notamment les aléas climatiques, la pression démographique et les morcellements des terres de cultures. Les ménages se caractérisent par des revenus saisonniers instables. Cv 6 (2025) explique les raisons du départ des femmes en migration en ces termes « le phénomène du départ des femmes avec des enfants est une mauvaise chose chez nous, mais notre incapacité à subvenir aux besoins de nos familles, est en partie l'une des raisons du départ. En effet, les chefs des familles n'ont pas d'autres revenus en dehors de l'agriculture. Ils ne font ni le commerce ni l'élevage. »

Les ménages sont en majorité polygames et composés d'un nombre important de personnes à charge. En effet, 70 % de ménages ont plus de cinq enfants à entretenir (figure 3). Il est évident que les charges pour les chefs de ménage sont énormes avec l'agriculture comme activité principale, vulnérable face à des facteurs climatiques et anthropiques.

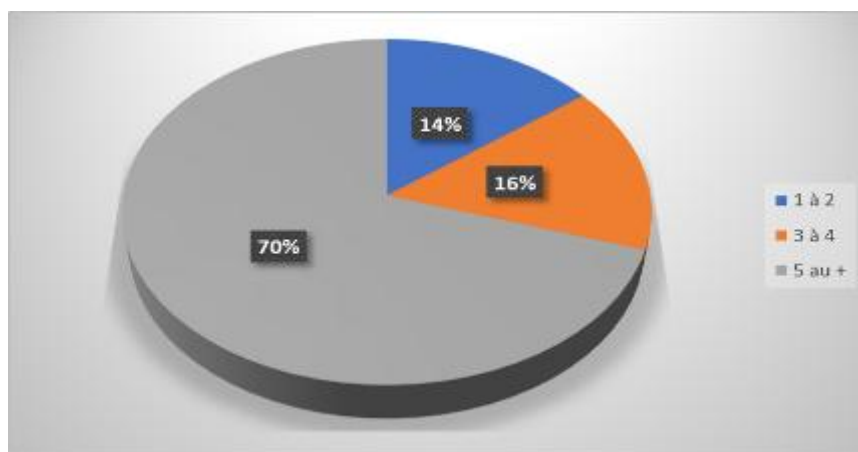


Figure 3. Nombre des enfants par ménage (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

Le manque de qualification professionnelle chez les chefs de ménages constitue un véritable frein dans la diversification des sources de revenus. Près de 90 % des enquêtés (figure 4) ont un niveau d'instruction très élémentaire, ce qui les contraint à la pratique de travaux tels que l'agriculture, le commerce informel et l'élevage.

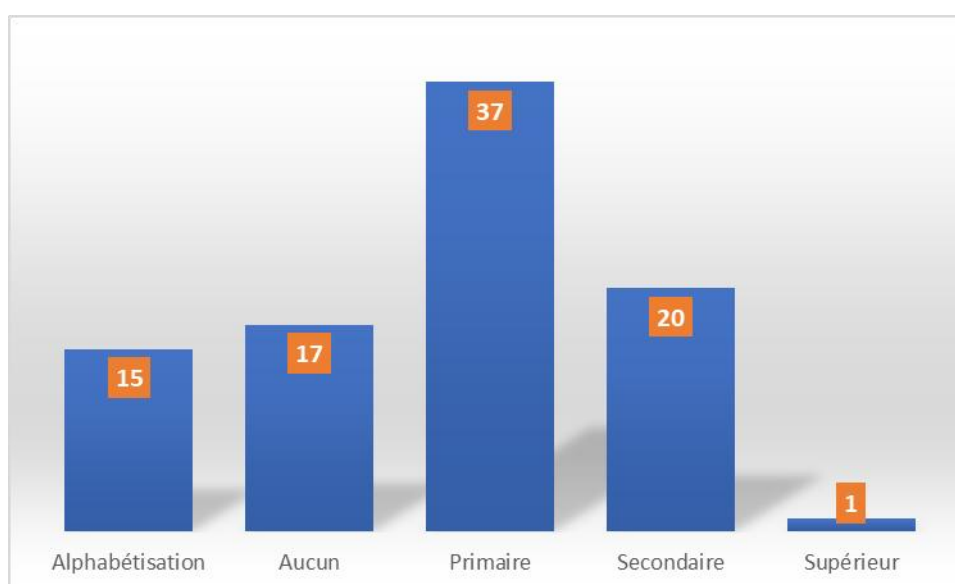


Figure 4. Niveau d'instruction de chefs de ménage (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.1.2. Les femmes migrantes

Le profil des chefs de ménage montre des foyers polygames. L'analyse de la figure ci-dessous fait ressortir également que les femmes migrantes au niveau de la zone d'étude sont en majorité mariées. Elles sont en effet 90 % à vivre soit dans des foyers monogames (46 %) soit dans des foyers polygames (44 %).

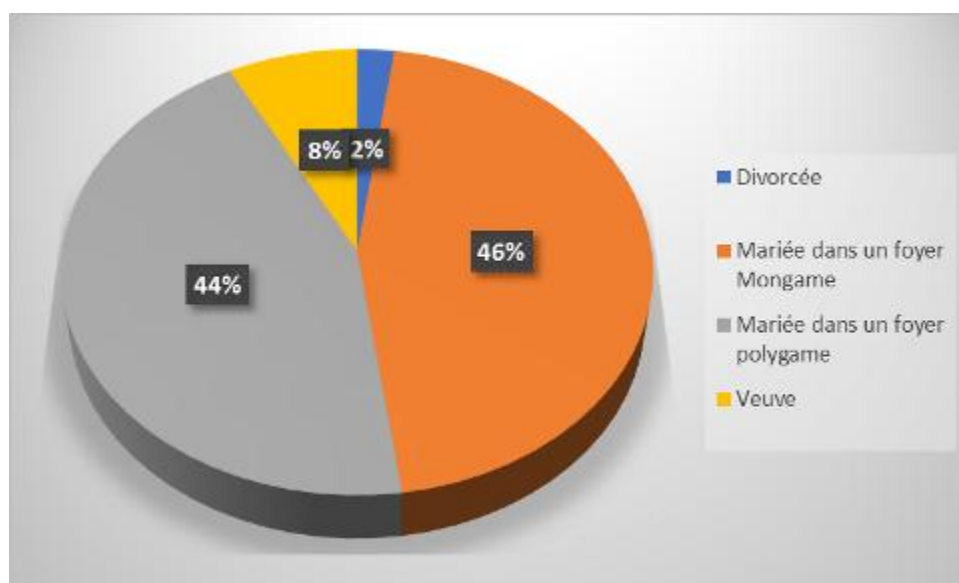


Figure 5. Statut des femmes migrantes (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

Ces femmes sont majoritairement jeunes avec 72 % qui ont moins de 35 ans, (figure 6). La migration pour ces femmes n'est pas un phénomène nouveau, car elles ont presque chacune un passé migratoire. Elles ont opté pour une migration circulaire plutôt qu'une migration définitive. Cette pratique de la migration circulaire permet à ces femmes de contribuer à la prise en charge familiale et de préserver en même temps leur vie conjugale. En effet, elles reviennent pendant la saison de pluie pour participer aux travaux champêtres et entretenir leurs foyers conjugaux. Ceci leur évitera d'être répudiées et mal vues dans une société fortement islamisée. Elles migrent avec des enfants dont l'âge est compris entre 6 et 17 ans.

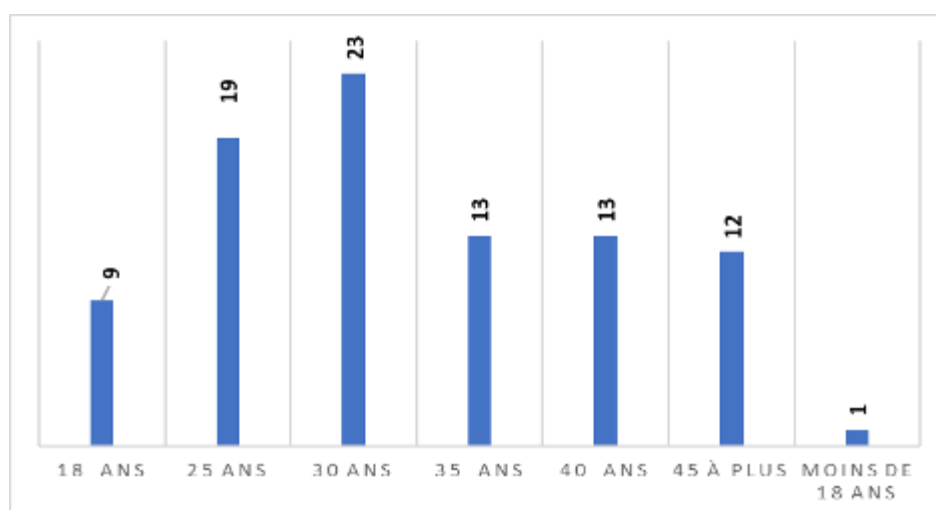


Figure 6. Âge des femmes migrantes (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.1.3. Les enfants enrôlés dans la migration

Les femmes dans le processus de leur migration impliquent de manière active des enfants dont l'âge varie entre 6 et 17 (figure 7).

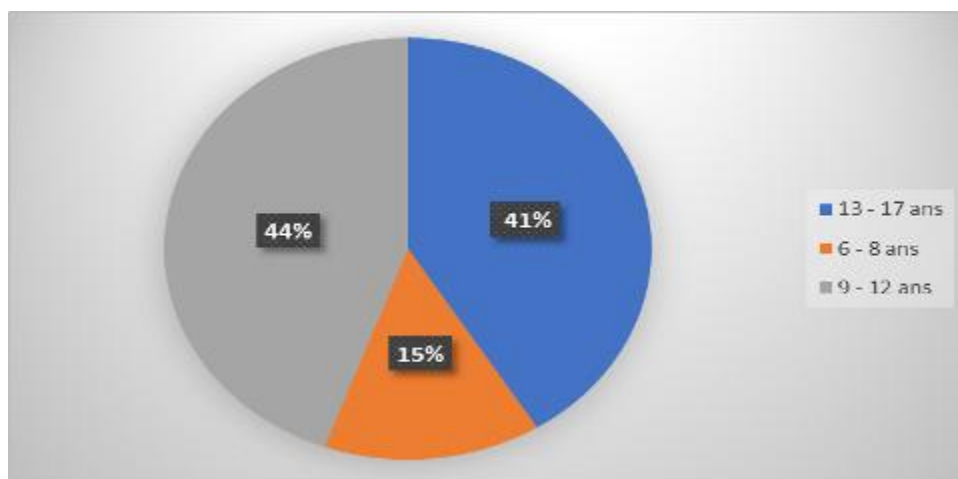


Figure 7. Âge des enfants enrôlés dans la migration féminine (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

La figure 7 affiche une proportion importante des enfants âgés de 9 à 12 ans (44 %), suivis de ceux âgés de 13 à 17 ans (41 %) très loin devant ceux âgés de 6 à 8 ans. Ils sont tous dans la tranche des enfants en âge scolaire. Mais ils se retrouvent enrôlés dans la migration souvent en abandonnant les bancs de l'école.

L'analyse de la figure 8 donne le niveau d'instruction des enfants enrôlés dans la migration féminine. Il ressort que 90 % des enfants fréquentaient l'école avant leur enrôlement dans la migration. Ils sont plus de 76 % inscrits à l'école moderne (du primaire au collège) et 18,8 % au niveau de l'école coranique. Seuls 5,5 % se trouvent hors du système éducatif. Les femmes migrantes extirpent leurs enfants pour les enrôler dans la migration. C'est peut-être la fin de la scolarité pour certains enfants et d'autres plus chanceux, peuvent reprendre le chemin de l'école après plusieurs mois d'abandon.

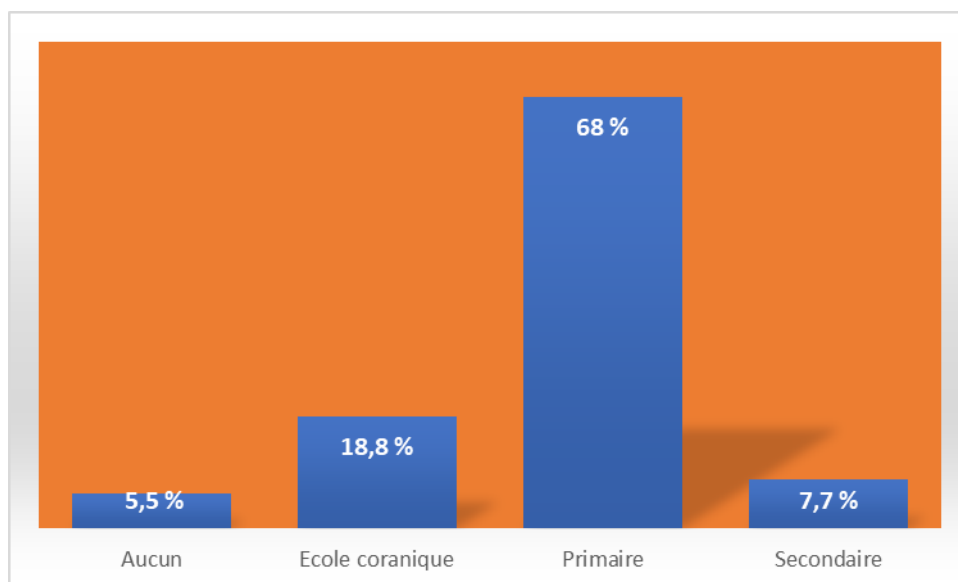


Figure 8. Niveau d'instruction des enfants enrôlés (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.2. La dynamique de l'enrôlement des enfants dans la migration

Cette section présente les mécanismes de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine. Elle fait ressortir les causes de l'enrôlement des enfants et les stratégies développées pour l'effectivité de la pratique migratoire.

2.2.1. Les raisons d'enrôlement des enfants

L'enrôlement des enfants dans la migration féminine au Niveau du Département de Kantché peut être expliqué par le pouvoir des femmes migrantes sur leurs époux et l'approbation de la famille élargie. Malgré l'opposition de certains chefs de famille, la participation des enfants à la migration féminine est encouragée par la « décision familiale » ou la pression des normes sociales ainsi qu'à la réussite matérielle des anciennes migrantes.

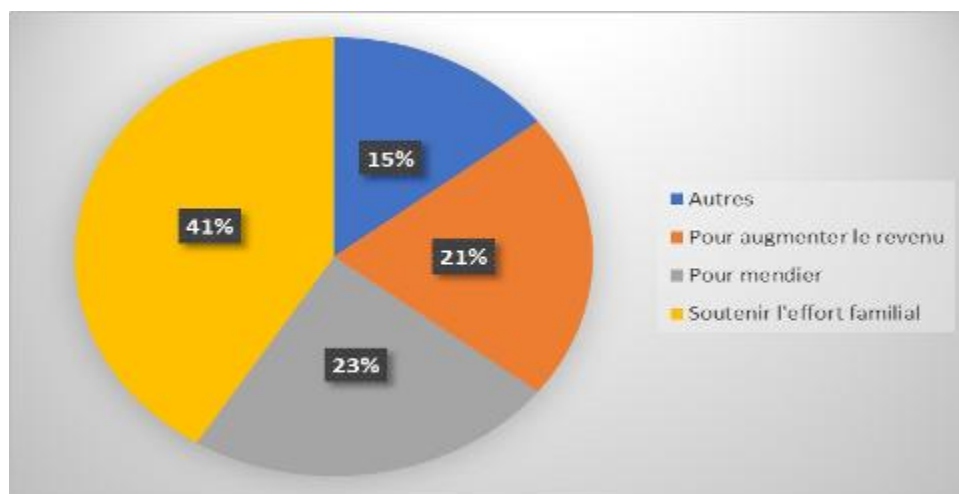


Figure 9. Raisons de l'enrôlement des enfants dans la migration féminine (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

Les femmes migrantes évoquent plusieurs raisons qui les poussent à enrôler les enfants dans la migration. La première raison (41 %) est de « soutenir l'effort familial ». En effet, la production de l'agriculture, principale source de revenus, est soumise à des contraintes déjà citées ci-haut. C'est dans cette perspective que les femmes embrassent la migration de survie. Elles enrôlent les enfants pour apporter leur contribution dans la gestion familiale. On peut ici parler de la « rétrocession » de rôle aux enfants ou même de « l'inversion » de rôle, car la responsabilité parentale est d'assurer les besoins de leurs progénitures, surtout à bas âge, et non le contraire. Ainsi le gain de labeur des enfants sert à assurer la pérennité alimentaire aux autres membres de la famille restés au pays. Ainsi donc les femmes migrantes font recours aux enfants pour pouvoir augmenter leurs revenus.

2.2.2. L'organisation de départ

L'analyse de la figure 10 révèle le caractère clandestin de la migration féminine dans le Département de Kantché. En effet, depuis la criminalisation de la « filière migration » par la loi 2015-36, le voyage des migrantes se fait selon plusieurs stratégies de contournement. Elles sont 94,44 % à entreprendre ces voyages sans aucune pièce d'identité, donc de manière irrégulière. Elles saisissent le service des passeurs pour pouvoir atteindre leur destination à travers des stratégies de contournement des postes de contrôle. Cette attitude augmente les risques de trajet pour les migrantes déjà vulnérables de par leur statut. Ces femmes font cas de plusieurs difficultés pendant leur voyage, notamment la mauvaise organisation, le manque de moyens financiers et aussi la méconnaissance totale de l'itinéraire. Même après l'abrogation de cette loi, les mécanismes mis en place pour le contrôle des femmes migrantes en compagnie

des enfants restent toujours en vigueur. Il est difficile pour une femme de franchir les postes de contrôle en compagnie des enfants. Elles se retrouvent obligées d'utiliser des réseaux de trafic.

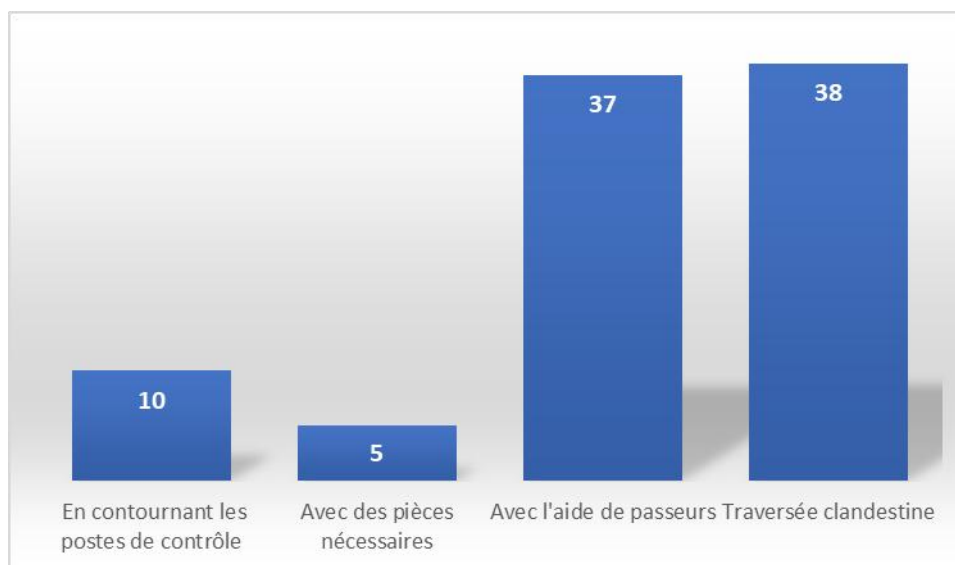


Figure 10. Préparatif du départ (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.2.3. L'implication des enfants dans le processus migratoire

Le départ des femmes en migration se fait le plus souvent en compagnie des enfants. L'implication des enfants est une affaire qui se traite entre les adultes. Les enfants, comme l'indique la figure 11, ne sont nullement impliqués dans la prise de décision les concernant. Pour certains enfants, le départ en migration constitue une bonne nouvelle, car ça permet au moins d'échapper à la pauvreté chronique ou même à la découverte d'autres univers. Mais pour d'autres, c'est une situation moins reluisante cela les poussant à l'abandon de leur terroir natal, de leur famille et d'autres connaissances.

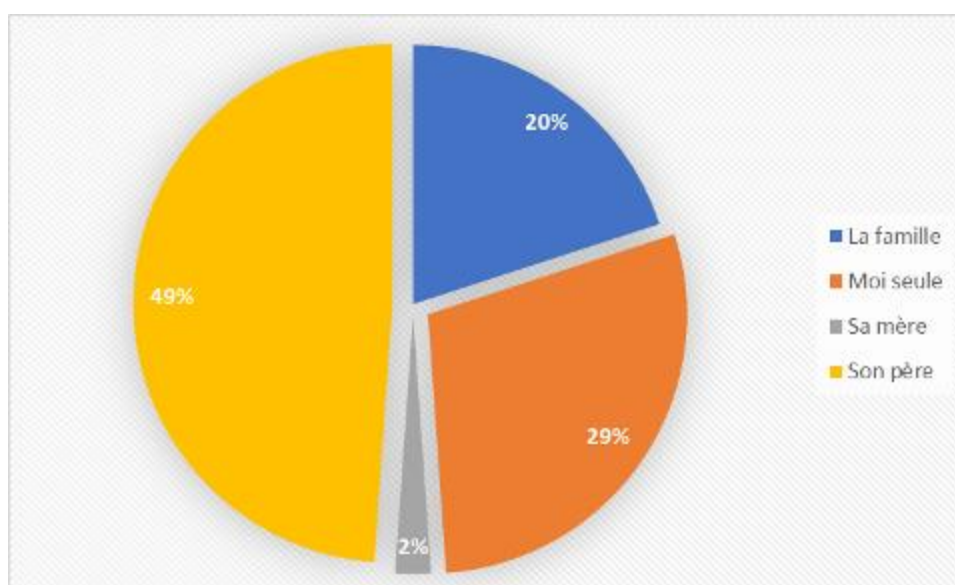


Figure 11 : La prise de décision de l'enrôlement des enfants dans la migration (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

2.3. La trajectoire et les conditions de vie dans le pays d'accueil

Cette partie met l'accent sur le vécu des migrants dans la zone d'arrivée. Elle fait ressortir les conditions de vie, les activités pratiquées ainsi que leurs éventuels impacts chez les enfants enrôlés.

2.3.1. Les réalités de l'installation et précarité résidentielle

Les migrantes du Département de Kantché sont en général en situation irrégulière. Elles se retrouvent dans une situation irrégulière au niveau du pays de destination. Cette situation les oblige à vivre dans des conditions de vie qu'elles qualifient en majorité de « précaires ». En effet, pour prétendre à un logement décent, il faut avoir des papiers et une reconnaissance formelle, ce qui n'est pas le cas pour ces migrantes. Elles se contentent de chercher des camps de fortune ou, dans le meilleur des cas, de trouver des habitations en chantiers, en banlieue. Ces habitats de fortune surpeuplés, parfois insalubres, peuvent être à la base de plusieurs maladies. Pour éviter ces situations, le ST1 (2025) a entrepris « la sensibilisation des parents sur les dangers de la migration surtout avec des enfants, leur montrer les risques éventuels, les violations des droits dont ils victimes, notamment le droit à la santé, à l'éducation, à la protection, à une pièce d'identité... »

2.3.2. La mendicité comme professionnalisation précoce

Les femmes migrantes, dans leur majorité, enrôlent des enfants dans leur migration de survie. Ils sont en effet plusieurs enfants à se voir embarqués dans l'aventure loin de chez eux. 75 % de ces enfants pratiquent le « métier » de la mendicité, comme le montre la figure 12.

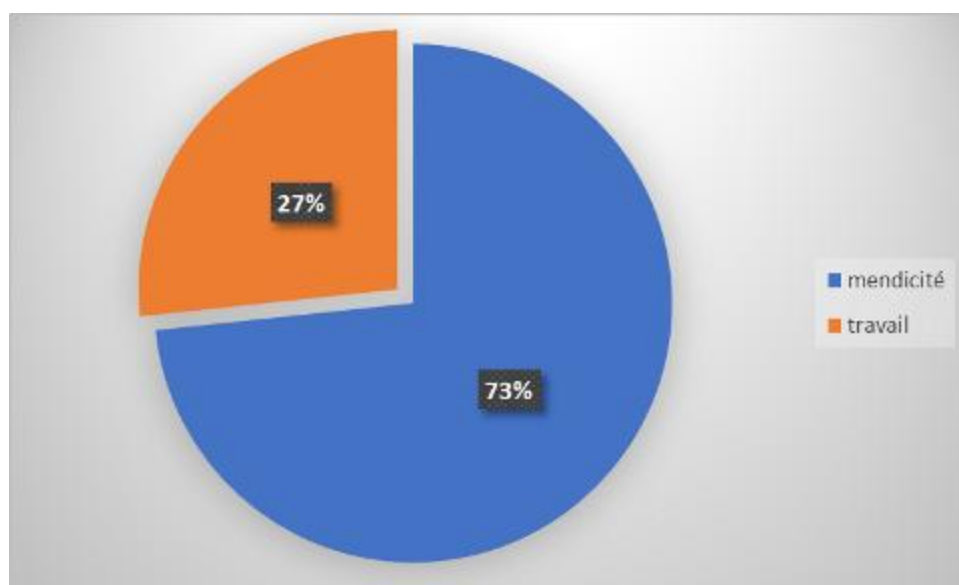


Figure 12. Activités pratiquées par les enfants enrôlés dans la migration féminine (Source : enquêtes de terrain, Juillet-Août 2025).

Ces enfants ou même ces femmes migrantes passent plus de 1/3 de la journée à quémander au niveau des endroits stratégiques de forte fréquentation de la population ou des carrefours et au niveau des feux optiques. Malgré les conditions difficiles de cette pratique (exposition à des risques d'accidents, aux insultes et autres harcèlement), les enfants se voient investis d'une mission : celle de se montrer misérable, d'attirer la sympathie des passants afin d'en recevoir quelques billets de banque, de récolter le maximum de gains. Cette moisson en numéraire envoyée par l'intermédiaire de la tutrice (femme migrante) va servir à soutenir les membres de la famille restés au pays. Ainsi, il est aisé de voir ces enfants remplir les rôles

qu'auraient dû remplir leurs parents : celui de prendre en charge les besoins de la famille. Donc ces enfants sont devenus, malgré leur jeune âge, des véritables « ravitailleurs ». Cv 1 (2025) atteste que « Ces envois sont pour certaines destinés à leur mari, pour d'autre une autre personne. Ces personnes réceptrices de ces fonds envoyés les utilisent. Le mari en utilise aussi pour prendre en charge sa famille surtout lorsqu'il a une autre femme. »

2.3.3. L'impact psychosocial et développemental sur les enfants enrôlés

Les résultats des enquêtes font ressortir plusieurs impacts sur les enfants enrôlés dans la migration féminine. En effet, la présence des enfants dans un environnement inconnu déclenche chez eux des attitudes nouvelles, celles de se protéger contre l'inconnu et de se replier sur soi. Ainsi, ces enfants ont des difficultés à s'intégrer dans la communauté d'accueil ou même à faire des amis. Parfois ce sont leurs nouvelles conditions liées à la pratique de la mendicité qui ont développé chez ces eux un stress permanent.

Ces jeunes « travailleurs » dans leur attente continuelle de quémander auprès des passants font déjà face à une situation trop dure pour les catégories de leur âge. Ils surmontent très difficilement la séparation des fratries laissées au pays, du nouveau contexte culturel dans le pays d'accueil et à l'exposition quotidienne aux aléas de la vie urbaine. La migration de survie laisse chez ces enfants enrôlés des clichés indélébiles. Selon ST 2 (/2025) « les enfants sont entraînés dans la mendicité. Cette dernière contribue à les rendre plus fainéants ou dépendants même en devenant adultes. Ils deviennent des éternels assistés. »

Le parcours migratoire est marqué chez les enfants par des traumatismes liés à des violences verbales et même physiques, mais aussi par l'exploitation dans les réseaux de la mendicité. Il n'existe aucun mécanisme de défense adapté pour les enfants. Ces derniers déclarent gérer très mal leurs émotions ou parfois par « pleurs ». Selon Cv 4 (2025) « les inconvénients sont multiples. Les enfants enrôlés sont doublement perdants. Ils ne sont ni inscrits à l'école coranique ni à l'école moderne. Ils apprennent des mauvaises habitudes, et surtout chez les jeunes filles qui sont poussées à la prostitution ».

2.4. La réponse institutionnelle face aux conséquences des migrations féminines

Ce point présente les actions entreprises pour la gestion migratoire. Il évoque les actions immédiates et celles à long terme.

2.4.1. Le cycle de rapatriement

L'Etat du Niger, face aux désarroi de la population nationale, aux risques que courent les migrants surtout femmes et enfants, à travers la traversée du désert et l'exposition aux conditions de vie très difficiles à la destination, décide de rapatrier ses ressortissants en situation irrégulière. À la suite de la découverte macabre de 92 migrants retrouvés morts dans le désert nigérien en 2013, les autorités algériennes et nigériennes ont renforcé leurs efforts sur le contrôle des flux migratoires et la protection des migrants en partance vers l'Algérie. Malheureusement, ces opérations de rapatriement se font dans des conditions dégradantes où les migrants transportés par des bus sont déposés au poste frontalier d'Assamaka. A partir de cette frontière, en collaboration avec l'OIM, les migrants sont acheminés vers Agadez dans un centre de transit avant de poursuivre le voyage vers la Ville de Zinder. Depuis 2014, plusieurs milliers de migrants ont fait l'objet d'expulsion non seulement à partir d'Algérie mais aussi de certains Etats de l'Afrique occidentale. Il s'agit du Sénégal, de la côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Burkina Faso...

2.4.2. La réinstallation par l'autonomisation

A travers ces rapatriements voulus et organisés par les autorités nigériennes, l'objectif était de mettre fin à cette migration irrégulière et trop risquée pour les couches les plus

vulnérables. Pour accompagner ces actions, l'Etat et ses partenaires mettent en place des actions de stabilisation au niveau des zones de départ de ces migrants. Certaines initiatives locales sont soutenues et financées par l'Etat et ses partenaires. Il s'agit comme évoqué par Ali (2021, p. 24) du maraîchage, de la création d'infrastructures marchandes et sociales pour créer davantage d'opportunités pour les jeunes et les femmes, de la promotion de l'économie locale et par conséquent du développement économique local par l'identification et la promotion de plusieurs filières porteuses, etc. Les financements sont orientés vers les femmes migrantes de retour afin de leur permettre une autonomie financière stable et ainsi réduire l'enrôlement des enfants. Malheureusement, ces interventions, au lieu de stabiliser les femmes migrantes, ont produit des effets contraires. En effet, d'une part, les anciennes migrantes dotées d'un capital économique ont repris le chemin de la migration et d'autre part, celles qui n'ont pas fait l'objet de soutien se voient obligées de migrer pour être soutenues à leur tour.

3. Discussion

L'analyse des données issues de cette étude présente une zone où la migration est liée à une variabilité de profils des acteurs. En effet, les résultats de cette étude montrent des chefs de famille avec un revenu faible et une charge énorme. Cette situation oblige des femmes à entreprendre la voie de la migration de survie pour relayer leurs maris dans la prise en charge familiale. Ces femmes migrantes enrôlent les enfants pour augmenter le revenu de la migration. Ces résultats sont similaires à ceux de plusieurs auteurs (Maliki, 2016 ; 2021 ; Souley, 2017 ; Mamane, 2018 ; Brah, 2024) qui indiquent que, face à la vulnérabilité économique, les chefs de ménage sont incapables de subvenir aux besoins essentiels de leurs familles. Cet état de fait oblige les femmes à chercher d'autres moyens de survie d'où la pratique de la migration.

Les femmes, dans leur souci de contribuer plus efficacement à la survie des ménages, utilisent les enfants dans la pratique migratoire. L'enrôlement des enfants dans la migration féminine est une stratégie des femmes migrantes pour augmenter les revenus. Ces enfants enrôlés sont pour la plupart utilisés dans la mendicité au niveau de la zone d'arrivée comme le soulignent plusieurs études réalisées (Oumarou, 2016 ; Souley, 2017 ; Mamane, 2018 ; Ali *et al.*, 2023) au niveau du Département de Kantché. Ces études montrent que les femmes ayant enrôlé plusieurs enfants sont celles-là qui rapportent plus de revenus de la migration.

La pratique de la migration féminine se fait de manière irrégulière dans notre zone d'étude. Les femmes et les enfants ne disposent d'aucun papier et ne respectent aucun circuit officiel de migration. Ces irrégularités contraignent les femmes migrantes en compagnie des enfants à user des circuits périlleux pour pouvoir rejoindre les destinations malgré les risques. Ils se retrouvent dans des conditions de vie très précaires qui impactent beaucoup la vie des enfants sur les plans psychologique et social. Certains de ces impacts sont ressortis par plusieurs études (Souley, 2017 ; Maliki, 2021 ; Mamane, 2018 ; Mamane et Souley, 2024). Les impacts les plus importants sont les violences verbales, la séparation affectant les enfants, la déscolarisation et d'autres préjudices comme les violences physiques et les maladies.

La gravité des risques liée à la traversée du désert, la nature des activités pratiquées par les femmes et les enfants en migration obligent l'Etat à demander à plusieurs pays de refouler les migrantes nigériennes et leurs enfants. A travers ces actions de refoulement les autorités veulent assurer la protection et la stabilisation des femmes et des enfants dans leur terroir natal. Ces résultats font aussi partie des travaux de Oumarou (2016) qui précise que les événements d'octobre 2013 ont suscité de la part de l'Etat et de ses partenaires des interventions en faveur des migrants de cette localité.

Conclusion

L'analyse des données quantitatives recueillies sur le terrain, combinées à des entretiens, fait ressortir une dynamique migratoire évolutive dans le Département de Kantché. La migration dans cet environnement sujet à des aléas climatiques, au morcellement des terres agricoles, à une pression démographique sans précédent est une stratégie de survie familiale développée par les femmes.

L'explication de la migration est d'abord liée aux conditions économiques des chefs de famille. La migration féminine symbolise la faillite des systèmes de développement locaux où les principales activités (à l'image de l'agriculture) n'arrivent plus à couvrir le besoin alimentaire des familles « abondantes ». Loin d'être un choix personnel, la migration de la survie est une nécessité impérieuse. Les femmes et leurs enfants sont devenus les maillons indispensables de cette stratégie qui consiste à mendier et à envoyer le revenu pour soutenir la famille restée au pays.

La participation des enfants dans cette entreprise risquée, montre des violations de leurs droits et crée chez eux des impacts de tout genre. Malgré la décision de l'Etat de mettre fin à la migration de mendicité, il faut une volonté plus audacieuse qui valorisera les droits de l'enfant et assurera l'autonomisation des femmes.

Cette étude pose des bases essentielles pour comprendre la complexité du phénomène de l'enrôlement des enfants dans la migration au niveau de la zone d'étude. Mais il faut que d'autres recherches viennent pour éclairer les politiques publiques et construire des réponses durables qui protègent les enfants tout en soutenant les stratégies de survie des familles.

Références bibliographiques

- Aboubacar Barmou, S. (2018). Migrations et participation communautaire dans la commune rurale d'Allakaye au Niger, Grupo ANTE, Santiago de Compostela, (GI-1871), 248-267. [En ligne], consultable URL : <https://www.usc.gal/gl/investigacion/grupos/ante>
- Ali, S., Malam Boukar, A. K., Souley, K. & Ille Maman, A. (2023). Impacts de la migration sur la scolarisation des enfants dans les Communes Rurales de Kantché et Daouché au Niger. *Della/Afrique*, 5(12), 25-39. DOI : 10.5281/zenodo.7766801
- Ali S., (2021). Mobilisation du potentiel productif (terre - eau - environnement) et migration dans le Département de Kantché au Niger. *African Review of Migration and Environment/ Revue Africaine de Migration et Environnement*, 5(1&2), 4-27
- Amadou, B. (2025, juillet 27). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.
- Brah Malam Maman, L. (2024, 20 - 24 Mai). *Les déterminants majeurs de l'émigration des femmes rurales de la région de Zinder au Niger*. [Communication] 9^{ème} conférence sur la population. Lilongwe - Malawi <https://uaps2024.popconf.org/uploads/191214> (consulté le 28/12/2025)
- Cheffou, I. (2025, juillet 27). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.
- Institut National de la Statistique. (2013). Présentation des résultats globaux définitifs du Quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) de 2012.
- Maliki Rabo, A. (2016). *Causes et conséquences de la migration féminine au Niger : cas de la Commune Rurale de Tsaouni dans le Département de Kantché* [Mémoire de Master] Université de Zinder.
- Maliki Rabo, A. (2021). *Les déterminants de départ pour la migration internationale des femmes du Département de Kantché au Niger et nouvelles actions de stabilisation* [Thèse de Doctorat Unique]. Université Joseph Ki-Zerbo.
- Mamane, H. (2018). *Migration internationale des femmes de la Commune Rurale de Tsaouni vers l'Algérie* [Mémoire de Master]. Université de Zinder.

- Mamane, H., Souley, K. (2024). Scolarisation des enfants issus de la traite des personnes et la migration féminine dans le Département de Kantché. *Territoires, Sociétés et Environnement*, vol (2), 124-135.
- Mamani, B. (2025, juillet 23). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.
- Ministère de l'intérieur de la sécurité publique, de décentralisation et des affaires coutumières et religieuses. (2020). *Politique nationale de la migration (2020-2030) avec son plan d'action quinquennal*. INN.
- Moukaila, H. (2002). De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger). *Revue européenne des migrations internationales*, 18 N° 2 161-187. DOI : 10.4000/remi.1662
- Moussa, Z. (2025, août 04). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.
- OIM. (2014). *Migration in Egypt, Morocco and Tunisia, overview of the complex migratory flows in the region*.
- ONU Femmes. (2021). *Évaluation rapide de la situation des femmes qui migrent depuis, vers et à travers le Niger*. - <https://africa.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20Africa/Attachments/Publications/2021/10/Assessment%20Report%20FR%20FINAL%20Web.pdf> (consulté le 28/10/2025)
- Oumarou, H. (2016). *Des femmes et des enfants de Kantché sur la route d'Algérie : Analyse socio anthropologique d'un phénomène mal connu*.
- Souley, K. (2010). *Analyse des flux de migration et leur impact sur les communautés locales à la périphérie de la réserve de biosphère du W du Niger* [Thèse unique de doctorat]. Université Abdou Moumouni de Niamey.
- Souley, K., Illou, M, Ali, S. (2017). Causes et conséquences de la migration des femmes de Kantché vers l'Algérie. *Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifiques*. Nouvelle Série, Sciences Humaines, vol (009), 335-356.
- Tidjani, A. (2025, juillet 28). Entretien sur la migration féminine et l'enrôlement des enfants.



Corruption en milieu fiscal et cohésion sociale au Burkina Faso : une approche diachronique à Ouagadougou

*Corruption in the Tax Sector and Social Cohesion in Burkina Faso: a diachronic
approach in Ouagadougou*

Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Email : psalfoo@yahoo.com

Orcid id <https://orcid.org/0009-0000-6938-4610>

Bonaventure DIARRA

Université Thomas SANKARA (Burkina Faso)

Email: tandin2010@yahoo.fr

Orcid id <https://orcid.org/0009-0007-6174-1741>

Miyemba LOMPO

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Email: miyembal@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0000-1350-6084>

Augustin PALE

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Email: paleau2000@yahoo.fr

Résumé : La corruption est profondément ancrée dans la société burkinabè et l'administration fiscale est l'un des secteurs les plus corrompus. Cette situation a de graves conséquences sur la cohésion sociale et le développement du pays. À l'aide d'une approche à la fois qualitative et diachronique, des données qualitatives ont été collectées en trois phases auprès de 156 enquêtés. Ce matériau qui a été recueilli suivant la technique de l'entretien semi-directif individuel, a fait l'objet d'une analyse thématique de contenu. L'étude vise à analyser les déterminants de la corruption au sein de l'administration fiscale burkinabè et à établir le lien entre ces pratiques de corruption et la cohésion sociale. Les résultats montrent que les perceptions sociales ayant tendance à légitimer la corruption contribuent à la persistance de celle-ci dans le milieu fiscal. L'étude contribue à renouveler de ce fait, les représentations sociales de la corruption dont elle révèle qu'elle est désormais perçue, non plus seulement comme un agent pathogène, mais bien plus, un fait social normal structurant les rapports sociaux au quotidien. Pour autant, la corruption ne saurait servir la cohésion sociale. Bien au contraire, dans le milieu fiscal, elle sape les bases même de la cohésion sociale par l'injustice fiscale qu'elle induit, l'exclusion sociale et les rapports sociaux conflictuels qu'elle alimente. Ces observations suggèrent qu'une lutte acharnée contre la corruption pourrait renforcer l'harmonie sociale et constituer une réponse efficace à la crise sécuritaire que traverse le pays.

Mots-clé : corruption, cohésion sociale, administration fiscale, impôt, Burkina Faso.

Abstract: Corruption is deeply rooted in Burkinabe society and the tax administration is one of the most corrupt sectors. This situation has serious consequences for social cohesion and the country's development. Using a qualitative and diachronic approach, qualitative data was collected in three phases from 156 respondents. This material, which was collected using semi-structured individual interviews, was subjected to thematic content analysis. The study aims to analyze the determinants of corruption within the Burkinabe tax administration and to establish the link between these corrupt practices and social cohesion. The results show that social perceptions

that tend to legitimize corruption contribute to its persistence in the tax environment. The study thus contributes to renewing social representations of corruption, revealing that it is now perceived not only as a pathogenic agent, but also as a normal social fact that structures everyday social relations. However, corruption cannot serve social cohesion. On the contrary, in the tax environment, it undermines the very foundations of social cohesion through the fiscal injustice it induces, the social exclusion it causes, and the conflictual social relations it fuels. These observations suggest that a relentless fight against corruption could strengthen social harmony and constitute an effective response to the security crisis the country is currently experiencing.

Keywords: Corruption, Social cohesion, Tax administration, Tax, Burkina Faso.

Introduction

La corruption est un phénomène si dynamique qu'il est difficile d'en délimiter les contours (Olivier de Sardan, 1997, p. 4). Elle peut renvoyer à un ensemble de pratiques d'usage abusif d'une charge publique procurant des avantages privés indus (Blundo et Olivier de Sardan, 2001, p. 9). Mendez (1989, p. 223), précise qu'il s'agit d'un échange mutuel de faveurs ou de privilèges entre plusieurs acteurs. Ces échanges ont généralement lieu dans le cadre d'une sorte de contrat entre un corrupteur et un corrompu (Lavallée ; Razafindrakoto et Roubaud, 2008, p. 4). Dans tous les cas, la corruption est une réalité vécue dans de nombreux pays africains. Elle affecte à la fois les sphères politique, économique et administrative.

Les études montrent qu'au Burkina Faso le phénomène est tentaculaire et affecte tous les domaines de la gouvernance. Les rapports publiés chaque année depuis 2000 par le Réseau national anti-corruption (REN-LAC) sur la prévalence de la corruption dans les différents secteurs de la vie socioéconomique, montrent l'ampleur grandissante de ce fléau au fil des années (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs [MAEP], 2008, p. 3). De même, le rapport du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le Burkina Faso analyse les différentes facettes de la corruption dans ce pays et confirme une image peu reluisante sur la situation de ce fléau (PNUD, 2007, P. 6). Elle affecte aussi bien le monde politique que l'appareil administratif et ronge le système de gouvernance dans un contexte de relative impunité (MAEP, 2008, p. 3). Si la corruption constitue une gangrène pour l'ensemble des secteurs de l'administration publique burkinabè, sa prégnance dans le secteur des finances est encore plus remarquable (Ouedraogo, 2018, p. 283). L'argent est en effet, au centre des pratiques corruptrices et le métier du fisc y expose à la moindre occasion. En quoi les perceptions sociales du phénomène expliquent-elles son enracinement dans le milieu fiscal ? Quel lien peut-on établir entre la corruption dans l'administration fiscale et la cohésion sociale ? L'objectif de ce texte est de montrer que dans l'administration fiscale, un faisceau de représentations sociales légitimant la corruption rend compte de son ampleur et de sa banalisation et que cette pratique, solidement ancrée, affecte la cohésion de la société. Pour ce faire, il a été fait recours à une approche à la fois diachronique et qualitative. Si la corruption est bien un phénomène complexe (Cartier-Bresson, 1997, p. 3) la vocation diachronique de l'étude se justifie par le souci d'étudier son évolution dans le temps, notamment de savoir si les changements sociopolitiques avaient une influence notable sur celle-ci. C'est d'ailleurs pourquoi les périodes considérées coïncident avec des changements de régimes politiques dans le pays. L'article est structuré en trois parties : l'approche méthodologique, les résultats obtenus et la discussion. La méthodologie précise la nature et le type de l'étude, la taille de l'échantillon, les techniques de collecte ainsi que la méthode d'analyse des données. Quant aux résultats, ils s'organisent autour des points d'ancrage de la corruption dans l'administration fiscale, des perceptions sociales du phénomène et de l'incidence des pratiques corruptives sur la cohésion de la société. La discussion enfin, prolonge l'analyse des résultats en confrontant les conclusions de l'étude à celles que nous fournit la littérature scientifique en la matière.

1. Méthodes

L'étude a lieu à Ouagadougou au Burkina Faso. Situé au centre du pays, elle est à la fois la capitale du Burkina Faso et le chef-lieu de la région du Centre. Il est le principal centre administratif et économique du pays avec plus de 60% des unités industrielles sur son ressort territorial. C'est aussi le siège du gouvernement, des représentations diplomatiques et de tous les attributs de l'État. Sur le plan fiscal, la commune de Ouagadougou relève de la direction régionale des impôts du Centre.

L'étude sur la corruption en milieu fiscal a été conduite suivant une méthode à la fois diachronique et qualitative. Les données ont été recueillies en trois phases. La première étape a eu lieu en 2015 dans un contexte de transition politique consécutive à l'insurrection populaire d'octobre 2014 ayant entraîné la chute d'un régime qui a perduré près de trente ans. Le choix de 2015 se justifie par le fait qu'elle soit une période charnière entre un pouvoir quasi trentenaire (C'est après 27 ans de règne que l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 a mis fin au pouvoir de Blaise Compaoré) dont on dit qu'il avait consacré la corruption en mode de gouvernance (Ouédraogo, 2017, p. 52) et le régime de la transition civile qui a libéré la parole et portait aussi beaucoup d'espoirs en matière de réformes sociopolitiques. D'ailleurs, sur le plan fiscal, beaucoup de réformes ont été opérées suite à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) sur la fraude fiscale, l'impunité fiscale, les restes à recouvrer et les chèques impayés (CEP, p. 1). Ce pouvoir, tout en portant l'héritage social du régime décadent, projetait des réformes sociales ambitieuses et offrait une liberté sans précédent, y compris celle de s'exprimer sur un sujet aussi sensible comme la corruption dans l'administration fiscale. La deuxième phase de la collecte est intervenue en 2017 sous le régime politique ayant mis fin à la transition civile. La pertinence de cette période pour l'enquête tient au fait que les rênes de la gouvernance sociopolitique étaient détenus par un régime qui a accédé au pouvoir suite à des élections qualifiées des plus transparentes de l'histoire politique du pays. Elles ont été organisées par le régime de la transition dans une neutralité absolue. Enfin, la dernière collecte s'est faite en 2024 dans un autre contexte de transition politique suite à un coup d'état militaire. Il s'agit d'un pouvoir, tout en restant loin des cercles politiques, a inscrit dans ses priorités la lutte contre la corruption, la restauration des valeurs d'intégrité et de patriotisme (une charte des valeurs a été instituée) ; d'où la pertinence de ce contexte pour la troisième phase de la collecte. Cette collecte intermittente, a permis de suivre le phénomène dans son évolution, dans ses constantes mais aussi dans sa relative variation.

À toutes ces étapes, des entretiens semi-directifs de type individuel ont été menés et les données ont été collectées à saturation à l'aide de guides d'entretien destinés aussi bien aux contribuables (responsables d'entreprises formelles et travailleurs du secteur informel) qu'aux travailleurs de l'administration fiscale (cadres de l'administration fiscale, directeurs de centre d'impôt, receveurs des impôts, chefs de services d'assiette, agents de recouvrement). La durée moyenne des entretiens est d'environ quarante minutes. Les techniques d'échantillonnage mobilisées ont été celles du choix raisonné et de la méthode dite boule de neige. Au total, un échantillon de 156 personnes a été soumis à l'enquête sur les trois années. Les données recueillies sur smartphone ou directement sur les guides d'entretien ont été transcrites et soumises à une analyse thématique de contenu de type qualitatif (Grawitz, 2001, p. 609). L'accent a été mis sur la dimension discursive du discours en confortant les entretiens qui vont au-delà d'un simple recueil d'opinions ou d'une expertise livrée pour être une discussion dans laquelle le chercheur élabore ses propres thèses et, dans une certaine mesure, discute avec un collègue (Dubet, 1994, p.235). Pour garantir la confidentialité et protéger l'identité des interlocuteurs, les enquêtés qui sont des contribuables sont désignés sous le code « EC » suivi d'un numéro (allant de 1 à 107) tandis que ceux de l'administration fiscale s'expriment sous le code « EF » suivi d'un numéro également (de 1 à 49).

Année d'enquête	Contribuables	Fisc	Total
2015	36	17	53
2017	33	14	47
2024	38	18	56

Tableau 1. Grille récapitulative de l'échantillon (Source : enquête de terrain, 2015, 2017, 2024).

Sur les trois années concernées par l'étude, le tableau fait apparaître 107 contribuables enquêtés, contre 49 travailleurs de l'administration fiscale, ce qui donne un échantillon total de 156 enquêtés. Les contribuables sont repartis dans les trois régimes d'imposition définis par la direction générale des impôts en fonction du chiffre d'affaires des entreprises: la contribution des micro-entreprises (secteur informel), le régime du Réel simplifié d'imposition (moyennes entreprises) et le régime du Réel normal d'imposition (grandes entreprises). Quant aux agents du fisc, ils sont constitués des agents de recouvrement, des inspecteurs des impôts (cadres), des chefs de service d'assiette (CSA), des receveurs des impôts (RI), des chefs de service de la recette des domaines et de la publicité foncière (RDPF) et des directeurs de centres d'impôts (DCI).

2. Résultats

Le terrain et l'exploitation des données qui en sont issues n'ont pas permis de voir une différence substantielle dans le rapport au phénomène selon les années d'enquête. Toutefois, il convient de souligner que l'essentiel des perceptions sociales positives qui légitiment la pratique ont été observées au cours des enquêtes de 2015 et 2017. Cela peut s'expliquer par l'héritage sociopolitique des 27 ans de règne sans alternance de l'ancien président Blaise Compaoré ; période au cours de laquelle le malaise culturel et moral de la société burkinabè (Ouedraogo, 2017, p. 52) prenait racine dans la corruption et le favoritisme qui tendaient à devenir un mode de fonctionnement régulier de la société. En 2024, émergent des perceptions négatives du phénomène dans un contexte de déclaration d'intention politique de lutte acharnée contre le fléau. Durant cette période, il est également observé des populations qui éprouvent de plus en plus de la peur d'en évoquer, même devant un chercheur qui leur garantit confidentialité et neutralité absolue. On peut en déduire que les régimes politiques à redevabilité électorale ont fait le lit de la corruption tandis que le pouvoir militaire offre des perspectives efficaces de lutte. Dans tous les cas, les données révèlent que les pratiques de corruption restent caractéristiques de la société burkinabè et notamment du milieu fiscal. Les résultats de l'étude s'organisent autour de trois principaux axes : les points d'ancrage de la corruption, les représentations sociales du phénomène et enfin son incidence sur la cohésion sociale.

2.1. Corruption dans la taxation

La taxation, le recouvrement et le contrôle fiscal sont les principaux points d'ancrage de la corruption dans l'administration fiscale burkinabè. La taxation dont il est question ici, se rapporte à l'ensemble des opérations d'assiette (établissement de l'existence et du montant de la matière imposable, constatation du fait générateur de l'imposition, détermination de la personne imposable) auquel nous ajoutons la liquidation¹ de l'impôt. La phase de taxation est un moment crucial pour les parties. Pour les contribuables, il faut tout faire pour devoir le moins possible ; une tendance constante à obtenir une minoration de la taxation est alors observée dans leur rang. Pour les agents du fisc, c'est une occasion à saisir pour optimiser les

¹ La liquidation de l'impôt est l'opération qui consiste à calculer la dette fiscale du contribuable par application d'un taux d'imposition ou tarif à la base imposable telle qu'elle a été préalablement déterminée.

avoirs personnels et maintenir un certain train de vie ; celui digne du « financier² » burkinabè. C'est au point d'équilibre de ces deux logiques qu'on retrouve les actes de corruption qui tendent à devenir un élément régulier du fonctionnement de l'administration fiscale. « Notre milieu expose à la corruption à tous les niveaux. Que ce soit les agents chargés de l'assiette, ceux du recouvrement ou encore les vérificateurs, des propositions ne manquent pas et la tentation est permanente. C'est la conscience de chacun qui fera la différence (EF7, Responsable d'une administration fiscale ; 2017).

Au sujet de cette tentation, la perche tendue est généralement saisie dans le milieu fiscal et certains agents du fisc n'hésitent pas à exploiter les failles de la législation dans les limites de leur pouvoir pour minorer la taxation au profit des contribuables contre rétribution. « Il y a des agents qui nous comprennent et on s'arrange entre nous et chacun gagne. En toute chose, c'est la compréhension, ce n'est pas la force » (EC31, soudeur ; 2024). L'arrangement dont il est question, constitue une façon d'enrober la corruption dans un euphémisme devant un chercheur à qui, l'on ne peut donner totalement confiance. Catalogage dans un régime d'imposition inférieur, dissimulation, sous-évaluation de la matière imposable, liquidation minorative sont les principaux actes qui font l'objet de corruption dans le champ de la taxation. Ces manipulations sont souvent le fait des agents du fisc eux-mêmes qui monnaient leurs services en taillant les résultats nets des entreprises sur mesure (minoration) au détriment de l'État.

2.2. Recouvrement : une opération fiscale empreinte de corruption

Dans le processus fiscal, le recouvrement intervient après les opérations d'assiette et la liquidation. Cette opération qui consiste à faire entrer l'impôt dans les caisses publiques est généralement un moment de face-à-face entre le contribuable et le fisc. C'est surtout cette phase qui entraîne le plus de frictions entre l'administration fiscale et les contribuables (Sawadogo et Dembélé, 2004, P. 41).

Dans le secteur informel où le recouvrement se fait le plus souvent simultanément avec la liquidation, les pratiques corruptives sont quasi systématiques. Cette catégorie de contribuables semble se convaincre que seules les voies tortueuses (qu'elle tend à normer et à routiniser) mènent à la richesse et elle n'hésite pas à les emprunter : « nous les petits commerçants, on n'a pas le choix, on est obligé de négocier avec eux [les agents de recouvrement] pour payer moins car on n'a pas les moyens. Si tu ne le fais pas, ils peuvent arrêter ton commerce alors que si tu ne sors pas, tu ne manges pas. Nous avons des enfants à nourrir » (EC22, vendeur de tissus ; 2015). Mais d'où vient cette idée de négociabilité de l'impôt et à quoi est-elle associée ? De la corruption du fisc ou, à tout le moins, des avances d'un contribuable à qui le fisc a prêté une oreille attentive et intéressée. Il y a « des contribuables qui sont tellement réfractaires à l'impôt, ils peuvent même corrompre plus que ce qu'ils doivent à l'État » (EF4, Chef de la brigade ; 2017). L'idée sous-jacente à la négociation, c'est la rançon sans laquelle l'immunité fiscale sera refusée. La corruption fiscale engendre la négociabilité de l'impôt qui, en retour, nourrit la corruption (Ouédraogo, 2018, p. 285).

Cette corruption endémique qui sévit lors des opérations de recouvrement peut aussi être analysée comme un moyen pour les agents du fisc de tenir un certain standing de vie qui leur est socialement attribué alors que leur rémunération officielle ne le leur permet pas. À travers les actes de corruption, ces agents participent ainsi à une véritable définition de la

² Dans le jargon populaire, terme désignant les fonctionnaires du Ministère en charge des finances et répartis dans les trois corps suivants : les comptables, les financiers stricto sensu et les fiscalistes. Ils se distinguent des autres agents publics par leur aisance financière supposée ou réelle due à leur métier.

situation dont ils font partie intégrante des interactants (Goffman, 1973, p. 20). Dans les prophéties-autoréalisatrices, les représentations des individus ont une influence sur la réalité parce que ces derniers sont conduits à modifier leurs comportements. Ainsi, les pratiques corruptives sont constamment suscitées car les agents du fisc recherchent plus d'argent pour se conformer à leur image perçue dans la société. La « rigueur avec laquelle les percepteurs procèdent aux opérations de recouvrement et malmènent les contribuables récalcitrants est mise sur le compte de la cupidité de ces agents » (Delalande et Spire, 2010, p. 24).

2.3. Contrôle fiscal et corruption à grande échelle

Le contrôle fiscal constitue la contrepartie normale de l'obligation faite au contribuable de produire des déclarations justes et sincères de la matière imposable (Bouvier, 2004, p. 101). Il permet à l'administration de s'assurer du respect de cette obligation et de pouvoir procéder dans le cas échéant aux redressements d'impositions nécessaires autorisés par la loi. Il s'agit d'une opération redoutée par nombre de contribuables qui préfèrent emprunter des chemins détournés plutôt que de s'inscrire dans la légalité. « Dans nos pays, il est difficile d'être totalement en règle vis-à-vis de l'administration, donc, quand ils [les inspecteurs vérificateurs] viennent pour leur contrôle, nous préférons négocier avec eux pour qu'on s'arrange car si l'entreprise se ferme, tout le monde perd » (EC11, Chef d'entreprise ; 2017).

Les arrangements dont il est question, constituent l'autre nom de la corruption dans la haute sphère des entreprises. En effet, les contrôles fiscaux et les redressements éventuels concernent le plus souvent, les grandes et moyennes entreprises, en l'occurrence celles relevant du Réel normal d'imposition (RNI) ou celles cataloguées dans le Réel simplifié d'imposition (RSI). C'est un milieu dans lequel, la corruption évolue proportionnellement au chiffre d'affaires ou au niveau de redressement à faire le cas échéant. « Les brigades de recherche ont une lourde responsabilité, c'est pourquoi les vérificateurs doivent être choisis en fonction de leur degré de probité et d'intégrité. Les enjeux sont énormes et si ce n'est pas le cas, les gens vont s'enrichir au détriment de l'État » (EF5, récit d'un cadre de l'administration fiscale ; 2024).

Dans le processus fiscal, le contrôle fiscal a toujours oscillé entre deux pôles : le pôle de l'entente et de la corruption d'une part et celui de l'opposition et de la violence d'autre part. Ce dernier cas est illustré par le Poujadisme³ et le mouvement Nicoud⁴, tous marqués par des révoltes fiscales notamment des oppositions aux contrôles fiscaux dans un contexte de réforme où ceux-ci étaient devenus plus efficaces et soumis à des objectifs quantitatifs qui en décuplaient le nombre (Barilari, 2000, p. 36). Dans les pays en développement comme le Burkina Faso, en absence d'organisations du genre, les acteurs optent le plus souvent pour la corruption ; peut-être active pour les uns et passive pour les autres, mais obstruant assurément le contrôle et les redressements fiscaux.

2.4. Représentations sociales à tendance légitimatrice de la corruption

Dans l'imaginaire populaire, la corruption semble bénéficier d'une certaine tolérance, sinon d'une certaine légitimation dans le milieu fiscal. Elle est souvent vue comme un privilège professionnel et une compensation, tantôt, on la fait relever du conformisme social ou même on la considère comme un rituel de raffermissement des liens sociaux.

³ Selon Delalande et Spire (2000, p. 74), le Poujadisme ou mouvement Poujade est un mouvement antifiscal lancé par Pierre POUJADE (1920-2003). Il fonde en 1953, la doctrine politique de l'Union de Défense des Commerçants et Artisans. Le poujadisme, antiparlementaire, nationaliste et hostile à l'Europe, constitua de 1956 à 1958, le groupe parlementaire Union et Fraternité française.

⁴ Gérard NICOUD, cafétier-restaurateur à la Bâtie-Montgascon, alors secrétaire général du mouvement dont il est le fondateur : le Comité d'Initiative et de Défense (CID). Il alors dirige le mouvement violent de réprobation contre le fisc qui porte désormais son nom : le mouvement Nicoud (Delalande et Spire, 2010, p. 76).

2.4.1. Corruption comme compensation et privilège professionnel

Certains acteurs du milieu fiscal perçoivent la corruption comme un acte de compensation. Pour les contribuables, il s'agit d'un moyen dont ils se servent pour combler un manque à gagner créé par une taxation excessive. « Nous avons trop de dépenses, le loyer est cher et les taxes sont élevées, nous ne refusons pas de payer, mais si on peut s'arranger entre nous [agents du fisc et contribuable] ça va aider tout le monde ; ça va nous permettre de gagner aussi une partie de l'argent que nous payons pour les autres [fonctionnaires] » (EC28, Boutiquier d'articles divers ; 2017). Du côté des agents de l'administration fiscale, il s'agit d'une pratique destinée à combler un déficit salarial dans un contexte de suppression progressive des avantages. « Le problème de la corruption, c'est la précarité. Un agent qui a un certain niveau de salaire, avec la diminution des avantages des agents du ministère [chargé des finances] et la cherté de la vie, ce n'est pas évident. Tout le monde ne peut pas résister aux sirènes financières au nom de l'éthique professionnelle » (EF3, cadre de l'administration fiscale ; 2024).

Au-delà de cette perception, les pratiques corruptives y sont même vues comme des « avantages du métier », des privilèges professionnels dont peuvent bénéficier les agents, mais sans exagérer. « Je ne dis pas que je suis dans ça car c'est une question de conscience. Mais chaque métier a ses contraintes et ses avantages. Les enseignants ont des droits d'inscription gratuits ou monnayables, les agents de santé ont des facilités de soins, chez nous aussi, c'est ce qu'il y a. Si un contribuable te propose quelque chose alors que tu es dans le besoin tu peux prendre, seulement il ne faut pas exagérer » (EF25, agent de recouvrement ; 2017). Il s'agit là d'un avantage professionnel dont on pourrait profiter dans les limites du raisonnable.

2.4.2. Pratiques corruptives comme conformisme social

Dans la typologie de Merton (1965, p. 195), le conformisme est le mode d'adaptation qui assure la stabilité du système social. Un individu conformiste respecte les normes et souscrit aux pratiques en vigueur dans son milieu. C'est ainsi que dans le milieu fiscal, la corruption tend à être une pratique routinisée et un élément fédérateur des acteurs. Celui qui cherche à s'en démarquer est vite frappé d'ostracisme et court le risque de l'isolement ou même de la sanction. La corruption se transmet et devient un véritable vecteur de socialisation. De « mon expérience, j'ai vu des entreprises classées hors contrôle, j'ai vu des contrôles interrompus, j'ai vu des redressements classés sans suite et j'ai vu des agents menacés par la hiérarchie pour avoir voulu fourrer le nez quelque part » (EF10, inspecteur des impôts ; 2017).

Ainsi, la corruption impulsée par le haut trouve écho auprès des acteurs « d'en-bas » c'est-à-dire, ceux officiant dans les échelons inférieurs de la hiérarchie de l'administration fiscale. Telle une instruction officielle, les agents subalternes appliquent, exécutent, se conforment aux pratiques des supérieurs et monnaient leurs services car ils ont trop à perdre en restant dans l'éthique professionnelle. Se désolidariser comporte en effet des risques : risques de se faire désavouer ou d'être sanctionné d'une manière ou d'une autre par la hiérarchie, risque de perdre des amis ou des collègues d'équipe, etc. Ainsi, chercher à se distinguer en faisant prévaloir l'éthique, c'est non seulement s'exclure du partage du butin lorsque la corruption est collectivement orchestrée (en chaîne et impliquant plusieurs acteurs à divers niveaux du processus fiscal), mais aussi perdre sur le plan des rapports sociaux et surtout compromettre sa carrière professionnelle et être fixé dans un statut d'élément « dangereux » dont il faut à la fois, s'éloigner et surveiller de près. Un véritable renversement des valeurs qui tend à créer une sous-culture se définissant par sa polarité négative vis-à-vis des normes de la société globale (Cohen, 1955, p. 28).

2.4.3. Corruption comme reconnaissance gratifiante

Quelle qu'en soit sa forme, Il n'existe pas de reconnaissance en dehors des relations sociales. Proches de l'échange de dons (Caillé, 2007, p. 9), les relations de reconnaissance gratifiante impliquent une réciprocité et un rapport de pouvoir entre les acteurs. « Je suis venu vous saluer, vous dire merci » ; « je voudrais vous traduire toute ma reconnaissance » ; « c'est l'argent du carburant, ce n'est rien » ; « pardon, c'est entre nous, c'est un petit truc », etc. sont autant d'évocations faisant référence aux pratiques corruptives telles qu'elles sont vécues dans le milieu fiscal.

Ainsi, les acteurs feignent la méconnaissance individuelle ou collective de la corruption, sinon inventent des mécanismes sociaux de son oubli pour faire passer des élans de gratitude au premier plan qui, pourtant, sont inspirés par un contrat tacite entre un corrupteur et un corrompu. L'expérience vécue de la corruption l'enserme dans un carcan d'obligations sociales de gratifications réciproques, de dons et contre-dons encensés de symbolisme social de désintéressement des parties. « Avec la situation économique difficile, c'est un service que nous demandons souvent aux gens des impôts, et chez nous, quand quelqu'un te fait du bien, on doit lui dire merci et on ne salue pas le chef les mains vides, moi je n'appelle pas ça de la corruption » (EC7, Responsable d'entreprise ; 2024).

Dans les pratiques corruptives, ne sont généralement appréhendées et mises en relief par les acteurs, les dimensions relationnelles et enchantées auxquelles elles obligent. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, certains de ces rapports sociaux créés dans ce contexte de donnant-donnant, perdurent, se maintiennent, deviennent très amicaux et s'exportent hors du champ fiscal pour s'inscrire dans des logiques sociales familières structurant les relations dans la société (salutations d'événements festifs ou malheureux, mariages entre proches, etc.). De ce fait, la corruption devient un rituel de fabrique d'un capital social (Bourdieu, 1980, p. 2) et de raffermissement des liens sociaux. D'ailleurs, les relations de parenté sont souvent mobilisées dans les négociations corruptives et les agents se voient plus ou moins obligés d'y faire suite sous peine d'être sanctionnés par le tribunal de la famille.

2.5. Représentations sociales défavorables à la corruption

Les discours les plus courants de condamnation de la corruption sont ceux qui l'assimilent au détournement/vol et ceux qui la considèrent comme une gangrène et la tiennent pour responsable du sous-développement de la société.

2.5.1. Vol, autre nom de la corruption ?

Pour certains acteurs, la corruption n'est ni plus, ni moins qu'un vol de deniers, de biens ou de services publics à des fins privées individuelles. C'est notamment une prise en otage de ressources publiques par des fonctionnaires égoïstes et avides d'argent au détriment de l'État.

La corruption, c'est du détournement, on vole l'État dans les deux sens. En ne versant qu'une partie ou rien du tout de l'impôt dû, l'entreprise vole l'État par la complicité de l'agent indélicat qui bénéficie à son tour d'une partie de cet impôt non reversé. À la fin du mois, il ira toucher son salaire qui est pourtant financé par l'impôt qu'il contribue à dissimuler. Le salaire, c'est la contrepartie d'un service public accompli avec loyauté et le fonctionnaire qui se fait corrompre dans l'exercice de ses fonctions ne le mérite pas. (EF2, Responsable d'une direction de centre d'impôts ; 2024)

Le duo corrupteur-corrompu est ainsi assimilé à des gens qui font extorsion des ressources publiques à des fins personnelles. Dans certains milieux où les contribuables n'ont pas d'opportunités corruptives ou semblent exaspérés du montant de la rançon qu'ils trouvent élevé, les agents des impôts sont qualifiés de fonctionnaires lucratifs véreux, vivant de l'argent sale, de la sueur et du sang des autres. Bien souvent « les percepteurs sont accusés de jouir

d'une fonction lucrative que seule leur proximité, familiale ou politique avec l'autorité préfectorale leur a permis d'obtenir » (Delalande et Spire, 2010, p. 20). Les collecteurs d'impôts vivraient des gains impurs et maudits de la corruption et pour cette raison, beaucoup leur réservent un mauvais sort à l'au-delà (Blundo et Olivier de Sardan, 2001, p. 21). « Toutes les fois que je sors de chez moi, je prie Dieu pour ne pas croiser ces gens-là (les agents des impôts) car ils ne connaissent ni la négociation, ni la lamentation ; ce qui compte chez eux c'est l'argent et rien que l'argent. Leur argent c'est du haram mais Dieu va leur rendre la monnaie » (EC21, vendeur ambulant de quincaillerie ; 2015). Un tel réquisitoire est illustratif de l'image de la corruption ou plus exactement, de celle d'un fisc corrompu telle qu'elle transparaît dans l'opinion.

2.5.2. Corruption comme gangrène

Dans le milieu fiscal certains n'hésitent pas à considérer la corruption comme un mal pernicieux potentiellement préjudiciable au développement du pays. « La corruption est une gangrène pour l'administration publique en général, pas seulement pour les services des impôts. Mais chez nous [administration fiscale] tout comme à la douane, ses effets sont beaucoup plus perceptibles à court et moyen terme. Cela peut se traduire par la baisse ou la stagnation du portefeuille des entreprises d'un régime fiscal donné, la baisse des émissions, des contrôles fiscaux ou des redressements et enfin la chute des recettes fiscales toutes choses égales par ailleurs » (EF1, Cadre de l'administration fiscale ; 2024). Ainsi, la corruption est élevée au rang de gangrène sociale ayant gagné tous les compartiments de l'administration publique burkinabè avec plus d'effets directs aisément repérables dans l'administration fiscale. Une logique représentationnelle qui lie la corruption au sous-développement dont elle serait une des causes.

Il est évident que la corruption entraîne des moins-values financières pour les États, entame la qualité du service public et contribue à détériorer les conditions de vie des populations. « Le plus grand mal de notre administration aujourd'hui, c'est la corruption. Aucun fonctionnaire ne veut vivre de son salaire. Comment voulez-vous qu'on se développe si des gens doivent empocher une partie de l'impôt qu'ils sont censés collecter ? comment peut-on se développer si des immeubles s'écroulent dans des universités, si des goudrons se décapent à la première pluie parce que quelqu'un a empoché l'argent de la qualité ? c'est un éternel recommencement » (EC4, Chef d'entreprise ; 2024). En inondant tous les secteurs de l'activité économique et sociale, la corruption sape les bases du développement.

En somme, les différentes représentations sociales analysées permettent d'expliquer l'enlèvement ou non des agents du fisc, mais aussi des contribuables dans des pratiques corruptives. Toutefois, il n'existe pas d'effet mécanique entre les éléments représentationnels d'un individu et son comportement vis-à-vis de la corruption. Il y a des gens qui tiennent des discours de condamnation de la corruption, pourtant ils sont soit corrupteurs, soit corrompus. D'autres à l'inverse, nourrissent des représentations à tendance légitimatrice de la corruption, pourtant, ils ne la pratiquent pas (peut-être par manque d'offre corruptive).

2.6. Corruption et cohésion sociale : deux réalités antinomiques

La cohésion sociale peut être entendue comme l'état d'une société ou d'un groupe où la solidarité est manifeste et les liens sociaux intenses (Durkheim, 2007, p. 32). L'incidence de la corruption sur la cohésion sociale est analysée à travers les fondements ou les indicateurs de celle-ci que les pratiques corruptives contribuent à ébranler. Cinq de ces éléments retiendront notre attention.

2.6.1. Pratiques corruptives et justice socio-fiscale

Dans toute société, la justice apparaît comme l'un des piliers de la cohésion sociale. C'est à juste titre que Tocqueville faisant de la recherche de l'égalité une passion des sociétés démocratiques. Or, la corruption constitue une remise en cause de l'équité fiscale, notamment

de la justice dans l'impôt. La justice dans l'impôt ou justice horizontale, implique d'une part, l'universalité et la généralité de l'impôt; d'autre part, l'uniformité fiscale. La contribution doit être inéluctable pour tous. Cela veut dire que toutes les unités économiques, tous les citoyens doivent être soumis à l'impôt et payer le même montant d'impôt lorsqu'ils sont placés dans la même situation objectivement (même faculté contributive) définie en l'absence de comportement discriminatoire de l'administration fiscale. Il s'agit d'une égalité arithmétique qui établit une proportionnalité entre les revenus du contribuable et le montant de sa contribution.

Dans la pratique fiscale quotidienne cependant, les pratiques corruptives lèvent des charges fiscales, minorent d'autres et font peser l'impôt sur les honnêtes citoyens. « Il y a des gens qui ne paient jamais d'impôts parce qu'ils connaissent des gens qui leur font cette faveur. Tu ne vas jamais voir un collecteur venir là-bas, ils se croisent dans les maquis et ils gèrent. Dans ce pays, c'est si tu ne connais pas quelqu'un que tu souffres » (EC9, Bijoutier ; 2017). Ainsi, il convient de distinguer ceux à qui le fisc demande constamment le paiement des impôts, de ceux qui, de par leur énorme pouvoir financier ou leurs accointances politiques ou sociales, ne sont jamais inquiétés par les services fiscaux (Ouédraogo, 2018, p. 273). Cette situation affecte la cohésion entre contribuables et plus généralement à l'échelle de la société dans son ensemble.

2.6.2. Pratiques de corruption, une menace de la solidarité

À travers la perte des ressources publiques qu'elle engendre, la corruption fragilise la solidarité sociale, notamment celle fondée sur la redistribution des richesses de la nation et l'appui direct aux membres du corps social qui sont dans le besoin. « L'impôt est la forme de solidarité la plus poussée. Celui qui paie son impôt, ne paie pas seulement une dette, au-delà, il montre son attachement à son pays et à sa communauté » (EF6, Chef de brigade de vérification ; 2017). De ce point de vue, la corruption fiscale parce qu'elle détourne certains de l'acquittement des impôts, de la contribution collective, ébranle fortement l'une des bases même la cohésion de la société. La solidarité est envisagée comme un horizon dans lequel se déploie la recherche des conditions de la cohésion sociale (Castel et Duvoux, 2013, p. 5). L'idée de solidarité a pour corollaire celles de sacrifices et de redistribution. L'abandon d'une partie de sa richesse à l'État est un sacrifice réclamé au citoyen en vertu de son appartenance à la communauté nationale (Beltrame, 1992, p. 172). La corruption, en prenant à son compte les ressources ou tout simplement en empêchant leur mobilisation, prive à l'État ses moyens de redistribution au profit des plus démunis de la société. Cette redistribution peut s'appréhender dans l'utilisation de ressources fiscales pour la réalisation d'investissements à caractère social, souvent gratuits ou accessibles à faible coût (hôpitaux, écoles, transport en commun, etc.). Aussi, l'État, en accordant des aides multiformes (bourses d'études, aides aux personnes victimes de calamités naturelles, etc.) accomplit ce rôle redistributeur facilitant ainsi la cohésion sociale.

2.6.3. Corruption et rapports sociaux conflictuels

Les conflits sociaux constituent à la fois un déterminant et une conséquence majeures du déficit de cohésion sociale. La corruption fiscale contient cependant, les germes de la fracture sociale en générant l'injustice fiscale dont sont victimes les contribuables de bonne foi. Ces derniers qui subissent à la fois le poids de l'impôt et la concurrence déloyale finissent généralement par exprimer leur ras-le-bol, souvent aux allures d'un véritable conflit contre le fisc. Il peut même souvent s'agir de rassemblements de plusieurs milliers d'hommes, qui mettent en fuite ou massacrent les agents du fisc, s'emparent des villes, et deviennent si redoutables pour qu'il ait souvent paru nécessaire d'envoyer contre eux, de véritables armées parfois commandées par de grands hommes de guerre (Ardant, 1965, p. 725). L'hostilité que

nourrissent certains contribuables à l'égard du prélèvement fiscal s'explique en grande partie par le phénomène d'injustice fiscale vécu au quotidien.

Nous, en tant que praticien on leur donne souvent raison parce que nous-mêmes, nous le vivons souvent avec amertume : vous partez souvent pour un redressement fiscal, ou, à la suite d'un redressement fiscal pour obliger un contribuable à s'exécuter parce que toutes les voies amiables sont épuisées, entre temps, vous recevez un coup de fil de votre chef vous demandant de surseoir à l'opération. Lorsque vous cherchez à comprendre, il vous dit que ça le dépasse. Finalement c'est toi qui deviens ridicule devant le contribuable. Très souvent, nous faisons les frais de la corruption au plus haut niveau. (EF12, inspecteur des impôts; 2017)

Ainsi, la corruption qui apparaît comme l'arme des plus forts génère de l'injustice dont les effets affectent les contribuables honnêtes, qu'il s'agisse des plus nantis ou des moins solvables du secteur informel. « Si tu as des relations particulières avec eux (les agents de recouvrement) ou si tu leur donnes quelque chose (argent), ils te font payer un faible montant. Si tu leur as donné l'argent de l'eau, Même si tu dis que tu n'as pas le montant exigé, ils partent et ne reviennent plus jamais te contrôler. Si tu ne connais personne, ils te taxent avec méchanceté et rigueur » (EC13, boutiquier d'articles divers ; 2017). Une situation d'injustice d'où naissent potentiellement des relations sociales conflictuelles.

2.6.4. Corruption et rapports aux valeurs

Les sociétés modernes sont caractérisées par une disparition de l'homogénéité relative des valeurs (Dubet, 2002, p. 71) qui conduit les individus à construire leur identité à travers des stratégies d'ajustement ; de routinisation des conduites et non à travers l'adhésion à des systèmes de normes transmis par la socialisation (Giddens, 1987, p. 75). Dans ce contexte de fragilité, mais aussi de mondialisation, la construction ou reconstruction de valeurs communes est un puissant ferment de la cohésion sociale. Celle-ci n'a de sens qu'autour de valeurs aussi fondamentales que concrètes comme la bonne gouvernance ou une éthique anti-corruption. Dans le milieu fiscal burkinabè, les pratiques corruptives qui semblent être légitimées par les uns et condamnées par les autres, contribuent à une polarisation des normes et valeurs et cela ne facilite pas la cohésion sociale. « La corruption est devenue monnaie courante dans l'administration publique burkinabè, pas seulement dans l'administration fiscale, ce qui est grave, c'est que beaucoup de gens, notamment les jeunes, la considèrent comme normale. C'est une crise morale qui s'installe et qui crée un fossé entre les générations du point de vue des valeurs de notre société » (EF2, cadre de l'administration fiscale ; 2024). Si aux yeux de certains Burkinabè, les pots-de-vin, les dessous-de-table, les passe-droits ne constituent plus un problème et sont perçus comme des éléments réguliers des rapports sociaux et du fonctionnement quotidien de la société, il convient d'observer que nous sommes devant un rapport différentiel aux valeurs qui menace le vivre-ensemble.

Les représentations sociales positives de la corruption vont regrouper des individus ayant tendance à s'opposer aux autres du point de vue des valeurs et qui peuvent s'identifier à une sous-culture. La notion de sous-culture désigne ici le fait qu'un ensemble partage un même monde de valeurs, qui forge les normes permettant l'interprétation des choses et des événements permettant que s'instaurent, entre eux, une communication assurant le bon déroulement de l'interaction. (Ogien, 1995, p. 151). Même si la cohésion sociale ne saurait revendiquer une assimilation culturelle, Certaines particularités culturelles qui transforment les valeurs de bonne gouvernance et de justice sociale conduisent souvent à des cohésions partielles, fragmentaires et segmentées. Le Burkina Faso a eu mal aux valeurs morales telles l'intégrité, la dignité et l'honneur au cours de ce dernier quart de siècle (Ouédraogo, 2016, p. 108). L'oblitération de ces valeurs dont la corruption en est une des causes pénalise la cohésion de la société.

2.6.5. Corruption, un catalyseur de l'exclusion sociale

Le concept d'exclusion sociale déborde celui de pauvreté pour désigner une vulnérabilité sociale marquée par la non-réalisation des droits sociaux fondamentaux. Pour Castel (1994, p. 15), il ne s'agit plus d'une pauvreté qu'on pourrait qualifier d'intemporelle ou de résiduelle, mais d'une pauvreté qui apparaît à la suite d'une dégradation par rapport à une situation antérieure : la désaffiliation. Cette désaffiliation est un processus de passage d'une zone de stabilité sociale à une zone d'exclusion via une zone de vulnérabilité (Castel, 1994, p. 15). La corruption fiscale alimente le phénomène de l'exclusion sociale par un saupoudrage de ressources publiques qui auraient pu être mobilisées pour la mise en œuvre de politiques de lutte contre la pauvreté. « La construction de la cohésion sociale passe par la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. La crise sécuritaire [terrorisme] dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, est le résultat d'une discorde sociale dont les principales causes, de mon point de vue, résident dans l'injustice, l'exclusion sociale et les inégalités dans le développement des différentes régions du pays. Pour refaire la cohésion de notre société, il faut d'abord lutter contre la corruption car les ressources fiscales constituent un levier important » (EF7, cadre de l'administration fiscale ; 2024). En matière de recouvrement des impositions, la corruption connaît un développement inquiétant pour la gestion des finances publiques et son acuité tient au grand nombre d'acteurs qui s'adonnent à un tel jeu.

Au-delà de l'appauvrissement d'une partie de la population, les difficultés économiques et sociales se sont traduites par une mise à l'écart des individus les plus fragiles pouvant d'ailleurs être considérés comme déviants en raison de leur mode de vie spécifique. De ce point de vue, les politiques publiques d'insertion ou de réinsertion sociale que la corruption pénalise, ont pour but le maintien de la cohésion sociale, la lutte contre une forme de violence des rapports sociaux. L'inclusion sociale est un indicateur d'une société en état de cohésion.

3. Discussion

Les résultats mettent en évidence les différents points d'ancrage de la corruption dans le milieu fiscal, deux catégories de perceptions sociales de la corruption et enfin l'influence des pratiques de corruption sur la cohésion sociale.

3.1. Points d'ancrage de la corruption en milieu fiscal

Les résultats révèlent que dans le milieu fiscal, la corruption prend diverses formes lors des opérations d'assiette, de recouvrement ou du contrôle fiscal. Ces résultats sont en cohérence avec ceux de Martini (2014, p. 2) qui analyse la manière dont la corruption se manifeste dans les administrations fiscales en Afrique. L'auteur identifie notamment les diverses formes de corruption constatées au cours de la procédure fiscale (pots-de-vin pour éviter les contrôles, faveurs lors des opérations d'assiette, etc.). Les données révèlent également que lors de ces trois moments clés de la procédure fiscale, les pratiques corruptives sont le plus souvent intimement associées à la fraude ou à l'évasion fiscale. Cette mise en évidence va dans le même sens que N'Gakosso (2009, p. 89) pour qui, fraude, évasion fiscale et corruption, sont tellement imbriquées qu'il est possible d'affirmer que les premières constituent le « lubrifiant » qui permet à la seconde de prospérer durablement. L'agent du fisc même est perçu comme un co-producteur de fraude et d'évasion fiscale.

Ce que la fraude et l'évasion fiscales ont de commun, c'est de porter toutes, atteinte à l'éthique sociale (Bouvier, 2004, p. 212). La particularité de l'évasion fiscale est qu'elle est, le plus souvent pratiquée par des connaisseurs, ou accompagnée par des experts fiscaux qui, utilisant habilement la loi fiscale, exploitant ses limites, arrivent à se soustraire adroitement de leurs obligations fiscales ou à les minorer (Ouedraogo, 2016, p. 69). Dans le contexte de cette étude, une partie des gains générés par cette évasion fiscale facilitée ou directement menée par

les fonctionnaires des services fiscaux constitue la rançon de la corruption qui en est le terreau fertile.

3.2. Perceptions sociales de la corruption en milieu fiscal burkinabè

Ces perceptions sont dominées par celles qui tendent à légitimer la corruption et à lui donner une sorte de caution pour mieux se déployer. Tantôt le phénomène est vu comme un privilège professionnel ou de la compensation pour les agents du fisc, tantôt il est perçu comme une pratique par laquelle l'on se conforme à un groupe et à son « éthos » et enfin comme une reconnaissance gratifiante auréolée de tout le symbolisme social qui tend à l'éclipser comme pratique avilissante. Ce dernier point rejoint l'analyse de Bourdieu (2017, p. 94) qui, au sujet du don, révèle un ensemble de mécanismes sociaux tendant à occulter sa double-vérité pour ne le faire fonctionner que comme absolument altruiste et désintéressé.

Sur la perception du phénomène comme compensation et privilège de métier, les résultats s'alignent sur ceux de Olivier de Sardan (1997, p. 3) pour qui le sous-paiement clochardise les fonctionnaires du Sud et les mène à la corruption. Sous l'angle de la compensation, mais du côté des contribuables, les données sont conformes aux résultats de Ouédraogo (2012, p. 75) dont plus 80% de l'échantillon d'étude avaient déclaré que les impôts auxquels ils sont soumis étaient élevés alors qu'il y a certaines couches sociales qui en sont exonérées ou même exemptées. Ainsi, le contribuable se sentant lésé par une sur-imposition trouve alors dans les pratiques corruptives un moyen légitime de se rendre justice pour amortir la charge fiscale qu'on lui aurait fait porter injustement.

S'agissant du conformisme social, les résultats vont dans le même sens que ceux de Blundo et Olivier de Sardan, 200, p. 13) qui, au sujet de la corruption en Afrique de l'Ouest, évoquent un comportement conformiste du fonctionnaire cherchant à faire comme tout le monde afin de ne pas être le dindon de la farce. Certains agents des impôts ne s'adonnent pas aux pratiques de corruption parce qu'ils sont friands d'argent, mais pour éviter l'isolement social ou la mise à l'écart par les autres dans un contexte où c'est le refus de se faire corrompre qui constitue l'exception.

3.3. Influence de la corruption sur la cohésion sociale

Il ressort des données que la corruption menace la solidarité et la justice sociales, génère des conflits sociaux, crée un rapport différentiel aux valeurs sociales et porte en elle les germes de l'exclusion sociale. Ces résultats recoupent ceux de Bouvier (2004, p. 215) qui soutenait déjà qu'il ne peut y avoir de société moderne qui puisse être et se penser solidaire sans que ceux qui la composent ne soient convaincus que la justice et l'égalité constituent des réalités effectives, et la justice et l'égalité fiscales au premier chef. Dans le même sens, Chambas (2005, p. 154), considère que la corruption, tout en étant à l'origine des pertes de recettes fiscales, crée des distorsions dans la concurrence au détriment des entreprises qui ne se livrent pas aux pratiques de corruption. Cette situation affecte la cohésion entre contribuables et plus généralement à l'échelle de la société dans son ensemble.

Sur la question du lien entre solidarité et cohésion sociale, les résultats rejoignent ceux de Durkheim (2007, p. 28), qui révèle que la solidarité est un levier, une synergie indispensable à la cohésion sociale, mais ne peut être perçue que par l'intermédiaire de ses effets sociaux. En tant que contrat tacite entre deux catégories d'acteurs marqué par un échange mutuel de faveurs entre elles (Mendez, 1989, p. 223), la corruption fiscale conduit à un inaccomplissement total ou partiel du devoir fiscal. Or, il est établi, du moins depuis l'avènement de l'impôt-solidarité (Leroy, 2002, p. 68), que le paiement de l'impôt est une expression concrète de solidarité de l'individu vis-à-vis de la collectivité. Comme le dit bien Stein, « l'impôt constitue l'expression économique de l'union de l'individu et de la nation » (cité par Beltrame, 1992, p. 169). La notion d'impôt-solidarité qui a vu le jour à la fin du XIXe siècle implique que l'impôt est le prix que la communauté exige de l'individu en vertu du

principe de solidarité nationale, pour la rémunération des services d'intérêt général (Beltrame, 1992, p. 172). Par ailleurs, pour Durkheim (2007, p. 181), l'une des "monnaies" de la cohésion sociale est l'absence de conflit social latent. Pourtant, au Burkina Faso, la corruption et l'injustice ont caractérisé le pouvoir d'Etat pendant plus d'un quart de siècle (Hagberg et al., 2017, p. 2) et les résultats de cette étude mettent en évidence une dimension fiscale de cette corruption qui fragilise la cohésion sociale à travers les rapports sociaux conflictuels qu'elle fait germer.

Enfin, sur le lien entre corruption et exclusion sociale, les résultats s'inscrivent dans la même veine que ceux de Yonaba (2012, p. 1050) quand il fait observer que la grande corruption qui porte sur des sommes faramineuses, compromet dangereusement la gestion des finances publiques et cela limite l'État dans ses actions en faveur des plus démunis. Le contraste est saisissant : d'un côté, une population appauvrie, de l'autre, une caste de privilégiés, avec un président qui a assis son pouvoir sur le clientélisme et la corruption (Ouédraogo, 2017, p. 52). Ainsi, la corruption fiscale crée les conditions de l'exclusion en même temps que celles de l'effritement de la cohésion sociale.

5. Conclusions

L'étude de la corruption en milieu fiscal révèle un phénomène aux multiples facettes dont il est établi qu'il comporte des effets néfastes sur la cohésion sociale. Dans la procédure fiscale, son ampleur peut être évaluée aux étapes de la taxation, du recouvrement et du contrôle fiscal. Qu'elles soient actives ou passives, les pratiques corruptives y prennent pied dans un contexte d'offre corruptive abondante. Des artifices juridiques et comptables permettent aux acteurs d'opérer la fraude ou l'évasion fiscales contre rémunération : sous-évaluations de la matière imposable, dissimulations, minoration de toutes sortes, non mise en recouvrement, etc. Ces pratiques solidement ancrées s'expliquent par des représentations sociales tendant à les légitimer. De l'imaginaire populaire ressortent ainsi, les logiques de la compensation, du conformisme social ou encore de la reconnaissance.

Quelques discours de condamnation tels le vol ou la gangrène sont cependant tenus sans pour autant pouvoir infléchir les pratiques des acteurs. C'est ainsi que la construction d'une société cohésive mérite d'être envisagée aux antipodes de la corruption. Qu'il s'agisse de la solidarité, de la justice fiscale et sociale, ou encore de l'inclusion sociale, on note que les pratiques corruptives sapent les fondements de la cohésion sociale. Ces résultats suggèrent que pour réaliser le vivre-ensemble, l'absence de conflit social latent, chère à Durkheim est fondamentale alors que l'essence même de la corruption est d'incuber les germes des conflits sociaux. Pour toutes ces raisons, on peut se demander si la quête d'une cohésion sociale forte au Burkina Faso ne ressort pas d'un leurre dans ce contexte de corruption endémique.

Références bibliographiques

- Ardant, G. (1965). *Théorie sociologique de l'impôt*. SEVPEN.
Barilari, A. (2000). *Le consentement à l'impôt*. Presses des sciences Po.
Beltrame, P. (1992). *La fiscalité en France*. Hachette.
Blundo, G., & Olivier de Sardan, J.-P. (2001). La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest. *Politique africaine*, 3(83), 8-37. <https://doi.org/10.3917/polaf.083.0008>
Bourdieu, P. (1980). Le concept de capital social. Notes provisoires. Actes de la recherche en sciences sociales, 31, 2-3 https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069 {consulté le 16 mai 2025).
Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Minuit.
Bourdieu, P. (2017). *Anthropologie économique*. Seuil / Raisons d'agir.
Bouvier, M. (2004). *Introduction au droit fiscal général et à la théorie de l'impôt*. LGDJ-EJA.
Caillé, A. (2007). *Anthropologie du don*. La Découverte.

- Cartier-Besson J. (1997). *La corruption*. La Découverte.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27.
<https://doi.org/10.7202/1002206ar>
- Castel, R., & Duvoux, N. (2013). *L'avenir de la solidarité*. PUF.
- CEP (2015), *Enquête parlementaire sur la fraude fiscale, l'impunité fiscale, les restes à recouvrer et les chèques impayés. Rapport général*.
- Chambas, G. (2005). *Afrique au Sud du Sahara : mobiliser les ressources fiscales pour le développement*. Economisa.
- Cohen, A. (1955). *Delinquency Boys*. The Free Press.
- Delalande, N. & Spire, A. (2010). *Histoire sociale de l'impôt*. La Découverte.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Seuil.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Seuil.
- Durkheim, E. (2007). *De la division du travail social*. PUF.
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*. PUF.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. [Traduit de l'anglais par Alain Kihm]. Minuit.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz.
- Hagberg, S., & al. (2017). *Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016*. Uppsala University.
- Lavallée, E., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2008). *Les mécanismes à l'origine de la corruption : une analyse sur micro-données africaines. Document de travail*.
- Leroy, M. (2002). *Sociologie de l'impôt*. PUF.
- Martini, M. (2014), *Approaches to Curbing Corruption in Tax Administration in Africa*. U4 Anti-Corruption Resource Center.
- MAEP. (2008). *Rapport d'évaluation du Burkina Faso*.
- Mendez, G.E. (1989). Les approches de la corruption : le centre et la périphérie. *Déviance et Société*, 13(3), 223-229.
- Merton, R.K. (1965), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Plon.
- N'Gakosso, A. (2009), *Corruption, fraude, évasion fiscale et croissance*. L'Harmattan.
- Ogien, A. (1995). *Sociologie de la déviance*. Armand Colin.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1997). *La corruption en Afrique : comportement des ménages et des acteurs sociaux face à une sévère régression de leurs revenus*. Ehess-Orstom.
- Ouédraogo, B. (2017), *Balai citoyen : le contexte d'une éclosion*. In Kupper, C. et al. *Une jeunesse africaine en quête de changement*. Grip, pp. 49-55.
- Ouédraogo, P.S. (2012). *Fiscalité au Burkina Faso : Perceptions et attitudes des contribuables du secteur informel de la ville de Ouagadougou*. [Mémoire de maîtrise de sociologie]. Université de Ouagadougou.
- Ouédraogo, P.S. (2016). *La procédure fiscale burkinabè en question dans le recouvrement des impôts du secteur informel : cas de la commune de Ouagadougou*. [Mémoire de master de sociologie]. Université de Ouagadougou.
- Ouédraogo, P.S. (2018). *Analyse socio-anthropologique du rapport à l'impôt : du consentement dans le Moogo à la résistance dans l'Etat moderne (Burkina Faso)*. [Thèse de Doctorat Unique en Sociologie], Université Ouaga 1 Pr Joseph KI-ZERBO.
- Ouédraogo, W. (2016), *Réussir la gouvernance démocratique en Afrique. L'exemple du Burkina Faso*, Céprodif.
- PNUD. (2007). *Rapport sur le développement humain : Burkina Faso, 6e rapport : secteur privé et développement humain*.
- REN-LAC. (2022). *État de la corruption au Burkina Faso, Rapport 2021*.

Sawadogo, F.M. & Dembélé, S. (2004), *Précis de droit fiscal burkinabè*. Presses Africaines.

Yonaba, S. (2012). Le recouvrement des recettes publiques dans les états africains : un état des lieux préoccupant. *Revue française d'administration publique*, 4 (144), 1043-1051.
<https://doi.org/10.3917/rfap.144.1043>



The “Talented Tenth” and the “Common Man”: Connecting Black Elites to the Masses in the Civil Rights Movement in the U.S.

Le “Talented Tenth” et le “Common Man”: Connecter les élites noires aux masses dans le mouvement des droits civiques aux États-Unis.

Aouia BADJIOU

Université Thomas SANKARA, Burkina Faso

Email: badjiouaouia@gmail.com

Orcid id <https://orcid.org/0009-0002-3728-8995>

Abstract: Many civil rights leaders developed various strategies to advance the Black struggle for equality. W.E.B. Du Bois and Asa Philip Randolph designed their approaches to fighting for equality and social justice. While Du Bois believed that the best way to equality and social justice was to put the black intelligentsia at the forefront of the struggle, Randolph, on the other hand, considered that the path toward full emancipation required focusing on the black masses. Admittedly, there was then an apparent antagonism between Du Bois’s “Talented Tenth” and Randolph’s “Common Man” due to the nature of their respective approaches. This article wants to show the complementarity and influence of both strategies in the 1950s and 1960s Civil Rights Movement. Drawing on Theda Skocpol and Margaret Somers’s historical comparative approach, which focuses on differences between cases and the uniqueness of each case, this article goes beyond this opposition to examine the strengths and limits of both strategies and to show their complementary implementation in the Black Freedom Movement. The analysis of the dynamics of the Black Freedom Movement in the 1950s and 1960s shows that its success resulted not only from the involvement of some key Black leaders such as Thurgood Marshall, Diane Nash, Bayard Rustin, Ella Baker, Martin Luther King, Jr., and John Lewis to name just a few but also from the mass mobilization such as the March on Washington and the Montgomery Bus Boycott.

Keywords: Black elites, masses, Talented Tenth, Common Man, civil rights.

Résumé : La lutte des Noirs pour l’égalité aux États-Unis d’Amérique a donné lieu à l’élaboration de nombreuses stratégies. W.E.B. Du Bois et Asa Philip Randolph ont chacun conçu leur propre approche pour lutter en faveur de l’émancipation des Noirs. Si, pour Du Bois, donner la clé de la lutte pour l’égalité à la minorité intellectuelle, ou à l’intelligentsia noire, était la condition sine qua non pour gagner cette bataille, Randolph, lui, considérait qu’il fallait nécessairement confier le destin du peuple noir à la majorité, ou aux masses populaires. Il y avait donc clairement un antagonisme entre ces deux stratégies de lutte, eu égard à leur public cible différent. Cet article vise à mettre en lumière la complémentarité et l’influence de ces deux stratégies au sein du mouvement des droits civiques dans les années 1950 et 1960. En s’appuyant sur l’approche historique comparée de Theda Skocpol et Margaret Somers (1980), qui met l’accent sur les similitudes et les différences, cet article va au-delà de cet antagonisme naturel pour mettre en lumière les forces et les faiblesses de ces deux stratégies, avant d’élucider leur application complémentaire et simultanée dans les années 1950 et 1960. L’analyse de la dynamique du mouvement des droits civiques au cours de ces années montre que son succès a été bâti à la fois sur un vivier important de leaders Noirs comme Martin Luther King, Jr., Thurgood Marshall, Diane Nash, Bayard Rustin, Ella Baker, John Lewis et bien d’autres mais aussi grâce aux mobilisations populaires comme celles de la Marche sur Washington et le boycott des bus de Montgomery pour ne citer que celles-ci.

Mots-clés : élites noires, masses, Talented Tenth, Common Man, droits civiques.

Introduction

The Civil Rights Movement (CRM hereafter) generated diverse strategies, ideals, and leaders. Civil rights leaders such as W.E.B. Du Bois, Booker T. Washington, Malcolm X, Martin Luther King Jr., and Asa Philip Randolph developed strategies to lead African Americans in the fight for equality and social justice. Some of their ideologies, when considered individually, contained the seeds of opposition, as seen in the cases of Du Bois and Randolph. For instance, regarding the leadership of the fight against racism, Du Bois and Randolph considered different categories of the black community. While Du Bois considered the “Talented Tenth,” the black elites, as the ideal group to lead the fight for civil rights, Randolph, conversely, considered the “Common Man,” the black masses, as the most important category to focus on in the CRM. The implementation of these two approaches together would define the outcomes of the events of the 1950s and 1960s.

Even though both strategies received individual attention from researchers, a comprehensive comparative approach that treats them as two sides of the same coin has yet to be undertaken. Each group of researchers aligned with either Du Bois or Randolph, highlighting an apparent antagonism rather than complementarity between the two. For instance, Dennis (1977), Harding (2016), and Dufour-Lauzon (2015), among others, clearly supported Du Bois’s elitist approach to the Black Freedom Movement by emphasizing only the black elite. These authors gave paramount importance to the black elites at the expense of the black masses in the African American battle for equality and social justice. By considering the black elites as the solution to pushing for equality and social justice, these authors were excluding the great majority of the black community, which needed to be taken into account in the resistance against racism and discrimination. Following the above-mentioned authors, Rustin (1976) and Bynum (2010) have equally expressed their preferences to the “Common Man” regarding the leadership of the Black Freedom Movement. For them, it was Randolph’s popular approach that could uplift the black community from the conundrum of segregation and racism. Both Rustin and Bynum advocated only the “Common Man” as the pivotal strategy for the fight against racism and discrimination.

Collectively, these authors and works presented Du Bois’s “Talented Tenth” and Randolph’s “Common Man” separately. They examined Du Bois and Randolph’s contributions to the Black Struggle for Equality in incompatible and independent ways, thereby limiting their scope to their lifetimes. By providing an answer to the question of how the Talented Tenth and the Common Man shaped together the Black Freedom Movement, this article then seeks to show the complementarity of both strategies in the Civil Rights Movement by highlighting their strengths and weaknesses and examining how they were used to advance African Americans’ equality and social justice during the 1950s and 1960s.

Through Theda Skocpol and Margaret Somers’s (1980) historical comparative approach known as the contrast of contexts which focuses on the differences of these two competing yet complementary visions of leadership and the uniqueness of each strategy in the battle for emancipation, this essay uncovers Martin Luther King, Jr.’s and his team’s inclusive use of both approaches – the black elites and masses – to propel the mass movement in the mid-twentieth century and beyond. To successfully achieve this goal, we organize the article into three points. While the first point provides background on both strategies, the second point expands on their relative strengths and weaknesses. The final section shows how the events of the 1950s and 1960s resulted from the implementation of key principles of both visions.

1. Understanding the “Talented Tenth” and the “Common Man.”

Likely coined in 1896 by Henry Lyman Morehouse, the “Talented Tenth” emphasized special education for the black community, particularly for those endowed with exceptional

intellectual dispositions. This particular education was designed to help these black individuals develop the leadership potential of the elites. For him, the “Talented Tenth” refers to African Americans with special intellectual and leadership predispositions that could be honed. As such, he envisioned an education that would enable these predisposed Black individuals to develop their talents and aptitudes to uplift their community.

For Morehouse, it was then both an educative and a political vision to the “Negro Problem” in the U.S. Considering that “in all ages, the mighty impulses that have propelled a people onward in their progressive career, have proceeded from a few gifted souls, men of thoroughly disciplined minds, of sharpened perceptive faculties, trained to analyze and to generalize; men of well-balanced judgments and power of a clear and forceful statement” Morehouse (1896, p. 182), Morehouse bestowed the leadership of the Black Freedom Movement to these few men and women. The expressions such as “gifted souls,” “men of thoroughly disciplined minds, of sharpened perceptive faculties,” etc. in the above quotation were Morehouse’s definitions of the “Talented Tenth”. For him, the commitment of the minority, the elites, would bring great upheavals in the society for Blacks, as the black elites should therefore lead the whole community of African Americans to fight for equality and social justice successfully.

This elitist approach within the Black Freedom Movement gained its preeminence from the 1920s onward. It was under Du Bois that this vision gained importance by closely linking the success of the Black Freedom Movement to the commitment of the black intelligentsia. As “agent[s] of social changes or societal guidance” (Dennis, 1977, p. 389), these men and women were to be the pathfinders or role models for the black community. This leadership vision gave the primacy of the CRM to the black elites because, as gifted souls, these leaders “have a solid moral foundation, purpose, and, even more importantly, are educated and aware of the intricacies of the oppressive institutions” (Harding, 2016, p. 63). This philosophy then entrusted the destiny of millions of Black people to their elites, who were to serve as their models, guides, and defenders, calling for a leader-centered, or charismatic, leadership style in the CRM.

Conversely, the “Common Man” called forth a grassroots approach to the CRM. Rooted in a socialist vision, Randolph’s “Common Man” emphasized that the black masses should undertake “direct mass action, civil disobedience, and purposeful coalitions between black and white workers” (Bynum, 2010, p. 37). Contrary to the “Talented Tenth” elitist approach, the “Common Man” strongly advocates a group-centered or grassroots leadership style. As such, grassroots campaigns and mobilization were to be at the center of the CRM, as the masses should “pressure the agencies and representatives of the federal government to exact their rights” (Rustin, 1976, p. 17). This group-centered leadership style then invited black, white, Indian, Asian ordinary men and women, the marginalized people, to undertake the fight for their liberation as “collectively organizing and resisting oppressive institutions allowed for them [the masses] to become active, political agents. Additionally, it encouraged others who were not yet motivated to join the mobilization of the Civil Rights Movement to do so because they would not be alone in their effort” (Harding, 2016, p. 69). By going beyond race, the “Common Man” interracial vision has contributed to racial collaboration among civil rights activists and organizations across campaigns during the 1950s and 1960s and beyond.

While for Du Bois, the black intellectuals or intelligentsia “may guide the mass [as development is] from the top downward” (Du Bois, 1903, p. 6), Randolph saw the situation differently. He considered the black masses as the principal force that could push for social justice because, for him, “power and pressure do not reside in the few, an intelligentsia [the Talented Tenth]. They lie in and flow from the masses [the Common Man]” (Rustin, 1976, p. 16). Neither Du Bois nor Randolph had thought of a combination or a complementarity between the black masses and their elites. Their strategies were adopted independently, though

not mutually exclusive, and sowed the seeds of opposition and misunderstanding between the black elites and their masses. This polarization regarding the leadership of the CRM has created tensions and rivalries among the different components of the black community. The black masses would not understand how the minority elites could pretend to speak for all African Americans, and the elites could not bear the fact that the “pöbel” – a German word to designate a crowd or people considered disreputable or worthless – instead of following their directives could consider themselves worthy of something. Du Bois and Randolph were then preparing their respective categories to oppose the leadership of the other group in the fight for an equal and fair society for African Americans.

2. The Strengths and Weaknesses of the “Talented Tenth” and the “Common Man.”

Both visions were deeply rooted in the long history of African American opposition to racist practices. Either a grassroots approach or an intellectualist perspective on CRM shares core elements that contributed to their successful implementation in the twentieth century.

The “Talented Tenth” contributed to the redefinition of black culture and the restoration of black identity. During the pre-CRM era, many movements and individuals epitomized the principles of the “Talented Tenth,” as their pioneering actions and leadership roles paved the way for equality and social justice. The Harlem Renaissance, for example, encapsulated the decisive roles of the black intelligentsia in the rewriting and remobilization of African Americans to join the nascent movement for equality. Alain Locke, Claude McKay, Langston Hughes, Zora Neale Hurston, and James Weldon Johnson, the proponents of the Harlem Renaissance, for example, stood as “leaders of thought and missionaries of culture among their people” (Du Bois, 1903, p. 20). By emphasizing a renewed interest in black culture, particularly in drama, music, painting, and sculpture, they helped infuse a new, more accurate image of African Americans.

By generating renewed interest in African American culture and their successful leadership, the leaders of the Harlem Renaissance boosted their contemporaries' pride. With the advent of this cultural and political revival, the white community witnessed a change in the behavior of Blacks as they “were no more obedient and fearful. They were now ready to undertake any possible measures in response to any aggression” (Franklin, 1984, p. 425). Through the Harlem Renaissance, the black intelligentsia recreated dignity and redefined new ideals for African Americans. It was no longer an individual struggle but a group struggle. More than a literary movement, the Harlem Renaissance repositioned black heritage at the heart of the revolt against racism. Thanks to the elites of the 1920s and 1930s, “there is a renewed race-spirit that consciously and proudly sets itself apart” (Locke, 1925, p. 16).

The “Talented Tenth” equally provided leadership structures for the Black Freedom Movement. Throughout the creation of diverse civil rights organizations, the elites led the early movements against racism and discrimination in the U.S. The creation of the National Association of Colored Women's Clubs (NACWC) in 1896, the National Association for the Advancement of Colored People (NAACP) in 1909, the Brotherhood of Sleeping Car Porters (BSCP) in 1925 and the National Council of Negro Women (NCNW) in 1935, for instance, were attempts to provide a strong leadership structure to the movement before the boom in 1950s and 1960s. Randolph, Du Bois, Ida B. Wells, Margaret Murray Washington, Harriet Tubman, Josephine St. Pierre Ruffin, Thurgood Marshall, Mary Church Terrell, Mary McLeod Bethune, Bayard Rustin, and several others provided leadership to the movement as a whole. Through these organizations, they brilliantly led Black people to decisive victories in the 1940s, 1950s, and 1960s. Through them, these leaders successfully guided the black masses in their quest for equality and social justice.

By standing up for their community and their race, these leaders – the “Talented Tenth” – also served as role models for their community and the marginalized people. Entrusting the

destiny of the whole black community to the few gifted souls created a feeling of self-identification and a motivating factor for Black Americans in their long-lasting fight to gain equality and social justice, as “they [the elites] stood as living examples of the possibilities of the Negro race. It has equally implanted hopes and aspirations, noble thoughts, and sublime purposes in the hearts of both races,” (Du Bois, 1903, p. 4). African American elites showed that Blacks were capable of uplifting their race out of the darkness into places of racial equality and social justice. In the Black Freedom Movement, African American intellectuals showed the U.S. their capacity to understand, defend and promote not only the beauty of their country in all its diversity but also the worthiness of Blacks in the global history of the U.S. Their decisive roles in uplifting their community, the tenth of the African American community “placed before the eyes of almost every Negro child an attainable ideal” (Du Bois, 1903, p. 12).

For example, both Frederick Douglass and Harriet Tubman were exemplars of the role of black elites in the twentieth-century fight against discrimination and racism. In the oppressive and dehumanizing practices of the enslavers and owners, Tubman genuinely conceived a way out of slavery. The Underground Railroad became popular among enslaved people. “The Black Moses”, as she was called, defeated the surveillance of the slave-owners and liberated many enslaved people from slavery. Douglass, a self-trained man, was a key figure in the abolitionist movement. In so doing, these two set examples for the black community. These two figures were icons of courage and freedom for African Americans. This was equally true of pioneers such as Du Bois, Randolph, Booker T. Washington, Marcus Garvey, Dorothy I. Height, Wells, Ella Baker, Rosa Parks, Septima Poinsette Clark, and several others who set examples for the generation of the 1950s and 1960s. Their courage, dedication, and cleverness inspired many who joined the movement against discrimination and racism.

In addition to the “Talented Tenth,” Randolph’s “Common Man” has also been of great importance in the Black Freedom Movement. Adopting a grassroots approach to the movement was of paramount importance as it contributed to mobilizing the majority, the black masses, instead of the minority black elites, to join the revolution against racism and discrimination.

Randolph’s grassroots approach helped foster interracial collaboration among civil rights organizations and leaders. For the success of the CRM, cooperation and unity were required, as Blacks alone would not have been as successful as they wanted. By avoiding a charismatic leadership style, the “Common Man” has fostered collaboration among diverse organizations and leaders. Alternatively, as I. N. Huggins and associates (1971, p. 67) nicely put it, the “Common Man” has contributed to “surmount racial hostility, instill class consciousness, and create an interracial labor movement.” By downplaying the charismatic leadership style of some civil rights organizations, Randolph’s approach helped form a nonviolent army composed of diligent agents of social change and societal guidance who supported and sustained the CRM. The Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC), the Club from Nowhere (CFN), the National Council of Negro Women (NCNW), and the Southern Negro Youth Congress (SNYC), for example, exemplified the grassroots and interracial collaboration in the CRM. As the most “non-traditional, non-hierarchical, grassroots-based, less-gendered and group-centered organization” (Rooij, 2017, p. 19), these organizations gave a real opportunity for black and white men and women, young and adults, to express their leadership and contribute to the ongoing fight against discrimination and racism.

Additionally, Randolph’s grassroots approach equally empowered the movement by shifting it from a color-based to a class struggle. This, in turn, allowed the fight for equality to have more members than supporters of people with low incomes. The “Common Man”

succeeded in mobilizing more people, especially the marginalized people, to join the struggle. It also helped to attract more sympathy from the whites’ organizations, such as the Garland Fund, because it became a struggle to free the marginalized people of the U.S. from the hardships in which they were submerged. Anne McCarthy Braden, Virginia Foster Durr, Rachelle Horowitz, Viola Liuzzo, William Lewis Moore, Joan Trumppauer Mulholland, and several other white antiracist activists freely joined the movement. She powerfully propelled it to success in the 1960s. The NAACP and the NOW were also interracial civil rights organizations that powerfully contributed to the Black Freedom Movement.

However, despite the adequacy of both approaches to the CRM, the two leadership visions embedded structural weaknesses that impeded their implementation. The first weakness of Du Bois’s approach was the rivalries among the African American elites. By promoting an elitist or leader-centered style, the “Talented Tenth” contributed to rivalries among civil rights leaders. Consequently, it broke up African Americans into groups. The opposition between the elites accentuated the gap among African Americans. As a community that was suffering from racism and segregation, the best example African Americans could give, particularly their elites or intellectuals, was an image of unity against racism and discrimination. By this unity, the world would have witnessed a united community that could surpass the individual differences and preferences of its members to address the issue of segregation and racism in America with an intrepid determination. As voices of the voiceless, the nine-tenths of the group expected to see their tenth together in ideology and praxis to address the injustices they were suffering. Unfortunately, the elites did not abandon their opposition and adopt a standard position in their fight against racism and discrimination.

For example, Washington and Du Bois opposed each other in the early twentieth century. Two of the most important leaders in the early twentieth century were in total opposition to one another. As blatant epitomes of the ideology of the “Talented Tenth,” these two did not succeed in jointly leading the movement. Washington considered black intellectuals untrustworthy because they did not know what the black community’s masses wanted. Washington “accuses the educated stratum of being able to understand only theories and ideas” (Dennis, 1977, p. 392), but not the real-world situations in which Blacks were living. Washington considered that the black intellectuals “have crammed their heads full of book knowledge; in so doing they have lost contact with the real world and real people” (Dennis, 1977, p. 392). So, for Washington, entrusting the destiny of African Americans to the black intellectuals was a mistake, and he called on the African American community not to follow the calls of Du Bois and the others. It was incomprehensible that the two prominent, gifted souls could bitterly oppose each other in such irreconcilable ways. The opposition between the leaders of the African American community hindered the progress of the movement because instead of focusing on the end of racism and discrimination, they were combating one another.

The other weakness of the “Talented Tenth” is the disunity of African Americans. The opposition of the intellectuals created mistrust among the black masses, and they calmed down their full commitment to following them in the struggle. It then resulted in a disunited community of African Americans. The black elite did not succeed in carrying out the battle under the leadership of a single organization or leader. The multitude of leaders led to a variety of visions, which in turn gave rise to a multitude of vessels and organizations to carry these strategies, thereby dividing the black community into groups. Many other organizations were emanations or branches of already established ones, focusing on specific components of the African American community, such as students, workers, and so on. Some were created in opposition to others. Whether new or old, these organizations relied on the black community for membership and sponsorship. This multitude of civil rights organizations contributed to the formation of many groups among the few million Black people, rather than a unified whole

marching toward freedom, equality, and social justice in the U.S. For example, the leadership of the NAACP resented the creation of the Montgomery Improvement Association (MIA), the Southern Christian Leadership Conference (SCLC), and even the Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC), as they feared these new organizations might compete with them for leadership roles in the movement for equality.

To sum up, the CRM was the business of the entire African American community. In this perspective, any initiative aiming at mobilizing Blacks to fight against discrimination and racism was welcome. However, the multitude of leaders, organizations, and strategies was cause for concern. With this multitude, it was difficult to control the different programs to make sure that their implementation did not impede the equality and social justice that Blacks were fighting for. As independent organizations, each had to decide whether to cooperate with the others or work alone, which sometimes made things difficult. When there was an initiative, it was to be discussed with the different organizations to reach an agreement before implementation. Thus, this variety of organizations, though it helped involve a large number of people and infused CRM with diverse visions and strategies, created a multi-headed movement that was difficult to seize and control. As a multi-headed movement, it was not easy to identify the voices or spokespersons of African Americans.

Like the “Talented Tenth,” the “Common Man” also had weaknesses that negatively affected its implementation in the CRM. Giving primacy to leadership in the black masses, the marginalized people presupposed their mobilization and education to understand the urgency of the times. Even though the black masses welcomed Randolph’s grassroots approach favorably, it was up to the elites, Randolph, and his companion Chandler Owen, to organize them. For the black masses to successfully be the real forces, they needed a sustained training that would empower them to have “a deeper understanding or a greater concern for the problems of the black working man” (Anderson, 1974, p. 108). This urgent task of mobilization and sensitization was the responsibility of the “Talented Tenth”. For instance, the Black Freedom Movement has gained momentum from the mid-twentieth century onward because earlier movements helped mobilize and raise the awareness of the black masses to join the revolution. For instance, to establish the Tobacco Stemmers and Laborers Industrial Union (TSLIU) in 1937, the African American workers of the Carrington & Michaux Tobacco Stemming Company and the I.N. Vaughn & Company needed the expertise of the Southern Negro Youth Congress (SNYC), specifically C. Columbus Alston and James Jackson. Through their partnership, they drafted a list of grievances, including “low wages, long working hours, and bad working conditions” (Hughes, 1987, p. 44).

The other weakness of Randolph’s “Common Man” was its incapacity to succeed in the valuable task of fundraising. Emphasizing only the black masses or the black-and-white working classes would not have been an effective way to mobilize financial support for the CRM. Their miserable living and working conditions, combined with their incapacity to clearly articulate the needs and grievances of their community, compel them to team up with the gifted souls to stand in when needed. Even though, the “Common Man” succeeded to create camaraderie among the workers and “contributed to the intellectual and social milieu that inspired the CRM where white and black activists would stand together and work under this common, collective goal of citizenship and advancement for African Americans” (Harding, 2016, p. 43), it was up to the elites to find adequate to mobilize funds for the CRM. Considering the strengths and limitations of both approaches, it is evident that the CRM's success under King Jr.'s leadership relied on both philosophies.

3. Shaping the Direction, Combining Both Approaches

Either through personal relationships or by applying their strategies, the movement's leadership in the 1950s and 1960s was marching in the footsteps of these two CRM pioneers,

Du Bois and Randolph. The success of the movement in this period relied on both the creativity and dexterity of its leaders and on the staunchness and significant mobilization or support from the masses.

The CRM in the 1950s and 1960s was undeniably a leader-centered movement. King, Jr., and his colleagues exemplified Du Bois’s elitist approach. From the Montgomery Bus Boycott in 1955 up to his assassination in 1968, King, Jr.’s activism showed the centrality of the “Talented Tenth”, the black intelligentsia in the leadership of the movement for equality. Du Bois’s life and activism served as mirrors through which King, Jr. and his teammates evaluated the actions he took on behalf of the entire African American community. Even if Claybourne Carson considered King, Jr., as the “decisive factor” (Carson, 1987, p. 29) in the CRM, the leadership of the mid-twentieth century emulated “one of the most remarkable men of our time [as] he [Du Bois] exemplified black power in achievement and he organized black power in action” (King, 1968, p. 111). Du Bois represented “black power in achievement” because he dispelled the myth of black inferiority through his monumental intellectual contributions and open-mindedness. Du Bois also manifested “black power in action” by organizing Black people and leading them to fight effectively for equality and social justice. From the 1954 up to 1968, the CRM has revolved around the commitment and dedication of King, Jr., Randolph, Parks, Malcolm X, John Lewis, Anna Arnold Hedgeman, Stokely Carmichael, Diane Nash, Anna Boynton Robinson, Bayard Rustin, Dorothy Height, Georgia Gilmore, Jo Ann Robinson, Edgar Daniel Nixon and several others who through diverse schemes led the black community to demand the end of racist and discriminatory practices against Blacks. They acted as guiding figures, leading their community in global or local battles to resist racism.

For instance, in the Montgomery Bus Boycott, various leaders and civil rights organizations coalesced to demand changes to Montgomery’s public transportation system. There was a need for the elites to stand up against this umpteenth act of segregation. It was an affiliated member of the local branch of the NAACP, Nixon, a former member of the BSCP and SNYC and then president of the NAACP in Montgomery, Robinson, a professor of English at Alabama State College and head of the Women’s Political Council (WPC), Rustin sent by Randolph to advise King, Jr., on nonviolent disobedience, King, Jr., and several other leaders who initiated the bus boycott (Konaté, 2015, p. 78). Nixon, Robinson, Rustin, King, Jr., Parks, in addition to the “seventy black leaders assembled in the basement meeting room of Dexter Avenue Baptist Church [to endorse and launch the Montgomery Bus Boycott]” (Garrow, 1986, p. 18), represented the ideals of the “Talented Tenth”. They relied on their potential and intelligence to engage the black population in the bus boycott. These elites were the ideological fathers and mothers of the bus boycott and, as such, responded to Du Bois’s view of the role of black elites in improving their community.

Moreover, the March on Washington evidenced a leader-centered organizing style. For the success of the March on Washington of 1963, King, Jr., and his colleagues again resolved to ask the black elite to lead their community to the nation’s capital. After two failed attempts to organize a march on Pennsylvania Avenue in 1941 and 1948, they succeeded in organizing the March on Washington for Jobs and Freedom on August 28th, 1963. This March brought some leaders of the black community into the light. Among those who decided to call on the black population to march on Washington were King, Jr., Randolph, Height, Hedgeman, Lewis, Rustin, Roy Wilkins, and Cleveland Robinson (Friedman, 2008, p. 23). That was the restricted group of African Americans who organized the massive Great March on Washington to demand civil rights and equal opportunities. The fact that these leaders initiated and led the March reflected Du Bois’s ideals, which held that the elites were the only potential force to drive change. These leaders served as “agent[s] of social change or societal guidance” (Dennis,

1977, p. 389) because they initiated and mobilized the protest for equality in the mid-twentieth century.

King, Jr., and his colleagues equally emulated the “Talented Tenth” call for partnership and unity among the black elites. By creating strategic alliances between these torchbearers of their community, these elites considered that only the union of the black intellectuals could help to give a certain aura to the fight against racism and discrimination. For example, the Montgomery Bus Boycott commanded the elites of the African American community in the State of Alabama and across the U.S. to undertake the boycott in close ranks. It commanded their union as the elites of their community, and this unity motivated the entire African American community in that state to boycott the public buses. Their desire for unity led to the creation of the Montgomery Improvement Association (MIA), which would unite African Americans to boycott the buses. Even though they were from different social statuses and backgrounds, the need to end discrimination in Montgomery's transportation facilities united them. Their union helped to strengthen the determination of the whole community to challenge the application of Jim Crow laws in the State of Alabama.

Moreover, leaders in the 1950s and 1960s equally exalted unity and partnership, whether in the creation of the Southern Christian Leadership Conference (SCLC) or in the March on Washington. The SCLC, for example, united about 60 ministers and leaders into a coalition to sustain the movement's momentum after the Montgomery Bus Boycott. King Jr. gathered leaders from diverse ideologies, backgrounds, and denominations. These leaders assembled because they did not want their differences and ideologies to prevent them from challenging discrimination and racism. King, Jr., Charles Kenzie Steele, Fred Shuttlesworth, Joseph Lowery, Ralph Abernathy, Abraham Lincoln Davis, Jr., Theodore Judson Jemison, Medgar Evers, and several others came together to form that powerful civil rights organization that contributed to mobilizing Blacks and black churches to join the movement for equality in the 1960s. The eighty-five affiliated churches and organizations, such as the MIA and the Alabama Christian Movement for Human Rights (ACMHR), and their leaders united to fight against discrimination and racism. Their attitude reflected Du Bois's ideal of unity among black intellectuals. This was equally true during the March on Washington, when many leaders and organizations gathered to organize this massive mobilization of black Americans to demand both civil rights and equal opportunities. In addition to King, Jr., and Randolph (BSCP), there were Daisy Bates (SCLC & SNCC), Eugene Carson Blake (Presbyterian Church), Lewis (SNCC), Walther Reuther (UAW, AFL-CIO), Floyd McKissick (CORE), Whitney Young (NUL), Mathew Ahmann (NCCIJ), Roy Wilkins (NAACP), Dorothy Height (NCNW) and several other leaders and organizations who teamed up to unleash the mammoth mobilization of August 28, 1963.

In addition to the paramount importance of the black elites in the CRM, King, Jr., and his colleagues emulated the “Common Man” appeal to grassroots mobilization. The introduction of Randolph's grassroots principles was made easier by both King, Jr., and the Randolph team teaming up on various occasions. In addition to his charismatic leadership, King Jr. also embraced Randolph's group-centered approach. To succeed, the “Gandhi-like campaign” promoted by Randolph, King, Jr., and his teammates embraced nonviolence as a core pattern of their activism in the movement. So, ten years before the emergence of King, Jr. as the most prominent nonviolent black figure of the CRM, Randolph had already tested the soundness of the Gandhian tactic of nonviolent civil disobedience to pressure the U.S. federal government to desegregate the Armed Forces in the two failed attempts to march on Washington before it was successful in 1963. According to L. Hughes and F. McRae (2016, p. 2), Randolph even sent Rustin, his field marshal, “to instruct Dr. King indirectly, but nonviolent social action,” an instruction that was directly responsible for the long but

successful victory over the bus companies and the city’s political and economic leadership. So, either directly or indirectly, Randolph was present during King Jr’s formative years.

King, Jr., adopted the “Common Man” grassroots organizing style. This grassroots approach commanded an ideal mobilization strategy to involve the African American masses. Minor and larger meetings and structures contributed to raising awareness of racial issues and provided proper occasions to bolster confidence in the CRM. For example, to successfully lead the Montgomery Bus Boycott, the MIA was established as the central committee responsible for planning all necessary elements. In addition, during the 1963 March on Washington, the initiators established a central committee under the leadership of Randolph and Rustin, along with subcommittees in different states (Garrow, 1986). These local and central committees worked in tandem to mobilize African Americans for the other civil rights actions. King, Jr., and his colleagues knew that “power is the active principle of only the organized masses, the masses united for a definite purpose” (Rustin, 1976, p. 17). This organizational style also allowed leaders to educate the masses and direct their actions toward their goals. This was why the March on Washington, despite popular mobilization, succeeded as a nonviolent demonstration.

Partnering with some local and national organizations and leaders allowed ordinary people to understand the necessity of the actions against racism and discrimination as it “enhances the common man’s political efficacy [and] empowers common people to seek social change” (Clements, 2003, p. 8). For the leader, it was the perfect way to be close to the real conditions of the ordinary people. For example, the MIA used Randolph’s grassroots approach to encourage the black community to boycott Montgomery’s public buses. King, Jr., and his teammates then engaged in direct communication with the African Americans to convince them to boycott the public buses. After the decision to boycott, they sent messengers to discuss the boycott with the black population and called for an immediate meeting after deciding to initiate it (Konaté, 2015, p. 79). The African American ministers who were also among the organizers used their pulpits to mobilize the black community.

This was also the case at the March on Washington, where King Jr. and his colleagues partnered with many organizations to mobilize the African American community to fight for an equal society. The NAACP, the National Urban League (NUL), the Congress of Racial Equality (CORE), the SNCC, the American Jewish Committee (AJC), the National Council of Churches (NCC), and several other civil rights organizations joined hands to march on Washington (Jones, 2013, p. 16). This partnership aimed to involve the staff of these organizations so that, instead of King, Jr., trying to convince their members, the leaders of these organizations would serve as the key initiators of the March. They worked and devoted their time and money to planning the success of the March. Through this multiplicity of civil rights organizations and leaders, King, Jr., and his colleagues were confident that his message would reach many African Americans. He even knew that his call would reach places where his divergence from other leaders could have prevented it from gaining the population's adhesion. This mobilization strategy clearly drew upon the “Common Man” appeal in grassroots organizing.

The leadership of the 1950s and 1960s equally adopted the “Common Man” desire to put the black masses at the heart of the civil disobedience against racism and discrimination. King, Jr., and his colleagues understood that the success of their fight for equality necessarily depended on a massive popular mobilization that would pressure local and federal authorities to enact legal and social changes for Black people. Partnering with local organizations and leaders was the appropriate way to unite all those working toward similar goals, as it has contributed to “waging an unpretentious, democratic, militant crusade [against racism and discrimination]” (Rickford, 2016, p. 35). This partnership helped expand their outreach and create a strategic alliance. Like Randolph, King, Jr., and his colleagues also considered it

necessary to undertake the fight for social equality regardless of race because for him “in a multiracial society, no group can make it alone to succeed in a pluralistic society, and an often hostile one, the Negro needs organized strengths, but that strength will only be effective when it is consolidated through constructive alliances with the majority group [Whites]” (King, 1968, p. 52).

The Montgomery Bus Boycott highlighted King Jr. and his co-workers’ desire to rally the black community to the cause of equality and social justice. Thus, after deciding to boycott the Montgomery buses, the leaders of the MIA knew clearly that its success rested mainly on the shoulders of the “75 percent of the bus-riding population in Montgomery that is precisely seventeen thousand people” (Lomax, 1962, p. 51). Sermons, letters, and meetings (Friedman, 2008, p. 32) were then used to reach this bus-riding population. King, Jr., and the other leaders were aware that, even though they had designed the bus boycott, the involvement of bus users was vital. Their appeal to the black masses through public transportation and their adherence to the boycott clearly demonstrated the importance of their contribution in the meantime. By associating with the black masses, the leaders of the boycott showed the centrality of the “Common Man” in the fight against racism and discrimination in the U.S.

In addition to the Montgomery Bus Boycott, the March on Washington also demonstrated that King Jr. and his colleagues emphasized popular mobilization and interracial collaboration. When King, Jr., and his collaborators launched the idea of a March on Washington, “the primary task of organizing the protest fell to staff and elected officials of local civil rights organizations, unions, churches, and other groups who lived in the same working-class communities that formed the primary base of support for the movement” (Jones, 2013, p. 17) to mobilize about 100, 000 marchers. With more than 250,000 marchers that showed up on August 28, 1963, they fulfilled the dream of Randolph, who thought that the success of the struggle for equality passed necessarily through the actions of the masses of the black community, instead of the actions of the few intellectuals or the minority and leaders of their community. By associating with the black masses, King and his colleagues made these two events “inclusive, open, democratic, accessible, and collaborative with other organizations” (Ransby, 2015, p. 7). The success of the March on Washington lies in both the soundness of King Jr.’s historical speech and the other well-tuned speeches and songs, but also, and more importantly, in the interracial mobilization to demand structural changes in the U.S. For instance, during the March on Washington, Whites represented “25 percent of the marchers (about 60,000),” according to Scanlon (2016, p. 100). In so doing, King, Jr., and his colleagues subscribed to the “Common Man” principle according to which “power and pressure lie in and flow from the masses” (Rustin, 1976, p. 16).

Granted, both Du Bois and Randolph had been present throughout King, Jr.’s formative years; they coached, trained, and guided him in various situations. Instead of exclusive approaches, King, Jr. and his colleagues adopted the core principles of both the “Talented Tenth” and the “Common Man”. Even if these two philosophies focused on different segments of Blacks, they turned out to be complementary, that is, each strategy contributed to readying a very key component of the black community to join the movement against racism and discrimination adequately. Indeed, by preparing both the African American elites and their masses, these two visions greatly contributed to the great upheavals of the twentieth century. It is safe to say that both approaches were sides of the same coin in King Jr.’s years.

Conclusion

In sum, the central problem addressed here is how African American leaders navigated racism and discrimination through competing visions – Du Bois’s elite-driven “Talented Tenth” and Randolph’s mass-oriented “Common Man” – and whether their tensions could yield effective strategies for systemic change. The main results reveal that, despite inherent antagonisms, both

approaches proved viable: Du Bois’s model offered intellectual guidance, organizational structures, cultural revival, and role models to foster black pride and strategic direction, while Randolph’s empowered mass action, interracial collaboration via CORE and SNCC, and popular participation, as exemplified by the March on Washington. Their fusion drove landmark victories, including the Civil Rights Act (1964), Voting Rights Act (1965), and 24th Amendment, demonstrating how elite direction amplified by mass pressure can achieve systemic reform. This analysis makes a scientific contribution by providing a comparative historical framework that highlights the synergistic potential of elite-mass dynamics in social movements, offering a nuanced lens on leadership strategies beyond singular approaches. Nevertheless, the study has limits: the “Talented Tenth” bred elite rivalries (e.g., Du Bois vs. Booker T. Washington, King vs. Malcolm X) and organizational fragmentation, while Randolph’s vision struggled with mass educational needs and fundraising amid working-class poverty; it also overlooks quantitative metrics like participation rates and economic impacts, centers male leaders at the expense of women like Rosa Parks and Diane Nash, and adopts a primarily qualitative lens. Future research could address these by quantifying elite-mass dynamics through econometric models of CRM funding or protest efficacy, and extend to post-1960s movements like Black Lives Matter’s grassroots digital activism amid decentralized leadership against police brutality.

Bibliography

- Anderson, J. (1974). *A. Philip Randolph: A Biographical Portrait*. Harcourt Brace Jovanovich.
- Bynum, C. L. (2010). *A. Philip Randolph and the Struggle for Civil Rights*. University of Illinois Press.
- Carson, C. (1987). Martin Luther King, Jr: Charismatic Leadership in a Mass Struggle. *Journal of American History*, 74(2), 448-457. <https://doi.org/10.2307/1900032>.
- Clements, J. A. (2003). Participatory Democracy: The Bridge from Civil Rights to Women’s Liberation. *The Public Purpose*, 1(1), 5-24. <https://www.american.edu/spa/publicpurpose> (accessed date: January 10, 2026)
- Dennis, M. R. (1977). Du Bois and the Role of the Educated Elite. *Journal of Negro Education*, 46(4), 388-402. <https://doi.org/10.2307/2966959>.
- Du Bois, W. E. B. (1903). *The Talented Tenth*. James Pott and Company.
- Emile, D. (2015). *La Genèse de The Souls of Black Folk: le Chapitre Initial de la vie Intellectuelle de W. E. B. Du Bois, 1885-190*. Université de Montréal.
- Franklin, J. H. (1984). *De l’Esclavage à la Liberté : Histoire des Afro-Américains*. 5^e Edition. Editions Caribéennes/Nouveaux Horizons.
- Friedman, M. J. (2008). *Free at Last: The U.S. Civil Rights Movement*. U.S. Department of State, Bureau of International Information Programs.
- Garrow, D. J. (1986). *Bearing the Cross: Martin Luther King, Jr., and the Southern Christian Leadership Conference*. Vintage.
- Harding, J. C. (2016). *Chasing the American Dream: W.E.B. Du Bois, A. Philip Randolph, and Booker T. Washington’s Impact on the Civil Rights Movement and Citizenship, 1910-1966*. Unpublished Doctoral dissertation: Mount Holyoke College.
- Hughes, C. A. (1987). We Demand Our Rights: The Southern Negro Youth Congress, 1937-1949. *Phylon*, 48(1), 38-50. <https://doi.org/10.2307/275000>.
- Hughes, L.; McRae, F. F. (2016). A. Philip Randolph: Father of the Black Labor Movement. *The New York Amsterdam News*. <https://amsterdamnews.com/news/2016/04/15/philip-randolph-father-black-labor-movement/> (accessed date: July 8, 2025).
- Huggins, I. N., Kilson, M., Fox, M. D. (1971). *Key Issues in the Afro-American Experience*,

- Volume II.* Harcourt Brace Jovanovich.
- Jones, P. W. (2013). *The March on Washington: Jobs, Freedom, and the Forgotten History of the Civil Rights*. W.W. Norton & Company.
- King, M. L. Jr. (1968). *Where Do We Go from Here: Chaos or Community?* Beacon Press.
- Konaté, B. (2015). *Le Progrès des Noirs aux États-Unis, 1960-1990: Mythe ou Réalité*. L'Harmattan.
- Locke, A. (1925). *The New Negro: An Interpretation*. Albert and Charles Boni.
- Lomax, L. E. (1962). *The Negro Revolt*. HarperCollins.
- Morehouse, H. L. (1896). The Talented Tenth. *The American Missionary*, 50(6), 182–183. <https://www.gutenberg.org/ebooks/19890> (accessed date: July 8, 2025).
- Ransby, B. (2015). The Class Politics of Black Lives Matter. *Dissent*. <https://www.dissentmagazine.org/article/class-politics-> (accessed date: January 22, 2024).
- Rickford, R. J. (2016). Black Lives Matter: Toward a Modern Practice of Mass Struggle. *New Labor Forum*, 25(1), 34-42 <https://doi.org/10.1177/1095796015620171>.
- Rustin, B. (1976). *Strategies for Freedom: The Changing Patterns of Black Protest*. Columbia University Press.
- Scanlon, J. (2016). *Until There Is Justice: The Life of Anna Arnold Hedgeman*. Oxford University Press.
- Van Rooij, L. M. A. (2017). *Black Women in Leadership Positions in the SNCC Between 1960-1964: The Formation of their Activism*. Unpublished Doctoral dissertation: Radboud University.



Discours de haine en ligne et dynamiques sociopolitiques au Cameroun : Acteurs, formes et implications communicationnelles dans l'espace numérique

Online hate speech and sociopolitical dynamics in Cameroon: Actors, forms, and communicational implications in the digital space

Vanessa KABIENA

Université Catholique d'Afrique Centrale, Cameroun

Email : vanessa.kabiena@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0007-5885-6441>

Résumé : Cet article analyse les discours de haine en ligne au Cameroun en les appréhendant comme des pratiques communicationnelles socialement et politiquement situées. Reposant sur une approche qualitative, ce travail fait dialoguer l'analyse thématique de contenus issus de Facebook et X avec les regards croisés de dix experts de terrain journalistes, chercheurs et acteurs de la société civile. L'enquête, qui s'étend de janvier 2024 à septembre 2025, révèle que la haine numérique n'est pas un bruit de fond constant : elle explose en synchronie avec les crises sociopolitiques, au premier rang desquelles le conflit anglophone. Ces vagues d'hostilité n'ont rien de spontané. Elles puisent leur force dans des fractures ethnopolitiques préexistantes, avant d'être propulsées par les mécaniques algorithmiques des plateformes. L'un des points de rupture identifiés ici est l'identité des émetteurs : loin de rester le fait de trolls anonymes, ces discours sont activement relayés par des leaders d'opinion influents, ce qui achève de fragmenter un débat public déjà fragile. Face à ce péril pour la cohésion nationale, l'étude soutient qu'une simple modération ne suffira pas. Elle appelle à une stratégie globale capable d'articuler régulation institutionnelle, éthique des influenceurs et éducation aux médias pour espérer pacifier l'agora numérique.

Mots-clé : Discours de haine, Réseaux sociaux, Espace public numérique, Cameroun.

Abstract : This article examines online hate speech in Cameroon, treating these exchanges as socially and politically grounded communicative practices. Using a qualitative framework, the study cross-references thematic analyses of posts from Facebook and X with insights from ten field experts, including journalists, researchers, and civil society advocates. Spanning from January 2024 to September 2025, this study uncovers a direct correlation between socio-political turmoil and a sharp rise in online animosity. Far from being random outbursts, these digital attacks purposefully tap into deep-seated ethno-political rifts, which are subsequently magnified by the inherent logic of platform algorithms. One of the more striking revelations is that this rhetoric isn't just the product of faceless trolls; it is often spearheaded by influential figures and opinion leaders. This dynamic doesn't just spread hate it actively tears at the fabric of the digital public square, deepening existing social fragmentations. Given these threats to social cohesion, this paper argues for a multi-layered response that combines stricter platform regulation, increased broadcaster accountability, and a long-term commitment to media literacy to foster a more peaceful digital environment.

Keywords: Hate speech, Social media, Digital public sphere, Cameroon.

Introduction

L'essor des réseaux sociaux numériques a profondément transformé les modalités de production, de circulation et de réception de l'information dans les sociétés contemporaines, en redéfinissant les formes de participation à l'espace public, les rapports au pouvoir symbolique et les dynamiques de mobilisation collective. En offrant des espaces d'expression élargis, accessibles et faiblement institutionnalisés, ces plateformes ont contribué à une reconfiguration des pratiques communicationnelles, en ouvrant la parole publique à des acteurs historiquement

peu audibles dans les sphères médiatiques traditionnelles (Castells, 2012, pp. 3-27 ; pp. 221-244). Si l'avènement du numérique a d'abord été célébré comme une promesse de pluralisme et de démocratisation de la parole, cette ouverture a vite laissé place à des dérives structurelles inquiétantes. Aujourd'hui, ces failles interrogent frontalement notre capacité à faire des espaces digitaux le lieu d'un débat public réellement inclusif. Parmi ces dérives, la prolifération de la haine en ligne constitue un défi majeur pour les sociétés pluralistes, tant par son caractère omniprésent que par ses ondes de choc politiques. Pour l'UNESCO (2023, pp. 9-12), ce phénomène couvre toute forme d'expression qui cherche à légitimer, promouvoir ou banaliser la violence et la discrimination envers des groupes ciblés pour leur identité qu'il s'agisse de critères ethniques, religieux, linguistiques ou politiques. Une telle définition souligne bien que le problème dépasse l'insulte ponctuelle : la haine s'insinue par des voies plus insidieuses, comme la stigmatisation ou la fabrication systématique de « l'autre » comme une menace.

Il serait d'ailleurs réducteur de voir dans ces discours de simples emportements individuels. Ils s'analysent plus justement comme des pratiques sociales ancrées, reflets de rapports de force et de logiques de domination héritées de l'histoire. Dans le cadre spécifique du Cameroun, où la diversité culturelle et religieuse doit composer avec des tensions sociopolitiques persistantes, les réseaux sociaux agissent comme des chambres d'écho particulièrement fertiles pour ces rhétoriques de polarisation.

Les crises sécuritaires notamment la crise anglophone, les rivalités politiques, les controverses électorales et les clivages ethnopolitiques constituent des cadres propices à la radicalisation des prises de parole en ligne, qui s'inscrivent dans des dynamiques sociales plus larges de conflictualité et de recomposition identitaire (Nyamnjoh, 2015, pp. 17-24 ; Fogue, 2020, pp. 32-35). Ces tensions, loin d'être produites par le numérique lui-même, trouvent dans les plateformes des espaces de visibilité, d'amplification et de mise en scène discursive, où les antagonismes sociaux peuvent se formuler, se diffuser et se normaliser.

Les plateformes telles que Facebook et X, structurées par des logiques algorithmiques orientées vers l'engagement, la réaction émotionnelle et la maximisation de l'attention, jouent un rôle central dans ces dynamiques. Les travaux de Gillespie montrent que les architectures de visibilité et les mécanismes de recommandation favorisent la circulation de contenus suscitant de fortes réactions affectives d'indignation, de colère, et de peur au détriment de formes de communication nuancées ou délibératives (Gillespie, 2018, pp. 57-83). Dans la même lignée, Matamoros-Fernández (2017, pp. 930-946) démontre comment ces architectures techniques participent activement à l'ancrage des discours polarisants et à une forme de routine de la violence symbolique en ligne. Sous cet angle, la haine ne peut plus être perçue comme un simple dérapage individuel ou une déviance isolée. Elle s'insère désormais dans les rouages profonds de l'économie de l'attention : la conflictualité y est érigée en véritable ressource de communication, tandis que la polarisation s'impose comme le levier le plus efficace pour exister numériquement. C'est dans cette articulation entre dispositifs numériques, dynamiques sociopolitiques et pratiques discursives que s'inscrit la présente recherche. Cet article s'interroge sur les formes de manifestation des discours de haine sur les réseaux sociaux au Cameroun, sur les acteurs et les logiques sociopolitiques qui structurent leur production et leur diffusion, ainsi que sur leurs effets sur la cohésion sociale et le lien collectif. Il repose sur l'hypothèse que ces discours s'intensifient lors de périodes de tensions sociopolitiques, qu'ils sont produits par une pluralité d'acteurs citoyens ordinaires, leaders d'opinion numériques, militants politisés et acteurs médiatiques et qu'ils participent activement à la fragmentation du lien social, en renforçant les clivages identitaires, la polarisation politique et les logiques de repli communautaire. En ce sens, l'analyse proposée vise à dépasser une lecture strictement morale ou normative du phénomène, pour en proposer une compréhension critique, située et contextualisée, attentive aux conditions sociales, techniques et politiques de production des discours de haine dans l'espace numérique camerounais.

1. Méthodologie

Le choix de l'approche qualitative se justifie par la nature discursive, contextuelle et relationnelle de l'objet étudié, dans la mesure où l'analyse des discours de haine implique de prendre en compte non seulement les énoncés eux-mêmes, mais également leurs conditions de production, les intentions explicites ou implicites des locuteurs, les cadres sociopolitiques mobilisés et les effets symboliques produits sur les publics (Wodak & Meyer, 2016, pp. 6-10). Dans le cadre de cette étude, il s'agissait moins de mesurer la fréquence du phénomène que d'en comprendre les logiques de construction, les significations sociales et les dynamiques communicationnelles.

La collecte des données s'est déroulée sur une période étendue, de janvier 2024 à Septembre 2025, afin de saisir le caractère évolutif, contextuel et événementiel des discours de haine, en tenant compte des séquences d'actualité et des événements sociopolitiques susceptibles d'intensifier les prises de parole polarisantes, ce qui permet d'observer à la fois des moments de recrudescence discursive, des phases de latence et des processus de normalisation progressive de certains registres haineux. Le corpus numérique est constitué de publications et de commentaires issus des plateformes Facebook et X, choisies en raison de leur centralité dans l'espace public numérique camerounais et de leur rôle structurant dans la circulation des controverses, des discours identitaires et des mobilisations symboliques. Pour constituer notre corpus, nous avons procédé à la répartition suivante : sur Facebook 60 publications, 90 commentaires, sur X, 40 publications et 70 commentaires analysés ; pour un total de 100 publications et 160 commentaires constituant ainsi le corpus solide. Sur cette base, la saturation des thèmes est effective et les registres discursifs se répètent (Paillé et Mucchielli, 2026, pp. 231-240).

La constitution du corpus repose sur un échantillonnage fondé sur la sélection de groupes publics, de pages et de comptes influents, ainsi que de hashtags associés à des thématiques sensibles telles que l'ethnicité, les affiliations politiques ou religieuses, ces espaces étant retenus non pour leur représentativité statistique, mais pour leur forte visibilité et leur capacité à structurer les débats en ligne. La collecte des contenus s'est effectuée par une observation régulière des publications, commentaires et fils de discussion, avec un archivage systématique des matériaux jugés pertinents au regard de la problématique de recherche, en accordant une attention particulière aux séquences interactionnelles afin de comprendre comment les discours de haine se construisent, se répondent et se renforcent dans l'interaction. Le tableau ci-contre présente les différents éléments d'observation et de collecte de l'information.

Mots clés	Comptes et groupes Facebook	Comptes X	Les hashtags
Tribalisme / tribaliste, Tontinard / Sardinard, Crise anglophone, Bamileké / Beti / Bulu / Bassa, Discours haineux, religion, Paul Biya, Kamto, Tchiroma,	Boris Bertolt, Nzui'mantho, Kerel Kongossa, Ministère de la communication, Mimi Mefo Info, Le bled Parle, Wilfried Ekanga, Général Valsero, Bruno François Bidjang, Elecam, Hamd Bachir, Mediatude, Equinoxe, Crtv, Daniel Essisima, Christian Eitel	@TheCameroonians, @wandafu7 @mbeatowe (Histoire Du Cameroun), @ArmandOugock, @MoussaNjoya, @fire_Cameroon, @KahWalla, @mimimefo @RebeccaEnonchong, @Ondobogreg, @LingaEkang	#EndAnglophone Crisis, #FreeKamto, #BiyaMustGo #StopTribalism237, #Tribalisme #BamiPower #JusticeForAll #Kamto #Biya, #Tchiroma2025, #Cabral2025

Elections.			

Tableau 1. Éléments d'observation et de collecte (source : Vanessa KABIENA).

L'analyse quant à elle repose sur une lecture discursive et thématique des contenus, inspirée de l'analyse critique du discours, qui permet d'identifier les registres lexicaux mobilisés, les figures de l'altérité construites, ainsi que les stratégies de légitimation et de disqualification à l'œuvre (Fairclough, 2010, pp. 87-34), et elle est complétée par une analyse inductive des thèmes émergents, conformément aux principes méthodologiques développés par Wodak et Meyer (2016, pp. 6-10). En complément de l'analyse des productions discursives en ligne, dix entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'acteurs directement ou indirectement impliqués dans la circulation des discours de haine, dans une logique de dépassement d'une lecture strictement textuelle des contenus numériques et d'accès aux représentations, aux justifications et aux expériences vécues des acteurs : des utilisateurs actifs des réseaux sociaux (05), des influenceurs¹ et activistes (03), enfin, des représentants de la société civile (02).

Les participants ont été sélectionnés selon un principe de diversification des profils, afin de croiser des regards issus de différentes positions sociales et professionnelles. Les entretiens, d'une durée moyenne comprise entre quarante-cinq minutes et une heure, ont été conduits à l'aide d'un guide souple structuré autour de plusieurs axes perception des discours de haine en ligne, identification des acteurs et des motivations, rôle des plateformes numériques, effets perçus sur la cohésion sociale et enjeux de régulation, permettant aux enquêtés de développer librement leurs propos tout en assurant une comparabilité des données recueillies (Blanchet & Gotman, 2015, pp. 54-67). L'ensemble des entretiens a été retranscrit intégralement puis anonymisé afin de garantir la confidentialité des participants. L'analyse des données issues du corpus numérique et des entretiens repose enfin sur une démarche inductive et comparative, telle que proposée par Paillé et Mucchielli (2016, pp. 231-258), fondée sur un codage progressif des matériaux, l'émergence de catégories analytiques à partir du terrain et leur mise en relation, permettant d'identifier des convergences, des tensions et des complémentarités entre les discours observés en ligne et les récits des acteurs interrogés.

Niveau d'analyse	Objets analytiques	Procédures
Discursif	Registres lexicaux, figures de l'altérité, constructions identitaires, stratégies de légitimation et de disqualification	Lecture discursive, repérage des schèmes discursifs, contextualisation socio-politique
Thématique	Thèmes émergents, récurrences discursives, polarités symboliques, registres émotionnels	Codage ouvert, catégorisation progressive, regroupement thématique
Interactionnel	Logiques de confrontation, renforcement mutuel, escalades discursives, effets de groupe	Analyse des séquences interactionnelles, mise en relation des prises de parole
Comparatif	Convergences, tensions et	Triangulation des données,

¹ Dans le cadre de cette recherche, le terme «*influenceur*» désigne tout acteur disposant d'une visibilité numérique significative sur les plateformes sociales (Facebook, X, etc.), caractérisée par un volume important d'abonnés, un fort taux d'engagement (commentaires, partages, réactions) et une capacité avérée à structurer les interactions, les prises de position et les dynamiques discursives au sein de communautés en ligne.

	complémentarités entre corpus numérique et entretiens	comparaison inter-sources

Tableau 2. Dispositif d'analyse des données (source : Vanessa KABIENA)

Cette triangulation des sources renforce la validité interprétative de l'analyse et permet d'appréhender les discours de haine comme un phénomène communicationnel complexe, situé à l'intersection des pratiques discursives, des dispositifs numériques et des dynamiques sociopolitiques.

2. Présentations des résultats

L'examen qualitatif des échanges sur Facebook et X montre que la haine en ligne ne surgit pas du vide ; elle se structure autour de schémas discursifs répétitifs, branchés sur les fractures identitaires et les tensions sociopolitiques propres au Cameroun. Cette rhétorique est loin de n'être qu'un bloc monolithique. Elle se fragmente en une multitude de formes : l'agression verbale directe cohabite avec des procédés bien plus insidieux, tels que l'ironie grinçante, la moquerie ou le recours systématique aux généralisations abusives. C'est d'ailleurs cette malléabilité du langage qui interpelle. En avançant masqués derrière l'implicite ou le second degré, ces discours finissent par infuser les interactions quotidiennes, au point de devenir, aux yeux de certains, une modalité d'échange banale, voire socialement tolérée dans l'espace numérique.

2.1. La construction de l'autre comme menace symbolique

L'analyse révèle avant tout une mise en scène : la haine en ligne ne se contente pas d'insulter, elle orchestre une véritable construction symbolique où l'adversaire est systématiquement dépeint comme une figure illégitime, sinon menaçante. Dans les échanges étudiés, l'identité (qu'elle soit ethnique, linguistique ou politique) cesse d'être une simple caractéristique pour devenir le marqueur d'une altérité radicale. On assiste ici à l'usage de l'appartenance au groupe comme un raccourci discursif redoutable ; il suffit de catégoriser l'autre pour le disqualifier d'emblée, s'épargnant ainsi l'effort d'un véritable débat contradictoire. Ce processus s'inscrit précisément dans la stratégie de polarisation « nous/eux » théorisée par Van Dijk (2008, pp. 191-205). C'est là un ressort classique des discours idéologiques, où l'espace de dialogue se fragmente brutalement en deux blocs que tout oppose.

Les commentaires étudiés révèlent également une tendance à la déshumanisation symbolique, à travers l'usage de métaphores animales, de qualificatifs dégradants. Par exemple, certaines publications mobilisent explicitement des registres de déshumanisation ou de stigmatisation collective. Un commentaire observé sur Facebook affirme ainsi : « Ces gens-là se comportent comme des hyènes politiques. Ils attendent toujours que le pays soit en crise pour sortir de leur trou et semer le désordre. » (Commentaire Facebook, corpus de recherche, avril 2025). Ce type de discours ne se contente pas d'exprimer une hostilité ponctuelle ; il contribue à naturaliser des hiérarchies sociales et à légitimer des formes de rejet durable. Un influenceur interrogé souligne à ce propos : « Ce qui me frappe, c'est que les insultes ne visent plus seulement des individus. Très vite, on passe à tout un groupe, à une ethnie, une région, et souvent à un camp politique. Les gens disent ça comme si c'était une évidence, comme si certains étaient faits pour diriger et d'autres pour rester derrière. Quand ce type de discours circule tous les jours, ça finit par s'installer dans les esprits. » (Influenceur, entretien, mai 2025).

Ce qui nous frappe le plus, c'est la banalité avec laquelle certains internautes réduisent l'autre à une étiquette son ethnie, sa langue ou sa position politique comme si toute sa personne se résumait à cela. On a l'impression que cette seule appartenance suffit à l'annuler

socialement, à le disqualifier totalement, sans qu'il soit nécessaire d'écouter ce qu'il dit ou de comprendre ce qu'il vit. C'est une violence silencieuse, presque ordinaire, mais profondément déstabilisante. Cette logique apparaît également dans certains échanges entre les internautes, comme l'illustre ce commentaire sur Facebook : « Ici au continent², dès que quelqu'un donne son avis, on ne cherche même plus à comprendre ce qu'il dit. On regarde seulement son nom ou d'où il vient et c'est fini. Si tu es de telle ethnie ou si tu soutiens tel parti, on te classe directement. » (Commentaire Page Facebook Nzui'Mantho, avril 2025).

Ainsi, la construction discursive de l'« autre » comme menace apparaît non seulement comme un effet du discours de haine, mais comme l'un de ses mécanismes centraux de production et de reproduction dans l'espace numérique camerounais.

2.2. Des discours ancrés dans des séquences sociopolitiques spécifiques

L'observation de la chronologie du corpus révèle que la haine en ligne n'est pas un flux constant, mais qu'elle explose lors de séquences sociopolitiques bien précises. Qu'il s'agisse de rebondissements liés à la crise anglophone, de sorties médiatiques de figures politiques ou de joutes électorales, ces moments de haute tension symbolique agissent comme de véritables catalyseurs. Dans ces périodes de crise, la parole se radicalise et les échanges se polarisent quasi instantanément. Les réseaux sociaux se transforment alors en de vastes réceptacles de frustrations collectives, où l'emprise des affects comme la colère, la peur ou le ressentiment finissent par évincer toute velléité d'argumentation rationnelle.

Plusieurs enquêtés évoquent le caractère cyclique de ces flambées discursives. Un utilisateur actif des réseaux sociaux explique : « À chaque crise politique, à chaque déclaration d'un responsable, on sent presque mécaniquement la vague d'insultes revenir. C'est devenu quelque chose de prévisible, presque ritualisé comme un rendez-vous sinistre sur Facebook et X, où la violence verbale reprend sa place, où chacun semble déjà savoir quel rôle il va jouer. Il y a une forme de lassitude, mais aussi d'impuissance, face à cette répétition qui donne l'impression que le conflit ne s'arrête jamais vraiment, qu'il change simplement de scène ». (Utilisateur des réseaux sociaux, entretien, Septembre 2025).

Cette observation donne à voir un processus de banalisation progressive de la violence verbale en ligne, où le discours de haine ne relève plus de l'exception, mais s'installe comme une composante ordinaire des échanges numériques. Il ne surgit plus comme un événement isolé, mais comme une pratique attendue, presque prévisible, inscrite dans les routines communicationnelles, au point de devenir une forme de paysage discursif familier. Cette routinisation transforme la haine en habitude, en réflexe collectif, contribuant à sa normalisation sociale et à son acceptation implicite dans l'espace public numérique. Ce X d'un internaute le souligne : « Mr le ministre, il faut arrêter avec l'esbrouffe, qui vous a même menti ? Les Camerounais ne sont plus dupes et pendant ces élections vous verrez les conséquences de vos manœuvres d'un autre siècle. Petit sardinard ». (Publication sur X, Juillet 2025).

2.3. Acteurs, visibilité et stratégies discursives

Contrairement à l'imaginaire dominant qui associe les discours de haine à des figures anonymes, marginales ou socialement périphériques, l'analyse met en lumière l'implication centrale d'acteurs disposant d'une forte visibilité numérique et d'un capital symbolique déjà constitué. Leaders d'opinion, militants politiques, influenceurs, activistes et créateurs de contenus occupent une place structurante dans la production, la circulation et la normalisation de discours fortement polarisants au sein de l'espace public numérique. Ces acteurs ne se contentent pas d'exprimer des positions idéologiques, ils mobilisent des registres discursifs

² Expression camerounaise utilisée pour désigner le Cameroun.

clivants comme de véritables ressources stratégiques, inscrites dans des logiques de visibilité, de reconnaissance et de captation de l'attention propres aux environnements numériques contemporains.

L'analyse des contenus révèle que ces interventions sont loin d'être de simples emportements émotionnels ou des dérapages spontanés. Elles s'apparentent bien plus à une communication orchestrée, voire scénarisée, où la radicalité et la transgression deviennent de véritables moteurs d'audience. En jouant délibérément avec les limites de la provocation, certains acteurs entretiennent un flou stratégique entre le débat politique musclé et la haine pure. Cette porosité n'a rien d'accidentel, elle permet de naviguer sur la ligne de crête entre le tolérable et l'inacceptable, tout en exploitant les mécanismes de visibilité numérique pour maximiser l'impact de leurs discours. Comme le résume un activiste interrogé : « Aujourd'hui sur les réseaux sociaux, plus un message est radical ou provocateur, plus il attire l'attention. Les propos qui divisent ou qui choquent sont souvent ceux qui circulent le plus, parce que les gens les commentent, les partagent et réagissent davantage ». (Activiste politique, entretien, Mai 2025). Cette logique rejoint directement les analyses de Gillespie, pour qui les plateformes numériques sont structurées par des architectures de visibilité qui valorisent les contenus suscitant de fortes réactions émotionnelles indignation, colère, peur au détriment des formes de communication nuancées ou délibératives (Gillespie, 2018, pp. 57-83).

Dans ce cadre, la conflictualité discursive devient une véritable monnaie de l'économie numérique. Les plateformes, à travers leurs algorithmes de recommandation et leurs dispositifs de hiérarchisation de l'information, participent à la transformation de la radicalité en ressource attentionnelle. Comme l'analyse Cardon, les logiques algorithmiques favorisent la mise en avant des contenus générant de l'engagement, ce qui tend à privilégier les discours polarisants, simplificateurs et émotionnellement chargés (Cardon, 2015, pp. 79-104). C'est également ce que nous confie un enquêté : « Il suffit de rechercher sur X ou Facebook un terme comme tontinard ou élections au Cameroun, tu verras par la suite une série de publications dans ce style. Les algorithmes scrutent les contenus qui nous intéressent pour nous les proposer ». (Utilisateur actif des réseaux sociaux, entretien, Mai 2025).

La haine en ligne cesse ainsi d'être le seul fait de trajectoires individuelles marginales ou de comportements déviants pour s'insérer dans les logiques structurelles de l'économie de l'attention. Dans ce nouveau paradigme, la visibilité s'apparente à un capital précieux qu'il faut conquérir et faire fructifier à tout prix. Dès lors, le discours de haine s'analyse comme une véritable ressource stratégique, mobilisable au cœur des luttes de pouvoir numérique. Au sein d'espaces communicationnels saturés et ultra-concurrentiels, les acteurs se livrent à une course effrénée pour la reconnaissance et l'influence, transformant la provocation en levier d'ascension. Cette dynamique rejoint les analyses de Bourdieu (1991) sur les champs sociaux : ces espaces de concurrence symbolique où chaque agent déploie ses formes de capital pour maintenir ou consolider sa position dominante (Bourdieu, 1991, pp. 163-170).

Transposée à l'univers digital, cette grille de lecture met en lumière la manière dont la radicalité et la haine se muent en véritables outils de positionnement au cœur d'une compétition pour attirer l'attention. Les travaux de Boyd (2014, pp. 25-28) décrivent d'ailleurs très bien cette mutation des échanges en arènes de rivalité symbolique. La visibilité y devient la ressource suprême, et l'extrémisme un levier banal pour forger sa notoriété. Dans cette configuration, la reconnaissance sociale s'affranchit des piliers traditionnels que sont la légitimité institutionnelle ou l'expertise scientifique. Désormais, la priorité absolue est ailleurs : elle réside dans cette capacité presque instinctive à captiver l'attention, à jouer sur les émotions brutes et à déclencher des réactions instantanées. La radicalité finit par devenir le dialecte naturel de la visibilité, et la violence symbolique, une stratégie de survie au sein de l'arène numérique. Au fond, le discours de haine ne peut plus être réduit à un simple accident de communication ; il est le produit d'un système où convergent les intérêts stratégiques des

individus, les choix de conception technique et les impératifs financiers des plateformes. En ce sens, la haine en ligne ne relève pas seulement de la transgression des normes discursives, mais participe d'une reconfiguration plus large des formes de légitimité, de reconnaissance et de pouvoir symbolique dans l'espace public numérique camerounais, où la conflictualité devient une modalité ordinaire de construction de l'influence et de l'autorité discursive.

2.4. Effets perçus sur la cohésion sociale et le vivre ensemble

Enfin, l'analyse des entretiens met en évidence des effets sociaux profonds, durables et structurels des discours de haine sur la cohésion sociale, tels qu'ils sont perçus, vécus et interprétés par les acteurs interrogés. Les récits recueillis décrivent moins des phénomènes ponctuels que l'installation progressive d'un climat relationnel marqué par la méfiance, la crispation identitaire et l'érosion des formes ordinaires de confiance interpersonnelle. Les enquêtés évoquent une dégradation sensible des relations entre groupes sociaux, mais aussi au sein même des cercles de sociabilité proches (famille, voisinage, milieux professionnels), révélant une diffusion diffuse de la conflictualité numérique dans les interactions sociales quotidiennes. À cette fragmentation relationnelle s'ajoute un sentiment largement partagé de fatigue morale, d'usure psychologique et de désillusion civique face à la violence symbolique récurrente des échanges en ligne, perçue comme devenue banale, routinière et presque normale dans les pratiques communicationnelles numériques.

Cette banalisation est particulièrement perceptible dans les discours des acteurs de terrain, qui insistent sur la porosité croissante entre espace numérique et espace social. Un enquêté exprime ainsi de manière particulièrement explicite ce phénomène. « Ce qui est le plus inquiétant, ce n'est pas seulement ce qui se dit sur Facebook ou sur X, c'est ce que ça produit dans la vraie vie. Les gens arrivent déjà chargés de colère, de préjugés, de soupçons. On sent que les relations ont changé on ne se parle plus de la même manière, on se regarde différemment. Même dans les quartiers, même entre voisins. La haine en ligne crée une ambiance, une atmosphère sociale. Et à force de lire les mêmes discours, les mêmes insultes, les mêmes stigmatisations, les gens finissent par les intégrer, parfois sans même s'en rendre compte ». (Représentant de la société civile, entretien, Mai 2025)

Ce type de témoignage montre que les discours de haine ne relèvent pas uniquement d'une violence symbolique abstraite ou médiatisée, mais produisent des effets sociaux concrets, inscrits dans les pratiques relationnelles ordinaires. Ils participent à la consolidation de stéréotypes sociaux durables, à la naturalisation des suspicions mutuelles et à l'installation de logiques de repli identitaire, dans lesquelles l'« autre » est de plus en plus perçu comme une menace potentielle plutôt que comme un partenaire de coexistence sociale.

Cette porosité entre espace numérique et espace social rejoint directement les analyses de Boyd (2014), pour qui les environnements numériques ne constituent pas des sphères autonomes, mais des prolongements des dynamiques sociales existantes, où se rejouent et se reconfigurent les rapports de pouvoir, les conflits et les inégalités (Boyd, 2014, pp. 25-28). Elle s'inscrit également dans la perspective développée par Castells, selon laquelle les réseaux numériques participent à la recomposition des formes de conflictualité collective et à la transformation des rapports sociaux contemporains, en articulant espace informationnel et espace social dans une même dynamique structurelle (Castells, 2012, pp. 221-244). Les résultats de cette recherche confirment ainsi l'hypothèse selon laquelle les discours de haine en ligne contribuent activement à la fragmentation du lien social et à l'érosion de la confiance collective, en produisant des formes de violence symbolique durables qui affectent en profondeur les modes de coexistence sociale (Bourdieu, 1991, pp. 163-170). Loin d'être de simples excès langagiers ou des dérives marginales de l'expression numérique, ces discours apparaissent comme des dispositifs de production du social, participant à la reconfiguration des rapports identitaires, des frontières symboliques et des appartenances collectives.

Cette recherche nous pousse finalement à concevoir le numérique non pas comme une sphère isolée, mais comme un espace hybride, profondément imbriqué dans les réalités du monde social. Au Cameroun, il agit moins comme un miroir que comme un amplificateur structurel des tensions existantes. Cette interpénétration entre les conflits en ligne et hors ligne fait écho aux thèses de Habermas (1992, pp. 360-387) sur la mutation de l'espace public et l'érosion des conditions du débat démocratique. Elle rejoint également les analyses de Dahlgren (2005, pp. 147-162), qui démontre comment les nouveaux environnements médiatiques redessinent nos cultures civiques et nos modes de confrontation politique.

Dès lors, les discours de haine ne sont plus de simples symptômes des fractures sociales ; ils s'imposent comme des moteurs actifs qui produisent et pérennisent ces divisions. Ils inscrivent ainsi durablement la conflictualité au cœur même des structures de la communication numérique contemporaine.

3. Discussion

Les résultats de cette recherche montrent que les discours de haine en ligne au Cameroun ne relèvent ni de phénomènes isolés ni de simples débordements individuels, mais s'inscrivent dans des dynamiques sociopolitiques plus larges qui structurent les interactions dans l'espace public numérique. L'analyse du corpus met notamment en évidence la centralité des appartenances ethnopolitiques dans la production de discours de disqualification et de stigmatisation collective. Ce constat rejoint les travaux de Ruth Wodak (2015, pp. 47-52), qui montrent que les discours de haine reposent fréquemment sur des processus discursifs de construction de l'altérité, opposant un « nous » valorisé à un « eux » présenté comme problématique ou menaçant. De manière similaire, Van Dijk souligne que les discours idéologiques s'appuient souvent sur des stratégies de polarisation visant à simplifier les enjeux politiques en oppositions binaires entre groupes (Van Dijk, 1998, pp. 191-205).

Dans le cas camerounais, ces logiques discursives prennent une dimension particulière en raison du poids des clivages historiques et des tensions politiques contemporaines. Les résultats obtenus confirment ainsi les analyses de Francis B. Nyamnjoh (2015, pp. 29-34.), qui met en évidence la persistance de logiques d'autochtonie, d'exclusion et de compétition identitaire dans les sociétés africaines contemporaines. Les réseaux sociaux apparaissent dans ce contexte comme des espaces où ces tensions préexistantes trouvent une visibilité accrue et une possibilité de circulation élargie. Cette observation confirme l'idée développée par Manuel Castells selon laquelle les réseaux numériques ne créent pas les conflits sociaux mais contribuent à en amplifier l'expression et la visibilité dans l'espace public (Castells, 2012, pp. 230-235).

L'étude met également en exergue la responsabilité fondamentale des plateformes numériques dans la propagation et l'amplification des rhétoriques polarisantes. Dans notre corpus, les publications atteignant les sommets de viralité s'appuient quasi systématiquement sur des registres provocateurs ou délibérément conflictogènes, calibrés pour déclencher des réactions émotionnelles épidermiques. Ces observations corroborent les thèses de Dominique Cardon (2015, pp. 79-104) et de Tarleton Gillespie (2018, pp. 57-83) : les architectures algorithmiques ne sont pas neutres ; elles sont programmées pour propulser les contenus à fort coefficient émotionnel. Dans ce système, la visibilité ne récompense plus la pertinence ou la rigueur de l'argumentation. Elle devient le trophée de ceux qui parviennent à instrumentaliser l'indignation, la colère ou le réflexe identitaire pour captiver les foules numériques.

Ces observations rejoignent également les travaux de Ariadna Matamoros-Fernández (2017, pp. 930-946), qui montre que certains acteurs exploitent les logiques algorithmiques des plateformes pour maximiser la circulation de contenus polarisants. Dans le corpus étudié, plusieurs publications émanant de comptes à forte visibilité illustrent cette dynamique, suggérant que la conflictualité peut être mobilisée comme une ressource

communicationnelle permettant d'accroître l'audience et l'engagement des publics. Cette instrumentalisation de la radicalité discursive rejoint les analyses de Susan Benesch (2014, pp. 45-52), pour qui certains discours peuvent être stratégiquement mobilisés afin de mobiliser ou de radicaliser des communautés en ligne.

Plus largement, ces dynamiques participent à une transformation des formes de discussion dans l'espace public numérique. Les résultats de cette étude proposent un glissement d'une communication orientée vers l'argumentation vers des formes d'expression plus émotionnelles, identitaires et polarisées. Ce constat fait écho aux analyses de Jürgen Habermas (1992, pp. 360-387), qui souligne l'importance des conditions discursives nécessaires à la délibération démocratique.

Dans une telle configuration, l'espace public numérique finit par se morceler en communautés discursives repliées sur elles-mêmes, où les représentations collectives s'auto-alimentent et se renforcent mutuellement. Ce cloisonnement favorise une banalisation inquiétante de la violence symbolique, tout en cristallisant des clivages identitaires déjà latents au sein de la société. Les conclusions de cette étude font ainsi écho aux inquiétudes soulevées par les recherches contemporaines sur la haine en ligne ; celles-ci alertent sur les dommages profonds que ces dynamiques infligent à la cohésion sociale et, plus largement, à la sérénité du débat démocratique (UNESCO, 2023). Dès lors, la régulation des discours de haine ne peut être envisagée uniquement sous l'angle juridique ou technique. Comme le souligne Tarleton Gillespie (2018, p. 187-214), la gouvernance de la parole numérique constitue aujourd'hui un défi central pour les sociétés démocratiques confrontées à la multiplication des conflits discursifs dans l'espace en ligne.

4. Conclusion

Ce travail de recherche a permis d'explorer la complexité des discours de haine au Cameroun en les traitant comme de véritables pratiques de communication. En croisant l'analyse des publications sociales avec les témoignages directs des acteurs du terrain, il apparaît clairement que ces dérives ne sont pas des incidents isolés ou des expressions marginales. Elles s'insèrent au contraire dans des mécanismes profonds de polarisation et de conflit. L'étude souligne par ailleurs la responsabilité des plateformes numériques : leurs architectures algorithmiques et socio-techniques agissent comme des caisses de résonance, privilégiant systématiquement les contenus les plus clivants pour maximiser l'engagement. Au regard de ces enjeux, cette recherche appelle à une réponse collective et multidimensionnelle. Il ne s'agit pas seulement de sanctionner, mais de bâtir une stratégie qui conjugue régulation institutionnelle, exigence de transparence des géants du web et, surtout, un investissement massif dans l'éducation aux médias pour pacifier durablement l'espace public numérique.

Références bibliographiques

- Barendt, E. (2005). *Freedom of speech* (2nd ed.). Oxford University Press.
- Benesch, S. (2014). Countering dangerous speech: New ideas for genocide prevention. *United States Holocaust Memorial Museum*.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2015). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien* (3e éd.). Armand Colin.
- Bourdieu, P. (1991). *Langage et pouvoir symbolique*. Seuil.
- Boyd, d. (2014). *It's complicated: The social lives of networked teens*. Yale University Press.
- Cardon, D. (2015). *À quoi rêvent les algorithmes : Nos vies à l'heure des big data*. Seuil.
- Castells, M. (2012). *Networks of outrage and hope: Social movements in the Internet age*. Polity Press.
- Council of Europe. (2016). *Hate speech and hate crime*. Council of Europe Publishing.

- Dahlgren, P. (2005). The Internet, public spheres, and political communication: Dispersion and deliberation. *Political Communication*, 22(2), 147-162. <https://doi.org/10.1080/10584600590933160>
- Fairclough, N. (2010). *Critical discourse analysis: The critical study of language* (2nd ed.). Longman.
- Fogue, M. (2020). Médias numériques et conflits sociopolitiques au Cameroun. *Revue africaine de communication*, 12(1), 45-62.
- Gillespie, T. (2018). *Custodians of the Internet: Platforms, content moderation, and the hidden decisions that shape social media*. Yale University Press.
- Habermas, J. (1992). *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot.
- Matamoros-Fernández, A. (2017). Platformed racism: The mediation and circulation of an Australian race-based controversy on Twitter, Facebook and YouTube. *Information, Communication & Society*, 20(6), 930-946.
- Nyamnjoh, F. B. (2015). *Insiders and outsiders: Citizenship and xenophobia in contemporary Southern Africa*. Zed Books.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd.). Armand Colin.
- UNESCO. (2023). *Lutter contre les discours de haine : Cadre d'action pour les médias et les plateformes numériques*. UNESCO Publishing.
- Van Dijk, T. A. (2008). *Discourse and power*. Palgrave Macmillan.
- Wodak, R. (2015). *The politics of fear: What right-wing populist discourses mean*. Sage.
- Wodak, R., & Meyer, M. (2016). *Methods of critical discourse studies* (3rd ed.). Sage.



Décalage entre connaissances empiriques et éducation formelle face aux inondations : une étude transversale auprès d'élèves du primaire à Ouagadougou (Burkina Faso)

*Discrepancy between empirical knowledge and formal education regarding floods:
a cross-sectional study of primary school pupils in Ouagadougou (Burkina Faso)*

Halidou KAFANDO

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Email : kafandobangba8819@gmail.com

Orcid id : <https://Orcid.org/0009-0000-0215-8053>

Vincent Nduka OJEH

Université d'État de Taraba, Nigéria

Email : vinceojehnetwork@gmail.com

Orcid id : <https://Orcid.org/0000-0003-2147-1824>

Blaise OUEDRAOGO

Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Burkina Faso

Email : blaise32fr@yahoo.fr

Adama Boua DOUMBIA

Université de Gambie, Gambie

Email : adabouadoumbia@gmail.com

Gustavo J. NAGY

Université de la République d'Uruguay, Uruguay

Email : gnagy@fcien.edu.uy

Orcid id : <https://Orcid.org/0000-0002-8296-4465>

Mihaela SIMA

Académie Roumaine, Institut de géographie, Roumanie

Email : simamik@yahoo.com

Orcid id : <https://orcid.org/0000-0002-2069-3639>

Résumé : Cette étude évalue le niveau de connaissances, de sensibilisation et de préparation des élèves du primaire de la commune de Ouagadougou en ce qui concerne les impacts des inondations. Les données ont été recueillies auprès de 387 élèves (âgés de 8 à 14 ans) fréquentant 60 écoles primaires publiques et privées dans les 55 secteurs de Ouagadougou, à l'aide d'un questionnaire adapté aux élèves de CE2, CM1 et CM2. L'enquête portait sur la définition et les causes des inondations, les impacts perçus, l'exposition et la préparation, ainsi que l'accès à l'éducation et au matériel pédagogique sur les risques de catastrophe. Les résultats montrent que 94,5 % des élèves produisent une description phénoménologique des inondations, bien que 68 % aient nécessité des relances de l'enquêteur pour formuler une réponse complète et 76,4 % identifient avec précision leurs causes. Cependant, ce niveau élevé de reconnaissance phénoménologique des inondations contraste fortement avec les niveaux très faibles d'éducation formelle et de préparation. En effet, 81,6 % des élèves ne savaient pas si leur

école était située dans une zone inondable, 86,6 % n'avaient jamais reçu de formation ou d'éducation sur les impacts des inondations et 93,7 % n'avaient jamais été sensibilisés aux risques de catastrophes naturelles. En outre, 97,4 % ont déclaré n'avoir reçu aucune formation sur les conséquences des inondations, 96,9 % ignoraient l'existence de supports pédagogiques sur le sujet et 100 % n'avaient jamais vu de carte des risques d'inondation de Ouagadougou. Ces résultats suggèrent que les connaissances des élèves pourraient être principalement empiriques plutôt que issues d'un enseignement formel ; hypothèse à valider par des entretiens qualitatifs explorant les sources précises de ces connaissances.

Mots-clé: Réduction des risques de catastrophe, sensibilisation aux inondations urbaines, impact des inondations, école primaire, Ouagadougou (Burkina Faso)

Abstract: This study assesses the level of knowledge, awareness and preparedness of primary school pupils in the municipality of Ouagadougou with regard to the impacts of flooding. Data was collected from 387 pupils (aged 8 to 14) attending 60 public and private primary schools across 55 sectors of Ouagadougou, using a questionnaire adapted for pupils in grade 4,5,6. The survey focused on the definition and causes of floods, perceived impacts, exposure and preparedness, as well as access to education and teaching materials on disaster risks. The results show that 94.5% of pupils correctly define flooding and 76.4% accurately identify its causes. However, this relatively high level of conceptual knowledge contrasts sharply with very low levels of formal education and preparedness. In fact, 81.6% of students did not know whether their school was located in a flood zone 86.6% had never received awareness training or education on the impacts of flooding and 93.7% had never been made aware of the risks of natural disasters. In addition, 97.4% said they had not received any training on the consequences of flooding, 96.9% were unaware of the existence of educational materials on the subject and 100% had never seen a flood risk map of Ouagadougou. These findings suggest that pupils knowledge of floods may be primarily experiential rather than derived from formal schooling, warranting further investigation into knowledge sources (family transmission, media exposure, lived experience).

Keywords: Disaster Risk Reduction, Urban Flood awareness, Impact of flooding, Primary school, Ouagadougou (Burkina Faso)

Introduction

Since the 1970s, natural disasters linked to extreme weather events have been increasingly observed in the West Africa Sahel, attributed to climate change (Mamadou Ibrahim, 2023, p.1). Flooding is a hazard that affects many cities in developing countries, with many shortcomings in urban development and planning (Chindji, 2023, p.2). Many children are exposed to increasing levels of risk. Natural hazards, the effects of climate change, epidemics, economic downturns and rising food prices increase vulnerability and reduce the resilience of children and their communities (UNICEF, 2022, p.3).

The elementary school environment is one of the priorities for disaster risk reduction due to children's higher vulnerability. The structural conditions of the building, the knowledge of the community of teachers and students, and the capacity of the community of teachers and students (Usmaningtyas Ayu Dwi Septiningrum et al., 2022, p.4) influence the impact of flooding and the school's adaptive capacity. Reducing flood damage and ensuring the safety of people and property requires clear identification of the areas at risk of flooding and the factors contributing to or amplifying the extent of damage and loss caused by these disasters (Khalifa, 2015, p.112). However, the effectiveness of education as a standalone strategy remains contested when structural drivers of vulnerability (unregulated urbanization, land tenure insecurity) remain unaddressed (Wisner, 2004, p.11). While education is widely promoted as an essential pillar of disaster risk reduction, its transformative capacity depends on its ability to be rooted in local realities. In contexts where children face recurrent flooding, they can acquire empirical knowledge based on observation, family practices and community adaptation strategies.

This study therefore interrogates the conditions under which education can meaningfully contribute to flood risk reduction in Ouagadougou's context of spontaneous settlement expansion. The impact of flooding on the education system in Fokontany Ampefiloha and Ambodirano (Justine, 2017, p.15) reminded us that the Ministry of Education has a significant responsibility to reinforce risk and disaster management courses in school curricula right from

the basic level (primary cycle). In this way, schoolchildren can pass on the knowledge they have acquired to the surrounding region. In this way, everyone can master the risk of natural and non-natural disasters. As a result, disaster risks can be reduced. Floods have an impact on the education system and pupils. Morally, children are no longer motivated to study when classes resume after the floods. Children become unwilling to attend school because the teaching infrastructure is almost destroyed. Some pupils do not attend school because of food scarcity or infectious diseases associated with a flood (e.g., diarrhoea, cholera), leading to increased absenteeism during the crisis (Justine, 2017, p.17).

From the 2000s onwards, flooding has become a recurrent (every year) phenomenon in Ouagadougou. According to documentary research in two print media, Ouagadougou experienced eight floods between 2002 and 2012. Rainfall amounts associated with the floods ranged from 43.8 mm to 261.3 mm per year. These floods caused loss of life, casualties, injuries, house collapses and other significant damage to economic infrastructure (Hangnon et al., 2015, p.4). The impact of climate change on a given region depends not only on the speed and magnitude of changes in climatic variables but also on the region's exposure and vulnerability to these changes (Guilyardi et al., 2019, p.7).

In Ouagadougou (Burkina Faso), economic difficulties in accessing land are leading people to occupy spontaneous settlements that are comparable to shanty towns (also known as «non-parcelled-off» areas), with no public facilities (Bronfort, 2017, p.63), usually along the rivers, strongly exposed to flood hazard. The 2009 floods damaged 351 schools out of a national total of 4,988, a rate of 7.03%. The floods led to a high dropout rate during the 2009-2010 school year, driven by household displacement, with some families returning to their villages. It also caused a delay in the implementation of school programs. Although the floods occurred during the school holidays, the occupation of classrooms by flood victims prevented the start of classes on Friday, October 2, 2009, in all schools nationwide due to disinfection and rehabilitation work in some schools (RGBF, 2010, p.25).

Despite this recurrent exposure, little is known about the potential gap between the empirical knowledge developed by primary school pupils through lived flood experiences and the formal knowledge transmitted through the official curriculum. This possible misalignment raises a critical research question: To what extent does a gap exist between empirical knowledge and formal school-based education regarding flood risk among primary school pupils in Ouagadougou? This study aims to assess the level of awareness and knowledge among primary school pupils in Ouagadougou of the impact of flooding. Specifically, the study seeks to (1) evaluate the pupils' understanding of the definition and causes of flooding; (2) assess their awareness of the impacts of flooding; and (3) explore the challenges and gaps in pupils' awareness of flood risks. Methodologically, the study adopts a mixed approach combining structured questionnaires administered to pupils, semi-structured interviews with teachers and a documentary analysis of official school curricula and school textbooks. To address the issue of the gap between empirical knowledge and formal education regarding flooding, this study focuses on three main points. The first part presents the context, issue, research question, and objective. The second part describes the methodology adopted and ethical considerations. Finally, the third part presents the results and discussions before concluding.

1. Methodology

1.1. Study Area and Survey area

Our study area is the commune of Ouagadougou, located in the province of Kadiogo, in the central part of Burkina Faso (Fig. 1). It consists of twelve (12) districts divided fifty-five (55) sectors. It is Burkina Faso's capital and the country's largest city. Ouagadougou is a municipality with special status.

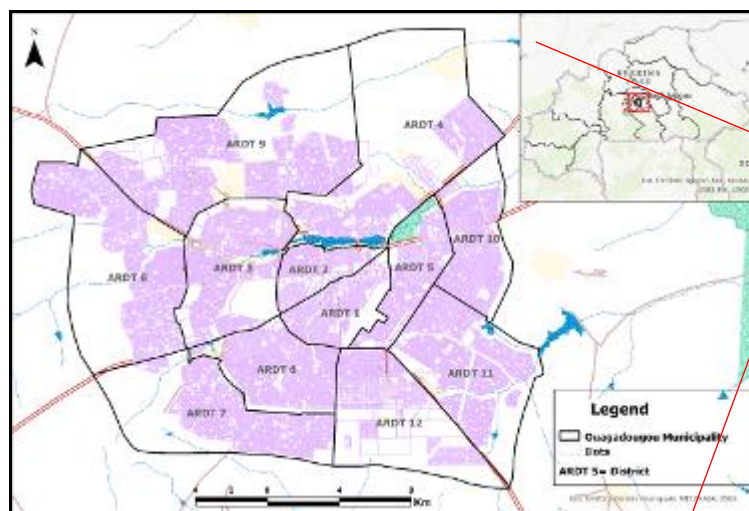


Figure 1: Map of the study area (source: authors)

It covers an area of 518 km² (SDAGO, 2010, p.12), representing 0.2% of the national territory. It is bordered to the north by the rural communes of Pabré and Loumbila, to the east by Saaba, to the south by Koubri and Komsilga and to the west by the rural commune of Tanghin-Dassouri. It is located at latitude 12°21'56" North and longitude 1°32'01" West. Ouagadougou is in the centre of the country and is crossed by the railway line from Abidjan in Côte d'Ivoire. As a result, it occupies a favourable geographical position for trade. It is a hub for trade in agricultural products and livestock with the rest of Burkina Faso on the one hand, and neighbouring countries on the other. Border countries such as Côte d'Ivoire, Benin, Niger, Togo, Ghana and Mali offer significant potential outlets for these products (INSD, 2022, p.8)¹.

The different areas surveyed are the 12 Basic Education Districts (BED) covering the city of Ouagadougou. Within the commune is 1 Basic Education District (BED) in each district. In other words, in District 1, we have Basic Education District (BED) 1, and so on. In this sense, we conducted the surveys in the 12 districts of the Ouagadougou commune. The map in Figure 2 shows the different schools the interviewers attended.

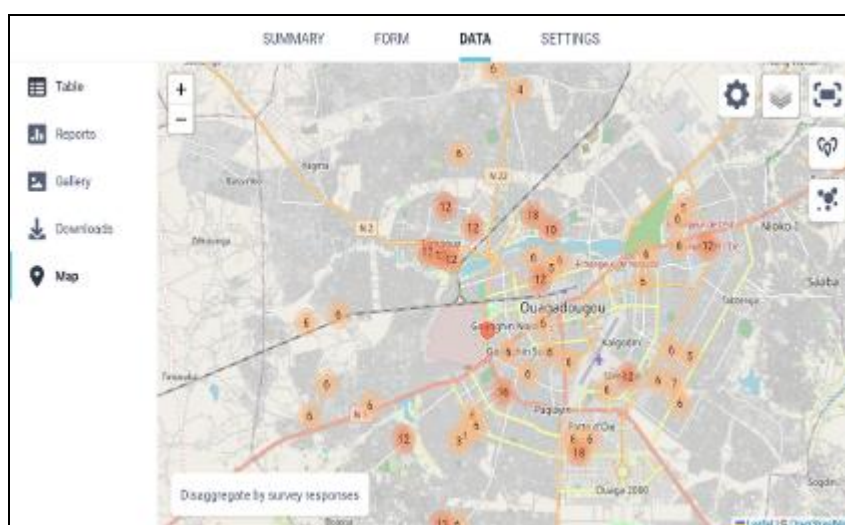


Figure 2: Map of surveyed sites (source: authors)

¹ RGPH 2019 - Monograph on the municipality of Ouagadougou

Figure 2 highlights the locations where investigators collected data, illustrating the geographical distribution of the establishments surveyed in the urban municipality of Ouagadougou. This distribution reflects the effort to include schools from different neighborhoods of the city, thus ensuring that the information collected reflects the diversity of environmental conditions and flood risks faced by primary schools.

1.2. Research design, data processing tools and ethics statement

This study employed a descriptive research design. Within each school, the two highest-performing pupils per grade were selected by teachers to ensure comprehension of the questionnaire. While this approach maximised response quality, it likely overestimated pupils' knowledge levels. Sensitivity analysis by grade level (Table 1) partially mitigates this bias, but results should be interpreted as reflecting the upper bound of pupils' awareness rather than population averages. Our objective was to reach 360 pupils in the Ouagadougou commune, but ultimately, we succeeded in interviewing 387 pupils. To achieve the data collection objectives, we recruited and trained 24 interviewers. In fact, two interviewers were mobilised per district to identify the BED and the schools in that BED to carry out the survey.

The study is based on a questionnaire survey designed according to the significant information offered by the literature on the effects of flooding. The questionnaire was then field-tested with school principals and education inspectors. Initial validation by education professionals was complemented by cognitive pre-testing with 15 pupils (excluded from the final sample) to ensure item comprehension. Key adaptations included replacing technical terms («flood-prone zone») with child-friendly formulations («places where water rises a lot when it rains»). Despite these efforts, the absence of formal psychometric validation remains a limitation. Finally, we collected their suggestions and modifications, which we incorporated into the final version of the questionnaire.

The questionnaire consisted of closed questions, i.e. we asked questions and suggested answers for the pupils. Semi-closed questions, i.e. if the pupil had an answer other than the suggested one, they suggested their answer; and open questions, i.e. we asked a question, and it was up to the pupil to find the answer. You should mention the general structure of the questionnaire; what were the targeted topics/questions? You should also mention some studies that helped you design the general structure of the questionnaire

The survey data is extracted from the KoboToolbox platform in Excel xlsx format. The data was cleaned, processed, and analysed using Excel 2016. Once the data was processed, this software allowed us to create the graphs and tables for this paper. NVIVO software has been used to produce the word cloud graphs.

This study involves collecting data from men, women, and especially children. We explained the study's aim and its scientific and socio-economic implications. All the participants gave their consent to the surveys and interviews voluntarily. No personal data was stored or could be linked to individuals. Secondly, the data was processed and analysed anonymously.

This study was approved by the Ministry of National Education, Literacy and Promotion of National Languages (MENAPLN) of Burkina Faso, through the Directorate General for Access to Formal Education (DG_AEF), under number 2023-002506/MENAPLN/SG/DG_AEF/DEPrim dated 13 November 2023. The study was conducted in accordance with the ethical principles set out in the Declaration of Helsinki.

2. Result

2.1 Socio-demographic characteristics of respondents

The questionnaire was administered to pupils in grade 4, grade 5 and grade 6 classes in public and private schools in the Ouagadougou community. We surveyed 5 schools in each Basic

Education District (BED), for a total of 60 schools, with 6 pupils per school, or 2 pupils per class. The goal was to reach 360 pupils in the commune of Ouagadougou, but in the end, we managed to interview 387 pupils (Table 1).

Classes surveyed	Number of respondents	Percentages
grade 4	127	32.82%
grade 5	125	32.30%
grade 6	135	34.88%
Total	387	100
Gender	Number	Percentages
Male	193	49.87%
Female	194	50.2%
Total	387	100

Table 1: Characteristics of respondents

The analysis of the gender distribution shows almost equal representation between boys and girls. In fact, 193 respondents are male (49.97%) while 194 are female (50.13%). This distribution reflects a perfect balance between the two genders in the sample. Such parity avoids gender bias in the analysis of the results and promotes a more accurate interpretation of students' knowledge of floods.

2.2. Student knowledge of flooding and its causes

2.2.1. Definition of flooding

When asked, "What is a flood?"; 94,5 % of the pupils described observable flood phenomena (e.g. water entering houses, collapsing buildings, flooded streets), 3,4 % could not recall a flood and 2,2 % did not answer. Responses capturing (table 2) a valid dimension of flooding but lacking specificity regarding hydrological mechanisms or local context were coded as incomplete rather than incorrect, acknowledging that children's knowledge is partial rather than erroneous.

Level	Type of knowledge	Example answer	Responses (%)
Level 1	Phenomenological	Describes observable effects: There is water in the houses, houses are collapsing, and streets are flooded.	94,5 %
Level 2	Causal	Identifies mechanisms: Heavy rains cause rivers to overflow, and drainage is insufficient	28,3 %
Level 3	Systemic	Links to anthropogenic/climatic drivers: Unplanned urbanisation and climate change are exacerbating flooding	0 %

Table 2: Level of knowledge of pupils

These results highlight a critical gap between recognition and understanding. While most pupils can describe flooding, far fewer grasp causal mechanisms and none link floods to broader systemic drivers.

4.2.2. Causes of flooding

The second question in our questionnaire was about the causes of flooding. For this question, 72.1% identified meteorological causes («heavy rain»), but only 31.4% identified anthropogenic causes («blocked gutters», «lack of drainage»). This gap suggests a limited understanding of actionable risk reduction measures, a critical finding for curriculum design. Some of the pupils' correct answers were "heavy rain, lack of gutters, silting of gutters preventing rainwater drainage, blocked gutters, lack of gutters, heavy rain and blocked gutters. The wrong answers include "death, over-cutting of wood, when a pipe breaks, houses fall, poor house construction.

2.3. Awareness of flooding impact

Thirdly, we asked what the effects of a flood are. The answers given by the children included: "Risk of death, destruction of houses, risk of drowning, kill people, remove roofs from houses, flood destroys houses, take people away, concessions may fall, food was taken away, death, destruction of equipment and houses, spoil the road and make it difficult for people to move around, remove roofs from houses, uproot trees and make houses fall, cause death, injure people". Children predominantly described immediate physical impacts (house destruction, drowning risk). Only 4.2 % mentioned socio-economic consequences (poverty, infrastructure vulnerability), not an error, but a reflection of their experiential horizon. This gap highlights the need for pedagogical tools that bridge immediate experience and systemic understanding."

2.4. Pupils' knowledge of exposure to flood risk

In order to measure the degree of exposure of pupils to the harmful effects of flooding, several questions were asked. The questions were, «Do you know if your school is in a flood zone?» Responding to this question, the students said they didn't know if their school was in a flood zone. The opposite graph shows the proposed answers: The results show that 81.61% of pupils say they do not know whether their school is located in a flood zone, while only 18.39% say they are aware that their school is located in such an area. The apparent lack of knowledge is a risk factor. Have you ever been made aware of the effects of flooding? 86.58% of pupils say they have not received any awareness or training on the impact of flooding. Only 13.42% had received either awareness or training on the effects of flooding. Have you had any environmental education awareness or training? 74.41% of the pupils said they had no awareness or training in environmental education. Only 25.59% had received either awareness or training in environmental education. Have you ever been made aware of the risks of natural disasters? We asked the children if they had ever been made aware of the risk of natural disasters, and 93.66% said they had never been made aware, and only 6.04% said they had been made aware. The near-universal absence of disaster risk awareness (93.7%) among pupils indicates a systemic gap in formal risk communication channels in Ouagadougou's primary schools. Of the approximately 6% of pupils who have been made aware, their level of awareness could be increased through training and sensitisation. **Table 2** shows the proportion of responses to the questions.

	Yes (%)	No (%)
Do you know if your school is in a flood zone?	18.4	81.6
Have you ever been made aware of the effects of flooding?	13.4	86.6
Have you had any environmental education awareness or training?	25.6	74.4
Have you ever been made aware of the risks of natural disasters?	6.0	94.0

Table 2: Questions related to pupils' awareness of flooding areas

Of those who have received training or education, more than 70% say they receive it annually, about 20% quarterly, and less than 5% monthly (Fig 3).

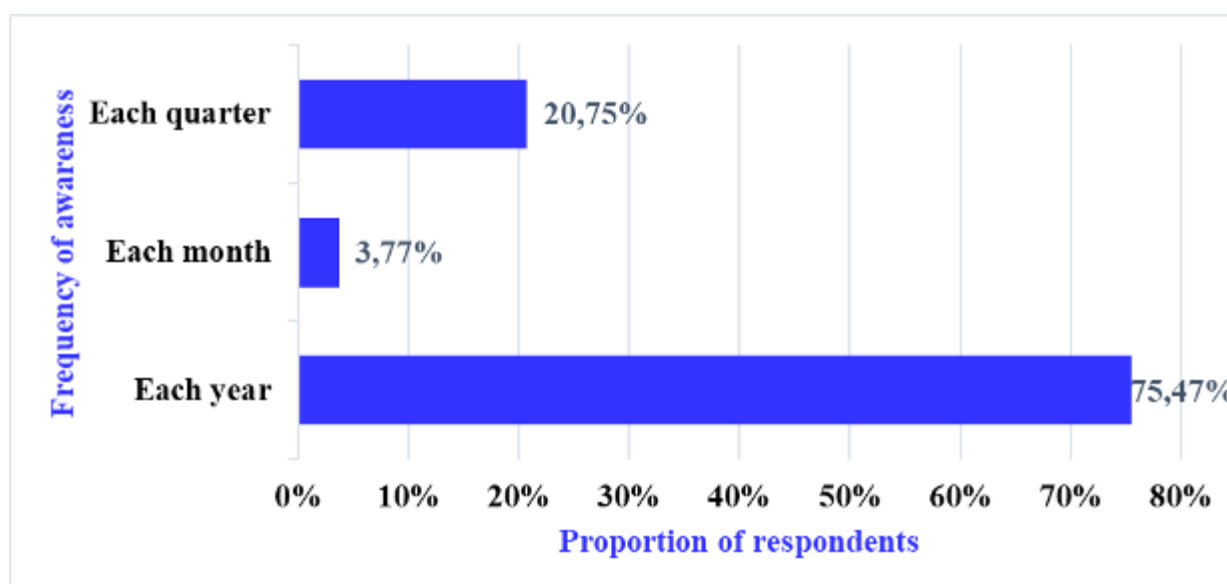


Figure 3: Frequency of awareness (source: authors)

Of those who have received training or awareness, more than 68.69% say it was annual, about 19.19% quarterly, and less than 12.12% monthly (Fig 4).

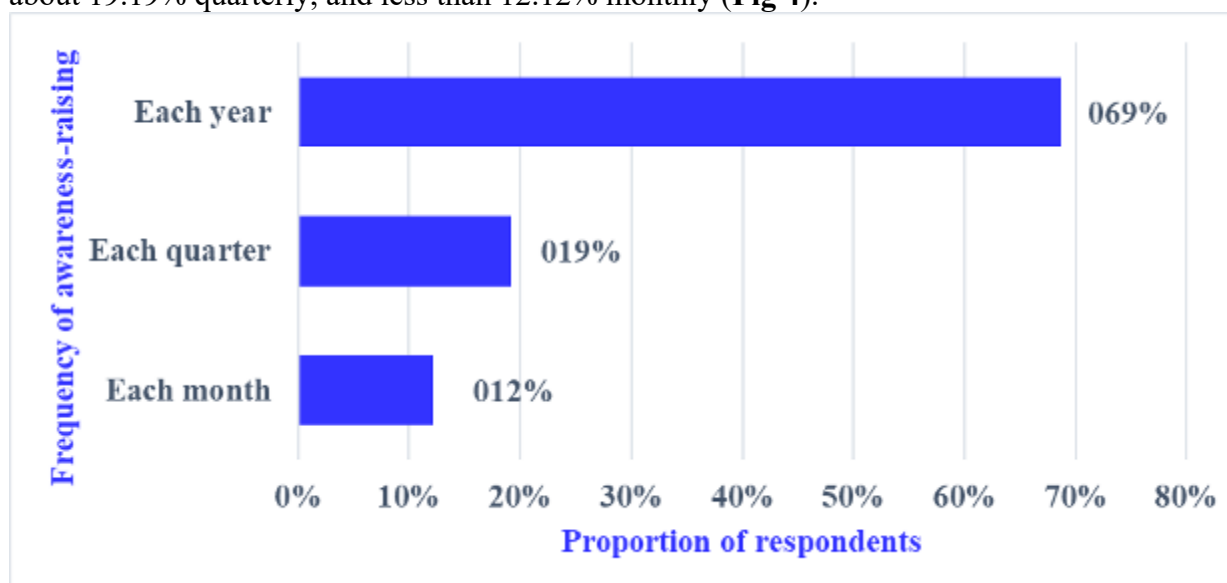


Figure 4: Frequency of awareness-raising or training in environmental education (source: authors).

2.5. Challenges and gaps in flood awareness among pupils

To understand the pupils' level of education and awareness of disaster risk reduction, we asked them a series of questions. We asked them if they knew of any documents dealing with flooding or climate change and, if so, to cite them. We also asked if they had ever seen a flood map of the commune of Ouagadougou or had ever received training on the effects of flooding. 96.88% of the respondents said they did not know any documents dealing with floods, while 3.12% said they did know documents dealing with floods. The 3.12% who said they knew of documents dealing with flooding cited the following: Geography book, lesson book, text study, Great Rain Nation book, and observational science. Do you have documents on climate

change? If so, what documents? In response to this question, 86.65% of the pupils said that they did not have any documents on climate change, compared to 13.35% who did. Do you have any documents on environmental education? 83.81% of respondents to the question of whether they have documents on environmental education said no, and the 16.19% who said yes cited the following reference documents: the Essentials and the Path to Success yearbook, the Excellence yearbook, the Civics and Ethics course and the observation science book. Have you ever seen a map of flood-prone areas in Ouagadougou? All the pupils we interviewed said they had never seen a flood map of Ouagadougou. Whether flood risk maps exist at municipal level but remain inaccessible to schools, or are absent altogether, requires document analysis beyond the scope of this study. This gap represents a critical avenue for future research on risk communication infrastructure in Ouagadougou. .

We wanted to know whether pupils had received training on the impact of flooding. For the question asked, 97.38% of schoolchildren said they had not, compared with 2.62%. **Table 3** shows the proportion of responses to the questions.

	Yes (%)	No (%)
Do you know any documents dealing with flooding or climate change?	3.1	96.9
Do you have documents on climate change?	13.4	89.6
Do you have any documents on environmental education?	16.2	83.8
Has a teacher ever shown you a map indicating the places in Ouagadougou where flooding can occur?	0.0	100.0
Did you receive any training on the impacts of flooding?	2.6	97.4

Table 3: Questions related to pupils' awareness of flood manuals and books

The 3.12% who said they did know documents dealing with floods mentioned the following documents: a Geography book, textbook, text study, The Great Rain Nation, and observational science (**Fig 5**).

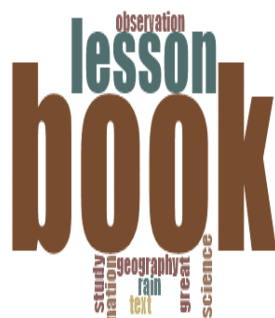


Figure 5: Documents dealing with floods (source: authors).

The 13.35% mentioned the following books: a geography book, a book on observational science, and a book on the climate of Burkina Faso (**Fig 6**).

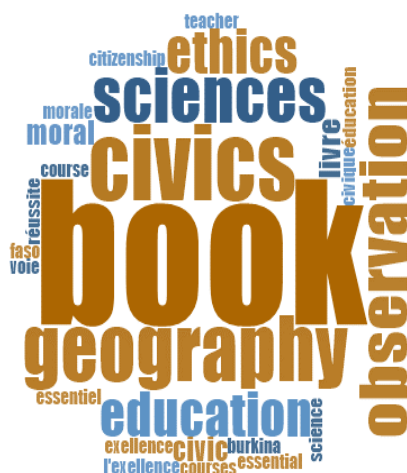


Figure 6: Document that talks about climate change (source: authors)

The 16,19 % who said yes cited the following reference documents: the Essentials and the Path to Success yearbook, the Excellence yearbook, the Civics and Ethics course and the Observation Science book (Fig 7).

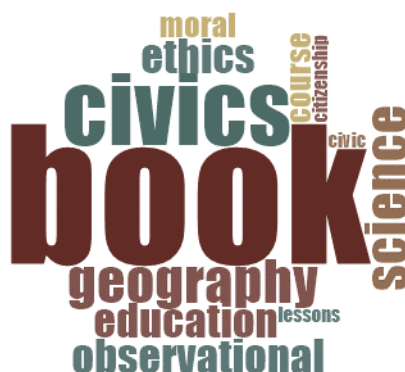


Figure 7: Document that talks about environmental education (source: authors)

The universal negative response to having seen a «flood risk map» likely reflects pupils' inability to recognise such documents rather than their physical absence. Direct observation of classroom walls and school offices would be required to assess actual map availability a methodological gap acknowledged.

3. Discussion

Flooding is a real problem caused by global warming in Africa. The number of children affected by natural disasters each year is alarmingly high and can be expected to rise as climate change continues (Dyregrov et al., 2018, p.2). The literature indicates that schools are suitable for risk communication and that adolescents should be involved and engaged in communication strategies (Midtbust et al., 2018, p.5). This study assessed pupils' knowledge and awareness of the effects of flooding in a primary school in the commune of Ouagadougou. The pupils' responses to the definition, causes, and effects of flooding showed that they were familiar with the issue of flooding but had not received any specific training. The study highlights the lack of formal education and training in disaster risk reduction and the importance of integrating these subjects into school curricula.

Although disaster education is often presented as an essential tool for raising awareness, Wisner (2004, p.11-14) and Lavell (2014, p.72) highlight its limitations. Education alone does not necessarily reduce vulnerability without structural measures, community initiatives and supportive policies. In Ouagadougou, local studies (Zongo et al 2021, IRSAT, 2020) emphasise that awareness-raising must be complemented by community action and public

policy in order to effectively mitigate flood risks. While Tempels (2016) documented a correlation between personal flood experience and risk awareness in Belgium, our study did not collect data on pupils' direct exposure (e.g., household flooding history). Therefore, we cannot confirm whether the observed knowledge stems from lived experience or other sources (media, family discussions). This limitation precludes direct comparison with Tempel's findings. Flood education is not part of the primary school curriculum in Burkina Faso, and this is also reflected in the studies (Goosse, 2020) that flooding is not explicitly the main subject of the Flemish curriculum. Most pupils know the risk of flooding (Ponstingel et al., 2019). A study assesses children's awareness of and preparedness for potential flood risks in Zagreb, Croatia. Stratified analysis by gender revealed no significant difference in flood definition accuracy (boys: 94.3% vs. girls: 94.8%; $\chi^2=0.04$, $p=0.84$) but a modest gap in preparedness knowledge (girls more likely to identify school location as flood-prone: 21.1% vs. 15.5%; $\chi^2=2.87$, $p=0.09$). This contrasts with Kimura et al. (2014) in Zagreb and suggests context-specific gender dynamics in flood risk perception. Children's flood risk perceptions, including their awareness and behaviours, can be cultivated through disaster education, which is crucial for improving disaster resilience and adaptation to climate extremes (Zhong et al., 2021, p.3).

A study examining the effects of a disaster education intervention on children's perception of risk and preparedness was carried out by (Yildiz et al., 2024) indicates that the disaster education intervention had a positive effect on children's perception of risk and the importance they attach to preparedness in the two sites studied. It helps children understand the risks and dangers in their living environment. From this, pupils acquired knowledge about floods from other sources such as the media, family discussions, or even empirical knowledge, i.e. knowledge about floods from personal experience. Education is key to preventing these hazards (Morote & Olcina, 2024, p.4). For (Morote et al., 2021, p.8), one point to consider is the transcendental role that education can play in reducing flood risk, which is contemplated as a factor that contributes to increasing resilience and reducing the vulnerability of society. However, according to (Rahman et al., 2014, p.6), the quality of the schools, as well as the level, speciality, and merit of the students, had an impact on the values of the climate awareness index. In addition, the study concluded that religion, gender, parents' education, profession and income could affect students' information about climate change in Bangladesh.

Conclusion

This study assesses the level of awareness of disaster risk reduction in general and the impact of flooding in particular among primary school pupils in the city of Ouagadougou. The study highlights the undeniable importance of education in mitigating natural hazards. While the results reveal gaps in children's understanding of the impact of floods, they also highlight opportunities for improvement. Surveys have shown that pupils have empirical knowledge about flooding when asked if they knew the definition. The high percentage of «correct» definitions (94.5%) masks significant fragility: field notes indicate 68% of pupils required interviewer prompting or reformulation to produce a complete answer. This suggests that knowledge is context-dependent and unstable a nuance lost in binary scoring. Therefore, children remain vulnerable to this phenomenon. More than 90% do not know whether their school is located in a flood zone, and more than 80% say they have never been made aware of or educated about the impacts of flooding, environmental education or the risks of natural climate disasters.

Future studies should adopt ordinal scales capturing response fluency (e.g., spontaneous vs. prompted vs. incorrect). The same applies to the causes and impacts of flooding. While age-appropriate flood education is necessary, it is insufficient without structural interventions: (1) moratorium on new school construction in high-risk zones (e.g., Nakambé riverbanks); (2)

mandatory flood risk mapping for all public infrastructure projects; (3) community-led early warning systems co-designed with pupils. Education must complement not substitute for regulatory action by municipal authorities. It will also help to create a younger generation that is more aware and better prepared for the challenges posed by natural disasters, such as the frequent floods in our Sahelian countries. Given Burkina Faso's constraints (teacher shortages, lack of teaching materials), we propose a phased approach: Phase 1 (2026): Train 2 «disaster risk focal teachers» per district using low-cost pictorial guides; Phase 2 (2027): Integrate 3 flood-risk modules into existing geography/observation science curricula; Phase 3 (2028): Scale up to district-wide simulation drills contingent on infrastructure rehabilitation funding. The aim is to ensure that young schoolchildren are better equipped to deal with the challenges posed by floods and other natural climate disasters.

Acknowledgements

The German Federal Ministry of Education and Research (BMBF), through the West African Scientific Service Centre on Climate Change and Adapted Land Use (WASCAL), and the University of The Gambia, through its Department of Agriculture and Environmental Sciences, hosted us for our PhD training.

Conflicts of interest

The authors of this article declare that they have no known competing financial interests or personal relationships that could have appeared to influence this paper. So no conflicts of interest.

Data availability statement

The data cannot be publicly available; readers should contact the corresponding author for further details.

Bibliography

- Bronfort, S. (2017). *Les stratégies d'adaptation face au risque d'inondation dans les zones d'habitat spontanés de Ouagadougou, Burkina Faso*. <http://hdl.handle.net/2268.2/3317>, Consulté le 08/05/2023
- Chindji, M. (2023). *Les inondations dans les bas-fonds de la commune de yaoundé 6 (centre-cameroun) : état des lieux et perspectives*. 6(October). <https://revues.imist.ma/index.php/EGSM/article/download/37958/19583>, Consulté le 09/05/2024
- Dyregrov, A., Yule, W., & Olff, M. (2018). *Children and natural disasters*. *European Journal of Psychotraumatology*, 9(sup2). <https://doi.org/10.1080/20008198.2018.1500823>, Consulté le 21/02/2025
- Goosse, T. (2020). Report 5. A : *Increase flood awareness through a school program*.
- Guilyardi, E., Lescarmontier, L., Matthews, R., Pen Point, S., Rumjaun, A. B., Schlipmann, J., & Wilgenbus, D. (2019). Rapport spécial du GIEC "Réchauffement à 1,5 °C" - Résumé à destination des enseignants. 24, https://projectenportfolio.nl/images/0/09/Report_5.A_School_program.pdf, Consulté le 12/07/2024
- Hangnon, H., De Longueville, F., & Ozer, P. (2015). *Précipitations extrêmes et inondations à Ouagadougou : Quand le développement urbain est mal maîtrisé XXVIIIe Colloque de l'Association Internationale de Climatologie*, 1, 497–502, <https://orbi.uliege.be/handle/2268/197339>, Consulté le 15/07/2023
- Justine, S. (2017). *Impact de l'inondation sur le systeme educatif: cas du fokontany ampefiloha ambodirano présenté par: 2017*, <https://www.clicours.com/impact-de-linondation-sur-le-systeme-educatif/>, Consulté le 05/08/2023
- Khalifa, D. (2015). *Contribution à l'étude de l'aléa " inondations ": Genèse et prédiction Cas de la vallée d'El-Abadia (w.Ain Defla)*. 112, <https://www.scribd.com/document/458346880/6-0011-14-pdf?>, Consulté le 08/05/2023

- Kimura, N., Yamashiki, Y., & Kisić, I. (2014). *Awareness-raising of flood risk and building resilience among children in Zagreb, Croatia*. *Hydrological Research Letters*, 8(1), 64–70. <https://doi.org/10.3178/hrl.8.64>, Consulté le 21/02/2025
- Mamadou Ibrahim, M. A. A. K. (2023). *Inondation dans la ville de Goure au Niger : facteurs , vulnérabilité , impacts et réponse locale*. June. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8104426>, Consulté le 01/11/2023
- Midtbust, L. G. H., Dyregrov, A., & Djup, H. W. (2018). *Communicating with children and adolescents about the risk of natural disasters*. *European Journal of Psychotraumatology*, 9(sup2). <https://doi.org/10.1080/20008198.2018.1429771>, Consulté le 01/11/2023
- Morote, Á. F., Hernández, M., & Olcina, J. (2021). *Are future school teachers qualified to teach flood risk? An approach from the geography discipline in the context of climate change*. *Sustainability (Switzerland)*, 13(15). <https://doi.org/10.3390/su13158560>, Consulté le 21/02/2025
- Morote, Á. F., & Olcina, J. (2024). *Preventing through Sustainability Education: Training and the Perception of Floods among School Children*. *Sustainability (Switzerland)*, 16(11), 1–15. <https://doi.org/10.3390/su16114678>, Consulté le 21/02/2025
- Nations Unies. (2005). *Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes*. Nations Unies, 6–30. <https://www.unisdr.org/2005/wcdr/intergover/official-doc/L-docs/Hyogo-framework-for-action-french.pdf>, Consulté le 12/07/2024
- Ponstingel, D., Lopez, C. W., & Earl, R. A. (2019). *Flood awareness among college students in flash flood alley: a case study of Texas State University in San Marcos, Texas, USA*. *Applied Geography*, 5(3–4), 236–255. <https://doi.org/10.1080/23754931.2019.1694966>, Consulté le 09/05/2024
- Rahman, S. M. A., Tasmin, S., Uddin, M. K., Islam, M. T., & Sujauddin, M. (2014). *Climate Change Awareness among the High School Students: Case Study from a Climate Vulnerable Country*. *International Journal of Built Environment and Sustainability*, 1(1), 18–26. <https://doi.org/10.11113/ijbes.v1.n1.4>, Consulté le 12/05/2024
- RGBF. (2010). *Inondations du 1^{er} Septembre 2009 au Burkina Faso* (Issue 56803), <https://documents1.worldbank.org/curated/en/279691468228286575/pdf/568030v10FRENC1ept0090Rapport0Final.pdf>, Consulté le 08/05/2023
- Tempels, B. (2016). *Flood Resilience: a Co-Evolutionary Approach Residents, Spatial Developments and Flood Risk Management in the Dender Basin*. The research reported in this dissertation was conducted at the Centre for Mobility and Spatial Planning, <https://www.inplanning.eu/wp-content/uploads/phd-pdf-flood-resilience-a-co-evolutionary-approach.pdf>, Consulté le 09/05/2024
- UNICEF. (2022). *Analyse des risques et de l'impact des aléas sur les enfants*, [https://www.unicef.org/guinea/media/8726/file/Analyse%20des%20risques%20et%20de%20l%20impact%20des%20al%C3%A9as%20sur%20les%20enfants%20\(CRI%20A\).pdf](https://www.unicef.org/guinea/media/8726/file/Analyse%20des%20risques%20et%20de%20l%20impact%20des%20al%C3%A9as%20sur%20les%20enfants%20(CRI%20A).pdf), Consulté le 01/11/2023
- Usmaningtyas Ayu Dwi Septiningrum, Y. A. W., Puspita, and R., & Dewi. (2022). *An Analysis of Elementary School Vulnerability*. in. 662(Icolae 2021), 991–1001, <https://www.atlantispress.com/article/125974309.pdf>, Consulté le 08/05/2023
- Yildiz, A., Dickinson, J., Priego-Hernández, J., Teeuw, R., & Shaw, R. (2024). *Effects of disaster education on children's risk perception and preparedness: A quasi-experimental longitudinal study*. *Geographical Journal*, 190(2), 1–19. <https://doi.org/10.1111/geoj.12556>, Consulté le 21/20/2025
- Zhong, S., Cheng, Q., Zhang, S., Huang, C., & Wang, Z. (2021). *An impact assessment of disaster education on children's flood risk perceptions in China: Policy implications for*

adaptation to climate extremes. Science of the Total Environment, 757, 143761.
<https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.14376>, Consulté le 21/20/2025



Analyse géographique et cartographie de la vulnérabilité du bâti sur versants : le cas d'Akouai Santai, Bingerville (Côte d'Ivoire)

Geographic analysis and mapping of the vulnerability of buildings on slopes: the case of Akouai Santai, Bingerville (Ivory Coast)

Kobenan Etienne BINI

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Email : etienne.bini@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0005-9745-8476>

Akou Don Franck Valéry LOBA

Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Email : valo226@yahoo.com

Résumé : Cette étude s'inscrit dans une réflexion plus large sur les dynamiques d'urbanisation dans les zones topographiquement sensibles du Grand Abidjan. Akouai-Santai, une localité rurale, est située sur les versants Ouest de la commune de Bingerville. Les mutations urbanistiques enregistrées dans cette localité suscitent un questionnement relatif à l'impact de la pression foncière, l'aménagement des sites, l'état du relief et la vulnérabilité de l'habitat. La méthodologie employée dans la présente étude met en évidence une approche cartographique basée sur l'exploitation de données géospatiales comprenant de l'imagerie satellitale et des relevés de terrain. Le but visé par cette approche est de rendre possible et perceptible la spatialisation fine de l'occupation du sol et la détection des zones à risque. À l'issue du traitement des données, les résultats obtenus sont à la fois multiples et complémentaires. En effet, l'analyse morphologique du site met en exergue des proportions importantes de pentes modérées et fortes (valeurs comprises entre 13% et 52%). Il s'agit alors d'une contrainte majeure qui prédispose le site à des risques d'érosion et de ruissellement. Ensuite, l'hétérogénéité de l'occupation du sol se traduit par des secteurs où le bâti se concentre sur des versants, avec un étalement des habitations sur de vastes sections du paysage. Par endroits, des projets immobiliers défient les risques géophysiques surtout sur des sections de pentes raides et escarpées. Enfin, il apparaît que 25,4% du bâti se situent sur des pentes relativement fortes et se trouvent dangereusement exposés à des risques de déstabilisations. Globalement, cette étude insiste sur l'importance de prendre en compte les facteurs topographiques dans la planification urbaine afin d'optimiser la gestion des risques environnementaux en milieux périurbains.

Mots-clés : Urbanisation, Versant, Vulnérabilité, Bingerville, Côte d'Ivoire.

Abstract : This study is part of a broader reflection on the dynamics of urbanization in topographically sensitive areas of Greater Abidjan. Akouai-Santai, a rural locality, is located on the western slopes of the commune of Bingerville. The urban changes recorded in this locality raise questions relating to the impact of land pressure, the development of sites, the state of the relief and the vulnerability of housing. The methodology used in this study highlights a cartographic approach based on the exploitation of geospatial data including satellite imagery and field surveys. The aim of this approach is to make the fine spatialization of land use and the detection of risk areas possible and perceptible. At the end of the data processing, the results obtained are both multiple and complementary. Indeed, the morphological analysis of the site highlights significant proportions of moderate and steep slopes (values between 13% and 52%). This is then a major constraint which predisposes the site to risks of erosion and runoff. Then, the heterogeneity of land use results in sectors where buildings are concentrated on slopes, with housing spread out over large sections of the landscape. In places, real estate projects defy geophysical risks, especially on sections of steep and steep slopes. Finally, it appears that 25.4% of the buildings are located on relatively steep slopes and are dangerously exposed to risks of destabilization. Overall, this study emphasizes the importance of taking into account topographical factors in urban planning in order to optimize the management of environmental risks in peri-urban areas.

Keywords : Urbanization, Slope, Vulnerability, Bingerville, Ivory Coast.

Introduction

L'urbanisation rapide des périphéries des grandes agglomérations africaines s'accompagne de profonds bouleversements de l'occupation du sol, souvent au détriment des écosystèmes locaux. Selon Bon et al., (2023, p. 7), « la croissance urbaine ne concerne pas seulement les villes existantes mais également des villages qui s'urbanisent selon des formes plus diffuses et rarement enregistrées dans les recensements officiels ». Malheureusement, cette urbanisation s'exécute le plus souvent sans prise en compte suffisante des contraintes topographiques. En Côte d'Ivoire, la commune de Bingerville, située à la lisière orientale d'Abidjan, connaît une croissance spatiale soutenue portée par la croissance démographique. La croissance démographique se traduit à travers l'augmentation de la population et induit un fort besoin en logements et potentiellement une expansion urbaine. Selon le Recensement General de la Population et de l'Habitat effectué en 2014 et 2021 (RGPH), la population de Bingerville est passé de 73740 habitants en 2014, à 204656 habitants en 2021, soit un taux moyen de croissance annuelle d'environ 15,7 % par an entre 2014 et 2021.

La problématique repose sur le fait que le site d'Akouai Santai se distingue par une urbanisation progressive des versants et des interfluves, au sein d'un environnement de plateaux morphologiquement contrastés et écologiquement fragiles. Pourtant, ces dynamiques d'extension urbaine sur des terrains pourraient être à la base de risques accrus d'érosion hydrique, liés à la perturbation des équilibres physiques du sol, à la suppression des couverts végétaux et à l'absence d'aménagements adaptés. Il faut désormais prendre en compte ces réalités à travers une coordination entre les politiques d'occupation des sols et les plans d'infrastructures (Lall et al., 2017, p. 27).

La question de recherche qui transparaît dans la présente étude peut être formulée comme suit : comment l'urbanisation galopante des versants sur le site d'Akouai Santai accentue la dynamique du paysage et la vulnérabilité environnementale ? Cette étude mobilise une approche cartographique et l'analyse spatiale pour présenter la vulnérabilité du site d'étude face aux dynamiques de surface. C'est une étude dans laquelle la description morpho-topographique des versants, le mode d'occupation du sol et le repérage des secteurs les plus exposés aux phénomènes érosifs constituent le triptyque d'analyse. À travers ce triptyque, la présente recherche propose une méthode de lecture géographique de l'urbanisation dans laquelle les dynamiques humaines côtoient les fragilités du milieu naturel et laissent entrevoir des risques potentiellement élevés.

La première partie présente la zone d'étude. La deuxième partie quant à elle présente quelques éléments de la méthodologie employée pour collecter et traiter les données mobilisées par l'étude. La troisième partie expose les résultats en trois axes en mettant en évidence la caractérisation morpho-topographique des versants, l'analyse des pressions foncières sur les sommets et versants, ainsi que l'appréciation de la vulnérabilité du bâti en relation avec la topographie des lieux. Ces résultats sont discutés à l'aune des enjeux de planification urbaine durable et de gestion des risques liés à l'érosion.

1. Présentation de la zone d'étude

Le village d'Akouai-Santai, communauté Atchan d'Abidjan et de sa périphérie, se situe dans la commune de Bingerville, au cœur d'un territoire où la ville rencontre encore des espaces naturels préservés (Figure 1). Cette situation lui confère un rôle particulier pour comprendre comment l'urbanisation et l'environnement se croisent et s'influencent mutuellement.

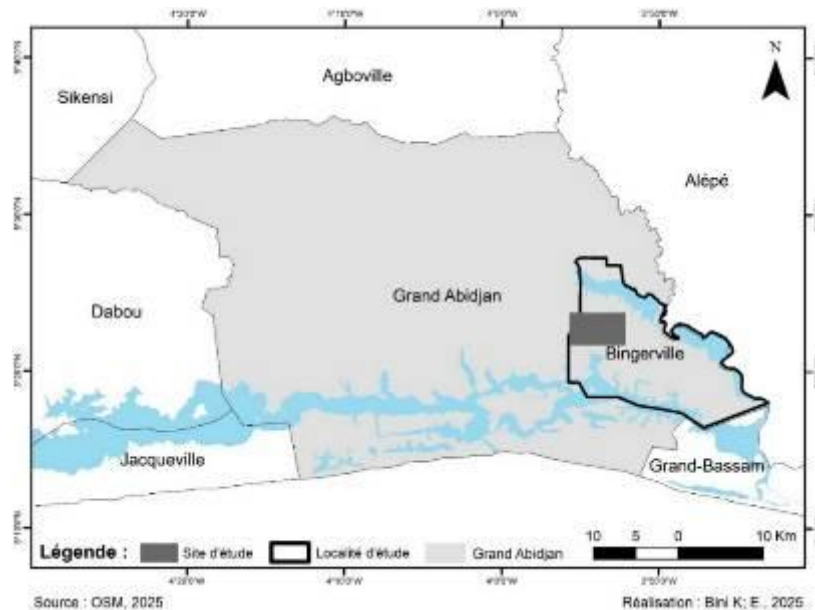


Figure 1. Localisation de la zone d'étude

(Source : OSM, 2025 ; Réalisation : Bini K. E., 2025)

La localité d'Akouai-Santai repose sur le continental terminal, une unité géologique relativement ancienne, qui a contribué à modeler le paysage accidenté et moutonné qu'on lui connaît aujourd'hui. Ici, il est possible de mesurer des dépressions de moins de 20 mètres, notamment dans le sud en direction du plan lagunaire. D'un autre côté, les crêtes sont situées plus au nord avec des valeurs altitudinales atteignant 110 mètres par endroits. La succession de pentes abruptes et de vallées encaissées contraignent et limitent les espaces d'occupations anthropiques. La localité d'Akouai-Santai se présente alors comme un espace avec des contraintes topographiques inhérentes. De plus, le climat local s'inscrit dans le contexte climatique de type subéquatorial humide caractérisé par une pluviométrie annuelle excédant 1500 mm et une variabilité saisonnière qui influencent les phases d'humectation et dessiccation des matériaux pédologiques. Dans ce contexte, le ruissellement est important et les sols sont potentiellement instables. Ces facteurs amplifient les phénomènes d'érosion, de ravinements et accroissent la vulnérabilité du bâti, en dépit de la proximité géographique de cette localité par rapport à la mégapole abidjanaise. Il y a lieu de questionner l'occupation humaine et son interaction avec la topographie contraignante pour minimiser les risques environnementaux. Ces enseignements sont essentiels pour guider la planification urbaine dans le District d'Abidjan et protéger à la fois les habitants et les derniers espaces naturels encore présents.

2. Méthodologie

L'étude s'appuie sur une démarche reposant sur le croisement de plusieurs sources d'information spatiale. Des données topographiques, cartographiques et relatives à l'occupation du sol ont été mobilisées afin d'analyser la vulnérabilité des versants à l'érosion sur le site d'Akouai Santai, dans la commune de Bingerville (Côte d'Ivoire). La méthode utilisée a permis de réaliser plusieurs cartes thématiques dans un système d'information géographique. Il permet ainsi de faciliter la cartographie, la lecture des formes d'arrangement de l'espace et d'identifier les changements pouvant être à l'origine de l'érosion.

2.1. Délimitation du périmètre d'étude et acquisition des données

Le périmètre du site étudié a été dessiné sur la base d'observation de terrain et des couches de limites administratives de la commune de Bingerville dans lequel le village d'Akouai-Santai est emboîté. Puis, un modèle numérique de terrain à fine résolution a été généré dans le but de produire une carte altimétrique et une carte de pente utile pour percevoir

les unités morphologiques. Une autre étape a consisté à réaliser une carte d'occupation du sol à partir d'imagerie satellitale couplée à une photo-interprétation. Ce processus a requis des données vectorielles pour localiser le bâti, des observations directes sur le terrain et des entretiens avec les riverains dans le but de corriger les biais et de consolider les acquis. L'image Satellitale de haute résolution utilisée pour la présente étude est une image fournie par Maxar Technologies, acquise en 2025 par un satellite de la constellation WorldView, de résolution spatiale submétrique comprise entre 30 et 50 cm. Cette image offre la possibilité d'identifier et de discriminer les objets au sol.

2.2. Traitement et analyse des données topographiques

Le traitement du modèle numérique de terrain a consisté à clipper de l'image de base, la zone correspondant au bas-versant, mi versant, haut-versant et sommet. L'image obtenue fait donc abstraction des sites dépressionnaires et ne se consacre qu'aux espaces topographiquement émergents. Une analyse des pentes a également été conduite, classant le territoire en six niveaux de déclivité, depuis les zones planes jusqu'aux versants escarpés. Les cartes produites permettent de comprendre la configuration physique du site et d'identifier les zones naturellement sensibles aux dynamiques érosives.

2.3. Analyse de l'occupation du sol et de la pression foncière

Le fond d'image satellite a été interprétée pour distinguer les principales classes d'occupation du sol : végétation arborée, végétation semi-arborée, sols nus et zones bâties. La répartition de ces classes a été analysée spécifiquement sur les hauteurs topographiques, pour mieux cerner les logiques d'implantation du bâti sur les versants. Un croisement avec la carte des pentes permet d'identifier les secteurs où la pression foncière s'exerce en contradiction avec les capacités naturelles du sol. La pression a aussi été perçue par de cartographies de concentration du bâti dans la zone étudiée.

2.4. Évaluation de la vulnérabilité du bâti

L'évaluation de la vulnérabilité du bâti s'appuie sur une analyse multicritère inspirée du Processus Analytique Hiérarchique (AHP) proposé par Thomas L. Saaty (1977), méthode de référence pour la hiérarchisation des facteurs de risque en géographie et en aménagement. Cette approche consiste à apprécier le poids relatif de chaque variable explicative afin de les combiner dans un indice synthétique. Ici, le facteur pente a été volontairement retenu comme facteur déterminant du fait de son impact directe sur l'implantation des bâtiments et la dynamique érosive sur la surface du sol. Selon qu'un habitat soit sur un site topographiquement surélevé ou topographiquement déprimé, l'exposition à l'érosion et au déchaussement des fondations diffèrent. Il y a donc un effet sur la capacité du bâti à résister ou non au décapage du sol selon les conditions topo-climatiques et l'accessibilité du site. Sur la base de ce postulat, une pondération est définie par choix raisonné en prenant en compte la littérature et le vécu des riverains, conformément aux principes de l'AHP.

La vulnérabilité du bâti a ainsi été évaluée à partir de l'intersection spatiale entre les données de localisation des constructions et des variables physiques telles que l'altitude, la pente et la position topographique (interfluve, haut de versant, mi de versant, bas de versant). Afin de rendre compte de l'influence relative de chacun de ces paramètres sur la vulnérabilité du bâti, une analyse multicritère pondérée a été réalisée. Chaque variable a été standardisée et classée selon un indice de vulnérabilité allant de 1 (faible) à 5 (très élevé), avant d'être agrégée selon un système de pondération basé sur leur niveau d'influence et sur l'instabilité des constructions en contexte de versant. La pondération a été définie ainsi (Tableau 1) :

Critère	Classement (1-5)	Poids (%)	Justification
Pente	1 à 5	50 %	Facteur déterminant des risques de glissement de terrain et d'érosion.
Position topographique	1 à 5	30 %	Influence directe sur la circulation de l'eau, le ruissellement et l'accumulation.
Altitude	1 à 5	20 %	Sert d'indicateur complémentaire pour détecter les zones basses sujettes à l'inondation ou à la stagnation.

Tableau 1. Pondération des critères physiques dans l'évaluation de la vulnérabilité du bâti
(Source : Enquêtes de terrain, 2025)

Sur cette base, un indice composite de vulnérabilité a été calculé pour chaque pixel ou polygone bâti, selon la formule :

$$\text{Indice de vulnérabilité} = (\text{Pente} * 0,5) + (\text{Position} * 0,3) + (\text{Altitude} * 0,2)$$

Le résultat a été classifié en cinq niveaux de vulnérabilité, selon les seuils définis dans le tableau ci-dessous (Tableau 2) :

Indice composite de vulnérabilité	Niveau de vulnérabilité
1,0 – 1,9	Faible
2,0 – 2,9	Modérée
3,0 – 3,9	Forte
4,0 – 4,5	Très forte
> 4,5	Extrême

Tableau 2. Classification des niveaux de vulnérabilité du bâti selon l'indice composite
(Source : Enquêtes de terrain, 2025)

Les tableaux ci-dessus permettent de structurer l'approche d'évaluation de la vulnérabilité en combinant rigueur méthodologique et lisibilité. La pondération différenciée des critères (Tableau 1) reflète la hiérarchie des facteurs de risque en milieu de versant, tandis que la grille de classification (Tableau 2) offre un cadre interprétatif clair pour la cartographie des niveaux de vulnérabilité. Cette double structuration facilite ainsi l'identification des zones à risque élevé et oriente les priorités d'intervention pour une gestion plus résiliente de l'urbanisation à Akouai Santai.

3. Résultats

Les résultats montrent que le relief influence fortement l'occupation des sols. L'analyse des pentes présente des zones physiquement contraintes et sensibles à l'érosion, tandis que la pression humaine sur les hauteurs fragiles accentue les déséquilibres. La vulnérabilité du bâti apparaît également liée à l'instabilité des terrains en forte pente.

3.1. Caractérisation morpho-topographique des versants

Le site se décompose en trois unités topographiques qui s'organisent selon une logique altitudinale (Figure 2). Nous partons d'une première unité topographique qui se caractérise par une dépression dans sa section sud. C'est un secteur qui présente une altitude relativement faible avec des valeurs par endroits de moins de 61 mètres. Dans cet endroit, il est possible d'identifier des bas-fonds plus ou moins drainés qui se dirigent vers la lagune Ébrié, plus au sud. Cette unité, environ 609 hectares, représente à peu près un quart de la zone étudiée. Puis en remontant, se présente la deuxième unité, dite unité de raccordement. Il s'agit sur le terrain, de la séquence topographique correspondant aux bas-versants, mi-versants et hauts-versants. Elle assure la transition morphologique entre les crêtes et les dépressions. Ces surfaces en pente modérée sont des espaces de transit pour les eaux de ruissellement, mais également des

zones d'extension urbaine privilégiées du fait de leur accessibilité relative. Les bas versants couvrent 20,49 % du site (soit 517,5 ha), tandis que les mi-versants représentent 15,43 % (soit 389,7 ha). Les hauts de versants à eux seuls couvrent 22,18 % du territoire, soit 560,3 ha, traduisant une forte emprise de cette composante sur l'organisation du relief local. Plus haut, nous distinguons une troisième unité topographique qui présente une forme sommitale bien marquée et allongée dans le sens ouest-est-sud. Sur le terrain, cette forme s'identifie à des reliefs à sommet tabulaire avec une altitude supérieure ou égale à 92 mètres. C'est là que se localisent les points les plus élevés sur l'ensemble du territoire étudié. Cette section du paysage laisse distinguer des ruptures de pentes nettes. Ces ruptures constituent par endroits, les points de départ des formes d'érosions linéaires. À l'échelle de l'ensemble du site étudié, cette entité sommitale représente moins de 18% de la superficie.

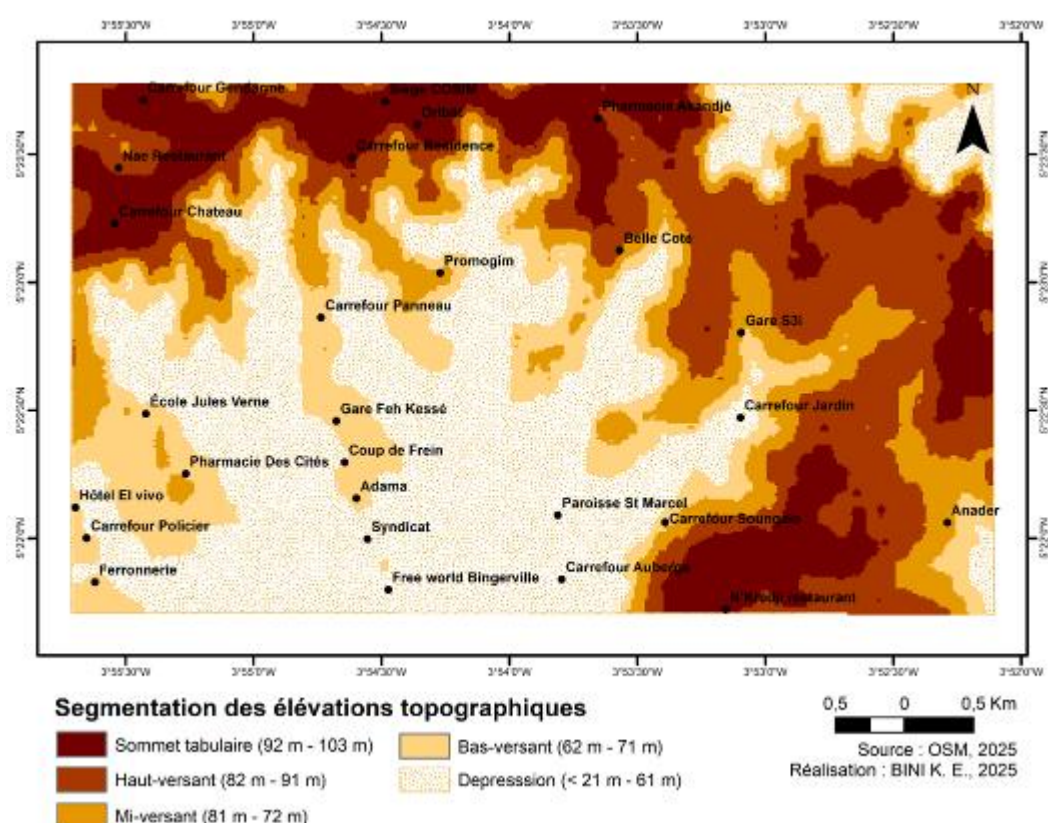


Figure 2. Segmentation des élévations topographiques
(Sources : Google Earth, OSM, 2025 ; Réalisation : Bini K. E., 2025)

L'examen des niveaux d'altitude met en évidence une réalité de terrain bien plus nuancée qu'il n'y paraît à première vue. Une part importante des reliefs se concentre dans des hauteurs intermédiaires : près de 29,23 % des surfaces se situent entre 82 et 91 mètres, tandis que 27 % se trouvent entre 62 et 71 mètres. Cette alternance de petites hauteurs et de zones plus basses façonne un paysage irrégulier, particulièrement réceptif aux écoulements de surface. Ces espaces, souvent localisés au niveau des ruptures de pente, agissent comme de véritables zones de passage pour les eaux de pluie, surtout lors d'épisodes pluvieux intenses.

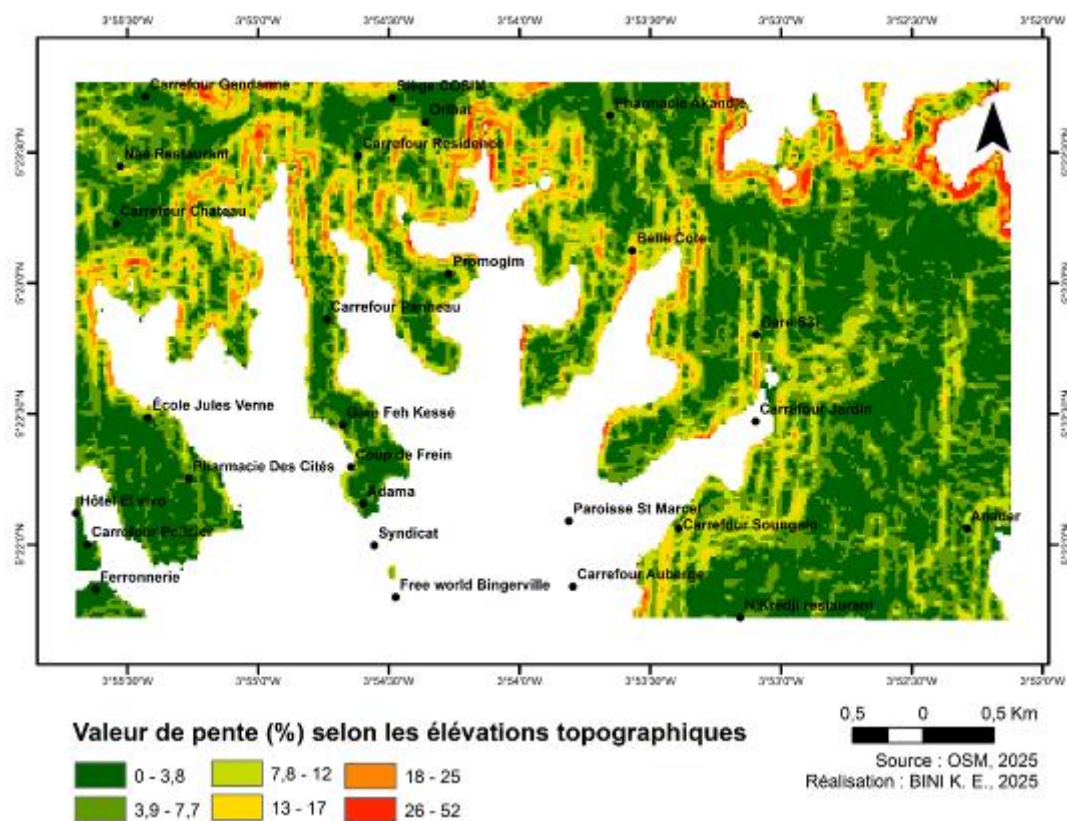


Figure 3. Valeur de pente selon les élévations topographiques
(Sources : Google Earth, OSM, 2025 ; Réalisation : Bini K. E., 2025).

L'analyse des pentes permet de comprendre cette organisation du relief (Figure 3). Une large part du territoire, soit 38,25 % de la superficie (environ 733,1 hectares), présente un caractère relativement plat ou très faiblement incliné. À ces espaces s'ajoutent 29,37 % (environ 536,0 hectares) caractérisés par de légères pentes, et 17,21 % (environ 329,8 hectares) où les déclivités sont déjà plus marquées. Les pentes fortes à très fortes représentent quant à elles un peu plus de 15 % du territoire (environ 290,8 hectares), dont 1,07 % (environ 20,4 hectares) classés comme très pentus. Ces secteurs, bien que souvent négligés lors des projets d'aménagement, figurent parmi les plus exposés aux phénomènes d'érosion. Lorsqu'ils sont urbanisés sans mesures adaptées, les risques d'instabilité des sols s'accroissent fortement.

La compréhension des formes d'occupation et d'aménagement fait sur le site d'étude est, en grande partie, à mettre en relation avec la façon dont le relief est structuré et morcelé. En effet, les espaces situés sur des pentes relativement moyennes ou fortes étaient autrefois moins habités. Aujourd'hui, la pression foncière dans la mégapole abidjanaise est si forte, que l'on se tourne vers l'urbanisation des espaces périphériques. Cependant, un manque ou un déficit de réglementations strictes en matière d'aménagement de sites à risque, amplifie l'artificialisation des milieux fragiles. L'une des conséquences majeures de cela est la rupture des équilibres géotechniques naturels, des dynamiques hydriques naturelles. Sur le terrain, cela se traduit concrètement par des ruissellements de plus en plus rapides, la formation de ravines, le déchaussement de fondations, l'apparition de glissements de terrains localisés. Tout ceci accroît la vulnérabilité des populations riveraines surtout en saisons pluvieuses.

3.2. Pressions et occupation du sol sur les hauteurs topographiquement vulnérables

La pression foncière s'exerce sur les hauteurs topographiquement sensibles d'Akouai Santai, comme le montre la carte d'occupation du sol (Figure 4). Sur ces zones de versant, 44,54 % des surfaces, soit 853,6 ha, sont déjà occupées par du bâti, dépassant largement la part de végétation arborée (21,06 %, soit 403,7 ha) ou semi-arborée (24,87 %, soit 476,6 ha).

L'observation et la localisation des différentes classes d'occupation du sol dans notre secteur d'étude permet de mettre en évidence des contrastes par endroits entre unités de relief et usages du sol. Par exemple, sur les zones de relief intermédiaire, plus ou moins accessible, il est possible d'identifier des concentrations de bâtis. Cela constitue des unités à urbanisation dense et continue agglutinées autour des principales routes, des gares, des grands carrefours, des écoles, des lieux de culte ou des centres commerciaux par exemple. D'une certaine manière, cela traduit également une emprise humaine sur des portions de terres relativement moins inondables. Pourtant, cela n'occulte pas les risques d'instabilité des sols et d'érosion liées au ruissellement. Par moment, la monotonie du paysage est rompue par des sols nus plus ou moins importants. Ces espaces dénudés font référence à des espaces en construction ou à des sites dégradés du fait de la pression anthropique. En tout état de cause, leur présence accentue potentiellement les départs de sédiments surtout en saison de pluies. En revanche, des espaces arborés ou semi-arborés sont localisés sur certaines hauteurs périphériques et caractérisent les secteurs encore moins habités. Ces espaces verts jouent un rôle essentiel pour stabiliser les versants, réguler le ruissellement et limiter l'érosion, renforçant ainsi la résilience des hauteurs les plus vulnérables.

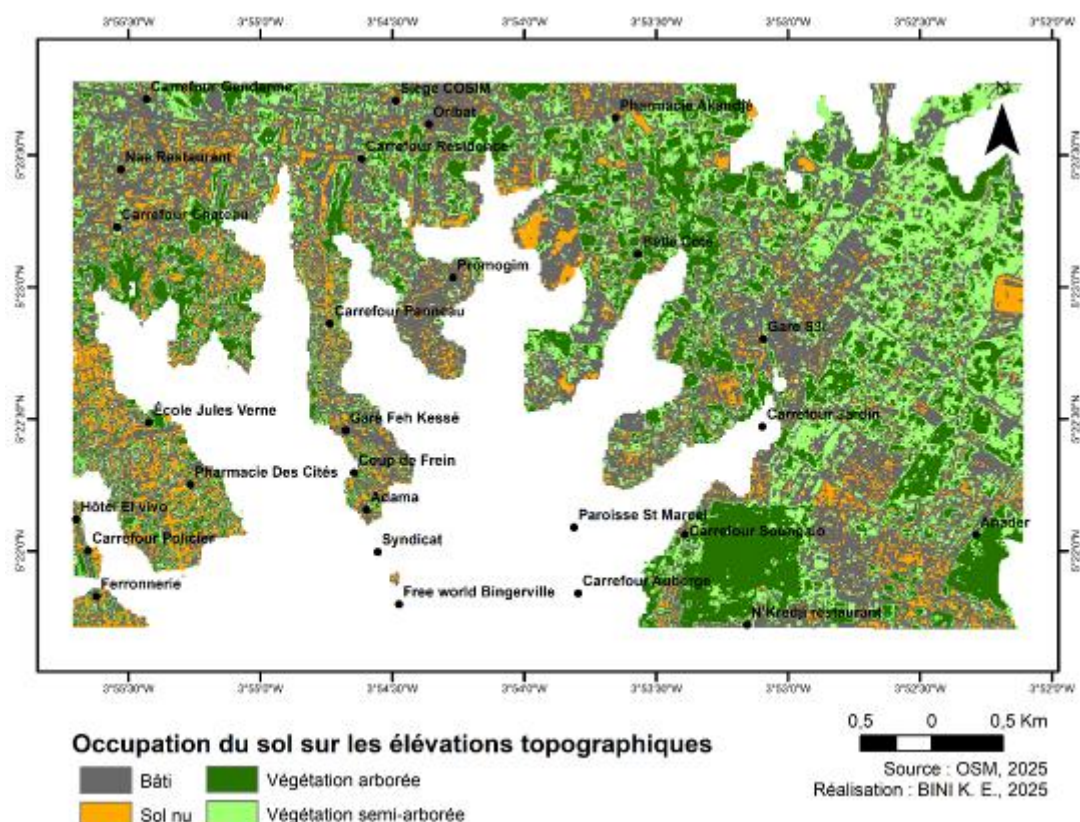


Figure 4. Occupation du sol sur les élévations topographiques
(Sources : Google Earth, OSM 2025 ; Réalisation : Bini K. E., 2025)

Les zones semi-arborées incluent également les espaces cultivés et les jachères difficilement discriminés à cette échelle (Figure 5).

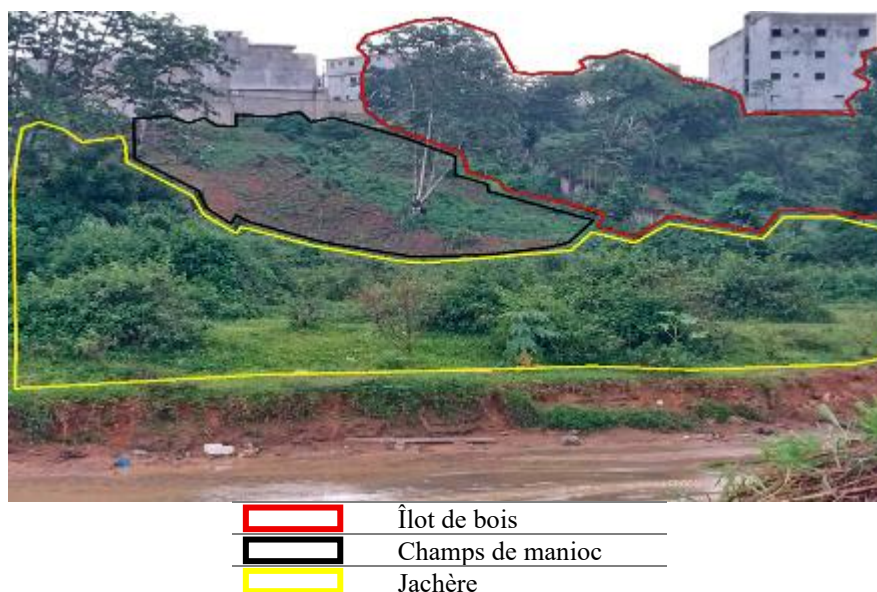


Figure 5. Mosaïque de paysages végétales sur les zones de versant
(Source : Enquêtes de terrain, 2025)

Ce déséquilibre illustre la rapidité de l'urbanisation, souvent au détriment des couverts protecteurs qui limitent l'érosion. De plus, 9,53 % de sols nus, soit 182,7 ha, signalent des espaces en cours de transformation, exposés aux agressions sans protection végétale. L'analyse de l'occupation du sol révèle une extension urbaine qui s'implante majoritairement sur les interfluvies et les versants les plus élevés, pourtant reconnus pour leur fragilité naturelle. Ce choix d'implantation n'est pas anodin : il reflète avant tout la pression foncière croissante sur les terrains plats, devenue quasi saturée, et la montée des logiques spéculatives dans les périphéries d'Abidjan. Faute d'alternatives accessibles, les nouveaux quartiers s'installent progressivement sur des espaces de plus en plus contraignants, souvent sans réelle planification.

Il est également possible de noter une perte du tapis végétal qui gagne en progressivement en étendue. En effet, autrefois structuré, la végétation a de plus en plus tendance à se fragmenter à cause des aménagements en cours. Ces aménagements rompent la continuité végétale et crée ainsi des espaces semi-naturels et semi-anthropiques. Par conséquent, l'on assiste à la diminution de la capacité des sols et des plants diminuer l'agression des eaux de pluies à l'origine des départs de sédiments. Dans les secteurs rapidement dévégétalisés et marqués par une forte artificialisation de l'espace, sans dispositif de drainage approprié, les sols sont extrêmement sensibles, les espaces sont propices à l'apparition de désordres morpho-dynamiques et les impacts socio-environnementaux sont plus évidents. En se référant à la carte des pentes, il est possible de noter que l'urbanisation touche de intensément les zones situées sur des pentes modérées et prononcées. Dans ces secteurs, la perte de couverture végétale et l'inclinaison de la topographie accentue le ruissellement et l'érosion.

La forte demande de terrain constructible occulte bien de fois les contraintes du relief et entraînent certains opérateurs à minimiser les risques liés à un défaut d'aménagement conséquent. L'analyse des altitudes accentue ce fait, car les secteurs dont l'élévation est comprise entre 82 et 91 mètres, puis entre 92 et 103 mètres, sont parmi les plus urbanisés. Ce sont des zones qui correspondent bien souvent à des versants plus ou moins prononcés. Une urbanisation non maîtrisée de ces espaces est un élément catalyseur de la dégradation des sols, de la vulnérabilité du milieu et de l'exposition des populations à des risques liés à l'habitat.

3.3. Vulnérabilité différentielle du bâti en lien avec la configuration topographique

L'analyse de l'implantation des habitations à Akouai Santai révèle une concentration surtout sur les versants et les interfluves du site (Figure 6). Cette répartition n'est pas anodine : elle reflète une pression foncière de plus en plus forte qui pousse l'urbanisation à s'aventurer au-delà des terrains plats initialement privilégiés, pour occuper des zones marquées par des contraintes topographiques importantes. La croissance de la ville sur ces espaces fragiles est en partie alimentée par le développement rapide de projets immobiliers, souvent initiés par des promoteurs cherchant à étendre leurs terrains. Sur le plan morphologique, l'urbanisation est dominée par un modèle pavillonnaire dense, où les habitations individuelles se succèdent sur des parcelles de tailles très variables. Ce tissu urbain émerge fréquemment d'un processus de lotissement accéléré, où la priorité est donnée à la vente de terrains plutôt qu'à la planification de routes, de systèmes de drainage ou de mesures de stabilisation des sols. Cette expansion, guidée par une logique souvent spéculative, entraîne un étalement urbain diffus et expose les constructions à des risques accrus : glissements de terrain, érosion et ruissellement incontrôlé deviennent monnaie courante. L'absence d'infrastructures techniques adaptées – murs de soutènement, tranchées d'infiltration ou gestion intégrée des eaux pluviales – fragilise durablement l'équilibre écologique du site et augmente la vulnérabilité des habitants.

Les zones bâties forment un paysage très hétérogène et dynamique. L'on assiste à l'émergence de chantiers de construction qui forme des structures en escalier ou des encorbellements sur pentes. Ce sont en réalité des formes empiriques qui constituent une sorte de réponse et d'adaptation à la topographie contraignante. Cette adaptation traduit d'une certaine manière le besoin criard en logements et la volonté de coloniser tout espace pour satisfaire à ce besoin malgré certains risques environnementaux.

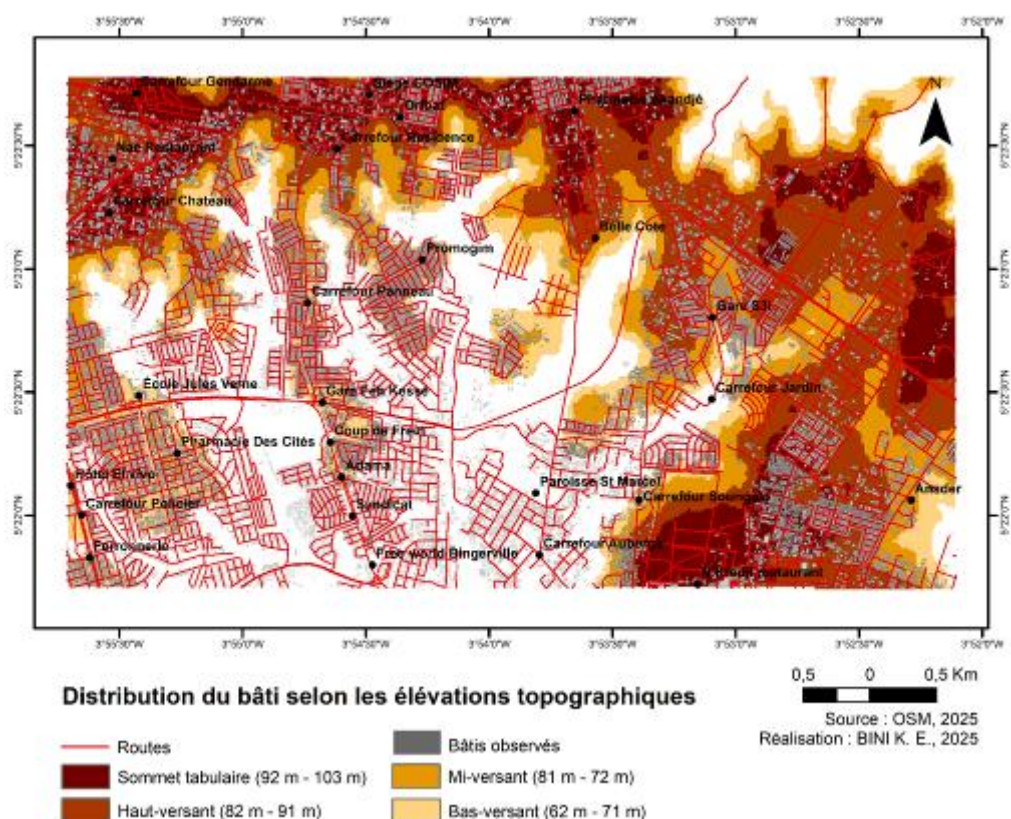


Figure 6. Distribution du bâti selon les élévations topographiques
(Sources : Google Earth, OSM, 2025 ; Réalisation : Bini K. E., 2025)

La carte de vulnérabilité du bâti selon la topographie (Figure 7) met en évidence une répartition différenciée des niveaux de risque à Akouai Santai. Près de 42,70 % des constructions se trouvent en zones de faible vulnérabilité. Mais une part importante (31,89 %) est déjà localisée dans des zones de vulnérabilité modérée. Plus préoccupant encore, 15,83 % du bâti sont exposés à une forte vulnérabilité, et 9,57 % (cumul des classes très forte et extrême) se trouvent dans des secteurs à risques élevés à critiques.

Ces pourcentages indiquent à quel point la topographie est un obstacle majeur à l'urbanisation, surtout dans les secteurs où les pentes sont très prononcées et le sol est relativement instable. La répartition spatiale du bâti permet de mettre en évidence les zones les plus délicates au nord-est et le long des versants du centre. On y trouve de nombreuses habitations parmi lesquelles certaines sont relativement bâties avec des matériaux peu solides et moins appropriés pour aux risques d'érosion et de glissement de terrain. Pourtant, ces risques existent et sont bien connus dans le secteur, car des occurrences passées ont déjà été relevé et des stigmates restent encore dans le paysage du grand Abidjan. L'insuffisance de politiques et de systèmes pouvant permettre d'évacuer efficacement les écoulements lors de fortes pluies et de stabiliser les sols des zones à risque sont encore à déplorer.

À y voir sous un certain angle, l'on serait tenté de dire que la pression anthropique sur ces sites révèle d'un opportunisme territorial. Le bâti s'étale aussi loin que les terres sont disponibles dans le paysage, et parfois, peu importe le risque environnemental auquel s'expose les riverains. Des versants aux pentes relativement fortes sont conquises et font l'objet parfois d'un faible aménagement sécuritaire, exposant ainsi les enjeux humains et infrastructures à de réels dangers. L'on assiste alors à un dérangement des dynamiques naturelles dans les logiques et les constances du milieu naturel.

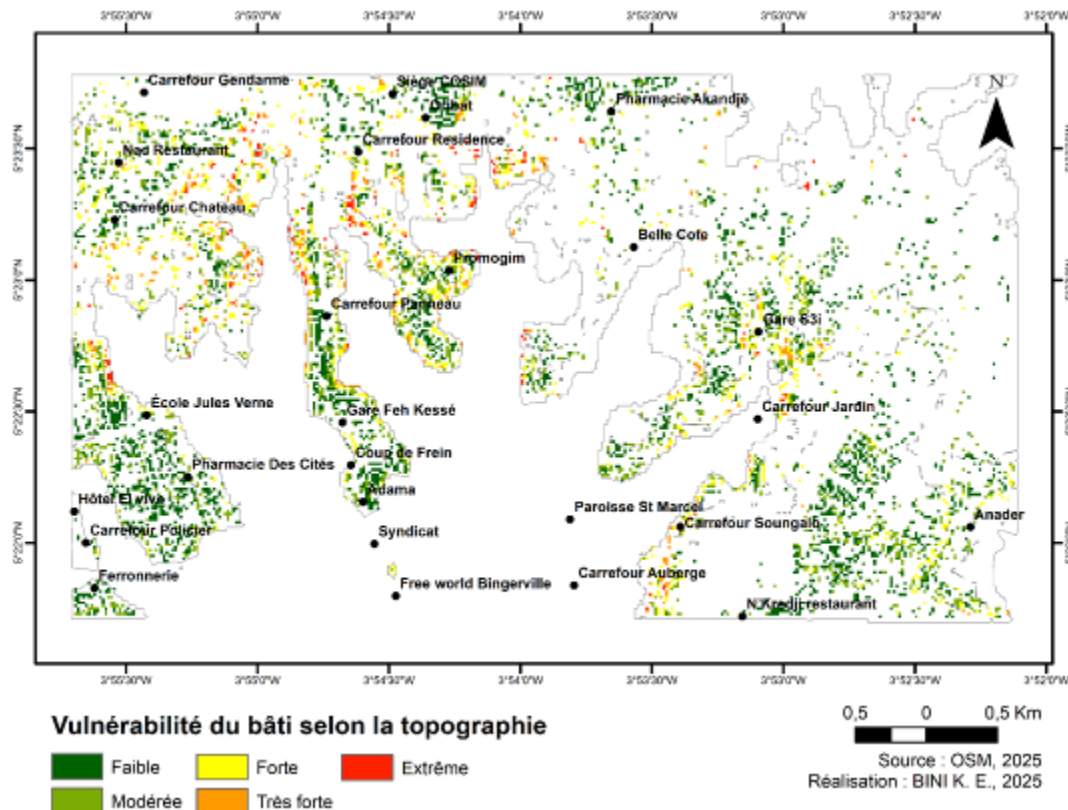


Figure 7. Vulnérabilité du bâti selon la topographie
(Source : OSM, 2025 ; Réalisation : Bini K. E., 2025)

Il s'agit de situations qui sont généralement liées à des chevauchements entre les zones urbanisées et les versants abrupts. En effet, les secteurs bâtis sont par endroits traversés de

vifs écoulements et créent des ravines qui évoluent de plus en plus, entraînant encore plus d'eaux et de sédiments. Ainsi, la mise en relation d'une forte concentration de bâtis, une quasi-absence de protections végétales et une topographie accidentée entraînent d'énormes conséquences. Ces conséquences sont généralement : l'érosion, des affaissements ou dépressions, des détachements de terres et glissements de terrain. De plus, 2.31% d'habitations sont situés dans des secteurs qui sont particulièrement à haut risque. D'où la nécessité d'apporter une réponse appropriée qui peu se traduire entre autres, par la stabilisation des pentes, un réseau de drainage suffisamment dimensionné et dans certains cas, le déplacement des populations riveraine.

La cartographie de la vulnérabilité ayant permis d'apprécier le risque dans l'espace, devient alors un outil d'alerte précoce et un outil de planification renforcée pour une meilleure adaptation de l'aménagement territorial. En réalité, l'exposition des zones bâties face au risques géomorphologiques s'explique bien de fois par un déficit au niveau de la prise en compte de ces risques dans les réflexions sur l'aménagements et la viabilisation des territoires périurbains comme Akouai-Santai (Figure 8, 9 et 10) qui sont en train d'être phagocyté par la mégapole abidjanaise. La géomorphologie des sites convoités (pente, rupture de relief, texture des sols, etc.) ne devrait pas être occulté ou négligé dans les dispositions préventives à prendre en vue d'une urbanisation.

	Figure 8. Habitats, Cultures et sol nu sur Versants (Source : Enquêtes de terrain, 2025) L'absence de couverture végétale continue accentue les risques d'érosion, tandis que l'implantation du bâti en hauteur témoigne d'une pression foncière forte, peu attentive aux contraintes topographiques.
	Figure 9. Bâtis sur haut de versant (Source : Enquêtes de terrain, 2025) Implantation de logements en haut de versant, exposant aux risques d'érosion régressive et à l'instabilité des pentes en cas de ruissellement intense.
	Figure 10. Chantiers sur versant (Source : Enquêtes de terrain, 2025) Logements en construction sur le versant en l'absence d'un aménagement suffisant et adapté de l'espace topographique occupé.

Sur le terrain, on observe des maisons posées parfois directement sur des pentes instables, avec peu ou pas de dispositifs de soutènement. La topographie contraint les habitants à s'adapter pour accéder à leurs logements, gérer les eaux de pluie ou aménager des chemins. Lors des fortes pluies, ces contraintes se font encore plus sentir : les risques d'affaissements, de dégradations structurelles et d'isolement temporaire des habitations situées à mi-pente ou en contrebas sont fortement amplifiés.

4. Discussion

Les résultats de cette étude révèlent une dynamique urbaine préoccupante à Akouai Santai, où les versants et interfluves, initialement peu sollicités, deviennent aujourd'hui les nouveaux espaces d'ancrage de l'urbanisation. Face à la saturation des zones planes et à la crise aiguë du logement dans le Grand Abidjan, les opérateurs immobiliers, soutenus par une logique foncière spéculative, étendent désormais leurs activités vers les terrains en pente, souvent sans évaluation préalable des risques topographiques. C'est ce qui ressort des travaux de N'Kpomé qui affirme que « les opérateurs immobiliers n'hésitent pas à mordre sur les sites inconstructibles, tels que les versants raides et les fonds de vallées » (N'Kpomé, 2021, p. 41). Ce phénomène n'est pas isolé, il s'inscrit dans une tendance plus large observée sur les versants nord d'Abidjan, où la multiplication des constructions sur les pentes est devenue une réponse locale mais dangereuse à la demande croissante de logements.

Pourtant, les risques associés à cette expansion urbaine sur versant sont bien connus. À Bouaké par exemple, des études ont démontré que l'érosion hydrique s'accroît considérablement lorsque les constructions sont établies sur des pentes supérieures à 2,5 %, en particulier en l'absence de revêtements, de caniveaux ou de dispositifs de rétention (Yeo et al., 2020, p. 8). L'imperméabilisation progressive du sol, conjuguée à la déforestation des pentes et à l'absence d'entretien des voies d'évacuation, aggrave les processus de ravinement et multiplie les points de rupture dans les habitats. De même, à San Pedro, des quartiers récents se développent dans des zones à forte pente ou à proximité des thalwegs avec un taux de 5,2% entre 2014 et 2022, et ont pour conséquence une exposition directe à l'inondation, aux glissements de terrain et à l'instabilité des fondations (Traoré et Tamboura, 2023, p. 12). Ces choix urbanistiques, dictés par l'urgence foncière plutôt que par la planification raisonnée, participent à la production de vulnérabilités socio-spatiales. Les infrastructures (écoles, voiries, marchés) et les logements construits dans ces zones deviennent ainsi des investissements fragiles, constamment menacés par des aléas géomorphologiques, qui peuvent s'amplifier sous l'effet du changement climatique. À Abidjan, les épisodes d'inondations meurtrières enregistrés ces dernières années illustrent parfaitement ce décalage entre urbanisation accélérée et prise en compte des risques naturels (Jeannin, 2024, p. 2).

Le risque à Akouai-Santai est de procéder à une urbanisation qui ne tient pas totalement compte des propriétés géomorphologiques de l'espace. Les éléments tels que la nature des pentes, le dimensionnement des unités de relief, la texture des sols, le réseau hydrographique permanent ou saisonnier, etc. sont primordiaux pour la sécurité des personnes et des biens. Comme le souligne Andreasen et al. (2023, p.394), étendre les zones urbaines sur les versants sans planification préalable revient à créer des espaces particulièrement vulnérables face aux risques naturels et aux déséquilibres environnementaux.

Conclusion

Le diagnostic cartographique a permis d'objectiver le risque d'urbanisation en croisant l'occupation du sol, la pente et les dynamiques d'étalement urbain, mettant en lumière la prédominance d'un urbanisme spontané dans les zones de forte sensibilité morphologique. Les résultats révèlent ainsi une forte concentration des constructions sur les parties sommitales et médianes des versants, là où les phénomènes de ruissellement concentré sont les plus intenses en saison des pluies. La disparition progressive des zones tampon végétalisées rend les populations encore plus vulnérables face aux risques liés à la topographie. Cette vulnérabilité est d'autant plus forte que les habitants ont souvent peu de connaissances sur les dangers associés à leur environnement immédiat. Dans ce contexte, les cartes élaborées dans cette étude apparaissent comme de précieux outils pour éclairer la prise de décision. En combinant les données topographiques, hydrologiques et d'occupation du sol dans un système d'information géographique, il devient possible de localiser avec précision les zones à risque et

de produire des cartes de vulnérabilité concrètement utilisables par les autorités locales, les urbanistes et les services techniques. Il s'agit alors de la possibilité de produire une cartothèque capable d'enrichir les documents de planification urbaine en prenant en compte les contraintes physiques du territoire. Cela permet non seulement d'identifier les zones à protéger, mais aussi celles à encadrer et à réaménager selon un gradient de priorisation. Aussi, est-il nécessaire de contribuer au renforcement de la gouvernance foncière à travers un cadre plus participatif, ouverts à la recherche et à l'inclusion des communautés locales de sorte à minimiser les conflits et d'occupations anarchiques des zones à risques. L'intégration systématique de la cartographie des risques dans les outils de planification constitue une priorité stratégique pour réduire durablement la vulnérabilité du bâti.

Références bibliographiques

- Andreasen, M. H., Agergaard, J., Allotey, A., Lasse, M.-J., Martin, O.-A. (2022). *Built-in Flood Risk : the Intertwinement of Flood Risk and Unregulated Urban Expansion in African Cities*. Urban Forum, 34, pp. 385-411.
https://www.researchgate.net/publication/365830657_Built-in_Flood_Risk_the_Intertwinement_of_Flood_Risk_and_Unregulated_Urban_Expansion_in_African_Cities
- Bon, B., S. C., Denis, É., Lavigne, D. P. (2023). *Conversions ordinaires des usages des sols liées à l'urbanisation dans les Suds : Habitation, capitalisation, mutations de l'agriculture*. Paris : Comité technique Foncier & Développement, 108 p. <https://hal.science/hal-04185407/file/Ouvrage-collectif-Usage-des-sols.pdf>
- Jeannin, M. (2024). *La Côte d'Ivoire face à de nouvelles inondations mortelles : à Abidjan, le bilan d'une trentaine de victimes remet en cause la politique d'assainissement lancée depuis janvier par les autorités du district.*, Le Monde Afrique, 10 juillet 2024, 3p.
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/07/10/la-cote-d-ivoire-face-a-de-nouvelles-inondations-mortelles_6248431_3212.html
- Kouao, N. S. R. (2021). *L'influence des constructions immobilières sur la dynamique des versants Nord-Abidjanais*. Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa, Kafoudal N°7, juin 2021, pp. 40-56.
https://www.researchgate.net/publication/365618923_L'influence_des_constructions_immobilières_sur_la_dynamique_des_versants_Nord_Abidjanais
- Lall, S. V., Henderson, V., Venables, A. (2017). *Ouvrir les villes africaines au monde* (titre original : *Africa's Cities : Opening Doors to the World*), publié par la Banque mondiale (World Bank), Washington, DC., 36p.
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/672431486993377102/pdf/112756-PUB-v1-PUBLIC-FRENCH.pdf>
- Saaty, T. L. (1977). *Une méthode de mise à l'échelle des priorités dans les structures hiérarchiques*. Journal of Mathematical Psychology, 15, pp.57-68.
[https://doi.org/10.1016/0022-2496\(77\)90033-5](https://doi.org/10.1016/0022-2496(77)90033-5)
- Traore, K. M. & Tamboura, A. T. (2023). *Dynamique urbaine et productions de vulnérabilités d'une ville littorale de la Côte d'Ivoire, San-Pédro*, Regards Sud, Numéro 1, 22p.
<https://regardsuds.org/dynamique-urbaine-et-productions-de-vulnerabilites-dune-ville-littorale-de-la-cote-divoire-san-pedro>
- Yeo, T. D., Koffi, K. E., Bechi, G. F. (2020). *Analyse des facteurs de l'érosion hydrique et dégradation environnementale en milieu urbain de Bouaké (Côte d'Ivoire)*, Regards Sud, Numéro 1, 18p. <https://regardsuds.org/analyse-des-facteurs-de-lerosion-hydrique-et-degradation-environnementale-en-milieu-urbain-de-bouake-cote-divoire>



Gestion des déchets miniers et développement durable sur le site de l'exploitation artisanale de l'or de Tangonie, (Burkina Faso)

Mining waste management and sustainable development at the Tangonie artisanal gold mining site (Burkina Faso)

Mahamoudou BAMOGO

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

Email : bamogomcheick@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0003-5568-127X>

Salif GUINDO

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

Email : salif.guindo@ujkz.bf

Issa SORY

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

Email : soryssa@yahoo.fr

Résumé : Le secteur de l'exploitation de l'or est un des secteurs clés de l'économie burkinabè depuis ces dernières années. L'extraction et le traitement du minerai aurifère occasionnent une production de déchets miniers en amont. Ces déchets miniers ont des impacts à courts et longs termes sur la santé humaine et l'environnement si leur gestion n'est pas adéquate. Au regard des impacts que pose l'orpaillage (exploitation artisanale de l'or) notamment la gestion des déchets, il est opportun de s'interroger sur la gestion de ces déchets. Cet article cherche à connaître la manière dont les déchets miniers sont gérés sur le site d'orpaillage de Tangonie et à voir dans quelle mesure ils impactent sur le développement durable. Afin d'atteindre cet objectif, une collecte et analyse de données ont suivi un état de l'art sur la thématique. La collecte de données a concerné cent-trente (130) personnes et s'est déroulée sur le site de Tangonie qui se trouve dans la commune de Boni. Les résultats de l'étude montrent qu'il y a quatre (04) modes de gestion des déchets. Il s'agit du rejet des déchets dans la nature, l'enfouissement, le recyclage des déchets et le brûlage des déchets. À travers ces modes de gestion, les produits chimiques (mercure et cyanure principalement) utilisés pour le traitement de l'or se retrouvent directement dans les déchets. Par conséquent, il y a des dommages sur la santé humaine et une contamination et/ou dégradation de l'environnement (sols, végétation, cours d'eau et nappe phréatique). Cela contribue à impacter le développement durable qui devient une évolution à atteindre.

Mots-clé: Orpaillage, Tangonie, Burkina Faso, Gestion des déchets miniers, Développement durable.

Abstract : The gold mining sector has been one of the key sectors of the Burkinabe economy in recent years. The extraction and processing of gold ore generates mining waste upstream. This mining waste has short- and long-term impacts on human health and the environment if it is not managed properly. Given the impacts of gold panning (artisanal gold mining), particularly waste management, it is appropriate to examine how this waste is managed. This article seeks to understand how mining waste is managed at the Tangonie gold panning site and to what extent it impacts sustainable development. To achieve this objective, data collection and analysis were carried out in line with the state of the art on the subject. Data collection involved 130 people and took place at the Tangonie site in the municipality of Boni. The results of the study show that there are four methods of waste management: dumping waste in the environment, landfilling, recycling, and burning. Through these management methods, the chemicals (mainly mercury and cyanide) used to process gold end up directly in the waste. As a result, there is damage to human health and contamination and/or degradation of the environment (soil, vegetation, waterways, and groundwater). This contributes to the impact on sustainable development, which is becoming a goal to be achieved.

Keywords: Gold mining, Tangonie, Burkina Faso, Mining waste management, Sustainable development.

Introduction

Depuis les années 2000, l'exploitation artisanale de l'or connaît un essor exponentiel en Afrique subsaharienne, notamment dans la bande sahélo-soudanienne. Cette expansion remarquable est due à plusieurs défis tels que la pression démographique, l'insécurité économique et les recompositions agropastorales. Ces défis ont été un véritable terreau fertile pour l'implantation abusive d'activités extractives informelles, nécessitant une demande forte de main-d'œuvre. De nos jours, l'exploitation artisanale de l'or, pratiquée dans 80 pays, mobilise entre 15 à 20 millions de personnes, selon les estimations WGC (P.1, 2025). Particulièrement en Afrique, il mobilise environ 6 millions de personnes (Leclerc-olive, 2023, p.14). Dans cette partie du monde, l'exploitation artisanale de l'or répond à un besoin de survie et s'avère un moyen de mobilité sociale (Hilson, 2016, p. 225). De manière singulière et remarquable, l'extraction aurifère de type artisanal a connu une dynamique fulgurante au Burkina Faso. Le pays est passé, en effet, de quelques sites épars à la fin des années 1990 pour atteindre un pic de 600 sites actifs en 2023 qui a mobilisé près de 1,5 million de personnes (Bohbot, 2017, p. 3). Il est devenu l'un des principaux pôles ouest-africains de l'exploitation artisanale de l'or, transformant profondément les territoires ruraux par des mutations socio-économiques rapides, souvent non anticipées par les autorités administratives et environnementales (Dessertine et al., 2022, p. 16). En Afrique de l'Ouest, cette dynamique a connu une intensification continue au cours des deux dernières décennies sous le poids de la libéralisation du secteur minier, de la hausse du cours de l'or sur les marchés internationaux, des vulnérabilités rurales liées au changement climatique, pour terminer, la réduction des revenus agropastoraux (Bohbot, 2017, p. 3 ; Konkobo & Sawadogo, 2020, p. 12).

Malgré sa capacité à redynamiser et soutenir l'économie locale, l'exploitation artisanale de l'or entraîne tout de même de sérieuses pressions corrosives sur l'environnement et les ressources naturelles. Elle s'accompagne généralement de déboisements, d'érosion accélérée, de la pollution des sols et des eaux, et d'accumulation de déchets miniers hautement nocifs (Hentschel et al., 2003, p. 27 ; Keita, 2001 ; keita , 2019 ; Niang, 2014 ; Sawadogo, 2011 ; UNITAR & ONU Environnement, 2018 ; Tindano et al., 2024 ; Zongo & Zerbo, 2019). La production de résidus miniers, stériles, boues, roches hôtes, sables de lavage, concentrés sulfurés constitue l'une des externalités les plus problématiques du secteur. Dans certaines zones du Ghana, du Mali ou du Burkina Faso, la récupération de l'or des minerais ne permet d'avoir que très peu d'or (environs 40 % par l'utilisation du mercure). Le reste du minerai devient un déchet sans aucune valeur économique apparente (Cobbinah, I. J. et al. 2021 et Sawadogo, 2021 ; Gagnol, et al. 2019)

Les déchets nés des procédés chimiques artisanaux (amalgamation au mercure et cyanuration rudimentaire) alourdissent une fois de plus ce bilan déjà catastrophique. La gestion inappropriée des résidus menace la vie dans les milieux aquatiques, la biodiversité, les sols agricoles et implicitement, ils exposent les communautés rurales à des risques durables (Kouadio, 2016, p. 45). Dans le même ordre d'idées, la Banque Mondiale (2021) et Obrist et al. (2018) laissent entendre que la propagation du mercure atmosphérique émis lors de la combustion des amalgames peut survivre dans l'environnement durant quelques décennies et par une bioaccumulation dans la chaîne alimentaire. De même, les effluents cyanurés non traités provoquent des mortalités piscicoles, la disparition des macro-invertébrés aquatiques et bouleversent les écosystèmes ripicoles environnants (Pandey, 2013 ; Moran, 1999). Ainsi, l'exploitation artisanale de l'or pose un défi structurel au développement durable des régions minières, par manque de dispositifs de gestion de déchets adaptés, d'appareils technologiques, l'absence d'encadrement institutionnel et d'une réglementation rarement appliquée.

Le cadre conceptuel du développement durable permet d'avoir un regard critique sur la complexité des enjeux liés à la gestion des rebuts miniers. Selon le Rapport Brundtland, le développement durable renvoie à la capacité de « répondre aux besoins du présent sans

compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Brundtland, 1987, p. 43). Cette vision du monde nécessite une adéquation entre la promotion économique des ressources minières et la préservation des équilibres écologiques et sociaux. Les activités minières artisanales sont globalement aux antipodes de cette exigence puisque leurs conséquences sur l'environnement surpassent leur contribution économique pour les communautés (Sachs, 2015, p. 201). D'ailleurs, dans les régions sahéliennes, les impacts de l'exploitation artisanale de l'or sont plus que visibles sur les systèmes socio-environnementaux (N. Adger, 2006, p. 268).

Des recherches effectuées en Afrique de l'Ouest ont interpellé sur les désastres subis par l'environnement du fait de la gestion lacunaire des déchets miniers. Dans un pays tel que le Ghana, Hilson, Hilson et Pardie (2007) et Hilson et Pardie (2006) informent que les opérations d'amalgamation au mercure réalisées au bord des cours d'eau rejetés se transforment en méthylmercure toxique. Ce méthylmercure par accumulation demeure dans les milieux environnementaux et dans les tissus animaux entraînent une contamination à long. Au Mali, Keita (2019, p. 113) et Traoré (2022, p. 14) soulignent un environnement transformé, pollué par les produits chimiques comme le mercure utilisé dans l'exploitation artisanale de l'or. Cela envenime les problèmes hydrologiques et sanitaires. Au Niger, Dan-Badjo et al (2014, p.8) indiquent que les sites d'orpaillage irréguliers ne disposent d'aucune structure de confinement des déchets. Les rejets de déchets liquides donnent naissance à des ruissellements toxiques pendant la période de l'hivernage. Au Burkina Faso, les sites affichent des niveaux préoccupants de contamination de l'environnement au mercure et cyanure (E. Tindano et al., 2024, p. 8 ; Dah & Somda, 2023, p. 502). Ces sites produisent des quantités énormes de résidus miniers car ils suscitent un intérêt particulier pour les artisans miniers (Bamogo, 2020, p. 22). Les méthodes employées à l'image du creusement de puits, le concassage manuel, le lavage par batée, l'amalgamation répétée et la cyanuration rudimentaire des flux massifs de stériles et de boues toxiques. Bamogo & I. Sory (2025, p. 88) notent que la cyanuration s'est intensifiée à Tangonie en 2017 au regard de l'appauvrissement progressif du gisement, augmentant la production d'effluents résiduels dont l'enraiment est un exercice complexe. Les résidus sont entassés autour des fosses, le long des pistes, ou directement dans le lit des bas-fonds avoisinants. L'absence de bassins de décantation, de fosses sécurisées ou de zones d'entreposage désignées entraîne une dispersion rapide des polluants, surtout en période d'hivernage. La gestion de ces déchets est de plus en plus préoccupante. Cette étude pointe avec objectivité les déchets produits par l'exploitation artisanale de l'or et leur gestion sur le site de Tangonie. Elle le fait selon trois principaux axes. D'abord, elle présente les différents déchets produits par les formes d'exploitations artisanale de l'or sur le site de Tangonie. Puis, elle s'attarde sur les modes de gestion de ces déchets à travers les pratiques observées sur le terrain ainsi que le cadre juridique qui encadre l'exploitation artisanale de l'or. Enfin, l'article se focalise finalement sur la durabilité de cette gestion sur l'environnement.

1. Méthodes

L'exploitation artisanale de l'or est pratiquée sur toute l'étendue du territoire national au Burkina Faso. Néanmoins, il existe une certaine disparité dans la répartition de cette activité en fonction des régions eu égard à sa prédominance. En effet, elle laisse voir une concentration des sites dans plusieurs régions à savoir l'Est, le Nord, le Centre-Nord et le Sud-Ouest. Le travail traditionnel de l'or est davantage concentré sur l'ensemble de la sphère géographique de l'Ouest et du Nord (Bamogo, 2020; Institut National de la Statistique et de la Démographie et al., 2017).

La désignation de Tangonie dans la commune de Boni en tant que site de notre étude s'explique par plusieurs motifs observables. La première raison résulte du fait que la province de Tuy est composée d'une pléthore de sites aurifères traditionnels ou artisanaux. Ce qui

corroborer ces faits est l'observation minutieuse de la carte de la province de Tuy et la cartographie des sites aurifères artisanaux. Ainsi, il s'avère que la moitié de la province (le Sud et l'Ouest) vit pleinement de l'activité de l'orpaillage. La raison suivante est inhérente à la situation de crise sécuritaire qui assaille le Sahel, l'Est, le Nord et la Boucle du Mouhoun du Burkina Faso. La résultante immédiate de cet état d'insécurité dans ces milieux a poussé des artisans miniers dans une migration vers l'Ouest¹. Ce handicap a finalement motivé le choix de Boni comme zone de notre étude (cf.

Figure 8).

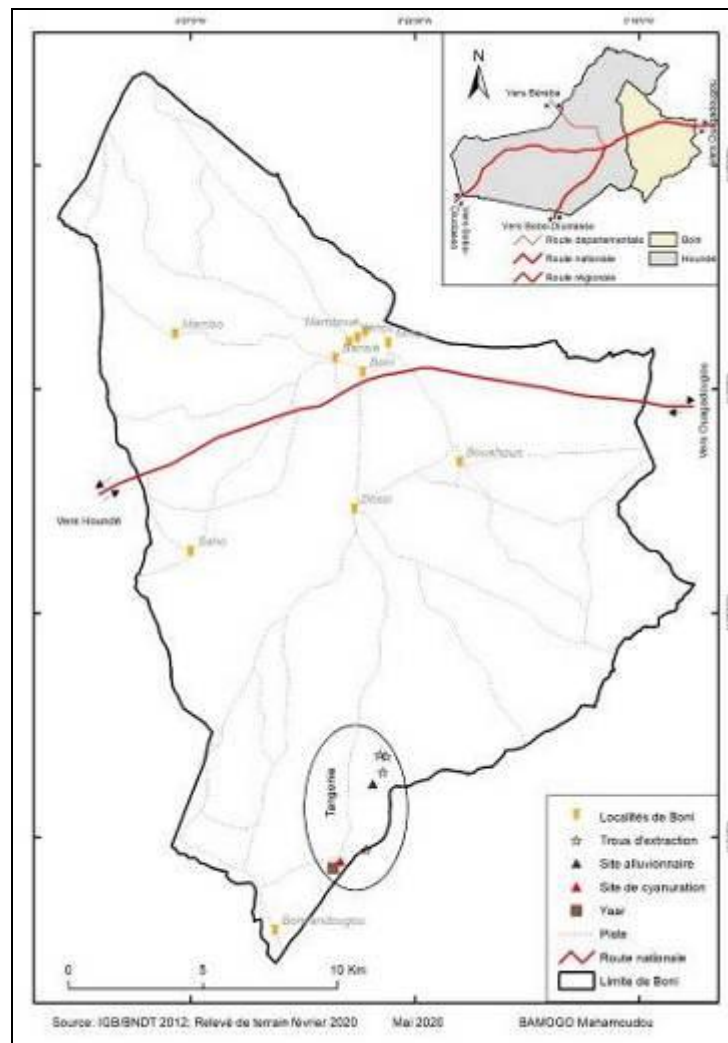


Figure 8. Situation géographique du site de Tangonie

Des données secondaires ont été collectées dans le but de faire l'état des connaissances sur le sujet. Elles ont été renforcées par des données primaires recueillies sur le terrain à travers un questionnaire et des guides d'entretien. Les enquêtes par questionnaire étaient exclusivement adressées aux chefs de trou. Les enquêtes sous la base du guide d'entretien ont visé les femmes qui excellent dans l'exploitation alluvionnaire de l'or, les femmes détentrices

¹ <https://lefaso.net/spip.php?article90571> consulté le 05/07/2019

de hangars de lavage du minerai et les responsables du Yaar². Le traitement des données primaires diffère selon les données collectées par le truchement du questionnaire ou du guide d'entretien. Ainsi, le traitement des données collectées à partir de questionnaires a été l'œuvre de logiciels de base de données après l'élaboration d'un masque de saisie. Quant aux enregistrements obtenus lors des entretiens, la transcription et le traitement ont été effectués manuellement selon une analyse de contenu. Les données à références spatiales sont traitées grâce à des logiciels appropriés.

À l'instar des autres activités humaines, l'exploitation artisanale de l'or est une source de production de déchets. De ce fait, l'organisation du système de gestion des déchets se réfère à leur degré d'importance. L'analyse de la production des déchets ainsi que la gestion est le principal objet de cette étude.

Supprimez l'espace

2. Résultats et discussion

Après la collecte et le traitement de données, leur analyse met en lumière un ensemble de résultats structurés autour de plusieurs axes complémentaires et imbriqués. D'abord, cette analyse identifie les déchets produits selon les formes d'exploitation artisanale de l'or sur le site de Tangonie. Puis, elle examine leurs modes de gestion, suivant le cadre juridique et selon les pratiques observées sur le site de Tangonie. Elle aborde ensuite une réflexion sur les perspectives d'amélioration, notamment à travers le rôle attendu de l'ANEEMAS dans l'encadrement du secteur. Enfin, elle s'attarde sur la place réelle du développement durable sur le site.

3.1 Déchets miniers selon les étapes de production de l'or

L'observation du site permet l'identification de deux principales formes d'exploitation de l'or. Cependant, selon les étapes et la forme d'exploitation, il y a manifestement une nette différence dans les déchets produits. Ainsi, quels sont ces déchets ?

3.1.1. Déchets miniers selon l'exploitation filonienne de l'or

Les déchets sont produits par les artisans miniers, non seulement sur les sites d'extraction, mais aussi sur les espaces aménagés pour le traitement du minerai. Le récapitulatif des déchets rencontrés se constate dans la figure 1.

² Le mot Yaar signifie marché dans la langue mooré. Cependant, dans un contexte minier, il désigne le lieu d'habitation des orpailleurs, de traitement du minerai et de vente de l'or et enfin, il désigne également le lieu des commerces.

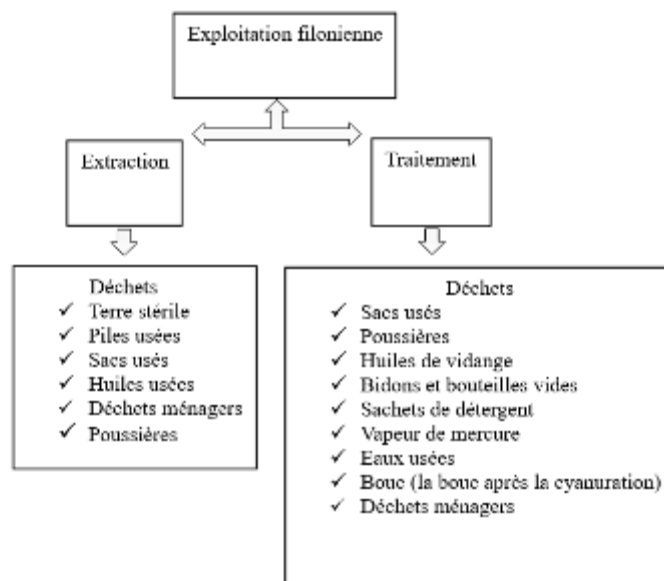


Figure 1 : Déchets produits selon les étapes de l'exploitation filonienne de l'or (Source : BAMOGO Mahamoudou, février, mars 2020)

Sur les sites d'artisans miniers, on fait face à une diversité de déchets tant sur les sites d'extraction que sur les sites de traitement du minerai. Sur l'un, nous avons entre autres la terre stérile, les piles usées, les huiles usées et les déchets ménagers. En revanche, pour l'autre, ce sont les sacs usés, la poussière, les huiles de vidange, les bidons et bouteilles vides, les sachets de détergent, la vapeur de mercure et la boue restante après la cyanuration.

3.1.2. Déchets miniers de l'exploitation alluvionnaire de l'or

L'exploitation alluvionnaire de l'or comporte une phase d'extraction et une phase de traitement qui produisent chacune des déchets.

Pendant le processus d'extraction, les déchets produits sont en général les instruments usés. En plus de cette catégorie de déchets, il y a également le minerai qui est jugé inapproprié pour une production de l'or (minerai à faible valeur marchande) et la poussière produite lors de l'extraction du minerai. Suivant cet ordre, on compte les déchets ménagers produits par les travailleurs de cette activité.

Le traitement de l'or alluvionnaire consiste à l'extraction des amas de métal de l'or. Dans ce contexte, la pratique montre deux phases de traitement de l'or dans cette activité d'orpaillage. D'une part, on note un groupe qui utilise le vannage et de l'autre, un autre groupe qui se sert de produits chimiques. Les artisans miniers qui se limitent au vannage et/ou au lavage du minerai ne produisent que des instruments usés à cause d'une forte sollicitation.

Les artisans miniers qui effectuent le traitement du minerai avec le mercure produisent des déchets comme les résidus de traitement tels que l'eau et la boue contaminées au mercure. Il y a de la vapeur qui se dégage lors du brûlage du minerai au cours de l'extraction de l'or au mercure. L'ampleur prise par l'activité d'orpaillage amène les artisans miniers à surutiliser des produits qui ont la réputation d'être polluants.

3.2. La gestion des déchets miniers à Tangonie

La majeure partie des artisans miniers s'accorde pour dire que les déchets constituent ce qui est néfaste. Comment les orpailleurs font-ils pour la gestion des déchets nuisibles ? Avant d'aborder la gestion des déchets, il est essentiel de réactualiser le cadre juridique relatif à la gestion des déchets miniers au Burkina Faso dans le but de mieux cerner les

réglementations en vigueur. Il sera fait cas dans notre étude, de l'intervention de l'ANEEMAS dans l'organisation de l'activité d'orpaillage.

3.2.1. Cadre juridique de la gestion des déchets miniers

L'exploitation artisanale de l'or comme toute activité humaine génère un nombre pléthorique de déchets. Il existe une législation sur la gestion des déchets, mais concerne davantage les produits chimiques qui sont proscrits par la législation. Par ailleurs, les textes qui abordent la gestion des déchets, précisément les déchets miniers, il s'agira de parler de prime abord du code de l'environnement.

En rappel, chaque burkinabè a droit à un environnement sain selon la constitution du Burkina Faso. À cet effet, tous les burkinabè ont le devoir de protéger, de défendre et de promouvoir l'environnement.³ Ainsi, l'article 5 du code de l'environnement dispose que toute personne a droit à un environnement sain. C'est ainsi que toute entreprise ou société doit impérativement fonctionner de manière à ne pas infliger des dommages à l'environnement⁴. Il est interdit de détenir ou d'abandonner des produits susceptibles d'impacter négativement l'homme et son environnement⁵. En son article 49, il est mentionné que tout producteur de déchets a l'obligation de gérer convenablement les déchets qu'il produit. La majorité des déchets générés par l'exploitation artisanale de l'or sont chimiques à part ceux ménagers et relèvent de l'usage récurrent de produits chimiques. Cependant, le code de l'environnement donne des dispositions générales sur la gestion des déchets sans toutefois donner des spécifications sur les actions ou initiatives à mener concrètement pour la gestion de ces déchets. Qu'à cela ne tienne, que retient-on du code minier sur la problématique des déchets miniers engendrés par l'exploitation artisanale de l'or?

Concernant le code minier, l'utilisation de substances chimiques dangereuses telles que le cyanure et le mercure est interdite, à l'instar des explosifs⁶. Malgré ces interdictions, les artisans miniers continuent d'enfreindre les textes en utilisant toujours les produits chimiques. En toute évidence, il est connu qu'ils sont responsables de la production de ces déchets, mais jusqu'à ce jour, il n'existe pas de mesures qui encadrent la gestion de ces déchets. Ainsi, comment les déchets sont-ils gérés sur le site de Tangonie ?

3.2.2. La gestion locale des déchets

L'analyse de la perception des artisans miniers sur leurs déchets montre que 51 % d'entre eux pensent que les déchets n'ont pas d'impacts sur l'homme ni l'environnement. Ce chiffre doit cependant être interprété avec prudence et placé dans son contexte socio-économique. En effet, une telle situation peut traduire, en partie, une forme de déni des enjeux environnementaux, souvent liée à une connaissance limitée des effets réels des déchets produits par l'activité d'orpaillage. Faisant preuve d'un certain recul, on s'aperçoit que la perception qu'on a d'une chose influence notre raisonnement. De ce fait, comment les artisans miniers peuvent-ils gérer les déchets qu'ils perçoivent comme n'ayant pas d'effets sur l'environnement ? La gestion des déchets sur le site diffère selon le type de déchets et selon la perception des artisans miniers.

³ Article 29 de Kiti n°AN-VIII-330/FP/PRES du 11 juin 1991, portant constitution du Burkina Faso.

⁴ Article 37 de loi n°006-2013/AN du 02 avril 2013 portant Code l'environnement au Burkina Faso.

⁵ Article 48 loi n°006-2013/AN du 02 avril 2013 portant Code l'environnement au Burkina Faso.

⁶ Article 77 de la LOI N° 036-2015/CNT portant code minier du Burkina Faso. jo n °44 du 29 octobre 2015



Figure 2 : Gestion des déchets sur le site de Tangonie (Source : BAMOGO Mahamoudou, février, mars 2020)

Comme l'indique cette figure (2), la gestion des déchets sur le site de Tangonie passe soit par un jet dans la nature, soit par le brûlage. En outre, il y a le recyclage et l'enfouissement des déchets.

3.2.2.1. Le rejet des déchets dans la nature

La gestion des déchets miniers à travers leur rejet dans la nature par les artisans miniers peut être un acte volontaire ou involontaire.

Plusieurs cas de rejet de déchets dans la nature ont été localisés sur le site de Tangonie. Le rejet délibéré des contenants, des résidus de produits, de la terre et de l'eau contaminée fait partie intégrante des nombreux cas de rejet dans la nature. Sur les sites d'extraction, les piles tout comme les autres déchets ménagers sont déversés dans la nature (cf. planche 3 : photo2). Lorsque les artisans miniers arrivent sur le yaar, les sachets contenant autrefois des détergents pour le lavage et la concentration du minerai sont directement rejetés dans la nature. Après l'amalgamation du minerai, les artisans miniers se débarrassent de la boue et l'eau contaminée au mercure directement dans la nature. En dehors de ce phénomène, nous soulignons le convoyage du cyanure sur le site dans des sachets ou des sacs pour l'étape de la cyanuration où ces contenants sont jetés dans la nature. Tout rejet de déchets ou de résidus se fait sans mesures de protection et en absence de toute précaution. Les artisans miniers rejettent également le restant d'autres produits chimiques tels que les acides et les copeaux de zinc (cf. planche 1 : photo 3). La boue issue du processus de cyanuration après qu'elle a été dépossédée de son métal précieux est vidée et déversée autour des bassins de cyanuration. (cf. planche 1 : photo 4).

De plus, il y a les huiles de vidange qui viennent généralement de la vidange et de l'entretien réguliers de nouvelles machines. Il s'agit la plupart du temps d'huiles de vidange usagées et réutilisées pour faire fonctionner les vieilles machines. Celles-ci ne connaissent pas de vidange. Leurs huiles sont utilisées jusqu'à ce qu'elles tarissent ou se déversent sur le sol. Sur le yaar, les activités quotidiennes menées par les hommes génèrent énormément de déchets. Ces déchets sont pour la plupart des déchets ménagers qui sont également déversés

dans la nature sans mesures de protection (cf. planche 1 : photo 1). Les commerçants sur le yaar déposent le plus souvent devant leur magasin un petit dépotoir dans lequel ils déversent leurs déchets.

Parmi les rejets involontaires dans la nature, il y a le brûlage du minerai amalgamé par lequel le mercure s'évapore en laissant l'or. Il existe une autre forme d'évaporation dans laquelle le mercure s'échappe sous l'effet de la température ambiante. En conséquence, ce mercure peut s'étaler dans les alentours du lieu de travail des orpailleurs. In fine, Le cyanure mélangé à la boue contenu dans les bassins de cyanuration s'évapore également du fait de son exposition à l'air libre. Le processus d'infiltration est une autre forme de rejet du cyanure dans la nature.

3.2.2.2. La gestion des déchets par enfouissement

Ce mode de gestion des déchets ne concerne que les sites d'extraction et non le yaar car c'est sur les sites d'extraction que l'on trouve habituellement des trous abandonnés. Il est difficile de rencontrer un artisan minier qui creuse un trou destiné uniquement à l'enfouissement de ses déchets. Au niveau des sites d'extraction, les artisans miniers affirment se débarrasser des déchets dans les trous d'extraction. Selon une minorité des enquêtés, les trous abandonnés y trouvent leur utilité. Ainsi, les piles, souvent les huiles de vidanges des compresseurs, des motopompes et des groupes électrogènes sont déversées dans les trous. Au cours des enquêtes, il était quasi difficile de trouver des piles à l'air libre malgré le fait qu'elles sont fréquemment utilisées pour l'éclairage des galeries. Une grande partie de ces piles se trouve en effet au fond des trous pour être utilisées à d'autres fins. Cependant, quels sont les autres modes de gestion de ces piles ?

3.2.2.3. Le recyclage des déchets

Des personnes habitant dans les environs⁷ du site d'extraction trouvent une autre utilisation à certains déchets. En effet, M. Bougma affirme que : « Les sacs une fois gâtés, les vieux de la ville viennent les ramasser pour aller confectionner des cordes. Ce qui fait qu'on ne les retrouve pas sur le site. Quand ils arrivent, ils me demandent si je suis le patron des lieux. Je réponds oui. Ils disent, qu'ils demandent les sacs usés. Je donne l'autorisation en leur disant qu'ils peuvent les ramasser. C'est gratuit. » (Entretien avec M. Bougma Kassoum, chef de trou, mars 2020).

Les personnes du troisième âge qui font la confection des cordes à base des sacs de 50 kg viennent sur les sites notamment sur le yaar et ramassent les vieux sacs qui ont été usés par les multiples utilisations (remontée et transport du minerai, concassage) avec les chefs de trous ou des connaissances.

Certaines personnes trouvent une autre utilité à ces piles qui ont été utilisées pour l'éclairage des puits. Dans les galeries, il faut que les piles soient de pleine puissance afin de fournir une énergie de forte intensité pour l'alimentation de la lampe des orpailleurs. Lorsque ces piles commencent à se détériorer, ces dernières sont automatiquement remplacées parce que les lampes ne fourniront plus un bon éclairage pendant le creusage. Ces piles changées sont souvent ramassées par les vieux de la ville comme les sacs pour être réutilisées. Cette réutilisation peut consister à utiliser ces piles pour alimenter les postes radio de ces personnes. Généralement, tout comme les sacs, ce sont les vieux de la ville (Houndé) qui s'adonnent au ramassage de ces piles. Mais en ce qui concerne les piles usées, d'autres personnes peuvent s'y intéresser également.

La réutilisation concerne également les huiles vidangées des machines. En effet, lorsque ces huiles ne sont pas déversées dans les trous, elles sont réutilisées pour lubrifier les poulies qui permettent la remontée du minerai des trous d'extraction. Ces huiles sont utilisées

⁷ La ville de Houndé et la commune de Boni, etc.

par les broyeurs en guise d'huile pour les vieilles machines qui servent au broyage du minerai. Ce mode de gestion des déchets se fait sur les sites d'extraction et sur le yaar. M. Traoré ajoute que : « Pour les huiles usées, il y a des gens qui, quand ils construisent prennent ces huiles pour mélanger à la terre qu'ils utilisent pour la construction. Ils le font afin que la pluie ne lessive pas la terre des maisons qu'ils construisent en banco » (Entretien avec M. Traoré Bila, orpailleur sur le site de Tangonie, mars 2020).

Au-delà du site, les huiles usées servent de matériaux de construction pour consolider les maisons qui sont généralement en matériaux peu durables.

3.2.2.4. Le brûlage des déchets

Sur le site, le brûlage vise à la réduction ou la destruction des déchets. Il peut servir aussi dans l'objectif de se réchauffer durant les périodes de fraîcheur et pour l'allumage du feu des foyers de cuisine.

En effet, certains artisans miniers comme les chefs de trou ou chef d'équipe donnent instruction à l'ensemble des employés subordonnés pour le ramassage des déchets aux environs de leur puit d'extraction afin de les brûler. Ils le font pour assurer la propreté autour du trou d'extraction et empêcher la pénétration de ces déchets. En principe, le ramassage concerne tout objet censé être brûlé. Les autres déchets se retrouvent dans les anciens trous d'extraction (cf. planche 1: photo 5). Ce sont les sachets vides et les paquets de cigarette qui sont brûlés.

Pendant l'harmattan, les artisans miniers sont exposés à la fraîcheur et les vents à cause de la précarité des maisons habitées qu'on peut assimiler à des bâtisses de fortune. Ils font recours au brûlage de certains déchets tels que les sachets plastiques, les paquets de cigarettes ou de thé (lipton et/ou de nescafé) pour se réchauffer. Ils s'en servent également pour faire la cuisine.

Le fait de brûler les déchets contribue à l'assainissement du milieu. Il se déroule dans un espace nu ; ce qui est rare étant donné que les trous sont trop proches les uns des autres. De ce fait, dans la majeure partie des cas, le brûlage se fait dans les trous abandonnés.

Au regard de l'impact que les déchets miniers occasionnent, il est judicieux que la filière s'occupant de la gestion des déchets soit mieux organisée.

3.3. Vers une réorganisation de la filière : L'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS)

La littérature, les politiques sectorielles des mines, le code minier et les lois portant création d'une nouvelle agence d'encadrement du secteur minier artisanal sont autant de preuves qui justifient que ce secteur occupe l'attention des autorités étatiques. Ce regard critique sur le secteur a suscité la création d'agence dénommée l'ANEEMAS. Depuis l'adhésion du Burkina Faso aux Programmes d'Ajustements Structurels en 1991, celui-ci s'est intéressé au secteur artisanal et semi-mécanisé. La suppression des Comptoirs Burkinabè des Métaux Précieux et la naissance des comptoirs privés d'achat et de vente d'or au début des années 2000 constituent une des conséquences de ces politiques (Konkobo, & Sawadogo, 2020)

En 2015, l'ANEEMAS a été créée avec des missions et des objectifs bien précis. Elle a pour objectif d'encadrer et de surveiller l'orpaillage et l'exploitation semi-mécanisée de l'or en vue de: réduire les impacts négatifs de l'exploitation artisanale de l'or sur l'environnement; sécuriser les sites d'exploitation d'or; limiter la fraude dans la commercialisation de l'or issu de l'exploitation artisanale; supprimer le travail des enfants sur les sites d'exploitation artisanale.

L'atteinte de ces objectifs engage l'ANEEMAS dans les missions suivantes: l'encadrement technique des exploitations aurifères; le suivi-contrôle de la chaîne de commercialisation de l'or; la régulation de la commercialisation par l'achat de l'or; le suivi

administratif et réglementaire pour la réduction de l'informel et pour la responsabilisation des artisans miniers; l'aménagement d'infrastructures; la surveillance environnementale ; la restauration des sites dégradés⁸.

Nonobstant les missions assignées à l'ANEEMAS, les observations réalisées sur le site de Tangonie montrent que l'encadrement institutionnel reste encore limité. Les entretiens menés auprès des artisans miniers indiquent que beaucoup d'entre eux ne disposent pas de carte d'artisan minier et affirment n'avoir reçu aucune formation spécifique concernant la gestion des déchets. Dans ces conditions, l'intervention de l'agence apparaît encore peu visible dans l'organisation quotidienne des activités sur le site. Cet état de fait met en évidence un décalage entre les objectifs institutionnels affichés et les pratiques effectivement observées sur le terrain.

Au regard de ces objectifs et missions, il est prévu une organisation des sites d'exploitation artisanale de l'or. En effet, selon l'article 13 du décret N° 2018- 1017 portant organisation des exploitations artisanales et semi-mécanisées de l'or et des autres substances précieuses⁹ , tout espace qui n'est pas sous une autorisation¹⁰ est placé sous le contrôle de l'ANEEMAS qui procède à son organisation. L'ANEEMAS peut céder la gestion de ces espaces à des tierces personnes connues sous le nom d'« intermédiaire ». Cette gestion se fait à travers la mise en place d'une convention entre les deux parties. Tout titulaire de la convention a l'obligation d'aménager le site selon trois zones ou bien l'ANEEMAS lui-même se charge de cette tâche selon trois zones distinctes. Ainsi, conformément à l'article 21, tous les sites d'exploitation artisanale ou semi-mécanisée doivent être organisés en trois zones que sont la zone d'extraction du minerai, la zone de traitement et de la vente de l'or et des autres substances précieuses et la zone servant de lieux d'habitation et d'activités diverses.

L'organisation des sites d'exploitation artisanale par l'ANEEMAS passe par son intervention directe ou par la délivrance de cartes d'artisans miniers ; ces cartes sont au nombre de quatre que sont : la carte d'artisan minier exploitant, la carte d'artisan minier intermédiaire, la carte d'artisan minier collecteur d'or et des autres substances précieuses, la carte d'artisan minier fournisseur de services.

Les entretiens avec les agents de l'ANEEMAS révèlent que les conventions de gestion¹¹ pourront les aider à mieux encadrer l'exploitation artisanale de l'or notamment avec l'interdiction de l'utilisation de certains produits. En effet, pour les produits chimiques dont l'utilisation est interdite¹², l'article 28 du décret consacre une dérogation à l'ANEEMAS pour l'utilisation des produits chimiques dans le respect des normes en vigueur sur la protection de l'environnement. Sauf autorisation de l'ANEEMAS, les détenteurs de la convention de traitement sur le site ne sont pas habilités à utiliser les produits chimiques. La convention prévoit une gestion efficiente de ces produits. Cela contribue à la bonne gestion des déchets liés à l'exploitation artisanale de l'or.

En attendant, le déploiement des conventions de gestion de centre de traitement et la convention de gestion de centre de traitement mutualisé, la question de la gestion des déchets miniers n'est pas encore bien répandue. C'est dans ce sens que M. Sanou souligne que:

⁸ Décret 2015-1517 /PRES-TRANS/PM/MME/MEF portant statut particulier de l'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS)

⁹ Décret N° 2018-2017, PRES/PM/MM/C/MINEFID/MEEVCC/MCIA/MATD/MSECU/MFPTPS portant organisation des exploitations artisanales et semi-mécanisées de l'or et des autres substances précieuses en application des articles 13 et 26 de la loi n°028-2017/AN du 18 mai 2017 portant organisation de la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses au Burkina Faso.

¹⁰ Il s'agit de l'Autorisation d'Exploitation Artisanale, Semi-mécanisée et industrielle.

¹¹ Selon l'article 18 du même décret, il y a trois conventions de gestion que sont : la convention de gestion de site d'exploitation artisanale ; la convention de gestion de centre de traitement ; la convention de gestion de centre de traitement mutualisé

¹² Cela a été mentionné dans le code minier et la loi sur la commercialisation de l'or.

[...] prenons côté Yaar ça veut dire qu'il n'y a même pas un système de gestion des déchets, les boîtes de lait, de NESCAFE, l'eau en sachet, tu circules même tu vois des lots, d'autres les déversent devant leur hangar ; en fait il n'y a pas un système de suivi, c'est pour ça que la convention de gestion nous permet de faire tout ça. Le cahier de charge va exiger un plan de masse, on va répartir chaque équipement, par exemple les concasseurs, broyeurs et tout, ils ont leurs zones. Il y a le lieu d'extraction qui est là; il y a le yaar là où les collecteurs pourront s'asseoir pour acheter leur or. En fait, le yaar peut contenir effectivement les comptoirs d'achat, les boutiques, les restaurants, en ce moment, on peut définir des toilettes. Ça peut être des toilettes mobiles ou des toilettes ordinaires comme il y a ici pour que les gens partent se soulager et il y a forcément un endroit où les ordures seront déversées. On prévoit une aire où le minerai contaminé peut être stocké en attendant un système de traitement qu'on va appliquer pour voir s'il faut le décontaminer avant de verser la boue sur les voies; souvent, il n'y a pas de voies d'accès soit il y a des nids de poules ou des trous qu'on peut reboucher. On peut même reboucher certains puits abandonnés, ces puits abandonnés qui sont là, constituent un danger pour l'homme, mais aussi pour l'environnement. (Entretien avec M. Sanou Issou agent de l'ANEEMAS)

La matérialisation de ces trois conventions permet une meilleure organisation des sites et des aires de stockage qui sont prévues pour le minerai contaminé avant toute décontamination. Cette phase passée, ces boues pourraient être déversées sur les routes afin de combler les nids de poule et à reboucher les puits abandonnés. Dans ces circonstances, l'Etat commence à s'intéresser de près à la filière de gestion des déchets miniers de l'exploitation artisanale de l'or.

La formalisation progressive de l'exploitation artisanale de l'or constitue aujourd'hui une orientation importante des politiques minières en Afrique de l'Ouest. Toutefois, son application demeure souvent complexe dans les espaces où l'activité minière repose sur des dynamiques informelles fortement enracinées. Sur le site de Tangonie, les pratiques observées montrent que l'organisation de l'activité reste largement dominée par des logiques locales de production et de survie économique. Dans ce contexte, les dispositifs institutionnels peinent parfois à transformer rapidement les pratiques existantes. La formalisation apparaît ainsi comme un processus progressif dont les effets restent encore limités à court terme.

3.4. Quelle véritable gestion pour les déchets ?

Les influences négatives des déchets miniers sur l'homme et son environnement sont un fait connu. Au-delà de sensibiliser les artisans miniers sur le rejet de ces déchets, il va falloir trouver des solutions idoines pour canaliser la gestion de ces déchets. En ce qui concerne les déchets chimiques issus de l'orpaillage, comment se débarrasser de cette quantité de boue déjà contaminée qui se trouve sur une centaine de sites d'exploitation au Burkina Faso ? Comment sont gérés les déchets des mines industrielles ? Au-delà du site de Tangonie et des déchets de l'exploitation artisanale de l'or, ces interrogations concernent aussi l'exploitation industrielle des déchets. Pour ce faire, il y a des réflexions comme celles de M. Sanogo soulignant que :

...les blancs qui prétendent avoir une meilleure technicité font des buttes autour des déchets. Ils ont mis des bâches, mais s'ils bougent, cela va rester alors que les bâches ont une durée de vie. Les gens parlent, mais dans le cas de Houndé, il y aura un moment où l'eau de boisson, on ne saura où boire. Leur matériel va se détériorer et pourtant leur cyanure n'est pas local comme ce que les orpailleurs utilisent donc on est là ..., bon s'ils veulent partir le cyanure va aller où ? (Entretien avec M. Sanogo Madi, agent de l'environnement de la commune de Houndé, mars 2020)

Tout se déroule à telle enseigne que l'on a l'impression que les pouvoirs publics étaient en retard sur les activités d'exploitation industrielle et artisanale de l'or. Ce secteur est caractérisé par l'absence d'application de textes.

3.5. Où placer réellement le développement durable sur le site d'exploitation artisanale de l'or de Tangonie ?

Dans ce siècle, le développement durable s'impose comme un référentiel qui participe à l'examen des activités extractives et interroge son impact environnemental et social. Il porte sur l'importance de la satisfaction des besoins élémentaires actuels sans mettre en péril le bien-être des générations futures (Brundtland, 1987, p. 43). L'exploitation artisanale de l'or a des répercussions socio-économiques qui démontrent qu'il est devenu un moyen de subsistance pour la population. Au niveau de Tangonie et un grand nombre de sites en Afrique de l'Ouest, l'or artisanal offre des alternatives économiques pour pallier la baisse des revenus agropastoraux (Dessertine, 2022, p. 2).

Ce contraste parfaitement établi est un frein à l'intégration des standards environnementaux dans la régulation du secteur industriel. Les recherches physiques effectuées à Tangonie montrent une gestion arbitraire des déchets qui se dispersent dans l'air par le brûlage, soit par l'enfouissement ou le recyclage opportuniste. Ces agissements ont été le centre de recherche documentaire sur différents postulats où la gestion des résidus toxiques passe par une fonctionnalité immédiate en deçà de toute prévention environnementale (Spiegel, 2009, p. 45). Les conséquences lointaines des substances telles que le mercure et le cyanure sur les écosystèmes sont vérifiables et claires au Ghana, le Mali ou au Niger (Hilson & Garforth, 2013, p. 533 ; Donkor, 2006, p. 152 ; Kouadio, 2016, p. 44).

Le cadre juridique burkinabè met en garde sur l'utilisation de substances chimiques dangereuses telles que le mercure et le cyanure. Cependant, l'application de ces textes comprend des lacunes tributaires du manque de moyens et de contrôle, de faibles capacités techniques locales et de l'absence d'alternatives technologiques. La création en 2015 de l'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS) marque un tournant décisif parce qu'elle aura un droit de regard sur l'organisation spatiale des sites et la gestion des produits chimiques. Ladite phase s'inscrit dans le sillage de certains pays du Sud qui appliquent un système de formalisation par étape (Lahiri-dutt, 2018, p. 25 ; Hilson, 2020, p. 7). Elle démontre également certaines difficultés que les politiques de régulation rencontrent dans ce secteur minier. Cela s'explique par le fait que l'exploitation artisanale de l'or reste avant tout motivée par des impératifs de survie (Hilson, 2020 ; Lahiri-Dutt, 2018).

Dans ces conditions, le développement durable ne peut pas être un état finalisé, mais comme une évolution à atteindre. Sa matérialisation sera effective en superposant les besoins économiques des artisans miniers, la réduction des risques environnementaux et les capacités institutionnelles d'accompagnement (Ostrom, 2009 ; Sachs, 2015). Les voies de recours ou solutions qui se profilent à l'horizon sont entre autres la mutualisation du traitement des effluents, l'introduction d'innovations technologiques ou le renforcement des acteurs locaux. Raison pour laquelle les ajustements progressifs et la territorialisation des normes doivent être une urgence à Tangonie.

Sur le site de Tangonie, les observations de terrain montrent que l'orpaillage représente avant tout un moyen de subsistance pour de nombreux ménages ruraux. Toutefois, les pratiques observées dans la gestion des déchets témoignent d'une faible (non) prise en compte des enjeux environnementaux. Les résidus issus du traitement du minerai sont souvent rejetés dans la nature, enfouis dans les trous d'extraction abandonnés ou brûlés sans précaution particulière.

Dans ces conditions, la gestion des déchets miniers apparaît comme l'un des principaux défis pour l'intégration du développement durable dans l'exploitation artisanale de l'or. La mise en place de dispositifs d'encadrement institutionnel, comme l'ANEEMAS, constitue une première étape vers une meilleure organisation du secteur. Néanmoins, la transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement suppose également un renforcement des capacités techniques, une sensibilisation accrue des acteurs locaux et une meilleure articulation entre les normes institutionnelles et les réalités du terrain.

Conclusions

L'analyse du site d'exploitation artisanale de l'or de Tangonie met en lumière une méthode d'extraction artisanale qui soulage et soutient les économies du monde rural au Burkina Faso. En d'autres termes, il est devenu par la force des aléas sociaux une source de revenus pour des ménages exposés à l'instabilité climatique, le manque d'emplois et la réduction drastique des revenus agropastoraux. Ces différents facteurs octroient sans équivoque à l'activité aurifère un statut socio-économique de premier choix en Afrique de l'Ouest. La résultante dudit statut fait surgir des questions environnementales liées à la gestion informelle des déchets miniers dans tout le processus de traitement du minerai.

Les enquêtes opérées sur le site de Tangonie arrivent à la conclusion selon laquelle les résidus extraits du mercure, le cyanure, des stériles, des huiles et déchets ménagers sont déversés dans la nature, enfouis dans des trous d'extraction abandonnés ou brûlés sans précaution. Ces pratiques constatées se rallient à d'autres réalités dans l'espace ouest-africain où la gestion des résidus miniers reste difficile et n'est entourée d'aucune technologie de pointe. Ces déchets contribuent à la détérioration pérenne du couvert végétal et la mise en danger de la santé de l'homme.

Le cadre réglementaire burkinabè sur l'usage des produits chimiques dangereux et la protection de l'environnement existe en théorie. Cependant, son application est limitée en raison d'une faible capacité de contrôle et l'insuffisance criarde d'options techniques. Ce vide a été une motivation pour l'avènement de l'ANEEMAS qui a pour mission de rendre cette activité formelle à l'image des pays du Sud.

Selon cette base, le développement durable n'est pas un acquis, mais comme un projet à bâtir. La gestion des déchets miniers occupe une place essentielle dans cette politique de transition qui fait non pas uniquement appel à des solutions économiques, mais aussi la réduction des risques environnementaux et le renforcement institutionnel. Le site de Tangonie est la preuve parfaite que la durabilité en contexte artisanal est forgée sur des ajustements progressifs et une territorialisation des normes plutôt que sur la transposition directe de standards industriels.

Références bibliographiques

- Adger, N. (2006). Vulnerability. *Global Environmental Change*, 16(3), 268-281. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.006>
- Armah, K. (2013). Tailings management in small-scale gold mining. *Journal of Environmental Protection*, 4, 88-105. <https://doi.org/10.4236/jep.2013.43A013>
- Bamogo, M. (2020). *La gestion des déchets miniers du site d'orpaillage de Tangonie* [Mémoire de Master]. Université Norbert Zongo.
- Bamogo, M. & Sory, I. (2025). Towards a transformation of artisanal gold exploitation in Tangonie (Burkina Faso). *Modern Géografia*, 20(2), 79-96. <https://doi.org/10.15170/mg.2025.20.02.05>

- Bohbot, J. (2017). L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées. *EchoGéo*, 42, 1-18. <https://doi.org/10.4000/echogeo.14705>
- Brundtland, G. H. (1987). *Our common future*. World Commission on Environment and Development. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5987our-common-future.pdf>
- Dah, N. A. & Somda, V. (2023). Orpaillage au Sud-Ouest du Burkina Faso : une évolution au détriment de la femme et de l'environnement chez les Lobi et les Birifor. *ÉCHANGES. Revue de philosophie, littérature et sciences humaines*, 21(2), <https://www.revueechanges.fr/articles-decembre-2023>
- Dan-Badjo, A. T., Tidjani, D. A., Idder, T., Guero, Y., Lamso, N. D., Matsallabi, A., Ambouta, J. M. K., Feidt, C., Sterckeman, T. & Echevarria, G. (2014). Diagnostic de la contamination des eaux par les éléments traces métalliques dans la zone aurifère de Komabangou – Tillabéri, Niger. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 8(6), 2849-2857. <https://doi.org/10.4314/ijbcs.v8i6.27>
- Dessertine, A., Chevrillon-Guibert, R. & Gagnol, L. (2022). Orpaillage et développement des territoires en Afrique. In E. Peyroux (Ed.), *Gouvernance et développement territorial en Afrique* (pp. 13-27). ISTE Éditions.: <https://shs.hal.science/halshs-03820514>
- Donkor, L. (2006). Cyanide contamination and ecosystem impacts in artisanal gold mining areas. *Environmental Monitoring and Assessment*, 118, 151-165. <https://doi.org/10.1007/s10661-006-1343-8>
- Garforth, C. & Hilson, G. (2013). Everyone now is concentrating on the mining: Rural transformations in Ghana. *Journal of Development Studies*, 49(3), 348-364. <https://doi.org/10.1080/00220388.2012.697749>
- Hentschel, T., Hruschka, F. & Priening, C. (2003). *Global report on artisanal mining*. IIED. <https://pubs.iied.org/16540IIED>
- Hilson, G. (2016). Abating mercury pollution in artisanal gold mining. *Journal of Cleaner Production*, 131, 225-234. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2016.04.110>
- Hilson, G. (2020). The precarious future of artisanal mining in sub-Saharan Africa. *Futures*, 117, 1-14. <https://doi.org/10.1016/j.futures.2020.102512>
- Hilson, G. & Garforth, C. (2013). People, pollution and gold: Practices of mercury use in Ghana. *Journal of Development Studies*, 49(4), 532-548. <https://doi.org/10.1080/00220388.2013.769590>
- Kissinger, M. (2017). SDGs and the sustainability transition: Implications for environmental policy. *Sustainability Science*, 12(2), 321-334. <https://doi.org/10.1007/s11625-016-0402-3>
- Kouadio, K. F. (2016). *Risques environnementaux liés à l'utilisation de produits chimiques dans l'orpaillage* [Mémoire de Master]. Institut 2iE. Ouagadougou, Burkina Faso. URL ou DOI
- Lahiri-Dutt, K. (2018). *Between the plough and the pick: Informal mining in the contemporary world*. ANU Press. <https://doi.org/10.22459/BPP.07.2018>
- Lankoandé, G. D. & Maradan, D. (2013). *Coût de l'inaction de la gestion des produits chimiques au Burkina Faso*. PNUD-OCDE. https://www.unpei.org/sites/default/files/e_library_documents/Burkina_Faso_Coût_de_l'inaction_de_la_gestion_des_produits_2.pdf
- Leclerc-Olive, M., Ouedraogo, A., Traore, T. & Mégret, Q. (2023, 9 octobre). *Étude de capitalisation sur l'orpaillage dans les pays du Sahel et au Sénégal*. Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage G5 Sahel. Disponible en ligne : <https://pasas-minka.fr/fr/resources/download/511>

- Loi n°006-2013/AN (2013). *Code de l'environnement du Burkina Faso*. https://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf124369.pdf?utm_source=chatgpt.com
- Loi n°036-2015/CNT (2015). *Code minier du Burkina Faso*. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf165779.pdf>
- Obrist, D., Kirk, J. L., Zhang, L., Sunderland, E. M., Jiskra, M. & Selin, N. E. (2018). A review of global environmental mercury processes in response to human and natural perturbations. *Ambio*, 47, 73-96. <https://doi.org/10.1007/s13280-017-1004-9>
- Ostrom, E. (2009). A general framework for analyzing sustainability of social-ecological systems. *Science*, 325(5939), 419-422. <https://doi.org/10.1126/science.1172133>
- Ouédraogo, P. (2018). *Gouvernance locale et exploitation aurifère au Burkina Faso* [Mémoire de Master]. ENAM.
- Pandey, G. (2013). Toxicity of cyanide in fishes: An overview. 2, 23-26. https://www.researchgate.net/profile/Govind-Pandey/publication/270176994_Toxicity_of_cyanide_in_fishes_An_overview/links/54a254730cf256bf8baf8147/Toxicity-of-cyanide-in-fishes-An-overview.pdf?utm_source=chatgpt.com
- Roamba, J. (2014). *Risques environnementaux et sanitaires sur sites d'orpaillage au Burkina Faso* [Mémoire de Master]. Institut 2iE. Ouagadougou, Burkina Faso
- Sachs, J. (2015). *The age of sustainable development*. Columbia University Press. <https://cup.columbia.edu/book/the-age-of-sustainable-development/9780231173155>
- Sawadogo, E. (2011). *L'impact de l'exploitation artisanale de l'or : cas du site de Fofora dans la province du Poni* [Mémoire]. Université de Ouagadougou. <https://www.memoireonline.com/01/12/5099/>
- Sawadogo, E. (2021). *Discours, pratiques et dynamiques environnementales autour de l'orpaillage dans la commune de Kampti* [Thèse de doctorat]. Université Paris 1. <https://theses.fr/2021PA01H009>
- Sawadogo, E. & Da, D. E. C. (2021). Enjeux de la mutation des techniques artisanales sur la formalisation de l'exploitation de l'or au Burkina Faso. *EchoGéo*, 58. <https://doi.org/10.4000/echogeo.22710>
- Spiegel, S. J. (2009). Global mercury governance: Artisanal mining and sustainable development. *Ecology and Society*, 14(2), 45. <https://doi.org/10.5751/ES-02942-140245>
- Tindano, E., Ganamé, M., Bongoungou, S. & Bayen, P. (2024). Effect of artisanal gold mining on woody plant diversity in Western Burkina Faso. *Scientific African*, 24, pages 84 <https://doi.org/10.1016/j.sciaf.2024.e02221>
- World Gold Council (2025). *Artisanal and small-scale gold mining – What needs to be done?* <https://www.gold.org/about-gold/uses-and-applications/artisanal-and-small-scale-gold-mining>.



Quand l'usage des pesticides dans l'agriculture urbaine devient un problème social dans l'espace Grand Ouaga : expériences, mobilisations et réseaux d'actants

When pesticide use in urban agriculture becomes a social issue in Ouagadougou: experiences, mobilisation and networks of actors

Boukaré ZIDOUEMBA

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Email : boukarez48@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0006-9743-6178>

Karim OUEDRAOGO

Centre Universitaire de Tenkodogo/Université Thomas Sankara, Burkina Faso

Email : ouedraogo.karim85@yahoo.com

Orcid id : <https://orcid.org/0000-0002-6433-3635>

Regma Parfait OUIYA

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Email : ouiyap@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0001-8157-7543>

Résumé : Cet article s'appuie essentiellement sur une enquête ethnographique pour analyser la manière dont un problème s'est construit sur le plan social à travers des perceptions, des expériences vécues et la mobilisation profane des acteurs. Menée dans l'espace Grand Ouaga, l'étude analyse les formes de prise de conscience qui émergent au contact des effets sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des pesticides dans l'Agriculture Urbaine (AU) à travers la mobilisation simultanée de la théorie de l'acteur-réseau ainsi que la sociologie des problèmes publics. Les effets sanitaires se traduisent par des intoxications, des troubles respiratoires, des irritations cutanées et ceux environnementaux par des dégradations des sols, de la baisse de la productivité maraîchère, des mortalités animales et de la contamination de l'eau. Les résultats ont permis de montrer que les prises de conscience des différents effets nocifs des pesticides donnent lieu à des mobilisations des acteurs pour aboutir à une reconnaissance sociale du problème. Ces mobilisations se traduisent par le développement des stratégies de prises en charge des effets sanitaires et environnementaux causés par l'utilisation des pesticides dans l'AU par les acteurs. L'article met en évidence la mobilisation d'un réseau d'acteurs hétérogène dans un processus de construction sociale de problème public tout en ouvrant des perspectives complémentaires sur les plans communicationnel et politique.

Mots-clé : Effet induit, Pesticides, Agriculture Urbaine, Acteurs.

Abstract : This article draws primarily on ethnographic research to analyse how a problem has developed on a social level through perceptions, lived experiences and the lay mobilisation of actors. Conducted in the Grand Ouaga area, the study analyses the forms of awareness that emerge in response to the health and environmental effects of pesticide use in Urban Agriculture (UA) through the simultaneous application of actor-network theory and the sociology of public problems. The health effects include poisoning, respiratory problems and skin irritation, while the environmental effects include soil degradation, reduced market garden productivity, animal mortality and water contamination. The results showed that awareness of the various harmful effects of pesticides has led to mobilisation among stakeholders to achieve social recognition of the problem. This mobilisation has resulted in the development of strategies by stakeholders to address the health and environmental effects caused

by pesticide use in the AU. The article highlights the mobilisation of a diverse network of stakeholders in a process of social construction of a public issue, while opening up additional perspectives in terms of communication and policy.

Keywords: Induced effect, Pesticides, Urban Agriculture, Actors.

Introduction

L’espace Grand Ouaga, qui englobe la capitale du Burkina Faso, connaît depuis maintenant plusieurs dizaines d’années déjà une croissance urbaine rapide et une croissance démographique à l’instar de nombreuses villes africaines (Kanda et al., 2013, p. 2). Pour Jaglin (1995, p. 182), parmi les facteurs ayant favorisé cette croissance urbaine, figurent en bonne place les réformes politiques ayant accéléré le phénomène de citadinisation des quartiers périphériques et de leurs habitants.

La croissance urbaine associée à celle démographique entraîne des défis liés à l’insécurité alimentaire et au chômage. Certains auteurs mettent en exergue les dégradations des conditions de vie des citoyens liées à la croissance urbaine et démographique (Kanda et al., 2013, p. 2) : « Les causes d’une telle urbanisation sont liées au fort taux de natalité en milieu urbain et un exode rural de plus en plus important. L’une des conséquences inhérentes à cette croissance urbaine rapide est la dégradation continue des conditions de vie des populations, particulièrement celles des couches les plus pauvres. ». Cette situation entraîne l’avènement des défis socio-économiques qui vont à leur tour favoriser le développement de l’Agriculture Urbaine (AU). Le développement de l’AU est une forme de stratégie d’adaptation socioéconomique (Ouiya & Ouedraogo, 2025, p. 23). Elle participe de nos jours à l’amélioration des conditions de vie des populations à travers son apport sur la qualité nutritionnelle et alimentaire des citoyens (Tarnagda et al., 2017, p. 11659).

Au-delà de l’AU, l’agriculture de façon globale est marquée par le recours aux technologies agricoles modernes à travers la recherche de la productivité et du fait de la rareté de la main d’œuvre (Luna, 2018, p. 107). L’une des manifestations de cette agriculture moderne est l’utilisation des pesticides chimiques de synthèse (World Health Organisation, 1990, p. 20). Selon un rapport de l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ces dernières années ont été marquées par une utilisation accrue des pesticides à travers le monde « During the last three decades, chemical control of pests and weeds aimed at minimizing losses has been introduced throughout the world. » (World Health Organisation, 1990, p. 20).

Même si les pesticides sont ainsi utilisés dans l’agriculture pour réduire les pertes dues aux attaques de nuisibles, il faut aussi reconnaître qu’ils ont des effets sanitaires et environnementaux comme les troubles respiratoires, les maladies dermatologiques, les maladies cancérogènes, des dégradations des sols, des pollutions des eaux et des mortalités des animaux (World Health Organisation, 1990, p. 79 ; Son et al., 2017, p. 5 ; Tarnagda et al., 2017, p. 11659 ; Lehmann, 2017, p. 17).

À l’image des caractéristiques de l’agriculture moderne, l’AU est également marquée par le recours aux pesticides dans le but d’augmenter qualitativement et quantitativement la production (World Health Organisation, 1990, p. 20). Le recours aux pesticides dans l’AU va significativement augmenter les perceptions des acteurs sur les risques liés à l’utilisation desdits pesticides et orienter aussi leurs pratiques quotidiennes pour y faire face. En plus des risques, les effets sanitaires et environnementaux dont vivent les acteurs font l’objet de problématisation. Les acteurs développent leurs perceptions sociales du risque (Douglas & Wildavsky, 2010, p. 186), construisent leurs expériences vécues des effets induits sur leur santé (Bury, 1982, p. 169) et sur leur environnement (Hannigan, 2006, p. 63 et 65).

Tout en prenant en compte les objets humains et non-humains au centre de l’analyse, l’objectif principal de cette recherche est d’analyser la manière dont la construction d’un

problème social s’est opérée autour des effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale dans un contexte d’AU du Grand Ouaga. L’analyse prend en compte les hommes, des pesticides et des cultures maraîchères, les nuisibles et l’environnement physique. Autrement dit, comment les acteurs perçoivent, interprètent et se mobilisent autour des effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale dans la dynamique du processus de construction des problèmes publics dans le domaine de l’AU de l’espace Grand Ouaga ? La prise en compte de la dimension sociale est la première étape dans le processus de construction des problèmes publics (Hassenteufel, 2010, p. 54). En effet, les problèmes publics ne sont pas des phénomènes qui existent en soi, mais ils sont plutôt le résultat d’un processus de construction sociale basé sur les interactions, des controverses et des luttes de définitions dans les arènes publiques (Gusfield, 1984, p. 3-4). Cette analyse des problèmes publics axée sur la dimension sociale s’inspire du fait qu’en dehors du modèle silencieux (Gilbert & Henry, 2012, p. 40), le socle du processus repose prioritairement sur une construction sociale préalable avant toute médiatisation et politisation (Hassenteufel, 2010, p. 52-53).

C’est dans cette optique que cet article analyse de façon exclusive le processus de construction sociale des problèmes publics autour des effets sanitaires et environnementaux liés à l’utilisation des pesticides dans l’AU de l’espace Grand Ouaga. Il s’agit ici de comprendre dans quelle mesure les actants (pesticides, nuisibles, cultures maraîchères, producteurs maraîchers, consommateurs, etc.) contribuent au processus de construction sociale des problèmes publics. En s’appuyant sur des actants non-humains, les acteurs humains perçoivent, produisent du discours, se mobilisent et mettent en place des pratiques qui concourent à la construction sociale des problèmes publics sur les effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale. La particularité de cette approche est qu’elle aborde exclusivement la dimension sociale qui est la première étape dans le processus de construction des problèmes publics. C’est un choix volontariste et stratégique dans la mesure où il permet de mettre en exergue l’émergence du problème public.

En mettant l’accent sur l’émergence du problème, l’article met en lumière le processus par lequel les expériences vécues, les observations et interactions quotidiennes entre actants humains et non-humains concourent à construire un problème public autour des effets induits des pesticides. Cette recherche met l’accent sur la dimension sociale du processus de construction des problèmes publics. L’exposé sur la méthodologie de la recherche, l’analyse des résultats et la discussion des résultats à la lumière de la théorie de l’acteur-réseau, de la sociologie politique et des travaux antérieurs sur le sujet constituent le plan de travail pour ce présent article.

1. Méthodes

En s’inscrivant dans une perspective socio-anthropologique avec la mobilisation des théories de l’acteur-réseau et des problèmes publics, cet article mobilise la méthode qualitative. Certains auteurs ont déjà utilisé la théorie de l’acteur-réseau et la méthode qualitative pour analyser la gestion intégrée de la ressource en eau (Gravel & Koné, 2018, p. 492-493). Cette méthode permet de saisir la manière dont les actants sont mobilisés sur le plan social autour des effets induits des pesticides. Elle permet de saisir les perceptions et les pratiques des acteurs (Olivier de Sardan, 2008, p. 110 ; Paillé & Mucchielli, 2016, p. 13-20). La méthode qualitative est mieux indiquée pour saisir la complexité du phénomène de construction sociale des problèmes publics basés sur les effets induits des pesticides au niveau l’AU.

La recherche a été menée dans l’espace Grand Ouaga en raison de sa diversité socio-économique et géographique. La zone d’étude est une concentration d’acteurs intervenant dans l’AU et du cycle de vie des pesticides, à savoir sa production, sa commercialisation et son utilisation. Elle constitue un cadre idéal pour l’étude dans la mesure où elle abrite les services

publics, les Organisations Non Gouvernementale (ONG), les marchés, les réseaux de distribution des pesticides et les principaux sites de production maraîchère. Des sites de productions maraîchères situés entre le centre urbain et les zones périphériques, à savoir Boulmiougou, Tanguin et Tansobentenga ont été choisis pour tenir compte de la dynamique sociale du processus de construction des problèmes publics.

C’est une dynamique d’élucidation du phénomène que les producteurs maraîchers et leurs organisations, les distributeurs des pesticides et leurs organisations, les vendeuses de produits maraîchers, les ONG, les structures étatiques, les collectivités territoriales, les médias, les pesticides et les produits maraîchers ont été choisis dans le processus de collecte de données empiriques. Cette triangulation des sources d’informations permet de saisir la complexité du phénomène. À l’issue de l’enquête, 57 entretiens semi-structurés ont été réalisés auprès des acteurs sur la base d’un choix raisonné en tenant compte de la diversité des acteurs.

En tenant compte de l’objet d’étude qui prend en compte les humains et non-humains, quatre techniques de collecte de données qualitatives ont été utilisées. Ce sont principalement des entretiens semi-structurés, l’observation directe, la photographie et la recherche documentaire. Les entretiens semi-structurés ont permis de recueillir les discours qui mettent en exergue les perceptions et les stratégies des acteurs. L’observation directe, quant à elle, a mis l’accent sur les pratiques ou les actions des acteurs, les interactions entre actants humains et non humains et les techniques mises en place pour faire face aux effets induits des pesticides. La photographie a été utilisée comme un prolongement de l’observation pour documenter les sites de productions maraîchères, la manière dont les pesticides sont appliqués sur les cultures maraîchères, les effets des pesticides sur l’environnement, etc. La recherche documentaire a été aussi utilisée pour exploiter des documents institutionnels, des textes juridiques, des guides techniques et toutes autres données empiriques secondaires permettant de comprendre davantage la construction sociale des problèmes publics liés aux effets induits des pesticides.

L’enquête s’est déroulée pendant huit mois, à savoir de mai à décembre 2021. En plus des collectes de données complémentaires ont été effectuées. Ce qui signifie que, d’une manière globale, l’enquête a été faite de façon itérative en alternant collecte, analyse préliminaire et retour sur le terrain. Cette démarche est celle développée par (Olivier de Sardan, 2008, p. 82) conformément aux principes de l’enquête qualitative. La mise en exergue de la dimension temporelle a permis de saisir la profondeur du problème étudié.

Le corpus a fait l’objet d’une analyse de contenu thématique après un traitement qui prend en compte les aspects éthiques de la recherche. Avec le recours de la théorie de l’acteur-réseau (Latour, 2007, p. 6) et de la sociologie des problèmes publics (Gusfield, 1984, p. 3), les rôles des actants humains et non-humains dans la construction des problèmes publics ont été analysés. L’encodage et la structuration des données ont été faits avec le logiciel QDA Miner Lite afin d’identifier les thèmes saillants ou les unités de sens et de procéder à une interprétation sociologique. Suivant la proposition de Paillé et Mucchielli (2016, p. 235), cette analyse thématique et catégorielle s’inscrit dans une logique interprétative. Ce qui a permis d’analyser les perceptions, les expériences vécues, les pratiques profanes dans un processus de construction sociale des problèmes publics autour de l’utilisation des pesticides dans l’AU.

2. Résultats

Les résultats sont organisés autour de deux grands points, à savoir la prise de conscience et la mobilisation des acteurs. La prise de conscience des acteurs est analysée autour des effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale dans un contexte de pratique d’AU. Quant au second point, il prend en compte la manière dont les acteurs prennent en charge des différents effets nocifs des pesticides.

2.1. Prise de conscience des effets nocifs des pesticides sur la santé humaine et environnementale

La prise de conscience des effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale constitue l’une des manifestations de la construction sociale des problèmes publics. Ce sont les données empiriques qui ont permis de démontrer cet état de fait. La prise de conscience des effets induits des pesticides sur la santé humaine est basée essentiellement sur les effets aigus et chroniques subis par les producteurs maraîchers en tenant compte de leurs expériences corporelles directes ou indirectes. Les producteurs maraîchers, en tant qu’acteurs de l’AU, ont pris conscience de manière progressive des effets ressentis immédiatement ou suspectés à long terme résultant de leur relation avec les pesticides.

Les premiers éléments déclencheurs de prise de conscience des effets des pesticides sur la santé humaine sont les effets immédiats ou aigus. Les acteurs subissent dans ces cas de figure des nuisances olfactives, des troubles respiratoires, des irritations cutanées, des intoxications qui sont des manifestations tangibles des effets des pesticides sur leur santé. En s’appuyant sur les expériences vécues des producteurs maraîchers, force est de constater que la plupart a été déjà victime de ces effets aigus. En plus de ces effets immédiats, il faut souligner que les cas d’intoxications entraînent parfois aussi des complications suivies de décès. Ce sont autant d’expériences corporelles vécues par les producteurs maraîchers qui ont entraîné non seulement leur propre prise de conscience des effets aigus, mais aussi celle des autres acteurs. Pour les nuisances olfactives, elles sont vécues par la plupart des producteurs maraîchers et des vendeurs de pesticides et tout autre acteur en contact avec les pesticides. C’est ce que témoigne un producteur maraîcher de la coopérative Namaneguibzanga : « Les gens ont conscience que les pesticides intoxiquent leurs utilisateurs parce que quand ils pulvérisent il y a des gaz [odeur nauséabonde] qui sortent. » (Producteur maraîcher, site de Boulmiougou, 17/05/2021). Dans la même dynamique, les troubles respiratoires, en tant qu’effets immédiats, vécus par les producteurs maraîchers constituent dans le même sens des facteurs de prise de conscience, comme l’affirme un producteur maraîcher de la coopérative Souguirnom : « Comme les gens utilisent des pesticides et ils ont le rhume, c’est cela qui fait qu’ils payent des bavettes pour porter maintenant. » (Producteur maraîcher, site de Boulmiougou, 18/05/2021). En plus, il y a aussi des troubles cutanés en tant qu’effets immédiats ressentis lorsque les pesticides sont en contact avec la peau des producteurs maraîchers qui les amènent à prendre conscience des effets des pesticides sur la santé humaine : « Les gens ont conscience que des pesticides donnent des maladies et qu’il faut la protection. [...]. Quand le pesticide touche un peu ton corps, tu sais qu’il y a eu quelque chose dans ton corps. » (Producteur maraîcher, site de Boulmiougou, 14/05/2021). Ces différents effets aigus ont contribué à la prise de conscience des acteurs sur les effets des pesticides sur la santé humaine. Ce sont autant d’éléments déclencheurs de la prise de conscience auxquels il faut impérativement ajouter les effets chroniques suspectés ou suspectables à long terme.

Les effets chroniques suspectés ou suspectables des pesticides font partie intégrante des éléments déclencheurs de la prise de conscience des acteurs. L’apparition des maladies chroniques et d’autres problèmes de santé publique interpellent les acteurs sur les effets induits des pesticides sur la santé humaine. Les acteurs institutionnels font des corrélations entre l’apparition de certaines pathologies et anomalies comme les problèmes de fécondité, de malformations fœtales avec l’utilisation des pesticides. Ces interprétations des effets chroniques des pesticides sont souvent formulées sous forme de soupçons et traduisent une construction généralisée du problème au-delà de l’expérience individuelle des effets aigus. Ainsi, sur la base des soupçons sur les effets chroniques suspectés ou suspectables des pesticides sur la santé humaine, certains acteurs commencent à en prendre conscience, comme l’affirme un représentant de la Direction Générale de la Préservation de l’Environnement (DGPE) : « M’bon de plus en plus les gens sont conscients sur ces aspects parce que même les

acteurs publics, ils commencent de plus en plus à prendre conscience [...] des effets néfastes de ces substances là sur la santé humaine notamment. De plus en plus, ils constatent que [...] c'est des enfants qui naissent sans anus, qui naissent sans bras ! M'bon et ça commence à être récurrent ! [...] donc les gens se posent des questions, c'est toujours des interrogations. Est-ce que ce n'est pas lié aux pesticides ? » (DGPE, Inspecteur de l’environnement, 14/09/2021).

La prise de conscience des acteurs est basée sur les manifestations immédiates ou à long terme des effets induits des pesticides sur la santé humaine. Elle s’est construite à travers l’articulation entre l’expérience vécue et les perceptions du risque par les acteurs. Elle constitue une étape clé dans le processus de construction sociale des problèmes liés à l’utilisation des pesticides dans l’AU dans l’espace Grand Ouaga.

Les résultats de cette étude ont montré que les parmi les éléments déclencheurs de la prise de conscience des effets induits des pesticides sur l’environnement dans l’AU du Grand Ouaga figurent en bonne place les expériences vécues prolongées et des observations directes des transformations écologiques par les acteurs. Ces expériences et observations sont basées sur les différents effets induits des pesticides constatés par les acteurs sur les différentes composantes de l’environnement : sol, eau, air, faune et flore.

Au niveau des sols, les acteurs ont pris conscience des effets induits des pesticides sur l’environnement à travers une identification claire du processus de dégradation progressive, comme l’appauvrissement de la fertilité et la baisse de la productivité agricole et indirectement la mortalité des organismes. Les producteurs maraîchers ayant une longue expérience dans la production font le lien entre l’usage répété des pesticides et la perte progressive de la fertilité des sols, dont la conséquence directe est la diminution de la productivité. Dans cette dynamique, la diminution de la productivité maraîchère apparaît comme un indicateur principal de la prise de conscience des effets induits par les pesticides au niveau des acteurs et sert de preuve empirique tangible sur la dégradation environnementale avec une comparaison des parcelles non traitées aux pesticides. Les producteurs maraîchers qui ont plusieurs années d’expérience avec l’utilisation des pesticides dans l’AU, par exemple, ont constaté qu’avec l’utilisation des pesticides, la fertilité des sols a commencé à diminuer. Un vendeur de pesticides, membre de deux coopératives à savoir l’Association des Grossistes et Détaillants d’Intrants Agricoles (AGRODIA) et de la Société Coopérative avec Conseil d’Administration de Commercialisation d’Intrants et de Matériels Agricoles du Burkina Faso (SCOOP-CA/CIMA-BF), affirme que la diminution de la fertilité des sols dans la production agricole observée pendant au moins une décennie a contribué à susciter la prise de conscience des acteurs : « Ceux qui travaillent depuis longtemps avec des pesticides savent que des pesticides ont des conséquences sur le sol. Mais les nouveaux dans le métier de producteurs maraîchers ne connaissent pas ces conséquences. Si tu as eu un nouveau terrain, tu ne sais pas que le terrain peut avoir des problèmes. Mais ceux qui sont dans le métier il y a cinq ou dix ans savent que les pesticides créent des problèmes à l’environnement parce qu’ils vont remarquer que la fertilité du sol diminue. » (Vendeur grossiste, 07/10/2021). Ces mêmes producteurs maraîchers ont constaté qu’après la diminution de la fertilité des sols, la productivité a commencé à baisser aussi. C’est ce qui ressort des propos d’un producteur maraîcher de 41 ans : « Il n’y a pas cette personne de nos jours qui ne sait pas que les pesticides dégradent le sol. Les gens sont conscients parce que si tu utilises en permanence des pesticides, tu vas te rendre compte que ton voisin qui n’utilise pas de pesticides sa terre est encore plus riche que la tienne. C’est obligé que tu sois conscient de cela. C’est la production même qui va te dire cela. » (Producteur maraîcher, site de Boulmiougou, 18/05/2021).

Au niveau de l’eau et de la faune aquatique, la prise de conscience des effets induits des pesticides se construit sur la base des événements jugés marquants comme les mortalités des organismes aquatique (poissons, crapauds, grenouilles) dues aux pollutions. Ces cas constituent des éléments déclencheurs rendant immédiatement perceptibles les effets nocifs

des pesticides sur l’écosystème aquatique. Ainsi, les acteurs ont commencé à constater les disparitions de la faune aquatique au niveau des sources d’eau comme les barrages, les puits et les rivières. Cela constitue une preuve tangible pour les acteurs sur les effets nocifs des pesticides. C’est dans ce sens qu’un producteur maraîcher de la coopérative Namaneguibzanga se prononce sur les mortalités d’animaux aquatiques suite à des contaminations des sources d’eau par les pesticides : « Les pesticides que nous utilisons, quand un peu de pesticides entrent dans le puits, tout être vivant dans le puits meurt, que ce soit les poissons, les crapauds ; eux tous meurent. Ce qui fait que nous faisons attention à ce niveau. Je pense que les herbicides dont vous parlez, si on les utilisait ici à l’heure actuelle, le barrage ne pourrait plus avoir des poissons. » (Producteur maraîcher, site de Boulmiougou 17/05/2021). D’une manière globale, la prise de conscience des effets induits des pesticides sur l’environnement par les acteurs est basée sur leur propre constat empirique sur les événements écologiques concrets et observables. Ces éléments sont surtout la baisse de la fertilité des sols et de la productivité agricole et de la mortalité des animaux.

2.2. Mobilisations des acteurs autour des effets induits des pesticides

La manière dont les acteurs se mobilisent pour prendre en charge les effets sanitaires et environnementaux constitue l’objet de ce point. La mobilisation des acteurs autour des effets induits des pesticides sur la santé humaine constitue une étape clé dans le processus de construction sociale des problèmes publics. Cette mobilisation se manifeste à travers des stratégies de prise en charge profane fondées sur des expériences individuelles et des croyances partagées de façon informelle. Cette prise en charge profane est faite par certains acteurs comme les producteurs maraîchers et consiste en la consommation de certains produits alimentaires comme l’huile, le miel ou le lait. Selon les confidences d’un producteur maraîcher non scolarisé de la coopérative maraîchère Pang-Ya-Wendé, la consommation du lait de conserve et de l’huile « réduit la puissance » du pesticide dans l’organisme : « Par exemple les pesticides dont vous avez parlé, quand les pesticides entrent en toi, tu bois l’huile ou le « bonnet rouge » [lait de conserve] seulement, ça aussi, réduit la puissance du produit dans ton corps. C’est qu’on parle et nous écoutons parfois. » (Producteur maraîcher, site de Tansobintenga, 20/06/2021). En plus du lait et de l’huile, les producteurs maraîchers consomment également le miel dans le but de diminuer ou de prévenir les éventuels effets nocifs des pesticides sur leur santé. C’est ce qui ressort des propos suivants d’un producteur maraîcher de la coopérative Reeltaaba : « Ils nous ont dit que quand nous utilisons des pesticides nous pouvons consommer le lait concentré non sucré ou bien consommer du miel pour que les gaz qui sont entrés en nous sortent » (Producteur maraîcher, site de Tanguin, 14/06/2021). De façon pratique, un producteur maraîcher se prononce sur la manière dont il nettoie ses mains et sa bouche avec un détergent en poudre ou du savon avant de procéder à la consommation d’un aliment contenant beaucoup d’huile ou de matière grasse. C’est ce que confie un producteur de la coopérative Pang-Ya-Wendé âgé de 42 ans, marié et ayant un niveau primaire : « Si nous finissons de pulvériser des pesticides, nous avons du savon « omo » [détergent en poudre] avec lequel nous lavons nos mains et la bouche et c’est fini. En plus de ça, nous avons des cache-nez que nous utilisons pour utiliser des pesticides. Nous protégeons seulement la bouche et le nez. Et si nous finissons d’utiliser des pesticides, nous mangeons de nourriture bien grasse et c’est tout. Nous savons que l’huile détruit les pesticides. » (Producteur maraîcher, site de Tansobintenga, 20/06/2021).

Au niveau même des consommateurs des produits maraîchers, certaines actions démontrent aussi leur mobilisation autour des effets nocifs des pesticides. Etant conscients qu’il y a des résidus de pesticides dans les produits maraîchers qu’ils consomment, ils essaient de les nettoyer avec leurs moyens de bord comme l’eau combinée avec la javel et le permanganate, comme l’affirme ce journaliste de 35 ans de Burkina 24 :

Non, je crois que tout le monde s'accorde quand même à reconnaître que les produits chimiques [pesticides] utilisés dans les maraichages contiennent des résidus suffisamment dangereux. Tout le monde en est conscient et même les producteurs [maraîchers]. [...] des ménagères qui essaient de désinfecter en tout petit peu leurs produits avec l'eau de Javel et avec le permanganate et d'autres que je ne saurai citer, qui essaient quand même d'atténuer un tout petit peu ces résidus de pesticides. (Journaliste de Burkina 24, 27/09/2021).

En somme, les données empiriques ont permis de montrer que la mobilisation des acteurs autour des effets induits des pesticides sur la santé humaine se manifeste à travers des pratiques profanes sur la prise en charge. Cette mobilisation des acteurs témoigne l’existence d’un problème public en cours de construction autour des effets nocifs des pesticides sur la santé humaine. Les données empiriques ont permis de mettre en exergue la mobilisation des acteurs – surtout les producteurs maraîchers – pour faire face à la dégradation des éléments de l’environnement due aux effets induits des pesticides. Face à la diminution progressive de la fertilité des sols et de la productivité maraîchère, les producteurs maraîchers ont développé des techniques locales comme approches préventives et curatives pour y remédier. Parmi ces techniques, il y a la reconstitution des sols, le compostage et la fertilisation biologique, la rotation des cultures et l’abandon progressif des herbicides. Pour la reconstitution des sols, c’est une technique qui consiste en un renouvellement des terres dégradées. En effet, il faut souligner que certains acteurs, surtout les producteurs maraîchers, ont développé des techniques de récupération des sols dégradés. C’est une technique qui prend en charge les effets induits des pesticides sur le sol. La diminution progressive de la fertilité des sols a conduit les producteurs maraîchers à développer cette technique qui consiste à faire déposer une couche épaisse de « nouvelle terre » sur l’« ancienne terre ».



Figure 1. Technique d’assolement consistant à couvrir la terre dégradée par de nouvelle terre (Source : données terrain 2021).

Cette figure [1] a été prise sur le site de Boulmiougou exploité par la Coopérative Koom-la-viim. A l’exception du site excentré de Tansobintenga, cette pratique a été observée dans le site de Tanguin également. Selon les explications données par les producteurs maraîchers, cette technique est surtout pratiquée dans le but de pouvoir produire des légumes-fruits comme les tomates et les fraises. Sinon ces types de cultures ne sont plus rentables dans ces sites à cause de la dégradation des sols. Une observation sur la photo montre effectivement l’absence d’herbes ou de traces d’herbes sur la surface « traitée ». Ce qui prouve qu’il serait difficile de faire pousser certaines cultures maraîchères sans passer par cette technique. Cette technique de récupération des sols dégradés a été observée dans presque tous les sites maraîchers ayant fait

l’objet de collecte de données. Pour certains producteurs maraîchers, cette technique est le fruit de leur propre ingéniosité. Pour ce producteur, cette technique a été une invention locale pour améliorer la fertilité des sols afin d’accroître la productivité, nous confie un producteur maraîcher du site de Boulmiougou membre de la coopérative Souguirnoma non scolarisé et âgé de 42 ans : « Ce sont nous-mêmes qui avons imaginé faire comme ça pour rendre nos terres riches. Vous voyez les portions de production ? Quand tu vas enlever dix charrettes de terre et tu mets deux charrettes par portion de terre, quand tu reprends ta production maraîchère tu vas avoir plus de production qu’avant parce que la terre est redevenue riche. » (Producteur maraîcher, site de Boulmiougou, 18/05/2021). C’est de la nouvelle terre creusée juste dans un endroit de préférence dans les bas-fonds ou marigots, que les producteurs maraîchers prennent pour recouvrir la terre dégradée. Après avoir recouvert leur surface cultivable de nouvelle terre, les producteurs maraîchers font la production maraîchère maintenant sur cette nouvelle terre qu’ils viennent de créer. En plus de cette technique, les producteurs maraîchers, avec l’accompagnement de certains acteurs, font recours à des fertilisants naturels comme le compost ou les excréments d’animaux. Cette technique consiste en l’utilisation des fertilisants naturels ou biologiques dans les sites de production maraîchère où la dégradation des sols a été constatée. Cette pratique observée dans les différents sites de production maraîchère.



Figure 2. Un tas de compost (fertilisant naturel) prêt à être utilisé pour fertiliser les sols (Source : données terrain 2021)

Cette figure [2] montre un tas de compost obtenu sur la base d’un mélange d’excréments de bœufs et de résidus de foin. Il est obtenu après plusieurs semaines de compostage. Ce compost [dont une partie est déjà utilisée] sera utilisé pour la fertilisation des sols appauvris par l’utilisation des herbicides. Cette technique est aussi utilisée à titre préventif et curatif. C’est ainsi qu’un producteur de la coopérative Souguirnoma âgé de 48 ans et non scolarisé explique que cette technique leur permet de stopper la dégradation progressive des surfaces cultivables : « La fertilité du sol, chez nous nos terres ne s’appauvrissent pas parce que nous mettons de fumure organique. Chez nous ici, la terre ne peut pas se dégrader comme ça. Même si la terre va devenir pauvre, ce n’est pas maintenant. Par exemple quand tu repiques des plants, quand ça commence à accroître tu mets des fumures organiques. Donc chez nous ici, la terre ne peut pas se dégrader ici comme ça. » (Producteur maraîcher, site de Boulmiougou, 18/05/2021).

La rotation des cultures constitue également une autre technique utilisée par les producteurs maraîchers. Elle consiste à varier les types de cultures sur les mêmes surfaces afin d’empêcher l’adaptation des nuisibles. L’objectif recherché, par le recours à cette technique, est d’éviter aussi la dégradation de la terre. Elle peut être utilisée à titre préventif ou curatif pour faire face aux effets des pesticides sur l’environnement, nous confie un producteur maraîcher quadragénaire de la coopérative Souguirnomma ayant un niveau post-primaire : « Quand la terre devient pauvre, la solution que des gens aiment faire, on peut faire comme une rotation en variant la production [...]. C’est cela notre pratique. » (Producteur maraîcher, site de Boulmiougou, 18/05/2021). Cette technique a un double objectif selon les producteurs maraîchers, car non seulement elle permet de renouveler la terre, mais également elle permet de lutter contre les nuisibles de façon naturelle. Par la même occasion, c’est une technique à la fois curative et préventive dans la mesure où elle permet non seulement de renouveler les terres dégradées, mais également de lutter naturellement contre les nuisibles afin de prévenir les effets des pesticides sur l’environnement.

Pour finir, l’abandon progressif des herbicides constitue aussi l’une des techniques de prévention des sols dégradés. Sur ce plan, la mobilisation des acteurs s’observe sur le terrain à travers l’abandon d’utilisation de certains types de pesticides [herbicides] dans la production maraîchère. Pour la diminution progressive de l’utilisation des herbicides dans la production maraîchère, il ressort que c’est grâce à la prise de conscience de la dégradation de l’environnement par ce type de pesticides que cela a été constaté au sein des producteurs maraîchers. C’est dans ce sens qu’un producteur maraîcher affirme qu’il lui a été donné de constater que l’utilisation des herbicides diminue en leur sein à cause de la dégradation des sols. Ce qui signifie que les producteurs sont en train de se mobiliser pour prendre en charge les effets environnementaux des pesticides à titre préventif. C’est ce qui ressort du discours de ce producteur maraîcher membre de la coopérative Namaneguibzanga âgé de 42 ans et non scolarisé : « Les gens parlent de l’appauvrissement du sol, les gens n’utilisent plus les herbicides comme avant. Ils utilisent de l’engrais organique pour rendre leur sol riche maintenant. [...] Je pense que si les gens abandonnent l’utilisation des herbicides, c’est bon, sinon d’ici dix ans la terre va devenir aride. Ça ne sera pas bon pour nous si les gens continuent d’utiliser les herbicides. » (Producteur maraîcher, site de Boulmiougou, 18/05/2021). Pour l’abandon des pesticides comme mobilisation, il faut souligner que les producteurs maraîchers ayant constaté la dégradation de leurs terres cultivables due à l’utilisation des herbicides ont décidé de ne plus y recourir.

D’une manière globale, cette mobilisation des acteurs à travers le développement des approches préventives et curatives sur les effets induits des pesticides sur l’environnement repose sur l’ingéniosité locale des producteurs maraîchers souvent non scolarisés. De même, les prises en charges des effets sanitaires par les acteurs relèvent des pratiques profanes.

3. Discussion

Les résultats de cette recherche montrent que les effets nocifs des pesticides sur la santé humaine et environnementale révèlent un processus progressif de construction sociale de problèmes publics au niveau de l’AU de l’espace Grand Ouaga. Ce processus est fondé sur les expériences vécues, des interprétations, des observations et de la mobilisation des acteurs. Ces faits constituent des preuves empiriques qui confirment les apports majeurs de la sociologie des problèmes publics (Cefaï, 1996, p. 50 ; Hassenteufel, 2010, p. 54). Cet apport de la sociologie des problèmes publics est renforcé par le recours à la théorie de l’acteur-réseau (Callon, 1986, p. 169 ; Latour, 2007, p. 6).

3.1. De l’expérience des effets induits à la problématisation

Dans la perspective de la sociologie des problèmes publics, les données de l’enquête montrent que la prise de conscience des effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale a été possible avec le concours des expériences vécues des acteurs. Sur la santé humaine, ces expériences sont fondées sur les effets aigus (intoxication suivie souvent de décès, troubles respiratoires, irritations cutanées) et chroniques (trouble endocrinien, maladies neurologiques, trouble de la reproduction). Pour la santé environnementale, elles sont constituées des expériences et interprétations de certains événements écologiques observables comme la baisse de la fertilité des sols suivie de la diminution de la productivité agricole, la mortalité des animaux y compris la faune aquatique. La particularité de cette recherche est qu’elle met en exergue la prise de conscience des acteurs à travers la problématisation, contrairement aux recherches antérieures qui avaient mis l’accent sur les pratiques agricoles à risques (Kanda et al., 2013, p. 13 ; Tarnagda et al., 2017, p. 11667). Ainsi, Tarnagda et al. (p. 11667) avaient souligné que leur étude avait « [...] permis de mieux appréhender les différentes pratiques culturelles à risques liés à l’utilisation des produits phytosanitaires dans deux sites et d’en tirer les conséquences pour l’environnement et la santé humaine. ». D’autres recherches se sont focalisées sur l’analyse des effets induits des pesticides (World Health Organisation, 1990, p. 33-89 ; Lehmann, 2017, p. 20 & 96). Ce sont autant d’éléments déclencheurs qui constituent des épreuves de la réalité qui contribuent à leur tour à la problématisation des faits par les acteurs. Ce sont donc les observations, les expériences et surtout les interprétations des acteurs qui constituent les éléments de base de la problématisation selon l’approche de (Cefaï, 1996, p. 50) dans la mesure où un problème public n’a pas une existence propre en dehors des opérations d’interprétation et de mise en débat dans l’arène publique.

Pour revenir aux faits observés sur le terrain, la prise de conscience des effets des pesticides marque la première étape de construction sociale des problèmes publics liés à l’utilisation des pesticides. Au niveau de la santé humaine, la prise de conscience des effets aigus et chroniques suspectés des pesticides sur le terrain de l’AU à travers les discours des acteurs transforme les expériences individuelles en problème public. Ce constat s’inscrit dans le passage de la dimension biologique à la dimension sociale de la maladie abordé par Kleinman (2020, p. 5-6). Pour lui, le terme “illness” désigne l’expérience subjective de la maladie : « When I use the illness in this book, I shall mean something fundamentally different from what I mean when I write disease. By invoking the term illness, I mean to conjure up the innately human experience of symptoms and suffering. Illness refers to how the sick person and the members of the family or wider social network perceive, live with, and respond to symptoms and disability. Illness is the lived experience of monitoring bodily processes such as respiratory wheezes, abdominal [...] » (Kleinman, p. 1-3). Les effets aigus ressentis par les producteurs maraîchers sont des facteurs déclencheurs d’un « danger » devenu immédiatement perceptible, crédible et partageable. La prise de conscience des effets différents induits des pesticides sur la santé humaine a favorisé la reconnaissance sociale du problème selon les perspectives de (Cefaï, 1996, p. 50). Des études antérieures non spécifiques à l’AU avaient révélé les mêmes expériences des producteurs agricoles « Almost every farmer (70-80 %) interviewed during field studies affirmed experiencing sickness during or after pesticide applications. » (Lehmann, 2017, p. 19). Quant aux effets chroniques suspectés ou suspectables des pesticides, ils sont formulés sous forme de risque et contribuent à la généralisation d’un problème reconnu socialement comme un problème de santé publique.

Au niveau de l’environnement, la reconnaissance sociale du problème se manifeste à travers les discours des acteurs sur leur propre observation des effets induits des pesticides sur les différentes composantes de l’environnement avec l’utilisation des pesticides au niveau de l’AU. Les producteurs maraîchers ont observé des événements écologiques dus à la pollution de l’eau, du sol, de la faune et de la flore par les pesticides. Ces faits empiriques sont corrélés

avec des recherches biochimiques antérieures ayant révélé des pollutions dues aux pesticides dans d’autres villes du Burkina (Lehmann, 2017, p. 18). Les acteurs locaux ont remarqué à travers une observation de longue durée que dans les parcelles dans lesquelles les pesticides sont appliqués, il y a une dégradation des sols, une baisse de la productivité maraîchère et une mortalité de la faune. Ces éléments de la nature sont des actants qui constituent des porte-paroles d’un déséquilibre écologique traduit dans les discours des acteurs selon la théorie de l’acteur-réseau (Callon, 1986, p. 181-182). Dans la même dynamique, (Hannigan, 2006, p. 66) dans son analyse sur les « claims-making proces » avait soutenu que les problèmes publics sont socialement construits, perçus et transformés en enjeux publics.

Cette reconnaissance sociale des effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale est une construction bottom-up dans la mesure où elle est une hybridation d’expériences et d’observations profanes des acteurs. Elle est partie d’une opération d’interprétation des effets induits des pesticides par les producteurs maraîchers dans un contexte d’AU dans l’espace Grand Ouaga.

3.2. Construction des problèmes publics dans un contexte de réseau hétérogène d’acteurs

La théorie de l’acteur-réseau (Callon, 1986, p. 181-182) permet d’analyser davantage le processus de construction des problèmes publics en tenant compte d’un réseau hétérogène d’actants humains et non humains. Ce réseau d’acteurs est composé d’humains comme les producteurs maraîchers, les vendeurs de pesticides, les consommateurs de produits maraîchers et de non humains comme les pesticides, les cultures maraîchères, les sols, la faune et la flore. Ce sont donc ces différentes entités qui participent activement au processus de construction des problèmes publics en termes de contamination de l’eau, de mortalité d’animaux, de dégradation de sols, de troubles gastriques, d’irritation cutanée, de troubles de la fertilité, etc. Les différents effets induits des pesticides sur la santé humaine et sur l’environnement orientent les pratiques des acteurs et participent activement à la construction sociale du problème. Pour Latour (2007, p. 260), la théorie de l’acteur-réseau permet de saisir la complexité des acteurs :

« ANT is simply a way of saying that the task of assembling a common world cannot be contemplated if the other task is not pursued well beyond the narrow limits fixed by the premature closure of the social sphere. It is hard to believe that we still have to absorb the same types of actors, the same number of entities, the same profiles of beings, and the same modes of existence into the same types of collectives as Comte, Durkheim, Weber, or Parson, especially after science and technology have massively multiplied the participants to be cooked in the melting pot. Yes, sociology is the science of immigrant masses, but what do you do when you have to deal with electrons and electors, GMOs and NGOs all at once? For the new wine of new associations, a dusty old flask just won’t do. This is the reason why I defined the collective as an expansion of nature and society and sociology of associations as the resumption of the sociology of the social. »

C’est donc dans cet enchevêtrement de relations sociotechniques que les acteurs humains et non-humains coproduisent le problème public lié à l’utilisation des pesticides dans l’AU dans l’espace Grand Ouaga.

3.3. Mobilisation autour des effets induits comme une preuve de reconnaissance sociale

Les formes de mobilisation des acteurs observées sur le terrain autour des effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale traduisent un encrage de la reconnaissance sociale du problème. En effet, sur le plan sanitaire, la mobilisation se traduit par la consommation de lait ou d’huile, le lavage des légumes avec l’eau de Javel ou le permanganate pour essayer de réduire les effets nocifs des pesticides. Au niveau de

l’environnement, l’utilisation des techniques d’assolement, du compostage biologique, de l’abandon progressif des herbicides constituent une prise en charge des effets induits des pesticides. Ces différentes prises en charge des effets induits de manière profane le fruit d’un bricolage local initié par les acteurs non scolarisés ou de faible niveau d’instruction. Ici les « acteurs sociaux » (Hassenteufel, 2010, p. 54) et les « entrepreneurs de problèmes » (Neveu, 2015, p. 41) sont ceux qui se sont mobilisés pour la prise en charge des effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale. Les différentes prises en charge des effets induits des pesticides relèvent d’une pratique locale et traduisent la mobilisation des acteurs. Cette pratique est fondée sur des connaissances locales ou profanes et sur des expériences vécues des acteurs de l’AU dans l’espace Grand Ouaga.

Conclusion

Cet article visait à analyser la manière dont les effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale font l’objet de construction des problèmes publics sur le plan social au niveau de l’AU dans l’espace Grand Ouaga. Cette recherche à travers la mobilisation de la méthode qualitative met en évidence le processus de construction sociale à travers la théorie de l’acteur-réseau selon la perspective de Callon (1986, p. 169) et Latour (2007, p. 6). Elle a mobilisé aussi des approches de la sociologie des problèmes publics selon Cefaï (1996, p. 50) et Hassenteufel (2010, p. 54) pour mieux cerner la construction sociale des problèmes publics liés aux effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale.

Les données collectées montrent que la prise de conscience des effets nocifs des pesticides sur la santé humaine et environnementale se manifeste à travers les expériences vécues des effets immédiats et ceux susceptibles de survenir à long terme. Les expériences vécues sont des éléments déclencheurs du processus. Ainsi, les troubles respiratoires, les irritations cutanées, les troubles de la fécondité, les dégradations des sols, la baisse de productivité maraîchère, les mortalités d’animaux sont des preuves tangibles permettant aux acteurs de transformer leur expérience en un enjeu socialement problématisé dans l’arène publique.

Dans la perspective de la théorie de l’acteur-réseau (Callon, 1986, p. 169 ; Latour, 2007, p. 6), les pesticides sont des actants ou acteurs qui entrent en relation avec les producteurs maraîchers, les cultures maraîchères, les sols, les animaux, les consommateurs, les eaux, les dispositifs techniques pour créer un réseau d’actants hétérogènes dans le processus de construction sociale des problèmes publics dans un contexte d’AU dans l’espace Grand Ouaga.

La construction sociale des problèmes publics liés aux effets induits des pesticides sur la santé humaine et environnementale s’est manifestée dans la présente étude à travers la mobilisation des producteurs maraîchers. Cette mobilisation s’est illustrée à travers les consommations de lait, d’huile, les nettoyages des légumes, le recours aux fertilisants naturels, à la rotation des cultures, les abandons progressifs des herbicides. Pour finir, cette recherche contribue à élucider le processus de construction sociale des problèmes publics liés à l’utilisation des pesticides dans l’AU dans l’espace Grand tout en ouvrant une perspective d’analyse du phénomène sous l’angle communicationnel et politique.

Références bibliographiques

- Bury, M. (1982). Chronic illness as biographical disruption. *Sociology of Health & Illness*, 4(2), 167-182. <https://doi.org/10.1111/1467-9566.ep11339939>
- Callon, M. (1986). Élément pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L’Année sociologique*, 36, 169-208, https://resendem.u-bordeaux-montaigne.fr/IMG/pdf/CALLON_-_elements_pour_une_socio_de_la_traduc.pdf

- Cefaï, D. (1996). La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux*, 14(75), 43-66. <https://doi.org/10.3406/reso.1996.3684>
- Douglas, M., & Wildavsky, A. B. (2010). *Risk and culture: An essay on the selection of technological and environmental dangers* (1. paperback printing, 1983, [Nachdr.]). Univ. of California Press.
- Gilbert, C., & Henry, E. (2012). La définition des problèmes publics : Entre publicité et discrétion: *Revue française de sociologie*, Vol. 53(1), 35-59. <https://doi.org/10.3917/rfs.531.0035>
- Gravel, N., & Koné, A. (2018). The Guelph Water connection : The contribution of Actor-Network Theory (ANT) to the study of water management in Guelph, Ontario. *Cahiers de géographie du Québec*, 61(174), 489-512. <https://doi.org/10.7202/1053663ar>
- Gusfield, J. R. (1984). *The culture of public problems : Drinking-driving and the symbolic order*. University of Chicago press.
- Hannigan, J. A. (2006). *Environmental sociology* (2. ed). Routledge.
- Hassenteufel, P. (2010). Les processus de mise sur agenda : Sélection et construction des problèmes publics: *Informations sociales*, n° 157(1), 50-58. <https://doi.org/10.3917/inso.157.0050>
- Jaglin, S. (1995). L’insertion par le « haut » : Régularisation foncière et citadinisation dans les périphéries de Ouagadougou (Burkina Faso). In *La ville à guichets fermés ? : Itinéraires, réseaux et insertion urbaine* (IFAN/ORSTOM, p. 181-198). IFAN/ORSTOM.
- Kanda, M., Djaneye-Boundjou, G., Wala, K., Gnandi, K., Batawila, K., Sanni, A., & Akpagana, K. (2013). Application des pesticides en agriculture maraîchère au Togo. *Vertigo*, 13-1. <https://doi.org/10.4000/vertigo.13456>
- Kleinman, A. (2020). *The illness narratives : Suffering, healing, and the human condition*. Basic Books / Hachette Book Group.
- Latour, B. (2007). *Reassembling the social : An introduction to Actor-Network-Theory* (1. publ. in pbk). Oxford Univ. Press.
- Lehmann, E. R. G. (2017). *Impact Assessment of Pesticides Applied in Vegetable-Producing Areas in the Saharan Zone : The Case of Burkina Faso*. École Polytechnique Fédérale de Lausanne.
- Luna, J. K. (2018). *Capitalism, Culture, and Cotton : New Agricultural Technologies in Burkina Faso* [Doctoral dissertation, University of Colorado at Boulder]. https://www.academia.edu/101878646/Capitalism_Culture_and_Cotton_New_Agricultural_Technologies_in_Burkina_Faso?uc-sb-sw=110856748
- Neveu, E. (2015). *Sociologie politique des problèmes publics*. Armand Colin.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l’interprétation socio-anthropologique*. Academia-Bruylant.
- Ouiya, R. P., & Ouedraogo, K. (2025). Le maraîchage urbain à Ouagadougou (Burkina Faso) : Une stratégie contre la précarité socioéconomique. *Revue Wiiré*, (17), 18-30.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Son, D., Somda, I., Legreve, A., & Schiffers, B. (2017). Pratiques phytosanitaires des producteurs de tomates du Burkina Faso et risques pour la santé et l’environnement. *Cahiers Agricultures*, 26(2), 25005. <https://doi.org/10.1051/cagri/2017010>
- Tarnagda, B., Tankoano, A., Tapsoba, F., Sourabié Pane, B., Abdoullahi Hissein, O., Djbrine, A. O., Drabo, K. M., Traoré, Y., & Savadogo, A. (2017). Évaluation des pratiques agricoles des légumes feuilles : Le cas des utilisations des pesticides et des intrants chimiques sur les sites maraîchers de Ouagadougou, Burkina Faso. *Journal of Applied Biosciences*, 117(1), 11658-11668. <https://doi.org/10.4314/jab.v117i1.3>

World Health Organisation (Éd.). (1990). *Public health impact of pesticides used in agriculture*. World Health Organization.



Organisation et division sociale du travail sur le site aurifère artisanal de M'banganga au Niger

Organization and social division of labor at the artisanal gold mining site of M'banganga in Niger

Abdoul-Wahab SOUMANA

Email: soumsant@gmail.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0001-8331-2645>

Saadou ABOUBACAR

Laboratoire : Territoires- Sociétés-Environnement (STE)

Université André Salifou de Zinder, Niger,

Email: allakayebouza@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0001-7737-1788>

Résumé : L'orpaillage artisanal est une activité économique qui évolue souvent en dehors du cadre juridique. Malgré cela, les acteurs miniers (orpailleurs, bailleurs des fonds, propriétaires terriens, professionnelles de sexe, etc.) s'organisent pour faire fonctionner chaque maillon de la chaîne de production aurifère. Dans cette recherche, il s'agit d'analyser l'organisation et la division sociale du travail sur le site aurifère artisanal de M'banganga. Pour réaliser ce travail nous avons posé la question de recherche suivante : Comment les activités d'orpaillage artisanal sont-elles organisées sur le site de M'banganga ? Pour atteindre les objectifs assignés à cette recherche et répondre aux différents questionnements, nous avons utilisé une approche méthodologique mixte qui combine la recherche documentaire, une enquête par questionnaire auprès de 131 acteurs miniers, des entretiens individuels et des focus groups avec 139 personnes complétés par des observations directes. Aux termes de cette recherche, les résultats obtenus révèlent que chaque sphère d'activité est monopolisée par un acteur minier pour faire fonctionner le site artisanal. Les Nigériens sont les propriétaires terriens, les bassins de cyanuration et la vente d'eau pour le lavage des minerais et les multiples usages domestiques. Les Burkinabè monopolisent la géomancie et les produits chimiques. Les Nigériens vendent les sacs vides pour le stockage des minerais et les pièces détachées. La restauration, la gestion des débits de boisson et le métier de professionnelle de sexe sont monopolisés par les Togolais et les Béninois. Quant à la buanderie et la fourniture des produits chimiques, elles sont respectivement monopolisées par les Maliens et les Sénégalais.

Mots-clé : Monopole, organisation, division sociale, acteur minier, orpaillage M'banganga.

Abstract: Artisanal gold mining is an economic activity that often operates outside the legal framework. Despite this, mining stakeholders (gold miners, financiers, landowners, sex workers, etc.) organise themselves to keep each link in the gold production chain running. This research analyses the organisation and social division of labour at the artisanal gold mining site in M'banganga. To carry out this work, we asked the following research question: How are artisanal gold mining activities organised at the M'banganga site? To achieve the objectives assigned to this research and answer the various questions, we used a mixed methodological approach combining documentary research, a questionnaire survey of 131 mining stakeholders, individual interviews and focus groups with 139 people, supplemented by direct observations. According to this research, the results obtained reveal that each sphere of activity is monopolised by a mining actor in order to operate the artisanal site. The Nigeriens are the landowners, the cyanidation basins and the sale of water for washing minerals and multiple domestic uses. The Burkinabè monopolise geomancy and chemicals. Nigerians sell empty bags for storing minerals and spare parts. Catering, bar management and sex work are monopolised by Togolese and Beninese nationals. As for laundry services and the supply of chemicals, these are monopolised by Malians and Senegalese respectively.

Keywords: Monopoly, organisation, social division, mining operator, gold panning, M'banganga.

Introduction

En Afrique saharo-sahélienne, des pays comme le Sénégal et le Soudan disposent des ressources minérales importantes (Grégoire et Gagnol, 2017, p. 1). Parmi celles-ci, l'or occupe une place importante et contribue au développement socioéconomique du pays. De ce fait, l'extraction aurifère artisanale est une activité économique en plein essor, entraînant une migration des chercheurs d'or entraînant de *facto* la création des sites (Grätz, 2003, p.155 ; Aboubacar, 2021a p.8). L'orpaillage artisanal contribue à la lutte contre le chômage, aux manques de perspectives économiques et la pauvreté pour les populations rurales (Bissa et al., 2025, p.42).

Au Niger, l'orpaillage artisanal a réellement débuté en 1984 (Abdou Yonlihinza, 2017). À l'époque, il était question d'une activité saisonnière qui est intensivement développée au fil de temps pour devenir aujourd'hui une activité principale sur plus de 200 sites et mobilisant plus de 800 000 personnes qui vivent de la rente aurifère (Ministère des Mines, 2020). C'est ainsi que sont créés les sites de Komabangou, Tialkam, Libiri, Séfa Moussa, Boulon Djounga, rapporte (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE, 2022, p.7). Il faut souligner que le boom de l'orpaillage dans la région d'Agadez et de Tillabéri a constitué un bon levier de croissance économique, bien qu'étant un problème écologique, sanitaire, sécuritaire et de droits humains (AFRICADROIT, 2019). Ces sites sont situés dans le Liptako Gourma couvrant une superficie de 350 500 km², (Malam Mamane Sani, et Boubacar Zanguina, 2023, p.90) et Agadez avec Amezeguer, Djado, Air Tafassasset. Pour le cas de Maradi, il s'agit de la zone du Sud Maradi comprenant Maraka, Gabi, Madarounfa, Niellwa et Dan Issa et pour la région de Zinder, les études prospectives ressortent la province de Damagaram Monio avec les sites Zanourski. La région de Tillabéri produit environ deux tonnes d'or par an en plus de la production de la région d'Agadez, ce qui équivaut à 10 tonnes d'or par an (OCDE, 2018, p.6).

L'orpaillage artisanal a entraîné le développement des communautés itinérantes. Cette activité crée des transformations économiques des zones d'accueil qui, jadis, évoluait dans le secteur informel. Aussi, assiste-t-on à une mobilité translocale massive vers les sites d'orpaillage. L'exploitation minière artisanale de l'or est une activité économique où interviennent plusieurs acteurs sociaux établissant des joutes politiques en vue de contrôler cette sphère économique. Sur les sites miniers, plusieurs nationalités étrangères travaillent en adaptant d'un site à un autre, non seulement des nouvelles techniques, mais également des pratiques spécifiques d'organisation, des normes sociales et des règles ainsi que des manières d'agir comme les pratiques magico-religieuses (Grätz, 2003, p.155). Sur ces différents sites, il est enregistré environ 300 000 orpailleurs nationaux et internationaux (Ministère des Mines et de l'Industrie, 2019). Avec l'évolution de l'exploitation aurifère, on avance plus de 230 sites sur lesquels travaillent 800 000 personnes soit 11% de la population active et à peu près 20% de la population nigérienne en dépendent de manière directe ou indirecte (Gagnol et al., 2022) C'est pourquoi, l'on assiste à une arrivée massive des nomades, des ruraux et des citadins devenus orpailleurs pour la circonstance et d'autres ressortissants des pays voisins ou lointains du Niger avec comme objectif, la recherche d'or. Cette fièvre de l'or a mobilisé un grand nombre d'orpailleurs, des sans-emploi, des agriculteurs et des commerçants auxquels viennent se greffer plusieurs acteurs de diverses nationalités (Grégoire et Gagnol, 2017 ; Afane et Gagnol, 2020).

Depuis 2000, il est constaté une ruée des chercheurs vers le site aurifère de M'bangha. La principale activité sur le site est l'orpaillage à laquelle viennent se greffer plusieurs activités connexes. Mais, vu la configuration du site, on peut se dire qu'il existe apparemment un désordre absolu. Et c'est en approchant les différentes communautés vivantes sur le site que l'on se rend compte que l'activité aurifère est bien structurée et chaque acteur joue son rôle. Le site fonctionne comme une micro- société minière où se rencontrent la population hôte, les

orpailleurs allochtones et allogènes attirés par la ruée vers l’or. Cela explique que tous les acteurs miniers présents sur le site concourent à son fonctionnement menant une activité connexe autour de l’orpaillage artisanal.

L’analyse critique des auteurs cités traite la ruée des travailleurs vers l’or sur les sites artisanaux. Ils montrent aussi la contribution de l’or dans l’amélioration des conditions de vie des travailleurs et sa place dans l’économie nationale et le développement local. Cependant, ces auteurs n’abordent pas la question de l’organisation et de la division sociale du travail dans ce secteur aussi vital pour les acteurs miniers directs et indirects. Pourtant, dans le domaine de l’orpaillage artisanal, chaque segment d’activité concourt au fonctionnement de la mine. Au regard de ce qui précède, comment les activités d’orpaillage artisanal sont-elles organisées sur le site de M’banga ? Quel est le profil sociodémographique des orpailleurs présents sur le site de M’banga ? Quelles sont les principales activités périphériques nées de l’exploitation aurifère ? Qui est-ce qui monopolise chaque activité périphérique sur le site de M’banga ?

L’ancrage théorique de cette étude socio-anthropologique est bâti autour du modèle actanciel développé par (Crozier et Friedberg, 1977) qui explique les stratégies et les jeux d’acteurs pour monopoliser un segment d’activité. Le modèle herméneutique (Geertz, 1973) pour comprendre, interpréter les récits de vie de chaque acteur minier dans le cadre d’une socio-anthropologie de l’orpaillage. Le modèle fonctionnel développé par (Malinowski, 1948), utilisé dans cette recherche permet d’analyser les fonctions que joue chaque groupe stratégique dans la mise en œuvre de chaque maillon de la chaîne d’exploitation aurifère pour le stabiliser. La combinaison de ces trois modèles d’analyse permet de comprendre comment les différents segments d’activité de la chaîne d’orpaillage artisanal fonctionnent et identifient les dynamiques sociales et économiques en jeu.

L’objectif général de cette recherche est d’analyser l’organisation et la division sociale du travail sur le site d’orpaillage de M’banga. De façon spécifique, cette recherche permet d’identifier le profil sociodémographique des acteurs miniers ainsi que les principales activités économiques liées à l’exploitation de l’or. Elle vise également à connaître les différents acteurs sociaux qui ont le monopole d’une sphère d’activité dans le fonctionnement de la chaîne de production de l’or. Pour atteindre l’objectif de la recherche, nous avons organisé cet article en trois parties : la première partie traite de l’approche méthodologique de la recherche, la deuxième partie est consacrée à la présentation des résultats et la troisième partie aborde la discussion desdits résultats.

1. Approche méthodologique de la recherche

Le site aurifère artisanal de M’banga est situé dans la commune rurale de Namaro/région de Tillabéri entre les coordonnées géographiques 001°34’ de latitude Nord d’une part et 13°36’ de longitude Est d’autre part (INS, 2014). Il se trouve à 90km au sud-ouest de Niamey, la capitale. C’est un site aurifère artisanal érigé en village administratif par décision N°09/PK/du 20 janvier 2020 portant nomination du chef de village de M’banga dans la commune rurale de Namaro. Les principales activités de la population cosmopolite sont l’orpaillage auxquelles viennent s’ajouter plusieurs activités économiques.

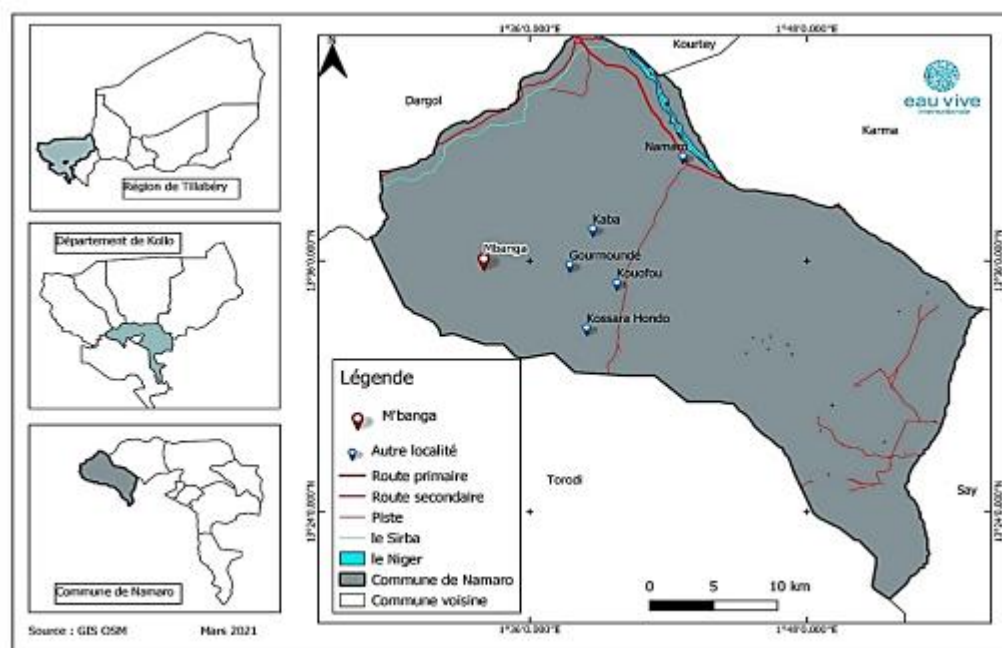


Figure1. Localisation du site de M'bangá (Source : Lionel Sanou, EVI/ Burkina Faso, juin 2021).

Sur le plan physique, à l'image de la commune de Namaro, le relief du village se caractérise par une succession de plateaux plus ou moins étendus entrecoupés par des vallées sablonneuses, des mares ou des simples dépressions. Toutes ces unités paysagées sont confrontées à une forte dégradation. Sur le plan pédologique, on distingue dans ce village, des sols latéritiques et des sols limono- argileux et parfois sablonneux (suite à l'érosion des plaines et des glaciés). Le climat est de type sahélo-soudanien caractérisé par trois (3) saisons, dont une saison pluvieuse de mi-juin à septembre ; une saison sèche et froide d'octobre à février et une saison sèche et chaude de mars à juin. Sur le plan démographique, le site connaît chaque année un afflux important d'orpailleurs dont le nombre est difficile à déterminer. Cette population cosmopolite s'imbrique avec les autochtones, ce qui crée un espace de brassage culturel dû à la grande diversité culturelle des exploitants, unis par l'activité d'orpaillage.

Par rapport au choix d'étude pour la conduite de cette recherche, il est guidé par la cartographie des groupes stratégiques qui concourent au fonctionnement du site par la réalisation d'une activité. Aussi, faut-il préciser que pour conduire cette recherche, la démarche méthodologique utilisée consiste à faire une recherche documentaire par la consultation des ouvrages traitant de la problématique des petits métiers autour de l'orpaillage artisanal. Ensuite une collecte des données à travers les enquêtes de terrain au moyen de divers outils a été effectuée. Notons que la méthode utilisée combine les questionnaires, les guides d'entretien individuels, les focus groups et une grille d'observation. Pour les données quantitatives un échantillon de 246 personnes a été calculé sur la base de la population hôte et les orpailleurs unis par l'activité d'orpaillage.

Population hôte de M'bangá en 2025	Estimation des orpailleurs en 2025
6196	5000

Tableau 1 : base de sondage pour un échantillonnage (source : ReNaLoc, 2014, et estimation de la population, février 2025).

Ainsi, selon la méthode aléatoire d'une probabilité p , nous avons : $n = z^2 \times p (1 - p) / m^2$ ¹. Ainsi, la taille de l'échantillon avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur à 5% :

Population hôte $Ph=6196$ et la population estimée $Pe= 5000$ donc la proportion $p=Pe/Ph=5000/6196=0,80$ d'où la taille $n = (1,96)^2 \times (0,8) (1-0,8) / (0,05)^2 = 245,86$ soit 246.

La complémentarité entre le quantitatif et le qualitatif est importante en s'imbriquant correctement pour avoir une vue d'ensemble du champ d'études. Toutefois, la réduction de l'échantillon (131 personnes) restreint la portée scientifique de la recherche, car ne représente pas la population cible. Cet état de fait est lié à la mobilité des orpailleurs et la dégradation de la situation sécuritaire sur le site. En effet, les terroristes ont infiltré le site et travaillent comme les orpailleurs pour chercher les sources de financement de leur mouvement. De ce fait, il y a eu des réticences de s'ouvrir à un inconnu lors de la collecte des données.

En ce qui concerne les données qualitatives, nous avons tenu compte de la disponibilité des groupes stratégiques présents sur le site. La collecte des données n'a pas restreint le nombre d'acteurs à toucher compte tenu également de la mobilité des orpailleurs et la dégradation de la situation sécuritaire. Nous avons continué la collecte des données jusqu'à atteindre la saturation des informations recherchées. Le choix des enquêtés répond à la technique de choix raisonné en boule de neige. Dans le cadre de cette recherche, la collecte des données a concerné les autres groupes stratégiques exerçant une activité liée à l'orpaillage artisanal. Donc, l'échantillon retenu pour cette recherche mixte est composé ainsi qu'il suit :

Méthodes/outils	Échantillon retenu/fiche
Méthode qualitative /guide d'entretien	139
Observation	1
Méthode quantitative /questionnaire	131
Total	271

Tableau 2. Échantillon retenu selon la méthode mixte (Source : Données de l'enquête, avril 2025).

Pour l'analyse des données quantitatives, le tableur Excel a permis de faire le dépouillement, le traitement des données collectées et la génération des différentes figures.

Pour ce qui est des données qualitatives, nous avons combiné les entretiens semi-directifs, les discussions de groupe, à la recherche documentaire et l'observation directe. Les thèmes de discussion tournent autour des acteurs de l'animation du site, les différentes nationalités vivant sur le site, le profil sociodémographique des acteurs miniers, les différentes activités périphériques à l'orpaillage artisanal et leur monopole. Pour l'analyse des données, nous avons fait une triangulation des informations dans le but de répondre aux différents questionnements. Toutes les données collectées ont été analysées de façon thématique en vue de mieux saisir le sens des propos des interlocuteurs. La discussion des résultats s'est faite en lien avec l'objectif général de l'étude et les données obtenues lors de la recherche documentaire et fait la corrélation avec les données empiriques.

2. Résultats

2.1. Les acteurs de l'animation du site artisanal de M'bangha

L'orpaillage artisanal est une activité économique qui mobilise des acteurs sociaux qui concourent chacun en fonction de son centre d'intérêt, au fonctionnement du site. Ainsi, la figure 2 montre que les hommes sont relativement plus nombreux que les femmes sur le site de

¹ n = taille de l'échantillon ; z = niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite ; p = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique ; m = marge d'erreur tolérée

M’banga avec respectivement 56% et 44%. Les hommes sont très représentés sur le site de M’banga car ils laissent leurs familles dans leurs pays de départ pour aller chercher de l’argent nécessaire à leur bien-être. Certains orpailleurs laissent leurs épouses dans leur localité tout comme il existe des acteurs sociaux sédentarisés à M’banga qui parviennent à se marier sur le site.

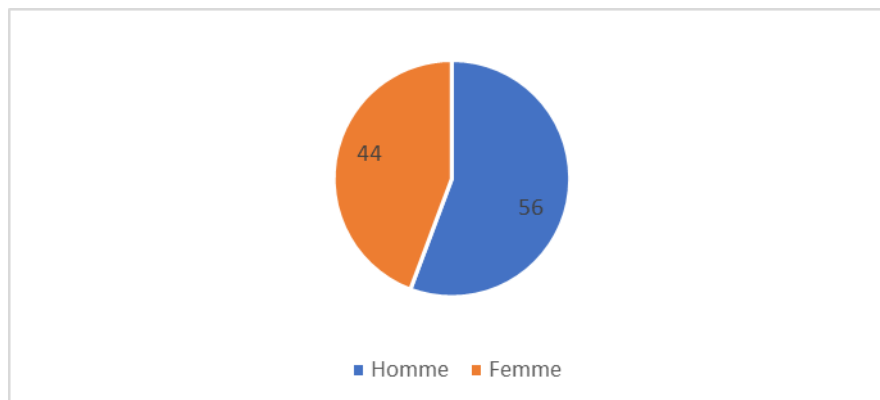


Figure 2. Répartition des orpailleurs selon le sexe. (Source : Données de l’enquête, mars 2025).

Il importe cependant de préciser que les orpailleurs sont des acteurs clés dans l’orpaillage artisanal. Le rôle qu’ils jouent dans le fonctionnement du site laisse naître plusieurs activités connexes qui le font revivre. En plus de la population hôte, plusieurs orpailleurs de diverses nationalités interviennent dans l’exploitation artisanale.

2.2. Les différentes nationalités présentes sur le site de M’banga

Le graphique ci-dessous montre que sur l’ensemble de l’échantillon des orpailleurs enquêtés, 53% sont de nationalité nigérienne contre 21% de Togolais et 11% de Burkinabè. Ces résultats issus également de nos différents entretiens montrent que M’banga est une bourgade où cohabitent plusieurs groupes ethnolinguistiques et une forte présence d’immigrés originaires de l’Afrique de l’Ouest. On a pu dénombrer 08 différentes nationalités sur le site (des Nigériens, des Nigérians, des Béninois, des Togolais, des Burkinabés, des Maliens, des Ghanéens et des Sénégalais). Cependant, compte tenu de la mobilité des orpailleurs, la population reste difficile à dénombrer. Une grande partie de ces orpailleurs est d’origine rurale. Et leur ruée vers l’or se justifie par la rentabilité du site de M’banga.

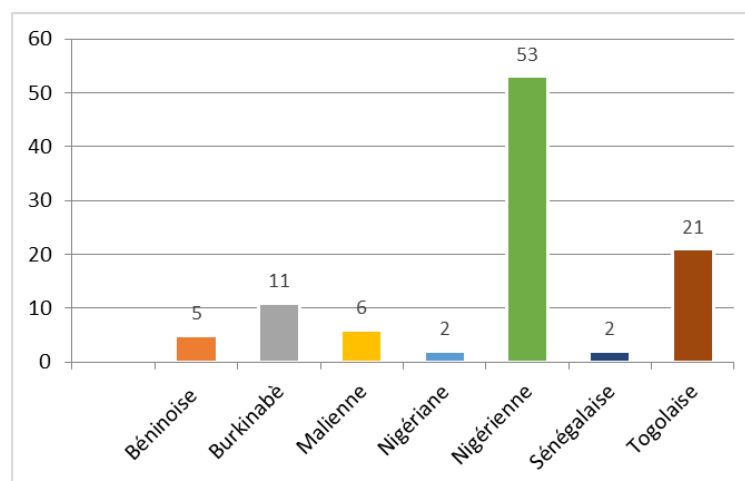


Figure 3. Nationalités présentes sur le site de M’banga (Source : Données de l’enquête, mars 2025).

Ces acteurs sociaux issus de plusieurs nationalités sont présents sur le site de M’banga en conduisant diverses activités économiques. Les raisons avancées pour se ruer vers le site de M’banga se justifient par l’existence d’une forte quantité d’or dont regorge son sous-sol. Cela a été confirmé par une professionnelle de sexe lors d’un focus group et qui disait :

Le site de M’banga est très productif. Cela explique l’arrivée massive des chercheurs d’or surtout lorsqu’on découvre un nouveau site. Pour nous, c’est une bonne chose puisqu’il y a assez de clientèle. Les chercheurs d’or gagnent paisiblement leur vie n’eût été les incursions des Groupes Armés Terroristes qui nous chassent en se disant au service de la religion islamique (focus group avec les professionnelles de sexe, août 2024).

À la question de savoir l’âge des orpailleurs présents sur le site de M’banga, les réponses suivantes sont ressorties de cette recherche :

1. 2.3. L’âge des orpailleurs enquêtés sur le site de M’banga

En ce qui concerne l’âge des acteurs minier sur le site de M’banga, le tableau ci-dessous montre que 25% sont âgés entre 35 et 45 ans et 22% ont un âge compris entre 15 et 25 ans. Mais, au cours de nos différents séjours sur le site de M’banga, les entretiens individuels réalisés avec les différents acteurs sociaux révèlent que l’âge de ces derniers est compris entre 16 et 56 ans. Cela se justifie par leur mobilité translocale pour avoir travaillé sur les sites aurifères artisanaux de la sous-région.

Âge des orpailleurs	Valeur absolue	Valeur relative (%)
15-25 ans	29	22
25- 35 ans	26	20
35-45 ans	33	25
45-55 ans	30	23
55 et +	13	10
Total	131	100

Tableau 3. Âge des orpailleurs sur le site de M’banga (Source : Données de l’enquête, mars 2025).

L’âge des enquêtés se justifie par la présence des pionniers très expérimentés dans l’encadrement des jeunes orpailleurs. C’est ce que renchérit un orpailleur en ses termes :

J’ai 24 ans d’expérience dans l’orpaillage artisanal. Mon aventure a commencé sur les sites aurifères de la Côte d’Ivoire, du Burkina Faso et du Niger notamment les sites de Komabangou, Sefa Moussa, Tialkam, Kambscone. Je vis à M’banga depuis 2000 avec toute ma famille et ma principale source de revenus est l’orpaillage (G.H, entretien réalisé en avril 2024).

Sur le site de M’banga, plusieurs groupes sociaux partagent le même espace géographique. Le graphique suivant montre la situation matrimoniale des orpailleurs travaillant sur le site de M’banga.

2.4. Situation matrimoniale des orpailleurs sur le site de M’banga

L’analyse du graphique 3 ci-dessous montre que 57% des orpailleurs sont mariés contre 31% d’orpailleurs célibataires. En effet, une partie importante d’acteurs miniers est mariée, mais se déplace seule en direction de M’banga dans l’espoir d’avoir des revenus nécessaires à l’entretien de leurs familles. Au cours de nos recherches, il nous a été rapporté que quelques orpailleurs d’origine étrangère se sont sédentarisés et vivent avec leur famille. La cohabitation

entre les différents groupes ethnolinguistiques et le brassage culturel a facilité le mariage entre certaines communautés qui vivent sur le site de M’banga.

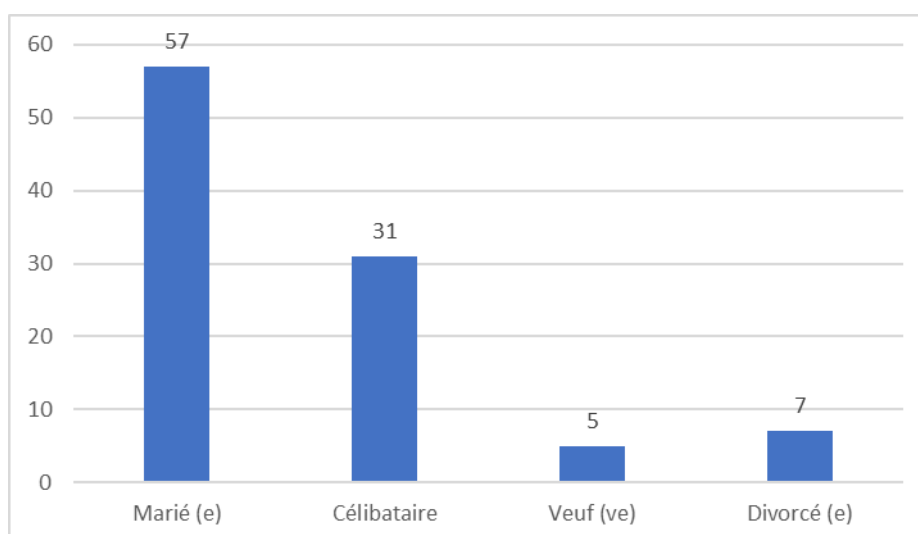


Figure4. Situation matrimoniale des orpailleurs présents sur le site de M’banga (Source : Données de l’enquête, mars 2025).

Mais l’observation faite sur le terrain souligne la présence des célibataires. La recherche de la rente aurifère est une opportunité pour ces derniers de se marier et fonder une famille. Chez les femmes, il s’agissait des divorcées et qui mènent une activité connexe qui entre dans le fonctionnement du site.

2.5. M’banga, un site accueillant plusieurs acteurs miniers menant des activités connexes à l’orpaillage.

Précisons que la principale activité sur le site est l’extraction de l’or. La particularité du site de M’banga se résume à la dissimulation du village au site. Selon nos interlocuteurs, le site est productif. Cela entraîne une arrivée massive des orpailleurs à la recherche du métal précieux. En général, l’orpaillage est une activité économique qui engendre une interaction d’acteurs autour des activités connexes. L’économie globale du site de M’banga repose sur l’exploitation aurifère. Il ressort des entretiens et de l’observation la présence de plusieurs activités dont la charnière est l’orpaillage artisanal. D’après nos entretiens, chaque communauté autochtone, allochtone et allogène mène une activité économique qui fait fonctionner le site d’orpaillage. Sans être exhaustif, les activités connexes à l’extraction de l’or sont la vente des produits chimiques, la restauration, la charcuterie et la vente des sacs vides pour le stockage des minerais. Il y a aussi, la vente d’eau par les commerçants pour le lavage des minerais et les divers usages domestiques, les propriétaires terriens pour la cession des sites pour l’extraction, sans oublier ceux qui occupent la fonction de gestion mystique du site. Les différents segments d’activités périphériques sont diversement monopolisés par une catégorie d’acteurs sociaux.

2.6. Le monopole des activités connexes à l’orpaillage détenu par les différents acteurs sociaux

Pour le fonctionnement du site, il faut noter la présence des orpailleurs immigrés qui occupent un segment d’activité. Cela a été confirmé par un notable qui disait :

Les Burkinabè en l’occurrence les Mossis ont le monopole de la vente des produits chimiques. La géomancie, le creusage le broyage des minerais sont détenus par les Gourmantchés. Les Togolaises s’occupent de la restauration sur le site. Les Béninoises sont spécialisées dans la vente des boissons traditionnelles (jus de tamarin, des décoctions à base des plantes médicinales). Les Ghanéennes gèrent les débits de boisson et plusieurs d’entre elles s’adonnent au métier de sexe. Les Nigériens vendent les pièces détachées et les sacs vides pour le stockage des roches minérales. Le blanchissage revient aux Maliens tandis que les Sénégalais fournissent les produits chimiques (Entretien, réalisé avec un notable du village, juillet 2024).

L’analyse de ce discours montre le rôle des immigrés dans le fonctionnement du site artisanal de M’banga. L’organisation sociale sur le monopole des activités connexes à l’orpaillage illustre le fonctionnement de la chaîne de production de l’or. Chaque acteur présent sur une chaîne développe une stratégie pour faire fonctionner le site, mais aussi tirer son épingle du jeu. Au-delà des immigrés, la population hôte et les allochtones jouent une fonction dans l’organisation sociale de l’orpaillage artisanal. Il ressort de nos investigations que les Nigériens s’occupent de la question foncière et l’approvisionnement en eau. Ainsi, sous le contrôle des autorités coutumières, les propriétaires terriens octroient des parcelles aux orpailleurs moyennant une part de sacs de minerais produits. C’est ce qu’affirme un propriétaire terrien en ces termes :

Nous donnons nos terres aux orpailleurs qui ont les moyens de prendre en charge les équipes. Ils foncent les puits dans nos parcelles. Nous savons que M’banga est un site qui regorge de l’or et cela s’étend jusqu’au Burkina Faso. En cas d’alerte de la découverte d’un nouveau filon, nous nous pointons pour réclamer notre part. Parfois, nous avons recours aux pratiques magico-religieuses pour avoir abondamment de l’or dans nos champs et demander au seigneur de nous préserver de tout risque lors de l’exploitation et avoir la paix dans la zone qui connaît les attaques des Groupes Armés Terroristes (Entretien réalisé avec un propriétaire terrien, août 2024).

L’interprétation du discours tenu par ce propriétaire terrien explique leur participation à l’organisation sociale du site par l’octroi de leurs terres aux orpailleurs. Cependant, certains orpailleurs ne respectent pas les engagements pris auprès des propriétaires terriens. C’est pour cette raison que les chefs de village interviennent dans la gouvernance locale du site. Les résultats issus de nos investigations révèlent que les bassins de cyanuration appartiennent aux Nigériens. Les autres nationalités vivant sur le site de M’banga sous-traitent avec les nationaux pour avoir de l’or. Il est question d’une approche stratégique où les acteurs autochtones, allochtones et allogènes essaient de tirer leur épingle du jeu dans l’exploitation aurifère. Toutefois, les résultats de cette recherche soulèvent un dysfonctionnement dans le partage de la rente aurifère. Il arrive que les bailleurs de fonds effectuent un partage disproportionné en lésant les ouvriers.



Figure 5. Bassin de cyanuration appartenant à un Nigérien (source : Équipe de l’ONG Eau Vive Niger. Cliché : Aboubacar Saadou, janvier 2021).

En plus de la question foncière monopolisée par les Nigériens, l’approvisionnement en eau potable pour le lavage des minerais et les multiples usages domestiques est également géré par eux. En effet, l’orpaillage est une activité qui nécessite un besoin important en eau et les autres usages comme le lavage des minerais. De ce fait, des commerçants ont réalisé des forages privés et vendent l’eau aux usagers. D’après nos entretiens, l’eau fournie par les forages privés est propre, car les tests physico-chimiques ont été réalisés par la Direction Départementale de l’Hydraulique et de l’Assainissement de Kollo. Ces forages privés représentent une stratégie développée par les commerçants et qui leur permet d’engranger des ressources financières face à l’absence de l’État qui devait favoriser l’accès à l’eau potable pour chaque citoyen puisque le site est érigé en village administratif.



Figure 6. Forage privé réalisé par un commerçant nigérien sur le site de M’banga (source : ONG Eau Vive internationale ; cliché : Aboubacar Saadou, janvier 2021).

Aussi, faut-il le préciser, la recherche de l’or est une activité marquée par le recours aux diverses formes de pratiques magico-religieuses. Les acteurs miniers considèrent que l’or appartient aux forces occultes et l’avoir nécessité le recours aux pratiques magiques appropriées. C’est pour cela que les orpailleurs ont recours aux détenteurs des savoirs ésotériques (marabouts, devins, prêtres). Ainsi, il ressort de nos investigations que la géomancie (*Laabu karyan/ Bugun qasa* en Zarma et Haoussa est la science) la science

divinatoire à laquelle les différents acteurs miniers ont recours. Celle-ci est monopolisée par les Burkinabè qui ont su garder leur culture endogène relative à la croyance aux esprits.

En ce qui concerne le métier de professionnel du sexe, l’observation faite sur le terrain et les entretiens réalisés soulignent que cette activité est en majorité monopolisée par les Ghanéennes et les Nigérianes. La présence des professionnelles de sexe est importante puisqu’elles contribuent à la gestion de stress chez certains acteurs miniers. Elles jouent une fonction de régulation sociale et le recours aux rituels sexuels par quelques acteurs sociaux. D’ailleurs, un acteur minier souligne :

Moi, je connais un orpailleur musulman polygame, mais chaque jour, il couche avec une professionnelle de sexe nigériane, et c’est comme ça que ces puits sont toujours productifs (H.G, entretien réalisé en décembre 2023).

La lecture de ce discours montre que le recours aux rapports sexuels avec des professionnelles de sexe est une des stratégies de recherche de l’or. Toutefois, en plus des Ghanéennes et des Nigérianes, selon nos entretiens, les Togolaises occupent une place importante dans l’orpaillage artisanal en s’adonnant au métier de sexe. À celles-là, il faut aussi inclure des Nigériennes qui s’adonnent audit métier sur le site de M’banga.

Les résultats issus de cette étude montrent que l’organisation et la division sociale du travail sur le site de M’banga est une dynamique sociale importante, car plusieurs activités connexes sont réalisées du fait de l’exploitation aurifère. Il apparaît donc une imbrication de plusieurs activités connexes nées de l’extraction de l’or. Chaque activité décrite dans cette recherche concourt au fonctionnement du site de M’banga. Cependant, la situation d’insécurité reste préoccupante dans cette zone de Liptako Gourma Nigérien. Par conséquent, le site connaît un dysfonctionnement avec le départ de plusieurs acteurs miniers détenant chacun une activité spécifique.

3. Discussion

L’analyse permet de mettre en lumière l’organisation et la division sociale des activités sur le site d’orpaillage artisanal de M’banga. Tout d’abord, l’orpaillage est une activité mobilisatrice de plusieurs acteurs sociaux où chaque acteur joue une fonction de maintien du système. Ces détenteurs d’un maillon de la chaîne d’exploitation de l’or ont des profils sociodémographiques variés. Ils sont composés de femmes et d’hommes avec un âge variant de 15 ans à plus de 55 ans, mariés et de diverses nationalités, résultats similaires rapportés par (Soko, 2019, p.71; OIM, 2022, p.44 ; Koffi et al., 2023, p.152) en Côte d’Ivoire sur les sites aurifères artisanaux. Par contre l’étude conduite par (Koama et al.2024, p.32) souligne que la tranche la plus importante est de 11 à 78 ans sur 2 sites burkinabè. Les différentes nationalités vivant sur le site de M’banga occupant un fragment d’activité sont originaires de l’Afrique de l’Ouest. Des résultats similaires ont été rapportés par (Grätz, 2003, p.155 ; Manetta,2012, p.100 ; Dembélé, 2022, p.48 ; OIM, 2022, p.41) où plusieurs nationalités étrangères y travaillent en transposant d’un site à un autre, non seulement des techniques nouvelles, mais aussi des modes spécifiques d’organisation sociale, des normes et des règles ainsi que des styles de vie et des cultures divergentes.

Ensuite, l’orpaillage artisanal est l’activité centrale autour de laquelle gravitent plusieurs activités connexes, comme atteste une recherche conduite par (N’guia, 2022, pp.111-112) qui fait cas des transporteurs de minerais et des machinistes sur les sites aurifères artisanaux de Grand-Zattry en Côte d’Ivoire. Par contre (Aboubacar et Oumarou,2024, p.114) abordent la question de la vente de l’eau pour le lavage des minerais et les différents usages domestiques comme activités périphériques à l’orpaillage artisanal.

Puis, le monopole de chaque segment d’activités concourant au fonctionnement du site M’banga montre une organisation de toutes les activités. En effet, l’observation faite sur le site couplée aux entretiens souligne le monopole de chaque maillon de la chaîne par les immigrés. Ces résultats viennent renforcer ceux des autres études conduites au Cameroun, en Côte d’Ivoire et au Niger où il est ressorti que quelques activités comme la vente de l’eau, le transport, le monopole des services dans les bars-restaurants par les immigrées, celui des travaux de logement, les objets et la ferraille usagée et certaines activités du secteur informel sont monopolisées par les migrants saisonniers dans les villes de Niamey, Maroua et Abidjan (Paba Salé, 1982, p.78 ; Diby, 2015,p.35; Aboubacar et al, 2020,p.203 ; Aboubacar, 2021b, p.15 ; Oumarou et Aboubacar, 2025, p.196).

Enfin, le métier de sexe est un secteur d’activité emballant majoritairement les Ghanéennes et les Nigériennes. Sur le site d’orpaillage, les professionnelles de sexe jouent une fonction importante en ce qu’elles constituent un facteur de régulation sociale. L’or est une matière que plusieurs acteurs miniers pensent qu’il est un métal sale, propriété des forces occultes et faire de rapports sexuels avec une professionnelle de sexe est un facteur de chance. Cependant, les recherches conduites par (Kounta et al. 2019 et Camara, 2024) montrent que le métier de professionnelle de sexe est une réalité dans le secteur minier au Mali et en Guinée Conakry, mais ne ciblent aucune originaire d’un pays qui détient le monopole de ce métier. Toutefois (Kounta et al. 2019) précisent que le métier de professionnelle de sexe est la principale activité d’après 26,7% des 101 femmes retenues pour un programme de prévention du VIH ayant participé à l’enquête au Mali. S’agissant du monopole des sciences mystiques, la géomancie est la principale pratique magique monopolisée par les Burkinabè. Par contre au Niger (Grégoire et Gagnol,2017, p.16) abordent la question des pratiques magiques dans la recherche de l’or en concluant que certains acteurs miniers évoquent les génies, font des sacrifices d’animaux et mobilisent des marabouts puissants dans la quête de l’or. Par contre, Koffi et al. (2023, p.150) estiment que la religion est un moyen de contestation de la pratique de l’orpaillage. D’après ces auteurs, l’appartenance religieuse est comme un moyen de contestation de la pratique religieuse et impacte fortement à l’extraction aurifère artisanale dans la zone Kolodio Bineta en Côte d’Ivoire. La religion constitue-t-elle une barrière à la participation des croyants des religions islamiques, chrétiennes et des religions non révélées à l’orpaillage artisanal.

Conclusion

Cette étude portant sur l’organisation sociale des activités dans l’orpaillage artisanal à M’banga fournit des informations à la fois sociologique et anthropologique. L’objectif est d’analyser l’organisation et la division sociale des différentes activités économiques gravitant autour de l’orpaillage artisanal à M’banga. En effet, sur la base d’une étude mixte, les résultats obtenus révèlent que chaque activité connexe à l’orpaillage est monopolisée par un acteur social. Toutes ces activités concourent au fonctionnement de la chaîne de production de l’or. C’est ainsi qu’une part importante d’activités périphériques est monopolisée par les immigrés des pays dans lesquels ils sont originaires et qui connaissent un développement de l’orpaillage artisanal. Pour les nationaux, ils sont propriétaires terriens qu’ils cèdent aux acteurs miniers moyennant une part des sacs de minerais. En plus de cela, les bassins de cyanuration sont aussi détenus par les Nigériens. Cette recherche montre une parfaite organisation et la division sociale du travail dans l’orpaillage artisanal qui à première vue est considéré comme un secteur évoluant dans le désordre. En effet, chaque acteur social intervenant dans la chaîne de l’extraction artisanale de l’or joue un rôle dans le fonctionnement du site aurifère artisanal de M’banga. Cette recherche montre une organisation et une division sociale du travail dans l’orpaillage artisanal en mettant l’accent sur le monopole d’un segment d’activité par un acteur minier spécifique.

Comme perspectives de recherche, les résultats obtenus doivent être approfondis afin de savoir les raisons sous-jacentes du monopole d'une activité dans l'extraction aurifère qui est illégal selon le pouvoir public. Mais, la dégradation de la situation sécuritaire sur ledit site freine le développement de l'orpaillage artisanal puisque certains segments de la chaîne de production ont cessé de fonctionner avec le départ forcé de certains acteurs miniers.

Références bibliographiques

- Abdou Yonlihinza, I. (2017). Lorsque l'orpaillage pousse à l'exode depuis le cœur du Sahel, *The conversation*. <https://theconversation.com/lorsque-lorpaillage-pousse-a-lexode-depuis-le-coeur-du-sahel-75418> (consulté le 24 octobre 2023).
- Aboubacar, S. (2020). Le monopole des services par les immigrées dans les bars-restaurants de la ville de Niamey au Niger, *Annales de l'Université de Moundou*, Série A-FLASH, 7(3),127-154, http://aflash-revue-mdou.org/wp-content/uploads/2020/12/6-article_aflash_aboubakar_738.pdf
- Aboubacar, S., Bétou, B. Dan Bako, A- M. (2020). Pratiques socio-économiques des migrants saisonniers : cas des *Boutali ko saako* dans la ville de Niamey au Niger, *Revue Akofena*, Akofena 2(2), 197-2212. Disponible sur : <http://revue-akofena.org/wp-content/uploads/2020/08/16-T02-05-pp.-197-212.pdf>
- Aboubacar, S. (2021a). Le monopole des travaux de construction de logement par les immigrés à Niamey (Niger) *Annales de l'Université de Moundou*, Série A - AFLASH, 8(2), 127-154. http://aflash-revuemdou.org/wpcontent/uploads/2021/06/1_article_810_proof_aboubacar.pdf
- Aboubacar, S. (2021b). Le recours aux pratiques magico-religieuses chez les migrants orpailleurs sur le site aurifère artisanal de M'bangha au Niger, *Annales de l'Université de Moundou*, Série A-FLASH 8(4),7-27. https://aflash-revue-mdou.org/wp-content/uploads/2021/06/1_article_810_proof_aboubacar.pdf
- Aboubacar, S. Oumarou, I. (2024). Accès à l'eau potable à la population hôte et les orpailleurs sur le site aurifère artisanal de M'bangha au Niger, Actes du colloque : « Boubou Hama et Mamani Abdoulaye, deux hommes, une même vision : l'Afrique (p.109-123).
- Afane, A., Gagnol, L. (2020). Une ruée vers l'or contemporaine au Sahara : l'extractivisme aurifère informel au nord du Niger : <https://doi.org/10.4000/vertigo.29044> (consulté le décembre 2023).
- AFRICADROIT. (2019). *Orpaillage en Afrique de l'Ouest, tentative de réforme des activités illicites, perspectives pour l'avenir*, [Orpaillage en Afrique de l'Ouest, tentatives de réforme des activités illicites, perspectives pour l'avenir - Africa Droit](https://aflash-revue-mdou.org/wp-content/uploads/2021/06/1_article_810_proof_aboubacar.pdf) (consulté le 18 janvier 2026).
- Bissa, I.A., Kouloamian, D. et Konan K.H. (2025). Les déterminants de l'essor de l'orpaillage irrégulier dans le département de Bondiali (Nord Côte d'Ivoire), *Annales de l'Université de Korhogo*,2,42-68, <https://doi.org/10.5281/zenodo.17560237>
- Camara, S. K. (2024). Mandiana : la prostitution, une réalité troublante sur les sites d'orpaillage en ligne : Mandiana : la prostitution, une réalité troublante sur les sites d'orpaillage - Infomineguinee (consulté le 30 août 2024).
- Diby, P.A.T. (2015). Entrepreneuriat immigré et construction sociale du monopole dans l'économie informelle en Côte d'Ivoire, *Revue Sociétés& Économies*, 6(15),69-82.
- Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Édition du Seuil.
- Dembélé, A. (2022). L'orpaillage, la population et l'environnement dans la commune de Fourou, [mémoire de Master], DELTA-C Centre de formation et d'Appui Conseil pour le Développement local.
- Gagnol, L. Ahmet Tchiloula, R. et Afane A. (2022). Enjeux territoriaux et éthiques de la régulation de la ruée vers l'or au nord du Niger, *Revue internationale des études du développement* : <https://doi.org/10.4000/ried.1123> (consulté le 31 mai, 2024).

- Geertz, C. (1973). *The interpretation of cultures*. New York
- Grätz, T. (2003). Les chercheurs d'or et la construction d'identités de migrants en Afrique de l'Ouest, *Politique africaine*, 3 (91), 155-169.
- Grégoire, E. et Gagnol, L. (2017). Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr (Niger), *EchoGéo* : <http://journals.openedition.org/echogeo/14933>, (consulté le 21 avril 2021).
- INS. (2014). 4eme Recensement Général de la Population et de l'Habitat : Répertoire national des localités (ReNaLoc)
- ITIE. (2022). *Étude de cadrage sur l'amélioration de la prise en compte du secteur minier artisanal et de petite échelle*.
- Koffi G.J.K., Konan K., Toh A. & Yapi C.M.E.D. (2023). *Prolifération de l'Orpaillage clandestin dans la zone de Kolodio Bineda dans la région du Bounkani au nord-est de la Côte d'Ivoire : Entre la Lutte contre la Crise de l'Emploi et la Précarité de Vie des Populations*. European Scientific Journal, ESJ, 19 (11), 137. <https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n11p137>
- Koama, A. (2024). Morbidité sur les sites d'orpaillage : cas de 2 sites au Burkina Faso, *Revue, le Bénin Médical*, 70, 29-38.
- Kounta, C. H. et al. (2019). Travail du sexe parmi les travailleuses dans le secteur minier traditionnel au Mali : Résultats de l'étude transversale ANRS-12339 Sanu Gundo, 2015, Travail du sexe parmi les travailleuses dans le secteur minier traditionnel au Mali – résultats de l'étude transversale ANRS-12339 Sanu Gundo en 2015, *African Journal of AIDS Research* : 18(3) (consulté le 18 janvier 2026).
- Malam Mamane Sani, I., et Boubacar Zanguina, D. (2023). À la quête des mines d'or sur le site de Koma Bangou au Niger : une analyse des perceptions plurielles de risques sur le métier de l'orpaillage, *Le Journal des Sciences sociales* 26, 88-95
- Malinowski, B. (1948). *Magic, science and religion, and other essays*, Glencoe, IL: The Free Press.
- Manetta, D. (2012). L'Affaire des « coupeurs de tête ». Rumeur sorcellaire et relations interethniques dans le sud-ouest du Burkina Faso, *Revue internationale culturelle & sociale*, 95-106.
- Ministère des Mines du Niger. (2020). *Politique Minière Nationale 2020-2035*
- Ministère des Mines et de l'Industrie du Niger. (2019). Potentiel minier du Niger, <https://www.scribd.com/document/462205269/22-POTENTIEL-MINIER-DU-NIGER> (consulté le 18 janvier 2026).
- N'guia, J- C. (2022). Déterminants de la persistance de l'orpaillage artisanal clandestin dans les localités de Tengréla et de Grand-Zattray (Côte d'Ivoire), *Revue ivoirienne des sciences historiques*, 11, 102-122.
- OCDE. (2018). *L'or à la croisée des chemins Étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger*, Résumé exécutif,
- OIM (2022). *Rapport d'étude sur la migration interne autour des mines d'or dans la région d'Agadez*.
- Oumarou, I. et Aboubacar, S. (2025). Pratiques socio-économiques des migrants saisonniers : cas des *Gongolba* dans la ville de Niamey au Niger, *Revue internationale Donni*, Numéro spécial (4), 189-205, <https://revuedonni.wordpress.com>.
- Paba Salé, M. (1982). Petits métiers du transport à Maroua (Cameroun). *Cahiers d'Outre - mère*, 137(35), 77-85. https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1982_num_35_137_3012

Soko, C. (2019). L’économie minière de l’orpaillage artisanal dans les sociétés post-conflit : jeux des acteurs et enjeux de développement et de coopération internationale. Étude de cas en Côte d’Ivoire, *Revue Organisations & territoires*, 28(1), 61–79.



Analyse d'anthropologie économique sur la relation entre culture et mode de production domestique chez les *Tsimihety* (Madagascar)

An economic anthropology analysis on the relation of culture and mode of production for the Tsimihety (Madagascar)

Carole TOTOZAFY

Université d'Antananarivo, Madagascar

Email : caroletotozafy@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0000-7042-3250>

Résumé : La commune d'Anjalazala se situe dans la région Sofia, Madagascar. Il est principalement composé du groupe ethnique Tsimihety. Cette analyse comment la population locale perçoit et pratique son activité économique. La méthodologie adopte beaucoup plus l'approche de l'économie comme culture en anthropologie économique. Cette dernière permet de déterminer l'impact de la culture Tsimihety sur le mode de production. En effet, la division du travail suit le modèle Tsimihety. D'abord, il y a les *fikambanana* qui subdivisent la société en groupes d'individus de même âge : les Sojabe (plus de 60 ans), les Sahily Lavatanana (de 40 à 59 ans) et les Tanora (de 18 à 39 ans). Cette division de la société s'est reflétée sur le mode de production, d'ailleurs de type domestique. Puis, il y a la place de l'homme et de la femme dans la société. Si l'homme est le chef et le porte-parole du ménage, la femme reste dans le foyer. Cela s'est transcrit par l'homme étant le chef de la production avec la femme en charge de la reproduction au sens élargi du terme. Le deuxième aspect de ce mode de production réside dans le fait que les stratégies de production se basent sur la balance travail-satisfaction de Chayanov (1966). Il affirme qu'arriver à un certain niveau, le degré d'auto-exploitation, le ménage considère que plus de travail équivaut à une diminution de sa satisfaction. En somme, le mode de production de type domestique à la malagasy est traditionnel. C'est un aspect culturel dans la société malagasy.

Mots-clé : Mode de production, Tsimihety, Ménage, Travail.

Abstract : The commune of Anjalazala is located in the Sofia Region, Madagascar. It is mainly composed of the ethnic group, Tsimihety. This study analyses how the local population perceive and practise his economics. The methodology tends to follow the precept of economics as culture than others in economic anthropology. It allows to better determine the impact of Tsimihety culture on a mode of production. Indeed, the division of labor follows the Tsimihety model. First, there are the *fikambanana*, which subdivides society into groups of individuals of the same age: the Sojabe (over 60 years old), the Sahily Lavatanana (40 to 59 years old) and the Tanora (18 to 39 years old). This division of society is reflected in the domestic mode of production. Then there is the place of men and women in society. While men are the heads and spokespersons of their households, women remain in the house. This is reflected in economics with men being the heads of production, with women in charge of reproduction in the broadest sense of the term. The second aspect of this mode of production is that production strategies are based on Chayanov's work-satisfaction balance (1966). He argues that once a certain level of self-exploitation is reached, the household considers that more work equates to a decrease in his satisfaction. In other words, the domestic mode of production in Madagascar is traditional. It is basically a cultural aspect in the malagasy society.

Keywords: Mode of production, Tsimihety, Household, Work.

Introduction

Madagascar est un pays africain classé en voie de développement. Et depuis son indépendance en 1960, les politiques et programmes de développement de par tous les horizons (de type socialiste, de l’ajustement structurel, du libéralisme, etc.) se sont succédé en vain au même titre que ces confrères d’Afrique (Nyam, 2025, p. 247). Il semble que le problème est ailleurs, insoupçonné de tous : la méconnaissance de sa propre identité économique. Elle n’est clairement pas capitaliste et encore moins socialiste. Elle revêt des caractéristiques qui lui semblent propres.

L’objectif ici est de comprendre le mode de production perçu, vécu et pratiqué par la population locale. La problématique donc se présente comme suit: comment se présente le mode de production à la Malagasy dans la société rurale de la région Sofia? Et comme hypothèse, on avance le fait que ce mode de production est traditionnel ou hérité des ancêtres. La culture (le modèle *Tsimihety*) joue un rôle prépondérant dans la vie économique. Il s’agit aussi d’un mode de production de type domestique. Certes des changements et des évolutions se sont produits, cependant, les principes directeurs restent les mêmes au fil des années.

L’étude décortique donc les aspects de cette économie malagasy, son mode de production, à travers la science qui est l’anthropologie économique au lieu de l’habituelle science sociale de l’économie. Cette approche est ici adoptée, car en tant que branche de l’anthropologie sociale et culturelle, l’anthropologie économique met en exergue l’adjectif: malagasy. Qui sont exactement les Malagasy qui constituent cette économie ? Comment font-ils de l’économie? Qu’est-ce qu’ils en pensent? Pourquoi ils le font ainsi? En mettant l’accent sur le Malagasy (la population, la société et la culture), les caractéristiques du mode de production réellement adoptée dans la région Sofia se dessinent.

La première étape pour atteindre les objectifs consiste à expliquer la méthodologie adoptée pour cette recherche. La deuxième étape expose les résultats obtenus notamment : les caractéristiques du mode de production domestique, le rapport de production et la division du travail et enfin les stratégies de production. En troisième étape, il s’agit de discuter des significations de ces résultats. Deux points se sont illustrés à cet effet : la signification de la rationalité économique et celle du développement pour le Malagasy.

2. Méthodes

La méthodologie pour cette étude est principalement issue de la branche de l’anthropologie sociale et culturelle, l’anthropologie économique. Cela signifie donc qu’une descente sur le terrain a été réalisée (Malinowski, 1922), notamment en janvier 2025. Les techniques de collecte de données ont été variées: des rencontres avec les différentes autorités locales traditionnelles (des Sojabe) et étatiques (le président du fokontany d’Anjalazala si le maire n’était pas sur place), des observations participantes (menées en vivant avec le président du fokontany qui servait de guide et sa famille) et des entretiens non officiels (auprès des populations rencontrées au cours du séjour d’une durée moyenne de 15 min). Ensuite vient la triangulation des informations pour ne pas être prisonnier d’une seule source ou d’informateur.

À noter que le terrain d’étude se concentre sur la société rurale de la grande île, notamment la commune rurale d’Anjalazala. Cette dernière fait partie du District d’Antsohihy dans la région Sofia. Elle se situe à approximativement 10 km de la ville d’Antsohihy sur la RN 6. La région en question se situe au nord-ouest de Madagascar. Et elle est principalement habitée par le groupe ethnique *Tsimihety*. D’autres groupes ethniques sont venus le rejoindre notamment: les Sakalava, les Betsimisaraka, Antandroy, etc. Mais le plus important en nombre reste le groupe ethnique *Tsimihety*. Les us et coutumes pratiqués sont ceux du *Tsimihety*.

En ce qui concerne le traitement et l’analyse des données, il s’agit principalement d’une analyse de contenu. De plus, la méthode d’analyse suit la logique développée par Godelier (1984): « toute analyse qui commence par séparer la pensée des autres composantes de la

réalité sociale (l'idéal du non idéal) et entreprend ensuite de déduire celles-ci de celle-là (démarche idéaliste) ou celle-là de celles-ci (démarche matérialiste) s'enferme par son principe même dans une impasse » (p. 138).

Pour tout ce qui concerne la partie théorique, on peut dire que l'approche est substantiviste selon la définition du célèbre Polanyi (2001). De plus, la recherche prône le néomarxisme à la française qui mélange marxisme et courant de pensée structuraliste. En effet, le concept de mode de production a été développé et rendu célèbre par l'économiste/anthropologue Marx dans sa tentative de critiquer le mode de production capitaliste. Il a établi les composants du concept sur la base de sa description du capitalisme. Ce sont les forces productives: c'est à dire des hommes qui travaillent ou produisent, les moyens de production qui sont les objets de travail (les matières premières) et les moyens de travail (instruments ou outils de travail et les locaux, énergie, etc.). Le deuxième composant est les rapports de production ou les rapports entre les hommes dans la production, qui s'articulent autour des rapports de propriété des moyens de production. Pour le mode de production capitaliste, il s'agit d'un rapport de production où ceux qui sont propriétaires des moyens de production et les moyens de travail, les employeurs ou les capitalistes, exploitent les travailleurs.

L'anthropologue français, Godelier, continue la réflexion de son prédécesseur principalement sur: l'infrastructure et la superstructure. La superstructure exprime les idées dans la société tandis que l'infrastructure le matériel. « C'est la combinaison des diverses conditions matérielles et sociales qui permettent aux membres d'une société de produire et reproduire les moyens matériels de leur existence sociale » (1984, p. 123). La vie quotidienne est donc un ensemble des 02 aspects: infrastructure et superstructure. Marx n'a pas établi une doctrine de ce que doit être une infrastructure et ce que doit être une superstructure. Il n'a pas assigné d'avance une forme, un contenu et un lieu invariable à ce qui peut fonctionner comme rapport de production. Ce qu'il a établi est en quelque sorte une méthode pour étudier et comprendre le mode de production.

Beaucoup de chercheurs ont étudié ce mode de production de type domestique: des économistes hétérodoxes comme Chayanov, Lewis et Itagaki avec leurs théories sur l'économie duale. Côté anthropologie économique, ce sont surtout des anthropologues comme Sahlins, Firth, Bohannan au Nigéria auprès des Tiv (1955, p.60), etc. Meillassoux par exemple rappelle l'approche d'Engels: la communauté domestique est composée d'individus qui pratiquent une agriculture autosuffisante; produisent et consomment ensemble, sur une terre commune, dont l'accès est subordonné par l'appartenance à la communauté; et sont liés ensemble par des liens inégaux de dépendance personnelle (1981, p. 3).

3. Résultats

Pour mieux appréhender le mode de production à la malagasy, 03 points méritent l'attention. D'abord, il est nécessaire de comprendre la définition du concept de mode de production utilisé ici en référence aux descentes sur terrain. Ensuite vient la présentation du rapport de production et/ou de la division du travail. Le dernier point consiste à décortiquer ce qu'est la stratégie de production dans la société rurale de la région Sofia.

3.1. Le mode de production de type domestique

Au cours des descentes sur terrain, le terme domestique désigne le ménage: famille ou pas, qui emploie des travailleurs ou non, agricole ou non. En guise de définition, le terme ménage peut s'agir de personnes qui n'ont aucun lien de parenté ou des personnes de la même famille, et elles peuvent aussi vivre sous le même toit ou non. En malagasy l'« iray fatana » exprime le mieux ici le sens du terme ménage ou domestique. C'est un terme malagasy qui signifie littéralement: une cuisinière. Il désigne des personnes qui partagent les mêmes repas

chaque jour. Ainsi les dépenses en termes de nourriture sont partagées. Du moment que les individus membres du ménage produisent et consomment ensemble.

La majorité des ménages fonctionnent ainsi dans l'Anjalazala. Le ménage est à la fois une unité de production, de consommation et de reproduction. Ce sont les membres au sein du ménage qui s'organisent et se subdivisent tâches qui incombent à leur propre activité économique. De ce fait, pour le mode de production de type domestique, le rapport de production est similaire à la division du travail ou à l'organisation des forces de travail. C'est le ménage qui est à la fois son employeur et son employé. Il est le travailleur tout en étant le propriétaire de ses moyens de production et ses moyens de travail comme les champs, les rizières, les bêches, etc. Pour les ménages qui n'en ont pas, ils louent ou empruntent à leur voisin. Et cette division du travail et/ou rapport de production se base sur la relation d'antériorité ou la hiérarchie selon l'âge et selon une division culturellement genrée, entre homme et femme comme il sera développé ci-dessous.

3.2. Rapport de production et/ou division de travail

En anthropologie économique, la division du travail est un phénomène aussi vieux que la société. Elle naquit des différences internes à l'âge, aux sexes, à la géographie et le talent des individus. Et la collecte de données a montré que le rapport de production ou la division du travail selon l'âge ou le genre se base sur l'organisation sociale du groupe ethnique *Tsimihety*, dominant dans la société étudiée.

En effet, le groupe ethnique *Tsimihety* a une caractéristique qui la différencie très nettement des autres groupes ethniques de Madagascar. Contrairement à la structure sociale basée sur le système de castes qui prédéfinit à partir des ancêtres la place de chaque famille dans une société donnée. Elle se base uniquement sur l'ancienneté en termes d'âge d'un individu quelconque. Au lieu d'une subdivision hiérarchique au niveau de la famille, la hiérarchie est au niveau individuel. Et n'importe qui au fil des années peut acquérir le statut supérieur à ce qu'il est actuellement. La durabilité de cette structure sociale de type *Tsimihety* s'explique ainsi malgré les changements politiques et les périodes de l'histoire (période des royaumes, de la colonisation, de l'indépendance jusqu'à aujourd'hui). Cela est dû au fait que toutes personnes, peu importe son groupe ethnique ou son origine, bénéficient de ce système selon l'âge. La structure sociale *Tsimihety* est inclusive.

Chaque groupe d'âge est communément appelé « *fikambanana* ». D'une manière générale, toutes personnes habitant dans la commune rurale appartiennent à une de ces *fikambanana*. Normalement, *fikambanana* est traduit en français par association, mais pour la population locale, le terme *fikambanana* ne revêt pas cette définition. Il est utilisé pour désigner un ensemble de personnes partageant les mêmes caractéristiques physiques telles que l'âge ou le sexe. Soit la personne est membre du *fikambanana* des Sojabe ou des personnes plus de 60 ans, celui des Sahily Lavatanana (ni jeune ni vieux) entre 40 et 59 ans, des Tanora de 18 à 39 ans. En plus des caractéristiques physiques qui accordent aux personnes le droit d'entrée dans un *fikambanana* donné, les personnes membres partagent les mêmes fonctions, droits et obligations ainsi que le même statut dans la société.

Le *fikambanana* n'a pas de statut légal. Son origine ni sa création ne sont connues des membres actuels. En revanche, ses conséquences sont connues puisque chaque individu dans le ménage a sa place en fonction de son âge au même titre que les *fikambanana* dans la société. Par contre il est le fruit d'une longue tradition dans la région Sofia et dont le Sojabe en est le chef. Il représente l'autorité locale traditionnelle. Il est dit que ce *fikambanana* existe depuis bien avant le début du *Tsimihety*. Les membres sont les détenteurs de la sagesse traditionnelle ou du *fahendrena nentim-paharazana*. Vu leur âge assez avancé, les Sojabe ont un rôle de *mpananatra* ou de conseiller dans la société. Ils sont plus dans le conseil et l'ordre que dans le travail ou la réalisation des activités. Ce sont les gardiens des valeurs et des cultures

traditionnelles malagasy selon un Sojabe de l'Anjalazala. La figure réalisée par l'auteur ci-dessous présente cette division du travail selon l'âge dans le ménage.

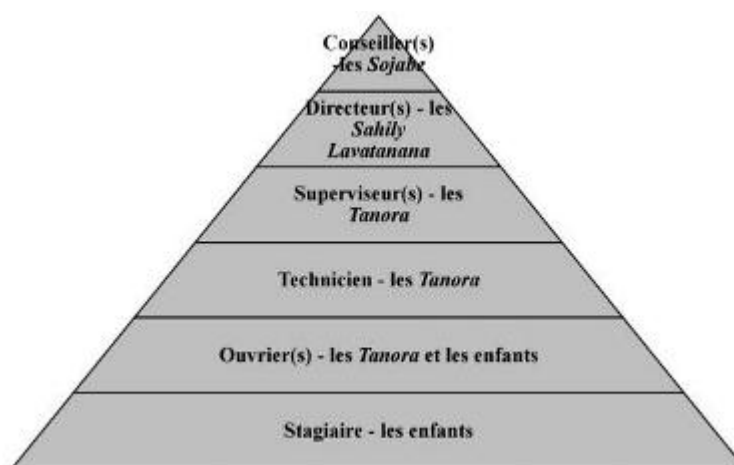


Figure 1. Illustration de la division du travail selon l'âge dans le ménage (Source: production personnelle)

L'étude utilise ici l'exemple de la structure hiérarchique d'une entreprise quelconque pour interpréter la place de chaque *fikambanana* dans la société. Pour commencer, l'homme et la femme ici assurent donc leur production et leur reproduction dans leur ménage. Ce sont les chefs ou les directeurs de leur entreprise. Ce sont les Sahily Lavatanana. Si les conseillers s'agiraient des Sojabe, des grands-parents donc qui peuvent être des directeurs aussi si leurs conditions physiques leur permettent encore. Au début, ils réalisent eux-mêmes tout le travail de production: de la planification, la distribution des tâches à la réalisation. Bien sûr, cela n'exclut pas qu'ils embauchent des travailleurs extérieurs, mais l'essentiel est que le ménage n'est composé que de deux personnes.

Puis arrivent les premiers enfants qui allègent leurs charges de travail. Ces derniers sont comme des employés qui au début ne sont que de simple stagiaire ne réalisant que de simple tâche. Au fur et à mesure qu'ils grandissent, le stagiaire devient ouvrier, puis technicien, et superviseur de ces jeunes frères et sœurs, etc. En même temps, les parents délèguent de plus en plus. Si à leur début, ils faisaient tout: du financement, des ressources humaines, de la production, de la logistique, etc. Plus il y a d'employés plus leurs charges de travail diminuent. Avec l'âge ces employés (leurs enfants) obtiennent plus de responsabilités.

A noter qu'il n'y a pas de salaire ici. Le fait de passer de simple ouvrier à technicien ou de superviseur est l'équivalent d'une évolution professionnelle ou de promotion dans une entreprise. Il faut aussi savoir que c'est aussi des formations professionnelles pour celui et celle qui vont diriger sa propre entreprise, commencer son propre ménage plus tard. Il est important par contre de souligner que comme en entreprise, une promotion est disponible quand: l'entreprise grandit avec augmentation de l'effectif dans le ménage; ou l'ancien propriétaire du poste ne peut pas effectuer ses fonctions (maladie, construction d'un nouveau ménage, etc.). Un *fikambanana* se diffère avec une autre de par le niveau de responsabilité, des rôles et des fonctions. Un enfant commence par être un stagiaire. Il ou elle monte en statut (de stagiaire à ouvrier, de technicien, de superviseur) au fur et à mesure qu'il avance en âge ou selon la situation du ménage, notamment le nombre de personnes qui le composent. Cela prend une forme de formation pour ce dernier avant qu'il ne crée son propre ménage.

Et en guise d'interprétation aussi, on se réfère à Meillassoux « Nous avons l'essence des relations de production : ils créent des relations organiques sur le long terme entre les membres d'une communauté ; ils promeuvent une structure hiérarchique basée sur l'antériorité (ou l'âge);... ils définissent qui peuvent être membres, aussi bien que la gestion de la structure et

du pouvoir que les aînés ont à leur possession dans le cycle de la production » (Meillassoux, 1981, p. 42). Il insinue solidarité et dépendance entre la relation aîné-cadet. En d'autres termes, les aînés de Meillassoux font échos avec le Sahily Lavatanana et le Sojabe dans cette étude. Et ces derniers, en tant que responsable, gèrent et assure la production dans leurs ménages respectifs aussi. Le Sojabe en tant que conseiller au niveau familial si le Sahily Lavatanana réalise les activités. En contrepartie, les cadets offrent leur aide ou leur travail aux aînés qui les nourrissent et s'occupent d'eux. En effet, les Tanora et les enfants (pas encore membre de *fikambanana*) dépendent des aînés jusqu'à ce qu'ils ou elles sont à leur tour indépendant. Et quand les aînés n'arrivent plus à gérer ou à assurer la production (due à un âge avancé par exemple), ils deviennent dépendants des cadets.

En ce qui concerne le rapport de production selon le genre, l'homme et la femme ont chacun une place bien définie dans l'économie. Et cette place est au même titre que la division du travail selon l'âge en rapport direct avec la place de chacun dans la société. L'homme est le chef de ménage. Il est le premier responsable de la production, aidé par ses fils qui en grandissant prennent de plus en plus de responsabilités comme expliquées plus tôt. La production fait généralement référence aux activités économiques en dehors du foyer. Comme exemples, on cite: la riziculture, le gardiennage des zébus, etc. L'homme produit, il travaille à l'extérieur du foyer et réalise toutes les activités considérées physiques. Et dans la société, il est le porte-parole de son ménage et de sa famille.

Pour la gent féminine, elle a le rôle de reproduction au sens élargi. Elle est en charge de la reproduction au sens procréation de descendant et la reproduction au sens prendre soin ou s'occuper du ménage. Si le premier fait référence à la capacité physique de procréation, le deuxième est le résultat de division des tâches selon le sexe. Ainsi, l'étude subdivise le travail de la femme et naturellement ses filles en 04 points en prenant comme moyen d'illustration la structure d'une entreprise. D'abord, la logistique et l'approvisionnement du ménage: il s'agit pour la femme d'acquiescer tout ce dont le ménage et ses membres ont besoin au quotidien: les vêtements, les ustensiles de cuisine, la nourriture, l'approvisionnement en eau, etc. Le travail ne s'arrête pas là, puisque la femme suit l'évolution des stocks (la nourriture, les produits de première nécessité, l'eau, etc.) dans son ménage. Une véritable logistique s'opère. Ensuite, les ressources humaines: elle est en charge du bien-être des membres de son ménage sur tous les aspects. La femme est le premier responsable du bon déroulement des activités scolaires des enfants, de la santé des membres, de la nourriture, de la propreté du foyer, etc. Sans oublier la partie où elle est la première responsable de tout ce qui est procréation ou donner naissance. Puis, la comptabilité et trésorerie: la femme gère la finance (les entrées et les sorties d'argent, l'épargne, etc.) du ménage au quotidien. En dernier, le support des activités de production de l'homme. Généralement, il est question de vendre au marché les produits du ménage. Et dans la riziculture, il existe une étape qui est essentiellement féminine, le repiquage du riz.

À noter qu'à cause de ces responsabilités citées ci-dessus, la femme est considérée par tous dans la société comme étant la propriétaire du ménage ou « *tompon'ny tokantrano* », surtout à cause de l'aspect gestion financière. « Io izany efa tandra vadi-koditra. Ilay taloha. Io izany atao hoe tompon'ny tokantrano izy¹. » selon un agriculteur dans l'Anjalazala en parlant de la place de la gent féminine dans le ménage. Une façon de faire hériter des ancêtres. C'est une coutume Tsimihety: si la femme ne gère pas l'argent du ménage, elle part selon la population locale. L'homme ne garde ni ne gère qu'une infime partie de l'argent de son ménage. D'ailleurs, la population locale appelle cela de « l'argent de poche » ou de « garde poche ». Et pourtant, malgré cette situation, la femme ne représente pas son ménage, car elle n'est pas productrice, mais reproductrice au sens élargi du terme. En somme, Meillassoux

¹ C'est une habitude profondément ancrée. C'est la tradition. La femme est considérée le propriétaire du foyer. [Traduction libre].

avance: « Dans la réalité, malgré la place dominante qu’elles occupent dans l’agriculture aussi bien que dans le travail domestique, les femmes ne sont jamais garanties du statut de producteurs » (1981, p. 77).

C’est l’homme qui est le chef du ménage, il représente donc ce dernier dans la société. Cette situation fait écho avec ses activités généralement réalisées à l’extérieur du ménage. Pour la femme de l’Anjalazala par contre, elle passe la majorité de son temps dans le ménage à s’en occuper. Elle ne représente pas son ménage dans des événements sociaux ou culturels; elle ne prend pas la parole en général. D’ailleurs, quand les *fikambanana* de Sojabe ou de Sahily Lavatanana se réunissent, il est rare de voir des femmes participer. En contrepartie, elles ont leur propres *fikambanana* ou associations² : le *fikambanam-baiavy*. Le tableau réalisé par l’auteur synthétise donc cette division du travail selon le genre présenté ici.

Genre	Homme	Femme
Rôle ou fonction	Chef de ménage et de la production	Reproduction
Description	Responsable de la production, toutes les tâches qui nécessitent de la force physique et/ou se passent en dehors du foyer	Au sens d’augmentation du nombre de travailleurs par la procréation et au sens de prendre soin des travailleurs actuels Support à la production
Liste non exhaustive	Activités d’élevage (élevage bovin surtout), activités agricoles, activités de pêches	Logistique et approvisionnement (cuisine, achats quotidiens, approvisionnement en eau, maintien du foyer, etc.) ; ressources humaines (procréation et en charge du bien-être des membres du ménage : éducation des enfants, santé) ; comptabilité et trésorerie ou gestion financière ; support des activités de production (vente au marché des récoltes, repiquage du riz, etc.)

Tableau 1. Division des rôles entre l’homme et la femme (Source : production personnelle).

Voilà donc pour tout ce qui se rapporte à la division du travail et/ou au rapport de production. C’est un aspect crucial et déterminant d’une économie avec un mode de production de type domestique. L’autre aspect surtout pour le cas d’une société comme l’Anjalazala est la stratégie de production.

3.3. Stratégie de production

Normalement après rapport de production c’est l’étude des forces productives qui selon Godelier se définit comme: « ...moyens matériels et intellectuels, etc. ; les moyens matériels sont d’abord l’homme lui-même, son propre corps et ses capacités physiques. Ce sont ensuite les moyens que les hommes interposent entre eux et la nature pour agir sur elle. Ces moyens peuvent être trouvés tout prêt dans la nature ou être fabriqués » (1984, p.125). Mais ici, l’homme est à la fois le propriétaire de moyens de production et le travailleur, déjà expliqué plus tôt.

Il ne reste plus que les moyens matériels: les instruments de travail et les techniques de production avec les stratégies de production. Pour la partie instrument, la société de l’Anjalazala utilise des moyens de production traditionnels simples. Quant aux techniques de

² Ici, « *fikambanana* » a un sens plus rapproché du terme association que de la définition proposée plus tôt. En effet, le *fikambanam-baiavy* a été créé autour de la célébration de la journée internationale de la femme.

production, elle fait référence à l'ensemble des étapes à suivre pour cultiver du riz ou pour élever des zébus par exemple. De l'autre côté, stratégie de production englobe des choix ou des principes de production dont les effets et les impacts durent sur le long terme. Et c'est cette dernière qui attire notre attention puisqu'elle joue un rôle central dans la détermination du type de mode de production.

Quand il y a production, il y a un objectif principal en tête. Il peut par exemple s'agir d'une production pour l'utilité ou la consommation du producteur, d'une production pour le profit comme pour la production capitaliste, etc. Ici, le mode de production domestique consiste en une production pour la consommation ou la subsistance du producteur/ ménage. L'économiste Chayanov (1966) (année) explique bien le cas de la stratégie de production dans la société rurale de la région Sofia. Chaque ménage cherche une production annuelle adéquate et équivalente pour satisfaire ses besoins; mais cela implique une corvée, et le ménage ne force pas son labour à dépasser la ligne où une possible augmentation de la production entraîne du travail ou un labour en plus. Chaque ménage cherche à maintenir une balance ou un équilibre approximatif entre le degré de satisfaction de ses besoins et le degré de corvée de son labour (Chayanov, 1966, p. 15-16). Il utilise une approche marginaliste pour appuyer son argument. L'augmentation marginale de la production ou l'augmentation d'une unité de la quantité de production entraîne à la fois l'augmentation de la satisfaction et l'augmentation du travail laborieux nécessaire. Arrivée à un certain niveau, la satisfaction et le travail laborieux sont égaux. Ce niveau est ce qu'il appelle « degré d'auto-exploitation » ou la balance travail-satisfaction est atteinte. À ce niveau, plus le ménage travaille, plus, sa satisfaction diminue. Ce dernier n'a plus envie d'augmenter son labour à ce stade.

L'anthropologue Sahlins décortique un mode de production domestique plus ou moins similaire à notre terrain d'étude. Il commence par l'explication de ce qu'il appelle société d'abondance. Une société d'abondance est soit une société qui produit beaucoup soit une société qui désire peu. Mais la véritable abondance vient d'une société dont les besoins sont facilement satisfaits, car les individus désirent moins. Ils ont un standard de vie faible comme une sorte de concept de vie minimaliste. Ils sont satisfaits de très peu de choses parce que pour eux c'est: « une politique, une question de principe... et pas une infortune... Ne pas vouloir c'est ne pas en manquer. » (Sahlins, 2017, p. 41). Et le fait de vouloir moins ne signifie pas qu'ils sont en difficulté.

Ensuite, il avance que dans le mode de production domestique la sous-production est un aspect constitutif. En effet, le travail n'est pas totalement exploité, et il est discontinu. Cela signifie que les ménages ont d'autres priorités comme les rituels, les coutumes, etc. qui interrompent la production. Ici, comme exemple il y a les festivités liées aux tsaboraha³ (fêtes traditionnelles), les andro fady⁴ comme autres priorités. Cela ne signifie pas que l'activité économique n'est pas importante, au contraire, elle est vitale pour eux. Cependant, ces autres

³ Le tsaboraha est un nom pour désigner des coutumes durant lesquelles des gens se réunissent généralement lors d'heureux événements ou fomba ankafaliana. Un tsaboraha réussi comme il se doit nécessite 04 choses minimum selon la collecte de données. D'abord, il faut des invités : famille élargie, membres de la communauté, etc. Plus ils sont nombreux plus la famille qui invite a du prestige dans la société. Ensuite, des festivités avec un repas copieux sont présentées. Puis, l'un des plus importants, bien que leur existence ou non dépende des capacités économiques et des croyances de l'hôte : le sacrifice de zébu, et, de l'alcool traditionnel malagasy le toaka gasy. En dernier, mais non le moindre, l'existence de dons que les invités offrent à la famille hôte.

⁴ Les andro fady ou littéralement jours tabous font référence aux jours de la semaine où certaines activités économiques, principalement le travail de la terre dans les champs de culture, sont interdites. Dans la majorité des cas, la violation de ces interdictions entraîne des malédictions selon la croyance des familles qui respectent scrupuleusement ces jours tabous. Diminution de la productivité agricole ou une répercussion négative sur la santé des membres de la famille, sont là quelques exemples de malédictions qui peuvent se produire en cas de non-respect de ces fameux jours tabous.

exigences de cérémonie, de distraction, de sociabilité et de repos sont seulement le complément ou, si vous voulez, la contrepartie d'une dynamique propre à l'économie.

Elles ne sont pas simplement imposées à l'économie de l'extérieur, car elles sont à l'intérieur de l'économie, dans la manière où la production est organisée avec une discontinuité intrinsèque. On a une économie concrète avec des objectifs limités (Sahlins, 2017, p. 85). Ce n'est donc pas une question de paresse. L'économie elle-même intègre des activités non économiques, pas nécessairement productives ou profitables. C'est une production non productive au sens sous-exploité et discontinu, mais qui satisfait des besoins moindres avec objectifs limités. L'abondance provient de là.

Certes, beaucoup de choses dans le terrain d'étude ressemblent aux descriptions de Sahlins, sauf la partie: abondance de la société. La production non productive au sens sous-exploité et discontinu est similaire à ce que l'on a pu observer. Mais que cette production satisfasse les besoins moindres, ce n'est plus le cas. La société d'Anjalazala ne ressemble plus à la société d'abondance de Sahlins. Peut-être, par le passé une société d'abondance y existait, mais actuellement, au XXI^e siècle, impossible de limiter les besoins. Et pourtant, la stratégie de production caractéristique du mode de production domestique expliquée par Chayanov et la sous-exploitation de la production selon Sahlins sont encore d'actualité.

Avec l'arrivée du capitalisme et de la mondialisation, déjà précédés par la colonisation, les besoins ne sont plus limités: les frontières sont ouvertes, les marchandises circulent abondamment. Les marchés communaux sont littéralement inondés de produits importés, de produits industriels, etc. Les choix disponibles sur les marchés locaux sont nombreux, en plus de la possibilité des ménages de se déplacer dans la ville d'Antsohihy. Ainsi, le ménage vend un pourcentage de plus en plus conséquent de sa production rizicole pour le prestige des produits à la mode sur le marché. Il ne garde pas assez pour subvenir à ses besoins en riz⁵ pour l'année. Le ménage producteur de riz va devoir acheter le riz qu'il a lui-même produit à un prix plus élevé que ce qu'il a vendu en période de soudure.

4. Discussion

Le premier point de discussion s'agit de la place unique du ménage qui s'est développée tout le long de ce travail de recherche. En effet, dans la société rurale de la région Sofia, il semble qu'il soit l'acteur économique principal. Il est à la fois: le producteur, le propriétaire des moyens de production, le travailleur, le reproducteur de travailleur, le consommateur, le commerçant, le client, etc. La production et la consommation s'organisent à travers le ménage avec ses forces productives et ses moyens de production (rizières, zébus, outils...). C'est pourquoi l'économie malagasy est basée sur un mode de production de type domestique.

Quant à la réalisation des objectifs de départ, la recherche montre à travers les résultats obtenus que l'économie dans le monde rural de la région Sofia a sa propre logique, une rationalité comprise uniquement à partir de la conception et de la perception de ceux et celles qui la pratiquent. La compréhension de la culture de la population prend donc une place centrale pour tenter d'analyser ces réalités économiques. Et pour ce qui est du développement, il commence par là. Car rien que la définition du terme de « développement » pour cette population est spécifique au type d'économie qu'elle pratique.

Un autre point à soulever concerne la rationalité économique à la malagasy. Déjà, il n'existe pas de rationalité proprement économique. Elle dépend de la culture et de la société en question (Firth, 2004, p. 8). Et « les anthropologues ont montré depuis longtemps que ce qui peut être rationnel pour un peuple peut être considéré comme irrationnel par un autre, et vice versa » (Deliège, 2008, p. 1). Dans le terrain d'étude, bien que les objectifs de l'économie de la population locale diffèrent du sens commun de la recherche du profit et de la productivité, cela

⁵ Le riz est la nourriture de base du Malagasy. Il en consomme trois fois par jour.

ne signifie pas que son mode de production n'a pas sa logique. Certes, ce dernier ne génère pas une croissance économique comme pour le mode de production capitaliste, mais le comprendre est déjà la première étape pour développer le pays.

Toutes tentatives de développement de l'activité économique, comme l'insertion des techniques de production modernes, ou l'amélioration des instruments de travail par exemple. S'ils n'obtiennent pas les effets de croissance espérée, c'est parce que comme Chayanov le prescrit: si l'augmentation de la productivité entraîne l'augmentation du labeur contre diminution de la satisfaction, les ménages n'ont pas intérêt à travailler plus. Ce n'est pas de la paresse comme Magnes le préconise (1953), car il y a des cas où les besoins du ménage augmentent pour cause de tsaboraha par exemple, le ménage travaille plus pour pouvoir être un hôte digne avec du prestige. Car, il faut comprendre que des millions d'ariary par ans sont dépensés par les ménages hôtes d'un tsaboraha. L'étude revient sur les mots de Sahlins: peut-être techniquement faisable, mais économiquement indésirable et socialement impossible à réaliser (2017, p. 60). Technique faisable fait référence aux techniques de production, économiquement indésirable s'agit de l'équilibre de la balance travail-satisfaction et enfin socialement impossible met la question du prestige sur la table. Du moment qu'un de ces trois aspects n'est pas respecté, toutes activités de développement économique aussi efficaces, productives restent sans intérêts pour la population locale de l'Anjalazala.

5. Conclusions

Cette étude anthropologique dans la commune d'Anjalazala permet de conclure que le mode de production perçu, vécu et pratiqué par la population locale est traditionnel ou hérité des ancêtres. De plus, il est intrinsèquement le résultat de la culture et de la société (Eriksen, 2001, p.73) pour ne pas dire qu'il est pratiquement un aspect culturel dans une société donnée. Ainsi, il ne s'agit pas uniquement d'un mode de production de type domestique ici, mais d'un mode de production domestique à la Tsimihety.

Un pas a donc été fait par la discipline qui est l'anthropologie économique, vers la compréhension de ce qu'est l'économie malagasy. En revanche, cette étude présente une faille. Certes la culture définit l'économie et la recherche en a fait l'étalage de cette relation. Or, l'économie aussi est centrale pour la culture, elle la construit. L'étude ici a balayé comment les progrès économiques ont façonné la culture malagasy dans la commune rurale d'Anjalazala. Avec l'arrivée de la monnaie par exemple, le Malagasy a pu faciliter tous les types d'échange (échange de don et échange marchand) (Bloch, 1989, p. 167). De plus, avec le développement des mobile bankings, la monnaie comme don peut aussi être électronique. Cette situation fait évoluer les us et coutumes puisqu'il n'est pas nécessaire de se rencontrer pour donner ou recevoir de don.

En revanche, les perspectives de recherche sur le sujet restent conséquentes. On peut par exemple parler de l'économie urbaine dans le pays. Il est intéressant de comprendre que cette économie urbaine est un mélange d'un mode de production capitaliste avec un mode de production domestique. La ligne entre les deux est très floue. Il y a aussi l'étude de l'organisation sociale des autres groupes ethniques et de leur manifestation dans la division du travail. Certes, le ménage reste un acteur principal dans l'économie malagasy, et que la division du travail selon l'âge et le genre sont intrinsèquement les mêmes partout dans l'île, mais chaque groupe ethnique a aussi ses spécificités en termes d'organisation sociale et des us et coutumes. En dernier, il est aussi possible d'apporter cette méthode pour l'étude des communautés, des villages ou mêmes des villes dans le continent africain, asiatique, et. Là où d'autres types de mode de production, autres que le capitalisme sont pratiqués et vécus tous les jours.

Références bibliographiques

- Bloch, M. (1989). The Symbolism of Money in Imerina. Dans J. Parry, & M. Bloch, *Money and the Morality of Exchange*, 165-190. Cambridge University Press.
- Bohannon, P. (1955). Some Principles of Exchange and Investment among the Tiv. *American Anthropologist*. (57), 60-70.
- Chayanov, A. V. (1966). *The Theory of Peasant Economy*. (D. Thorner, B. Kerblay, & R. E. Smith, Éds.) The American Economic Association.
- Deliège, A. (2008). La Place de l'Economie de Marché dans une Société Rurale Malgache: l'Actualité des Travaux de Polanyi. *Revue Interventions économiques*. (38), 27.
- Eriksen, T. H. (2001). *Small Places, Large Issues: An Introduction to Social and Cultural Anthropology* (éd. 2). Pluto Press.
- Firth, R. (1929). *Primitive Economics of the New Zealand Maori*. Routledge Revivals.
- Firth, R. (2004). *Themes in Economic Anthropology* (éd. Routledge Library Editions). (R. Firth, Éd.) Routledge.
- Godelier, M. (1966). *Rationality and Irrationality in Economics*. Monthly Review Press.
- Godelier, M. (1973). *Horizon, Trajets marxistes en Anthropologie*. Maspero.
- Godelier, M. (1984). *L'idée et le Matériel: pensée, économie, sociétés*. Fayard.
- Godelier, M. (2019). *Fondamentaux de la Vie Sociale*. Paris: CNRS Editions De Vive Voix.
- Itagaki, Y. (1968). A Review of the Concept of the "Dual Economy". *Economic Policy and Labor Problems*, 03-30.
- Lewis, A. W. (1954). Economic Development with Unlimited Supplies of Labour. *The Manchester School of Economic and Social Studies*, 23, 30.
- Magnes, B. (1953). Essai sur les Institutions et la coutume des Tsimihety. *Bulletin de Madagascar. Publication mensuelle du Service Général de l'Information du Haut Commissariat*(89), 96.
- Malinowski, B. (1922). *Argonauts of the Western Pacific: an account of native enterprise and adventure in the archipelagoes of Melanesian New Guinea* (éd. 1ère édition). Routledge and Kegan Paul LTD.
- Marx, K. (1977). *Le Capital: critique de l'économie politique* (Vol. 1). Editions Sociales.
- Marx, K., & Engels, F. (1978). *Manifeste du Parti Communiste* (éd. Editions du Progrès).
- Meillassoux, C. (1964). *Anthropologie Economique des Gouro de Côte d'Ivoire: De l'Economie de Subsistance à l'Agriculture Commerciale*. MOUTON and CO.
- Meillassoux, C. (1972). From Reproduction to Production. *Economy and Society*, 1(1), 93-105.
- Meillassoux, C. (1981). *Maidens, Meal and Money: Capitalism and the Domestic Community*. Cambridge University Press.
- Nyam, P. (2025, Décembre). Comprendre la notion d'émergence pour les pays africains : un véritable casse-tête. *Revue Hybrides (RALSH)*, 3(6), 247-258.
- Polanyi, K. (2001). *The Great Transformation: the political and economic origins of our time* (éd. 2nd Edition). Beacon Press.
- Sahlins, M. (2017). *Stone Age Economics*. Routledge Classics.



Masculinity and women's economic contribution to household : between social representations and survival imperatives in Ouagadougou

*Masculinité et apport économique des femmes dans les ménages : entre représentations
sociales et impératifs de survie à Ouagadougou*

Yisso Fidèle BACYÉ

Université Thomas Sankara

Email : fideleyisso@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0007-4266-5624>

Éveline MFW SAWADO

Institut National de l'Environnement et des Recherches Agricoles

Email : fideleyisso@gmail.com

Orcid id : 0000-0003-4661-1790.

Email: compev@yahoo.fr

Abstract : The analysis of gender relations in household management takes into account the determinants and the way in which resources are produced and distributed within a household. In social relations of sex in households, money is a factor of emancipation that confers power and can serve as a lever for the emancipation of women. From this perspective, the persistence of male domination can be explained by women's economic dependence within the household. A comprehensive approach was adopted for the operationalization of this research. It consisted of in-depth interviews. For the conduct of the interviews, interview guides have been developed. The participants in the interview were accidentally recruited from neighbourhoods in the city of Ouagadougou. The sample was constituted by saturation within each type of target (male and female) and 151 people were interviewed. The results reveal various factors explaining the man's relationship to his wife's financial contributions. Social representations of masculinity perceive the homes supported by women's financial and economic contributions as places of misfortune of male authority. They inscribe the financial power of men as a prerequisite for male authority. On the other hand, economic constraints associated with modern household management appear to undermine masculinity by forcing men to accept their wives' financial contributions. The results also show that some women make significant financial contributions, but these contributions must remain invisible to preserve masculinity.

Keywords : Masculinity, Social representations, Household contribution, Ouagadougou.

Résumé : L'analyse des relations entre les sexes dans la gestion des ménages tient compte des déterminants et de la manière dont les ressources sont produites et distribuées au sein d'un ménage. Dans les relations sociales entre les sexes au sein des ménages, l'argent est un facteur d'émancipation qui confère du pouvoir et peut servir de levier pour l'émancipation des femmes. Dans cette perspective, la persistance de la domination masculine peut s'expliquer par la dépendance économique des femmes au sein du ménage. Une approche globale a été adoptée pour la mise en œuvre de cette recherche. Elle a consisté en des entretiens approfondis. Pour la conduite des entretiens, des guides d'entretien ont été élaborés. Les participants aux entretiens ont été recrutés de manière accidentelle dans les quartiers de la ville de Ouagadougou. L'échantillon a été constitué par saturation au sein de chaque type de cible (hommes et femmes) et 151 personnes ont été interrogées. Les résultats révèlent divers facteurs expliquant la relation de l'homme avec les contributions financières de sa femme. Les représentations sociales de la masculinité perçoivent les foyers soutenus par les contributions financières et économiques des femmes comme des lieux de malheur pour l'autorité masculine. Ils inscrivent le pouvoir financier des hommes comme condition préalable à l'autorité masculine. D'autre part, les contraintes économiques liées à la gestion moderne du ménage semblent nuire à la masculinité en obligeant les hommes à accepter les contributions

financières de leurs épouses. Les résultats montrent également que certaines femmes apportent des contributions financières importantes, mais que celles-ci doivent rester invisibles afin de préserver la masculinité.

Mots clé : Masculinité, Représentations sociales, Contribution au ménage, Ouagadougou.

Introduction

Masculinity goes beyond simplistic interpretations and holds a significant sociological meaning constructed within gender relations. As a sociological concept of gender, it reflects both the symbolism of virility (Maizi, 1988, p. 45) and the perception of male superiority over women. The demands of masculinity position men not as autonomous individuals, but as social actors whose behaviors are shaped by socially imposed norms (Chaouche, 2018, p.15). As a result, men no longer act solely according to individual rationality, but rather in conformity with social constraints that define masculine principles. These constraints operate as inviolable norms intended to prevent any risk of effeminacy.

The notion of a "crisis of masculinity" refers to actions that are perceived as undermining male authority (Dupuis-Déri, 2018, p.14). According to this notion, "real men should not be sensitive, change diapers, or concern themselves with women's sexual pleasure" (Dupuis-Déri, 2018, p. 14). However, the idea of a masculine crisis has also been questioned. "The theme of the crisis of masculinity sells and manufactures an audience. Is the breakdown of masculinity a real phenomenon or a purely ideological construct?" (Molinier, 2004, p. 24). This question remains relevant, given the persistence of gender inequalities in employment access, wage disparities, and professional opportunities. In this context, the crisis of masculinity is often associated with the perceived loss of male privileges. Since masculinity is not automatically conferred at birth, "such an injunction is sufficient to define masculine identity as a conquest of the self by the subject" (Molinier, 2004, p. 24).

The construction of a masculine identity is closely linked to control over resources. According to Ratele (2020, p. 2-3), masculinity is not an innate trait and is not unchangeable; it is a social construct that can evolve with time and circumstances. According to this author, masculinity is a position in gender relations defined by social practices, structural roles, and tangible outcomes. In this text, the concept of masculinity is defined by a man's ability to access and manage the resources in his household. He is the primary provider (De Singly, 2004, p.86). However, women also play a role in acquiring the resources necessary for household survival, which creates tension between the need to build family capital and masculinity. The empowerment of women through paid work gives them access to spaces of freedom (Badini Kinda, 2010, p. 29) and enables them to break free from marital control. In a study on migration and work among Haitian women, Joseph (2010, p.102) establishes a cause-and-effect relationship between paid work and autonomy from husbands. Similarly, "any monetary income, however modest, is a sign of independence, not only from the husband but also from the mother" (Maizi, 1988, p. 10).

Paid work, whether motivated by economic independence or personal fulfillment, requires interaction within the couple and changes marital relationships. Ultimately, it improves "the couple's position in the hierarchy of social levels and lifestyles" (De Singly, 2004, p. 86). Paid work by women may not only contribute to strengthening household resources and well-being, but also redefines the basis of marital relationships, making emotional attachment the main reason for staying together.

Furthermore, economic and financial independence empowers women. It allows them to decide whether or not to remain in a relationship (De Singly, 1993, p. 90) and promotes their social solvency through social recognition and appreciation (Nagel, 1992, p.14). Men are not insensitive to the benefits of women's economic empowerment. Even though they may be aware of the advantages of this empowerment, it is clear that many of them do not actively support their wives. They believe that women's economic power emancipates them from marital control (SIGI, 2018, p.87). Indeed, women's financial empowerment can destabilize

marital relationships when their contributions rival those of their husbands (Nikina, et al., 2012, p. 49).

Household management requires daily decisions about consumption. These management practices are guided by social representations. The gender division that is part of these representations defines the responsibilities and roles of men and women in the context of household management. In Burkina Faso, three areas are considered inclusive for women: visits to relatives, personal care, and major purchases. However, this inclusion is not systematic, as only a small proportion of women (just over 10%) participate in these areas, depending on the culture (Gnoumou-Thiombiano, 2014, p. 257). In the context of financial decision-making, studies reveal that women are even more excluded when it comes to their own income (SIGI, 2018, p.75). In addition to financial power, education is presented as a no less important factor in women's empowerment. The level of education is correlated with inclusion in decision-making, according to Dumont (2014, p. 68). It believes that women with a level of education, even if one considers the level of primary education, are more involved in decision-making in their households. It thus emerges that factors such as the level of education, urbanization and women's economic empowerment are potential inclusive determinants of decision-making within households (Gnoumou & Thiombiano, 2014, p. 270). Contrary to the idea that women do not participate in decisions concerning their income, available data indicate that the majority of women who engage in income-generating activities enjoy a certain degree of autonomy. Nine out of ten of these women decide independently how to use their income (Gnoumou-Thiombiano, 2014, p. 263). In Ouagadougou, a man's financial status is a key indicator of his masculinity. The ability to provide for one's family without relying on one's wife's contributions is highly valued. Conversely, a woman's significant participation in her household's economy is considered a sign of weakness, and her husband is labelled a *ninyalga* (a derogatory term meaning 'worthless, insignificant person'). While the urban discourse on gender equality predominantly promotes women's economic and financial inclusion in managing household expenses, empirical observations in Ouagadougou reveal relative tolerance of a wife dominating her husband financially. A man who is financially dominated appears to lack masculinity, a trait that is socially devalued. While previous studies have highlighted women's growing involvement in household management, they have not analysed the implications of the perception that women's economic power threatens masculinity. Furthermore, these studies do not permit an analysis of the socially established link between women's financial superiority and the erosion of male dominance. How, then, do social representations of masculinity shape men's attitudes towards women's contributions to household economic management ? This research aims to examine the social constructs surrounding women's financial participation in household management. This research is structured around four main points. The methodology, the results, the discussion, and the conclusion.

1. Methodology

The survey was conducted in Ouagadougou, the capital of Burkina Faso. Ouagadougou was chosen for its cultural diversity and the coexistence of multiple social groups that are in constant interaction with one another. These groups have different social perceptions of reality. Although the city is geographically spread out, it was considered a single research area and treated as a single case in this study. Data collection was carried out in several neighborhoods of the city. Figure 1 shows a map of the areas where fieldwork was conducted.

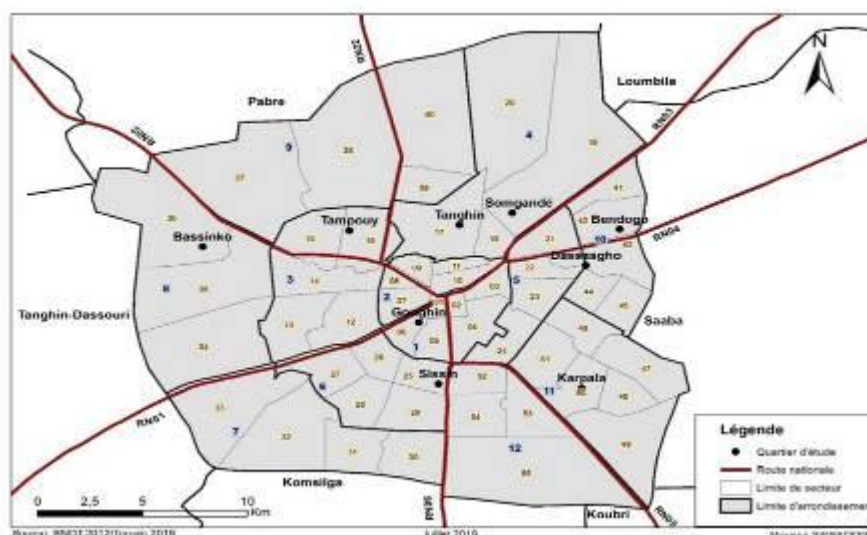


Figure 1: location of the research area (Source: field survey data).

This research takes a comprehensive epistemological approach. The choice of qualitative methodology is justified by the objective of the study. This approach requires deep immersion in the discourse produced by social actors. Interviews were conducted using an interview guide. To triangulate informants, we interviewed participants from various religious denominations, social groups, and administrative and judicial structures responsible for family issues.

After reaching intra-type saturation among informants, a total sample consisted of 151 participants. The sample was constituted by 87 Women and 64 men. Interviews were conducted mainly in French and in the local language, Mooré. Participants were recruited according to the principles of accidental sampling after a daily random draw of study areas. Each day of the survey, we drew lots without replacement to determine the neighborhood where we would conduct the interviews. Once the draw was made, we decided to visit a household and interview either the man or his wife. In the spirit of a “do no harm” survey, we chose not to interview couples. The social awkwardness of the question can cause desirability bias, and to reduce the influence of gender relations on the interview, we felt it was appropriate to remain completely confidential. When we interview a man in the first home, we interview a woman in the second, and vice versa. This sampling method was chosen to diversify the informants by social group. Women who wished to participate in the interview but felt uncomfortable discussing the subject inside their home were given the opportunity to choose a place and time that suited them for the interview. Throughout the data collection process, we obtained the verbal consent of the interviewees.

The collected data were transcribed, and the corpus was segmented into themes to identify thematic consistency between the interviews. Thematic analysis focused on the social representations expressed by the interviewees based on key elements of their discourse (Quivy & Campenhoudt, 1995, p. 213). This research is based on social representations theory, which serves as its theoretical foundation. Social representations refer to shared systems of meaning within social group. They delineate individual and collective identity (Jodelet, 1997, p. 53). They are intrinsic to individuals and construct their patterns of thought and perception (Durkheim, 1898). Drawing inspiration from the phenomenon of objectification, we see how social reality is organized into different levels of social representations (Boggi & Iannaccone, 1993, p.104). Masculinity, grappling with women's financial and material contributions, becomes distorted and reconstructed so that it can be appropriated by individuals. They define masculinity in a marital context characterized by the wife's significant contributions. As a

result, in the structural approach to social representations, masculinity occupies the role of a central core (Abrić, 1994, p. 21). This core is surrounded by explanatory variables, including the financial power and the importance of women's contributions. These variables help explain masculinity in the context of Ouagadougou. After identifying the geographical area, techniques, and data collection tools, it was important to outline the theoretical framework of this research. The following section presents the results.

2. Results

The results of this research are organized around the following main themes: the different social conceptions of household care; the objectification of male impotence under economic constraints; the factors explaining men's reluctance to accept their wives' financial contributions; the gendered dynamics of giving and receiving within couples in Ouagadougou, economic power as an instrument of male domination, gender and the administration of household expenditures.

2.1. The different social conceptions of household provision

In accordance with Islamic teachings, Muslim interviewees often pointed out that wives are free to contribute to or not contribute to household maintenance, according to their religion. However, this does not mean that men reject financial assistance from their wives. As K.S., a 39-year-old father of two, explains: "She is not obligated to help me, but if she wants to, she can." Therefore, a woman's wealth does not excuse her husband from fulfilling his responsibilities. Even if she is wealthy, her husband is still obligated to provide for the family's daily needs. Thus, it would generally be perceived as inappropriate for a man to redistribute family roles based on his wife's income. As D.I., a 40-year-old computer scientist and father of two, puts it: "All of a woman's expenses are the responsibility of her husband, even if she is wealthy. A wife's financial wealth should not be used as an excuse for her husband to shirk his responsibilities. Even if he is poor and his wife is successful in business, he may accept her assistance—but he cannot demand it—unless she freely decides to help him."

Similarly, O.M., a 42-year-old sociologist and father of three, states: "A woman can help her husband, but it is not an obligation. It is obligatory for the husband to assist his wife because he is the one who married her. However, she has no duty to contribute to household expenses." Thus, when a woman contributes financially or materially to family management—a role traditionally reserved for men—her participation can indirectly reveal her husband's inability to fulfill his responsibilities. Yet, economic and social constraints often make it difficult for men to meet all financial needs alone.

2.2. The objectification of men's economic limitations

Social norms designate women as "homemakers." Consequently, when women enter the labor market, they are often perceived as leaving their traditional assigned sphere. This creates tensions: for men, women's economic participation represents both a benefit to the household and a challenge to masculinity. Faced with the reality of financial hardship, many men experience cognitive dissonance: they are torn between respecting traditional norms and the practical necessity of accepting their wives' paid employment. As S.R. (43, economic advisor, father of two) points out: "Everyone in Burkina Faso recognizes that salaries are no longer enough. A single income for a household is catastrophic. So, if a woman can earn a little money regularly, at least for household expenses, she is doing her part and relieving her husband of some of the burden. That's what it's all about." This statement emphasizes that men often accept their wives' economic participation due to their own financial limitations, though this is not always without discomfort. As one respondent in Mooré said, "May God provide for all men so that they do not have to depend on women's wealth! We have no other choice!"

This sentiment illustrates the notion that women's economic participation is often tolerated out of necessity rather than ideological acceptance.

Although religious doctrines, particularly Islamic ones, stipulate that women are not required to contribute financially, many men must navigate between religious ideals and pragmatic social realities. As K.S. (39) confides: "If I strictly applied religion, I would have to forbid her from working. But we invested in her career together, so it would be absurd for me to prevent her from doing so."

Similarly, O.A. (36 years old, father of one) notes: "There is religion, but there is also reality! With my meager salary, I can't tell my wife, 'You are free to do what you want with your salary.' Religion doesn't forbid accepting help—it just discourages forcing it." Imam Z.A. confirms: "It is not haram. Religion does not forbid a man to accept financial help from his wife, as long as it is voluntary." In some cases, men even attempt to reconcile religious principles with economic necessity, adapting their interpretation to their circumstances. Moreover, women who were already engaged in income-generating activities before marriage were more likely to continue working afterward. As O.B. (34 years old, trader) explains: "I didn't have the chance to go to school. So, I started trading when I was seven years old. My husband initially didn't want me to continue, but I insisted—I can't just sit around doing nothing."

Similarly, Z.A., a 27-year-old shopkeeper, says: "My husband and I met in the business world. When we got married, he couldn't stop me from working because he couldn't afford to support me financially." In reality, there is no social aversion to couples in which the woman has financial power. The thorny issue of masculinity is the difference in financial resources between men and women. Masculinity is put on hold when this difference competes with or favors the wife's resources. What women perceive as a justification for their husbands' adherence to this model actually leads to an imbalance in the relationship due to social representations that portray this impotence as a weakness of masculinity. This state of affairs helps explain why many men still seek to preserve their symbolic power by minimizing their wives' contributions. This raises the following question: what are the underlying factors that make men uncomfortable with women's economic participation in the home ?

2.3. Factors explaining men's reluctance to accept their wives' income

The discomfort associated with officially accepting or publicly acknowledging women's contribution to family well-being is often attributed to women's attitudes. Most respondents, including women themselves, mentioned that women do not always keep financial matters confidential. All agree that when a man accepts money from his wife, she may publicize it. Several comments illustrate this view: "If you accept money from a woman, she may one day create problems for you. She will reveal everything you do with her money. She will reveal everything" (D.S., 48 years old, education advisor, father of two children). Men's reluctance to acknowledge their wives' contributions also stems from the belief that accepting help is linked to a loss of masculinity. Society defines masculinity as a man's ability to provide for his family. Therefore, accepting help from one's wife is perceived by society as a loss of masculinity and honor.

Accepting a wife's help may also lead to social disapproval from peers. Men are generally perceived as dominant and are therefore expected not to display weaknesses that might suggest submission to their wives. According to K.S. (39 years old, father of two children), accepting help from one's wife is not socially encouraged, and conformity to this social norm is essential; otherwise, one risks being labeled deviant. "Sometimes, for no reason, people will say that it is the woman who does this or that and that her husband is not a real man. Everyone wants to look like other men. In some countries, if you are not careful, you will be sidelined. If you act without considering what society says, consultations among men will

take place without you. People will say that with this man, unless he consults his wife, nothing will move forward. In the end, you will be quarantined” (K.S., 39 years old, father of two children). From this perspective, it would be humiliating for a man, considered the head and authority of the family, to allow his wife to take over household management. In the eyes of society, such a man is seen as lazy and submissive, having symbolically ceded his role to his wife. According to S.O. (head of a public structure for the promotion of women in Ouagadougou), the preservation of masculinity is at the heart of this issue. She argues that men do not truly support women’s activities outside the home and are therefore suspicious of women’s contributions, “because men also want women to remain inactive and dependent in order to assert their superiority.” Moreover, when a man assumes total responsibility for household expenses, he gains respect and enhances his image not only in society but also in the eyes of his children. Preserving this image is a key objective. Spouses therefore behave in ways that make the father appear as the primary financial authority within the household. For example, “If we go out with the children, I cannot let them see me giving him money because they may no longer respect their father if he receives money from me. Even in public, you must avoid this and do it at home before going out,” explains Y.N. (43 years old, shopkeeper, mother of four children). In this sense, money becomes an instrument for safeguarding authority within the family. When the head of the household is financially dependent, he risks being undervalued. Thus, the redistribution of financial resources in marital relationships is illustrated by its asymmetry. In everyday life, in public, men are reluctant to accept money from their wives for fear of undermining their masculinity. On the other hand, it is honorable for women to display the gifts their husbands give them. According to those interviewed, masculinity is defined by a man's ability to provide for his family. It also extends to his ability to assert his dominance over his wife through his prerogative to control the resources she generates.

Allowing women to contribute financially to household management is perceived as granting them the right to participate in family decision-making. This concern leads S.R. (43 years old, economic affairs advisor, father of two children) to state :

If you give her that opportunity, indecent behavior and impertinence can quickly enter the home. When that happens, it is not good for the family. A household exists primarily for the education of children. When a mother is impertinent toward her husband, what kind of education does that provide? We are not saying that women must be submissive, but there is a minimum level of respect owed to the husband. Some women, after controlling household expenses, become overzealous. When the man speaks, she believes she has the final say. If the last word always belongs to the wife, the man loses his reason for being.

The men interviewed emphasized the negative effects of women's financial empowerment. Their comments reveal a deep fear of losing male authority. As D.S. (48, education advisor, father of two) explains: “If a woman's star shines brighter than her husband's, when you say one, she says two; when you say two, she's already at four.” These comments illustrate the desire to maintain women's economic dependence. For these men, women's contributions should not be a factor in their emancipation from marital control.

2.4. Gender relations and the asymmetrical experience of giving and receiving within couples in Ouagadougou

Man–woman relationships within households are shaped by the exchange of goods and services essential to both family welfare and individual well-being. Individual satisfaction depends on maintaining the marital relationship. However, perceptions of receiving differ between men and women, depending on the nature of the gift. While women often take pride

in displaying what their husbands give them, men feel embarrassed discussing what they receive from their wives. As S.N.I. explains, “It is cultural. In our country, especially in Africa, an African man does not sit among his peers and say that it is his wife who did this or that.”

Similarly, S.A. (37 years old, teacher, mother of two children) considers receiving gifts an honor for women, particularly when they come from their husbands. A husband's gift symbolizes love, whereas a man cannot publicly acknowledge what his wife gives him. “It is not honorable for a man to expose what his wife has done for him. On the other hand, women are often perceived as most likely to publicize such contributions. They like to provoke jealousy and show that they are loved and have the ideal husband. We promote our husbands. But if a man were to say that his wife did this or that for him, his peers would mock him.” For R.S.C. (43 years old, teacher, mother of three children), publicizing a husband's gifts is a way of honoring him and expressing love: “That is what is normal. Because we love our husbands, we value them. Whatever you wear in his house, even if he did not buy it, it is attributed to him. When you go out, people say ‘Mrs. so-and-so,’ even if he has nothing. It is the woman who knows what happens at home, but it is to enhance the man's image.” Women's social role thus becomes one of honoring their husbands and reinforcing their masculinity by making society believe that the man provides for them.

This reflects the socially constructed superiority of men over women. These dynamics clearly demonstrate gender inequality within households.

Furthermore, married women often take pleasure in remaining in their husbands' shadows because this behavior is socially valued. A submissive wife is favored by her husband. Thus, married women are socialized to believe that their image improves when they do not challenge marital authority and avoid any hint of competition or domination, even when they possess equal or superior skills. As Y.M. (48 years old, trader, father of four children) explains, even significant investments made by wives must be attributed to their husbands: “Even if the wife buys you a car or builds a large building, she must never say that she used her own money. She must say that her husband did it.” Many men therefore accept goods from their wives discreetly. This behavior reflects dominant representations of gender roles in household management. Although attempts to conceal women's contributions are often futile—since education level, occupation, and family background are visible social indicators—men feel reassured as long as doubt persists and household assets appear gender-neutral. While ambiguity may serve as a temporary shield, social scrutiny remains constant, and one cannot entirely escape its watchful eye.

2.5. Economic power as an instrument of male domination

Overall, men have not fully integrated their wives' contributions but merely tolerate them. The factors outlined above determine the extent of women's contributions. All other things being equal, men would prefer not to acknowledge their wives' involvement. They consider that women's economic situations may have unintended effects. S.R. (43 years old, economic affairs advisor, father of two children) expresses this resentment as follows:

I have told her many times that if I had the means, even one cent, she would not contribute to the management of the household. The day she thinks she has contributed a lot of money to the household, I remind her that it is because I do not have any. If I did, I would not ask her whether this or that expense had been covered. I never ask whether she has received her salary. I do not even know how many times, in nearly ten years of marriage, I have asked her whether she received her pay. No, I do not care. As long as I can manage household affairs, I do so. And when I cannot, I say that I have no money.

Economic emancipation—or even women's financial contribution to household management—is perceived as generating perverse effects, particularly insubordination.

Marital relationships are thus interpreted through the lens of financial capacity. Women's actions are often attributed to their economic autonomy. When a woman resists her husband, she is quickly labeled insubordinate. In this way, men present themselves as victims while exercising psychological violence over their wives, since repeatedly describing a woman as insubordinate simply because she has financial resources constitutes an insult. As G.M. (39 years old, teacher, mother of two children) explains: "I can no longer say anything in the house. If I do not share his point of view, he tells me that it is because I have the means that I no longer respect him."

Refusing to accept money from one's wife is a practice experienced by many women in Ouagadougou. Among some men interviewed (including a banker and a trader), wives do not contribute financially to household management. This is not due to a lack of resources, as these women report being well paid, in some cases among the highest earners in Burkina Faso. In both cases, wives are free to work but are not assigned any financial obligations within the household. They may buy gifts for the children, dress themselves, send money to their parents, and use the remainder of their income freely, but they are prohibited from spending it on household expenses.

However, women do not appear to harbor resentment toward their husbands' attitudes. They do not perceive these practices as domination and instead take pride in their husbands' masculinity. This observation supports the statement of S.R. (43 years old, economic affairs advisor, father of two children): "Women like to see household expenses covered by men. Do you know that a woman can have one million francs (1,000,000 F) and still ask her husband—who earns only ten thousand francs (10,000 F) per month—for ten francs (10 F)? This is true; I am not lying. I cannot prove it concretely, but I swear it is true. Try to understand."

This suggests that women do not perceive household management as an instrument of domination wielded by men. Rather, they view it as a sign of their husbands' masculinity and take pride in knowing that "the husband is capable." They have internalized the idea that mobilizing household resources is not their responsibility but that of men who take them as wives. Men's refusal to accept women's contributions thus serves a single purpose: affirming masculinity and extending male supremacy. Indeed, when a woman is economically inactive within the household, she effectively relinquishes any claim to participation in decision-making.

Another dimension of this issue lies in social competition between men. The refusal to accept contributions from wives is not solely rooted in the relationship between men and women or in the desire to maintain dominance over one's spouse; it also responds to an implicit need to signal social status. By making his wife's financial contribution invisible or preventing her from working, the man asserts his financial power. He demonstrates his masculinity to society. While the woman's contribution to running the household gives her the status of partner, her non-contribution legitimizes her husband's dominance. This dynamic leads P.M. (36, tax inspector, father of three) to observe: "When there is a conflict between a husband and wife, and the husband can easily say, 'Pack your bags and leave,' it's because he looks around the house and sees that very little belongs to the wife. I often use the example of a foundation: if your wife had helped build the foundation of the house, you wouldn't ask her to leave so easily." Ultimately, men's fear and discomfort with their wives' contributions stem from a desire to assert their masculinity.. Social representations position men as heads of households, and economic power is a central pillar of this concept of masculinity. When this power weakens, men experience a loss of authority, which can lead to a crisis of masculinity.

2.6. Gender and household financial management

Analyzing household expenditure management involves examining how families handle unforeseen events and prioritize expenses in contexts of economic precariousness. While

management practices vary, households generally do little planning of production and consumption activities. Contingencies are managed according to urgency rather than importance. Social events, such as weddings, baptisms, and funerals, are addressed based on the family's social ties to those involved and which spouse has liquidity at the time. Households cannot avoid unexpected events, yet management is often improvised. Resources used to address contingencies are drawn from daily income, particularly among traders, or through debt. As B.A., a 35-year-old trader and father of two, explains: "We don't have money set aside for contingencies. There is no organization because we do not earn enough. When something happens, you use what you have sold or borrow from friends. For ceremonies, everyone contributes." In some families, contingency management is shared. O.R., a 31-year-old father of two, describes this form of co-management, albeit with certain limits: "We manage unexpected expenses together, but I don't get involved when it comes to her friends because she has too many."

Moreover, contingency management is gendered. Some couples do not pool their contributions for social events. Faced with a contingency, the man contributes independently, and the woman does the same. As I.E. (48 years old, shopkeeper, father of four children) notes: "For weddings or baptisms, each person contributes separately because men and women do not express generosity in the same way during such events." Planning difficulties stem largely from insufficient household resources. Expenses exceed income, forcing families to live from day to day without long-term planning. Except for households with regular incomes, most do not operate with formal budgets. When budgets exist, they serve primarily to balance resources and expenses. In the best cases, expenditures match income; in others, expenses exceed resources, leading households into cycles of debt—often triggered by social events. In households with irregular incomes, expenditure decisions reflect the absence of a long-term development plan. Any surplus is managed in an improvised manner. As D.I., a computer scientist and father of two children, explains: "Surplus money is often spent by some men in maquis, drinking and eating, while women and children remain at home. If expenses were prioritized according to importance rather than urgency, families would cover essential needs and save the rest for investment."

Finally, although banking services are increasingly accessible, their use remains uneven, particularly among households in the informal sector. While most interviewees report having bank accounts, those who do not cite insufficient resources as the main reason. This is illustrated by M.K. (38 years old, mother of five children): "I do not have a bank account; my account is my mouth and my children. Since things are difficult at home, I cannot put money in a bank and leave my husband and children hungry—especially since he is ill and stays at home."

In conclusion, the households studied rarely plan or prioritize expenditures. Spending decisions are driven by urgency and resource availability rather than long-term economic rationality. Instead of accumulating capital, households prioritize the preservation of social ties. The absence of economic promotion strategies reflects both internal and external constraints that limit family development.

3. Discussion

The results of this study show that representations establish a relationship between the role of economic provider and male dominance. Men maintain the dignity of their masculinity due to their financial responsibility for their households. This result is consistent with religious principles, particularly Islamic ones, which state that male dominance, a defining characteristic of masculinity, stems from a man providing for his wife. "Men have authority over women (qawwamuna 'ala al-nisa'), in accordance with the expenses they incur to provide for them" (Lydon 2007, p. 296). When a husband is unable to provide for his wife and family, he loses

his status as head of the household (Abderraouf, 2017, p. 296). In exchange for this provision, the woman must submit to him (Arnaldez, 1977, p.136 ; Lydon, 2007 ,p. 295). The theory of social representation explains the power of provision as the attributes of masculinity as the central core of the representation.

Previous research shows that providing for women's material needs is a fundamental male obligation (Abderraouf, 2017, p.64). Therefore, men assume financial and material responsibility for women, who are not required to contribute to acquiring essential goods for the survival of the household. If a man fails to provide food, shelter, or clothing for his wife and family, his wife can divorce him for these reasons (Lydon 2007, p. 295). From the perspective of the Civil Code of the Islamic Republic of Iran, which draws from Islamic tradition: « A husband is legally responsible for supporting his wife financially. He must provide her with housing, food, clothing, and furniture so that she can maintain the standard of living to which she is accustomed. A woman can take her husband to court if he refuses to support her without a legitimate reason" (Mehranguiz & Homa, 1996, p. 22). This statement helps explain the theoretical criteria of masculinity.

Islam clearly contributes to reinforcing social representations that discourage men from recognizing their wives' contributions. The conclusions drawn from this perspective are consistent. While the resources mobilized by husbands are considered collective household assets, the resources of women remain individualized and excluded from the family collective. By refusing to openly benefit from their wives' resources, men test and affirm their masculinity. This is illustrated in the following statement: "Traditional society has always recognized the ownership of women's personal property. The proceeds from their income-generating activities belong to them entirely and can be used at their discretion. However, a man's assets must serve to provide for his wife and children. It is dishonorable for a husband to allow his wife to provide for the family, and this shame is often publicly denounced" (Bado, 2006, p. 28).

The functional distinction between spouses' assets allows men to display their masculinity. In both urban and rural environments, this role requires men to assume exclusive responsibility for household expenses, which is the main guarantee of their status as family heads. Furthermore, according to certain authors, "men must control their wives' spending within the household to reduce their influence" (Kobiané, Kaboré & Gnoumou/Thiombiano, 2012, p. 117). This result confirms the close relationship between masculinity and the economic subordination of women.

Furthermore, as masculinity is defined by men's financial capabilities, it becomes a criterion by which women evaluate men. Women evaluate men based on their economic power rather than the depth of their feelings (Lansky, 2001, p.104). In this context, the results reveal the deeply rooted nature of male domination. Women tend to refrain from taking a position of authority over their husbands from the moment they become a couple. This concern is related to social age, defined by status and financial autonomy: "During the formation of the couple, women clearly fear dominating their partner with their social maturity. Even when real age differences are minimal, men seek to assert their masculine superiority" (Bozon, 1990, p. 583). This dynamic reflects the belief that a man's social honor elevates his wife's status (Bozon, 1990, p. 335). Conversely, when a man is demeaned, his wife suffers a corresponding social devaluation. Masculinity is this symbolic violence that governs couples, insofar as wives themselves work to submit to it. Social competition further strengthens representations of masculinity through men's control of household resources. Women may thus be unconsciously instrumentalized by men as symbols of their ability to provide for their families (Broda, 2014, p. 286).

Another important result of this research is that, despite the fact that masculinity is the main characteristic of men in many social representations (Jodelet, 1997; Abric, 1994), in

conjugal relationships, the demands of daily life force men to relinquish certain traditional prerogatives of their masculinity. As Ratele (2020, p. 5) affirms, masculinity is a place in gender relations rather than a biological attribute. This means that masculinity is fundamentally dynamic, relational, and contextual: it can be contested, negotiated, or even lost due to the individual's social or economic disaffiliation (Castel, 2000). In contexts of economic precariousness or marginalization, as often observed in sub-Saharan Africa, economically subjugated men struggle to embody masculinity, pushing them to make pragmatic adjustments (Ratele, 2016, p. 97). Similarly, this result is corroborated by studies that emphasize the fact that social representations only weigh heavily on individuals when they are in the presence of significant social actors (Moscovici, 1984, p.15; Abric, 1994,). In the intimacy of the couple, practical arrangements, daily negotiations, and compromises often take precedence over dominant social norms (Ratele, 2013, p. 56). The efforts of men to keep secret the significant financial and material contributions of their wives help preserve the perceived integrity of masculinity — a mechanism that protects the public image of men in the face of the threat of a "loss" of status (Ratele, 2014, p.124). Similarly, reproaches of insubordination addressed to the wife not only aim to reaffirm gendered authority, but also to protect the marital secret surrounding the negotiated contractuality of masculinity between spouses — a contractuality that is fluid and pragmatic, which contradicts rigid external representations (Ratele, 2022, p. 143).

Conclusions

The objective of this study was to analyze the social constructs surrounding masculinity in the context of women's financial participation in household management. The study adopted a qualitative approach grounded in social representation theory. The results show that financial leadership within the household is the foundation of masculinity. Men are recognized as heads of the family because they assume part of the responsibility for family expenses. The persistence of male dominance therefore depends on the maintenance of men's economic power. Recognizing women's contributions undermines masculinity and implies that men consent to sharing their authority in marital affairs. Men do not, however, reject women's financial contributions. They accept them discreetly. To preserve the image of the "omnipotent man," husbands silence their wives regarding their financial contributions or the gifts they offer them. Through this concealment, male authority is symbolically maintained despite economic realities. This research implies that social norms are flouted within the intimacy of couples. Situated rationality clashes with social representations.

Yet, reducing gender inequalities remains one of the main challenges facing development initiatives worldwide. Relationships characterized by domination and exclusion undermine development efforts, particularly those related to the Sustainable Development Goals. However, analyses of these relationships often overlook the family sphere, a microsystem capable of significantly influencing development outcomes. This research therefore contributes to enriching the concept of masculinity by demonstrating how social norms shape women's inclusion in household management. This research establishes a link between intra-household fulfillment and support for women's public inclusion. By contextualizing masculinity according to cultural contexts, it serves to legitimize male dominance through a man's ability to fully provide for his household.

Bibliography

- Abderrauouf, B. H. (2017). *Réussir sa vie de famille*. Le Figuier.
- Abric, J.-C. (dir.). (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Presses Universitaires de France. (Collection « Psychologie sociale »).

- Arnaldez, R. (1977). Statut juridique et sociologique de la femme en Islam. *Cahiers de*, 131-143. https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1977_num_20_78_3068 (accessed on May 17, 2020)
- Badini Kinda, F. (2010). Femmes, foyer, activités professionnelles : Les termes du débat au Burkina Faso. Dans M. Rollinde (dir.), *Genre et changement social en Afrique* (p. 25-40). Archives contemporaines. <https://doi.org/10.4000/africanistes.4478>
- Bado, L. K. (2006). *La femme traditionnelle était-elle discriminée ?* FGZTrading.
- Bozon, M. (1990). Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : Une domination consentie I. *Population*, 45(2), 327-360. <https://doi.org/10.3917/popu.p1990.45n2.0360>
- Broda, P. (2014). L'institution de la famille : Un nouveau motif de séparation entre Commons et Veblen. *Revue économique*, 65(2), 279-297. (Numéro thématique : Économie, règles et normes une perspective historique). https://ideas.repec.org/a/cai/recosp/reco_652_0279.html (accessed on May 17, 2020)
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Fayard.
- Chaouche, S. (2018). Introduction. *European Drama and Performance Studies*, 10(1), 11-25. (Numéro thématique : Masculinité et théâtre). DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-07790-9.p.0011
- De Singly, F. (1993). *Sociologie de la famille contemporaine*. Nathan.
- De Singly, F. (2004). *Fortune et infortune de la femme mariée*. Quadrige/PUF.
- Dumont, S. (2014). *L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique : Analyse de l'aide publique canadienne au développement* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec].
- Dupuis-Déri, F. (2018). La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace. Remue-ménage. <https://journals.openedition.org/> (accessed on May 17, 2020).
- Durkheim, É. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de métaphysique et de morale*, 6(3), 273-302. url (accessed on May 17, 2020).
- Gnoumou Thiombiano, B. (2014). Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), 249-278. (Numéro thématique : Genre et famille en Afrique). <http://www.erudit.org/revue/cqd/2014/v43/n2/1027979ar.html> accessed on May 17, 2020
- Jodelet, D. (1997). *Les représentations sociales*. Presses Universitaires de France.
- Joseph, R.-M. (2010). Migration et travail des femmes haïtiennes. *Perspectives étudiantes féministes*, 95-113. <https://hal.parisnanterre.fr/hal-03811452v1/document> (accessed on May 17, 2020)
- Kobiané, J. F., Kaboré, I., & Gnoumou/Thiombiano, B. (2012). *Étude qualitative sur genre et décisions économiques au Burkina Faso* [Rapport de recherche]. Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP).
- Lansky, M. (2001). Perspectives : Du genre, des femmes et de tout le reste (partie II). *Revue internationale du Travail*, 140(1), 95-131. <https://researchrepository.ilo.org/esploro/outputs/journalArticle/Du-genre-des-femmes-et-de/995218742502676> (accessed on May 17, 2020)
- Lydon, G. (2007). Droit islamique et droits de la femme d'après les registres du Tribunal Musulman de Ndar (Saint-Louis du Sénégal). *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 41(2), 289-307. <https://www.jstor.org/stable/40380213> (accessed on May 17, 2020)
- Maizi, P. (1988). Activités féminines et organisations productrices : Premiers résultats de recherche (Bidi, Kéké, Pettenangue, Nord Yatenga). Dans G. Serpantié (dir.), *Programme de recherche : Dynamique des systèmes agropastoraux en zone soudano-sahélienne, Bidi, Yatenga, Burkina-Faso : Résultats d'étape* (p. 17). ORSTOM/IRD.

- Mehranguiz, K., & Homa, H. (1996). La loi sur le statut personnel telle que définie par la république islamique d'Iran : Évaluation. Programme femmes et loi dans le monde musulman. *Dossier spécial n°1 : Les Frontières mouvantes du mariage et du divorce dans les communautés musulmanes*, 11-36. (accessed on october 23, 2017).
- Molinier, P. (2004). Déconstruire la crise de la masculinité. *Mouvements*, 31(1), 24-29. DOI: 10.3917/mouv.031.0024
- Morin, E. (1990). Sur l'interdisciplinarité. Centre International de Recherches et Études Transdisciplinaires. <http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php> (accessed on october 23, 2017).
- Moscovici, S. (1984). *Psychologie des minorités actives*. Presses Universitaires de France.
- Nagel, I. (1992). *Guide pratique pour l'action des femmes au Burkina Faso*. GTZ.
- Nikina, A., Le Loarne-Lemaire, S., & Sherton, L. M. (2012). Le rôle de la relation de couple et du soutien du conjoint dans l'entrepreneuriat féminin. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 11, 37-60. DOI: 10.3917/entre.114.0037
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.
- Ratele, K. (2013). Masculinities without tradition. *Politikon*, 40(1), 45-64. DOI:10.1080/02589346.2013.765680
- Ratele, K. (2014). Hegemonic African masculinities and men's heterosexual lives : Some uses for homophobia. *African Studies Review*, 57(2), 115-130. <https://doi.org/10.1017/asr.2014.50>
- Ratele, K. (2016). *Liberating masculinities*. HSRC Press. <https://doi.org/10.25159/2412-8457/3924> (accessed on May 17, 2020)
- Ratele, K. (2020). An invitation to decoloniality in work on (African) men and masculinities. *Gender, Place & Culture*, 28(6), 769-785. DOI:10.1080/0966369X.2020.1781794
- Ratele, K. (2022). *Why men hurt women and other reflections on love, violence and masculinity*. Wits University Press.
- SIGI. (2018). *SIGI Burkina Faso country study*. OECD
- Wayack-Pambè, M., Gnoumou/Thiombiano, B., & Kaboré, I. (2014). Relationship between women's socioeconomic status and empowerment in Burkina Faso : A focus on participation in decision-making and experience of domestic violence. *African Population Studies*, 28(2), 1146-1156.



Approche climatologique de la variabilité climatique et de la production cotonnière dans le département de Tengréla (Côte d'Ivoire), 2013-2024

A Climatological Approach to Climate Variability and Cotton Production in Tengréla Department (Côte d'Ivoire), 2013-2024

Donapoh Issa SORO

Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Email : sorodonapoh@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0009-6129-3445>

Pébanagnanan David SILUE

Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Email : pebanagnanansilue@yahoo.fr

Résumé : La variabilité climatique est caractérisée par une extension de la saison sèche au cours de ces dernières décennies dans certains espaces géographiques et, pour d'autre un prolongement de la saison de pluies avec une croissance des quantités de précipitations. Le département de Tengréla situé dans le nord de la Côte d'Ivoire est inscrit dans le climat de type tropical humide avec une répartition inégale entre saison sèche et humide car la période de pluie dure cinq mois. L'agriculture principale activité est tributaire du climat notamment la culture du coton. La dépendance de la valorisation du coton par les facteurs climatiques (pluies, températures) est cruciale pour une exploitation durable dans le contexte de perturbation du climat. L'objectif de cette étude est d'analyser l'influence de l'instabilité climatique sur la production du coton dans le département de Tengréla. La méthodologie est collimée sur la recherche documentaire en lien avec notre étude et sur les visites de terrain qui permettent le recueil de données auprès des acteurs de la filière cotonnière du département de Tengréla dont 384 paysans ont été enquêtés. Les résultats portent sur, la faible production du coton dans le contexte de la variabilité climatique, l'abandon de la culture du coton dans les localités de Papara et de Tionguoly. Le déséquilibre climatique impacte négativement la culture du coton car elle induit la baisse des quantités produites allant de 21 à 13,2 %, la réduction des superficies emblavées jusqu'à 17 % et la migration des paysans vers d'autres activités.

Mots-clé : Variabilité climatique, Production du coton, Tengréla, Côte d'Ivoire, climatologie.

Abstract : Climate variability has been characterized by a lengthening of the dry season in recent decades in some regions, and in others by a prolongation of the rainy season accompanied by increased rainfall. The department of Tengréla, located in northern Côte d'Ivoire, has a humid tropical climate with an uneven distribution between the dry and wet seasons, as the rainy period lasts five months. Agriculture, the main economic activity, is heavily dependent on the climate, particularly cotton cultivation. The dependence of cotton production on climatic factors (rainfall, temperatures) is crucial for sustainable farming in the context of climate disruption. The objective of this study is to analyze the influence of climate instability on cotton production in the department of Tengréla. The methodology is based on literature review relevant to our study and on field visits that enabled data collection from stakeholders in the cotton sector of the department of Tengréla, including 384 farmers who were surveyed. The results highlight low cotton production in the context of climate variability and the abandonment of cotton cultivation in the localities of Papara and Tionguoly. Climate instability negatively impacts cotton cultivation, leading to a decline in production volumes ranging from 21% to 13.2% and a reduction in cultivated areas...

Keywords : Climate variability, Cotton production, Tengréla, Northern Ivory Coast, climatology.

Introduction

La Côte d'Ivoire, pays de l'Afrique de l'Ouest regorge plusieurs activités économiques qui contribuent à son développement (Koné, 2018, p. 11). La partie nord du pays a pour activité principale l'agriculture. Elle est de type vivrier et commercial. Le département de Tengréla situé dans le Nord du pays dépend essentiellement de l'agriculture. Comme plusieurs localités de la zone Nord, plusieurs variétés de cultures d'exportation sont développées notamment la production du coton, l'une des principales activités de revenu monétaire (Ezan et al, 1998, p. 6). Les activités sont dépendantes des facteurs climatiques de la zone. En outre, pour Paturel et al (1998, p. 4 et 9), l'Afrique de l'Ouest a connu l'instabilité climatique de 1936 à 1998 selon la fluctuation des précipitations. Elle se présente en trois phases : une phase déficitaire (1936-1950), une excédentaire (1951-1968) et une autre déficitaire (1969-1998). Entre 1960-1979, des zones du territoire ivoirien ont connue des ruptures dont l'Ouest de la Côte d'Ivoire enregistre une rupture très significative. Cette rupture montre la présence d'une sécheresse importante provoquée par la chute des précipitations. Par conséquent, le constat des mutations climatiques dans le milieu ivoirien et surtout dans le Nord joue sur les activités tributaires du climat. Ainsi les facteurs du climat influencent la production agricole dans le Nord de la Côte d'Ivoire, telle que la production du coton. Elle est l'une des activités principales et source de revenu des populations du département de Tengréla. Cette valorisation dans le département de Tengréla à l'heure de l'instabilité climatique rencontre des contraintes. Comment la variation des saisons générée par les facteurs climatiques influence la production du coton de 2013 à 2024 dans le département de Tengréla ? L'objectif de cette étude est d'analyser l'effet de l'instabilité des facteurs climatiques sur la production du coton dans la zone de Tengréla de 2013 à 2024. Le déséquilibre des précipitations engendre des conséquences sur l'agriculture du coton dans le paysage de Tengréla.

1. Méthodologie

Deux méthodes ont contribué à la réalisation de ce travail dans le département de Tengréla. La méthode hypothético-déductive est l'approche utilisée. Il s'agit de la recherche documentaire puis des visites de terrain. La recherche documentaire a servi à faire un inventaire sur les recherches antérieures portant sur la question à explorer dans cette étude. Quant aux visites de terrains, elles ont permis de mener des enquêtes auprès des producteurs du coton du département de Tengréla, de faire des entretiens avec les organisations professionnelles agricoles et les structures d'encadrement des producteurs qui interviennent dans la filière du coton de notre milieu de recherche. Le nombre de paysans recensés auprès de la structure d'encadrement compte 3028 producteurs de coton dans le département de Tengréla. Pour déduire la population représentative, nous avons utilisé la méthode de Fisher, auteur cité par Glominlo et al (2024 p. 4). La taille de l'échantillon a été déterminée comme suit :

$$n = \frac{Z^2 (PQ) N}{[e^2(N-1) + Z^2 (PQ)]}$$

Les éléments constituant la formule sont : n= Taille de l'échantillon ; N= Taille de la population mère ; Z= Coefficient de marge déterminé à partir du seuil de confiance ; e= Marge d'erreur ; P= Proportion supposée avoir les caractères recherchés. Cette proportion qui varie entre 0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Q= 1-P. Pour l'application de la formule, nous pouvons présumer que si P=0,50 donc Q=0,50 ; à un niveau de confiance de 95 %, Z= 1,96 et la marge d'erreur e= 0,05.

Alors : $n = 1.96^2 (0.50 \cdot 0.50) 3028 / [0.05^2 (3028-1) + 0.05^2 (0.50 \cdot 0.50)] = 384$.

La population représentative compte 384 paysans que nous avons enquêtés. Elle est choisie sous inspiration de l'échantillonnage aléatoire simple donnant la chance à chaque paysan d'être enquêté. Nous avons interrogé les 384 paysans dans les quatre sous-préfectures qui composent notre département de recherche. Dans la sous-préfecture de Tengréla 189 individus sont enquêtés, 86 personnes à Kanakono, Papara 63 enquêtés et 46 paysans interrogés à Débété.

Pour l'exploitation des données climatologique, nous avons acquis les données numériques auprès de la Sodexam (société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique) installée en Côte d'Ivoire qui produit et fournit les données sur le climat au plan national. Les données utilisées pour l'élaboration des cartes ont été fournies par la Cct (Centre de Cartographie et de Télédétection) du Bnetd (Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement) en version numérique. Les cartes ont été élaborées sur la base des données de ladite structure et des données collectées à partir de nos enquêtes sur le terrain.

Dans le cadre de l'analyse des saisons, nous avons exploité les données des précipitations et des températures d'une décennie allant de 2013 à 2022. L'analyse nous a permis d'élaborer le calendrier des saisons à partir de la méthode de Birot et Gaussen mettant en relation les précipitations et les températures (Akodéwou, 2019, p. 67). Les données des campagnes cotonnières exploitées sont celles de 2019 à 2024. Le choix des campagnes est motivé par l'enquête de terrains en corrélation avec les observations antérieures dont les paysans se souviennent.

Les logiciels explorés pour la réalisation des figures, tableaux et saisons sont multiples. Les cartes ont été réalisées à partir de deux logiciels à savoir Arcgis 10.3 et Adobe Illustrator 2024. Les tableaux et figures ont été réalisés à l'aide Excel 2021 et Word 2021 a servi à la saisie du texte.

2.Présentation de la zone d'étude

Situé au Nord de la Côte d'Ivoire, le département de Tengréla est l'un des départements de la région de la Bagoé et couvre une superficie de 2310 km² (Rci, 2015, p. 14). Il est limité au Nord par le Mali pays voisin de la Côte d'Ivoire et au Sud par les départements du territoire ivoirien (Figure 1). Le département de Tengréla fait frontière à la région du Poro à l'Est et à l'Ouest au département de Kaniasso de la région du Folon. Le chef-lieu de département est la ville de Tengréla. Il est localisé dans un relief de plateau avec des élévations comprise entre 500 m et 700 m. Le sol est de type ferrallitique faiblement désaturés. Sur son sol se développe une végétation de savane arborée. Le réseau hydrographique est composé du fleuve Bagoé et ses affluents. Il est inscrit dans le territoire du bassin du Niger en Côte d'Ivoire et se jette dans le bassin international du Niger en terre malienne. Le climat est du département de Tengréla est un climat tropical humide qui se décline en deux saisons dont l'une sèche et l'autre pluvieuse.

Le département de Tengréla est un espace habité par une population estimée à 141 761 habitants (Rgph, 2021, p. 29). L'agriculture est la principale activité économique de ses habitants. Les activités développées au niveau agricole sont l'élevage, la pêche et l'agriculture. Le territoire de Tengréla est inscrit dans le bassin du coton qui couvre cinq régions dont notre espace d'étude est l'un des départements (Tillie et *al*, 2018, p. 10). Ce qui explique la dominance de l'agriculture dans le paysage avec la valorisation des cultures vivrières et d'exportations. Ces activités sont pour les populations des activités génératrices de revenus qui contribuent au développement des conditions de vie de sa population. Les facteurs naturels du milieu de Tengréla et les atouts humains sont le résultat du développement de plusieurs

activités économiques. Parmi ces pléthoriques activités figure la culture du coton qui est le point central de la présente étude.

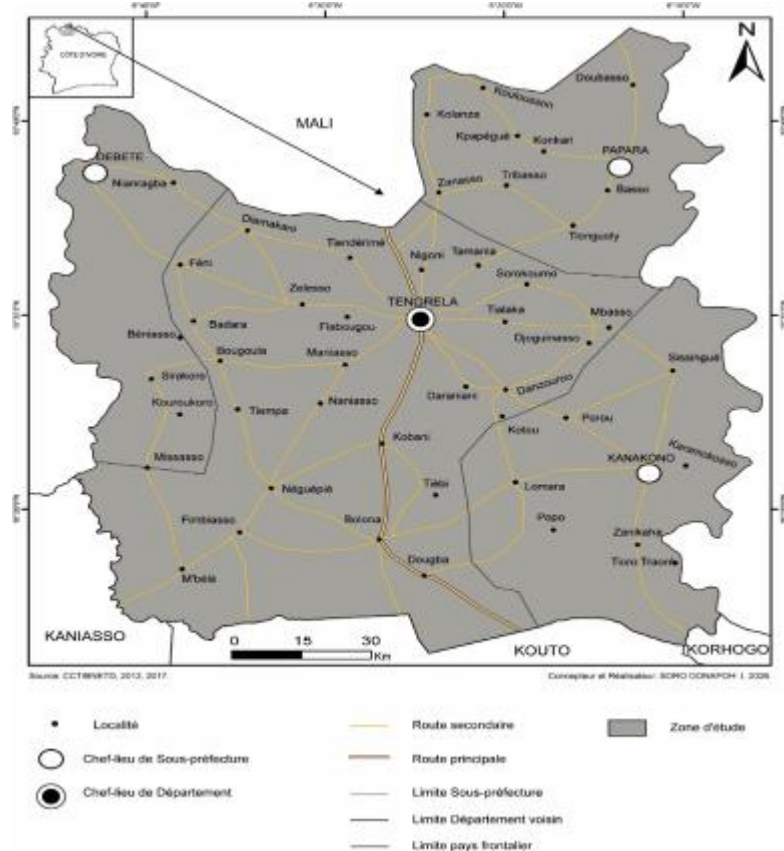


Figure 9: La localisation du département de Tengréla (Source : Cct/Bnetd,2012, 2017).

La figure présente le département de Tengréla. Il est composé de quatre Sous-préfecture, au Nord celle de Papara, à l'Est la sous-préfecture de Kanakono puis Débété à l'Ouest. La circonscription de Tengréla est au centre encadré par les sous-préfectures précédentes. La ville de Tengréla est chef-lieu de sous-préfecture et de département. Les superficies des sous-préfectures de Tengréla sont variées comme le présente le morcèlement sur la figure ci-dessus. Les quatre sous-préfectures ont des superficies différentes. La plus grande sous-préfecture est Tengréla avec 1129 km² puis Kanakono enregistre 517 km². La sous-préfecture de Papara s'étend sur une superficie de 382 km² et celle de Débété 282 km².

3. Résultats

Le département de Tengréla est un milieu qui fait face à la mutation climatique par la substitution entre saison sèche (7 mois) et saison pluvieuse (5 mois). L'instabilité climatique porte sur la variation des pluies et des températures au cours de l'année. La culture du coton dans le département de Tengréla est pratiquée uniquement pendant la saison des pluies. La dépendance de l'activité du calendrier pluvial ne manque d'impacter la production.

3.1. La variabilité climatique et la baisse des superficies de production du coton

Dans le département de Tengréla, la culture du coton est faite sur des milliers d'hectares variable d'une campagne à une autre comme l'indique la figure 2. Il est situé dans la partie Nord du pays dont la région dispose d'un relief de type plateau et d'une végétation de savane. La culture du coton dans le département est pratiquée dans les plateaux entre les zones

d’inclinaison des bas-fonds et les lieux élevés de montagne. Dans le contexte de mutations climatiques, les superficies de production du coton connaissent une variation au cours des cinq (05) dernières années dans le département de Tengréla (figure 2).

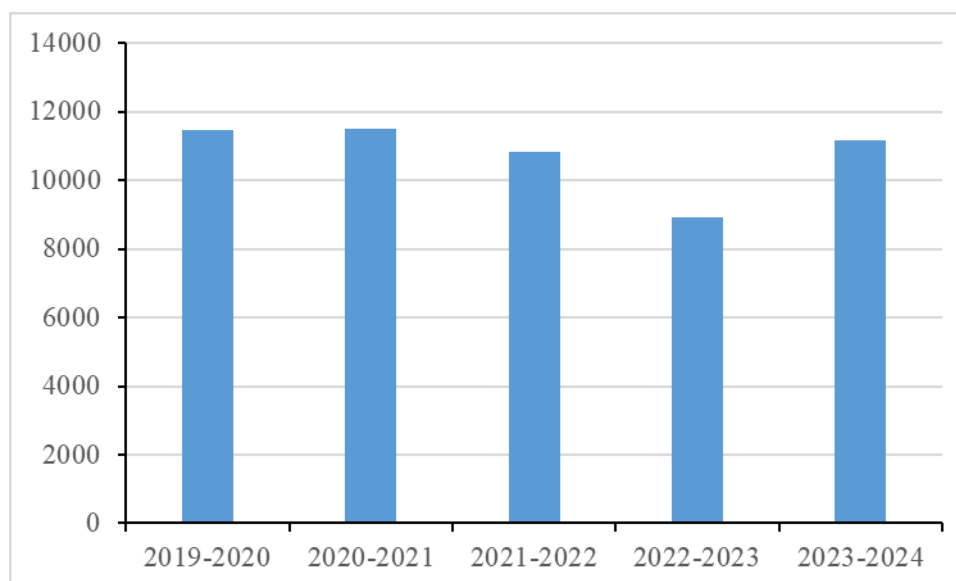


Figure 10: Les superficies de la production du coton dans le département de Tengréla de la campagne 2019-2020 à celle de 2023-2024 (Source : Sodexam, 2025. Traitement personnel à partir d’Excel).

Il ressort de ce graphique l’inégale répartition des superficies de mise en valeur de la culture du coton dans le département de Tengréla. En effet, la baisse des superficies d’exploitation du coton est liée à la courte durée de la saison des pluies. Car la production est fonction du calendrier agricole qu’il faut respecter afin d’aboutir à une meilleure récolte. Avec la courte durée de la saison des pluies (5 mois) et un calendrier de semis d’au moins un mois vingt jours, cela rend difficile la tâche au producteur d’aménager une grande parcelle et d’être en concordance avec le calendrier de semi. Cette situation pousse les paysans à aménager les parcelles en fonction du calendrier de semi et de la pluie. D’où l’aménagement d’une grande parcelle est dépendant de la saison humide. De plus, la saison des pluies s’étend sur les mois ayant des quantités de pluies supérieures ou égales à 115 mm et la saison sèche est caractérisée par des mois dont le volume est inférieur à 115 mm. Alors que la saison des pluies rencontre une fin brusque de pluviométrie entre 115 mm en octobre et 18 mm en Novembre le début de la saison sèche. La période de culture influence les superficies de valorisation du coton dans le département de Tengréla.

3.2. La chute de la quantité de production du coton dans le département de Tengréla dans le contexte d’instabilité climatique

Les activités du secteur agricole de la région Nord de la Côte d’Ivoire sont tributaires du climat, son instabilité constatée dans la région joue sur les quantités de production. En effet, la culture du coton dans le département de Tengréla est dépendante du calendrier pluvial. La pluie est le facteur clé qui annonce le début de l’activité à partir des premières pluies. La dépendance de la culture de l’humidité pluviale nécessite l’évolution de la quantité des pluies pour assurer la croissance des cotonniers. La récolte marque la fin de la saison des pluies et le début de celle dite sèche. L’insuffisance des pluies limite le rendement des plantes de coton. Le département de Tengréla est une zone de production du coton depuis plusieurs décennies. L’activité est valorisée de coutume par les habitants du département de Tengréla pour qui l’agriculture est comptée parmi la richesse du peuple (Guipie et al, 2023, p. 25 ; Minhas, 2023,

p. 292). Avec les influences provoquées par les aléas climatiques à travers la sécheresse et les inondations. La sécheresse se traduit par l’insuffisance de pluviométrie entre le début et la fin des saisons de pluies et les inondations sont marquées par le mois qui enregistre la grande quantité de pluie dont août comme l’indique le tableau ci-dessous des précipitations de la zone d’étude. La production du coton dans notre espace d’étude fait face à une courte durée du calendrier de production du coton. Selon nos enquêtes, le cycle de production du coton est unique par an ou par campagne. Elle commence dès fin Mai et prend à fin Janvier. La culture comprend deux grandes phases dont la première concerne la production et seconde porte sur la récolte.

La première phase concerne essentiellement la culture du coton du semi jusqu’à la récolte. L’activité étant pluviale dépend du calendrier des précipitations. En effet, la saison des pluies commence à partir de juin à Tengréla avec les premières pluies et prend fin en octobre marqué par les dernières pluies de la saison humide. Dans le cadre de la chaine de culture, les mois de fin mai à juillet sont les mois de laboure et de semi réparti en décale. Les décales (D) sont organisées en intervalle de 10 jours. Donc D1 (21 au 30 mai), D2 (01-10 juin), D3 (11-20 juin), 21-30 juin), D4 (01-10 juillet). Tout semi en dehors de ce calendrier de semi, est en retard et ne peut avoir un rendement. Dans la même saison se poursuivent les entretiens des plantes avec les produits phytosanitaires pour la bonne croissance des plantes et la destruction des insectes nuisibles à l’évolution des plantes, sans oublier l’emploi d’aliments de croissance rapide des jeunes plantes afin de booster le rendement de celle-ci (Ezan et *al*, 1998, p. 37 ; Aïwa, 2015, p. 5). Cette phase est comprise entre août et septembre. Dans le département de Tengréla comme l’indique le calendrier on assiste à un retard de semi suite au calendrier pluvieux de 5 mois par rapport à Boundiali l’un des départements ayant six (06) mois de pluie. Donc notre espace est confronté à un retard de semi ce qui favorise la baisse de la production agricole du coton. Le tableau ci-dessous nous oriente sur la durée de la répartition des saisons générées par les facteurs climatiques. Les éléments du climat concernés sont les précipitations et les températures.

Mois	J	F	M	A	M	J	JT	A	S	O	N	D
P (mm)	3	5	29	56	110	152	248	311	204	115	18	1
T °C	26	29	30	31	29	27	26	26	26	27	27	26
2 T	52	58	60	62	58	54	52	52	52	54	54	52
3 T	78	87	90	93	87	81	78	78	78	81	81	78
4 T	104	116	120	124	116	108	104	104	104	108	108	104
Type de mois	Sec	Sec	Sec	Sec	Sec	Humide	Humide	Humide	Humide	Humide	Sec	Sec
Type de saison	Saison sèche					Saison humide					Saison sèche	

Tableau 3: La répartition des saisons dans le Département de Tengréla (Source : Sodexam, 2025. Traitement personnel à partir d’Excel).

La phase de la récolte en second lieu commence du mois d’octobre à celui de janvier. Elle transite entre la fin de la période humide et l’entame de la saison sèche. Les premières récoltes sont réalisées en octobre pour ceux qui ont fait les premiers semi où donc la fertilité du sol et le bon traitement permettent les premières récoltes. Au cours du mois les récoltes sont confrontées aux dernières pluies de la saison humide. Elles engendrent la pourriture de certaines capsules de coton encore dans les champs. D’où une mauvaise récolte.

En plus de ce fléau, le coton dans les régions du Nord est confronté à des ravageurs y compris dans le département de Tengréla. Il s'agit de l'*Helicoverpa armigera*, *Pectinophora gossypiella* et *Thaumatotibia leucotreta* sont les ravageurs (bio-agresseurs) des cotonniers engendrés par la variabilité climatique en plus des perturbations liées aux températures. La présence de ces ravageurs pourrait engendrer la naissance de nouvelles espèces de destruction du cotonnier. Le désastre a commencé au cours des années antérieures. La conséquence provoquée est la régression considérable des récoltes du coton (figure ci-après).

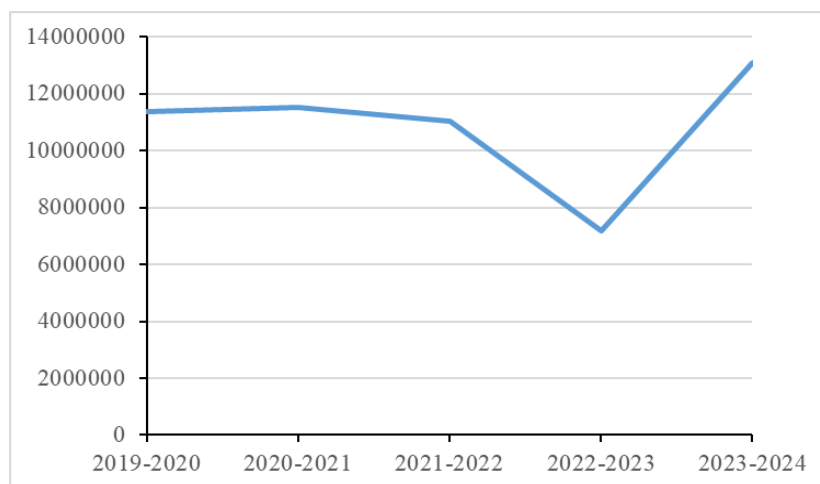


Figure 11: La quantité de production du coton par kilogramme dans le département de Tengréla de la campagne 2019-2020 à 2023-2024 (Source : Nos enquêtes de terrains, 2025. Traitement personnel à partir d'Excel).

Il ressort de ce graphique, l'inégale quantité de production du coton dans le département de Tengréla. En effet, de la campagne 2019-2020 à celle de 2022-2023 on observe une allure décroissante des quantités de production du coton. La chute est comprise entre 120 000 000 et 7 000 000 de kilogrammes au cours des trois campagnes. La dernière campagne marque une croissance de la production du coton à Tengréla. La forte croissance est caractérisée par une récolte de 130 000 000 de kilogrammes.

La phase de croissance est marquée par les conditions climatiques favorables à la culture du coton. Cependant, la chute de la production est provoquée par l'instabilité du climat de la zone défavorable pour la production quantitative vu que l'activité est tributaire des facteurs climatiques. Le climat de par son instabilité engendre la baisse des quantités de productions. Alors la culture du coton à l'heure de l'instabilité du climat engendre la réduction des superficies d'exploitation et des quantités de productions. L'impact est dû à la dépendance de la valorisation de l'activité du calendrier pluvial de la zone qui rencontre des mutations.

3.3. Le déséquilibre des facteurs climatiques et l'abandon de la production du coton par des paysans dans le département de Tengréla

Le département de Tengréla en face de l'instabilité climatique est confronté à une baisse des exploitants. Elle est liée aux conditions climatiques rendant la culture du coton difficile. Les principes et le calendrier de production du coton évoqués plus haut et la chute du rendement des récoltes poussent certains agriculteurs à s'orienter vers d'autres activités plus rentables provoquant la chute du nombre de cultivateur (figure ci-dessous). Le département de Tengréla connu pour sa variété de production agricole, pousse certains acteurs à mettre l'accent sur d'autres cultures plus faciles à mettre en valeur et dont le calendrier est plus relaxe, ce qui induit à l'abandon de la culture du coton. Les cultures auxquelles les paysans se tournent, sont les cultures vivrières (maïs, riz) et la culture d'exportation de l'anacarde (Tillie et al, 2018, p. 39).

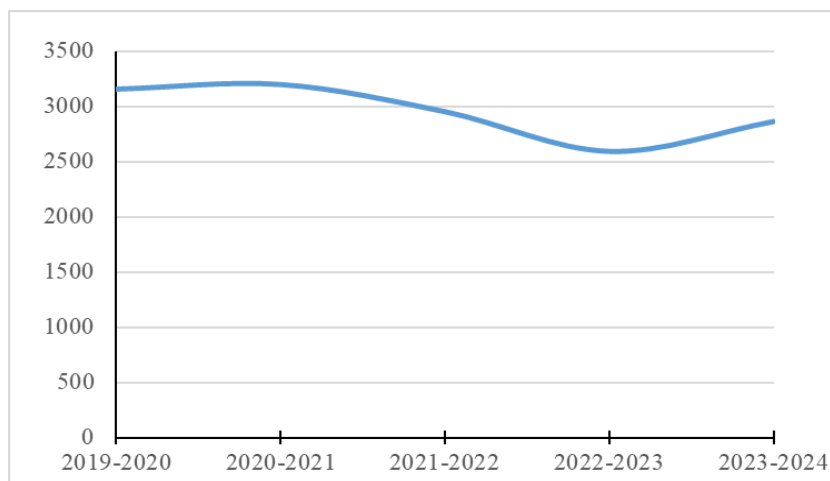


Figure 12: Courbe d'évolution des paysans de la culture du Coton dans le département de Tengréla de la campagne 2019-2020 à celle de 2023-2024 (Source : Nos enquêtes de terrains, 2025. Traitement personnel à partir d'Excel).

La figure dégage l'évolution des producteurs du coton dans le département de Tengréla lors de la campagne 2019-2020 à celle de 2023-2024. Elle dégage deux phases distinguées. La première est croissante sur les deux premières campagnes avec un nombre de producteurs supérieur à 3000 personnes. La seconde phase dégage une chute des agriculteurs de coton avec une baisse en dessous de 3000 cultivateurs. La phase abordée révèle la baisse des producteurs du coton dans le département de Tengréla à l'aune de la variabilité climatique. Cette baisse en rapport avec l'influence du climat et l'intérêt des acteurs vers d'autres cultures.

De plus, la baisse des exploitants se perçoit sur la baisse des coopératives de la culture dans le département de Tengréla. Comme le présente la figure 5, dans le contexte de la variabilité climatique, on assiste à la baisse des coopératives de valorisation du coton au fil des années de productions. Le nombre des coopératives chute de 48 à 47 dans le département de la première campagne à la dernière. Elle traduit l'abandon de l'activité par des paysans constituant une coopérative de production du coton.

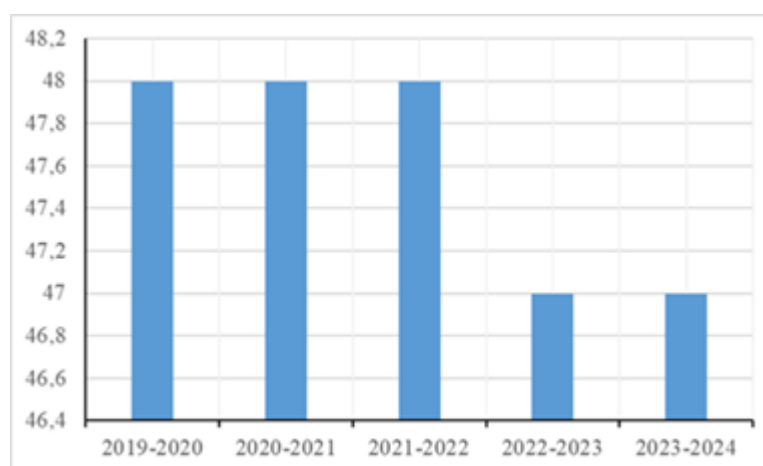


Figure 13: La répartition des groupements de culture du coton dans le département de Tengréla (Source : Nos enquêtes de terrains, 2025. Traitement personnel à partir d'Excel).

L'on retient de cette figure l'inégale évolution des paysans qui exercent la culture du coton dans le département de Tengréla. On assiste à une chute de la croissance des producteurs

3.4. Le retrait de certaines localités de la culture du coton au détriment d'autres secteurs plus promoteur dans le département de Tengréla

Tengréla, département du Nord de la Côte d'Ivoire est connu comme une zone d'orpaillage clandestin. Elle est développée à partir de la crise militaro-politique de 2002 et compte aujourd'hui plus de 40 sites d'orpaillage clandestin (Guipie et *al*, 2023, p. 26). Cette crise qui reflète l'instabilité du pays offre l'occasion aux populations de développement de l'extraction minière de manière illégale à l'aide de la technique traditionnelle. Elle fut la plus pratiquée car l'accès aux outils de travail est aisément accessible avec la présence des forgerons qui produisent traditionnellement des variétés d'outils pour l'agriculture et pour la fouille du sous-sol. Plusieurs peuples d'origines ivoirienne et étrangers (maliens et Burkinabés) sont au service de l'exploitation des minerais de l'or du sol du département de Tengréla. La valorisation de l'exploitation minière artisanale dans les localités du département pousse des paysans cotonniers à s'y intéresser comme le présente la figure ci-dessous.

Figure 14: Les localités de production et d'abandon de la culture du Coton dans le département de Tengréla (source : Cct/Benetd, 2012,2017 ; Nos enquêtes, 2025).

La figure présente les localités de production et d'abandon de la culture du coton dans le département de Tengréla. Tous les espaces habités par les populations sont des zones de valorisation du coton dans notre milieu de recherche. Cependant, le développement de l'orpaillage a occasionné le retrait de certaines localités de la sous-préfecture de Papara des villages/villes de production du coton. Les espaces habités concernés sont Papara et Tiongoli dans le Nord du département. Car l'extraction de l'or manuellement par les populations enrichit aisément les exploitants plus que la culture du coton qui a un long processus et est conditionnée par le climat avec un cycle de production. Cependant, l'orpaillage est une activité qui est rentable et exerçable en toute saison avec un rendement immédiat. Car le recueil du minerai est vendu sur place. Certains paysans se sont orientés à l'exploitation minière artisanale, ce qui explique le retrait des paysans de deux localités du département de Tengréla de la culture du coton.

4. Discussion

Les aléas climatiques observés dans la zone soudanaise de l'Afrique dégradent le rendement des cultures du coton (Sanou et al, 2024, p. 16). La culture du coton étant pluviale en Afrique de l'Ouest ou en zone soudanienne du continent engendre une faible production du cotonnier à cause de l'insuffisance de la pluviométrie variable d'une année à une autre. Elle dégage une incertitude du démarrage des travaux à cause de la perturbation du début et de la fin des saisons. La variation climatique influence le calendrier pluvial surtout le début de la saison des pluies pour le démarrage de l'activité de culture (Soviadan, 2016, p. 94 ; Kouamé et Yao, 2017, p. 4). La variation des pluies en début de saison perturbe les quantités de production et pousse les acteurs à limiter la superficie de production. En plus, Alberge et al (1985, p. 12) relatent que les précipitations influencent la production quantitative annuelle du coton avec le cas du Sud-Ouest du Burkina Faso. Car l'inégale répartition des précipitations au cours de la saison des pluies impacte la productivité du cotonnier. Puis l'inégale répartition au fil des années montre une instabilité des rendements par campagne. Pour Gérardaux (2012, p. 32 ; Fao, 2015, p. 22), la réduction des cycles de production du coton est liée à la mutation climatique. L'activité étant dépendante du climat qui dans un contexte d'instabilité engendre des insuffisances productions. Or l'acquisition d'un bon rendement, constant et de qualité du coton, le cotonnier a besoin d'une quantité de précipitation suffisante générale. La culture du coton nécessite l'apport du climat pour une meilleure productivité. D'où une suffisante pluviométrie et une bonne répartition de celle-ci au cours du cycle de production augmente les quantités de récoltes du coton. Il ressort que l'ensemble de ces auteurs confirme que la baisse du rendement de la culture du coton est liée à la réduction des superficies de valorisation et à la variabilité climatique. Ces auteurs sont en phase avec nos résultats qui dégagent l'influence négative de la production du coton dans le département de Tengréla dans le contexte de l'instabilité des facteurs climatique dont elle est tributaire. Car notre recherche a révélé par l'enquête des 384 paysans que la variabilité climatique dans le département de Tengréla expose la production du coton à plusieurs contraintes. A savoir la baisse des quantités de productions liée à la courte durée de la saison humide qui ne dure que cinq mois avec une fin brusque que présentent les quantités de pluies de fin période et le début de celle de la saison sèche (115 mm en Octobre à 18 mm en Novembre). La faible production est marquée par la baisse des masses de production comprise entre 21 % et 13,2 % correspondante à la quantité variable de 120 000 000 à 70000 kilogrammes sur la campagne de production de 2019-2020 à 2023-2024. La chute est aussi soutenue par les superficies qui régressent de 12000 à 8000 hectares pendant la même durée de campagne. Donc la variabilité du climat influence la valorisation de la culture du coton dans notre espace d'étude comme ailleurs dans le monde. Estur et Gergely (2010, p. 30), abordent la variabilité entre cultivateur et superficie de valorisation sur deux périodes bien distinctes en Côte d'Ivoire. Il s'agit de l'abandon de la

culture du coton par les populations suite au manque de paiement de son produit sous la période 2001-2006. Cependant les superficies des cultures augmentaient. Quant à la période après 2006, les paysans abandonnent la valorisation avec la chute du prix d'achat du coton. Elle a affecté aussi les superficies de valorisation du coton. Donc la baisse est en rapport avec les superficies et le nombre de valorisants. De plus, Nama (2016, p. 39), au Burkina Faso dans le Sud-ouest l'orpaillage est responsable de la chute de la production quantitative du coton depuis la valorisation de celle-ci dans cette partie du pays. La baisse est liée à l'insuffisance de la main d'œuvre que provoque l'exploitation artisanale de l'or. Sa rentabilité permet aux exploitants de satisfaire leur besoin dans l'immédiat tant dis que la culture du coton se développe sur une durée de 6 mois et sur la base du crédit remboursable après la récolte. Cette contrainte conduit les acteurs à migrer vers l'exploitation artisanale de l'or qui offre des gains journaliers et immédiats aux exploitants. Pour Guipie et al (2023, p. 27) la culture du coton dans le contexte de la variabilité climatique rencontre une chute dans la production quantitative puis au niveau des acteurs et des superficies avec le développement de l'orpaillage illicite. L'activité de par sa rentabilité concentre plusieurs cultivateurs en exploitants clandestins de l'or. De par l'extension spatiale, l'activité occupe des parcelles de production du coton et même d'autres cultures car son exploitation est anarchique et ne tient pas compte des autres aspects de l'environnement ainsi que de la valorisation de l'espace occupé. Ces auteurs soutiennent nos résultats qui portent sur la migration des cultivateurs du coton vers d'autres activités plus rentables à l'aune de la variabilité climatique.

Dans le cadre de la présente étude, les producteurs du coton exercent l'activité pour une meilleure situation économique. Les contraintes climatiques menacent l'intérêt économique des valorisants à cause de la baisse des masses de production qui jouent sur le gain final. En plus, le cycle de production est fait à crédit que la compagnie cotonnière met à la disposition des paysans au cours du cycle remboursable à la récolte. Ce système déstabilise les producteurs qui font recours à d'autres activités d'où l'abandon de la culture du coton. La migration vers d'autres activités sont notamment les activités du secteur de l'agriculture (la culture du vivrier la culture de l'anacarde) et de l'exploitation de l'or. Les contraintes climatiques les autres facteurs de type financiers motivent plus les acteurs vers d'autres activités plus favorables dans le département de Tengréla dont l'orpaillage occupe la première place. Elle a occasionné le retrait de Papara et de Tiongoli de la culture du coton pour s'orienter vers l'exploitation de l'or artisanal. Car l'extraction de l'or artisanale non dépendante des facteurs climatiques offre aux acteurs de procéder des gains en nature ou en argent pour combler leur besoin.

Conclusion

La culture du coton dans le département de Tengréla est influencée par la variabilité climatique. Caractérisée par la sécheresse et les inondations, perturbent la productivité quantitative du coton à cause de la réduction du calendrier de la saison des pluies et l'inégale répartition des pluies au cours du cycle de production. L'inondation est marquée par la forte quantité des précipitations pendant le mois d'août dans le département de Tengréla impacte le rendement des cultures. Donc l'insuffisance et l'excès de l'humidité engendrent une faible productivité du coton.

En plus de ce facteur, apparaît la chute de la production soutenue par la baisse des superficies des cultures du coton au cours des quatre campagnes que nous avons évoquées. La faible quantité de production occasionne la régression du nombre de producteur qui se sont orientés vers d'autres activités plus rentables que la culture du coton. L'orpaillage est celle qui a boostée l'abandon de Papara et de Tiongoli des localités productrices de coton dans le département de Tengréla. Le développement de l'orpaillage clandestin dans le département a engendré l'abandon des paysans et de certaines localités à la culture du coton. En dehors de

celui-ci, figurent les cultures vivrières et d'exportations précisément la culture de l'anacarde occupe la seconde place.

On retient que la variabilité climatique est à l'origine des conséquences négatives sur la culture du coton dans le département de Tengréla. Cette étude est réalisée sur la base de l'analyse climatologique et des visites de terrains qui dégagent l'impact de la variabilité du climat sur la production du climat. Inclure d'autres facteurs du milieu physique dans la valorisation du coton dans la circonscription de Tengréla pourrait apporter un appui sur l'avenir de la culture du coton dans notre espace de recherche. Quel est l'apport des autres facteurs du milieu physique dans la production du coton de 2013 à 2024 dans le département de Tengréla ?

Références bibliographiques

- Aïwa A. E. (2015), L'impact de la culture du coton sur le développement socio-économique : étude de cas de la région de Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire, *Europeen Scientific Journal*, vol. 11(31), 1-19. <https://eujournal.org>. (Consulté le 22/01/2026)
- Akodewou, A., 2019, Trajectoires et biodiversité : effets de l'anthropisation sur les plantes envahissantes à l'échelle de l'Aire Protégée Togodo et sa périphérie dans le sud-est du Togo, Thèse, Agroparistech, 301 p. <https://agritrop.cirad.fr>. (Consulté le 16/01/2026)
- Alberge, J., Carbonnel, J. P. et Vaugelade, J., (1985), Aléas climatiques et production agricole : le coton au Burkina, *AcrrEcolc~gicrrEcol,Applic*, 6(3), 199-211. <https://horizon.documentation.ird.fr>. (Consulté le 21/01/2026)
- Estur, G. et Geregely, N., (2010), La filière coton de Côte d'Ivoire, *Africa Region Working Paper*, 130 (b), 1-76. <https://documents1.worldbank.org>. (Consulté le 18/01/2026)
- Ezan, M., Hala, N., Kesse, F., Koto, E., Kouadio, N., Kouassi, A., Martin, T., N'guessan, E., Ochou G., Ouraga Y., Touré, Y. et Viot C., (1998), Culture du coton : manuel technique, Idessa Bouaké -Filière coton. 47 p. <https://agritrop.cirad.fr>. (Consulté le 21/01/2026)
- Fao (2015), Mesurer la durabilité des systèmes de culture du coton : Vers un cadre d'orientation, Rome. <https://openknowledge.fao.org>. (Consulté le 21/01/2026)
- Gérardeaux, E. (2012), Prévoir les effets des changements climatiques sur la culture du cotonnier en Afrique subsaharienne, 4^{ème} séminaire geocoton, cirad, 33 p. <https://agritrop.cirad.fr>. (Consulté le 21/01/2026)
- Glominlo, D. Y., Touré, A., Assi, K. J-L., Diomandé, L. B., & Assis-Kaudjhis, J. P., (2024), Etude de la productivité des systèmes de cultures du coton dans le département de Korhogo en Côte d'Ivoire, *DaloGéo*, 004, 1-17. <https://www.revuegeo-univdaloa.net>. (Consulté le 21/01/2026)
- Guipie, G. E., N'goran, A. et Sib, H. (2023), Étude qualitative spatio-socio-sécuritaire liée à l'orpaillage illégal dans le département de Tengréla., *Coginta*, 112 p. <https://coginta.org>. (Consulté le 24/01/2026)
- Koné, M. (2018), L'islamisation de Tengréla de 1665-1896, Mémoire de master, 122 p. https://www.academia.edu/41340956/lislamisation_de_tengrela_c%c3%b4te_divoire_de_1665_a_1896?email_work_card=thumbnail. (Consulté le 18/01/2026)
- Kouamé, B. et Yao, G. F., (2017), Programme gestion durable des sols et maîtrise de l'eau, Cnra rapport annuel d'activité 2016, 11 p. <http://koha.cnra.ci:8000>. (Consulté le 21/01/2026)
- Minhas, (2023), Etude d'Impact Environnemental et Social (eies) des travaux de réhabilitation et de protection de l'ouvrage de retenue d'eau de surface multi-usage de la ville de Tengréla (barrage de Tengréla), Rapport final, 528 p. <http://prici.ci>. (Consulté le 17/01/2026)

- Nama, A. K. (2016), Impact de l’orpaillage sur la production cotonnière : cas du sud-ouest du Burkina Faso, Mémoire, 62 p. <https://beep.ird.fr>. (Consulté le 21/01/2026)
- Oit, (2010), Etude transfrontalière sur le travail des enfants dans l’orpaillage au Burkina Faso, au Mali et au Niger, Rapport Volet pays Mali, Ipec. <https://www.ilo.org>. (Consulté le 22/01/2026)
- Paturel et al, (1998), Analyse de séries pluviométriques de longue durée en Afrique de l’Ouest et Centrale non sahélienne dans un contexte de variabilité climatique, *Hydrological Sciences Journal*, 43(6), 937-946. <https://doi:10.1080/02626669809492188>. (Consulté le 22/01/2026)
- République de Côte d’Ivoire (Rci), 2015, Etudes monographiques et économiques des Districts de Côte d’Ivoire : District des Savanes, Uemoa, 314 p. <https://geo.mab-ci.com>. (Consulté le 12/03/2026)
- Rgph, (2021), Rgph-2021 résultats globaux République de Côte d’Ivoire, ins, 37 p. <https://plan.gouv.ci>. (Consulté le 22/05/2024)
- Sanou, K. M. et Lompo, M. (2024), Identification des risques climatiques sur la culture du coton (*Gossypium hirsutum* l) dans la région du Sud-ouest au Burkina Faso, *Revue Internationale Dônni*, 4(2), 140-156. <https://revuedonni.wordpress.com>. (Consulté le 22/01/2026)
- Soviadan, M. K. (2016), *Impact des changements climatiques sur la production du coton-graine : cas de la région des savanes, nord-Togo*, Mémoire, 126 p. <https://www.slire.net>. (Consulté le 21/01/2026)
- Tillie, P., Louhichi, K. et Gomez-Y-Paloma, S., (2018), La culture attelée dans le bassin cotonnier en Côte d’Ivoire : Analyse et modélisation des impacts d’un programme de relance de la culture attelée, *Office of the European Union*, Jrc111027. <https://doi:10.2760/505527> (Consulté le 22/01/2026).



Caractéristiques morphologiques de la rivière *Kara* au Nord du Togo en 2025: approche par télédétection

Morphological Characteristics of the Kara River in Northern Togo in 2025: A Remote Sensing Approach

Lamitou-Dramani KOLANI

Université de Kara, Togo

Email : dramanikolani06@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0001-2778-463X>

Résumé : La présente étude s'est focalisée sur la rivière *Kara* située dans la région de la Kara au Nord du Togo. Elle présente un chenal d'écoulement atypique entrecoupé de tronçons de lits mobile et d'érosion, de chenaux multiples et uniques. Cette morphologie assez particulière que présente la *Kara* par rapport aux cours d'eau voisins suscite l'intérêt de la présente recherche. L'étude aspire à caractériser la morphologie de cette rivière. L'approche méthodologique empruntée a consisté aux observations de terrain et aux mesures *in situ* à partir des campagnes de terrain, à la télédétection à travers l'utilisation des MNT de 30 m de résolution et des images Google Earth de 2025 ainsi que l'analyse de 27 échantillons de sédiments prélevés. Les travaux effectués et les résultats obtenus montrent que le lit de la *Kara* présente un profil longitudinal assez sinueux. L'indice de sinuosité est de 1,6. Le chenal est occupé par des blocs décamétriques émoussés exposant par endroits de belles formes de marmites torrentielles et des bancs alluviaux. La largeur moyenne du lit est de 49,96 m. Le profil en long est mixte avec 91 tronçons uniques et 59 tronçons multiples. La pente topographique de la rivière est de 0,24 %. Ces résultats indiquent une morphologie du lit assez singulière dans une diversité lithologique du bassin.

Mots-clé : Morphologie, Tronçon fluvial, Profil, Rivière *Kara*, Nord-Togo.

Abstract : This study focused on the Kara River, located in the Kara region of northern Togo. It features an atypical flow channel interspersed with sections of shifting and eroded riverbeds, as well as multiple and single channels. This rather distinctive morphology of the Kara River, compared to neighboring watercourses, is the focus of this research. The study aims to characterize the morphology of this river. The methodological approach consisted of field observations and in situ measurements from field surveys, remote sensing using 30-meter resolution DTMs and 2025 Google Earth images, as well as the analysis of 27 sediment samples collected. The work carried out and the results obtained show that the Kara River channel has a fairly sinuous longitudinal profile. The sinuosity index is 1.6. The channel is occupied by blunt decameter-sized boulders, exposing in places beautiful forms of torrential potholes and alluvial banks. The average width of the riverbed is 49.96 m. The longitudinal profile is mixed, consisting of 91 single sections and 59 multiple sections. The topographic gradient of the river is 0.24 %. These results indicate a rather unique riverbed morphology within the basin's lithological diversity.

Keywords: Morphology, River section, Profile, Kara River, Northern Togo.

Introduction

Les cours d'eau sont des milieux dynamiques où s'opèrent les connectivités longitudinale, latérale et verticale (Fermen, 2022, p. 10). Des hauteurs jusqu'à l'embouchure, ils possèdent chacun des caractéristiques assez particulières. Certains présentent des lits mobiles tandis que d'autres exposent des lits relativement stables évoluant sur le plancher. Ces derniers ont donc atteint leur profil d'équilibre. Cependant, lorsque les conditions s'y prêtent, des cours d'eau peuvent présenter les deux archétypes de lit (Kolani, 2022, p. 89).

La morphologie des lits fluviaux résulte d'une interaction complexe entre les facteurs naturels hydrauliques, la topographie et la géologie (El Kadi Abderrezzak, 2006, p. 1 ; Roy et

De Serres, 1989, p. 114). Formant un milieu continu et complexe de la source à l'embouchure, les lits des cours d'eau se transforment constamment dans le temps et dans l'espace en fonction des apports sédimentaires pour finir par trouver un équilibre (Ramez et Parquier, 2010, p. 107). Cette variation de forme s'observe d'un tronçon fluvial à l'autre (Tremblay, 2010, p. 33). Aussi, les activités humaines à travers le développement urbain, la construction des infrastructures, l'extraction des granulats peuvent-elles influencer l'évolution de la morphologie des lits fluviaux (Latapie, 2011, p. 5).

La rivière *Kara* au Nord du Togo offre un paysage fluvial assez singulier suscitant une curiosité scientifique. Quelles sont les principales caractéristiques morphologiques de la rivière Kara, notamment en ce qui concerne son lit, ses berges et ses éléments physiques qui composent son cours ? Le cours de la *Kara* montre de part et d'autre, une succession de tronçons stables et de tronçons mobiles caractérisés par de vastes affleurements de blocs décamétriques d'orthogneiss, des accumulations de sables, de graviers et de galets, une profondeur et une largeur assez variables en fonction des tronçons fluviaux, etc. L'objectif de la présente étude est de caractériser la morphologie de la *Kara* à travers son profil en long et en travers, sa largeur, sa sinuosité, sa profondeur, sa pente topographique, la hauteur de ses berges, la granulométrie des sédiments constitutifs du fond. Pour y parvenir, l'étude s'est appuyée sur une méthodologie essentiellement basée sur la télédétection. Le travail présentera dans un premier temps le cadre géographique de l'étude, ensuite la méthodologie recherche adoptée et enfin, la présentation des résultats suivie de leur discussion.

1. Présentation de la zone d'étude

La rivière *Kara* est située dans la région de la Kara au Nord du Togo. C'est le plus grand cours d'eau de la région (197 km) et il draine un bassin de 5 250 km². Elle prend sa source dans les monts Atacora à l'Est au Bénin et se jette dans la rivière Oti à l'Ouest à la frontière Togo-Ghana. Le bassin de la *Kara* est respectivement limité au Nord et au Sud par ceux des rivières *Kéran* et *Mô*, à l'Est et à l'Ouest respectivement par le Bénin et le Ghana (Figure 1), (Kolani, 2020, p. 136).

Il est constitué de sept sous bassins formant les sept principaux affluents : en rive gauche, la *Kpaya* (479 km²), la *Kawa* (354 km²), la *Niantin* (699 km²) et en rive droite de l'amont vers l'aval, la *Massabo* (355 km²), la *Kpélou* (427 km²), la *Nangboua* (309 km²) et la *Sankpouin Napour* (316 km²). La *Kara* est une rivière saisonnière à écoulement torrentiel. Coulant NE-SW, elle présente un profil en long mixte entrecoupé de chenaux uniques et multiples. On y rencontre de gros blocs rocheux et divers dépôts alluviaux obstruant le chenal (Kolani, 2020, pp. 138-141).

Le réseau hydrographique est de type dendritique dense, ramifié et diffus. La rivière coule sur des formations géologiques variées à l'instar des orthogneiss. Le relief du bassin est constitué de plaine et d'un complexe massif-plateau avec des altitudes variant entre 104 - 849 m (Bawa, 2012, p. 128). Le climat est de type soudanien à saisons contrastées. Les moyennes pluviométriques annuelles sont autour de 1400 mm. Les tendances pluviométriques ont conféré à la rivière un régime hydrologique irrégulier avec de sévères étiages. C'est une zone de forêts denses sèches et de savanes (Lamouroux, 1969, pp. 24-26). À l'image de tout le Nord du Togo, les sols ferrugineux tropicaux sont les plus étendus dans le bassin de la *Kara* (Poss, 1996, p. 22).

la sinuosité et la profondeur ont été dérivées à partir des algorithmes. Il a également permis de générer le profil en long de la rivière de la source à l'embouchure de même que les profils transversaux de la rivière pour obtenir une vision détaillée de la morphologie du lit.

Pour estimer la largeur du lit, une forme surfacique du cours d'eau a été créée sur Google Earth puis exportée dans ArcGis. L'outil *Measure* a été utilisé pour mesurer manuellement la distance perpendiculairement entre les deux rives à plusieurs endroits afin d'obtenir la largeur moyenne du cours d'eau.

Pour calculer l'indice de sinuosité S du lit, l'équation suivante a été déployée :

$$S = (\text{Longueur réelle du cours d'eau}) / (\text{Distance en ligne droite entre le début et la fin})$$

Si la valeur de l'indice $S = 1$: cours d'eau est parfaitement droit, si $S > 1$: cours d'eau sinueux et si $S > 1,5$: cours d'eau très sinueux.

La détermination de la pente topographique du cours d'eau s'est faite suivant la relation :

$$\text{Pente (\%)} = (Z_1 - Z_2) / (\text{Longueur du cours d'eau}) \times 100$$

Z_1 = Altitude à la source en m, Z_2 = Altitude à l'embouchure en m et P = Pente en pourcentage.

La méthode du rapport des bandes ratio a été choisie pour faire la bathymétrie de la rivière à partir des images satellites Landsat 8 (OLI). Elle repose sur le fait que la lumière pénètre différemment l'eau selon la longueur d'onde et la profondeur. La méthode repose sur la pénétration de la lumière dans la colonne d'eau et la réflexion sur fond, en particulier le bleu et le vert, pénètrent suffisamment. Pour ce faire, les bandes B2 (bleu), B3 (vert) et B4 (rouge) ont été utilisées et le polygone (vectoriel) du cours d'eau. L'algorithme utilisé est :

$$\text{Profondeur relative} = (\ln(B_2)) / (\ln(B_3))$$

Le résultat obtenu est un raster qui ne donne que des valeurs qualitatives.

2.3. Analyse, traitement et interprétation des données

Cette dernière phase de la méthodologie a consisté d'une part à l'analyse des facteurs naturels qui façonnent le lit fluvial et d'autre part, aux facteurs interdépendants comme le transport de sédiments, les types de roches du bassin versant et la végétation qui permettent de déterminer la morphologie du lit. Les échantillons de sédiments prélevés ont fait l'objet d'essais granulométriques afin de montrer la variation longitudinale de la granularité de la rivière.

3. Résultats

Les résultats de la présente étude s'organisent autour des caractéristiques lithologiques de la rivière *Kara*, la sectorisation géomorphologique du lit, les données topographiques, les caractéristiques morphologiques et la granularité longitudinale.

3.1. Caractéristiques lithologiques du bassin de la *Kara*

Le bassin de la *Kara* présente une structure géologique très diversifiée (Figure 2). Cette forte variation de lithologie impacte la morphologie de la rivière notamment la forme et la largeur des vallées. Les formations du bassin sont issues de deux ensembles géologiques : le bassin des Volta couvrant l'aval *Kara* et la chaîne des Dahoméyides dans les sections amont et médiane.

Dans la chaîne des Dahoméyides, la *Kara* a élaboré son lit dans les roches métamorphiques dures formées essentiellement de quartzites, d'orthogneiss, de micaschistes et d'amphibolites. Dans ces formations, la rivière présente un lit évoluant essentiellement sur le plancher. La *Kara* présente un lit rocheux (bedrock) assez large dans sa partie médiane avec des marmites de géants (Figure 3). Cette largeur se rétrécit de plus en plus à l'amont où le lit est tourné vers l'alluvionnement. Contrairement à la largeur, la profondeur est très faible et les berges sont difficilement identifiables.

succèdent des zones à pentes faibles et de rapides dues à l'existence des seuils rocheux. Ces seuils constituent l'ossature de la rivière sur de grandes distances formant un paysage fluvial assez distinctif.

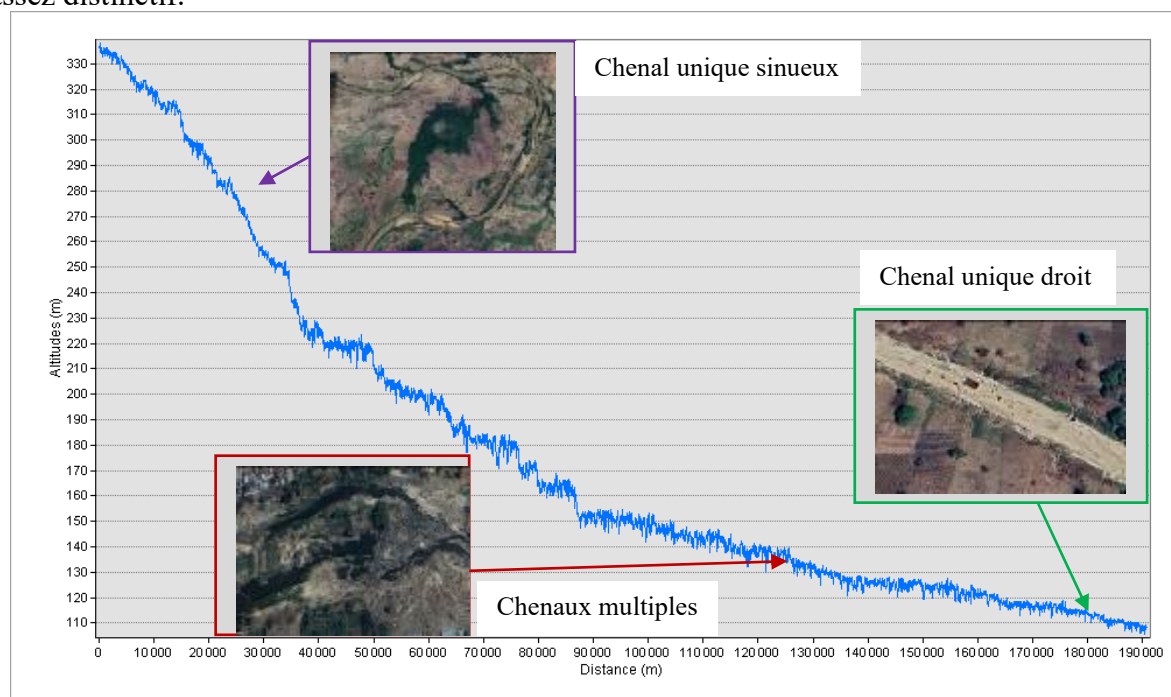


Figure 4. Profil en long de la *Kara* et photographie des différents styles (Source : à partir de Google Earth, octobre, 2025) et MNT)

Le profil longitudinal de la *Kara* présente une succession de chenaux uniques droit et/ou sinueux généralement à l'amont et à l'aval et de chenaux multiples en tresses dans la partie médiane du bassin. Cette diversité de styles fluviaux est essentiellement due au contexte géologique. A l'aval où la rivière coule dans des formations sédimentaires, elle décrit plusieurs des boucles. Par contre, dans les parties amont et médiane, la rivière coule généralement sur le plancher formé essentiellement d'orthoogneiss et de quartzites. Cette diversité de données géologiques confère à la *Kara* un profil divaguant (Tableau 1).

Tronçons fluviaux	Long. réelle (m)	Long. droite (m)	Indice de Sinuosité
Kara amont	57886	45030	1,3
Kara moyenne	72995	40778	1,8
Kara aval	59047	36677	1,6
Rivière Kara	190783	120768	1,6
Moyenne	95177,75	60813,25	1,58
Ecart type	64105,50	40115,05	0,21

Tableau 1 : Indice de sinuosité de la *Kara* (Source : travaux de terrain, 2025)

Les données contenues dans le tableau 1 exposent des valeurs supérieures à 1. Le tronçon *Kara* amont a un lit sinueux tandis que les tronçons *Kara* moyenne et aval ont des lits très sinueux. L'indice de sinuosité de l'ensemble est de 1,6. Cette valeur est supérieure à 1,5. Ce qui classe la rivière *Kara* dans la catégorie des cours d'eau à profil en long très sinueux. Les valeurs des écarts types trouvées nettement inférieures aux moyennes montrent une certaine homogénéité.

3.3. Données topographiques

La pente du lit influence la vitesse et la direction de l'eau, donc sa mesure est essentielle pour caractériser la puissance du cours d'eau. Dans le bassin, les valeurs des pentes sont dans l'ensemble faibles (Figure 5).

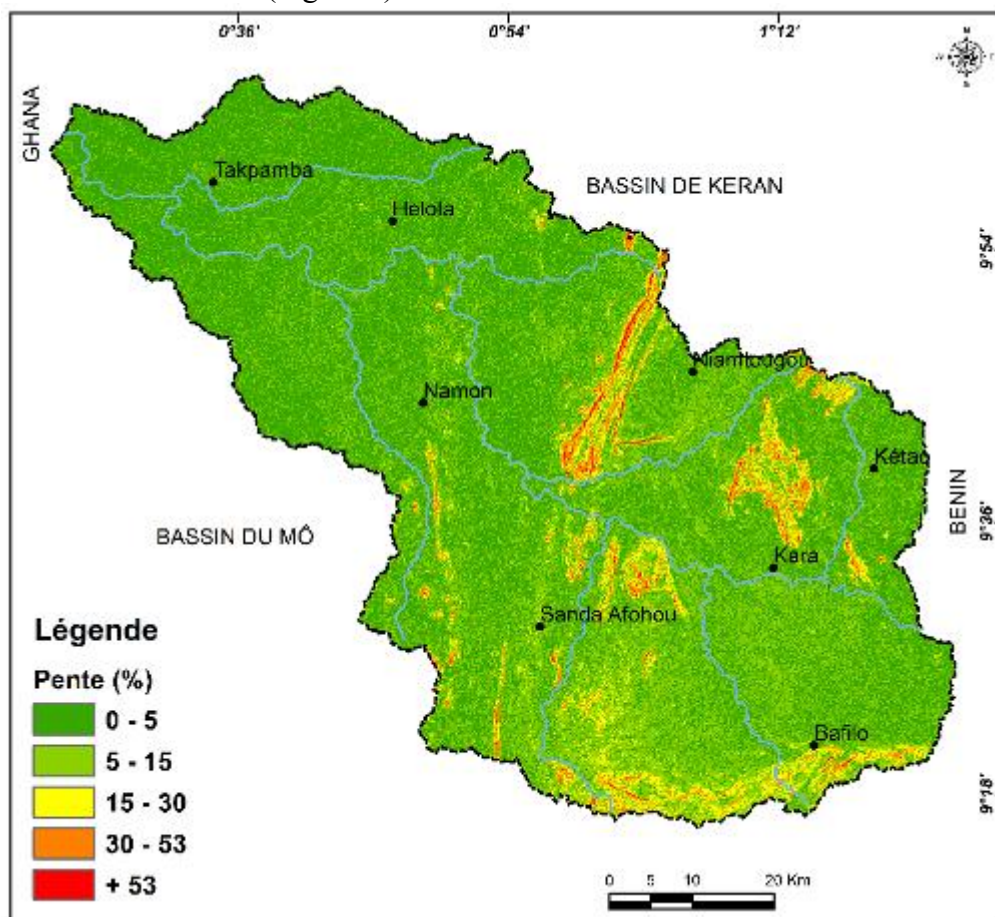


Figure 5. Classes de pentes du bassin de la *Kara* (Source : à partir de la carte topographique JICA, 2013 et MNT)

L'analyse de la figure 4 montre que plus des $\frac{3}{4}$ de la superficie du bassin occupent des zones de pentes assez faibles (0-5 %). Une proportion importante de l'amont bassin est également caractérisée par de faibles pentes. La valeur calculée de la pente topographique de la rivière est de 0,24 %. Cette valeur confère à la *Kara* un écoulement relativement lent occasionnant des accumulations de sédiments, la formation et le développement des boucles. La diminution marquée de la pente de la source à l'embouchure explique aussi l'expansion des zones inondables dans la basse vallée.

3.4. Caractéristiques sédimentaires de la *Kara*

Le profil sédimentaire longitudinal de la *Kara* présente une variation de granularité (Figure 6). La nature des sédiments est principalement liée aux roches métamorphiques de l'amont bassin.

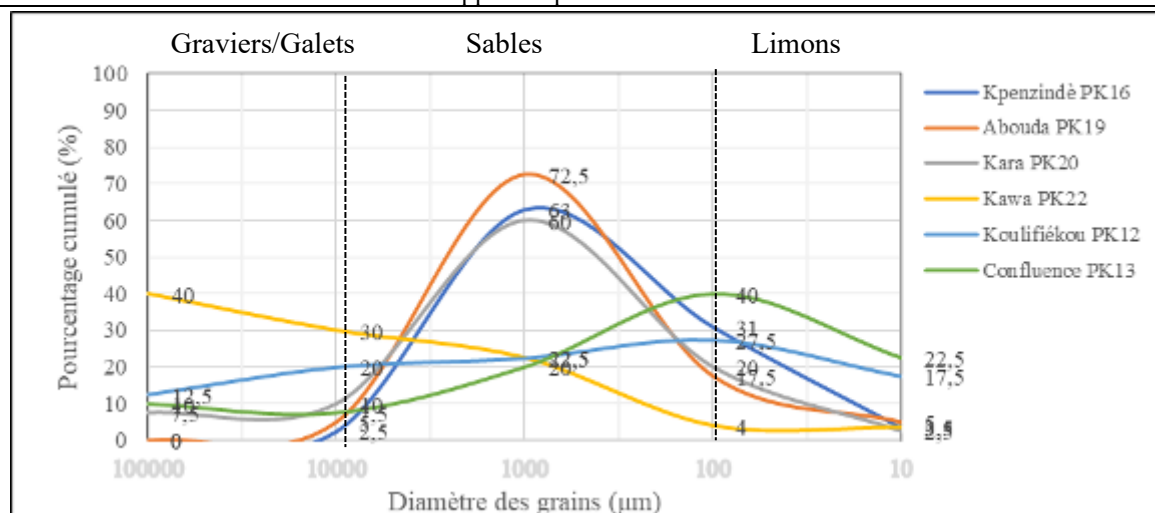


Figure 6. Variation longitudinale de la granularité de la Kara (Source : travaux de terrain et de laboratoire, 2025)

Les courbes cumulatives présentées sur la figure 5 ont été réalisées à partir l'analyse des échantillons prélevés dans le lit. Elles montrent que les échantillons de l'amont (Kpenzindé PK16 et Abouda PK19) sont essentiellement constitués de sables provenant de l'érosion des versants et de la recharge venue des berges. Ceux de la section médiane du bassin (Kara PK20 et Kawa PK22) sont composés de graviers, de galets et de sables. A l'aval, il est plus observé des sables et une proportion importante de limons. A la lumière de ces données, on peut affirmer que la *Kara* est une rivière à graviers et à sables.

3.5. Caractérisation morphologique de la rivière *Kara*

Les chenaux uniques et multiples caractérisant la rivière *Kara* ont des dimensions transversales assez variables (Tableau 2).

Kara amont		Kara moyenne		Kara aval	
Mesures	Valeur (m)	Mesures	Valeur (m)	Mesures	Valeur (m)
L1	8,92	L1	58,59	L1	32,52
L2	17,12	L2	82,57	L2	24,15
L3	10,36	L3	75,12	L3	38,48
L4	29,06	L4	125,42	L4	40,7
L5	31,19	L5	61	L5	51,2
L6	47,57	L6	120,72	L6	53,86
L7	36,74	L7	41,87	L7	69,81
L8	51,67	L8	29,87	L8	46,06
L9	49,71	L9	48,55	L9	56,05
L10	41,22	L10	52	L10	66,7
Moyenne	32,35	Moyenne	69,6	Moyenne	47,9
Ecart type	15,10	Ecart type	32,01	Ecart type	14,49

Tableau 2 : Largeurs de la Kara en fonction des sections (Source : travaux de terrain, 2025)

Les données du tableau 2 montrent une forte variation de la largeur du cours d'eau. La plus grande valeur de largeur est enregistrée sur la *Kara* moyenne (120,72 m) tandis que la plus faible valeur est connue sur la *Kara* amont, 8,92 m avec une largeur moyenne de la rivière qui est de 49,96 m. Ces différences de valeur s'expliquent par la diversité lithologique du bassin. Dans la partie médiane où le cours d'eau coule essentiellement sur le substrat, la rivière présente un lit assez large parfois difficile à identifier les berges. A l'aval, bien que la rivière

serpente dans des formations sédimentaires moins dures, la largeur du lit est moins importante par rapport celle de la *Kara* moyenne. Ceci est dû à la pente qui s'affaiblit considérablement et aux berges relativement protégées par la végétation. Les écarts types calculés sont inférieurs aux moyennes traduisant une forte homogénéité. La forme des lits varie aussi d'une section à l'autre (Figure 7).

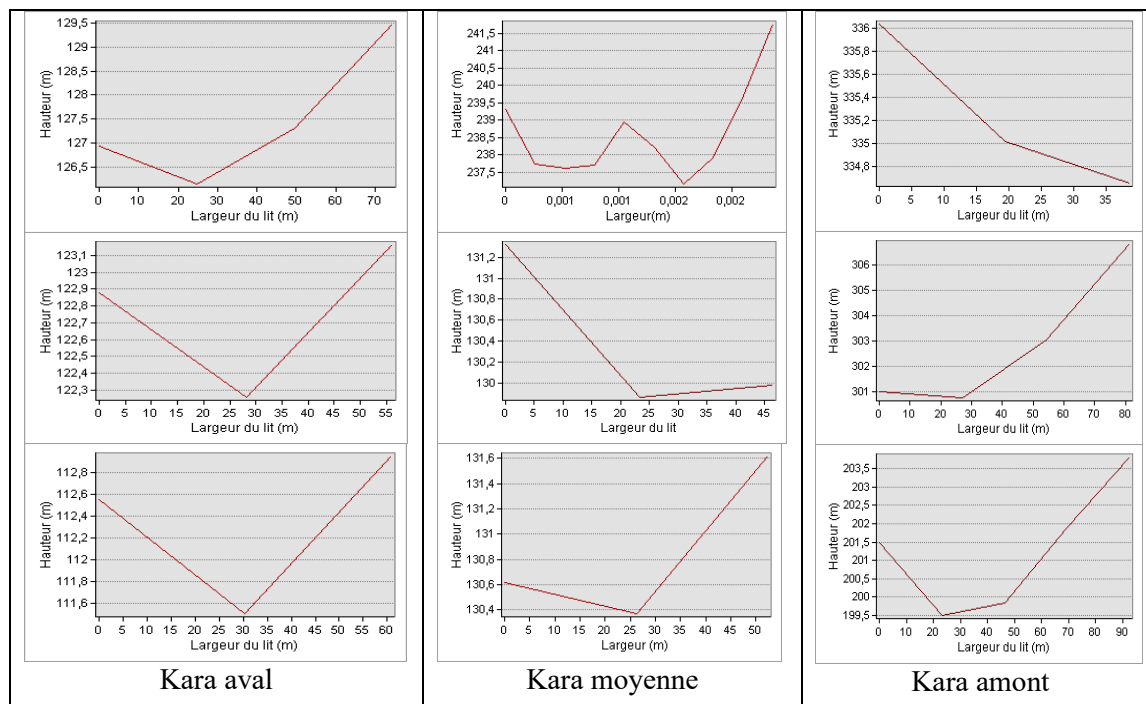


Figure 7. Profils transversaux de la *Kara* (Source : travaux de terrain et de laboratoire, 2025)

Les profils transversaux présentés sur la figure 7 montrent le micro-modélisé des lits. Dans sa partie aval, le lit présente une vallée en forme de V avec des berges bien individualisées. C'est le témoin d'un lit à faible érosion latérale de berges. Quant aux lits de la *Kara* moyenne, ils sont très larges avec des berges asymétriques. L'écoulement est généralement divisé par des îlots (masses rocheuses ou des dépôts édifiés). Les lits de la *Kara* amont ont presque la même configuration que ceux de la *Kara* moyenne sauf dans la partie supérieure du bassin, le chenal est clairement dessiné comme celui de l'aval. Tous ces lits présentent des berges de faibles hauteurs. Au niveau de certains tronçons, ces berges n'existent presque pas. Certains tronçons sont rocheux tandis que d'autres sont sableux provenant non seulement de l'incision des terrasses bordant le lit vif mais aussi de différentes accumulations (Figure 8).



Figure 8. Morphologie des berges la *Kara* (Source : travaux de terrain, 2025)

Les photos de la figure 8 exposent les berges de la *Kara* respectivement aux niveaux de l'ancien pont et le nouveau pont de Kara. Sur la photo A, il est observé des berges calibrées par d'immenses affleurements rocheux tandis que la photo B caractérise une berge sableuse mise en place par des dépôts successifs. Ces alluvions du lit et des berges font l'objet d'une intense exploitation par les populations locales. On y trouve dans le lit, en aval, des bancs de galets et de graviers (Figure 9).



Figure 9. Banc de galets et de graviers axial dans la *Kara* (Source : Bawa, 2012, p. 296)

La figure 9 prise dans le lit de la *Kara* aux environs de Koulifiekou expose un impressionnant pavage du chenal par des galets et des graviers très prisés par les populations. Ces galets et graviers présentent des angles arrondis témoignant le long trajet parcouru. Cette belle exposition indique aussi un caractère mystérieux d'une rivière dont le lit est tantôt occupé par de gros blocs, tantôt occupé par du sable ou encore des galets et graviers.

La morphologie du lit impacte sa profondeur (Figure 10). La figure 3 expose la profondeur relative de la rivière *Kara* dans sa partie aval. L'amélioration de la visibilité est faite par l'utilisation de la couleur bleue. Le bleu clair indique les parties très faiblement profondes, le bleu foncé, faiblement profondes tandis le bleu sombre désigne celles moyennement profondes. Dans l'ensemble, la *Kara* est une rivière à faible profondeur.

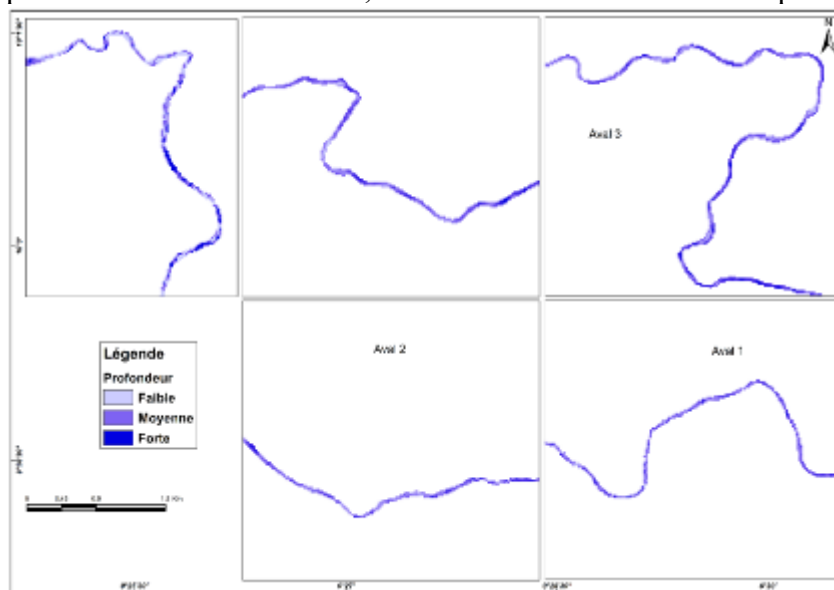


Figure 10. Profondeur relative de la Kara aval (Source : à partir du MNT et des images Landsat 8).

3.6. Sectorisation du lit de la Kara

L'évolution morphologique de la Kara est fonction de la lithologie du bassin. A partir des images satellites, les différents tronçons fluviaux délimités et dénombrés (Figure 11).

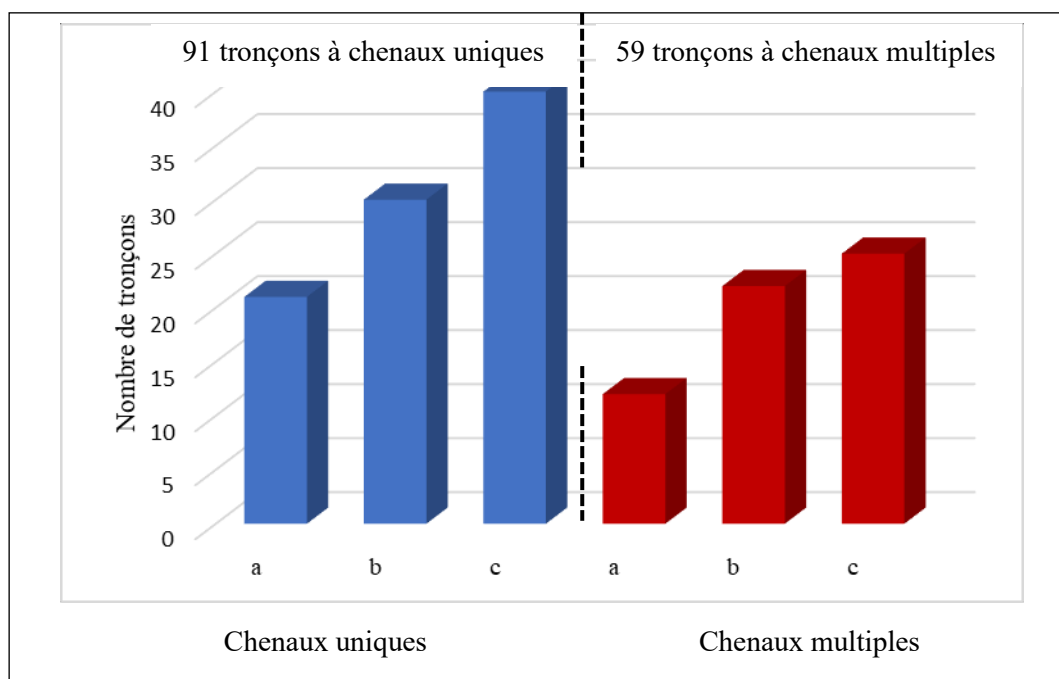


Figure 11. Types de tronçons de l'amont à l'aval de la Kara (Source : travaux de terrain, 2025)

La figure 11 expose les différents tronçons fluviaux identifiés sur la Kara de la source à l'embouchure. On dénombre au total 150 tronçons dont 91 chenaux uniques et 59 chenaux multiples. Sur les 91 chenaux uniques sinueux et droit, on note 21 chenaux sableux, 30 chenaux rocheux et 40 chenaux sableux-rocheux. Quant aux chenaux multiples, il s'agit généralement du style en tresses. On y trouve 12 chenaux multiples sableux, 22 chenaux multiples rocheux et 25 chenaux multiples sableux-rocheux. Cette diversité de chenaux est liée au contexte lithologique assez varié du bassin.

4. Discussion

Les résultats des investigations de terrain et d'analyses montrent une morphologie du lit de la Kara diversifiée. Le profil longitudinal est très sinueux (1,6) et entrecoupé de 160 chenaux uniques et multiples. La pente topographique est de 0,24 %. Elle présente une largeur moyenne de 49,96 m. La granularité longitudinale est assez étendue. Sa profondeur est dans l'ensemble faible. Cependant, l'indisponibilité des données hydrologiques n'a pas permis d'estimer la profondeur réelle de la rivière. De même, la valeur de la largeur du lit trouvée reste discutable au regard de l'imprécision dans la délimitation manuelle du lit sur Google Earth.

La rivière Kara présente un lit mobile dans ses parties amont et aval tandis que sa partie médiane est caractérisée par des affleurements rocheux où sont élaborées des marmites de géants. Les mêmes observations sont faites par Kolani (2020, p. 138) sur cette même rivière. Pour cet auteur, le lit de la Kara est constitué de blocs émoussés dépassant la compétence des écoulements sur lesquels on rencontre des marmites torrentielles de profondeur atteignant 1,17 m.

La largeur du lit, très variable d'une section du cours d'eau à l'autre s'explique par un contexte lithologique assez diversifié qui influence la morphologie du lit. Latapie (2011, p. 54) est parvenue à une conclusion similaire. Pour elle, la diversité lithologique influe sur le tracé, la forme et la largeur de la vallée des cours d'eau.

Les essais granulométriques ont montré une large granularité longitudinale de la *Kara* dont la nature est fonction de l'érosion des roches métamorphiques des sections amont et médiane du bassin. Ils sont essentiellement composés de sables, de limons, de graviers et de galets. Bawa (2012, p. 296) a souligné l'étalement des bancs de galets et de graviers dans le cours inférieur de la même rivière aux environs de Kouliftékou. Les études menées par Latapie (2011, p. 58) sur la Loire moyenne ont fait les mêmes constats. Pour lui, l'étendue de la granularité longitudinale de la Loire moyenne s'explique par une forte érosion des roches cristallines du haut bassin.

De la source à l'embouchure, 150 chenaux différents ont été identifiés sur une longueur de 197 km. Le nombre élevé de tronçons traduit la diversité des unités géologiques. Sur la Loire moyenne, Latapie (2011, p. 58) a enregistré 167 tronçons uniques et multiples. Pour cet auteur, la diversité des chenaux est due à la diversité lithologique du bassin. Au regard des résultats obtenus, de la présente étude est parvenue à la même conclusion.

Conclusions

L'étude a permis de caractériser la morphologie de la rivière *Kara*. Elle a une forme assez complexe caractérisée par la succession des chenaux uniques et des chenaux multiples. Les tronçons fluviaux sont occupés par de blocs rocheux et des bancs alluviaux. Les facteurs physiques du bassin notamment la lithologie ont permis cette diversité de la morphologie du lit. Malgré la pression humaine à travers l'extraction des alluvions dans le chenal, ses caractéristiques morphologiques évoluent très faiblement. L'absence des données hydrologiques n'ont pas permis de quantifier la profondeur de *Kara*. Outre cela, les valeurs de largeur trouvées sont discutables à cause de l'imprécision dans la délimitation manuelle du lit de la *Kara* sur Google Earth. L'étude a permis d'améliorer les connaissances sur les caractéristiques de la rivière pour une gestion durable. Les travaux à venir sur cette rivière analyseront la valeur sociétale des alluvions déposées dans le chenal.

Références bibliographiques

- Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). (2013). L'étude sur l'établissement d'une base de données topographiques au Togo, septembre 2013, <https://openjicareport.jica.go.jp/pdf/10724813.pdf> (consulté le 13/03/2025).
- Bawa, D. (2012). *Le Nord-Togo : Géomorphologie et dynamique actuelle des unités du socle nord-est Togo*, [Thèse Unique de Doctorat de Géomorphologie], Université de Lomé, https://d-ist.univ-lome.tg:8082/opac_css/index.php?lvl=cmsspage&pageid=7&id_notice=4210 (consulté le 05/01/2025).
- El Kadi Abderrezzak, K. (2006). *Evolution du lit de la rivière en fonction des apports*. Thèse de doctorat, Université Lyon 1, <https://hal.inrae.fr/tel-02588283/file/pub00020300.pdf>, (consulté le 13/03/2025).
- Fermen, N. (2021). Calcul de la largeur à pleins bords de grands cours d'eau à partir de MNT LiDAR, Sciences de l'ingénieur [physics], 75 p, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03545779/file/FERMEN%20Nicolas.pdf>, (consulté le 24/04/2025).
- Kolani, L. D. (2020). *Dynamique des lits d'érosion : Cas du lit de la rivière Kara à Kara (Nord-Togo)*. *Ziglobitha, Revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations, RA2LC vol (01)*, 135-142, <https://www.ziglobitha.org/wp-content/uploads/2021/11/10-Lamitou-Dramani-KOLANI.pdf>, (consulté le 02/12/2024).
- Kolani, L. D. (2022). *Changements climatiques et risques hydro-géomorphologiques dans le bassin versant de l'Oti au Togo*, [Thèse de doctorat Unique de Géographie, Université de Lomé], <https://www.ziglobitha.org/wp-content/uploads/2021/11/10-Lamitou-Dramani-KOLANI.pdf>, (consulté le 20/12/2025).

- Lamouroux, M. (1969). Notice explicative N°34, carte pédologique du Togo au 1/1000 000, ORSTOM, https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/notexp/13277.pdf, (consulté le 15/01/2026).
- Latapie, A. (2011). *Modélisation de l'évolution morphologique d'un lit alluvial : application à la Loire Moyenne*, [Thèse de Doctorat], Université de Tours, <https://theses.hal.science/file/index/docid/644961/filename/these-a-latapie.pdf>, (consulté le 11/04/2025).
- Poss, R. (1996). Etude morphopédologique du nord du Togo à 1/500 000, collection notice explicative n°109, éditions de l'ORSTOM, Paris 1996, https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/notexp/010005399.pdf, (08/01/2026).
- Ramez, P. & Paquier A. (2010). *Morphologie des rivières à graviers pavées avec berges végétalisées. Partie 2 : validation sur des mesures in situ*, Cemagref, U.R. Hydrologie-Hydraulique, Lyon, 107-114. <https://hal.science/hal-00450843/document>, (consulté le 05/06/2025).
- Roy, G. A. & De Serres, B. (1989). *Morphologie du lit et dynamique des confluent de cours d'eau*, Bulletin de la société de Géographie de Liège, 1989, Liège, 25 : 113-127. <https://popups.uliege.be/0770-7576/index.php?id=3787&file=1>, (23/05/2025).
- Tremblay, V. (2010). *Estimation de la taille du substrat et de la profondeur d'une rivière à partir d'images aériennes à haute résolution* [Mémoire de maîtrise]. Institut National de la recherche Scientifique, Centre Eau, Terre et Environnement, Université de Québec. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/490/>, (14/03/2025).



Stratégies d'accès à l'électricité par les populations des zones périurbaines de la commune Zio 1 dans la préfecture de Zio (Sud-Togo)

Strategies for accessing electricity by populations in peri-urban areas of the municipality of Zio 1 in the prefecture of Zio (Southern Togo)

Babénoun LARE

Université de Kara, Togo

Email : badenounl@gmail.com/badenounlare@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0009-9294-5346>

Résumé : L'attribution de l'électricité dans les zones situées hors des villes constitue un enjeu socio-économique pour les gouvernants. La commune Zio1 dans la préfecture de Zio, connaît une croissance démographique et une forte dynamique spatiale, nécessitant la mise en place des équipements socio-collectifs. La présente étude vise à analyser les stratégies d'accès à l'électricité par les populations des zones périphériques de la commune Zio1. L'approche méthodologique adoptée est basée sur la recherche documentaire, l'administration des questionnaires réalisés auprès de 245 ménages dans 7 localités, complétée par des entretiens. Le questionnaire, le guide d'entretien et l'appareil photo numérique sont les outils et matériels utilisés pour la collecte des données. Les données collectées ont été traitées avec les logiciels Cspiro 7.4, nudiste, Excel et des cartes réalisées avec le logiciel Arc GIS 3.2. Il résulte de cette étude que l'électricité, un des facteurs de condition de vie des populations, est indispensable pour le développement d'une localité. 75 % des zones périurbaines en ont besoin, appelant à une forme de solidarité dans l'accès et le partage de l'électricité. Les 43,9 % des ménages sont connectés à la Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET) et distribuent de l'électricité aux 56,1 % de ménages qui sont sous-alimentés. 7 % des ménages utilisent le groupe électrogène comme source alternative. Avec la politique du gouvernement, aujourd'hui 67,8 % des ménages utilisent l'énergie solaire. Dans ces milieux moins électrifiés, il est préférable d'adapter plus de stratégies afin d'électrifier ces zones à la périphérie urbaine.

Mots-clé : Stratégies d'accès, Électricité, Zones , Périurbain, Zio.

Abstract: The allocation of electricity in areas located outside cities constitutes a socio-economic issue for the authorities. The Zio1 commune in the Zio prefecture is experiencing population growth and strong spatial dynamics, necessitating the implementation of socio-collective facilities. This study aims to analyze the strategies for accessing electricity by the populations in the peripheral areas of the Zio1 commune. The methodological approach adopted is based on documentary research, the administration of questionnaires conducted with 245 households in 7 localities, complemented by interviews. The questionnaire, the interview guide, and the digital camera are the tools and materials used for data collection. The collected data were processed with Cspiro 7.4, Nudist, Excel software, and maps produced with Arc GIS 3.2 software. It results from this study that electricity, one of the factors of living conditions for the populations, is essential for the development of a locality. 75% of peri-urban areas need it, calling for a form of solidarity in access to and sharing of electricity. 43.9% of households are connected to the Togolese Electric Energy Company (CEET) and distribute electricity to the 56.1% of households that are under-supplied. 7% of households use a generator as an alternative source. With the government's policy, today 67.8% of households use solar energy. In these less electrified areas, it is preferable to adapt more strategies to electrify these zones on the urban periphery.

Keywords: Access strategies, Electricity, Areas, Peri-urban, Zio

Introduction

Dans la plupart des pays d'Afrique noire, les villes de taille moyenne ou secondaire ont une situation liée à un manque d'infrastructures, (Dille, 2002, p.167). Cette croissance échappe au contrôle des autorités qui disposent de faibles moyens financiers et logistiques pour la mise en place des infrastructures pour accueillir les habitants (Olvera *et al.*, 2015, p 157). C'est après l'installation des ménages sur les parcelles que les pouvoirs publics procèdent difficilement à la mise en place de certaines infrastructures dont l'électricité et l'eau. La facilité d'accès à une énergie électrique fiable est, tant pour les populations que pour leurs activités productrices, une impulsion pour le développement socio-économique (Jaglin, 2004, p 7). Toutefois les difficultés d'accès à l'énergie électrique se font remarquées dans toutes les régions du Togo en général et dans la commune Zio 1 en particulier. Un état d'équipement, implique une base de référence, subjective ou objective, idéale ou souhaitée. Or, cette base de référence n'est pas unique ; elle diffère selon le modèle de représentation des équipements. Cette référence tient compte du niveau de perception de la population : approche globalisante et communautaire en équipements électriques. Ces derniers ont des points de vue dissociés : les agents de la Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET) vont exprimer leur opinion en fonction de la notion de services fournis.

L'énergie électrique est nécessaire pour une meilleure condition de vie des populations. Pour cela, il est alors séant de faire des suggestions pour améliorer l'offre énergétique dans le secteur d'étude. Les stratégies d'accès à l'électricité dans l'aire d'étude s'analysent à partir de plusieurs éléments dont les tendances démographiques, l'aspect socio-culturel et l'aspect économique. C'est ainsi qu'on constate une insuffisance dans l'extension du réseau électrique de la CEET dans les zones périphériques de la commune de Zio1. Ce qui ne permet pas de rapprocher les populations des moyens d'éclairage fournis par l'Etat. Une inadéquation entre l'évolution du réseau de distribution d'énergie électrique et les besoins en énergie électrique des populations se fait observer. Le sous-équipement qui est l'expression vérifiable de cette problématique d'accès à l'électricité est devenu un des aspects essentiels de la crise périurbaine que vit la population de la zone d'étude. Des stratégies d'accès à l'électricité contribuent à la mobilisation des sources énergétiques malgré les obstacles. De ces constats, il ressort la questions suivante : quelles sont les stratégies d'accès à l'électricité mises en place par la population des zones périurbaines de la commune Zio1. La présente recherche envisage d'étudier les stratégies d'accès à l'électricité par les populations périurbaines de la commune Zio 1. Pour mener à bien cette étude, la recherche s'appuie sur une approche méthodologique combinant la recherche documentaire et une enquête de terrain basée sur l'administration de questionnaires auprès des ménages de la commune de Zio 1, complétée par des observations directes et des entretiens avec certains acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'électricité. Les résultats montrent que l'insuffisance de l'extension du réseau de la Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET) dans les zones périurbaines favorise le recours à des stratégies alternatives d'accès à l'électricité, notamment les branchements informels de type « système araignée », l'utilisation de groupes électrogènes et le recours à l'énergie solaire. Cette étude met ainsi en évidence les disparités spatiales dans la distribution de l'électricité et souligne la nécessité de renforcer les politiques d'électrification afin d'améliorer l'accès équitable à l'énergie dans les zones périurbaines, condition essentielle pour soutenir le développement socio-économique local.

1. Présentation de la zone d'étude

Peuplée de 500 032 habitants et avec une densité de 231,1 hbts/km² (INSEED, 2022, p 7), la commune Zio 1 se localise dans la région Maritime au Sud du Togo plus précisément dans la préfecture de Zio à 35 km de Lomé (la capitale). Elle est localisée entre 1°9' et 1°16' de longitude est et entre 6°21' et 6°28' de latitude nord. Son chef-lieu Tsévié s'étend sur une

superficie de 889 km² et est limitée au nord par Notsè, au sud par Lomé, à l'est par Vogan et Tabligbo et à l'ouest par Kovié. et Kévé. La commune Zio1 est l'une des 4 communes de la préfecture de Zio. (MATGLACT, 2018, p 39, .). La figure 1 illustre la situation géographique de la commune Zio1.

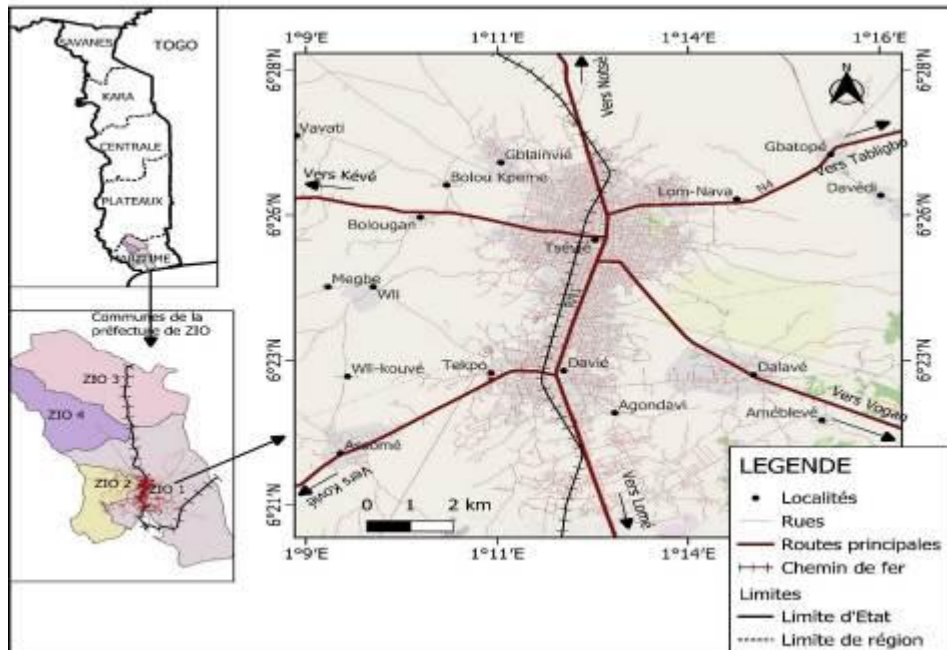


Figure 1. Localisation de la commune de Zio1 (Source : INSEED, carte actualisée par Laré, 2025, p 27).

La carte 1 localise la zone d'étude par rapport aux autres communes situées dans la préfecture de Zio. La commune Zio1 compte huit (08) cantons, notamment Tsévié, Davié-Assomé, Dalavé, Gbatopé, Gblainvié, Djablé, Kpomé et Abobo. Elle est l'une des plus grandes communes de la préfecture de Zio. Les autres communes de la préfecture de Zio sont : la commune de Zio 2, la commune de Zio 3 et la commune de Zio 4. (INSEED, 2022, p 43)

2. Méthodes

La démarche méthodologique porte principalement sur la recherche documentaire, la collecte et le traitement des données.

2.2.1 Méthode de collecte de données

L'approche méthodologique s'organise en deux niveaux: la recherche documentaire et la collecte des données sur le terrain à base des questionnaires. La collecte des informations secondaires a porté sur les ouvrages des sciences humaines et sociales. L'enquête s'est déroulée du 5 octobre 2025 au 12 décembre 2025. Les enquêtes de terrain s'appuient sur une méthode mixte, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives. La collecte des données a été réalisée à travers des enquêtes par questionnaires, des entretiens semi-directifs et des observations directes de terrain. La détermination de la taille de l'échantillon repose sur la technique de l'échantillonnage aléatoire. L'enquête a porté sur sept (7) localités des 8 cantons que compte la commune Zio1 et a concerné 245 chefs de ménage en raison de 35 chefs de ménage par localité et par canton: (Davié-Tékpo dans Davié, Gblainvié-klokpoé dans Gblainvié, Dalavé-village dans Dalavé, Wli dans Asomé, Adidokpo dans Gbatopé, Abobokopé dans Abobo Avéta dans Djablé). Les 7 localités ont été choisies en tenant compte des critères de l'existence de l'électricité et d'autres moyens d'éclairage, de l'inexistence des moyens d'éclairage et de la répartition spatiale des sites électriques. Pour avoir la taille de l'échantillon, il a été appliquée la formule inspirée de Schwartz (1969, p 29):

$$n = \frac{t_{\alpha}^2 p(1-p)}{d^2} (1+a)$$

$N = 245$, est le quantile d'ordre $1-\alpha$ avec α le niveau de confiance que l'on se fixe. En général, l'on prend ce niveau égal à 5 %. Ce qui correspond à 1,96 (arrondi à 2) pour la valeur de t_{α} ;

P désigne la couverture en électricité des ménages dans la zone d'étude ($P=17,6\%$)

a est le taux de non réponses anticipées qui équivaut à 10 %. Pour cette étude la précision souhaitée est de 5 %.

d est la précision souhaitée qui est de 5 %.

Sur la base de ces calculs, le nombre (N) des enquêtés est de 245,13 qu'on a arrondi par défaut à 245 chefs de ménage, tirés au hasard à raison de 35 chefs de ménages par localité. La détermination des ménage enquêtés s'est faite sur la base de l'échantillonnage aléatoire simple qui permet à tous les ménages de chaque localité d'être sélectionnés. Il a été choisi un chef par ménage de façon aléatoire pour couvrir les 35 ménages par localité. Les questionnaires ont été complétés par des interviews. Pour obtenir les données qualitatives, les entretiens ont été menés auprès de sept agents de la CEET (Tableau 1).

Localités	Agents de la CEET
Davié- Tékpó	1
Wli	1
Gblainvié-Klokpoé	1
Dalavé-village	1
Adidokopo	1
Abobokopé	1
Avéta	1
Total	7

Tableau 1 : Agents de la CEET enquêtés (Source : enquêtes de terrain, novembre 2025).

Le tableau 1 met en évidence le nombre des agents de la CEET enquêtés. Ceci confirme leur rôle central dans l'électrification des zones périurbaines de la commune Zio1. Dans chaque localité enquêtée, un agent de la CEET a été interviewé.

2.2.2. Méthode de traitement des données collectées

Les données quantitatives ont été saisies à partir du logiciel Cspiro 7.4 puis transférées dans le logiciel SPSS 26.0 pour leur traitement et leur analyse. Les tableaux et graphiques ont été produits dans Excel et le texte saisi dans Word. Les données qualitatives ont été traitées avec la technique de l'analyse de contenu dans le logiciel Nudiste 1.71. Des cartes ont été réalisées à partir du logiciel Arc GIS 3.2a. L'assimilation de toutes ces techniques et méthodes nous a permis de faire ressortir les résultats qui vont déboucher sur la mise en place des programmes de planification sectorielle pour atténuer l'insuffisance dans la fourniture de l'électricité aux zones périurbaines dans la commune Zio 1.

3. Résultats

Les principaux résultats obtenus sont déclinés dans les lignes qui suivent.

3.1. Organisation administrative et politique de la Commune Zio1

Du point de vue administratif, la préfecture de Zio comprend 4 communes, 16 cantons, et plus de 200 villages. La gestion du développement local repose sur un Comité Local de

Planification, présidé par le préfet, et secondé par les services techniques. Mais depuis la mise en œuvre du processus de décentralisation au Togo, la préfecture de Zio, a connu une nouvelle organisation territoriale marquée par sa subdivision en quatre (4) communes distinctes, à savoir la commune Zio 1, la commune Zio 2, la commune Zio 3 et la commune Zio 4. Cette réforme institutionnelle s'inscrit dans la volonté de l'État togolais de renforcer la gouvernance locale, de rapprocher l'administration des populations et de promouvoir un développement territorial plus inclusif. La commune Zio 1 correspond principalement à la zone urbaine centrée autour de la ville de Tsévié, chef-lieu communal. Elle concentre l'essentiel des services administratifs déconcentrés de l'État ainsi que les principales activités économiques, commerciales (MATGLACT, 2018, p 39). À ce titre, elle constitue le pôle administratif et institutionnel de la commune. Les principaux enjeux de développement qui s'y posent concernent notamment la gestion de l'urbanisation, l'assainissement, l'accès aux services sociaux de base notamment l'électricité. Une partie de la commune Zio 1 appelée périurbaine regroupe pour sa part les localités à dominante rurale. Son économie repose essentiellement sur les activités agro-pastorales. Cette zone est confrontée à des défis structurels importants, notamment en matière d'accès aux infrastructures de base, telles que l'électricité et les pistes rurales. Les contraintes d'accès aux services essentiels y renforcent la vulnérabilité socio-économique des ménages et limitent les opportunités de développement local. La création des communes dans le cadre du processus de décentralisation vise à favoriser une meilleure prise en compte des spécificités territoriales dans la planification du développement local. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, la décentralisation permet de rapprocher la gouvernance des populations et d'améliorer la gestion des services sociaux de base, notamment l'accès à l'énergie (PNUD, 2016, p 27). Cette orientation s'inscrit également dans la politique nationale de décentralisation mise en œuvre par la République togolaise, qui vise à renforcer le développement local et la gestion des ressources au niveau des collectivités territoriales. Dans la commune de Zio 1, cette dynamique s'inscrit dans un contexte socio-démographique particulier marqué par une population majoritairement composée des Ewé et d'une proportion non négligeable d'étrangers. L'économie locale repose essentiellement sur l'agriculture, notamment la culture du palmier à huile ainsi que les cultures vivrières telles que le maïs et le manioc. La Banque mondiale, souligne que les zones rurales d'Afrique subsaharienne restent confrontées à de fortes contraintes d'accès à l'électricité en raison de l'insuffisance des infrastructures énergétiques et du faible niveau de revenus des populations (Banque mondiale, 2019, p 55). Dans la même perspective, l'Agence internationale de l'énergie indique que l'accès à l'électricité demeure particulièrement limité dans les zones rurales africaines, où les infrastructures énergétiques restent insuffisamment développées (AIE, 2021, p 39). Cette situation contribue à expliquer les difficultés d'accès à l'électricité observées dans plusieurs localités de la commune de Zio 1.

3.1.1. Insuffisance des équipements électriques dans la zone d'étude

L'analyse de la situation et de l'organisation en matière de fourniture de l'énergie énergétique dans la commune de Zio 1 a permis de cerner tous les problèmes sociaux, économiques. Ces problèmes ne constituent pas un ensemble homogène. Il a été remarqué que chaque problème a ses particularités. Pour cette étude, il est question de dégager les caractéristiques de la population et les stratégies d'accès à l'électricité. Il met en jeu les nouvelles méthodes utilisées pour avoir accès à l'énergie par les populations.

Lors des investigations 35,2 % des ménages sont équipés en électricité dans la commune Zio1. Le secteur d'étude connaît non seulement une insuffisance des implantations électriques mais aussi leur inégale répartition.

3.1.2. Accès à l'électricité et sources d'énergie utilisées dans la zone d'étude

L'accès à l'électricité se fait par un abonnement aux réseaux électriques de la CEET, à la sous connexion aux compteurs des voisins, à l'utilisation des groupes électrogènes et à l'utilisation de l'énergie solaire.

3.2. Abonnés du réseau électrique de la CEET

La distribution de l'électricité par la CEET se fait remarquée par l'implantation des compteurs personnels à domicile, comme le montre la figure 2.



Figure 2. Compteurs d'électricité placés par la CEET (Source : travaux de terrain, novembre 2025).

La figure 2 montre deux compteurs de la CEET avec des câbles électriques. C'est par ces câbles électriques que l'énergie est transmise aux ménages. Ce type de branchement est plus observé dans les localités où les poteaux électriques sont implantés. Ce type de branchement est plus observé dans les localités où les poteaux électriques sont implantés. La CEET structure l'engagement des ménages périurbains de la commune Zio 1 dans l'acquisition de l'énergie électrique. Ainsi le pourcentage des ménages abonnés officiellement au réseau électrique de la CEET varie d'une localité à une autre (Tableau 2).

Localités	Pourcentage
Davié-Tékpo	52,2 0%
Wli	7,10 %
Gblaivié-Klokpoé	6,10 %
Dalavé-village	5,20 %
Adidokopo	19,90 %
Abobokopé	4,20 %
Avéta	5,20 %

Tableau 2. Répartition des ménages abonnés au réseau électrique de la CEET par localité (Source : résultats d'enquête de terrain, novembre 2025).

L'analyse du tableau 2 révèle des inégalités d'accès au branchement officiel au réseau électrique entre les localités de la commune de Zio 1. La forte proportion observée à Davié-Tékpo et à Adidikopé s'explique en grande partie par leur niveau de désenclavement et la forte présence de fonctionnaires, disposant généralement de revenus plus stables facilitant l'abonnement officiel à l'électricité. En revanche, dans les localités comme Wli, Gblaivié-Klokpoé, Dalavé-village, Avéta et Abobokopé, où la population est majoritairement composée de paysans, la faiblesse des revenus et l'insuffisance des infrastructures électriques limitent l'accès formel au réseau. Cette situation favorise ainsi le recours à d'autres sources d'énergie ou à des branchements alternatifs pour satisfaire les besoins énergétiques des ménages.

3.3. Les différentes sources d'énergies électriques et utilisation simultanée par les ménages

L'étude des sources d'énergies électriques et les conditions à leur accès par les populations, révèlent les défis significatifs auxquels font face 88,7 % des populations des zones périurbaines de la commune Zio 1. Elle illustre ainsi l'importance critique d'améliorer l'accessibilité à cette ressource essentielle. L'approvisionnement en sources d'énergies électriques demeure une préoccupation cruciale pour les populations de la zone d'étude. Face à leur pénurie, elles se voient contraintes de recourir à diverses sources, notamment groupe électrogène, voisinage, toile d'araignée et les plaques solaires. Ces dernières sont majoritairement exploitées pendant la période transitoire et surtout en période de délestage. Les sources d'énergie électrique rencontrées dans la commune Zio 1 sont des réseaux en dehors du réseau électrique de la CEET notamment le réseau appelé araignée, les plaques solaires. Les sources sont en nombre limité et inégalement réparties.

3.3.1. Les sources d'énergie électrique disponible dans la zone d'étude

Les populations périurbaines cherchent à s'abonner au réseau de la CEET qui est en nombre limité. Ceci les pousse à recourir à d'autres sources qui sont facilement accessibles (groupe électrogène, voisinage et les plaques solaires) dont la qualité de fourniture de courant électrique reste douteuse et parfois difficile. Le pourcentage des ménages dans l'utilisation de ces sources d'énergies varie d'une source à une autre (Figure 2).

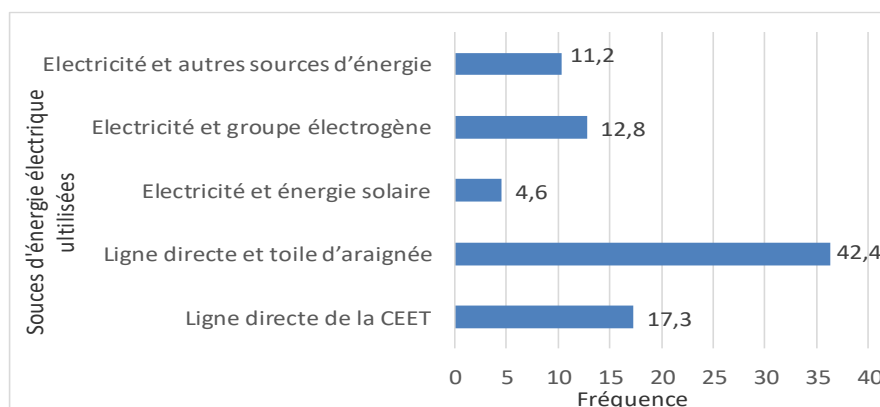


Figure 2 : Proportions des ménages selon les sources d'énergie rencontrée (Source : résultats de l'enquête de terrain, novembre 2025).

La figure 2 présente les proportions des ménages selon les sources d'énergie rencontrées dans la zone d'étude. Les sources d'énergie les plus utilisées par les ménages sont la ligne directe de la CEET et les toiles d'araignée (42,4 % des ménages). 17,3% des ménages utilisent uniquement la ligne directe de la CEET. L'électricité et autres sources d'énergie sont utilisées par 11,2 % de ménages. Par rapport aux ménages utilisant l'électricité et le groupe électrogène 12,8 % des ménages ont été recensés. Le pourcentage des ménages qui préfèrent l'électricité et l'énergie solaire est très infime (4,6 % des ménages). Les abonnés à la CEET et les usagers des toiles d'araignées sont en proportions élevées. Ce qui prouve que dans la zone d'étude les ménages utilisent des réseaux sous-connectés pour s'éclairer.

Dans la commune Zio 1 comme dans plusieurs milieux ruraux, l'accès à l'énergie électrique de la CEET reste la principale difficulté des populations, ce qui met en lumière l'importance des autres sources d'énergie. En raison des contraintes géographiques rencontrées et du manque de ressources financières nécessaires, l'État se trouve souvent contraint de privilégier l'implantation des photovoltaïques plutôt que d'accroître les réseaux d'extension de la ligne de la CEET. Cette méthode offre souvent à 55,6 % un accès à l'éclairage dans les

zones rurales, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des populations locales. L'installation des rayons solaires ou photovoltaïques en milieu rural a des implications socio-économiques significatives. En fournissant un accès à l'électricité, ces implantations contribuent à améliorer les conditions de vie des populations et à stimuler le développement économique local. Dans la zone d'étude 45,7 % d'électricité est issu des rayons solaires.

Selon les enquêtes de terrain, l'électricité et les toiles d'araignée sont les sources les plus importantes rencontrées à Davié-Tékpo (52,2 % des ménages), à Adidokopo (19,9 %) et à Wli (7,1,9 %). En ce qui concerne l'utilisation de toile d'araignée seule, le pourcentage de ménages faisant son usage est relativement plus important dans Dalavé-village (39 %), dans Abobokopé (24,2 %). Des ménages utilisant l'énergie de la CEET et le groupe électrogène connaissent des difficultés dans l'achat du carburant. Ces ménages sont obligés de recourir à l'électricité et à d'autres sources d'énergies notamment l'énergie solaire(Figure3).

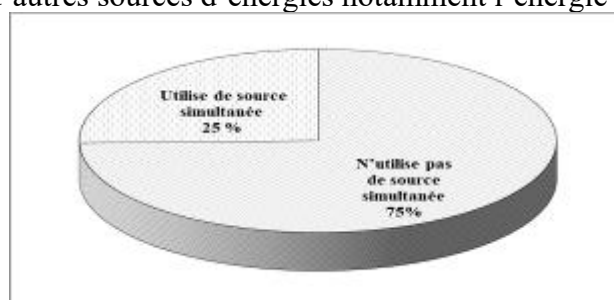


Figure 3. Utilisation d'une source simultanée avec l'électricité (Source : résultats d'enquête de terrain, novembre 2025)

La figure 3 montre les proportions des ménages dans l'utilisation ou non des sources d'énergies simultanées. Il ressort que 25 % des ménages utilisent une source simultanée d'énergie tandis que 75 % des ménages n'utilisent pas de source simultanée. Ceci crée des disparités dans l'utilisation des sources d'énergies.

Dans la zone d'étude, le déséquilibre entre l'offre et la demande en électricité, met en évidence l'indispensable utilisation des sources d'énergie au service des populations qui ne peuvent espérer un développement et une vie épanouie sans l'éclairage. En raison d'une absence de couverture totale en électricité, les populations ont généralement recours à d'autres sources d'approvisionnement. À défaut de la ligne de la CEET, plus de 56,3 % des ménages ont généralement recours à d'autres sources d'énergie qui sont facilement accessible. Lorsqu'il y a délestage, il est très perceptible de voir les populations utiliser d'autres sources d'éclairage pour ainsi pallier au problème d'accès à l'électricité. Plusieurs sources d'énergie sont simultanément utilisées par les ménages. Le tableau 3 montre les sources d'énergie électrique utilisées simultanément par les ménages.

Localités	Pourcentage de ménages faisant usage simultané				
	Utilisation simultanée de sources d'énergie	Electricité et groupe électrogène	Electricité et énergie solaire	Electricité et autres sources d'énergie	Ligne directe et toile d'araignée
Davié-Tékpo	6,7	27,1	8,6	29,4	57,6
Wli	36,7	17,7	7,6	24,6	7,4
Gblaivié-Klokpoé	12,8	15,4	8,2	22,4	5,2
Adidokopo	9,7	14,6	7,8	9,8	4,1
Dalavé-village	23,3	6,7	45,8	5,3	7,9
Abobokopé	7,2	3,6	5,7	4,5	9,3
Avéta	3,6	4,9	16,3	3,7	8,5
Total(pourcentage)	100	100	100	100	100

Tableau 3. Sources d'énergie électrique utilisées simultanément par les ménages avec l'électricité par localité (Source : résultats d'enquête de terrain,novembre 2025).

L'examen du tableau 3 met en évidence une diversification des sources d'énergie utilisées par les ménages, ce qui traduit les limites de l'accès régulier à l'électricité dans les localités étudiées. La proportion relativement élevée de ménages qui combinent plusieurs sources d'énergie, notamment à Wli et à Gblainvié-Klokpoé, peut s'expliquer par l'irrégularité de la fourniture électrique et la nécessité pour les ménages de sécuriser leur approvisionnement énergétique. Dans ces conditions, le recours simultané à différentes sources constitue une stratégie d'adaptation face aux défaillances du réseau électrique. À Davié-Tékpo, la forte proportion de ménages utilisant la ligne directe et le système dit "toile d'araignée" traduit une extension informelle du réseau électrique. Cette situation est liée à l'insuffisance d'infrastructures de distribution, au coût élevé du branchement officiel, ce qui pousse les ménages à adopter des solutions alternatives pour accéder à l'électricité. Par ailleurs, l'utilisation du groupe électrogène par une partie des ménages à Wli en cas de coupure d'électricité montre que les interruptions du service électrique restent fréquentes, obligeant les populations à se tourner vers des sources d'énergie de secours. De même, la proportion importante de ménages combinant l'électricité et l'énergie solaire à Dalavé-village révèle une tendance à l'intégration des énergies renouvelables comme solution complémentaire face à l'instabilité de l'approvisionnement électrique. Dans l'ensemble, ces pratiques énergétiques traduisent une adaptation des ménages à la précarité énergétique. Elles expliquent également l'émergence de formes de redistribution informelle de l'électricité entre ménages, certains foyers servent de relais d'approvisionnement pour d'autres qui ne disposent pas d'un accès direct au réseau.

3.3.2. Distribution de l'énergie électrique à d'autres usagers

Au-delà des plans nationaux, de nombreux programmes d'actions sont mis en place localement par les populations pour accéder à l'électricité. La volonté de certains ménages d'offrir de l'électricité aux autres, ménages pour améliorer leurs conditions de vie, est une initiative à soutenir. L'une des activités primordiales de ces abonnés est de soutenir les plus démunis. Les autorités ont introduit des actions dans leur programme d'extension d'électricité à toute la population de la commune Zio 1. La volonté de ces acteurs à réduire les impacts négatifs liés à l'inégale répartition du courant électrique, permet à tout le monde de vivre dans un environnement éclairé.

L'accès des populations à l'électricité dans les milieux périurbains où la demande s'accroît sensiblement en raison de la dynamique urbaine relativement explosive devient un enjeu majeur. Or le rythme d'extension du réseau électrique à ces périurbains par la CEET ne suit pas leur croissance spatiale. Par conséquent, de vastes zones d'habitation non viabilisées et de nombreux consommateurs potentiels sont livrés à eux-mêmes. Le phénomène de distribution de l'électricité de la CEET est plus prononcé dans les localités où les poteaux électriques sont plus implantés. Ces poteaux électriques sont parfois éloignés de certains ménages d'où ils sont obligés de se connecter sous les ménages ayant leur propre compteur. A cet effet, l'acceptation d'un autre ménage à se connecter dépend des relations (Tableau 4).

Le tableau n° 4 présente la répartition des ménages connectés au réseau de la CEET dans la distribution d'énergie électrique. Dans les zones périurbaines, certains ménages ont eu la chance d'être connectés à la ligne de la CEET et distribuent de l'électricité à d'autres usagers. Les localités dans lesquelles le phénomène de distribution de l'électricité à partir de leur point d'alimentation est relativement plus marqué sont les localités de Wli (15,4 %) des ménages, Abobokopé (15,2 %) et Adidokopo (14,3 %). Par ailleurs, 18,5 % des ménages sont connectés au même point d'alimentation du ménage dans Wli et dans Abobokopé 18,2 % des ménages l'ont fait. 33,3,1 % des ménages de Davié-Tékpo distribuant de l'électricité à partir de leur point d'alimentation, ont déclaré que les usagers sont leurs parents, 42 % des enquêtés de Gblainvié-Kopé affirment avoir permis à leurs amis de se connecter. 28,6 % des ménages

de la même localité n'ont aucune relation avec les ménages détenteurs de compteurs. 20,9 % des usagers sont aussi apparentés aux ménages détenteurs de compteurs dans la localité d'Avéta et 17,4 % des ménages sont amis aux ménages détenteurs de compteurs dans la localité de Wli.

Localités	Distribution de l'énergie électrique par les ménages connectés à la ligne directe et officielle du réseau de la CEET				
	Ménages ayant distribué de l'énergie à d'autres usagers	Usagers connectés au compteur du ménage	Nature de la relation qui liait le ménage à la majorité des usagers au moment du raccordement au compteur		
			Parents	Amis	Aucune relation
Davié-Tékpo	30,5	14,8	33,3	20	26,7
Wli	1,3	18,5	6,5	17,4	26,1
Gblainvié-Klokpoe	13,9	17,6	8,5	42,9	28,6
Dalavé-village	9,4	13,9	7,1	7,2	5,7
Adidokopo	14,3	16	5,5	7,6	7,2
Abobokopé	15,2	18,2	18,1	3,2	0
Avéta	15,4	0,1	20,9	1,7	5,7
Total (pourcentage)	100	100	100	100	100

Tableau 4 : Répartition des ménages dans la distribution d'énergie électrique par les ménageconnectés officiellement au réseau de la CEET(Source : résultats d'enquête de terrain, novembre 2025).

3.4. Système de « Toile d'araignée », un moyen d'accès à l'électricité par les ménages périurbains

Ce branchement est essentiellement pratiqué par les populations pauvres, n'ayant pas de moyens pour avoir leur propre compteur. Le branchement par toile d'araignée consiste à prendre l'électricité chez le voisin avec des câbles. Ce branchement du courant électrique est assuré surtout par des fils entrelacés sur des bois (Figure 5)



Figure 5. Branchement en toile d'araignée à Davié-Tékpo (Source : travaux de terrain, novembre 2025).

La figure 5 montre des bois qui portent des Câbles entrelacés au-dessus des constructions. Ces Câbles conduisent le courant électrique dans des ménages. Ces ménages, grâce à ces Câbles

sont connectés aux compteurs des voisins qui sont des propriétaires.

Les populations utilisent ces branchements pour alimenter les domiciles et dans d'autres usages. Le branchement « toile d'araignée » bien que pratiqué en grande partie par la population, est d'une manière informelle. Ce branchement constitue un moyen moins coûteux mais sa pratique est dangereuse.

L'observation sur le terrain montre que les périphéries les plus éloignées ne sont pas connectées au réseau d'extension officiel. Si 100 % des enquêtés déclarent être équipés en électricité, c'est qu'ils sont tous situés dans une zone où l'accès a été rendu plus ou moins possible. Ainsi, d'une manière générale, 75 % de nos enquêtés ont accès officiellement au réseau de la CEET dans la commune Zio1. Les villages qui sont à cinq de kilomètres du centre-ville n'en bénéficient pas. Ce n'est pas le cas des zones périphériques du chef-lieu de la commune Zio1 (Tsévié) qui sont servies tout comme l'ensemble du centre urbain, où on retrouve des habitats de haut standing. Il s'est développé dans les périphéries de la zone d'étude un système appelé « Toile d'araignée », ce qui peut être considéré comme une forme de solidarité dans l'accès et le partage des ressources urbaines, en l'occurrence l'électricité. Ceux qui n'ont pas les moyens de solliciter les extensions de la CEET, se rabattent sur le branchement par système araignée, moins coûteux. Ce branchement informel représente plus de 66,7 % des branchements observés dans les milieux périphériques. En dépit de l'interdiction de la revente informelle de l'électricité aux abonnés de la CEET, le phénomène des toiles d'araignée est perceptible aux extrémités de tout l'espace urbain de la commune Zio1. Le phénomène est plus affreux dans les zones où de nouvelles constructions se réalisent.. Les ménages sont raccordés de manière informelle à travers des compteurs privés. Les différents cas de figures constatés montrent que les branchements sont souvent faits à partir des compteurs qui ont été installés par la CEET. Par esprit de solidarité, plus de 50 % des enquêtés propriétaires de compteurs d'électricité, permettent à leurs voisins de tirer des lignes électriques illicites depuis les lieux d'installation de leur compteur. Le tableau 5 montre les lieux d'installation des compteurs électriques de la CEET

Localité	Davié-Tékpo	Wli	Gblainvié-Klokpôé	Dalavé-village	Adidokpo	Abobokopé	Avéta
Chez le voisin	19	7	20	22	4	12	24
Chez soi même	22	2	21	16	3	4	11
Total	38	9	41	41	7	15	35

Tableau 5. Lieux de l'installation des compteurs électriques de la CEET (Source : résultats des enquêtes de terrain, août 2025).

De l'analyse du tableau 5, il ressort que 22 % ménages sont abonnés au réseau électrique de la CEET et ont leur compteur installé chez eux-même à Davié-Tékpo car selon les propos recueillis, ces ménages ont des moyens nécessaires pour payer les factures. A Abobokopé ils ne sont que 4 ménages à avoir des compteurs chez eux-mêmes ; Par contre 19 ménages à Davié –Tékpo et 12 à Abobokopé ont leurs compteurs installés chez les voisins à cause de la non proximité des poteaux électriques de leur domicile. Ces ménages sont loin des poteaux électriques implantés par la CEET. Plus de la moitié (55,7 %) des ménages ont accès à l'électricité grâce aux voisins par voie de solidarité. Ainsi, ceux qui sont parvenus à se brancher sur le réseau officiel, font bénéficier l'électricité à des voisins immédiats auxquels on accorde l'éclairage de leurs maisons à travers quelques ampoules et même l'utilisation du matériel électroménager. L'énergie consommée est ainsi facturée mensuellement, et le montant est partagé par l'ensemble des bénéficiaires. D'une façon générale, la consommation des voisins bénéficiaires est souvent déterminée et évaluée à travers des compteurs dits «

additionneuses » ou des sous-compteurs que ces derniers se font placer dans leurs ménages. Dans certains cas, le client principal devenu « fournisseur », fixe un taux forfaitaire mensuel que les bénéficiaires doivent payer. Le voisin distribue l'électricité à son voisin connecté. Celui-ci à son tour à un autre voisin et ainsi de suite. La gestion de la facture électrique est également une sorte de solidarité africaine seulement teintée d'escroquerie.

À partir de ces propos, le premier sous-traité connecte son courant à un autre qui lui paye en retour à un prix supérieur à celui de la CEET et le processus continue.

« Ici, si tu n'as pas les moyens de faire le branchement officiel, tu demandes au voisin qui a le courant. Il te connecte et tu lui paies chaque mois plus cher que la facture normale. »(Enquêté, Dalavé-village, entretien de terrain, 2025).

« Celui qui nous donne le courant fixe lui-même le Prix. Parfois c'est plus cher que la facture normale, mais on n'a pas le choix parce qu'on veut aussi utiliser l'électricité. »(Enquêté, Davié-Tékpo, entretien de terrain, 2025)

L'utilisation de poteaux électriques hors normes, peu résistants, dans le pire des cas qui tombent, est une illustration de l'urbanisation de l'urgence, et de l'impérieux besoin d'accéder aux services urbains dans les périphéries de la commune Zio 1. De nombreux fils dénudés et visibles au-dessus, entre les concessions, couvrent le ciel de ces localités sous le regard impuissant des autorités. Ces solutions qui ne sont que des actions ou des mesures individuelles, témoignent à la fois de l'acuité du problème et de la variété des stratégies mises en œuvre par les populations pour le résoudre à leur façon.

Les mauvaises conditions de transport de l'énergie électrique dans ces périphéries et la nature des matériels utilisés pour le transport de l'électricité sont très déplorables. Les extensions faites par les ménages ne tiennent pas compte de la capacité des ouvrages existants ni des longueurs réglementaires de réseau autour d'un poste de transformation. Ceci a pour conséquence des chutes de tension contraignant des usagers à allumer leurs lampes parfois à 17 heures, voire 18 heures. Ainsi, s'agissant de la qualité du service, il faut retenir que les périphéries dans leur ensemble, et particulièrement dans le domaine énergétique, subissent des impacts négatifs. Issus de l'inadéquation entre les capacités installées et les besoins en électricité en nette croissance, ces impacts se font sentir essentiellement par une pression sur les postes de transformation de haute tension, et d'une façon générale sur le réseau de la CEET. Afin de pallier l'insuffisance d'électricité et surtout pour assurer une régularité de la fourniture indispensable aux activités mais aussi dans les maisons, certains ménages choisissent d'autres moyens d'éclairages, tels que les groupes électrogènes et les panneaux solaires. Seuls ceux qui ont des moyens s'offrent le précieux produit, qui pendant longtemps, a été comme l'une des principales marques de l'urbanité. Trop souvent, les ménages des milieux périurbains investissent dans des groupes électrogènes comme approvisionnement. Ces derniers polluent en émettant des gaz à effet de serre et des gaz polluants toxiques, et produisent un bruit désagréable.

3.5. Utilisation des groupes électrogènes, solution à l'accès d'électricité dans les zones périurbaines

Le groupe électrogène est utilisé par une infime partie de ménages. Leur utilisation se présente comme une solution intéressante d'électrification indépendante, parce qu'ils ne dépendent pas d'une centrale électrique quelconque. La figure 6 illustre un groupe électrogène



Figure 6. Un groupe électrogène à pneus et à essence à Wli (Source : travaux de terrain., novembre 2025).

La figure 6 présente un groupe électrogène à pneus de marque Senkaiwatt qui a été retrouvé dans un ménage dans la localité de Wli. Ce groupe fournit de l'électricité aux voisins en cas de coupure de l'électricité de la CEET.

Selon les informations recueillies, 55 % des groupes électrogènes fonctionnent à base d'essence ou de gasoil. Toutefois, les groupes électrogènes sont l'un des modes d'approvisionnement en énergie électrique faiblement répandus dans les périphéries de la commune Zio 1. Ils sont utilisés à la maison occasionnellement par seulement 14 % des ménages. Ceux qui utilisent ce moyen trouvent que c'est plus fiable, parce qu'il permet de gérer soi-même la source d'énergie. Ntanmoins, le prix d'achat d'un groupe électrogène performant idéal pour alimenter une habitation, va dans les trois millions de FCFA et la hausse constante des prix du carburant constituent des handicaps importants pour le développement de cette source d'énergie dans les espaces périurbains. 37,8 % des ménages trouvent que, malgré la fiabilité de l'utilisation des groupes électrogènes, on en trouve également des inconvénients liés aux difficultés d'entretien, parce que le groupe électrogène nécessite de temps en temps des révisions. Il y a la limitation du temps de fonctionnement journalier, causant ainsi une discontinuité de service pendant la journée. 57,4 % des ménages utilisant des groupes électrogènes et dont les besoins ne sont pas satisfaits estiment que le coût de carburant est la première raison pour laquelle les besoins ne sont pas couverts dans l'utilisation des générateurs ; ensuite, comme raisons, la pénurie de carburant est évoquée par 42,3 %. La capacité insuffisante des groupes électrogènes est énumérée par 29,7 % et 35,6 % des ménages ont posé le problème des pannes de générateurs. Le coût de carburant est cité comme raison pour laquelle les besoins ne sont pas couverts dans l'utilisation des générateurs par 78,3 % des ménages.

Une amélioration d'accès à l'électricité est envisagée. Ces infrastructures, si elles existent, se trouvent à des dizaines de kilomètres. Ces difficultés sont particulièrement ressenties par les ménages les plus démunis et l'importance de ces difficultés s'accroît avec l'accroissement démographique des zones périurbaines. Lorsqu'ils ne renoncent pas purement et simplement à l'utilisation de l'électricité, les familles mettent en œuvre des solutions qui conduisent généralement à leur soumission dans l'obtention de l'électricité. Le branchement se fait sur des taux usuraires (exagéré) avec d'importants déséquilibres au sein des ménages. Dans ces conditions, 46,7 % des ménages dépensent en fin de compte le double, voire le triple de ce qu'ils auraient dû dépenser s'ils avaient disposé des moyens financiers pour prendre leur propre compteur. Dans la commune Zio 1 où sont opérationnels les groupes électrogènes, la fourniture de l'électricité a accru considérablement les capacités d'éclairage des ménages. Ce moyen d'éclairage induit un certain épanouissement et un mieux-être des populations dans la commune Zio 1.

3.6. Utilisation des photovoltaïques dans les espaces périurbains de la commune zio 1

L'énergie photovoltaïque ou solaire est une technique qui permet de convertir une partie du spectre du rayonnement solaire en électricité, à l'aide des modules photovoltaïques. Ils sont utilisés par 15 % des ménages comme source d'énergie de substitution. 4 % des ménages enquêtés l'utilisent exclusivement. Cette source d'énergie est utilisée, tout comme les groupes électrogènes, quand il y a coupure de courant venant de la CEET.

Au Togo, malgré une forte demande et un vrai désir des populations d'aller vers cette source d'énergie, de multiples difficultés liées aux coûts d'achat entravent le développement de cette nouvelle technologie qui est pourtant l'énergie du futur. 5,8 % des ménages désirent installer les équipements photovoltaïques et, par faute de moyens, ne parviennent. La pauvreté explique le faible pouvoir d'achat des togolais, et constitue de ce fait une cause de non appropriation aux équipements photovoltaïques. En effet le prix minimum des kits pour éclairage est de 155 000 FCFA, donc très cher pour cette population pauvre. Certains considèrent encore l'énergie électrique comme un produit de luxe. Les panneaux reviennent plus chers aux ménages. 88,7 % des ménages pensent que c'est un moyen qui devrait être fourni par la CEET. Pour aider la population à sortir de la pauvreté, le pouvoir public doit veiller au respect de l'application effective des dispositions relatives à l'abaissement des équipements en énergie renouvelable et subventionner le prix. La promotion des équipements photovoltaïques, pourrait être une solution durable.

Le gouvernement, dans la fourniture de l'électricité a entrepris des activités destinées à promouvoir les branchements dans les zones périurbaines. En élaborant une stratégie dans la fourniture du courant électrique, l'autorité s'est attachée à étudier le rôle de la communauté dans la prestation des services de fourniture de l'électricité. En ce sens, elle a encouragé la confrontation des expériences acquises dans des pays où l'on a eu recours à des photovoltaïques. De plus, l'Etat s'est efforcé d'intégrer 58,6 % la participation communautaire dans l'implantation des photovoltaïques ou de l'énergie solaire. C'est ainsi que les autorités locales ont adopté des méthodes susceptibles d'assurer la participation de la communauté et ont incorporé des éléments de participation communautaire dans leurs modules de formation sur l'entretien et l'utilisation de l'énergie solaire.

Dans le but d'améliorer la fourniture en énergie électrique dans la commune Zio 1, des réformes opérées ont permis de comprendre la nécessité d'impliquer les populations dans l'obtention de l'électricité. C'est ce qu'on appelle la participation communautaire. Elle se fait par la sensibilisation de la communauté à avoir une capacité à réagir aux programmes de développement, et encourager les initiatives locales. la participation communautaire induit l'intervention de la population dans la prise de décision et dans l'exécution des programmes. La participation implique des efforts visant à donner aux populations des ressources et des organes réglementaires dans une situation sociale donnée. Ce qui permet de savoir si la participation communautaire constitue un moyen ou une fin pour un développement local.

4. Discussion

Pour Olvera *et al* (2010), l'urbanisation très rapide et d'extension de la pauvreté urbaine en Afrique engendrent des difficultés pour les populations à satisfaire leurs besoins de mobilité. Ces difficultés qui conditionnent l'accessibilité des populations pauvres aux ressources de la ville, renforcent leur précarité car la concentration des activités et des services urbains dans les quartiers centraux limite l'accessibilité aux citoyens pauvres des quartiers périphériques. Nyassogbo a mis en exergue le « laissez-faire des pouvoirs publics dans la promotion et le financement des habitations. Pour lui, la démission de l'Etat dans la promotion et la gestion de l'immobilier dans toutes les villes du Togo, a conduit les populations à intervenir de façon individuelle dans la production du logement et l'extension anarchique du réseau électrique avec du matériel précaire » (Nyassogbo, 2010, p. 120). Ceci se traduit par

une progression incontrôlable de l'auto-installation du réseau électrique désordonné qui est à l'origine de multiples problèmes de gestion urbaine. Abordant dans le même sens, Dziwonou (2010, p. 5) a proposé « l'utilisation d'une géomantique cadastrale pour maîtriser l'extension de Lomé et permettre l'accès équitable de tous aux ressources de la commune ». L'étude a pris en compte le laxisme qui caractérise la mise en place des équipements, dont le réseau électrique, dans les périphéries de Lomé tout comme dans la commune Zio 1. Ainsi, les problèmes d'accès à l'électricité des périphéries urbaines ont fait l'objet des travaux de certains auteurs qui sont unanimes que cette disparité est liée au laxisme des pouvoirs publics, à l'urbanisation anarchique des villes. Ces problèmes résultent des faibles moyens techniques et financiers dont dispose la société distributrice de l'électricité pour financer sa politique d'extension de réseau dans les périphéries comme le montre l'étude de Gondie (2015, p. 2): « la disparité spatiale des modes d'accès à l'énergie électrique de la ville de Ngaoundéré au Nord-Cameroun résulte de l'effet conjugué de l'urbanisation anarchique de la ville et des capacités financières des habitants à s'abonner au réseau de distribution de l'énergie électrique » Biakouyé *et al.*, (2014, p. 1) ont montré que « les disparités centre/périphérie et Est/Ouest d'accès aux services urbains de base constatées dans la ville de Lomé sont dues à l'application de modèles importés et des pratiques adaptatives, souvent sources de contraintes aux populations citadines ». Biakouyé *et al.*, (2014, p. 1) ont conclu que « l'accès inégal aux ressources urbaines joue un rôle important dans l'organisation des espaces urbains et dans les représentations collectives que se font les habitants de leur propre territoire ». Les zones rurales restent les plus mal desservies au monde. Dans certains pays, moins de 5 % de la population rurale a accès à l'électricité Ahmed (, 2015, p. 44). Ahmed trouve que « dans les zones périurbaines, le réseau n'est pas généralisé et une grande partie de la population a accès à l'énergie sans forcément passer par le réseau ». Eberhard, (2015, p. 44) ajoute que « face à cette défaillance du réseau, les ménages développent différentes stratégies; fraudes, productions individuelles, et réseaux communautaires » Augareils et Kayser-Bril (2016, p. 80) trouvent que « l'électricité permet de s'éclairer mieux, et à moindre coût, que les lampes à kérosène, lampes à piles ou bougies utilisées par les ménages non électrifiés et que les ressources budgétaires ainsi économisées sont alors supposées disponibles pour d'autres dépenses, nourriture, éducation, santé, ce qui doit contribuer à une amélioration des conditions de vie ».

Conclusions

En définitive, cette recherche analyse les modes d'accès des populations à l'électricité dans les espaces périurbains de la commune de Zio 1. L'étalement urbain mal maîtrisé, combiné à l'insuffisance des infrastructures énergétiques, rend l'accès aux services urbains de base, dont l'électricité, particulièrement difficile. Cette situation limite le développement socio-économique et affecte des secteurs essentiels tels que la santé, l'éducation et l'approvisionnement en eau. L'étude montre que : Les ménages adoptent des stratégies d'adaptation, telles que le branchement informel ou le « système araignée », pour pallier les insuffisances du réseau électrique officiel. Les localités plus désenclavées et avec une forte présence de fonctionnaires (ex. Davié-Tékpo, Adidikopé) présentent un meilleur accès officiel à l'électricité, tandis que les zones rurales et agricoles restent les plus vulnérables. L'insuffisance des infrastructures, l'état des voies de communication et l'extension anarchique de la ville expliquent la couverture spatiale inégale du réseau électrique. L'usage de l'énergie solaire apparaît comme une alternative viable pour améliorer l'accès à l'électricité dans les zones périphériques. Ces résultats confirment que l'accès à l'électricité reste un enjeu central pour le développement durable et la cohésion sociale dans les espaces périurbains. Cette étude apporte une analyse empirique des stratégies d'accès à l'électricité dans un contexte périurbain africain, en montrant comment les populations combinent services formels et informels pour

répondre à leurs besoins énergétiques. Elle permet également de mettre en lumière les liens entre organisation spatiale, inégalités socio-économiques et pratiques adaptatives des ménages, contribuant ainsi à la littérature sur le développement urbain et la gouvernance énergétique locale. L'étude présente certaines limites, notamment : la couverture géographique limitée à quelques localités périurbaines de la commune Zio 1. L'absence de données quantitatives précises sur la consommation réelle d'électricité par type de branchement. Des recherches futures pourraient : Évaluer quantitativement la consommation d'énergie et l'impact socio-économique du recours aux branchements informels. Étudier l'efficacité et l'acceptabilité des projets d'énergie solaire pour couvrir les zones périurbaines non desservies par le réseau. Analyser les politiques publiques de décentralisation énergétique et leur rôle dans la réduction des inégalités d'accès à l'électricité dans les espaces périurbains africains.

Références bibliographiques

- Agence internationale de l'énergie (2021). Africa Energy Outlook. Paris : AIE
<https://iea.blob.core.windows.net/assets/6fa5a6c0-ca73-4a7f-a243-fb5e83ecfb94/AfricaEnergyOutlook2022.pdf> (14/03/2026)
- Ahmed, O. W. (2021). *Transition énergétique, pauvreté et inégalités d'accès à l'énergie; le cas de Djibouti*, [thèse de Doctorat Unique de Géographie]. Université de Mans.
<https://theses.fr/2021LEMA3004> (consulté le 2 /01/2026).
- Augareils, P. et Kayser-Bril, C. P. (2016). Projets d'accès à l'électricité : comment en mesurer les bénéfices ? In *Mondes en développement*, volume (176), 10.3917/med.176.0077.
<https://bdd.pseau.org/outils/biblio/resume.php?d=9394&l=fr>
- Banque mondiale (2019), Accès à l'électricité en Afrique subsaharienne : défis et perspectives. Washington, DC : Banque mondiale.
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/735451468768548707/pdf/355640FRENCH0REVISED0ssa1french01PUBLIC1.pdf>. (14/03/2026).
- Biakouye A. K., Musset A., Nyassogbo K. G., (2014) Services urbains, territorialisation des politiques urbaines et justice spatiale, in Gervais- Lambony Phillipe., Bénit-Gbaffou Claire, Piermay Jean-Luc, Musset Alfred., Planel Sophie (ss la dir), « *La justice spatiale et la ville: Regards du Sud* », Karthala, Paris, pp. 97-112.
<https://www.researchgate.net/publication/32scholar.google.com>. (consulté le 12/02/2026.)
- Dille B., (2002). K comme Konni ou la mobilité dans une ville moyenne », *les transports et la ville en Afrique au sud du Sahara, le temps de la débrouille ou du désordre inventif*, Paris, Karthala-Inrets, coll. Economie et Développement, p.167-180.
- Dziwonou Y., (2010) La géomantique cadastrale : outils d'aide et de gestion pour L'autofinancement de l'urbanisation en Afrique noire, in Igué John O., Fodouop Kengne et ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, (éds), Maîtrise de l'espace et développement, Vol. 9, in Diop Anta., Agassou N. et Nyassogbo Kwami Gabriel (coll.) : *Systèmes spatiaux et structures régionales en Afrique*, Paris, pp. 15-29. <https://www.africabib.org>, rec (consulté le 13/3/2026)
- Eberhard, A. (2015). Garantir l'accès à l'électricité en Afrique : les défis à relever en matière de financement et de réformes. In *Revue d'économie du développement* (numéro), 43 53.
<https://shs.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2015-3-page-43.htm?lang=fr> (consulté le 11/2025)
- INSEED. (2022). Rapport final des résultats du cinquième Recensement général de la population et de l'Habitat, MPDT, Lomé 47 p.
- Gondie, H. (2015). Etalement urbain et disparité spatiale des modes d'accès à l'énergie électrique dans la ville de N'gaoundéré (Nord-Cameroun), in *International journal of humanities and cultural studies*, Université de Maroua, pp. 1-12.

- Nyassogbo, K. G. (2010). Les contraintes de l'étalement urbain ou l'absence de politique urbaine dans les villes du Togo : l'exemple de Lomé. In *Revue de géographie du LARDYMES*, volume (5), 106-125. www.ahoho.net, univ.lomé.tg (consulté le 14/03/2026)
- Olvera, L. D., Plat D. et Pochet P., (2010) : Pauvreté, mobilité quotidienne et accès aux ressources dans les villes subsahariennes, in Bruno Masquelier ; Thierry Eggerickx. *Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités en démographie et en science sociale*, Chaire Quételet 2007, Presses Univ.de Louvain, Halshs-00622467, p.281-302
- Olvera, L. D., Plat D. et Pochet P., 2015, Etalement urbain, situations de pauvreté et accès à la ville en Afrique subsaharienne. L'exemple de Niamey, in BUSSIERE Y., MADRE J.-L., (Eds), 2002, *Démographie et transport : Villes du Nord et villes du Sud*, Paris, l'Harmattan, 2002, pp. 147-175
- Programme des Nations Unies pour le développement (2016). Décentralisation et développement local en Afrique. New York : PNUD. : https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/AfHDR_2016_French%20web.pdf (14/03/2026)
- Schwartz, D. (1995), Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes, 4^{ème} édition, Éditions médicales Flammarion, Paris, 314 p..<https://calenda.org/1063190> (consulté le 10/12/2023).



The Rendering of the Vowel Cluster ‘ou’ by EFL Learners in the English Department of the University of Doba (2018-2019)

La prononciation du groupe vocalique ‘ou’ par les apprenants d’Anglais en tant que Langue Étrangère du Département d’Anglais de l’Université de Doba-année académique (2018-2019)

Ngaidandi NDIKOUA

University of Doba, Chad.

Email: ngaidandi@gmail.com

Djimet ISSA

University of Doba, Chad.

Email: fouriadjimet@yahoo.fr

Abstract: This paper investigates the rendition of the vowel cluster ‘ou’ by the First-Year Students in the English Department of the University of Doba, in Chad. The data were collected from 168 informants through a reading text made up of words containing ‘ou’, chosen randomly by the researchers. The reading of the text was recorded by means of a smartphone. The researchers listened to the recording and transcribed the words containing ‘ou’, which enabled them to analyze perceptually the realization of ‘ou’ by the participants.. The results revealed that EFL learners in the English Department of the University of Doba (2018-2019), demonstrate poor performance in the pronunciation of the vowel sequence ‘ou’. As Francophone learners of English, the participants pronounced ‘ou’ /u/ while in RP, that vowel sequence is rendered into seven (7) possible ways. Indeed, 165 students, i.e. (80.35%) of them realized ‘ou’ as /u/ in eight words out of ten in average. This inappropriate pronunciation of ‘ou’ is influenced by French. As solutions, the students are encouraged to get sufficiently exposed to English and to intensively practise that language. Students are also recommended to have and consult relevant dictionaries in order to improve their pronunciation in English. Lecturers are expected to correct students’ mispronunciation during classes. In addition, it is recommended to the administration of the University of Doba to establish and equip a language laboratory in the Department of English. Explicit instruction through organized phonetic lessons should be done along with the practice of focused exercises.

Keywords: Rendition, Vowel cluster, Performance, Language transfer.

Résumé : Cet article étudie la prononciation du groupe vocalique ‘ou’ par les étudiants de première année d’anglais du Département d’anglais de l’Université de Doba au Tchad. Les données ont été recueillies auprès de 168 informateurs au moyen de la lecture d’un texte constitué de mots comportant ‘ou’, choisis au hasard par les chercheurs. La lecture du texte était enregistrée par un téléphone Androïde. Les chercheurs ont écouté et traduit les mots contenant ‘ou’, ce qui leur a permis d’analyser la prononciation de ‘ou’ par les participants. Les résultats ont relevé que les étudiants d’Anglais en tant que Langue Etrangère de l’Université de Doba pour le compte de l’année universitaire 2018-2019, ont de faibles performances dans la prononciation de la séquence vocalique ‘ou’. En tant qu’apprenants francophones, les participants ont prononcé «ou» /u/ alors qu’en RP (Prononciation Reçue) cette séquence vocalique est rendue de 7 manières possibles. En effet, 165 étudiants, soit 83,35% d’entre eux ont réalisé «ou» comme /u/ dans huit mots sur dix en moyenne. Cette prononciation inappropriée de «ou» est influencée par le français. Comme solutions, il est conseillé aux étudiants de s’exposer suffisamment à l’anglais et de pratiquer intensivement cette langue. Il est également recommandé aux étudiants de se procurer et de consulter des dictionnaires pertinents afin d’améliorer leur prononciation en anglais. Les enseignants sont censés corriger les erreurs de prononciation des étudiants pendant les cours. En outre, il est recommandé à l’administration de l’Université de Doba de créer et d’équiper un laboratoire de langues au Département d’Anglais.

Mots-clé : Prononciation, Groupe vocalique, Performance, Transfert linguistique.

Introduction

Good pronunciation represents a main thing to one's ability to speak in any human language. Intelligible speech requires accurate production of many factors, such as ‘phonemes, stress, linking, rhythm, and intonation’. Burkart (1988) paraphrased by Pardede (2018, 143) argues that, in addition to grammar and vocabulary, pronunciation is viewed as the mechanical element of speaking skills. So, for someone to communicate without difficulty, the ability to accurately pronounce sounds is a necessity. According to Pardede (2018, p. 143) « Without appropriate pronunciation, one’s grammatical rule mastery and rich vocabulary possession do not guarantee that he /she is able to speak effectively ». In other respects, correct pronunciation facilitates successful communication, that is why Fraser (2000, p. 7) states « with good pronunciation, a speaker is intelligible despite his errors in other speaking sub-skills (vocabulary, grammar, and pragmatics); with poor pronunciation, understanding a speaker will be very difficult, despite accuracy in other areas ».

In most languages, there is a clear correspondence between sounds and symbols. In other words, some letters or combinations of letters are realized in certain ways, and if there are variations, these are governed by consistent rules. Languages that fall in that category do not pose pronunciation problems to learners. On the other hand, « there are languages where there are many exceptions for such rules, many words whose pronunciation could not be logically predicted from their spelling and vice-versa, English being an example » Ur (1996, p. 56). Indeed, English is a language where there is no correspondence between sounds and symbols. Examples are ‘oo’ in words like *flood*, *food*, etc. and ‘ou’ in words such as *ought* and *polygamous* where those symbols are pronounced differently, i.e. /ʌ/, /ʊ/, /ɔ/ and /ə/ respectively. The lack of correspondence between symbols and sounds, and the inconsistency in the realization of symbols in English make it difficult for foreign learners to master English pronunciation.

The current work sheds light on the pronunciation of a vowel sequence by the First Year-Students in the English Department of the University of Doba in Chad.

In fact, this investigation aims at examining the pronunciation of the vowel cluster ‘ou’ by EFL learners in the English Department of the University of Doba. We selected ‘ou’ as in Chad this vowel cluster has not drawn much attention of researchers. In detail, in this work, the researchers first investigated the realization of ‘ou’ by the First Year-Students in the English Department of the University of Doba, (academic year 2018-2019). Then, they compared the pronunciation of ‘ou’ by the First Year-Students in the English Department of the University of Doba with Received Pronunciation (RP). They also determined the factors that are responsible for the wrong pronunciation of ‘ou’. Finally, the researchers suggested some solutions for the pronunciation infelicities encountered by the First Year-Students in the English Department of the University of Doba.

In Chad, EFL learners have difficulties making themselves understood because they do not make use of appropriate pronunciation of the English language. They may unintentionally confuse their listeners because of mispronunciation. This phenomenon is observed, not only in secondary school but in higher education as well. This investigation uncovers errors made by the First Year-Students of the English Department of the University of Doba - academic year 2018-2019 and it attempts to suggest solutions to the problems encountered by those learners.

A number of questions have been formulated to guide the collection of data. The first question is: What is the rendering of ‘ou’ by the First Year-Students in the English Department of the University of Doba (academic year 2018-2019)? The next question is: to what extent is the pronunciation of ‘ou’ by the First Year-Students in the English Department of the University of Doba similar to RP? An additional research question that guided this investigation is: What are the factors that can be held responsible for the mispronunciation of the vowel cluster ‘ou’? The last question is: What pedagogical solutions can be proposed?

For the ease of understanding the data and in order to avoid the reduplication of previous works, the researchers have used a theoretical approach and reviewed previous works that have bearing with the on-going investigation.

The theoretical approach adopted in this research work is Language Transfer (LT) which could be defined, according to (Ellis, 1965) paraphrased by Ngaidandi (2001, p. 91), as hypotheses that the learning of task A (L1 for example) will affect the subsequent learning of task ‘B’ (L2). For Ellis (2008, p. 351) cited in Ngaidandi (2021, p. 91) « Language transfer refers to any instance of learner data where a statistically significant correlation (or probably-based relation) is shown to exist between some features of the target language and any other language that has been previously acquired ». In other words, language transfer takes place whenever there is some wrong similarity between the language learned previously and the one being learnt; this may be in terms of phoneme. Language learners transfer what they already know about performing one task to performing another similar one. Most of the time, they make use of old rules where new ones are needed and this brings about mistakes, which is sometimes called negative transfer or interference (Ogah and Amos, 2009, p.140). Where transfer has positive consequence, it is known as ‘facilitation’ (Corder 1973, p. 132).

Language transfer is used because that theory is relevant to our topic, which deals with learning of English as a Foreign Language in a francophone milieu.

In Literature review, a number of works that are related to our investigation have been revised.

Walter (1987, p. 44) observes that the difference between the French and English system of word stress and rhythm and that of French makes it difficult for French learners of English in understanding and in producing spoken English. She made mention of a number of features of French which lead to ‘French accent’ in English. These features are presented as follows:

(i) All French words of two or more syllables are stressed in a regular way, unlike the English system where the stress pattern of each word or word-type must be stressed. This situation may lead to problems of comprehension or comprehensibility.

(ii) Unstressing a syllable in French does not involve reducing the time given to its pronunciation, as it does in English. In addition, there is little of the vowel reduction that occurs in unstressed English syllables. These two factors make it seem to French speakers that English speakers ‘swallow’ their words, and can make the English spoken by French speakers sound monotonous.

(iii) French uses tenser, more rounded lips and more frequent jaw opening; the tip of the tongue is not used, and there is more use of the blade of the tongue, giving ‘softer’ sounds to some consonants.

In a study describing the characteristic features of the segmental part of English of Francophone Cameroonians, Kouega (2008, p.118) revealed that the variety of English spoken by those users is characterised by two chief phenomena, i.e. interference from French and spelling pronunciation.

Safotso (2012, p. 2471) focused his study on the realization of plural forms / 3rd person singular markers ‘-s, -es, -ies, -oes’ and the simple past and past participle morpheme ‘-ed’, consonant clusters, word stress, and the French like- reading of some English words.

In terms of the rendering of the simple past tense and past participle morpheme –ed, he discovered that in CamFE (English used by Francophone Cameroonians), the ‘-ed’ affix of the simple past tense and past participle of regular verbs is articulated in two ways. It is either silenced or pronounced /et/ in words like *finished* [finiʃ], *walked* [wɔlk], and *separated* [separet /separetət].

As regards the plural and the third (3rd) person singular markers ‘-s, -es, -ies, -oes, -os’, Atechi (2015, p.23) observes that French-speaking Cameroon users/ learners generally silence them, or sometimes realize them the voiceless fricative /s/. This observation can be illustrated by such words as *rings* [rin/rins], *writes* [rait], *bellies* [beli/belis], *mangoes* [mango], and *photos* [foto] (cf. Safotso, 2012, p. 2).

More importantly, he looked at the French-like pronunciation that he himself called ‘Frenchified pronunciation’ of some words. In this regard, he observes that Francophone Cameroonian learners of English pronounce certain English words as if they were the French ones. He argued that the rule applied here is the French reading rule, where except in very rare cases, the letters of the alphabet are rendered in the same way, no matter the environment in which they appear. In general, the francophone users of English in Cameroon apply this rule when words are common to both, English and French, or when an English word is close to a French one. An illustration can be words like *quality* [kaliti], *piece* [pies], etc. This ‘frenchified’ pronunciation of English by Francophone Cameroonian learners of English was also noted Kouega (2008, p.118).

Luo (2014, p. 1702) observes that the interference of Chinese in English language learning happens because learners use what they already know to organize the second language phone. In other words, Chinese English learners have difficulty learning English sounds because of the similar Chinese sounds they already know (Zhang & Yin, 2009, p.141).

Kouega (2017, p. 264) studied the renderings of the sequence –UI– by Cameroonian, Gabonese, and native French users learning English with the view to finding out whether French users speaking different L1s pronounce this sequence of sounds in different or similar ways. He observes that this sequence of vowels is rendered in English in at least nine (9) different ways, which may be grouped into four (4) categories: monophthongs, diphthongs, and triphthongs, sequences of consonant + vowel or vowel + vowel, and lastly Yod insertion.

He also discovered that these Francophone learners of English rendered the sequence of letters –UI– by /qi/, /i/, and /kwajet/ or /kiɛt/ in such words as ‘bruise’, ‘fruit’, ‘guilty’, ‘guitar’ and ‘quiet’. From these renderings, one can claim that native French learners of English have a tendency to copy from their first language (L1), i.e. French, when they use English orally. In the same way, non-native French learners of English tend to draw from their second language (L2), which is French, when they speak English. This language transfer that results in wrong pronunciation of English is viewed as an instance of negative transfer.

Investigating the factors that account for the difficulties of English pronunciation faced by Chadian students of some high schools in Ndjamena, Goni (2017, p. 57) found that in English the same letter can be pronounced in different ways, English is scarcely practiced in class, and English words are not always pronounced as they are spelt. He also observes that Arabic, French and local languages negatively affect English learners’ pronunciation. Inappropriate teaching of phonology in class also contributes to mispronunciation.

The works that have been revised here, have examined the pronunciation of English by EFL learners in general whereas our work investigates precisely the rendering of ‘ou’ by the students in the English Department of the University of Doba in comparison of RP.

The overall structure of the current piece of work includes introduction displaying the context, the statement of the problem, the objectives of this study, and the research questions.

It provides also information about the approach used and previous works that are connected to the current work. The second section of this work is methods. It is subdivided into two parts, i.e., setting and population on the one hand, and instruments and procedures of data collection on the other hand. After the methods, a section was devoted to the results of our investigation. This section is the domain of the presentation and interpretation of the results which are presented in tables for the ease of good understanding. Then, the discussion appears. In this section, the researchers discussed the results of their investigation in connection with the findings of previous scholars. Finally, there is conclusion that outlines the major findings of this study.

1. Methods

This section focuses on the setting and the population, from which the data for the completion of this paper were collected on the one hand, and the instruments and procedures of data collection on the other hand.

1.1. Setting and population

This research took place at the University of Doba. Doba is the Headquarters of Logone Oriental Province. It is located 100 km from the southern part of Moundou, the Headquarters of Logone Occidental Province and 95km from Koumra, the Headquarters of Moundoul Province in the east (Ngaidandi, 2025, p. 319).

The people from whom the data were collected for the completion of this research are the students of English Department of the University of Doba, i.e. those of the academic year 2018-2019. In fact, the First Year- Students represent the target population, who are two hundred (200) in number. Out of two hundred (200) students, one hundred and sixty-eight (168) have effectively participated in this investigation. This means that 32 student respondents were disregarded, which can be explained by three reasons. First, students who had lived in an English-speaking country were disregarded; second, students from Level Two who have carry-over in Level-One were excluded. The objective of the exclusion of those categories of students is the need to get reliable data. Finally, part-time students were also avoided because of their unavailability. Being 18-23 years old, the population of this investigation is made up of 128 male and 40 female students. Before meeting the respondents, the researchers got the university approval and students received and signed the informed consent, a copy of which is attached in the appendix of this paper.

The gender distribution and age range of the participants are presented in the table below:

Participants' gender	Participants' number	Percentage	Age range
Male	128	79.19%	19-23 years
Female	40	20.81	18-22 years
Total	168	100%	

Table 1: gender distribution and age range of the participants

The data presented in Table 1 give information about the gender, the number and the age range of the First Year - Students in the English Department of the University of Doba who participated in the reading task. The table shows that 128 students, i.e., (79.19%) are male with the age range that is 19 to 23 years old. As regards the female students, they are 40 in number (40) with the age range that moves from 18 to 22 years old. This number shows that female people are not interested in English studies in particular and in schooling in general. The age range of both sides indicates that some students reached the tertiary too late; this might be due to the fact that those students failed some levels in primary school or in secondary school, or they were sent to school too late by their parents.

1.2. Instruments and procedures of data collection

There is no data collection without the use of instruments in a research work. In this regard, we used the reading activity as a data- eliciting instrument. Actually, a text containing lexical items carrying the vowel cluster ‘ou’ was composed by the researchers themselves. The text was made up of words that are judged familiar to the respondents and this is a strategy which is assumed to attract students to the reading. A smartphone of Techno Brand was used to record the reading activity.

For the benefit of natural data about the rendering of ‘ou’, the researchers told respondents that the recording did not aim at testing their pronunciation of English sounds but it rather looks for assessing how fast they are, when reading a text. Students were individually asked to read freely the text composed for the purpose of data collection about their pronunciation of the vowel cluster ‘ou’. One hundred and sixty-eight (168) students read the text and their productions were recorded by a Smart phone – Techno Y 8 during the reading activity. And each student was assigned a label which is a number given chronologically, i.e. following the order in which students have performed the activity. Numbers were given to students who have taken part into the reading exercise for the ease of distinguishing one student from another. In other words, this has been done to avoid the risk of confusion. The reading and recording of students that took twenty – one (21) days took place in two different places, i.e. the University of Doba and the public high school Lycée Pascal Yoadimnadjji of Doba. Actually, the reading activity should have been done within the University of Doba, the setting of the informants of this research, but this was not possible because of the unavailability of venues. Therefore, students were asked to meet the researchers in Lycée Pascal Yoadimnadjji of Doba where venues were available as pupils of this institution were already in vacation in the period of reading activity. At the end of the reading activity, the researchers sat down and listened again and again to the productions of each student involved in the task. Furthermore, the productions of each informant were transcribed on the basis of the 10L system of transcription used in Simo Bobda and Mbangwana (2011, p. xii). Then, informants’ realization of ‘ou’ was compared to Received Pronunciation (RP), which enabled the researchers to rate the English pronunciation of those learners, at the same time allowing them to determine the factors of the perceived rendering of the vowel group being investigated. The researchers transcribed all the words containing the vowel cluster of focus. The reading activity was used because it is practical and permits a massive involvement of participants. With regard to spontaneous speech, the researchers did not use that tool for the reason that in Level I, students do not have enough vocabulary to communicate in English. In other words, the chance to get Level-One Students talking in English is very limited in the University of Doba, where the dominant languages of communication are French and local languages. For ethical convenience, the researchers informed respondents that their voices will not be divulged to a third person.

2. Results

This section is devoted to the presentation and analysis of data collected from the First Year-Students in the English Department of the University of Doba. The data are statistically presented in tables for an easier comprehension of the paper.

2.1. Pronunciation of ‘ou’ by the respondents and the recapitulation of its rendition

Indeed, the current sub-section displays the information about the rendering of ‘ou’ by the First Year-Students in the English Department of the University of Doba, the academic year 2018-2019. The data are presented in Table 2 below:

Ou	Words	Students’ rendering
	Could	/kuld/
	Doubt	/dut/
	Ought	/ut/
	Polygamous	/pɔligamus/
	Pour	/pur/
	Bought	/but/
	Courageous	/kuradʒus/
	Righteous	/raitus/
	South	/sut/
	Cousin	/kusin/

Table2. rendering of ‘ou’ by students (personal elaboration).

As it can be observed from Table 2, the vowel cluster ‘ou’, which is found in ten lexical items contained in the text composed for the purpose of data elicitation, is rendered /u/ by the First Year-Students of the English Department of the University of Doba. This is an incorrect pronunciation of the sound sequence ‘ou’. It is the influence of French (Safotso, 2012, p. 2471 and Atechi, 2015, p.23) and French is one of the official languages and one of the languages of education in Chad. The sound sequence ‘ou’ is available in French and it is pronounced /u/. When learners come across with the same group of phonemes in the target language, i.e., English, they systematically transfer what they have learned in L1 or L2, i.e. the local language and the official language of the learners. In the current case, it is French that negatively affects the pronunciation of students in the English Department of the University of Doba. In fact, language learners make use of old rules where new ones are needed and this brings about mistakes, (Ogah and Amos, 2009, p.140). Another characteristic of the rendition of the sound sequence ‘ou’ is the spelling pronunciation. In other words, students pronounce ‘ou’ as it appears. This takes us to Kouega (2008, p. 119) who observes that « when on the other hand, spelling pronunciation underlies a rendering; this rendering tends to be common in both FrancoE and CamE ». FrancoE and CamE stand for « Francophone English and Cameroon L2 English of Anglophone speakers », respectively. The poor performance of EFL learners may also be explained by the fact that « pronunciation instruction had often been neglected in English as a Foreign Language (EFL) classes » (Pardede, 2018, p.143). Similarly, the problem of pronunciation faced by EFL learners may be explained by the fact that pronunciation is often not addressed systematically in instruction (Levis, 2005, p.369). In addition, some teachers do not have training in teaching pronunciation (Derwing & Munro, 2005, p.379). And the consequence of this is the lack of self-confidence in the learners.

In other respects, the statistics of the rendition of ‘ou’ by students per word is presented and it is displayed in Table 3.

Ou	Word number	Learners’ rendition	Learners’ number	Percentage
	10	/u/	4	2.38%
	9	/u/	20	11.90%
	8	/u/	65	38.69%
	7	/u/	50	29.76%
	6	/u/	11	6.54%
	5	/u/	3	1.78%
	4	/u/	3	1.78%

	3	/u/	5	2.97%
	2	/u/	3	1.78%
	1	/u/	1	0.59%
	0	/u/	3	1.78%
Total			168	100%

Table 3: Recapitulation of the rendition of ‘ou’ by students (personal elaboration).

The data in Table 3 indicate that one hundred and thirty-five (135) students, i.e. twenty plus sixty-five plus fifty, representing 80.35 % of students out of one hundred and sixty-eight (168) realized ‘ou’ as /u/ in most of the lexical items proposed for reading. Indeed, twenty students (20), i.e. (2.38 %) rendered it by /u/ in nine words out of ten. Sixty-five (65), representing (38.69 %) of them pronounced it the same way in eight (8) words out of ten (10); fifty (50), i.e. (29.76 %) realized ‘ou’ by /u/ in seven (7) words also out of ten.

On the other hand, twenty-nine students (29), that is to say (17.26 %), are wrongly inconsistent in the realization of the vowel sequence ‘ou’. Actually, eleven (11) students, representing 6.54 %, rendered it by /u/ in six (6) words out of ten; five (5), i.e. (2.97 %), pronounced it the same way in three words. Three (3) students (1.78 %) pronounced ‘ou’ as /u/ in five words out of ten. The same realization of the focused vowel cluster was also heard from three participants in four words. In addition, three students uttered ‘ou’ as /u/ in two lexical items out of ten. It was noticed that one student pronounced also /u/ in only one word. Finally three participants did not articulate ‘ou’ as /u/, which means those students pronounced it either correctly or in another incorrect way. The various ways in which, students rendered ‘ou’ include /aʊ/, /ɔ:/, and /a/. The majority of students inappropriately used those renditions. Very few students pronounced ‘ou’ correctly, and this is in a very few words. For instance, student 1, student 9, student 11, student 30, student 33, student 34 student 43, student 48, student 70, student 86, student 107, student 118, student 119, student 136, and student 152 rendered it by /ɔ:/ in word *ought*. In the same way, very few students rendered ‘ou’ by /aʊ/ only in *doubt*.

All the various mispronunciations of ‘ou’ show that students of English in the University of Doba have poor performance in terms of English pronunciation. This poor pronunciation might be attributed to lack of permanent practice of English and limited opportunity of exposure to English as a Foreign Language. To improve learners’ pronunciation, some ideas have been proposed:

imitation of teacher or recorded model of sounds, words and sentences; recording of learner speech, contrasted with native model; systematic explanation and instruction (including details of the structure and movement of parts of the mouth); imitation drills: repetition of sounds, words and sentences; choral repetition of drills; varied repetition of drills (varied speed, volume, mood); learning and performing dialogues (as with drills, using choral work, and varied speed, volume, mood); learning by heart of sentences, rhymes, jingles; jazz chants; tongue twisters, and self-correction through listening to recordings of own speech. Ur (1996, p. 54)

2.2. Pronunciation of ‘ou’ on the basis of the 10L system of transcription and Students’ pronunciation of ‘ou’ contrasted with RP

This section presents the pronunciation of ‘ou’ in conformity with Received Pronunciation on the one hand, and students’ pronunciation of ‘ou’ contrasted with RP on the other hand.

Ou	Words	RP
	Could	/kʊd/
	Doubt	/daʊt/
	Ought	/ˈɔ:t/
	Polygamous	/pəˈlɪɡəməs/
	Pour	/ˈpɔ:/
	Bought	/bɔ:t/
	Courageous	/kəˈreɪdʒəs/
	Righteous	/ˈraɪfəs/
	South	/saʊθ/
	Cousin	/ˈkʌsn/

Table 4: pronunciation of ‘ou’ in conformity with Received Pronunciation (personal elaboration).

Based on RP Model, the data shown in Table 4 demonstrate that the vowel sequence ‘ou’ has several possibilities of rendition. An attentive look at the table shows that out of 10 words, ‘ou’ is rendered into five (5) different ways, i.e., /ʊ/, /aʊ/, /əs/, and /ɔ:/. According to Ngaidandi (2021, p. 222), the sound sequence ‘ou’ is rendered into seven (7) possible ways. These include /ɔ:/, /aʊ/, /ʊ/, /ə/, /ʌ/, /u:/, and /əʊ/. These various renditions of ‘ou’ can be found in the words below as examples:

- /ɔ:/: bought, sought, ought, pour, course, etc.
- /aʊ/: doubt, boundary, council, outside, count, etc.
- /ʊ/: could, should, would, moustache, etc.
- /ə/: parlour, polygamous, porous, ridiculous, righteous
- /ʌ/: country, couple, courage, rough, tough, etc.
- /u:/: coup, pouf, through, mousse, etc.
- /əʊ/: poultry, poultice, etc.

As mentioned above, the rendition of ‘ou’ by the First Year-Students in the English Department of the University of Doba is presented together in the same table with RP- based pronunciation for the ease of comparison.

Ou	Words	Students’ pronunciation	Received Pronunciation
	Could	/kʊd/	/kʊd/
	Doubt	/kʊt/	/daʊt/
	Ought	/ʊt/	/ˈɔ:t/
	Polygamous	/pɒlɪɡəməs/	/pəˈlɪɡəməs/
	Pour	/pʊr/	/ˈpɔ:/
	Bought	/bʊt/	/bɔ:t/
	Courageous	/kʊrədʒʊs/	/kəˈreɪdʒəs/
	Righteous	/raɪtʊs/	/ˈraɪfəs/
	South	/sʊt/	/saʊθ/
	Cousin	/kʊsɪn/	/ˈkʌsn/

Table 5: Students’ pronunciation of ‘ou’ contrasted with RP (personal elaboration).

Data contained in Table 5 clearly reveal that the First Year-Students in the English Department of the University of Doba have a unique way of rendering the vowel cluster ‘ou’, i.e. /u/ and it is an incorrect pronunciation. This rendition of ‘ou’ can be traced back to the

influence of French, which is one of the official languages of Chad, the country of the population involved in this research work. The fourth column of the table presents the RP-based rendition of ‘ou’ in various words. Indeed, it is pronounced /ʊ/ in *could*, /aʊ/ in *doubt* and *south*, /ɔ:/ in *ought* and *bought* and *pour*, /ə/, in *polygamous*, *righteous* and in the final syllable of *courageous*, and /ʌ / in *cousin*. In ten words, there are five possible realizations of ‘ou’ in RP while in the students’ pronunciation of the same vowel sequence, there is only one pronunciation, i.e. /u/ regardless of the environment in which ‘ou’ falls. In the light of the data presented in Table 5, there is a plurality of the realization of ‘ou’ in RP. The inconsistency in the pronunciation of English sound is a factor responsible for the poor performance of learners of English as a Foreign Language.

To my knowledge, in RP, ‘ou’ is pronounced /ʊ/ in monosyllabic words when it is followed by ‘ld’ as in *could*, *should*, and *would*.

This vowel cluster is realized /aʊ/ in monosyllabic words in which it represents a strong vowel sound like in *house*, *out*, *found*, *mouth*, *shout*, *proud*, *bounce*. This realization of ‘ou’ also occurs in the first syllable of disyllabic words like *outside*, *boundless*, *lousy*, *proudly*, *mousy*, *council*, *pounder*, *pounding*, *mountain*.

In RP, ‘ou’ is pronounced /ɔ:/ in mono-syllabic words ended either by the consonant cluster /ght/ as in *sought*, *fought*, *ought*, *nought* or in monosyllabic words carrying the liquid /r/ as in *pour* and *course*.

It is realized /ə/ when it is followed by /r/ or /s/ in the last syllable of disyllabic or tri-syllabic words like *parlour*, *righteous*, *nauseous*, *various*, *fabulous*, *vapour*, etc. Other realizations of ‘ou’ that do not obey any precise rule include /ʌ/, /u:/ and /əʊ/. And finally, it can be pronounced /aʊ/ in miscellaneous words like *outsider*, *profound*, *turnabout*, *turnaround*, *doubtfully*, *loudhailer*, *foundation*, *bountiful*, etc.

3. Discussion

Data sourced from the First-Year Students in the English Department of the University of Doba revealed that those Francophone learners of English have poor performance in the realization of the vowel sequence ‘ou’. In fact, 80.35 % of students out of one hundred and sixty-eight (168) uttered ‘ou’ as /u/ in most of the lexical items proposed for reading. This pronunciation is ‘French- induced’ and characterized by spelling pronunciation phenomenon (Safotso 2012, p. 2471 and Kouega 2008, p.119). The poor performance of those students in pronunciation makes them reluctant to speak in English and makes it difficult for them to understand their lecturers’ utterances and other users of the English language and vice-versa. These difficulties reinforce Setter and Jenkins’ (2005, p. 2) opinion according to which pronunciation « plays a vital role in successful communication both productively and receptively ». Similarly Language proficiency is a major determinant of academic success for students (Luzio-Lockett, 1998, p.209; Selvadurai, 1991, p.27). Abdirahman, Fleming & Jacobsen (2013, p. 227).

The rendering of ‘ou’ by learners of the English Department of the University of Doba is very far from RP Model where that vowel sequence is pronounced in seven (7) possible ways. Although only a small proportion, some learners successfully pronounced the sound sequence of focus in some words. Despite the poor performance of those learners in English pronunciation, there is a positive attitude in those students towards English pronunciation improvement. This was explained by the fact that the latter have a remarkable interest in Phonetics lectures. This positive attitude towards Phonetics lectures means that the students were ready to do their best if they were given opportunity to improve their pronunciation. Dörnyei, (1998, p.117) recognized that motivation influences the rate of success of language learning. In the same vein, Yousofi and Naderfarjad’ (2015, p. 249) showed that motivation correlated significantly with EFL learners' pronunciation skill.

Conclusion

The present paper has examined the pronunciation of the vowel sequence ‘ou’ by the First-Year Students in the English Department of the University of Doba in comparison with Received Pronunciation (RP), uncovering thus, the performance of the respondents in terms of pronunciation and the factors that are responsible for the pronunciation of English by those respondents. The First-Year Students in the English Department of the University of Doba, in their great majority rendered ‘ou’ by a unique way, i.e. /u/ while in RP, it is realized into seven (7) possible ways. This ‘frenchified’ pronunciation indicates that learners of English of the University of Doba have poor performance in pronunciation and a wrong pronunciation misleads the audience. Thornbury (2006, p. 185) strongly stated that « faulty pronunciation is one of the most common causes of misunderstanding ». In addition to the influence of French, the inappropriate pronunciation of English by those francophone learners might be due to lack of focus on the teaching of pronunciation by the teachers of English in secondary schools. In order to minimise the problem of pronunciation, which is a hindrance to communication, teachers are encouraged to devote time to the teaching of pronunciation in any area of English language teaching. Furthermore, to overcome pronunciation problems faced by learners, an intensive practice via enough exposure to English would be an efficient solution. Thus, this would enable students to perform more effectively in oral communication as well as in academic environment and in other contexts (Levis, 2005, p.369).

Learners are advised to have a look at the transcription of words in dictionaries and to practise English orally and this should be intensive. The establishment of language laboratory in the English Department would also be of great utility for EFL learners. Finally, Clear teaching of English vowel articulation should be done focusing on the comparative realization of ‘ou’ in English and in French. This should be followed by a series of practical exercises, showing students that contrarily to French, in which the vowel cluster ‘ou’ is pronounced in a unique way, in English that vowel sequence is articulated in several ways.

This study was not carried out without difficulties. Indeed, participants were hesitant to participate in the reading activity. In addition, it was difficult for the researchers to transcribe students’ productions as some of them could not clearly articulate certain sounds. A methodological limitation is the restriction of the research population to only one level, which is not really representative.

Though, this work is restricted to only one vowel sequence (ou), there is a hope that it would provide language researchers with information about the way in which ‘ou’ is pronounced by the First Year- Students in the English Department of the University of Doba, contributing thus, to the literature of Francophone English. In addition, this research endeavour would contribute to the improvement of spoken productions of learners of EFL if pedagogical advice and the recommendations made here are taken into account. It is hoped that future studies will focus on other aspects of francophone English, such as the examination of connected or spontaneous speech through structured interviews or group discussions to show whether the patterns observed in reading tasks persist in uncontrolled communication, acoustic studies, etc.

Bibliographic references

Abdirahman, H. A., Lila, F., & Jacobsen, C. H. (2013). Parental involvement and bullying among middle school students in North Africa. *EMHJ-Eastern Mediterranean Health Journal*, 19(3), 227-233. <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/118405/EMHJ-2013-19-3-227-233.pdf>. Consulted on November 7, 2025.

- Beghoul, Y. (2007) The phonological inter-language of the undergraduate students at the Department of English, University of Mentouri [Unpublished Ph. D Thesis], University of Mentouri.
- Burkart, G. S. (1988). Spoken language: What it is and how to teach it. Consulted on September, 2025 from <https://www.nclrc/essentials/speaking/goalsspeak.htm>.
- Corder, S. P. (1973). *Introducing Applied Linguistics*. BPCC Hazell Books Ltd.
- Derwing, T. M., & Munro, M. J. (1999). Foreign accent, comprehensibility, and intelligibility in the speech of second language learners. *Language Learning*, 49(1), 285-310. <https://doi.org/10.1111/j.1467-1770.1995.tb009963.x>
- Derwing, T. M., & Munro, M. J. (2005). Second language accent and pronunciation teaching: A research-based approach. *TESOL Quarterly*, 39 (3), 379-397. <https://www.scrip.org>. Consulted on November 10, 2025.
- Dörnyei, Z. (1998). Motivation in second and foreign language learning. *Language Teaching*, 31(3), 117- 135. <https://doi.org/10.1017/S02614440001315X>.
- Ellis, H., C. 1965. *The Transfer of Learning*. Macmillan.
- Ellis, R. (2008). *The Study of Second Language Acquisition*. Oxford University Press.
- Fraser, H. (2000). Literacy vs. oral communication skills for ESL learners. *Literacy Link: Newsletter of the Australian Council for Adult Literacy*, 19 (5), 4-6. DOI: 10.3316/aipep.101631.
- Goni, N. (2017) An investigation into the morphological and phonological features of English: The use of bound morphemes and vowel sounds by 2nd, I ère, The students of some high schools in Ndjamena - Chad [Unpublished Master’s Dissertation], University of Maroua.
- Grace -Stovall, B. (1988). Spoken language: What it is and how to teach it. Retrieved on July 31, 2025, from <http://www.nclrc.org/essentials/speaking/goalsspeak.htm>.
- Graham, C. (1978). *Jazz Chants*. Oxford University Press.
- Hanafi, A. (2014). The second language influence on foreign language Learners’ Errors: The case of the French language for Algerian students learning as a foreign language. In *European Scientific Journal*. Special edition, 2. 10.19044/ESJ.2014.V10N10P%P.
- Kouega, J-P. (2008). The English of Francophone users in Cameroon: A phonological appraisal. *Annals of the Faculty of Arts, Letters and Social Sciences, UYI. Special Edition. Festschrift in Honour of Paul N. Mbangwana*.
- Kouega, J-P. (2017). The production of the sequence –UI- by Francophone learners of English. In *Sino- US English Teaching*, 14(4), 264-271. doi:10.17265/1539-8072/2017.04.009.
- Kwary, P. (2006). L1 Influence on the Production of L2 sounds: A case Study at the English Diploma Program, Airlangga University, Indonesia. [Scribd.com/document/360153950/2006-Praningrum-Kwary-2006](https://www.scribd.com/document/360153950/2006-Praningrum-Kwary-2006). Retrieved 4 December 2025.
- Levis, J. M. (2005). Changing contexts and shifting paradigms in pronunciation teaching. *TESOL Quarterly*, 39(3), 369-377. <https://scholar.google.com>
- Luo, J. (2014). A Study of Mother Tongue Interference in Pronunciation of College English Learning in China. *Theory and Practice in Language Studies*, 4(8), 1702-1706. <https://www.resegrhgqte.net>
- Luzio-Lockett, A. (1998). The squeezing effect: The cross-cultural experience of international students. *British Journal of Guidance and Counselling*, 26(2), 209-223. <https://www.semanticscholar.org>
- Ngaidandi, N. (2021) Evaluating the spoken productions of learners of English Department of the University of Doba [An unpublished Ph. D Thesis, University of Maroua.
- Ngaidandi, N. (2025). The oil resource exploitation and the influx of young people towards English in Chadian higher education institutions. *Revue Dama Ninao*, Print-ISSN2617-4766 E-ISSN2617- 4774, 51- 68.

- Ogah, A. T. & Amos, A. (2009). *Aspects of applied linguistics for schools and colleges*. Aboki Publishers.
- Pardede, P. (2018). Improving EFL Students’ English Pronunciation by using the Explicit Teaching Approach. *Journal of English Teaching*, 4 (3), 143-155. <http://doi.org/10.33541/jet.v4i3.852>.
- Samuel, A. (2015). The emergence of Cameroon Francophone English and the future of English in Cameroon. *British Journal of English Linguistics*, 3(3), 23-33. DOI 10.33541/jet.v4i3.852.
- Selvadurai R. H. (1991). Problems faced by international students in American colleges and universities. *Community Review*, 12(1-2), 27-32. <https://www.semanticscholar.org>
- Setter, J., & Jenkins, J. (2005). Pronunciation. *Language Teaching*, 38, 1-17. <http://dx.doi.org/10.1017/S026144480500251X>.
- Simo Bobda, A. & Mbangwana, P. (2011). *An Introduction to English speech*. University of Lagos Press.
- Tagne, S. G. (2012). Aspects of Cameroon Francophone English (CamFE) Phonology. In *Theory and Practice in Language Studies* 2(12), 2471-2477. <https://scholar.google.com>
- Thornbury, S. (2006). *An A-Z of ELT*. Macmillan Press.
- Ur, P. (1996). *A course in language teaching: practice and theory*. Cambridge University Press.
- Walter, C. (1987). French speakers. In Swan Michael and Smith Bernard. *Learner English: A teacher’s guide to interference and other problems* (2nd ed). Cambridge University Press.
- Yousofi, N., & Naderifarjad, Z. (2015). The relationship between motivation and pronunciation: A case of Iranian EFL learners. *Journal of Applied Linguistics and Language Research*. 2(4), 249-262. <https://scholar.google.com>
- Zhang, F. & Yin, P. (2009). A study of pronunciation problems of English learners in China. *In Asian Social Science*, 5 (6), 141-146. <https://www.scirp.org>

Appendix: Informed Consent

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE DE DOBA

SECRETARIAT GENERAL

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

UNITE – TRAVAIL –
PROGRES
وحدة – عمل – تقدم



جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

رئاسة الوزراء

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي والتكوين المهني

لجنة الدولة

الأساتذة العامة

جامعة دوبا

الأساتذة العامة

كلية الآداب والفنون والعلوم الإنسانية

N° _____ /UD/FLASH/2024 ج د / ك ا ف ع / ق د ا

May 2019

Paper Title: *The rendering of the vowel cluster ‘ou’ by EFL learners in the English Department of the University of Doba (2018-2019).*

Researchers: Ndikoua Ngaidandi

Lecturer of English Language, English Department, University of Doba, Chad

Phone: (+235) 66 27 44 55

Email : ngaidandi@gmail.com

Issa Djimet

Lecturer of English Language, English Department, University of Doba, Chad

Phone (+2356): 66 38 69 35

Email: fouriadjimet@yahoo.fr

INFORMED CONSENT

You are voluntarily making a decision on whether or not to consent your participation in this research study. Your signature certifies that you have decided to consent to participate, having read and understood the information. Your signature also certifies that you have had an adequate opportunity to participate in reading task. You will be given a copy of this consent to keep.

I, ALLADOUM Faustin, class delegate of Level-One Student in the English Department of the University of Doba, consent the participation in this study and give our permission for any results from this study to be used in any report or research paper, or verbal presentation, on the

understanding that confidentiality will be preserved. We understand that we may withdraw from the study at any time without prejudice. If so, we are ready to participate in the reading task.

Signature ISSA Date 07/05/2019

We have explained the nature and the procedures involved in the study to which students have consented to participate and we have answered all the questions. In our judgment, the students have voluntarily accepted to participate in this research study.

Researchers:

Date 07/05/2019

Ndikoua Ngaidandi

Issa Djimet

My signature as witness certifies that the students signed this content form in my presence as their voluntary act and deed.

MEUSNGAR GEDEON: Vice-Dean of the Faculty of the Letters, Arts and Human Sciences, University of Doba, Chad.

Signature of witness

Date 07 mai 2019

Thank for considering taking part in this study.





Villes “vêtues”: vers un basculement métaphorique de langage, de mode et des modèles urbains existants

Clothed cities: towards a metaphorical shift in language, fashion and existing urban models

Pougwendé Léandre GUIGMA

Université Aube Nouvelle Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Email : guigmaleandre@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0000-8773-4522>

Résumé : Les villes en Afrique subsaharienne en général et dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en particulier, se développent suivant des modèles urbains hybridés, à la croisée de plusieurs formes d'urbanités, ce qui leur confère des identités urbaines à la fois communes et spécifiques. Cet article interroge le fait urbain en général et les formes urbaines d'habitat qui modèlent les villes de l'espace UEMOA en particulier, en scrutant la manière de les désigner, puis en décrivant leurs formes, leurs fondements idéologiques ou instrumentalisation politiques, ainsi que leurs hybridations. La méthodologie adoptée croise des connaissances empiriques et documentaires sur les modèles urbains en Afrique subsaharienne, avec l'observation participante de la construction de ces villes durant deux décennies par l'auteur, architecte-urbaniste et praticien-chercheur. Il propose ainsi une double déconstruction sémantique et conceptuelle des modèles urbains en Afrique subsaharienne. En termes de résultats, l'article présente une nouvelle manière de désigner les villes et leurs formes urbaines d'habitat, en s'inspirant du langage « poétique » et métaphorique des langues africaines, en lien avec l'art vestimentaire contemporain africain. Sous le prisme de la métaphore vestimentaire, la question de la durabilité et du devenir des villes est mise en discussion, inspirée des pratiques urbaines contemporaines, pour impulser une utopie active.

Mots-clé: Ville « vêtue », ville « nue », ville durable, modèle urbain.

Abstract : Cities in sub-Saharan Africa in general, and in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) area in particular, are developing according to hybrid urban models, at the crossroads of several forms of urbanity, which gives them urban identities that are both common and specific. This article examines the urban phenomenon in general and the urban forms of housing that shape cities in the WAEMU area in particular, scrutinizing how they are designated, then describing their forms, ideological foundations or political instrumentalizations, as well as their hybridizations. The methodology adopted combines empirical and documentary knowledge on urban models in sub-Saharan Africa with the author's participant observation of the construction of these cities over two decades as an architect-urban planner and practitioner-researcher. He thus proposes a dual semantic and conceptual deconstruction of urban models in sub-Saharan Africa. In terms of results, the article presents a new way of designating cities and their urban forms of housing, drawing inspiration from the “poetic” and metaphorical language of African languages, in connection with contemporary African clothing art. Through the prism of clothing metaphor, the issue of sustainability and the future of cities is brought into discussion, inspired by contemporary urban practices, to stimulate an active utopia.

Keywords : Clothed city, naked city, sustainable city, urban model

Introduction

Les villes de l'espace UEMOA¹ bénéficie d'un héritage économique, socioculturel, géographique et linguistique² commun et sont à même de constituer un espace d'expérimentation et d'harmonisation des pratiques urbaines en Afrique de l'Ouest en particulier et en Afrique subsaharienne en général.

Dans la pratique, l'urbanisation dans cet espace a consisté à transformer les espaces naturels, sans suffisamment les préserver ou les valoriser. Bien au contraire, le développement des grandes villes de l'espace UEMOA a conduit à une artificialisation des territoires et à un étalement urbain, amenuisant ainsi les capacités des pouvoirs publics à assurer efficacement l'accès des citoyens aux services urbains de base et aux équipements socio collectifs, notamment dans les zones urbaines périphériques.

La question à l'origine de cette recherche est de savoir comment se construisent et se développent les villes dans l'espace UEMOA. Plus précisément, elle s'interroge sur l'existence de modèles d'urbanisme ou d'urbanisation à suivre et sur leur « durabilité ». La première hypothèse de recherche énonce que quatre modèles urbains principaux façonnent l'urbanisation des villes coloniales et post-coloniales de l'espace UEMOA. La deuxième hypothèse présente le développement urbain des villes de l'espace UEMOA comme étant le processus et le résultat de modèles urbains créativement hybridés.

En effet, quatre modèles urbains façonneraient les villes de l'espace UEMOA qu'elles soient petites, moyennes ou grandes. Il s'agit de l'urbanisme dit « colonial », de l'urbanisme dit « libéral » de l'urbanisme dit « autonome » et de l'urbanisme dit « résilient ». Ces quatre formes d'urbanisation ont été promues et mises en œuvre chronologiquement par les pouvoirs publics. Mais de nos jours, ces modèles d'urbanisme hérités, promus ou subis, coexistent et sont concomitamment orchestrés par les autorités publiques, les promoteurs privés et les citoyens. Si les grandes villes ont déjà toutes expérimentées ces quatre formes d'urbanisme, les petites et moyennes villes de l'espace UEMOA demeurent encore des espaces potentiels d'expérimentation et d'amélioration des pratiques d'urbanisation.

Cet article propose donc de questionner l'urbanisme « durable », non pas comme un nouveau modèle urbain à inventer, mais comme des bonnes pratiques d'urbanisation à intégrer dans les manières de faire la ville aujourd'hui. Au regard de la finitude des ressources naturelles et territoriales, il est envisagé d'imaginer le développement des villes de l'espace UEMOA dans une logique de diversité urbaine, d'adaptation contextuelle et de soutenabilité. C'est pourquoi chacun des quatre modèles qui fondent l'urbanisation des villes d'Afrique subsaharienne sera décrypté, afin d'en dégager les forces et les faiblesses sous l'angle de la « durabilité » à travers ses dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle du développement urbain. Après l'analyse de ces quatre modèles d'urbanisme mis en œuvre dans les villes de l'espace UEMOA, des dynamiques d'hybridations de modèles d'urbanisation seront révélées. Enfin, une discussion sur la « durabilité » subie ou souhaitée des modèles urbains sera ouverte, afin de dégager les fondements du fait urbain en Afrique, en vue d'un nouvel imaginaire urbain contemporain, inspiré des villes précoloniales d'Afrique Noire et du concept « Ubuntu ».

1. Cadre théorique, méthodologique et territoire d'étude

Cette recherche est de type empirique, bien qu'elle repose sur un corpus théorique de modèles urbains de référence. Les présentations et descriptions de villes font généralement référence à des catégorisations relatives à des périodes (ville ancienne, moderne, contemporaine, précoloniale, coloniale, post-coloniale, etc.), à des situations géographiques

¹ L'espace de l'union Economique et monétaire Ouest-Africaine UEMOA est composé de l'espace formé par les huit Etats suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo

² A l'exception de la Guinée Bissau.

(africaine, européenne, asiatique, américaine, etc.) ou encore à des régimes politiques (ville capitaliste, socialiste, libérale, néolibérale, etc.). Certaines désignations de modèles urbains se rapportent à des formes urbaines (ville linéaire, radioconcentrique, polycentrique, régulière, ordonnée, organique, dispersée, spontanée, etc.), à des formes de croissance urbaine (ville compacte, étalée, éclatée, dense, diffuse, etc.), à des courants théoriques de pensée urbaine (modèle culturaliste, modèle progressiste, etc.) ou à leurs auteurs (Plan Cerda, modèle haussmannien, urbanisme de Le Corbusier, style Chicago³, etc.). Mais, ces différentes désignations présentent des limites, dans ce sens que ces grandes catégories ne traduisent pas suffisamment la morphologie des villes décrites.

Hormis les qualificatifs faisant référence aux formes urbaines, les villes ou tissus urbains ne sont pas spécifiquement qualifiés. Elles renvoient à des périodes, à des situations géographiques, à des modèles ou des auteurs dont les perceptions demeurent floues et variables. Certains tissus urbains sont décrits ou nommés avec des qualificatifs qui désignent ce qu'ils ne sont pas : non loti, non aménagé, non planifié, informel, illégal, irrégulier, etc. (Guigma, 2017, p. 11). Ces qualificatifs font référence à des modèles urbains projetés comme étant normatif (loti, aménagé, formel, légal, régulier, etc.). Là aussi, l'ambiguïté demeure entière.

Sur le plan théorique, cet article propose un inventaire et une déconstruction des modèles urbains en Afrique subsaharienne. Cette déconstruction se fonde sur les pratiques d'urbanisation post-coloniales et contemporaines ainsi que des recherches documentaires sur les villes précoloniales et coloniales d'Afrique subsaharienne. Puis les ingrédients pour bâtir un nouvel imaginaire urbain sont décryptés.

Pour ce faire, la méthodologie adoptée se fonde sur une synthèse de connaissances empiriques et documentaires sur les modèles urbains en Afrique subsaharienne. Cette connaissance empirique est également nourrie par une « observation participante » (Bastien, 2007, p. 2) de la construction de ces villes par l'auteur, depuis plus de vingt ans, en tant qu'architecte-urbaniste et praticien-chercheur. La méthodologie exploitée pour déconstruire les modèles urbains en Afrique subsaharienne est un croisement entre déconstruction sémantique et déconstruction conceptuelle. La déconstruction sémantique explore le langage et les qualificatifs de désignation des modèles urbains à travers l'analogie et la métaphore tandis que la déconstruction conceptuelle vise le concept de « durabilité », dont les principales composantes servent de cadre d'analyse des modèles urbains étudiés.

Sur le plan sémantique, tout en indiquant des périodes et des idéologies politiques, cette recherche opte pour une tentative de contextualisation des qualificatifs des modèles urbains des villes africaines. Ces nouvelles dénominations proposées seront empruntées de l'art vestimentaire contemporain africain, à travers l'analogie et la métaphore. L'analogie est une ressemblance établie par l'esprit entre deux objets de pensée essentiellement différents, tandis que la métaphore est un procédé de langage qui consiste à employer un terme concret dans un contexte abstrait par substitution analogique, sans qu'il y ait d'élément introduisant formellement une comparaison.

La métaphore corporelle de l'espace urbain est développée par Pagui Tsobjmo (2024, p. 1) dans son ouvrage au titre révélateur : « la ville comme le corps humain ». Dans la même veine, Paquot (2010, p. 75) soutient que « si le citoyen possède la ville au corps, c'est aussi parce que celle-ci devient corps, du moins dans notre imaginaire ». L'analogie de la ville avec le corps humain est très fréquente chez les urbanistes, en témoigne les nombreux termes urbanistiques (poumon vert, cœur de ville, cerveau urbain, etc.) faisant référence à l'anatomie

³ Le style Chicago fait référence à l'Ecole de Chicago, mouvement d'architecture et d'urbanisme qui a fondé le Chicago des années 20

de l’homme ou au fonctionnement de l’organisme humain (naître, vivre, circuler, respirer, vieillir, mourir, etc.), ou encore à son traitement (maux, diagnostic, opération, traitement, etc.).

L’art vestimentaire renvoie au corps humain et permet d’appréhender la ville comme étant un corps urbain, « nu », à vêtir. Cette notion métaphorique de ville « vêtue » a été imaginée par opposition à la ville « nue » dont le concept développé notamment par Agier (2003, p. 57) et Chaslin (1997, p. 11) présente les marges de la ville à travers les terrains de l’humanitaire, les villes attaquées et/ou détruites. Cette nudité présentée par ces auteurs est non seulement matérielle, mais également culturelle et sociale. L’art vestimentaire contemporain africain est aussi dynamique, créatif que spécifique et identitaire. Il anime et subit les effets de mode vestimentaire, variant et se transformant avec le temps et le contexte. A ce titre, la métaphore du modèle urbain et du mode vestimentaire pourrait être un moyen de mieux exprimer la physionomie urbaine. Paquot (2023, p. 128) corrobore cette méthodologie d’approche et d’expression en affirmant que « toute ville suscite mille et une métaphores que les poètes adoptent pour exprimer l’exacerbation de leurs sens et révéler l’esprit des lieux ».

La réflexion sur le langage urbain est ici exploitée comme moyen sensible d’expression et de représentation en se référant particulièrement aux langues africaines négro-africaines « [...] où presque tous les mots sont descriptifs [...] ». Le mot y est plus qu’image, il est image analogique sans même le secours de la métaphore ou de la comparaison. Il suffit de nommer la chose pour qu’apparaisse le sens, sous le signe. Car tout est signe et sens en même temps pour les Négro-Africains ». (Senghor, 1964, pp. 156-157). Cette attention sur les mots et le langage pour désigner et décrire les villes d’Afrique subsaharienne est toute aussi utile pour envisager des imaginaires urbains contemporains africains, car comme l’indique Bonhomme (2011, pp. 173-189), « les figures analogiques forment le noyau de cet imaginaire endocentrique, en ce qu’elles établissent des correspondances étroites au sein de l’univers africain ».

Sur le plan conceptuel, cette recherche convoque la notion de « durabilité » analysée selon ses quatre dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle. Au niveau environnemental, il s’agit d’analyser en quoi les quatre modèles d’urbanisation actuels peuvent contribuer à mieux préserver et valoriser les ressources naturelles (air, eau, sol, faune et flore), en lien avec l’*hinterland* des noyaux urbains et les logiques d’aménagement du territoire. Du point de vue social, l’accent est porté sur la capacité de chaque modèle urbain à produire un cadre optimal de vie sociale à travers la mise à disposition aux citoyens de logements décents et des services urbains accessibles à tous les citoyens. Ensuite, le troisième angle d’analyse de la durabilité porte sur la dimension économique à savoir comment les quatre modèles d’urbanisme étudiés peuvent engendrer des opportunités de créations d’emplois et d’activités économiques en milieu urbain. Enfin, le quatrième angle d’analyse met en avant les liens (inter)culturels que la ville permet de préserver, d’entretenir et/ou de créer, entre les citoyens, mais également avec la communauté biotique des vivants et non-vivants.

En termes de croisement, les quatre dimensions de la durabilité sont exploitées pour déconstruire les modèles urbains, tandis que l’approche sémantique à la fois analogique et métaphorique est empruntée pour requalifier la durabilité urbaine. Pour ce qui concerne le territoire et la temporalité des villes étudiées, bien que cette étude pourrait s’étendre sur tout le territoire d’Afrique subsaharienne, les villes choisies sont confinées dans l’espace de l’UEMOA en raison du champ d’investigation de l’auteur dont les travaux de recherche et d’expertise sont situés majoritairement sur cette aire géographique. Bien qu’il existât bel et bien des « villes précoloniales en Afrique Noire » (Igué, 2008, p. 10), cette recherche prend son ancrage sur les modèles des villes coloniales et post-coloniales en Afrique subsaharienne et plus particulièrement celles de l’espace UEMOA dont les formes urbaines sont encore bien présentes aujourd’hui. Ces villes, véritables centres de création et d’animation culturelle, ont été bâties à partir d’un encadrement administratif efficace et d’activités économiques

diversifiées. Ainsi le modèle des villes précoloniales d’Afrique noire est convoqué dans la discussion sur les villes « nues », afin de scruter le fondement du fait urbain.

2.: Les quatre principaux modèles urbains dominants

Les quatre principaux modèles urbains révélés par l’analyse et l’observation des villes de l’espace UEMOA sont des villes dites « coloniales » façonnées par la puissance de l’Etat à travers la voie du « faire », les villes « libérales » guidées par l’économie du marché et la voie du « faire-faire » par l’Etat, puis des villes dites « autonomes » mues par le secteur informel et la voie du « laisser -faire » de l’Etat, enfin des villes dites « résilientes » développées de manière intégrée à travers la voie du « faire avec » par l’Etat. Par analogie à l’art vestimentaire, ces modèles urbains correspondent respectivement aux villes « tailleurs sur mesure », « prêts-à-porters », « pyjamas » et « boubous ». Qu’est ce qui caractérisent ces quatre modèles urbains ?

2.1. Villes « Tailleurs sur mesure » ou la voie du « faire »

Cet urbanisme dit « colonial » est celui qui a été mis en œuvre par le colonisateur et qui façonne les centres historiques des grandes villes de l’espace UEMOA. Ce modèle urbain colonial est qualifié de « fondateur » par Massiah et Tribillon (1988). Né dans les années 1920, cet urbanisme de domination est hérité de la rationalisation et l’ordonnancement militaire de la période coloniale. Comme le remarque Tribillon (2002), « l’urbanisme colonial a été colonial, c’est-à-dire discriminatoire et répressif ». Il découle d’une maîtrise foncière parfaite assurée par une parfaite adéquation entre la ville rêvée, conçue et dessinée par l’urbaniste et la ville construite, produite et projetée sur le terrain. La ville est « faite », c’est-à-dire planifiée, pensée et aménagée par l’Etat. C’est cet aspect de parfaite adéquation entre la ville conçue et la ville produite qui a prévalu dans l’analogie avec le tailleur sur mesure.

Le tailleur sur mesure désigne une tenue mixte : il s’agit d’un costume pour homme composé d’une veste et d’un pantalon de même tissu, ou d’un costume pour femme composé d’une veste et d’une jupe ou encore d’une veste et d’un pantalon assorti. L’expression « tailleur » renferme lui-même une analogie car elle désigne à la fois la personne qui confectionne et le produit confectionné. La réflexion ici se focalisera sur le produit. Le tailleur fait référence à une « tenue de ville », qui fait habiller : c’est une tenue durable, chic et élégante qui valorise la carrure. En effet, le tailleur est un vêtement conçu et fabriqué spécifiquement pour un client, en tenant compte de sa silhouette, de ses mensurations précises et de ses préférences stylistiques. C’est une pièce unique, conçue avec soin pour s’adapter parfaitement aux formes du client, d’où son approche individualisée. La précision « sur mesure », indique que le vêtement correspond parfaitement aux mesures de son porteur. Le Larousse précise que « le sur-mesure » est une opération qui consiste en la fabrication d’un bien ou la prestation d’un service adapté à une personne ou à un but selon des spécifications personnalisées. Par analogie, les parcelles issues des opérations foncières de lotissement et destinées à l’autopromotion des logements en Afrique permettent d’édifier des habitations selon les goûts, les désirs, mais aussi selon les budgets de leurs possesseurs. Les habitations érigées sur les parcelles destinées à l’autopromotion sont donc « sur mesure », dans la mesure où elles peuvent parfaitement correspondent aux usages projetés, aux fonctionnalités et aux styles de l’autopromoteur. Mais, qu’advient-il donc si le porteur prend ou perd du poids ? Tout comme les habitations sur mesure, les tailleurs sur mesure peuvent ne plus correspondre aux besoins évolutifs de leurs possesseurs, avec le temps.

L’aménagement urbain promu par cet urbanisme « taillé sur mesure » est le lotissement. Ce lotissement est dit primitif en ce sens qu’il consiste à aménager des zones urbaines spécifiques jusqu’à la parcelle individuelle. Il est issu d’un zonage fonctionnel (zone administrative, commerciale, résidentielle, etc.) et engendre des quartiers ségrégués (quartier

indigène, quartier moderne). Cet urbanisme est l’aboutissement politique et idéologique de la voie du « faire », car c’est la voie d’une « politique interventionniste » orchestrée par un Etat-aménageur.

Cette forme d’urbanisme a surtout été exclusivement promue dans les villes de l’espace UEMOA jusque dans les années 70. Puis, dans les années 70-80, cette forme de gestion foncière a été qualifiée, par certains auteurs, de « socialiste » (Delville, Durand Lasserre, dir, 2009, p. 54). Elle consistait à mettre à disposition des citoyens des parcelles destinées à l’autoconstruction. Cette pratique se poursuit de nos jours à travers le déploiement d’une trame foncière géométrique, généralement orthogonale, sur des terrains naturels, voire hostiles à l’urbanisation. Cet urbanisme « tailleur sur mesure » est fondamentalement un urbanisme d’anticipation. Autrement dit, il s’agit de créer un périmètre « civilisé », en dehors duquel c’est la brousse.

Sur le plan environnemental, cet urbanisme géométrique peut être désastreux pour l’environnement, si l’urbaniste concepteur se soucie davantage du respect de la rigueur et de l’esthétisme des formes urbaines que du respect de la nature et de l’environnement. Cet urbanisme « tailleur sur mesure » engendre des villes horizontales et étalées, engendrant d’importants investissements en réseaux urbains de viabilisation. Cette forme d’urbanisation ne garantit pas toujours la production d’un tissu urbain de qualité, car dans les grandes villes de Bamako, Niamey et Ouagadougou ou dans les villes moyennes de Sikasso, Zinder ou Koudougou, de nombreuses parcelles demeurent non bâties, plusieurs années après le lotissement. En effet, l’autopromotion n’est ni financièrement soutenue, ni techniquement encadrée et on assiste plutôt à une thésaurisation foncière privée qui ne profite pas l’Etat aménageur.

Sur le plan social, ce modèle d’urbanisme horizontal ne permet pas de garantir en l’état, une offre de logement proportionnelle à la forte demande actuelle et à venir. Néanmoins, les parcelles vides existantes dans les zones loties constituent des réserves pour mettre en place des opérations de densification immobilière au cœur des quartiers, afin d’augmenter l’offre de logements pour les citoyens à venir, au lieu de rechercher des espaces naturels à bâtir toujours à la périphérie des villes. De plus, notons que cet urbanisme ségrégationniste ne favorise pas la mixité urbaine, créant ainsi des zones à fort dynamisme économique à l’instar du Plateau d’Abidjan, ainsi que des cités dortoirs tels que Bonoua ou Yopougon. Pour atténuer ce risque, il n’est pas exclu d’intégrer dès la conception des zones résidentielles, des zones d’activités économiques de proximité et des petites centralités urbaines, tout comme il est possible d’intégrer du logement locatif dans les zones d’activités afin de créer de la mixité urbaine.

Enfin, au niveau culturel, cet urbanisme « tailleur sur mesure » a été violent et brutal, car il s’est réalisé par substitution à la ville précoloniale préexistante notamment à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Bamako, Sikasso ou Tombouctou. Mais dans d’autres cas, ces villes ont été projetées par le colonisateur sur des territoires stratégiques, qui étaient peu denses, comme ce fut le cas de Saint-Louis, Kayes, Cotonou, Niamey ou Kita. En raison de cet urbanisme volontariste, quelques camps militaires (à Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Zinder) ou vestiges coloniaux dans les villes portuaires coloniales (Lomé, Cotonou, Abidjan, Dakar, Bissau) structurent les villes post-coloniales d’aujourd’hui. Ces noyaux urbains coloniaux ont produit un urbanisme ségrégué, avec des quartiers qualifiés de « ville blanche », construits selon des principes hygiénistes autour de vestiges monumentaux comme des comptoirs commerciaux et des bâtiments publics, suivant une architecture de type colonial, encore visibles aujourd’hui. Mais, ce modèle urbain n’a pas seulement coexisté aux côtés de la ville traditionnelle ; il a été pris pour référence culturelle, amenuisant toutes les valeurs communautaires liées à la possession collective des terres. Aujourd’hui encore, ce type d’urbanisme entraîne des déplacements forcés ou involontaires de populations, en vue de

projets d'aménagement urbain ou d'assainissement, à l'instar du Projet d'assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou (Lallogo, Tengueri, Maiga, 2025, p. 119).

2.2. Villes « Prêts-à-porters » ou la voie du « faire-faire »

Suite à l'urbanisme dit colonial, l'urbanisme dit libéral a été promu dès les années 70 avec notamment l'intervention de la Banque Mondiale qui a soutenu la production de parcelles dites « assainies » à Dakar et des logements destinées à des catégories ciblées de citoyens dans plusieurs capitales de l'espace UEMOA. A cette période, la ville était perçue par les pouvoirs publics sous l'angle social devant garantir l'accès à un logement et à des services urbains aux citoyens. Mais elle est également perçue par les pouvoirs publics comme une opportunité économique à travers les plus-values foncières et immobilières qu'elle engendre ainsi que les transactions foncières qui s'y opèrent. L'aspect environnemental n'est pas forcément mis en exergue à cette période. L'état est moins interventionniste, il « fait faire » la production urbaine par des acteurs publics ou privés avec l'accompagnement de partenaires techniques et financiers internationaux.

Les partisans du libéralisme soutiennent que les villes devraient se développer suivant le marché économique. A ce propos, Bertaud (2018) démontre que les villes s'organisent spontanément selon les désirs et les besoins de ses habitants. Le politique ne devrait pas imposer sa vision, forcément arbitraire et donc vouée à l'échec. Au contraire, il devrait agir comme un facilitateur, en assouplissant les règles d'urbanisme pour notamment augmenter l'offre de logements. Les urbanistes quant à eux devraient se focaliser sur la mobilité et l'accessibilité financière pour ne pas créer des trappes à pauvreté et permettre à chacun de s'émanciper librement. C'est la recherche du profit économique, matérialisée par la production massive et stéréotypée de logements par des acteurs guidés par la loi de marché économique qui sous-tend l'analogie entre l'urbanisme libéral et le prêt-à-porter.

Le prêt-à-porter est un vêtement industriel ou de confection, réalisé en série, selon différentes tailles standardisées. Contrairement au « sur-mesure », le prêt-à-porter est un vêtement coupé selon des mesures fixes et normalisées. Il correspond à la taille de son acquéreur et est immédiatement prêt à être porté. Il existe des prêts-à-porters selon le genre, pour hommes et pour femmes, mais aussi selon les âges, pour bébés, enfants et adolescents. On y trouve pour tous les goûts, mais dans tous les cas, les modèles prêts-à-porters ne sont pas uniques, ils sont toujours multiples. Le prêt-à-porter désigne aussi tout vêtement produit en série et comportant une griffe, sous la forme d'une étiquette sur chaque vêtement, à l'image des noms donnés aux différentes cités ou quartiers d'habitat planifiés ou selon leurs promoteurs. Les logements des cités sont de différents types (studio, F2, F3, F4, etc.) et de différents styles ou standings. Chaque type de logement est produit en série et contrairement aux parcelles destinées à l'autopromotion des logements « sur mesure », les cités d'habitat planifié proposent des logements « clé en main », prêts à être occupés par leur usagers.

Le modèle libéral ou « prêt-à-porter » d'urbanisation se caractérise par une planification et une réglementation urbaine qui tracent les grandes lignes de la trame urbaine et qui laissent les promoteurs immobiliers faire les aménagements de détail. C'est un urbanisme de prescription et non de lotissement, qui s'arrête là où commence la promotion privée. C'est la voie empruntée par un Etat-arbitre, qui contrôle les interventions urbaines opérées par les promoteurs privés, à la faveur d'une approche libérale. De nos jours, des cités de promotion immobilière sont édifiées à la périphérie des grandes villes, avec leur corolaire de problèmes de transports, de faible niveau d'équipements et de services urbains de base. Il se crée alors des mouvements pendulaires quotidiens vers les zones d'activités. En plus des cités périphériques de promotion immobilière, on constate aussi le développement de « villes nouvelles » sous forme de pôles satellites autour des grandes villes. C'est le cas des villes nouvelles de

Yenenga, de Kpomé-Dalavé, de Ouédo, de Diamniadio et d’Assinie, toutes situées à l’intérieur d’un rayon de cent kilomètres de leurs capitales respectives (Ouagadougou, Lomé, Cotonou, Dakar et Abidjan).

Sur le plan social, la promotion immobilière est une opportunité de production massive de logements pavillonnaires et en hauteur. Après une mise en œuvre de la promotion immobilière par des sociétés publiques dans les années 80 et 90, la plupart des Etats de l’UEMOA ont adopté des textes juridiques spécifiques pour régir la promotion immobilière privée dans leurs Etats respectifs à partir des années 2000. Ces textes consistent à guider et à orienter les aménagements urbains et paysagers mis en œuvre par des promoteurs immobiliers privés, afin de garantir la prise en compte de la planification urbaine, du logement social et de la préservation des ressources naturelles. Faute d’application rigoureuse des textes juridiques, des promoteurs immobiliers privés accaparent des terres aux périphéries des grandes villes de l’espace UEMOA, au mépris des documents de planification en vigueur et de la qualité environnementale.

Il importe de souligner que pour être mise en œuvre, la pratique de la promotion immobilière nécessite des ressources humaines qualifiées en nombre suffisant pour autoriser, suivre, valider, contrôler chaque étape des interventions des promoteurs immobiliers. Les faibles capacités de ressources humaines qualifiées au niveau des pouvoirs publics ne leur permettent pas de faire respecter la réglementation urbaine et conduit les promoteurs immobiliers faire plutôt de la promotion foncière, ce qui contribue à l’étalement urbain sans accroître l’offre attendue de logements. Le risque de la forte rentabilité économique visée par les promoteurs immobiliers privés peut entraîner certains promoteurs à produire plus d’espaces d’habitation au détriment des équipements socio collectifs publics et des espaces partagés.

Cette même recherche effrénée de rentabilité économique peut être préjudiciable à la qualité environnementale à travers la destruction des écosystèmes naturels notamment au niveau des zones humides. L’occupation des berges des villes côtières de Bissau, de Dakar, d’Abidjan, de Lomé, de Grand Popo, de Cotonou et de Sèmè-Podji est systématique. Les berges de la lagune de Porto Novo, celles du fleuve Niger à Niamey et à Bamako ou celles des barrages de Ouagadougou sont également très prisées et convoitées par de nombreux promoteurs publics et privés. Toutes ces formes d’artificialisation des zones humides sont préjudiciables à la qualité environnementale et déplacent les risques d’inondations vers d’autres quartiers urbains habités. Leur aménagement paysager et leur préservation à l’image du Projet « Porto-Novo ville verte », s’avèrent donc plus pertinents et plus durables.

Un autre reproche récurrent fait aux promoteurs immobiliers et à l’urbanisme libéral par les experts et les chercheurs est de développer des programmes immobiliers pour une cible de citoyens à revenus modestes, alors qu’à la réalisation, les biens immobiliers ne sont accessibles qu’à une cible sociale plus nantie. Ces cités viabilisées et équipées issues de la promotion immobilière sont donc occupées par des citoyens de catégories sociales similaires, créant ainsi des zones ségréguées. En effet, ce modèle libéral produit une ville impitoyable et laisse à la touche une portion de la population ne disposant pas de revenus nécessaires pour accéder à ce type d’habitat ; d’où la nécessité de bien fixer les règles de promotion immobilière par les pouvoirs publics et de les faire respecter par les promoteurs immobiliers privés.

Enfin, cette forme d’urbanisation générique, « prêt-à-porter », caractérisée par la reproduction de trames urbaines et de logements standardisés présente le risque d’engendrer des tissus urbains fades, aux formes mondialisées et culturellement désincarnées. Il importe donc concevoir des cités d’habitat planifiés avec des référents locaux et contextualisés et de garantir un seuil de reproductivité pour que ce type d’urbanisme soit moins préjudiciable à la richesse et à la diversité culturelle des villes de l’espace UEMOA.

2.3. Villes « Pyjamas » ou la voie du « laisser-faire »

L’urbanisme dit « autonome » produit des « quartiers construits de façon autonome et non conforme aux normes publiques » (Clerc, Criqui, Jossé, 2017, p. 1). C’est une forme d’urbanisation engendrée par les citoyens eux-mêmes qui construisent leurs quartiers suivant des règles traditionnelles et informelles, au mépris de la réglementation en vigueur. Cette urbanisation est fondamentalement le fait d’une « politique radicale de non-intervention » (Le Bris, 1992, p. 586) ou du « laisser-faire » conduisant à des « détournements d’espace » (Piermay 1986, p. 22) manifestée par un Etat-spectateur. C’est ce caractère de liberté, de faibles contraintes réglementaires qui a inspiré l’analogie au pyjama.

Le pyjama est un vêtement léger que l’on porte généralement à la maison ou pour dormir. C’est donc une tenue circonstancielle. Ici ce sont les aspects pratiques, confortables et non esthétiques qui priment. Le pyjama est en général relativement ample, offrant une liberté et une aisance de mouvement. Il ne valorise pas les formes du corps, il les recouvre tout simplement. Dans sa conception étymologique et occidentale, le pyjama est composé d’une veste ou d’une tunique et d’un pantalon à ceinture élastique ou coulissée. Mais le pyjama en Afrique peut être un simple pagne ou un simple drap, juste pour recouvrir le corps la nuit, ou encore un boubou léger très ample, qui ne dérange pas les mouvements pendant le sommeil, facile à enfiler, puis à enlever. Dans tous les cas, c’est son caractère pratique et adaptable qui est mis en avant à l’instar de l’urbanisme dit « autonome » de la débrouillardise ou de l’urgence, réalisé avec les moyens de bord, sur des terrains non formels ou illégaux, voire impropres à la construction. L’habitat dit informel ou précaire produit par cet urbanisme dit autonome, tout comme le pyjama est conceptuellement provisoire, plutôt souple ou léger et s’adapte aux différentes contraintes climatiques, économiques et sociales.

A l’origine, cet urbanisme « pyjama » dit autonome s’opère suivant les principes de la ville traditionnelle qui se façonne et développe progressivement en fonction des besoins, contrairement au modèle « tailleur sur mesure » ou « prêt-à-porter » qui est conçue, projetée et aménagée par anticipation aux besoins à venir. Les occupations foncières sont communautaires, avec des formes urbaines analogiques et respectueuses de l’environnement, dont la plupart des éléments naturels (eau, colline, flore) est considéré comme sacré. Mais par la suite, sous la pression démographique, cet urbanisme a produit des quartiers denses, dont certains se développent souvent sur des sites impropres à l’habitat (zones inondables ou humides, zones de reliefs, zones vertes, etc.). Ces quartiers précaires se développent souvent de manière horizontale, ce qui est préjudiciable aux ressources naturelles.

Ces quartiers précaires sont présents dans toutes les villes de l’espace UEMOA. Ces quartiers sont caractérisés par une précarité des habitations, des services urbains de base et des équipements sociocollectifs nécessaires à la vie urbaine. Si cette urbanisation autonome permet de juguler le gap de logements que les pouvoirs publics ne peuvent offrir aux citoyens, ces logements sont souvent précaires et exigus. Cet habitat constitue la seule alternative pour des citoyens économiquement exclus du marché immobilier officiel.

Sur le plan social, cet habitat semble préserver des valeurs d’entraide et de solidarité, en témoigne le nombre important de familles hôtes, résidant dans ces quartiers dits précaires et abritant des familles de déplacés internes, suite aux attaques terroristes au sein de la Confédération des Etats du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger). Mais les stratégies individuelles d’appropriation foncière engendrent souvent de conflits sociaux internes.

Enfin, au niveau culturel, cet urbanisme « pyjama » produit des quartiers à taille humaine propice à la préservation des expressions culturelles, à l’instar du quartier patrimonial de Sya, noyau originel de Bobo-Dioulasso.

Bref, il paraît opportun de souligner que la voie du « laisser-faire », semble irresponsable de la part d’un Etat dont le devoir régalien est de garantir l’accès au logement

décent à tous ces habitants.

2.4. Villes « Boubous » ou la voie du « faire avec »

Pour Clerc, Criqui et Jossé (2017, p. 6), l’urbanisme autonome n’est pas une finalité en termes de résultat ou un produit, mais un processus, un changement de paradigmes dans la planification et l’aménagement des villes. C’est l’acceptation d’un principe de réalité à savoir que « l’urbanisation autonome existe durablement », ce qui oblige à repenser les outils classiques de connaissance et de prévision urbaines. Cela nous conduit à imaginer une autre voie d’urbanisation autonome : c’est la voie d’un Etat-médiateur qui serait plus résilient en ce sens qu’il « fait avec », c’est-à-dire qu’il accompagne l’urbanisation autonome suivant une approche plus souple et adaptée. Cet urbanisme dit « résilient » correspondrait par analogie au boubou, dont la forme ample peut s’adapter à différentes formes corporelles.

Le boubou est un vêtement polyvalent, très pratique aussi bien pour les hommes que pour les femmes. C’est un vêtement traditionnel africain, qui correspond à une tunique plus ou moins longue et flottante. Il est suffisamment ample pour permettre et faciliter les mouvements notamment la marche et quelques fois même pour cacher les embonpoints et excroissances. Le boubou est un vêtement pudique recouvrant presque tout le corps et qui s’adapte à toutes les formes humaines. C’est un vêtement résilient qui convient pratiquement à toutes les situations. Tout comme le boubou, l’habitat résilient est un habitat inclusif, qui abrite et intègre toutes les formes d’habitat existants à travers des réseaux de mobilité, de viabilisation, d’équipements structurants et de proximité au sein des différents tissus urbains de la ville, suivant une dynamique systémique.

L’urbanisme « boubou » ou résilient serait donc une variante plus engagée de l’urbanisme « pyjama » dit autonome, impliquant l’intervention de la puissance publique dans une posture de ménagement urbain. C’est le cas de l’approche incrémentale ou de l’« acupuncture urbaine » (Casagrande, 2014, p. 4). En effet, durant longtemps, les autorités publiques ont régularisé ces quartiers précaires, mais cela n’a pas empêché la création de nouveaux quartiers à proximité des quartiers réguliers ou régularisés. Cette urbanisation autonome est promue notamment par ONU HABITAT à travers le Programme participatif d’amélioration des bidonvilles - PPAB. Il s’agit d’intervenir en priorité sur les espaces partagés à savoir la voirie, les services urbains, les équipements socio-collectifs à travers une programmation flexible et participative qui s’ajuste aux dynamiques innovantes et pragmatiques du terrain et donc qui implique l’interaction de tous les fabricants de la ville, pas seulement les experts mais aussi les habitants qui font la ville. D’où l’idée de planifier des quartiers spontanés préstructurés.

Socialement, cette approche a l’avantage de construire la ville sur elle-même et de valoriser les savoirs-faires locaux. Par exemple, suite aux vagues successives d’inondations à Ouagadougou, les résidents des quartiers précaires consolident leurs habitations et déclarent qu’ils les consolideront davantage si leur statut d’occupation foncière est régularisé (Guigma, 2017). Cette approche permet également de mettre en œuvre un urbanisme sensible, basé sur la préservation et la valorisation des espaces naturels existants, mais également sur la création et la végétalisation de nouveaux espaces urbains avec la collaboration des citoyens : c’est le cas du « Projet Porto-Novo Ville verte » (AFD, 2015), des réflexions (Les Ateliers, 2019) et actions (Sidwaya, 2019) mises en œuvre sur la ceinture verte de Ouagadougou.

Cette forme d’intervention urbaine consiste donc à recentrer l’urbanisme sur les forces en modernisant la ville existante y compris les tissus urbains « pyjamas » dit autonomes. Elle est similaire à celles promues dans le cadre du projet de « Lomé hub cité » (Agbidjinou, 2013) à Lomé ou du projet « Pocket Park » (Collectif Jump, 2022) à Ouagadougou, consistant à une appropriation socio-culturelle et à une transformation d’espaces urbains de proximité par les riverains. Ces projets collectifs participent à l’innovation, à la culture et à la créativité urbaine,

tout en offrant aux citoyens des opportunités de développement d’activités économiques autour des espaces collectifs aménagés.

3. La mode des modèles d’habitat urbain hybridés

Chaque modèle d’urbanisme décrit plus haut, comporte des forces et des faiblesses synthétisées dans le tableau suivant.

Type de ville	Forces	Faiblesses
La ville « tailleur sur mesure » du "Faire" par un État « aménageur » (modèle urbain colonial)	Mise en œuvre simplifiée Aménagement volontariste	Difficultés d'adaptation aux besoins économiques, sociaux et environnementaux Faible capacité de mobilisation des ressources financières
La ville « prêt-à-porter » du "Faire-faire" par un État « arbitre » (modèle urbain libéral)	Possibilité d’arbitrages des pratiques libérales par l'État Opportunités de production massive de logement	Spéculation et promotion foncière au détriment des logements Thésaurisation des sols au détriment des activités économiques
La ville « pyjama » du "Laisser-faire" ou par l’État « spectateur » (modèle urbain autonome)	Autonomie de la maîtrise d'ouvrage dévolue aux habitants Alternative d’accès au logement Opportunités économiques informelles	Perspectives conflictuelles pour services de base et équipements Artificialisation des sols
Les villes « à la mode » du "Faire avec" par l’État « médiateur » (modèle urbain résilient)	Ajustement à des dynamiques pragmatiques et innovantes Consolidation des formes urbaines et savoirs existants Développement d’opportunités économiques	Faible marge de transformation urbaine Risques de dérives par les structures associatives

Tableau 4 : Forces et faiblesses des modèles d’interventions urbaines (Source : Observation participante des villes de 2005 à 2025).

Pour construire des villes durables, l’hybridation des modèles paraît indispensable pour atténuer les faiblesses de chaque modèle et bonifier leurs forces respectives. Pour la suite de la réflexion, le modèle de la ville « pyjama » ou modèle urbain « autonome » de l’Etat spectateur sera exclu au profit de sa variante qui est le modèle de la ville « boubou » ou modèle urbain résilient. Ainsi, il ne sera retenu trois modèles d’analyse, sur les quatre modèles présentés. L’hybridation de ces modèles d’urbanisme est déjà perceptible sur le terrain. Il s’agit des actions urbaines qui combinent les voies du « faire » (urbanisme colonial), du « faire-faire » (urbanisme libéral) et/ou du « faire avec » (urbanisme résilient). Ainsi, nous analyserons les possibilités de combiner ces trois modèles d’urbanisme deux à deux, puis celle de combiner tous les trois modèles urbains retenus.

3.1. Villes « Boubous sur mesure » ou l’autopromotion des logements

Le boubou sur mesure est un boubou raffiné, élégant et classe, qui épouse parfaitement les formes corporelles notamment au niveau des épaules pour les hommes et qui moulent le corps des femmes jusqu’au bassin avant d’être plus évasé, pour faciliter le déplacement. Il

mixte les qualités d’aisance avec l’élégance personnalisée. A ce titre, les stylistes rivalisent en créativité pour produire des coupes et des broderies uniques, toutes aussi originales les unes que les autres. Le modèle urbain « boubou sur mesure » croise le modèle dit résilient de la ville « boubou » avec le modèle dit colonial de la ville « tailleur sur mesure ». Ainsi, il fait intervenir à la fois l’Etat et les citoyens autopromoteurs.

C’est le modèle promu par les opérations de lotissements, où les pouvoirs publics mettent à la disposition des citoyens des parcelles afin que ces derniers construisent eux-mêmes leurs habitations en autopromotion. C’est présentement le modèle dominant de production urbaine dans les villes de l’espace UEMOA. Il contribue au développement d’une économie informelle de la construction, à travers la multiplication des espaces de vente de matériaux de construction dans les quartiers et l’emploi de plusieurs travailleurs (maçons, tacherons, menuisiers électriciens, plombiers, peintres etc.) intervenant dans les chantiers d’autopromoteurs. De plus, il offre l’avantage de garder la mainmise des pouvoirs publics sur la préservation des espaces naturels, les prévisions d’espaces verts et d’équipements sociocollectifs. Mais le plus souvent ces espaces demeurent vides ou sommairement aménagés, étant donné que les pouvoirs publics ne disposent pas de suffisamment de ressources pour assurer leur aménagement.

Ce modèle d’urbanisme « boubou sur mesure » offre l’opportunité de mettre en œuvre l’autopromotion assistée des habitations. Selon l’étude du Dispositif d’assistance à l’autoconstruction (Pierre Louis, Guigma et al, 2010, p. 92), cela consiste à rationaliser les investissements pour rendre la construction individuelle habitable le plus tôt possible. Il s’agit de réaliser un « bâtiment embryon » fonctionnel, tout en poursuivant son extension, phase par phase, jusqu’à l’achèvement total de la construction. Il se produit alors une évolution quantitative de la densification de la parcelle à travers l’augmentation du nombre de pièces, mais également une évolution qualitative de la densification à travers la transformation des usages et l’amélioration du confort des locaux, à l’instar de la transformation de la terrasse centrale en séjour. La construction modulaire et séquencée, proposée par l’autopromotion assistée permet également d’accroître l’offre de logement collectif. Dans ce cas, plusieurs logements sont disposés autour d’un espace commun partagé, localement appelé « cour commune ». En attendant la production d’un habitat collectif vertical assez onéreux, l’autopromotion assistée produit un habitat collectif horizontal, localement appelé « célibatérium » en abritant plusieurs ménages de célibataires majoritairement, au sein d’une même parcelle, dans des logements diversifiés : une pièce, dite « entrer-coucher », deux pièces dites 1 chambre-salon ou trois pièces dites « 2 chambres-salon ». L’autopromotion assistée permet aussi d’accroître l’offre de logements locatifs, sous la forme de « mini habitat groupé » localement appelés « villas jumelées ». Ces villes dites « jumelées » sont des villas identiques ou presque, construites côte à côte et partageant un seul mur mitoyen. Contrairement aux « célibatériums » avec leurs « cours communes », les « villas jumelées » de trois à quatre pièces chacune, offrent à chaque locataire une « cour unique » individuelle, ce qui convient mieux à la vie moderne des jeunes familles nucléaires de l’espace UEMOA.

3.2. Villes « Tailleurs prêts-à-porters » ou la promotion privée encadrée

Le tailleur prêt-à-porter n’est pas unique ; c’est un costume industriel produit en série, qui allie les valeurs d’élégance et de taille standardisée. Les villes de type « tailleurs prêts-à-porters » combinent un modèle dit colonial d’urbanisme « tailleur sur mesure » et un modèle dit libéral d’urbanisme « prêt-à-porter »

Cet urbanisme « tailleur prêt-à-porter » consisterait à faire mieux collaborer les acteurs publics et les promoteurs privés dans le développement de projets immobiliers plus adaptés à la demande sociale. Il s’agit de mieux encadrer la pratique de l’urbanisme libéral par les pouvoirs publics centraux et décentralisés. Elle bénéficie du contrôle des pouvoirs publics sur

la préservation des espaces partagés (équipements socio collectifs et espaces verts) tout en garantissant leur aménagement par des promoteurs privés. Ce modèle d’urbanisme « tailleur prêt-à-porter » a été adopté par la Côte d’Ivoire de 1970 à 2000, ce qui a permis de façonner la partie centrale d’Abidjan et de Yamoussokro avec l’aide de banques et des fonds d’aide d’internationale (Tribillon, 2002). Ce modèle urbain peut donc servir à la création de « villes nouvelles », mais son inconvénient est qu’il pourrait engendrer une ville inégalitaire, inaccessible aux citoyens les plus pauvres.

Déjà pendant la Révolution (1984-1987), pour mettre en œuvre son programme des cités de logements groupés pavillonnaires et en immeubles d’appartement de logement, l’Etat burkinabé a eu recours à des établissements bancaires et opérateurs économiques nationaux (Namoano, 1992, p. 35). Ainsi, des capitaux privés ont été mobilisés pour mettre en œuvre des projets urbains orientés suivant la dimension sociale de l’Etat (logements pour classe moyenne). De nos jours, c’est le modèle promu par les partenariats public-privé en vue du financement, de la construction, de l’exploitation et de la gestion d’infrastructures ou d’équipements urbains générant des ressources financières, pouvant accompagner la mise en œuvre de grands projets d’aménagements urbains.

Pour mettre en œuvre ce modèle d’urbanisme « tailleur prêt-à-porter », les communes pourraient s’associer pour recruter des architectes, urbanistes et ingénieurs-conseils, à même de les aider à fixer et à faire respecter les règles d’aménagement et de construction par les promoteurs immobiliers privés, conformément aux documents de planification urbaine. Ainsi par exemple, les pouvoirs publics ou les propriétaires terriens pourraient mettre à la disposition des promoteurs immobiliers le foncier, puis en assurerait la viabilisation, avant de solliciter l’appui des promoteurs privés et de leurs partenaires financiers pour la construction des immeubles de logements, à l’instar du projet d’écoquartier Abatta village à Abidjan, promu par Koffi & Diabaté Group. Ce modèle d’urbanisme « tailleur prêt-à-porter », où les pouvoirs publics définissent en amont les espaces à bâtir, permet également de préserver les espaces naturels et les espaces collectifs, au grand bonheur des citoyens.

3.3. Villes « Boubous prêts-à-porters » ou la dynamique de coopérations citoyennes

Le boubou prêt-à-porter est un modèle de boubou reproduit en série, suivant différentes tailles normalisées. Il allie l’aisance et le confort du boubou avec sa standardisation, c’est-à-dire sa disponibilité suivant différentes tailles et modèles prédéfinis. Cet urbanisme « boubou prêt-à-porter » allie le modèle dit résilient d’urbanisme « boubou » et le modèle dit libéral d’urbanisme « prêt-à-porter »

Cette forme d’urbanisme « boubou prêt-à-porter » permet d’associer les promoteurs immobiliers et les citoyens dans la conception, le financement, la construction et la gestion des projets immobiliers. La faible intervention des pouvoirs publics constitue un risque de produire une ville au mépris des règles d’urbanisme et de la préservation des ressources naturelles. Néanmoins, ce modèle d’urbanisme convient à être mis en œuvre sur un tissu urbain déjà aménagé, dans la mesure où il pourrait consister à susciter l’intervention du secteur privé dans des zones d’habitat précaire ou au sein des quartiers autoconstruits. En effet, en identifiant dans le tissu urbain les dents creuses et les poches d’habitat insuffisamment mises en valeur, des promoteurs immobiliers privés pourraient intervenir aux côtés des autopromoteurs à travers des baux emphytéotiques ou en tant que copropriétaires, pour la mise en œuvre de projets immobiliers de logements en hauteur par exemple.

De plus, il est possible que des détenteurs de parcelles forment des coopératives d’habitat pour imaginer des projets immobiliers collectifs à l’échelle de l’îlot et d’accéder ainsi à des financements pour produire leur habitat, dans le respect de la réglementation urbaine. Enfin, plutôt que de livrer aux citoyens des produits finis, clefs en main, il est envisageable que les promoteurs immobiliers mettent à la disposition des usagers la structure des immeubles

(enveloppe du bâti et gros œuvre), en laissant le soin à chaque occupant de faire ses cloisons intérieures ainsi que le second œuvre, suivant un cahier des charges préétabli. Cela a l'avantage de garantir la solidité et la cohérence d'ensemble des immeubles et de laisser à chaque occupant, le soin de personnaliser son espace de vie.

– **3.4. Villes « Boubous trois pièces » ou la dynamique participative et inclusive**

Le boubou trois pièces existe à la fois sur mesure ou en prêt-à-porter. Il comporte un pantalon, un petit boubou effilé et un deuxième boubou beaucoup plus ample. Il peut être porté avec ou sans la troisième pièce. Le boubou porté en trois pièces est majestueux et convient parfaitement comme tenue d'apparat. Son port exige une posture et des mouvements obéissant à des codes gestuels (avec ou sans manches retroussés, mouvements particuliers pour s'asseoir et pour se redresser, etc.). En l'occurrence porté en deux pièces, le boubou sans sa troisième pièce demeure tout aussi élégant, d'où son caractère adaptable et polyvalent. Par analogie, les villes « boubou trois pièces » rassemblent trois modèles urbains à savoir le modèle dit résilient de la ville « boubou », le modèle dit colonial de la ville « tailleur du mesure » et le modèle dit libéral de la ville « prêt-à-porter »

Ce modèle d'urbanisme serait idéal dans la mesure où il associerait à la fois les pouvoirs publics, le secteur privé et les citoyens dans toutes les phases du projet urbain et immobilier. Ce modèle théorique est celui qui est promu de nos jours dans les études urbaines à travers le qualificatif « participatif ». Mais cette forme de participation parfaite et complète de tous les acteurs et à tous les niveaux du projet urbain, demeure utopique.

Un exemple de collaboration entre Etat, concessionnaires de service public et citoyens est le programme de lotissements massifs, à travers la méthode d'aménagement progressif - dont l'acronyme est MAP (Ouédraogo, in Pierre Louis, 1986, p. 140), mis en œuvre lors de la Révolution (1984-1987) à Ouagadougou. La méthode d'aménagement progressif consistait à aménager des espaces non-lotis et à attribuer des parcelles aux citoyens tout en leur fixant un délai pour détruire les constructions frappées de servitudes de voirie ou d'équipements sociocollectifs et pour procéder à la viabilisation du quartier. Elle a permis donc de mettre à la disposition des citoyens des parcelles sociales, ne prenant pas en compte le coût de viabilisation. La mixité privilégiée par les aménagements permettait aux ménages plus aisés occupant les grandes parcelles d'investir au profit du collectif. Par exemple, pour avoir l'accès à l'électricité les ménages aisés occupants les grandes parcelles se procureront un poteau électrique auprès de la Société nationale d'électricité. Ce même poteau électrique servira par la suite, à fournir l'électricité aux autres riverains occupant des parcelles plus réduites, à moindre coût. Durant cette période, certains équipements de proximité (école, centre santé, salle de cinéma etc.) étaient réalisés sous la forme de travaux d'intérêt commun par les populations riverains bénévoles et financés par certains acteurs privés, conformément à la logique révolutionnaire.

Ce partenariat tripartite peut également être envisagé dans le cadre de restructuration de quartiers dits précaires. Selon Ouédraogo (in Pierre Louis, 1986, p. 283), « (...) les autorités nationales misent fortement sur l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la collectivité et sur la solidarité collective pour abaisser les coûts des équipements et services collectifs ». Ainsi la restructuration s'est avérée une réussite sur le plan social et paraît plus économique que le lotissement. Guiebo (in Pierre Louis, p. 112) précise que « (...) cette opération⁴ a eu plus de succès, parce qu'une grande majorité des ménages qui y était déjà installé a préféré y rester après l'aménagement ».

⁴ Parlant de la zone du projet « Cissin restructuré » (1978), Guiebo la compare à la zone du projet « Cissin pilote » (1973-1974) à Ouagadougou

Les pouvoirs publics de l'espace UEMOA ne pourraient-ils pas s'inspirer de ces expériences urbaines pour améliorer l'habitat précaire et accroître l'offre de logement urbains aujourd'hui ?

4. Discussion : Et les villes « nues » à vêtir ?

La discussion portera sur deux concepts. D'abord, le concept de la « ville nue » sera discuté en opposition aux modèles de « villes vêtues » présentées, afin d'en scruter les fondamentaux du fait urbain. Puis le concept de « ville durable » sera questionné, en termes de processus et de moyen d'actions, plutôt que de finalité ou de résultat à atteindre.

Selon Agier (2003, p. 58), « le concept de la ville nue vise surtout à repérer empiriquement le basculement qui fait passer les individus d'une précarité ou d'une marginalité supportables ». La nudité de la ville ne fait pas référence aux terrains nus, ni à la matérialité du manque d'infrastructures de voirie et de réseaux divers, d'habitations et/ou d'équipements urbains. Sans corps social, tout aménagement semble vain. C'est le cas des villes nouvelles, des camps de réfugiés en milieu urbain, de certaines marges urbaines « cachées » ou à cacher en référence aux « villes invisibles » de Calvino (1972).

Le corps social doit être vêtu de manière digne et décente afin de permettre son plein épanouissement fonctionnel, spirituel et éthique pour l'élever, le valoriser et le mettre en relation ou en mouvement avec ou vers d'autres corps sociaux. La matérialité des formes urbaines doit donc être combinée aux pratiques urbaines, sociales et spirituelles des citoyens, tant avec les êtres visibles qu'avec les êtres invisibles. Dans l'une des formes de villes invisibles décrites par Calvino (1972, p. 106), l'auteur mentionne « les villes et les échanges ». Il ramène ainsi la ville à sa fonction de regroupement social, favorisant les liens et les échanges entre citoyens avec leur environnement.

Cette analyse de la nudité de la ville éclaire sur les fondements du fait urbain en Afrique noire et ouvre au questionnement sur la construction d'un nouvel imaginaire urbain. A ce titre, les villes précoloniales d'Afrique Noire peuvent constituer des sources d'inspiration de cet imaginaire. En effet, les recherches de Igué (2008, p. 20) mettent en évidence des « critères objectifs et permanents » permettant de différencier physiquement une ville d'un village : l'existence d'une ou de plusieurs mosquées, l'existence d'un palais, très souvent fortifié, l'existence d'un centre commercial ou d'un centre caravanier, la prédominance d'un style d'habitation. C'est donc respectivement les fonctions et les relations spirituelle, politique, économique et socio-culturelle qui fondent le fait urbain de l'Afrique précoloniale. Mais avec l'avènement de la colonisation, certaines villes précoloniales d'Afrique noire ont subi ce que l'architecte serbe et ancien Maire de Belgrade, Bogdanovic appelle un « urbanicide ritualisé » (cité par Agier 2003, p. 60).

Ces fondements sont-ils transposables dans des modèles urbains dits « durables » ? Cette « durabilité » urbaine est-elle souhaitable ? Pour répondre à cette dernière question sur la durabilité urbaine souhaitable, posons-nous la question personnelle s'il existe une tenue vestimentaire éternelle qui puisse s'adapter à toutes les situations en tout temps et en tout lieu.

La réponse est évidemment négative. La durabilité ne renvoie donc pas à l'image de durée, mais à celle de soutenabilité. En effet, il s'agira d'envisager des villes soutenables c'est-à-dire des « villes vivables de demain ». Cette dernière expression fait référence à la conception africaine cyclique du temps proche (« de demain ») qui arrive (Mbiti, 1970, p. 28) et au caractère « vivable » de la ville. Elle traduit bien la notion anglaise de « soutenabilité » qui consiste en « la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins »⁵. Le Professeur Ki-Zerbo

⁵ Définition de la durabilité par la Commission Brundtland des Nations Unies en 1987.

(2003, p. 11) en se fondant sur le concept d'Ubuntu, issu des cultures africaines et qui signifie « humanité » en référence à la solidarité fait la réflexion suivante : « Ubuntu doit imprégner le triple étage des infrastructures (habitat, entreprises, urbanismes, aménagement du territoire), des structures (social) et des superstructures (ludique, éthique, esthétique, politique, spiritualité) ». Cette réflexion imagée du concept « Ubuntu » invite à penser la ville en s'appuyant non seulement sur les premiers étages, mais en visant le troisième étage pour garantir sa soutenabilité.

Les villes ne sont pas durablement figées, elles sont plutôt superposables, reconstructibles, à vêtir, à dévêtir et à revêtir. Tous les modèles urbains présentés produisent des « afro-urbanités » (Guigma, 2024) dont les plus pertinents sont à repérés pour construire collectivement un afro-urbanité multi-située.

Conclusion

L'urbanisation des villes coloniales et post-coloniales de l'espace UEMOA façonnée par quatre modèles urbains principaux de villes « tailleurs sur mesure », « prêts-à-porters », « pyjamas » ou « boubous » a été confirmée. De même, il a été démontré que le développement urbain des villes de l'espace UEMOA est le processus et le résultat de modèles urbains créativement hybridés.

Considérant que l'urbanisme qualifié de « durable » est en réalité un urbanisme des « villes vivables de demain », nous soutenons le postulat qu'il n'existe pas un modèle d'urbanisme unique, garantissant la production de « villes vivables de demain », mais des principes qui puissent s'adapter à chaque modèle d'urbanisme existant. Ainsi les héritages urbains, les expériences pratiques et les acquis doivent être consolidés et mis à profit pour produire des villes « vivables de demain » où l'environnement est préservé, où les logements sont décents, suffisants, abordables, où les opportunités économiques se diversifient et où la culture, l'éthique ainsi que la spiritualité s'expriment et se développent dans l'espace UEMOA.

Pour cela, il convient de freiner l'extension spatiale des grandes villes au profit des petites et moyennes villes interconnectées par des infrastructures viaires, plus respectueuses de leur hinterland et de leur environnement. L'agriculture urbaine à travers le jardinage urbain constitue également un secteur pourvoyeur d'emplois ; il est gage d'une autosuffisance alimentaire et d'une saine nutrition des citoyens.

L'un des leviers de la promotion de l'urbanisme dit durable est de s'appuyer sur les municipalités après avoir assuré le transfert effectif des ressources et des compétences du pouvoir central au pouvoir local (Yatta, 2009, p. 43), mais également en leur offrant des opportunités d'accès aux ressources financières (institutions financières) et de se doter des ressources humaines et techniques qualifiées pour régir, planifier et contrôler le développement urbain. A l'heure des changements climatiques et de la forte croissance urbaine en Afrique, cette recherche pourrait inspirer à la prise de dispositions spécifiques à adopter au niveau communautaire sous forme de directives à transposer par les Etats, notamment dans le cadre de la réduction de l'étalement urbain et de la promotion de villes résilientes et intelligentes, bâties et gérées avec des ressources africaines. L'urbanisme « vivable de demain » reposerait alors sur des collaborations urbaines à promouvoir et à réinventer entre pouvoirs publics, promoteurs privés et citoyens, ainsi qu'une reconnexion avec les valeurs culturelles endogènes, pour co-construire cette « afro-urbanité » tant désirée (Guigma, 2024).

Références bibliographiques

- AFD (2018). Porto-Novo, ville verte : aménager et protéger les berges lagunaires, <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/porto-novo-ville-verte-amenager-et-protoger-les-berges-lagunaires> (consulté le 15/05/2025).
- Agbodjinou, S. (2013). Développer les villes africaines autour de lieux d'innovation? *L'Africaine d'Architecture*, <https://www.lafricainedarchitecture.com/hubciteacute.html> (consulté le 15/05/2025).
- Agier, M. (2003). La ville nue : Des marges de l'urbain aux terrains de l'humanitaire. *Les Annales de la recherche urbaine*, N°93, 57-66.
- Bastien S. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, Vol. 27 (1), 2007, 127-140.
- Bertaud A. (2018). *Order without Design: How Markets Shape Cities*. MIT Presse.
- Bonhomme M. (2011). Figures analogiques et rhétorique de l'imaginaire chez Léopold Sédar Senghor. In Nglasso-Mwatha Musanji, *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires politiques et médiatiques en Afrique*. Presses Universitaires de Bordeaux, 173-189
- Calvino I. (1972). *Les Villes invisibles* (traduction de Thibaudeau Jean), 1984 (1^{re} éd. 1974), Gallimard.
- Casagrande M. (2014). *Paracity : urban acupuncture*. In *Public Spaces Bratislava International Conference*.
- Clerc V., Criqui L., Josse G. (2017). « Urbanisation autonome : pour une autre action urbaine sur les quartiers précaires », *Métropolitiques*, <https://metropolitiques.eu/Urbanisation-autonome-pour-une-autre-action-urbaine-sur-les-quartiers-precaires.html> (consulté le 7 décembre 2017)
- Chaslin F. (1997). *Une haine monumentale, Essai sur la destruction des villes en ex-Yougoslavie*, Descartes & Cie.
- Deboulet A. (2016). *Repenser les quartiers précaires*. AFD.
- Delville P. L., Durand Lasserre A., (dir, 2009). *Gouvernances foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud*, Livre blanc des acteurs français de la coopération, Comité Technique Foncier et développement ;
- Guigma L. (2017). *Vivre dans le non-loti de Ouagadougou : Processus de marchandages fonciers entre citoyens, chefs traditionnels et autorités publiques*. (Deboulet A, Pierre Louis L., dir), Thèse de doctorat en études urbaines, aménagement et urbanisme, Université Paris 8, Vincennes Saint-Denis.
- Guigma L. (2024). Construire une afro-urbanité à partir d'afro-urbanités : Pistes de réflexion pour le premier forum urbain africain. In *lefaso.net*, <https://lefaso.net/spip.php?article132696> (consulté le 15/05/2025).
- Igué J. (2008). *Les villes précoloniales d'Afrique noire*, Karthala.
- Collectif Jump (2022), *Pocket Park*. <https://unlimitedjca.com/what/pocket-park/> (consulté le 15/05/2025).
- Les Ateliers (2019). *Vivre le quotidien à l'échelle du grand territoire*, Cahier de session des participant de l'atelier de maîtrise d'œuvre urbaine à Ouagadougou, mars 2019 <https://ateliers.org/fr/workshops/217/> (consulté le 15/05/2025).
- Ki-Zerbo J. (2003). Ubuntu ou « l'homme comme remède de l'homme. In *Africaviva*, Actes du Colloque Ubuntu. Sans l'autre je ne suis rien – ensemble nous ne faisons qu'un, 5-11
- Lallogo T., Tengueri Y., Maiga A. (2025), Capacité de reconstruction des moyens de subsistance des personnes affectées par le Projet d'Assainissement des Quartiers Périphériques de Ouagadougou (Burkina Faso). In *Revue Hybrides Num. spécial* 002, aout 2025, pp. 110-123

- Massiah G., Tribillon J.-F. (1988). Le modèle colonial, un modèle fondateur. *Villes en développement*, 19-40.
- Mbiti J. S. (1970 [1969]). *African Religions and Philosophy*, New York, Garden City, Anchor Books, Doubleday & Company.
- Namoano C. J. F. (1992). La politique de l’habitat au Burkina Faso sous la Révolution : cas de la cité 1200 logements. Mémoire de maîtrise Université de Ouagadougou.
- Pagui Tsojmo G. C., 2024, *La Ville comme le corps humain : La métaphore corporelle de l’espace urbain : Complexe, systémique, fractale, biomimétique*, Think Africa city.
- Paquot T. (2023). *Poésies urbaines. De Beaudelaire à Grand Corps malade*. Eteropia France.
- Paquot T. (2010). Le corps de la ville, la ville des corps. In *Diversité* N°160, 73-75
- Piermay J.-L. (1986). Le détournement d’espace. Corruption et stratégies de détournement dans les pratiques foncières urbaines en Afrique centrale », *Politique africaine*, n° 21, mars, 22-36.
- Pierre Louis L. (dir), 1986, *Réseaux. Habitat Urbain. Aménagements en quartiers spontanés africains*. Paris, éd. ACCT/ IUP.
- Pierre Louis L. & Guigma L. (2011). *Dispositif d’assistance à l’autoconstruction des logements*, rapport définitif de ICI – PERSPECTIVE pour le compte du Ministère de l’Habitat et de l’Urbanisme.
- Pierre Louis L., Guigma L. et al, (2018). *Cadre d’intervention pour la résorption de l’habitat spontané dans les treize chefs-lieux de région et à Pouytenga*, rapport définitif, PERSPECTIVE pour le compte du Ministère de l’Habitat et de l’Urbanisme.
- Senghor L. S. (1964). *Poèmes*. Editions du Seuil.
- Sidwaya (2019). Ceinture verte de Ouagadougou La BICIAB met en terre 500 plants. <https://www.sidwaya.info/ceinture-verte-de-ouagadougou-la-biciab-met-en-terre-500-plants/> (consulté le 15/05/2025).
- Tribillon J.-F. (2002). Interventions d’urbanisme en Afrique atlantique. <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article11> (consulté le 15/05/2025).
- Yatta F. (2009). *La décentralisation fiscale en Afrique : enjeux et perspectives*. Karthala.

{SECTION 3}

SCIENCES DE
L'ÉDUCATION



Insertion de la littérature de jeunesse numérique dans les pratiques de réception des textes au sous-cycle d'observation des collèges du Cameroun

Integrating digital children's literature into text reception practices in the observation sub-cycle of middle schools in Cameroun

Raoul Désiré BINGWÉ WOWÉ

Université de Yaoundé, Cameroun

Email : bingweraoul@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0002-9741-5159>

Résumé : Dans le système éducatif camerounais, l'enseignement est fondé sur l'approche par les compétences avec entrées par les situations de vie (APC-ESV), dans un environnement marqué par l'essor des technologies de l'information et de la communication. Toutefois, dans les pratiques de réception des textes au collège, les supports numériques et les œuvres relevant de la littérature de jeunesse numérique demeurent peu présents, tant dans les programmes que dans les activités pédagogiques. Cette étude vise à analyser l'influence de la littérature de jeunesse numérique sur les pratiques de réception des textes au sous-cycle d'observation des collèges du Cameroun. La recherche adopte une approche quantitative à la fois descriptive et explicative afin d'examiner les usages des supports de lecture et l'accès des élèves aux outils numériques. Les résultats montrent que 53,30 % des élèves privilégient les supports numériques pour leurs activités de lecture, contre 13,99 % pour le support papier, tandis que 32,71 % optent pour une utilisation combinée des deux. Par ailleurs, 71,78 % des élèves disposent d'au moins un outil numérique (smartphone, ordinateur ou tablette). Cependant, l'usage de ces outils à des fins spécifiquement lectoriales reste très limité : seuls 2,8 % des élèves les utilisent pour lire et comprendre des œuvres littéraires. Dès lors, ces résultats mettent en évidence le potentiel pédagogique de la littérature de jeunesse numérique et soulignent la nécessité de son intégration dans les programmes de français afin de renouveler et de dynamiser les pratiques de réception des textes au sous-cycle d'observation.

Mots-clé : Littérature de jeunesse numérique, Réception des textes, Pratiques lectoriales, Sous-cycle d'observation, Éducation au Cameroun.

Abstract: In the Cameroonian educational system, teaching is grounded in the Competency-Based Approach with life-situation entry points (CBA-LSE) within a context increasingly shaped by the expansion of information and communication technologies. Despite this digital transformation, text reception practices in secondary schools remain largely centered on printed materials, with limited integration of digital children's literature in both curricula and classroom activities. This study examines the influence of digital children's literature on text reception practices in the observation sub-cycle of secondary schools in Cameroon. A quantitative research design combining descriptive and explanatory approaches was adopted to analyze students' reading media preferences and their access to digital devices. The findings reveal that 53,30% of students prefer digital media for reading, compared with 13,99% who favor printed materials, while 32,71% report using both formats. In addition, 71,78% of students have access to at least one digital device (smartphone, computer, or tablet). However, the use of these devices for strictly literary reading purposes remains limited: only 2,8% of students report using them to read and understand literary works. The findings highlight the pedagogical potential of digital children's literature and underscore the need to integrate it into French language curricula in order to renew and strengthen text reception practices at the observation sub-cycle level in Cameroon.

Keywords: Digital children's literature, Text reception, Reading practices, Observation sub-cycle, Education in Cameroon.

Introduction

Dans le paysage éducatif camerounais structuré par l'Approche par les Compétences avec entrées par les Situations de Vie (APC-ESV), la digitalisation s'impose comme une nécessité face à la domination croissante des technologies de l'information et de la communication. Pourtant, les pratiques de réception des textes dans les collèges secondaires révèlent une absence criante d'œuvres numériques, tant dans le programme officiel que dans les pratiques effectives en classe. Ce constat motive notre proposition d'intégrer la littérature de jeunesse numérique au sous-cycle d'observation (6^e et 5^e), pour répondre à la question centrale : pourquoi enseigner la littérature de jeunesse numérique dans les pratiques de réception des textes au collège ? La littérature de jeunesse numérique, distincte des simples versions numérisées, se définit par son interactivité, sa multimodalité (intégration du texte, du son et de l'image animée) et son caractère immersif. Son émergence, amorcée avec les CD-ROMs, a évolué vers des applications interactives (Florey et Mitrovic, 2021, p. 3). Selon Lavenka (2023, p. 57), elle englobe : les œuvres numérisées (transposition numérique de textes existants) ; les œuvres multimodales (enrichies d'éléments audiovisuels) et les œuvres interactives (intégrant des choix narratifs ou des jeux). L'objectif de cette étude casuistique est donc d'examiner l'influence des outils numériques sur les pratiques de réception des textes des apprenants du sous-cycle d'observation des collèges au Cameroun, dans un contexte où le potentiel pédagogique du numérique reste sous-exploité malgré son omniprésence sociale.

1. Approche conceptuelle et théorique de l'analyse

L'intégration des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) en didactique du français s'inscrit dans le mouvement des « humanités numériques » (Doueïhi, 2011, p. 39). Les recherches démontrent que les TICE stimulent la motivation (Meunier, 2015, p. 43) et développent des compétences transversales (Onguéné Essono et Onguéné Essono 2006, p. 68) ; elles favorisent les échanges interculturels via le web et transforment l'enseignement littéraire par la multimodalité, l'hypertextualité et l'interactivité (Bouchardon, Broudoux, Deseilligny et Ghitalla, 2007, pp. 21-27 ; Jiatsa Jokeng, 2016, p. 99 ; Houli, 2016, p. 111), permettant des liens inédits entre textes, époques et médias. Les études récentes (Potocki et Billottet, 2020, pp. 9 et 10) confirment ces bénéfices : 74 % des enseignants reconnaissent une plus-value pédagogique du numérique. Cependant, son usage en littérature reste marginal : seuls 17 % exploitent des livres numériques (contre 54 % jamais), privilégiant la recherche documentaire (57 %).

Si peu de travaux traitent de l'impact du numérique sur la réception des textes littéraires (OCDE, 2015, p. 15), des études ciblées révèlent des avantages pour les publics fragiles, notamment : la compensation des troubles dyslexiques via des outils adaptés (synthèse vocale, réglages visuels), améliorant la vitesse et la compréhension de textes (Schneps, Thomson, Chen, Sonnert et Pomplun, 2013, pp. 5-6) ; et le renforcement de l'autonomie et de la différenciation pédagogique (Meunier-Carus, 2015, pp. 23-24).

Il apparaît, au regard de ce qui précède, que les TIC apportent une plus-value dans le système éducatif en général, et dans l'enseignement du français en particulier. Les bienfaits du numérique sont particulièrement notables dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les élèves ayant des troubles d'apprentissage. Dès lors, peut-on transposer les mêmes résultats obtenus auprès de ces élèves à ceux des collèges de l'enseignement secondaire général du Cameroun ? Nous en doutons, étant donné que les apprenants concernés par les études précédentes n'ont pas les mêmes caractéristiques que ceux de notre contexte. De plus, les réalités de l'environnement éducatif ne sont pas les mêmes, raison pour laquelle nous pensons qu'une étude sur l'insertion de la littérature de jeunesse

numérique dans les pratiques de réception des textes au sous-cycle d'observation des collèges serait une contribution significative dans le champ de la didactique du français.

2. Approche méthodologique de l'étude

Pour rappel, nous postulons que la littérature de jeunesse numérique, à travers l'accès aux outils numériques, améliore positivement et significativement les pratiques de réception des textes chez les apprenants des collèges, notamment ceux du sous-cycle d'observation. Afin de vérifier empiriquement cette hypothèse d'étude, nous optons pour une approche quantitative de collecte et d'analyse de données primaires, collectées auprès des élèves du sous-cycle d'observation dans différents lycées et collèges d'enseignement secondaire général dans cinq régions du Cameroun.

Ceci dit, il convient de préciser que la présente étude a été conduite au Cameroun, dans cinq (5) régions parmi les dix (10) que compte le pays, à savoir : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua, l'Est et le Centre. Le choix de ces régions repose sur un principe de diversité géographique, socioculturelle et éducative, afin de mieux appréhender les réalités contrastées du système éducatif camerounais.

Les trois régions septentrionales (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua) représentent l'aire soudano-sahélienne du pays, caractérisée des contextes socio-économiques et éducatifs spécifiques. D'ailleurs, elles sont considérées comme les zones d'éducation prioritaires où les indicateurs de scolarisation sont faibles. La région de l'Est, qui est un espace forestier à faible densité démographique, n'échappe guère à des pesanteurs socio-économiques et éducatives qui font également d'elle une zone d'éducation prioritaire. La région du Centre, quant à elle, abrite la capitale politique du pays, présente un environnement scolaire davantage urbanisé. Cette sélection régionale permet ainsi de couvrir des contextes éducatifs variés et d'améliorer la portée analytique des résultats.

Dans chacune des régions retenues, quatre établissements d'enseignement secondaire général ont été sélectionnés, à raison d'un établissement par département, soit un total de vingt (20) établissements scolaires constituant les sites d'enquête.

Dans la région de l'Extrême-Nord, l'étude a été menée au Lycée de Doukoula (département du Mayo-Danay), au Lycée de Bipaing (Mayo-Kani), au Lycée bilingue de Mora (Mayo-Sava) et au Lycée bilingue de Maroua (Diamaré). Dans la région du Nord, les établissements concernés sont le Lycée de Poli (Faro), le Lycée de Touboro (Mayo-Rey), le Lycée de Figuil (Mayo-Louti), et le Lycée de Djalingo (Benoué). Dans la région de l'Adamaoua, les enquêtes ont été réalisées au Lycée bilingue de Bankim (Mayo-Banyo), au Lycée de Ngaoundal (Djerem), au Lycée Bilingue de Malang (Vina) et au Lycée de Lokoti (Mbéré).

Dans la région de l'Est, l'étude a été conduite au Lycée de Yokadouma (Boumba-et-Ngoko), au Lycée de Batouri (Kadey), au Lycée de Mboma (Haut-Nyong) et au Collège Adventiste de Bertoua (Lom-et-Djerem). Enfin, dans la région du Centre les établissements retenus sont le Lycée de Monatélé 2 (Lékié), le Lycée bilingue d'Oyack à Mbal Mayo (Nyong-et-So'o), le Lycée de Ntui (Mbam-et-Kim) et le Collège Alharamain à Yaoundé (Nfoundi).

La population de référence de cette recherche est constituée de l'ensemble des élèves inscrits au sous-cycle d'observation de l'enseignement secondaire général au Cameroun, notamment les élèves des classes de sixième (6^e) et de cinquième (5^e). Cette population est particulièrement vaste et géographiquement dispersée à l'échelle nationale, ce qui rendait impraticable toute tentative de recensement exhaustif. Dans ces conditions, le recours à un échantillon s'est avéré nécessaire afin de constituer un sous-ensemble d'élèves présentant

des caractéristiques suffisamment proches de celles de la population globale, permettant ainsi d'effectuer des inférences statistiques fiables.

La taille de l'échantillon a été déterminée à partir de la formule classique utilisée dans les enquêtes quantitatives reposant sur l'hypothèse d'une proportion inconnue ($p = 0,5$), avec un niveau de confiance de 95 % ($t = 1,96$) et une marge d'erreur fixée à 2 % ($r = 0,02$). Afin d'anticiper les pertes éventuelles liées aux questionnaires incomplets ou mal remplis, plus de quatre-cents (400) questionnaires supplémentaires ont été ajoutés à la taille minimale calculée. On obtient la taille d'élèves à enquêter au sous-cycle d'observation à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{t^2 pq}{r^2} \dots\dots\dots (1)$$

Avec q définit par la probabilité inverse de la situation d'ignorance du phénomène étudié : $q=1-p$. Ainsi, le minimum de la taille d'élèves à enquêter sur l'ensemble du territoire national est donc :

$$n = \frac{1,96^2 p=0,5 \cdot 0,5}{0,02^2} = 1225$$

À ces 1225, nous avons ajouté 477. Au total, 1702 questionnaires ont été administrés auprès des élèves. Après l'opération d'apurement des données, l'échantillon effectif retenu pour l'analyse est constitué de 1609 élèves répartis dans les cinq régions étudiées, à raison de 320 questionnaires par région et 80 par département, excepté dans la région du Centre où ils s'élèvent à 329. L'échantillon présente par ailleurs une répartition quasi équilibrée selon le sexe, avec 806 filles (50,03 %) et 804 garçons (49,97 %), ce qui contribue à limiter les biais liés au genre dans l'analyse des résultats.

Afin d'assurer la représentativité de l'échantillon et de tenir compte de l'hétérogénéité du système éducatif camerounais, l'étude a mobilisé une stratégie d'échantillonnage (mixte) à plusieurs degrés combinant différentes techniques, notamment l'échantillonnage stratifié, l'échantillonnage raisonné et l'échantillonnage par grappes.

Dans un premier temps, le territoire national a été subdivisé en strates correspondant aux régions administratives. Cinq régions ont été sélectionnées selon une logique de représentation spatiale et de diversité socio-éducative, afin d'intégrer des contextes scolaires variés, avec une emphase marquée sur les zones d'éducation prioritaires, dans l'analyse. Au sein de chaque région retenue, quatre établissements d'enseignement secondaire général ont été sélectionnés selon un échantillonnage raisonné. Les critères ayant guidé ce choix sont les suivantes : la répartition territoriale par département, la présence effective des classes du sous-cycle d'observation, la diversité des contextes scolaires (urbain, semi-urbain et rural) et l'accessibilité logistique des établissements pour la réalisation de l'enquête. Cette étape a permis de constituer un réseau de vingt établissements scolaires servant d'unités primaires d'enquête.

Puis, à l'intérieur des établissements retenus, la sélection des répondants a été effectuée selon une méthode d'échantillonnage par grappes, les grappes correspondant aux classes de sixième et cinquième. Plutôt que de tirer au sort des élèves individuellement, ce qui aurait impliqué des contraintes logistiques importantes, les questionnaires ont été administrés à l'ensemble des élèves présents dans les classes sélectionnées au moment de l'enquête. Cette procédure permet d'obtenir un volume important de réponses tout en facilitant l'organisation pratique de la collecte des données.

En matière de méthodologie, nous optons pour deux techniques d'analyse : descriptive (test d'indépendance de Khi-2) et explicative (régression binomiale logistique ou la régression binaire logistique) de la relation entre notre variable dépendante et celle d'intérêt.

2.1. Test d'indépendance de Khi-2

D'un point de vue théorique, à la lumière de l'analyse empirique effectuée par d'autres chercheurs, (Wilfried, Jérôme, et Valentin, 2018) ; le test est effectué sur un tableau de contingence de croisement entre deux variables et vérifié sur la base de deux hypothèses alternatives :

- **Hypothèse nulle (H_0)** : il n'existe pas une relation statistiquement vérifiée entre les deux variables croisées.

- **Hypothèse alternative (H_a)** : il existe une relation statistiquement vérifiée entre les deux variables croisées.

Sur la base de la probabilité observée et associée à ce test, en comparaison aux seuils usuels des probabilités théoriques de Fisher ou de Fisher Exact, nous allons confirmer ou infirmer la relation ou le lien d'association statistiquement validé ou non. En effet, la probabilité observée et associée au Chi-2 (Khi-2) est comparée à celle théorique, lorsqu'elle est inférieure à l'un des seuils statistiques usuels (1 %, 5 % ou 10 %), on rejette l'hypothèse d'absence d'association en faveur de l'hypothèse alternative d'association.

Dans le cas de notre étude nous avons :

- **H_0** : il n'existe pas une relation statistiquement vérifiée entre l'habileté de lecture des œuvres littéraires au programme, par les élèves du sous-cycle d'observation des collèges du Cameroun, et leur accès aux supports numériques de communication. Contre

- **H_a** : il existe une relation statistiquement vérifiée entre l'habileté de lecture des œuvres littéraires au programme, par les élèves du sous-cycle d'observation des collèges du Cameroun, et leur accès aux supports numériques de communication.

2.2. Spécification simplifiée du modèle d'analyse par régression binaire logistique

En matière d'analyse explicative de l'équation d'influence de l'accès aux outils numériques par les élèves sur leur capacité de lecture des œuvres littéraires, nous optons pour l'équation logistique binaire, en raison de la nature binaire de notre variable dépendante (variable dichotomique présentée dans le tableau ci-dessous, codée par : *Oeuv_lcd*). La partie droite de l'équation est composée de l'ensemble des variables explicatives, dont notre variable d'intérêt confirme l'accès aux outils numériques (*Ac_outdigit*) et la finalité de l'utilisation de ces outils (*Actv_odigit*) par les élèves. À côté de cette variable d'intérêt, nous avons un ensemble d'autres variables explicatives du modèle, notamment : l'accès aux bibliothèques classiques (*Dispbib*) par les élèves, leurs fréquences de fréquentation trimestrielle (*Scormensuel*), ainsi que le nombre des livres lus durant un trimestre (*Nbl_trim*). Par ailleurs, nous avons intégré d'autres variables telles que : l'appréciation de ces élèves enquêtés concernant les œuvres aux programmes (*Avis_oeuvprog*), leur préférence concernant le type de support d'œuvres (*Sup_préf*) susceptibles d'expliquer l'habileté de lecture de l'apprenant. En outre, nous avons intégré deux autres variables relevant de la profession de leurs parents homme et femme (*Profp et Profm*), qui ont souvent un lien avec l'éducation des enfants en général mais surtout au processus d'accès aux supports papier ou digital des ouvrages. Enfin, nous avons fait appel aux variables sexe (*Genr*) et Tranche d'âge (*Tage*) de l'élève parmi les régresseurs de l'équation (*Genr*). L'équation de capacité de lecture intégrale d'au moins une œuvre par élève comporte donc 11 régresseurs. L'ensemble de nos variables sont définies et expliquées dans le tableau 1 ci-dessous.

Code Variable	Appartenance de la	Question posée dans le questionnaire pour capter les

	variable	réponses des élèves
Oeuv_lcd	Variable dépendante du modèle	Q21. Combien d'œuvres as-tu déjà lues et comprises entièrement jusqu'à présent ? (0= aucune œuvre lue intégralement, 1= 1 au plus d'œuvres lues)
Ac_outdigit	Variable indépendante d'intérêt	Q27–As-tu accès à cet ordinateur ou smartphone ? (0=NON, 1=OUI)
Actv_odigit	Les autres variables indépendantes du modèle / les variables du contrôle du modèle spécifié	Q29. Quelles activités pratiques-tu avec ton ordinateur ou smartphone ? (0=Pas d'accès, 1=Jeux, 2= visionnage des films, 3=Saisie des devoirs, 4=Internet pour traitement des devoirs à la maison, 5=lecture des documents, 6=Lecture des documents sur internet)
Dispbib		Q1-Disponibilité de la bibliothèque au sein de l'Ets (0=NON, 1=OUI)
Scormensuel		Q4 : Si oui, combien de fois par mois tu t'y rends ? (0=Jamais, 1=Une fois, 2=Deux fois, 3=Plus)
Avis_oeuvprog		Q11. Comment trouves-tu les œuvres que vous étudiez au programme (1=Pas du tout intéressant, 2=Moins intéressant, 3=Intéressant, 4=Très intéressant)
Sup_préf		Q16-Supports préférés par les élèves pour la lecture
Nbl_trim		Q8. Combien des livres lis-tu par trimestre ? (0=Aucun, 1= 1 livre, 2=2livres, 3=3livres et 4=plus de trois)
Amour_Lec		Q6. Aimes-tu la lecture ? Modalités : 1=OUI, 2=NON
Tage		Tranche d'âge des élèves (1= 7-9, 2= 10-12 et 3= 13 et plus)
Genr		Sexe des apprenants 0=Fille 1=Garçon
Profm		Profession qu'exerce actuellement la mère de l'élève (1=Ménagère, 2=Débrouillard, 3=Commerçante/femme d'affaires, 4=Employée dans des structures, 5=Fonctionnaire)
Profp		Profession qu'exerce actuellement le père de l'élève (1= Débrouillard, 2=Cultivateur, 3=Commerçant/homme d'affaires, 4=Employé dans des structures, 5=Fonctionnaire)

Tableau 1. Description des variables du modèle (source : Auteur, par nos soins).

Au plan mathématique, sous la forme réduite, l'équation binomiale de régression logistique est donc donnée par la fonction F simplifiée de l'habileté/capacité de lecture des œuvres littéraires du $i^{\text{ème}}$ élève ($F(\text{Oeuv}_{lcd_i} = 1)$) en fonction de l'ensemble des variables explicatives représentées par $X_i\beta$ et se définit comme suit :

$$F(\text{Oeuv}_{lcd_i} = 1 | X_i\beta) = \frac{1}{1 + e^{-(X_i\beta + \varepsilon_i)}} \dots\dots\dots(1)$$

Où ε_i est le résidu de l'équation et β les p des paramètres à estimer associés aux p _variables explicatives. Après linéarisation, l'on obtient l'équation (2) définitive à estimer qui est :

$$Oeuw\_lcd_i = \beta_0 + \beta_1 Ac\_outidigit_i + \beta_2 Actv\_odigit_i + \beta_3 Dispib_i + \beta_4 Scormensuel_i + \beta_5 Nbl\_trim_i + \beta_6 Avis\_oeuvprog_i + \beta_7 Sup\_préf_i + \beta_8 Amour\_lec_i + \beta_9 Profp_i + \beta_{10} Profm_i + \beta_{11} Genr_i + \beta_{12} Tage_i + \varepsilon_i \dots\dots\dots(2)$$

β_0 (la constante) à β_{10} sont les coefficients à estimer, exprimant la relation bivariable prise individuellement dans l’équation de la variable dépendante avec l’ensemble des variables indépendantes. β_1 est le coefficient associé principalement à notre variable d’intérêt, et sa significativité ou pas nous permettra à l’issue des estimations de valider l’hypothèse de l’influence de l’accès aux outils numériques chez les élèves et leurs habiletés à lire et à comprendre les œuvres littéraires.

2.3. Source de données et procédure d’estimations

Dans le cadre de cette étude, nous avons recouru à une base de données quantitative obtenue à travers une enquête que nous avons menée auprès des élèves du sous-cycle d’observation des lycées et collèges du Cameroun, notamment dans cinq régions : la région de l’Adamaoua, du Centre, de l’Est, de l’Extrême-Nord et du Nord, partant de janvier à fin mars 2025. La taille N de notre base de données est de 1609 élèves enquêtés, desquels nous avons procédé à un échantillonnage préalable d’environ 320 élèves par région choisie, excepté la région du Centre qui a eu 329 enquêtés. L’enquête par questionnaire a été administrée via la participation des collègues enseignants dans 20 établissements dont 18 lycées classiques et 2 collèges.

D’un point de vue opérationnel, nous estimons donc ce modèle spécifié (équation 2 ci-dessus) par la technique de régression logistique, en nous servant du logiciel Stata en sa version 17.0. Afin de vérifier la robustesse des résultats, nous réestimons le modèle ainsi spécifié par la technique probabiliste simple et comparons les résultats des coefficients. Mais avant de procéder aux estimations économétriques, nous procédons d’abord aux analyses descriptives ainsi qu’au test d’indépendance entre notre variable dépendante et notre variable d’intérêt.

3. Résultats

Nous présentons les résultats des analyses descriptives et inférentielles avant de présenter ceux des estimations du modèle explicatif.

3.1. Statistique descriptive des variables du modèle spécifié

Comme souligné plus haut, nous avons mené une enquête auprès de 1609 élèves dans 20 établissements secondaires (18 lycées et 2 collèges) dans trois régions septentrionales (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord), à l’Est et au Centre du Cameroun. Nous avons mené l’enquête auprès de 1702 élèves, après saisie et apurement de la base, nous nous retrouvons avec un effectif de 1609 élèves dont 805 filles et 804 garçons selon les statistiques présentées dans le tableau 2 ci-dessous.

Sexe des enquêtés	Freq.	Percent	Cum.
Fille	805	50.03	50.03
garçon	804	49.97	100.00
Total	1609	100.00	

Tableau 2. Le sexe des enquêtés (*Genr*) (source : Auteur, sortie du logiciel STATA 17.0)

En ce qui concerne notre variable dépendante, 78,34 % des élèves affirment avoir lu des œuvres compris entre 1 et 5, contre 15,61 % qui n’ont jamais lu entièrement une œuvre au programme et 6 % qui ont lu plus de 5 œuvres durant l’année, selon les statistiques

contenues dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs, en regroupant les deux dernières modalités, nous relevons que 84,03 % (soit 1352) d'élèves affirment avoir lu entièrement au moins une œuvre au programme.

Q21. Combien d'œuvres as-tu déjà lues et comprises entièrement jusqu'à présent ?	Freq.	Percent	Cum.
Aucun	250	15.61	15.61
Entre 1 et 5	1255	78.34	93.95
Plus de 5	97	6.05	100.00
Total	1602	100.00	
Statistique de la variable dépendante binarisée (<i>Oeuv lcd</i>)			
Q21_binarisée (Combien d'œuvres as-tu déjà lues et comprises entièrement jusqu'à présent ?)	Freq.	Percent	Cum.
AUCUN	257	15.97	15.97
Au moins 1	1352	84.03	100.00
Total	1609	100.00	

Tableau 3. Statistique de la variable dépendante non binarisée (*Oeuvr lc*) (Source : Auteur, sortie du logiciel STATA 17.0).

En matière d'accès aux bibliothèques locales, 59,73 % des élèves affirment y avoir accès et 76,38 % déclarent ne jamais s'y rendre malgré l'accessibilité. Ces résultats sont renseignés dans le tableau 4 ci-dessous. Ce qui prouve l'option numérique de la documentation des élèves.

Q1- Disponibilité de la bibliothèque au sein de l'Ets (Dispibib)	Freq.	Percent	Cum.	Q4-Si oui, combien de fois par mois tu t'y rends ? (Scormensuel)	Freq.	Percent	Cum.
NON	648	40.27	40.27	Jamais	1229	76.38	76.38
OUI	961	59.73	100.00	Une fois	157	9.76	86.14
Total	1609	100.00		Deux fois	157	9.76	95.90
				Plus	66	4.10	100.00
				Total	1609	100.00	

Tableau 4. Statistique de l'accès (*Disbib*) et fréquentation (*Scormensuel*) d'une bibliothèque par les élèves (Source : Auteur sortie du logiciel STATA 17.0)

En matière d'amour de lecture, 8,58 % des élèves déclarent n'aimant jamais lire, contre 65,26 % ayant l'habitude moyenne de lecture et seulement 26,17 % aiment lire constamment, conformément aux résultats du tableau 5 ci-dessous. L'on observe également dans ce tableau que 83,58 % des apprenants aiment lire les livres, contre 7,96 % aimant lire les journaux et 8,46 % aimant lire les magazines.

Q6. Aimes-tu la lecture ?	Freq.	Percent	Cum.	Q7. Dans ton habitude de lecture, qu'aimes-tu lire le (les) plus souvent ?	Freq.	Percent	Cum.
Jamais	138	8.58	8.58	Livres	1344	83.58	83.58

Très souvent	1050	65.26	73.83	Journaux	128	7.96	91.54
Abondamment	421	26.17	100.00	Magazines	136	8.46	100.00
Total	1609	100.00		Total	1608	100.00	

Tableau 5. Désir (*Amour lec*) et préférence (*Ouvrag appr*) de lecture des ouvrages par les enquêtés (Source : Auteur sortie du logiciel STATA 17.0)

En matière du nombre des livres lus par trimestre, 15,97 % des élèves affirment n'avoir jamais lu contre 18,77 % ayant lu un livre, 27,91 % ayant lu deux livres, 16,78 % ont lu au moins trois livres, tel que le prouve le tableau 6 ci-dessus. En termes de préférence de supports de lecture, 53,30 % d'élèves enquêtés préfèrent un support numérique (vidéo, film, audio, etc.) plutôt que le support physique que seulement 13,99 % aiment, et 32,71 % affectionnent les deux supports à la fois.

Q8. Combien des livres lis-tu par trimestre ?	Freq.	Percent	Cum.	Q16-Supports préférés par les élèves pour la lecture	Freq.	Percent	Cum.
Aucun	257	15.97	15.97	Support papier	225	13.99	13.99
Un	302	18.77	34.74	Support numérique	857	53.30	67.29
Deux	449	27.91	62.65	Les deux supports à la fois	526	32.71	100.00
Trois fois	270	16.78	79.43	Total	1608	100.00	
Plus	331	20.57	100.00				
Total	1609	100.00					

Tableau 6. Nombre de livres lus par trimestre (*Nbl trim*) et les préférences de supports (*Sup préf*) de lecture des élèves enquêtés (Source : Auteur, sortie du logiciel STATA 17.0).

En matière d'accès aux outils numériques (smartphone, ordinateur, télévisions, etc.), 71,78 % des élèves enquêtés déclarent y avoir accès. Mais en termes d'activités pratiquées sur ces outils numériques, la consultation de l'internet pour traitement des devoirs de salles remporte un score de 35,74 % d'élèves enquêtés, suivie de saisie de devoir (19,27 %), du visionnage des films (16,10 %), et seulement 2,8 % pour la lecture et la compréhension des textes littéraires.

Q27- As-tu accès à cet ordinateur ou smartphone ?	Freq.	Percent	Cum.	Q29. Quelles activités pratiques-tu avec ton ordinateur ou smartphone ?	Freq.	Percent	Cum.
NON	454	28.22	28.22	Pas d'accès	238	14.79	14.79
OUI	1155	71.78	100.00	Jeux	41	2.55	17.34
Total	1609	100.00		Visionnage des films	259	16.10	33.44
				Saisie des devoirs	310	19.27	52.70
				Consultation d'internet pour le traitement de mes devoirs	575	35.74	88.44
				Lecture des documents	141	8.76	97.20

				Consultation d'internet pour la lecture et la compréhension des œuvres	45	2.80	100.00
				Total	1609	100.00	

Tableau 7. Accès aux outils technologiques par les élèves (*Ac outdidit*) et activités pratiquées (*Actv odigit*) sur ces outils (Source : Auteur à partir du logiciel Stata 17).

Pour mieux appréhender la question, nous recherchons statistiquement à vérifier s'il y a un lien entre l'accès aux outils technologiques et l'habileté de lecture des œuvres chez les enquêtés. Pour le faire, nous allons donc croiser les deux variables (dépendante et d'intérêt) accompagnées d'un test d'indépendance de Khi-2.

3.2. Résultats de test d'indépendance de Khi-2

Le tableau 8 ci-dessous présente le test de croisement entre notre variable dépendante et la variable indépendante d'intérêt qui est l'accès aux outils numériques par les élèves enquêtés. La probabilité associée au test de Chi-2 d'indépendance est largement inférieure au seuil de 1 % ($0,000 < 0.01$), ce qui nous conduit à rejeter l'hypothèse nulle de non association, contre l'hypothèse alternative d'association entre les deux variables. Ainsi, nous confirmons, sur la base du test d'indépendance de Chi-2 qu'il existe une relation statistiquement vérifiée entre l'accès aux outils numériques par les élèves et leurs capacités de lecture des œuvres littéraires au programme.

Q27- As-tu accès à cet ordinateur ou smartphone ?	Q21_ binarisée (lecture et compréhension complète des œuvres littéraires)		
	AUCUN	Au moins 1	Total
NON	111	343	454
OUI	146	1009	1155
Total	257	1352	1609

Pearson Chi2 = 33.86; Prob = 0.0000

Tableau 8. Test d'indépendance sur le tableau de contingence entre l'accès aux outils numériques (*ac outdigit*) et la lecture des œuvres (*oeuv lcd*) (Source : Auteur, Sortie du logiciel STATA 17.0).

Pour mieux cerner la relation ainsi que son signe, nous procédons à une autre analyse du type explicatif. Le modèle explicatif nous permet non seulement de croiser les deux variables, mais aussi d'intégrer plusieurs autres variables jugées susceptibles d'influencer la variable dépendante.

3.3. Matrice de corrélation des variables du modèle explicatif spécifié

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons la matrice de corrélation des variables du modèle explicatif, selon les niveaux de significativité suivants : * $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Matrice de corrélation des variables du modèle explicatif spécifié												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<i>Oeuv_lcd 1</i>	1											
<i>Ac_outdigit 2</i>	0.15** *	1										
<i>Actv_odigit 3</i>	0.15** *	0.55** *	1									
<i>Dispbib 4</i>	0.13** *	0.05	-0.02	1								
<i>Scormensue l 5</i>	0.14** *	0.08** *	0.09** *	0.41** *	1							
<i>Avis_oeuvp rog 6</i>	0.29** *	0.04	0.03	0.01	0.03	1						
<i>Apprac 7</i>	0.11** *	0.08** *	0.00	0.03	-0.01	0.18** *	1					
<i>Sup_préf 8</i>	-0.01	0.04	0.04	-0.03	-0.01	0.03	-0.06* *	1				
<i>Nbl_trim 9</i>	0.31** *	0.04	0.09** *	0.13** *	0.22** *	0.38** *	0.14** *	0.01	1			
<i>Genr 10</i>	-0.06* *	0.04	0.04	-0.00	-0.01	-0.04	0.05	0.05 *	- 0.0 4	1		
<i>Profm 11</i>	0.05	0.11** *	0.06* *	0.05* *	0.06* *	0.03	0.03	0.01	0.0 1	0.05 *	1	
<i>Profp 12</i>	0.08** *	0.12** *	0.08** *	0.05	0.14** *	0.04	0.02	- 0.05	0.0 2	- 0.01	0.32 7***	1

Tableau 9. Matrice de corrélation des variables du modèle explicatif spécifié (Source : Auteur, à partir du logiciel Stata 17).

Le tableau 9 ci-dessus, présentant les corrélations bivariées entre les variables du modèle nous atteste préalablement que, exceptée la variable profession de la mère, toutes les autres variables ont une corrélation respective et significative au seuil de 1 % et de 10 % pour le genre de l'élève enquêté. Ce qui nous permet de confirmer que l'ensemble des variables indépendantes concourt bel et bien à l'explication de la variable dépendante. Hormis ce constat, nous observons aussi le fait que certaines variables indépendantes sont aussi statistiquement corrélées entre elles. Toutefois, ces corrélations bivariées entre certaines variables indépendantes ne sont pas sujettes à la question de colinéarité, car aucun coefficient de corrélation n'est consistant (supérieure à 0.6). N'empêche que cela nous permette de poursuivre nos estimations sans retrait de l'une de variables indépendantes mobilisées dans l'équation.

3.4. Résultats des estimations de l'équation par la technique de régression logistique binaire

Le tableau 10 ci-dessous présente les résultats des estimations par la technique logistique binomiale (binaire) sur l'équation d'habileté de lecture des œuvres par un ensemble des régresseurs. Nous avons procédé à une estimation progressive. Le premier modèle (1) a comme variable explicative, la seule variable indépendante d'intérêt qui est

l'accès aux outils numériques. Dans le second modèle (2), nous avons intégré la variable activité réalisée par les outils mis à disposition de ces élèves et le troisième (3) regorge l'ensemble des variables explicatives définies dans notre équation (2) spécifiée au plan méthodologique. Le modèle (4) présente les résultats des estimations excluant la constante, comme parmi les régresseurs du modèle spécifié.

Pour une meilleure lecture de ce tableau, il importe d'indiquer que, les chiffres entre parenthèses sont les statistiques de t de student, les symboles *, ** et *** représentent les niveaux de significativité suivants : * $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Résultats des estimations progressives par la technique de régression logistique binaire				
	Modèle (1)	Modèle (2)	Modèle (3)	Modèle (4)
Variable dépendante/ Variables indépendantes	<i>Oeuv_lcd</i>	<i>Oeuv_lcd</i>	<i>Oeuv_lcd</i>	<i>Oeuv_lcd</i>
<i>Ac_outdigit</i>	0.805*** (5.73)	0.498*** (2.84)	0.477** (2.40)	0.506** (2.57)
<i>Actv_odigit</i>		0.152*** (3.03)	0.136** (2.36)	0.0792 (1.42)
<i>Dispbib</i>			0.446*** (2.68)	0.292* (1.82)
<i>Scormensuel</i>			0.355** (2.31)	0.352** (2.33)
<i>Avis_oeuvprog</i>			0.569*** (6.60)	0.415*** (5.08)
<i>Apprac</i>			0.199* (1.89)	-0.0490 (-0.52)
<i>Sup_préf</i>			-0.00315 (-0.03)	-0.346*** (-3.58)
<i>Nbl_trim</i>			0.449*** (6.69)	0.464*** (6.89)
<i>Genr</i>			-0.353** (-2.26)	-0.457*** (-2.98)
<i>Profm</i>			0.00981 (0.16)	-0.0306 (-0.52)
<i>Profp</i>			0.0763 (1.53)	0.0311 (0.64)
<i>Constante</i>	1.128*** (10.33)	0.911*** (7.12)	-2.321*** (-4.85)	
<i>N</i>	1609	1609	1582	1582
<i>P</i>	0.000	0.000	0.000	0.000

Tableau 10. Résultats des estimations progressives par la technique de régression logistique binaire (Source : Auteur, sortie du logiciel STATA 17/0).

Comme interprétation statistique préalable, la probabilité associée au test de Wald sur la significativité globale du modèle est largement inférieure à 1 %. Sous l'hypothèse nulle stipulant la mauvaise spécification, on rejette cela et on accepte que les modèles estimés dans les colonnes 1, 2, 3 et 4 du tableau 10 ci-dessus sont globalement bons. Ce qui nous donne quitus de continuer à interpréter les coefficients reliant les variables indépendantes prises individuellement avec la variable dépendante.

Comme première interprétation, le coefficient reliant notre variable d'intérêt est significatif au seuil de 1 % (colonne 1 et 2) et au seuil de 5 % colonne 3 et 4 et est affecté

d'un signe positif. Ce qui nous permet de confirmer l'hypothèse nulle de lien positif et significatif entre l'accès aux outils numériques par les élèves du sous-cycle du secondaire et leurs capacités de lecture des œuvres au programme.

En dehors de cette première interprétation, le modèle met en lumière l'importance de plusieurs autres facteurs concourant à la capacité de lecture complète des œuvres au programme par les élèves. Les coefficients associés aux variables d'accès à une bibliothèque locale et le score de fréquentation de cette dernière sont respectivement significatifs au seuil de 5 % et sont affectés d'un signe positif, confirmant leur influence positive respective sur la capacité de lecture des élèves du sous-cycle du secondaire. Par ailleurs, le coefficient associé à la variable des avis des apprenants sur les œuvres au programme est significatif au seuil de 1 % et affecté du signe négatif. Le genre ayant aussi un coefficient négatif est significatif au seuil de 5 % (modèle 3) et 1 % (modèle 4). Cela explique que la probabilité de lecture est plus importante pour les filles que chez les garçons.

En retirant la constante (modèle 4 du tableau 10 ci-dessus), nous constatons que la préférence au coefficient associé à la variable du choix des supports est significative mais affectée du signe négatif. Avant de procéder à la discussion de ces résultats, nous procédons à l'estimation pour la robustesse de ces derniers via d'autres techniques, notamment la régression probabiliste.

3.5. Résultats des estimations de robustesse du modèle

Pour la robustesse de nos résultats obtenus plus haut, nous avons procédé à une réestimation par la technique logistique, mais cette fois-ci intégrant la technique de correction des éventuelles corrélations des résidus (colonne 1). Par la suite, nous avons réestimé le modèle par la technique probabiliste simple et intégrant aussi le mécanisme de correction du vecteur d'erreurs. Cet ensemble des résultats d'estimations probabilistes est contenu dans les colonnes 2 et 3 du tableau 11 ci-dessous. Et comme dans les tableaux précédents, les chiffres entre parenthèses sont les statistiques de t de student, les symboles *, ** et *** représentent les niveaux de significativité suivants : * $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Estimations logistique et probabiliste avec correction des vecteurs des résidus (VR)			
<i>Modèles estimés</i>	<i>Logistique avec correction VR (1)</i>	<i>Probabiliste (2)</i>	<i>Probabiliste avec correction VR (3)</i>
<i>VD/VI</i>	<i>Oeuv lcd</i>	<i>Oeuv lcd</i>	<i>Oeuv lcd</i>
<i>Ac_outdigit</i>	0.477** (2.42)	0.263** (2.40)	0.263** (2.40)
<i>Actv_odigit</i>	0.136** (2.40)	0.0762** (2.41)	0.0762** (2.43)
<i>Dispbib</i>	0.446*** (2.71)	0.269*** (2.93)	0.269*** (2.96)
<i>Scormensuel</i>	0.355** (2.20)	0.155** (2.10)	0.155* (1.92)
<i>Avis_oeuvprog</i>	0.569*** (6.79)	0.320*** (6.64)	0.320*** (6.82)
<i>Apprac</i>	0.199** (1.97)	0.117** (1.97)	0.117** (2.04)
<i>Sup_prâ©f</i>	-0.00315 (-0.03)	-0.00627 (-0.10)	-0.00627 (-0.09)
<i>Nbl_trim</i>	0.449***	0.230***	0.230***

	(6.08)	(6.59)	(6.16)
<i>Genr</i>	-0.353**	-0.207**	-0.207**
	(-2.29)	(-2.43)	(-2.45)
<i>Profm</i>	0.00981	0.00384	0.00384
	(0.16)	(0.12)	(0.11)
<i>Profp</i>	0.0763	0.0461*	0.0461*
	(1.52)	(1.70)	(1.67)
<i>_Cons</i>	-2.321***	-1.251***	-1.251***
	(-5.02)	(-4.70)	(-4.76)
<i>N</i>	1582	1582	1582
<i>P</i>	0.000	0.000	0.000

Tableau 11. Estimations logistique et probabiliste avec correction des vecteurs des résidus (VR) (Source : Auteur, sortie du logiciel STATA 17/0).

En matière d'interprétation, nous nous intéressons exclusivement ici qu'au coefficient de la variable d'intérêt du modèle. Ainsi, au regard des résultats obtenus dans ce dernier tableau, l'on constate toujours que l'accès aux outils numériques par les élèves est positivement et significativement (au seuil de 5 %) lié aux capacités de lecture complète des œuvres par ces derniers. L'accès aux outils numériques accroît la probabilité de lecture des élèves de l'ordre de 47,7 % (selon l'estimation par la technique logistique binomiale) et de l'ordre de 26,3 % (selon la technique d'estimation probabiliste simple ou avec correction du vecteur d'erreurs).

Tout compte fait, l'ensemble des résultats présentés ci-dessus a porté successivement sur les analyses descriptives, les tests inférentiels et les estimations économétriques du modèle explicatif. Les analyses descriptives ont montré que l'échantillon final était composé de 1609 élèves issus de 20 établissements secondaires répartis dans cinq régions du Cameroun. La répartition selon le sexe était quasi équilibrée, avec 50,03 % de filles et 49,97 % de garçons. Concernant la variable dépendante, 84,03 % des élèves déclaraient avoir lu et compris intégralement au moins une œuvre littéraire inscrite au programme, contre 15,97 % n'ayant lu aucune œuvre dans son intégralité.

L'accès aux bibliothèques scolaires concernait 59,73 % des élèves enquêtés. Toutefois, 76,38 % déclaraient ne jamais fréquenter ces bibliothèques, malgré leur disponibilité. Ce résultat indiquait une faible mobilisation des ressources documentaires classiques par les apprenants. En matière de pratiques lectoriales, 91,42 % des élèves déclaraient aimer lire à des degrés variables, mais seuls 26,17 % affirmaient lire abondamment. Les livres constituaient le support de lecture privilégié (83,58 %), loin devant les journaux et les magazines.

S'agissant des supports de lecture, les résultats ont révélé une préférence marquée pour le numérique : 53,30 % des élèves déclaraient privilégier les supports numériques, contre 13,99 % pour le support papier, tandis que 32,71 % optaient pour une combinaison des deux supports. Par ailleurs, 71,78 % d'élèves déclaraient avoir accès à au moins un outil numérique (smartphone, ordinateur ou tablette). Cependant, l'usage de ces outils à des fins strictement lectoriales restait marginal : seuls 2,8 % les utilisaient pour la lecture et la compréhension d'œuvres littéraires, la majorité les mobilisant pour le traitement des devoirs scolaires ou le visionnage de contenus audiovisuels.

Le test d'indépendance du Khi-deux a mis en évidence une relation statistiquement significative entre l'accès aux outils numériques et la lecture complète des œuvres littéraires ($\chi^2=33,86$, $p < 0,001$). L'hypothèse nulle d'indépendance a ainsi été rejetée au profit de l'hypothèse d'une association significative entre les deux variables.

Les estimations par régression logistique binaire ont confirmé ces résultats. L'accès aux outils numériques était positivement et significativement associé à la probabilité de lecture complète des œuvres, avec un effet robuste au seuil de 5 %. Les résultats ont également montré que la disponibilité et la fréquentation des bibliothèques scolaires, l'appréciation des œuvres au programme et le nombre de livres lus par trimestre contribuaient positivement aux capacités de lecture des élèves. À l'inverse, le genre exerçait un effet négatif significatif, indiquant une probabilité de lecture plus élevée chez les filles que chez les garçons. Les tests de robustesse par estimation probabiliste ont confirmé la stabilité et la cohérence des résultats.

4. Discussion

Cette étude a visé à examiner l'influence de l'accès des outils numériques sur les pratiques de réception de textes au sous-cycle d'observation des collèges du Cameroun. Les résultats ont mis en évidence que l'accès aux outils numériques constituait un facteur positivement associé à la lecture complète des œuvres littéraires au programme. Ainsi, ces résultats confirment les travaux antérieurs soulignant l'engagement lectorial des apprenants (Potocki et Billottet, 2020, p. 10), tout en les prolongeant dans un contexte africain encore peu documenté. Ils montrent que les outils numériques, lorsqu'ils sont accessibles, favorisent une exposition accrue aux textes et renforcent les dispositions à la lecture, même lorsque leur usage lectorial reste marginal.

Par ailleurs, les résultats ont également montré que les ressources traditionnelles, notamment les bibliothèques scolaires, continuaient de jouer un rôle déterminant dans le développement de compétence de lecture. Cela confirme également les résultats des travaux de Balock (2014, p. 14), qui montrent qu'un environnement où le livre est présent peut révéler les gros lecteurs qui s'ignorent. Cette complémentarité entre supports numériques et supports papier est la preuve manifeste que la digitalisation ne se substitue pas aux dispositifs classiques, mais qu'elle peut les renforcer lorsqu'elle est intégrée de manière pédagogique.

Cette recherche apporte un éclairage empirique original sur une problématique encore peu explorée en didactique du français au Cameroun : le lien entre accès numérique et réception des textes littéraires. Elle suggère l'intégration raisonnée de la littérature de jeunesse numérique dans les pratiques pédagogiques, en cohérence avec l'APC-ESV. Parmi les forces de cette étude figurent la taille importante de l'échantillon et sa répartition géographique dans cinq régions du Cameroun (cela confère à cette étude une bonne validité externe pour le sous-cycle d'observation de l'enseignement secondaire général), la mobilisation de méthodes statistiques robustes et la prise en compte simultanée de facteurs scolaires, sociaux et technologiques. Néanmoins, l'étude repose exclusivement sur des données déclaratives et sur une approche quantitative, ce qui limite l'analyse des mécanismes fins de réception des œuvres. Elle ne permet pas non plus d'observer directement les pratiques effectives de lecture en situation de classe.

Conclusion

Il a été question dans cette étude d'examiner la possibilité d'une insertion de la littérature de jeunesse numérique dans les pratiques de réception de textes au sous-cycle d'observation des collèges du Cameroun. Dans un contexte marqué par la montée en puissance des technologies numériques et par la faible présence des corpus numériques dans l'enseignement du français, les résultats de l'étude ont montré que l'accès aux outils numériques était positivement et significativement associé aux capacités de lecture complète des œuvres littéraires au programme. Ils ont également mis en évidence le rôle complémentaire des bibliothèques scolaires et des pratiques lectoriales traditionnelles, ainsi

que des différences de genre en faveur des filles. Ces résultats reposent sur des données quantitatives robustes issues d'un large échantillon d'élèves et confirment l'intérêt pédagogique d'une intégration réfléchie du numérique dans l'enseignement de la littérature. Sur le plan scientifique, cette recherche contribue à enrichir la didactique du français en contexte africain en proposant une analyse empirique des liens entre numérique et réception des textes. Elle ouvre des perspectives nouvelles pour la prise en compte de la littérature de jeunesse numérique comme levier de motivation et de diversification des pratiques lectoriales. Cependant, les limites méthodologiques liées à l'approche exclusivement quantitative appellent à des prolongements. Des recherches futures pourraient mobiliser des méthodes qualitatives ou expérimentales afin d'analyser les pratiques effectives de lecture numérique en classe et d'évaluer l'impact direct de dispositifs didactiques et pédagogiques intégrant des œuvres de jeunesse numériques. Une telle orientation permettrait d'approfondir la compréhension des enjeux didactiques et d'éclairer les politiques éducatives en matière d'intégration du numérique dans l'enseignement du français au Cameroun.

Références bibliographiques

- Balock, L. L. (2014). Les adolescents et la lecture à Yaoundé : contribution à la mise en œuvre d'une politique de développement de lecture. <http://creativecommons.org/licences/by/3.0/>. Consulté le 31 janvier 2023.
- Bouchardon, S., Broudoux, E., Deseilligny, O., & Ghitalla, F. (2007). *Un laboratoire de littératures : Littérature numérique et Internet*. Éditions de la Bibliothèque publique d'information.
- Florey, S. & Mitrovic, V. (2021). Albums de littérature de jeunesse numériques : caractéristiques et enjeux didactiques. www.forumlecture.ch – 3/2021 <https://doi.org/10.58098.lffl/2021/3/747> Consulté le 30 juin 2025.
- Houli, D. (2016). Littérature numérique et performance : nouvelle oraliture ? In B. Mbala Ze, R. Mbassi Ateba & J. C. Abada Medjo (Eds.), *La Didactique de la littérature en contexte camerounais : interrogations, dilemmes et modalités de transmission* (pp. 103-118). Afrédit.
- Jiatsa Jokeng, A. (2016). La didactique de la littérature au prisme de l'intermédialité : vers une nouvelle configuration des techniques d'apprentissage. In B. Mbala Ze, R. Mbassi Ateba & J. C. Abada Medjo (Eds.), *La Didactique de la littérature en contexte camerounais : interrogations, dilemmes et modalités de transmission* (pp. 87-102). Afrédit.
- Lavenka, A. (2023). Que désigne la littérature de jeunesse au format numérique ? *Revue de recherche en littératie médiatique multimodale*, 18, 56-79. <https://doi.org/10.7202/1108694ar> Consulté le 4 février 2025.
- Meunier-Carus, M. (2015). *L'impact de l'utilisation des TICE sur la motivation des élèves en classe de langue dans l'enseignement professionnel* [Mémoire de Master en Didactique des langues et ingénierie pédagogique], Université Stendhal. Consulté le 14 mars 2026.
- OCDE (2015). *Connectés pour apprendre ? Les élèves et les nouvelles technologies. Principaux résultats*. <http://www.oecd.org/fr/education/scolaire/Connectes-pour-apprendre-les-eleves-et-lesnouvelles-technologies-principaux-resultats.pdf> Cité par Potocki, A. & Billottet, E. (2020).
- Onguéné Essono, L. M & Onguéné Essono, C. (2006). TIC et Internet à l'école : Analyse des nouvelles pratiques enseignantes dans les salles de classe d'Afrique noire. In P. Fonkoua (dir.), *Intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun* (pp.55-75). Éditions Terroirs. Consulté le 21 avril 2025.
- Potocki, A. & Billottet, E. (2020). *Incidence du numérique sur l'apprentissage du lire, dire, écrire*. Cnesco.

- PROFETIC (2015). *Enquête PROFETIC auprès de 5 000 enseignants du premier degré*. http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ETIC_et_PROFETIC/18/6/profetic-2015-rapport_496186.pdf. Cité par Potocki, A. & Billottet, E. (2020).
- PROFETIC (2016). *Enquête PROFETIC 2016 auprès de 5000 enseignants du second degré*. http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ETIC_et_PROFETIC/15/4/profetic-2016-rapport_complet_648154.pdf Cité par Potocki, A. & Billottet, E. (2020).
- Schneps, M. H., Thomson, J. M., Chen, C., Sonnert, G., & Pomplun, M. (2013). E-Readers Are More Effective than Paper for Some with Dyslexia. In *Plos ONE*, 8, (9), e75634. DOI : 10.1371/journal.pone.0075634
- Wilfried, M. G. & Jérôme, A. N. & Valentin, E. K. (2018). Les déterminants de l'accès aux services de santé à Grand Bassam. *European Scientific Journal, ESJ*, 14(6), 124. <https://doi.org/10.1044/esj.2018.v14n6p124>.



Élargissement du pouvoir d'agir et défis éthiques chez les étudiants utilisateurs de l'intelligence artificielle générative à l'université Norbert Zongo

Expanding students' Empowerment and ethical challenges among using generative artificial intelligence at Norbert Zongo university

Barthélémy SORGHO

Université Norbert Zongo, Burkina Faso

Email : barthelemysorgho@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0001-8203-9114>

Windpouiré Zacharia TIEMTORÉ

École normale supérieure, Burkina Faso

Email : ztientore@gmail.com

Résumé : L'Intelligence Artificielle Générative (IAG) considérée dans cette étude comme une technologie générant du texte, des images, des vidéos, du code ou de l'audio, suscite un débat relatif à ses effets, notamment dans l'enseignement supérieur au Burkina Faso. L'objectif de la présente étude est d'analyser les pratiques d'IAG des étudiants dans le cadre de leurs apprentissages ainsi que les problèmes éthiques qui en découlent, en s'appuyant sur l'Université Norbert Zongo (UNZ). Pour ce faire, une démarche méthodologique mixte alliant approche quantitative et qualitative a permis d'interroger un échantillon représentatif de 374 étudiants sur leurs expériences d'utilisation de cette technologie. Les résultats obtenus montrent que le recours à l'IAG, favorise un accès rapide à des explications adaptées aux besoins des apprenants, soutient la reformulation des contenus pédagogiques et permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Toutefois, l'étude révèle également l'existence de pratiques caractérisées par un recours systématique à cette technologie ainsi que son potentiel usage à des fins de fraude académique. Afin de limiter les enjeux éthiques associés à l'usage de l'IAG, la vice-présidence chargée des enseignements, des innovations pédagogiques et de la professionnalisation de l'UNZ pourrait élaborer un cadre institutionnel de référence distinguant les pratiques d'IAG conformes aux exigences pédagogiques et éthiques de celles qui ne le sont pas. Ces pratiques pourraient ensuite être portées à la connaissance des étudiants à travers des modules prévus à cet effet ou par l'organisation régulière de formations à leur intention.

Mots-clé : Défis éthiques, Élargissement du pouvoir d'agir, Intelligence artificielle générative, Personnalisation des apprentissages

Abstract : Generative Artificial Intelligence (GAI), considered in this study as a technology that generates text, images, videos, code or audio, is the subject of debate regarding its effects, particularly in higher education in Burkina Faso. The aim of this study is to analyse students' use of GAI in their learning and the ethical issues that arise from it, based on the Norbert Zongo University (NZU). To this end, a mixed methodological approach combining quantitative and qualitative methods was used to survey a representative sample of 374 students about their experiences of using this technology. The results show that the use of IAG promotes rapid access to explanations tailored to learners' needs, supports the reformulation of educational content and enables personalised educational support. However, the study also reveals the existence of practices characterised by the systematic use of this technology and its potential use for academic fraud. In order to limit the ethical issues associated with the use of GAI, the vice-Presidency responsible for teaching, educational innovation and professionalisation at NZU could develop an institutional reference framework distinguishing between GAI practices that comply with educational and ethical requirements and those that do not. These practices could then be brought to the attention of students through modules designed for this purpose or through the regular organisation of training courses for them.

Key words : Ethical challenges, empowerment, Generative artificial intelligence, learning personalization

Introduction

L’Intelligence Artificielle Générative (IAG), définie dans la présente étude comme une technologie capable de produire du texte, des images, des vidéos, du code ou de l’audio (Allouche, 2024, p. 15), fait l’objet d’un débat soutenu au sein de la communauté éducative depuis sa mise à la disposition du grand public en novembre 2022. Ces préoccupations reposent sur la conviction que l’IAG ne saurait être assimilée aux technologies telles que la calculatrice, l’ordinateur, ou plus généralement l’internet que l’école a su intégrer dans sa mission d’éducation au cours de ces dernières décennies.

Cette vision a conduit certains enseignants et établissements d’enseignement supérieur à adopter des mesures restrictives, interdisant partiellement ou totalement l’usage de cette technologie dans leurs contextes éducatifs (CES et CEST, 2024, p. 20). Ces décisions traduisent un pessimisme technologique, alimenté par les incertitudes liées aux conséquences éthiques de l’adoption massive de cette technologie. Du reste, de nombreux auteurs semblent soutenir cette démarche visant à limiter l’usage de l’IAG dans l’enseignement supérieur au regard des risques qu’elle est susceptible d’y introduire. Lo (2023, p. 15) redoute que sa capacité à fournir des réponses rapides et précises favorise la tricherie lors des examens. Le CSE et CEST (2024, p. 12), soulignent quant à eux l’insuffisance de fiabilité de l’IAG comme tuteur virtuel. Antsa (2023, p. 19) alerte sur la banalisation de comportements contraires à l’éthique académique, entendus dans cette étude comme des pratiques susceptibles d’engendrer « un conflit de valeur ou de principes » avec les règles académiques (St-Vincent, 2017, p.43). Dans la même perspective, Obaje (2025, p. 263) souligne le risque de dépendance cognitive lié à l’usage de l’IAG, qu’il définit comme une tendance à déléguer certaines tâches de réflexion à des systèmes techniques pouvant entraîner une moindre mobilisation des capacités de traitement créatif et un affaiblissement de la réflexion critique.

Cependant, face à ce pessimisme et ces appels à l’interdiction de l’IAG dans l’enseignement supérieur, d’autres chercheurs adoptent une position plus nuancée, soutenant que ces technologies offrent aux étudiants l’opportunité de réorganiser leurs apprentissages et de surmonter certaines difficultés autrefois considérées comme des obstacles à la poursuite de leurs études. Pour eux, ces interdictions strictes relèvent d’une réaction excessive, fréquemment observée lors de l’apparition de technologies posant de nouveaux défis. Halaweh (2023, p. 11) par exemple, soutient que l’interdiction de cette technologie dans le contexte universitaire serait non seulement inefficace, mais également irréaliste. Il souligne que l’IAG est déjà intégrée dans de nombreux outils numériques et produits largement utilisés, tels que le moteur de recherche Microsoft Bing, rendant son utilisation inévitable, même de manière implicite, par les étudiants et enseignants. Cette perspective est partagée par Crawford *et al.* (2023, p. 11), qui plaident pour une intégration raisonnée de l’IAG dans l’éducation, à l’instar d’autres outils d’aide à l’apprentissage comme Grammarly, un logiciel d’assistance à la rédaction reposant sur l’IAG et disponible en ligne. Mballo (2023, p. 99), renchérit à son tour que cette technologie constitue désormais une nécessité pour soutenir les apprenants, en leur permettant de générer des questions pour réviser, de rechercher des références bibliographiques et de structurer leurs travaux.

Les potentialités identifiées aux outils d’IAG semblent conférer aux utilisateurs de ces technologies la possibilité de développer leur pouvoir d’agir. Le pouvoir d’agir est défini dans cette étude comme la possibilité de transformer son activité, de renouveler son métier et de dépasser les limites imposées par l’organisation du travail (Canguilhem, 2002, p. 68). Reprenant ce concept en y introduisant la notion de développement, Valérie et Le Bossé (2006, p. 88) expliquent que le « développement du pouvoir d’agir » est un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d’action sur ce qui leur semble important.

Au demeurant, le débat sur l'intégration de l'IAG dans l'éducation met en lumière une tension entre d'une part la prudence face à ses risques potentiels et, d'autre part la reconnaissance de son intégration inévitable dans un monde en pleine numérisation. Pour dépasser la dichotomie entre technophobes, qui soulignent les risques possibles de l'IAG pour l'éducation, et les technophiles, qui en valorisent principalement les opportunités, il apparaît essentiel d'examiner les pratiques d'usage de cette technologie par les étudiants afin d'en proposer une analyse plus nuancée. À cet effet, cette étude prend pour terrain l'Université Norbert Zongo (UNZ), l'une des plus grandes universités publiques du Burkina Faso en termes de capacité d'accueil et de diversité des filières. Elle vise ainsi à identifier les opportunités et les défis éthiques associés à l'utilisation de l'IAG par les étudiants de cette institution.

Afin d'atteindre cet objectif, il est présenté dans la section suivante la méthodologie retenue pour cette étude. Les résultats sont ensuite exposés et discutés. Enfin, une conclusion vient clore l'article en rappelant ses principaux apports et implications pour la recherche.

1. Méthodologie

Les pratiques d'IAG développées par les étudiants dans le cadre de leurs apprentissages, ainsi que les problèmes éthiques qui en découlent, ont été appréhendées en ayant recours à une approche méthodologique mixte combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. Comme le soulignent Savoie-Zajc et Karsenti (2000, p. 132), ces deux approches tendent aujourd'hui à être envisagées davantage sous l'angle de leurs complémentarités que de leurs différences, car elles permettent d'enrichir et de trianguler les résultats de la recherche.

Sur le plan quantitatif, cette méthode a permis de recueillir un volume important d'informations à la fois factuelles que subjectives (Parizot, 2012, p. 93) auprès d'un échantillon représentatif de 374 étudiants sur un total de 12.944 étudiants que compte l'UNZ. Cet échantillon a été défini en nous servant de la plateforme de sondage en ligne [surveymonkey sample-size-calculator](#) et correspond à un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%. Nous entendons en « tirer des conclusions applicables à la population entière à l'intérieur de laquelle le choix a été fait » (De Landsheere, 1975, p. 251). Les étudiants interrogés proviennent de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines (UFR/LSH), de l'UFR Sciences Économiques et Gestion (UFR/SEG), de l'UFR Sciences et Technologies (UFR/ST) et de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT). À ceux-ci s'ajoutent des étudiants issus de l'École Doctorale Lettres, Arts, Communication et Sciences Humaines et Sociales (ED-LACOSHS) ainsi que de l'École Doctorale Sciences et Technologies (ED-ST).

La méthode qualitative, quant à elle, a été mobilisée afin d'approfondir l'analyse en interrogeant uniquement les participants « disposant de savoir et d'expérience, susceptibles de fournir des données valides et complètes » (N'Da, 2015, p. 100). Au total, 16 étudiants issus des mêmes établissements ont été rencontrés afin de documenter leurs expériences concrètes et leurs perceptions relatives à l'utilisation de l'IAG dans leurs apprentissages.

La collecte des données s'est appuyée sur deux instruments : un questionnaire et un guide d'entretien semi-directif. Le questionnaire qui a été diffusé en ligne sous forme de sondage est structuré en deux grandes parties. La première porte sur les caractéristiques sociodémographiques et académiques des étudiants (genre, âge, établissement, niveau d'étude). La seconde s'intéresse aux usages de l'IAG, à travers plusieurs thématiques que sont la personnalisation du travail, le soutien tutoral, l'aide à l'amélioration des textes, la création de contenus et l'appui à la recherche scientifique.

Le guide d'entretien semi-directif comporte quant à lui deux sections. La première vise à comprendre les pratiques d'IAG effectuées par les étudiants. La seconde s'attache à identifier les problèmes éthiques auxquels ils s'exposent en utilisant cette technologie. Le principal critère de choix des participants à l'étude repose sur l'utilisation fréquente des outils d'IAG dans leurs apprentissages.

Les données quantitatives ont été analysées par l’entremise du logiciel Statistical Package for the Social Sciences (SPSS). À l’aide de ce logiciel, deux types d’analyses ont été réalisés. La première analyse descriptive a permis de déterminer les fréquences d’usages et de caractériser les types d’utilisation de l’IAG. La seconde, une analyse de la variance à un facteur (ANOVA) a été effectuée pour comparer les pratiques d’IAG selon le niveau d’étude et l’établissement d’appartenance.

Les données qualitatives ont été à leur tour, analysées manuellement, à travers la technique de l’analyse de contenu. De façon pratique, nous avons procédé à une retranscription intégrale des entretiens, puis les avons codés avant de les catégoriser afin d’identifier les thèmes récurrents. L’identité de chaque étudiant interrogé a été remplacée par la lettre « E » suivi d’un chiffre en vue de respecter le principe de l’anonymat qui leur a été garanti avant l’interview.

Malgré notre volonté de renforcer la validité du dispositif méthodologique retenu en triangulant les données quantitatives et qualitatives, il convient de noter que cette entreprise n’a pas pour autant permis d’épuiser ses insuffisances. En effet, une observation participante, qui fait défaut dans la présente méthodologie, aurait permis de l’enrichir en confrontant les déclarations des utilisateurs de cette technologie d’avec ce que nos observations auraient révélé. Nonobstant les précautions prises pour garantir la qualité des données déclaratives collectées, celles-ci peuvent demeurer affectées par certains biais, notamment ceux de désirabilité sociale. En effet, la particularité de la population enquêtée, composée d’étudiants, peut conduire certains d’entre eux à adapter leurs déclarations, dans la mesure où ils perçoivent parfois les enquêtes portant sur l’usage de l’IAG comme susceptibles de déboucher sur des mesures coercitives à leur égard.

2. Résultats

Les données analysées ont été organisées en sous-dimensions afin d’en faciliter la lisibilité et d’assurer une meilleure structuration des résultats. Chacune de ces sous-dimensions a ensuite été soumise à des tests statistiques de fiabilité visant à vérifier la cohérence interne des items qui la composent. Conformément aux standards généralement admis en sciences humaines et sociales, un coefficient Alpha de Cronbach compris entre 0,70 et 0,80 traduit un niveau de fiabilité satisfaisant (Oviedo et Campo-Arias, 2005, p. 572).

En outre, pour appréhender plus finement les usages développés par les étudiants en fonction de leur niveau d’étude et de leur établissement d’appartenance, des analyses de variance (ANOVA) à un facteur ont été mobilisées. La réalisation de ces tests requiert au préalable l’examen de l’homogénéité des variances au moyen du test de Levene appliqué à l’ensemble des items regroupés dans chaque sous-dimension. Lorsque la p-value issue du test de Levene est inférieure à 0,05, l’hypothèse nulle (H_0), qui postule l’égalité des variances, est rejetée au profit de l’hypothèse alternative (H_1) selon laquelle au moins une variance diffère des autres. Autrement dit, l’homogénéité des variances n’est pas vérifiée. À l’inverse, lorsque la p-value est supérieure à 0,05, l’hypothèse nulle est retenue, indiquant que les variances peuvent être considérées comme homogènes. L’homogénéité des variances constitue une condition statistique permettant de recourir à l’ANOVA à un facteur suivi, d’un test post hoc de Tukey pour identifier les différences significatives entre les groupes. En revanche, en cas d’hétérogénéité des variances, il est recommandé d’utiliser le test post hoc T3 de Dunnett, plus adapté à ce type de situation, afin d’examiner les différences d’usages de cette technologie.

2.1. Usages de l’IAG en soutien à l’apprentissage des cours

L’analyse de l’utilisation de l’IAG comme assistant à l’apprentissage des cours par les étudiants s’est appuyée sur trois items portant sur l’accompagnement dans l’adaptation du niveau de langue de certains textes, l’aide à la compréhension des notions de cours, ainsi que la génération des quiz. Ces items ont été retenus en raison de leur pertinence par rapport aux

usages déclarés par les étudiants et à la problématique étudiée. Avant leur intégration dans les analyses statistiques, ils ont été soumis à un test de cohérence interne dont les résultats sont mentionnés dans le tableau 1.

Alpha de Cronbach	Nombre d’items
0,718	3

Tableau 1. Statistiques de fiabilité (Source : données d’enquête de terrain, mars-mai, 2025).

Le test réalisé a produit un coefficient Alpha de Cronbach de 0,718, indiquant un niveau de fiabilité satisfaisant au regard des standards généralement admis en sciences humaines et sociales. Cette valeur suggère que les items retenus présentent une homogénéité acceptable et mesurent de manière relativement cohérente un même construit. En conséquence, cette sous dimension peut être considérée comme suffisamment fiable pour les besoins de la présente recherche.

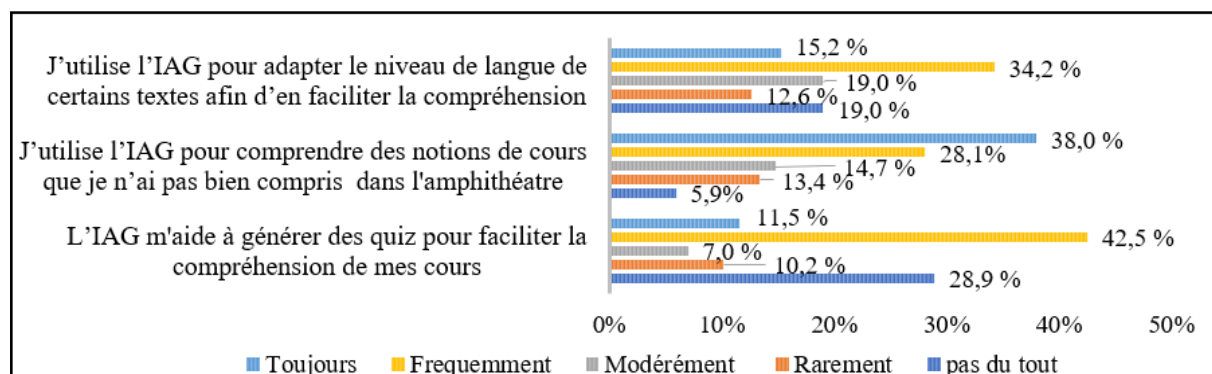


Figure 1. Fréquences d'utilisation de l'IAG comme aide à l'apprentissage des cours (Source : données d'enquête, mars-mai, 2025).

Les résultats présentés dans la figure 1 indiquent que l'IAG est mobilisée avec des fréquences variables par les étudiants de l'UNZ. Plus précisément, 68,4 % des répondants déclarent recourir régulièrement à cette technologie pour adapter le niveau de langue de certains textes, 80,7 % l'utilisent pour améliorer leur compréhension des notions de cours, et 61 % s'en servent pour générer des quiz destinés à faciliter l'assimilation des contenus enseignés.

Globalement, près de 70 % des participants à l'étude admettent que l'IAG soutient la personnalisation de leur apprentissage. Ces résultats traduisent un intérêt marqué pour cette technologie, que les étudiants intègrent progressivement dans l'élaboration de stratégies d'apprentissage adaptées à leurs besoins et objectifs académiques.

Cependant, à mesure que nous avons affiné l'étude, il est constaté comme mentionné dans le tableau 2 que le niveau d'étude exerce une influence sur l'usage de l'IAG pour les apprentissages.

Items		J'utilise l'IAG pour adapter le niveau de langue de certains textes afin d'en faciliter la compréhension		L'IAG m'aide à générer des quiz pour faciliter la compréhension de mes cours		J'utilise l'IAG pour comprendre des notions de cours que je n'ai pas bien compris dans l'amphithéâtre	
		Utilisation irrégulière	Utilisation régulière	Utilisation irrégulière	Utilisation régulière	Utilisation irrégulière	Utilisation régulière
Niveau d'étude	Licence	25,60 %	74,70 %	29,40 %	70,90 %	15,00 %	85,30 %
	Master	53,80 %	43,60 %	94,90 %	2,60 %	23,10 %	74,40 %
	Doctorat	100,00 %	0,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %	0,00 %

Tableau 2. L'IAG comme aide à l'apprentissage des cours selon le niveau d'étude (Source : données d'enquête, mars-mai, 2025).

Ce tableau indique des usages différenciés de l’IAG selon le niveau d’étude des étudiants. Ceux en licence sont proportionnellement plus nombreux à recourir régulièrement à cette technologie, notamment pour adapter le niveau de langue des textes (74,7 %), générer des quiz (70,9 %) et clarifier des notions de cours (85,3 %). Cependant, les étudiants en master accomplissent modérément ces pratiques, tandis que les doctorants rarement engagés dans des cours magistraux en font un usage irrégulier dans le cadre de la personnalisation des apprentissages. Ainsi, le niveau d’étude semble avoir une influence significative sur l’utilisation de l’IAG pour l’apprentissage des cours. Afin de vérifier statistiquement l’existence de cette relation, un test d’homogénéité des variances permettant d’opérer un choix entre le test ANOVA à un facteur et le test T3 de Dunnett a été réalisé, comme l’illustre le tableau 3.

		Statistique de Levene	ddl1	ddl2	Sig.
Scores_apprentissages	Basé sur la moyenne	20,582	2	371	,000
	Basé sur la médiane	16,819	2	371	,000

Tableau 3 : Test d’homogénéité des variances d’étude (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025)

Il en ressort que la p-value du test de Levene est de 0,000. Ce constat conduit au rejet de l’hypothèse nulle H0 et à l’acceptation de l’hypothèse alternative H₁ qui postule qu’au moins une des variances est significativement différente des autres. En d’autres termes, les moyennes des groupes licence, master et doctorat ne sont pas homogènes. Dans ces conditions, nous recourons au test post hoc T3 de Dunnett afin d’identifier les groupes présentant éventuellement des différences significatives. Les résultats issus de ce test sont synthétisés dans le tableau 4.

(I) Niveau d’études des répondants	(J) Niveau d’études des répondants	Différence moyenne (I-J)	Erreur standard	Sig.	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
Licence	Master	3,36719*	,43588	,000	2,2911	4,4432
	Doctorat	7,55140*	,15871	,000	7,1705	7,9323
Master	Doctorat	4,18421*	,40596	,000	3,1709	5,1975

Tableau 4. Test post hoc T3 de Dunnett (Source : données, enquête, mars-mai, 2025).

Les p-values obtenues pour les trois comparaisons (Licence–Master, Licence–Doctorat et Master–Doctorat) sont toutes strictement inférieures au seuil de signification fixé à 0,05 (p = 0,000). Ce résultat indique que les moyennes observées entre les groupes diffèrent de manière très significative. L’examen de la figure 2 ci-dessous montre que la moyenne des étudiants inscrits en licence s’élève à 10,6, celle des étudiants en master à 7, tandis que celle des doctorants est estimée à 3. Ces écarts confirment que le niveau d’étude exerce une influence significative sur l’utilisation de l’IAG comme aide à la personnalisation de l’apprentissage. En d’autres termes, les étudiants de niveau licence et Master utilisent davantage l’IAG pour leurs apprentissages que les doctorants.

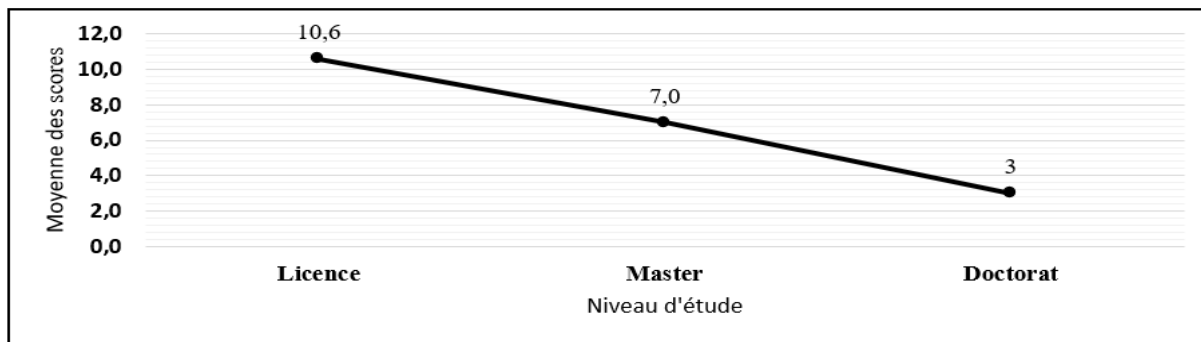


Figure 2. Tracés des moyennes (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

En prenant en compte, la variable relative à l’établissement fréquenté, les analyses statistiques mettent en évidence des différences dans les usages de l’IAG, présentées dans le tableau 5.

	L’IAG m’aide à générer des quiz pour faciliter la compréhension de mes cours		J’utilise l’IAG pour comprendre des notions de cours que je n’ai pas bien compris dans l’amphithéâtre		J’utilise l’IAG pour adapter le niveau de langue de certains textes afin d’en faciliter la compréhension	
	Utilisation irrégulière	Utilisation régulière	Utilisation irrégulière	Utilisation régulière	Utilisation irrégulière	Utilisation régulière
UFR/LSH	38,60%	61,40%	19,60%	80,40%	36,50%	63,50%
UFR/SEG	27,80%	72,20%	7,80%	92,20%	26,70%	73,30%
UFR/ST	47,80%	52,20%	23,90%	76,10%	13,40%	86,60%
UIT	40,00%	60,00%	20,00%	80,00%	40,00%	60,00%
ED/LACOSHS	100,00 %	0,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %	0,00 %

Tableau 5. L’IAG comme aide à l’apprentissage des cours selon l’établissement fréquenté (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

Il en ressort qu’à l’exception des étudiants de l’ED/LACOSHS, l’ensemble des autres étudiants déclarent recourir régulièrement à l’IAG dans des proportions relativement élevées (Tableau 5). Ces résultats suggèrent que l’établissement d’appartenance exerce une influence significative sur l’utilisation de cette technologie comme outil d’aide à l’apprentissage. Le test de Levene utilisé comme condition préalable à l’application du test ANOVA à un facteur donne une p-value de 0,000, comme illustré dans le tableau 6.

		Statistique de Levene	ddl1	ddl2	Sig.
Scores apprentissages	Basé sur la moyenne	7,020	4	369	,000
	Basé sur la médiane	3,451	,4	369	,009

Tableau 6. Test d’homogénéité des variances (Source : données d’enquête de terrain, mars-mai, 2025).

Ce résultat confirme l’absence d’homogénéité des variances et justifie le recours au test post hoc T3 de Dunnett pour identifier statistiquement l’influence de l’établissement d’appartenance sur la mobilisation de l’IAG par les étudiants comme outil d’aide à l’apprentissage des cours. Les résultats de ce test sont présentés dans le tableau 7.

(I) Établissement d'appartenance du répondant	(J) Établissement d'appartenance du répondant	Différence moyenne (I-J)	Erreur standard	Sig.	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
ED/	UFR/LSH	-6,78836*	,21481	,000	-7,3965	-6,1802

LACOSHS	UFR/SEG	-7,92222*	,34483	,000	-8,9108	-6,9336
	UFR/ST	-6,88060*	,36621	,000	-7,9393	-5,8219
	UFR/UIT	-6,30000*	,85870	,000	-8,9891	-3,6109

Tableau 7. Test post hoc T3 de Dunnett (Source : données d’enquête de terrain, mars-mai, 2025).

Ce test atteste que les moyennes du groupe ED/LACOSHS diffèrent de manière très significative de celles des autres groupes (UFR/LSH, UFR/SEG, UFR/ST et IUT), avec une p-value ($p=0,000$) inférieure à 0,001 ($p<0,001$). Le diagramme des moyennes présenté dans la figure 3 ci-dessous renforce cette conclusion en fournissant une représentation schématique et chiffrée des écarts observés entre les groupes : UFR/LSH (9,7884), UFR/SEG (10,922), UFR/ST (9,8806), IUT (9,03) et ED/LACOSHS (3). Ces résultats confirment l’hypothèse selon laquelle l’utilisation de l’IAG pour la personnalisation des apprentissages varie en fonction de l’établissement d’appartenance. L’écart particulièrement marqué chez les étudiants de l’ED/LACOSHS peut s’expliquer par les caractéristiques spécifiques de leur profil. En effet, ce groupe est exclusivement composé de doctorants dont la formation, fortement orientée vers la recherche scientifique, sollicitent moins les usages analysés dans cette sous-dimension. Cette particularité justifie la moyenne nettement plus faible constatée dans ce groupe par rapport aux autres établissements.

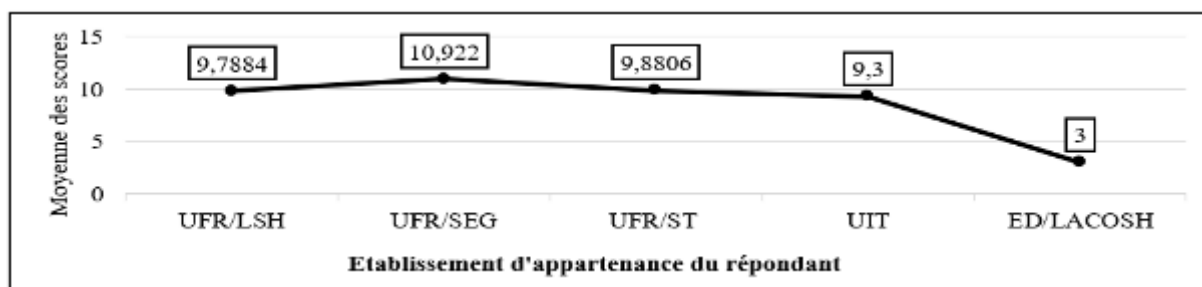


Figure 3. Tracé des moyennes (Source : données enquête, mars-mai, 2025).

2.2. Implications éthiques liées à l’utilisation de l’IAG dans les apprentissages

Les implications éthiques liées à l’utilisation de l’IAG dans les apprentissages ont été analysées en prenant appui sur deux sous-dimensions, à savoir les risques d’altération de l’intégrité académique et la dépendance que cette technologie peut susciter chez les étudiants.

2.2.1. Usages de l’IAG par les étudiants et ses implications sur l’intégrité académique

L’analyse des effets des usages de l’IAG par les étudiants sur l’intégrité académique a été effectuée à travers trois items portant sur la fréquence d’utilisation de cette technologie lors des évaluations, son potentiel usage à des fins de tricherie et la récurrence des reprises textuelles des contenus qu’elle génère. Le test effectué sur ces items afin d’en vérifier leur fiabilité a donné les résultats mentionnés dans le tableau 8.

Alpha de Cronbach	Nombre d’éléments
,738	3

Tableau 8. Statistiques de fiabilité (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025)

Ce tableau montre une valeur d’Alpha de Cronbach de 0,738. Cette valeur indique une bonne cohérence interne des items, nous permettant d’effectuer une analyse descriptive des données relatives à cette sous-dimensions, dont les résultats sont présentés dans la figure 4.

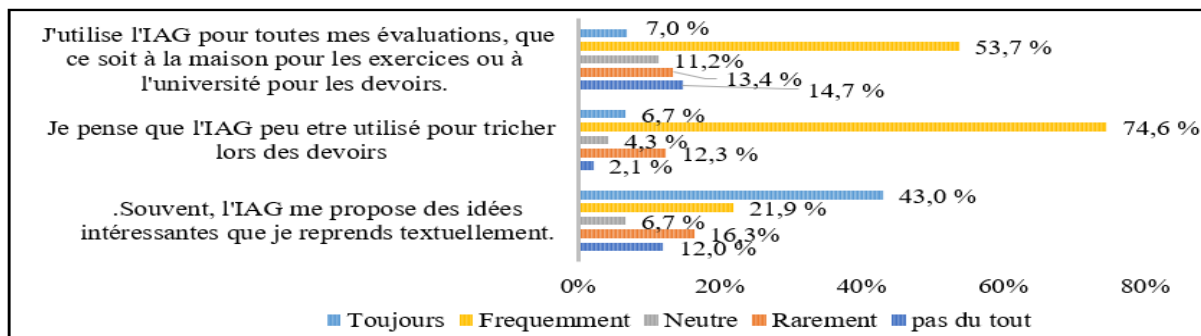


Figure 4. Usage de l’IAG par les étudiants et ses implications sur l’intégrité académique (Source : données enquête terrain, mars-mai, 2025).

Cette figure révèle que les étudiants de l’UNZ accomplissent à des fréquences élevées et variées des usages de l’IAG susceptibles de nuire à l’honnêteté intellectuelle. En effet, plus de 71 % des enquêtés reprennent textuellement certains textes fournis par l’IAG, au moins 85,6 % affirment que cette technologie pourrait-être mobilisée pour tricher pendant les évaluations et environ 70 % des répondants l’utilisent dans toutes leurs évaluations.

La prise en compte de la variable portant sur le niveau d’étude, en vue d’approfondir l’étude, permet de constater comme l’indique le tableau 9 des variations dans les usages de l’IAG.

		Souvent, l’IAG me propose des phrases intéressantes que je reprends textuellement.	Je pense que l’IAG peut être utilisé pour tricher lors des devoirs.	J'utilise l’IAG pour toutes mes évaluations, que ce soit à la maison pour les exercices ou à l'université pour les devoirs.
Licence	Pas d’accord	20,3 %	6,6 %	21,6 %
	D’accord	79,7 %	93,4 %	70,3 %
Master	Pas d’accord	65,8 %	44,7 %	55,3 %
	D’accord	34,2 %	55,3 %	44,7 %
Doctorat	Pas d’accord	100,0 %	100,0 %	93,8 %
	D’accord	0,0 %	0,0 %	6,3 %

Tableau 9. Pratiques d’IAG des étudiants en rapport avec l’intégrité académique selon le niveau d’étude (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

De manière synthétisée, ce tableau montre que plus de 70 % des étudiants inscrits en licence reconnaissent mobiliser l’IAG pour des pratiques nuisant potentiellement à l’honnêteté intellectuelle, contre moins de 50% chez les étudiants de master. En revanche, la quasi-totalité des doctorants se montre réticente à l’adoption de ces pratiques. Ces résultats semblent révéler que le niveau d’étude exerce une influence significative sur l’usage de l’IAG à des fins nuisant l’intégrité académique.

Statistique de Levene	ddl1	ddl2	Signification
34,423	2	371	,000

Tableau 10. Test de Levene (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

Le test de Levene (0,000) montre que les variances des groupes sont hétérogènes (Tableau 10), ce qui autorise statistiquement la réalisation d’un test post hoc T3 de Dunnett pour évaluer statistiquement l’influence du niveau d’étude sur l’adoption des pratiques d’IAG susceptibles de nuire à l’intégrité académique. Les résultats issus du test post hoc T3 de Dunnet sont présentés dans le tableau 11.

(I) Niveau d'études	(J) Niveau d'études des répondants	Différence de moyennes (I-J)	Erreur standard	Sig.	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
Licence	Master	3,48553*	,65864	,000	1,8467	5,1244
	Doctorat	6,58750*	,28231	,000	5,8631	7,3119
Master	Doctorat	3,10197*	,69481	,000	1,3836	4,8204

Tableau 11. Test post hoc T3 de Dunnett (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025)

Les résultats de ce test montrent que les différences de moyennes entre les groupes licence-master, licence-doctorat, master-doctorat sont statistiquement très significatives. En effet, les étudiants en licence présentant une moyenne élevée (11,28) sont ceux qui adoptent davantage de pratiques d’IAG susceptibles d’altérer l’honnêteté académique comme l’illustre la figure 5. Quant aux étudiants en master et doctorat, leurs moyennes décroissent (Master : 7,789 et doctorat : 4,688), révélant ainsi une prudence observée dans la mobilisation de l’IAG pour leurs apprentissages.

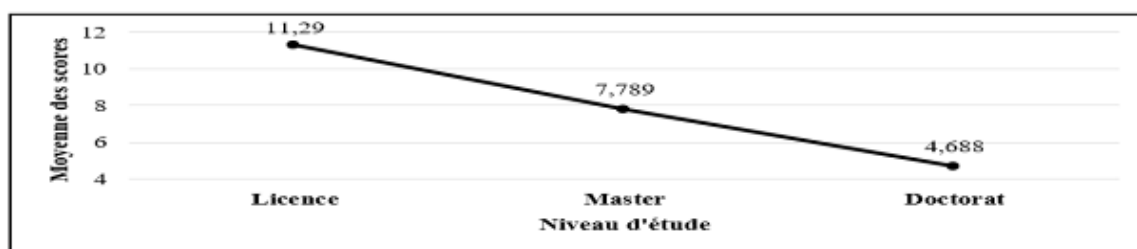


Figure 5. Tracé des moyennes (Source : données d’enquête, mars-mai 2025).

En outre, le type d’établissement pourrait influencer la mise en œuvre de pratiques d’IAG altérant potentiellement l’intégrité académique, comme l’indique le tableau 12.

		Souvent, l'IAG me propose des phrases intéressantes que je reprends textuellement.	Je pense que l'IAG peut être utilisé pour tricher lors des devoirs	J'utilise l'IAG pour toutes mes évaluations, que ce soit à la maison pour les exercices ou à l'université.
UFR/LSH	Pas d'accord	27,50 %	14,80 %	25,40 %
	D'accord	72,50 %	85,20 %	74,60 %
UFR/SEG	Pas d'accord	34,40 %	15,60 %	37,80 %
	D'accord	65,60 %	84,40 %	62,20 %
UFR/ST	Pas d'accord	16,40 %	9,00 %	26,90 %
	D'accord	82,10 %	94,00 %	82,10 %
UIT	Pas d'accord	15,00 %	100,00 %	15,00 %
	D'accord	85,00 %	0,0 %	85,00 %
ED/LACOSHS	Pas d'accord	100,00 %	100,00%	100,00 %
	D'accord	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Tableau 12 : Pratiques d’IAG des étudiants en rapport avec l’intégrité académique selon l’établissement (Source : données d’enquête terrain, mars-mai, 2025).

Cette affirmation est liée au fait que plus de la moitié des enquêtés des UFR/LSH, SEG, ST et UIT reprennent textuellement dans leurs travaux académiques certains contenus générés par l’IAG. Ces étudiants soutiennent également qu’il est possible de tricher lors des devoirs en ayant recours à cette technologie et l’exploitent systématiquement pour toutes leurs évaluations. À l’inverse, les étudiants de l’ED/LACOSHS disent être réservés quant à l’accomplissement de ces pratiques. Afin de nous rassurer que le type d’établissement fréquenté influence significativement l’accomplissement de pratiques susceptibles d’altérer l’intégrité académique, nous avons effectué un test de Levene pour vérifier l’homogénéité des variances. Les résultats obtenus sont mentionnés dans le tableau 13.

Statistique de Levene	ddl1	ddl2	Signification
8,897	4	369	,000

Tableau 13. Test d'homogénéité des variances (Source : données d’enquête terrain, mars-mai, 2025)

Ce test de Levene a permis de conclure que les variances des groupes sont hétérogènes. Cette conclusion nous incite à nous tourner vers le test post hoc T3 de Dunnett pour identifier statistiquement l’influence du type d’établissement sur l’adoption des pratiques susceptibles d’altérer l’intégrité académique, dont les résultats sont synthétisés dans le tableau 14.

(I) Établissement d'appartenance du répondant	(J) Établissement d'appartenance du répondant	Différence de moyennes (I-J)	Erreur standar d	Sig.	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
UFR/LSH	UFR/SEG	,74550	,37721	,395	-,3230	1,8140
	UFR/ST	-,41586	,33882	,914	-1,3767	,5449
	UIT	-,33228	,34573	,981	-1,3415	,6769
	ED/LACOSHS	6,61772*	,27337	,000	5,8183	7,4171
UFR/SEG	UFR/ST	-1,16136*	,40148	,043	-2,3008	-,0219
	UIT	-1,07778	,40733	,093	-2,2510	,0955
	ED/LACOSHS	5,87222*	,34803	,000	4,8690	6,8755
UFR/ST	UIT	,08358	,37206	1,000	-,9976	1,1648
	ED/LACOSHS	7,03358*	,30600	,000	6,1409	7,9262
UFR/UIT	ED/LACOSHS	6,95000*	,31363	,000	5,9972	7,9028

Tableau 14. Test post hoc T3 de Dunnett (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

Les résultats de ce test révèlent que les différences de moyenne entre l’ED/LACOSHS et les UFR/LSH, SEG, ST et UIT sont significatives. La figure 6 ci-dessous indique que les UFR/LSH, SEG, ST et UIT ont des moyennes relativement élevées (UFR/LSH : 10,868; UFR/SEG : 10,122; UFR/ST : 11,284; UIT : 11,2 et UIT) que celle du groupe de l’ED/LACOSHS (4,25). En rappel, les étudiants de ces UFR sont majoritairement en licence et, comme suggéré plus haut, auraient tendance à recourir à la facilité au détriment de l’effort cognitif. Cet état de fait pourrait expliquer leur tendance à adopter ces pratiques pouvant affecter négativement l’honnêteté intellectuelle. Ainsi, le type d’établissement influence significativement l’adoption des pratiques susceptibles d’altérer l’intégrité académique.

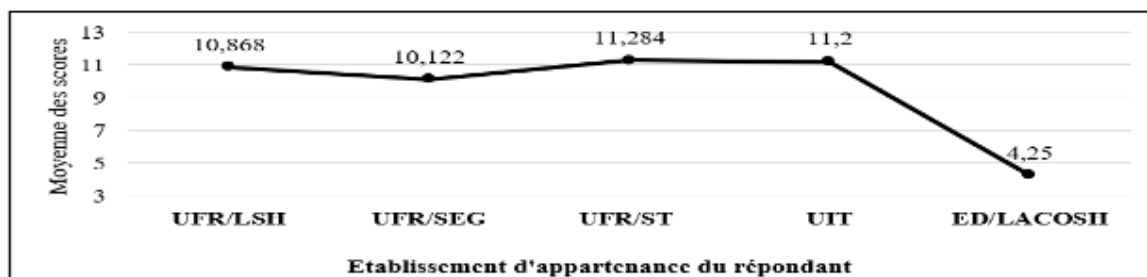


Figure 6. Tracé des moyennes (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

2.2.2. Usage de l’IAG par les étudiants et ses implications sur leur dépendance à cette technologie

L’analyse des implications éthiques liées à l’usage de l’IAG par les étudiants a été également menée à partir de l’étude de leur niveau de dépendance à cette technologie. Cette évaluation s’est appuyée sur des items portant sur les dysfonctionnements de l’IAG pouvant affecter la qualité des travaux, l’adoption systématique de cette technologie pour la recherche d’informations, ainsi que son utilisation régulière dans le cadre de la rédaction des travaux académiques. Comme illustré dans le tableau 15, ces items ont été testés afin de mesurer leur fiabilité avant la poursuite de l’analyse.

Alpha de Cronbach	Nombre d’éléments
,751	3

Tableau 15. Statistiques de fiabilité (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

Le test de fiabilité effectué a produit un alpha de Cronbach de 0,751, indiquant une bonne cohérence interne entre les items retenus. Ce constat nous a ensuite permis de réaliser une analyse descriptive dont les résultats sont mentionnés dans la figure 7.

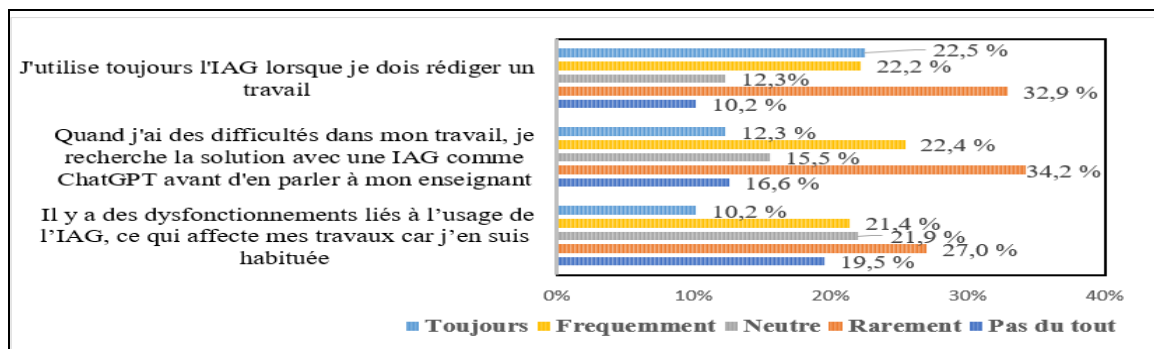


Figure 7.

re 7. Pratiques d’IAG susceptibles d’induire une dépendance (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

Il ressort de cette figure que la majorité des enquêtés mobilise l’IAG pour des pratiques susceptibles de les engager dans une relation de dépendance à cette technologie (figure 7). De manière détaillée, plus de 50% des participants à l’étude déclarent que le dysfonctionnement de l’IAG affecte leurs travaux académiques. Une proportion équivalente la mobilise systématiquement pour rechercher des solutions à leurs difficultés avant d’en parler à leur enseignant ou l’utilise toujours lorsqu’ils ont un travail à rédiger.

Dans la perspective d’affiner davantage l’étude, nous avons également introduit la variable relative au niveau d’étude dans l’analyse de ce corpus de données dont les résultats sont présentés dans le tableau 16.

		Il y a des dysfonctionnements de l'IAG, ce qui affecte mes travaux car j'en suis habituée	Quand j'ai des difficultés dans mon travail, je recherche la solution avec une IAG comme ChatGPT avant d'en parler à mon enseignant	J'utilise toujours l'IAG lorsque je dois rédiger un travail
Licence	Pas d'accord	46,3 %	54,7 %	54,7 %
	D'accord	53,8 %	45,3 %	45,3 %
Master	Pas d'accord	46,3 %	34,2 %	31,6 %
	D'accord	53,8 %	65,8 %	68,4 %
Doctorat	Pas d'accord	37,5 %	62,5 %	50,0 %
	D'accord	62,5 %	37,5 %	50,0 %

Tableau 16. Pratiques d’IAG susceptibles d’induire une dépendance selon le niveau d’étude (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

Ce tableau renseigne que l’ensemble des enquêtés accomplit, selon une proportion d’au moins 50%, des pratiques tendant à les rendre dépendants de cette technologie (Tableau 16). Ces résultats laissent penser qu’il n’existe pas d’influence significative entre le niveau d’étude et l’adoption de pratiques engageant les étudiants dans une relation de dépendance à l’IAG. Pour s’en convaincre, un test de Levene a été effectué aux fins de vérifier l’homogénéité des variances. Le tableau 17 rend compte des résultats issus de ce test.

Statistique de Levene	ddl1	ddl2	Signification
10,502	2	371	,000

Tableau 17. Test d'homogénéité des variances (Source : données d'enquête, mars-mai, 2025)

Ce tableau affiche un résultat confirmant l’homogénéité des variances. Ce constat rend pertinent l’emploi du test post hoc T3 de Dunnett pour évaluer statistiquement l’influence du niveau d’étude sur l’adoption de pratiques susceptibles de favoriser une forme de dépendance des étudiants à l’égard de l’IAG. Le tableau 18 expose les résultats de ce test.

(I) Niveau d'études des répondants	(J) Niveau d'études des répondants	Différence de moyennes (I-J)	Erreur standard	Sig.	Intervalle de confiance à 95 %	
					Borne inférieure	Borne supérieure
Licence	Master	,11184	,36526	,986	-,7809	1,0046
	Doctorat	,56250	,79935	,860	-1,5437	2,6687
Master	Doctorat	,45066	,83552	,930	-1,7170	2,6183

Tableau 18. Test post hoc T3 de Dunnett (Source : données enquête, mars-mai, 2025)

Ce test montre que les différences de moyennes (0,05) entre les groupes licence-master (0,986), licence-doctorat (0,860) et master-doctorat (0,930) ne sont pas significatives. La figure 8 ci-dessous indique que la moyenne des scores des étudiants de niveau licence est de 8,375, celle des étudiants en master est de 8,2632 et celle des étudiants inscrits au doctorat est de 7,8125. Ces données permettent de constater que les écarts entre les moyennes des scores des différents niveaux d’étude sont faibles. La faiblesse des écarts suggère qu’ils entretiennent tous au même niveau, une relation de dépendance à l’égard de l’IAG. La relation de dépendance à cette technologie pourrait s’expliquer par la rapidité de réponse aux questions qui lui sont adressées, mais aussi par sa capacité à apporter des résultats parfois vraisemblables à toutes les questions qui lui sont adressées.

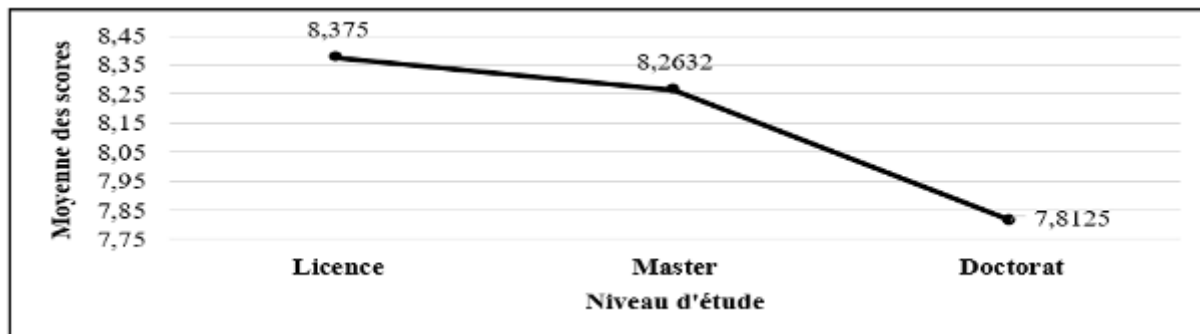


Figure 8. Tracé des moyennes (Source : données d'enquête terrain, mars-mai, 2025)

Par ailleurs, nous avons introduit la variable portant sur l’établissement fréquenté dans l’analyse du jeu de donnée considéré dans cette section dont les résultats figurent dans le tableau 19.

		Il y a des dysfonctionnements de l’IAG, ce qui affecte mes travaux car j’en suis habituée	Quand j’ai des difficultés dans mon travail, je recherche la solution avec une IAG comme ChatGPT avant d’en parler à mon enseignant	J’utilise toujours l’IAG lorsque je dois rédiger un travail
UFR/LSH	Pas d'accord	38,6 %	45,5 %	44,4 %
	D'accord	61,4 %	54,5 %	55,6 %
UFR/SEG	Pas d'accord	60,0 %	64,4 %	72,2 %
	D'accord	40,0 %	35,6 %	27,8 %
UFR/ST	Pas d'accord	38,8 %	53,7 %	38,8 %
	D'accord	61,2 %	46,3 %	61,2 %

IUT	Pas d'accord	45,0 %	65,0 %	75,0 %
	D'accord	55,0 %	35,0 %	25,0 %
ED/ LACOSHS	Pas d'accord	62,5 %	62,5 %	62,5 %
	D'accord	37,5 %	37,5 %	37,5 %

Tableau 19. Pratiques d’IAG susceptibles d’induire une dépendance selon l’établissement d’étude (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025)

Les données analysées révèlent que les proportions d’étudiants déclarant être affectés par les dysfonctionnements de l’IAG, recourant à cette technologie en cas de difficultés avant de solliciter l’aide de leurs enseignants, ou affirmant l’utiliser systématiquement pour la rédaction de leurs travaux, varient en fonction du type d’établissement. Ces constats suggèrent que le type d’établissement exerce potentiellement une influence significative sur l’exécution de pratiques engageant les étudiants dans une relation de dépendance à l’IAG. Le test de Levene (0,617) effectué, révèle une homogénéité des variances entre les groupes, comme indiquée dans le tableau 20.

Statistique de Levene	ddl1	ddl2	Signification
,664	4	369	,617

Tableau 20. Test d’homogénéité des variances (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

Cette homogénéité des variances a motivé le recours à un test ANOVA à un facteur pour identifier statistiquement l’influence du type d’établissement sur l’adoption de pratiques susceptibles d’induire une dépendance à l’IAG. Les résultats de ce test sont mentionnés dans le tableau 21.

	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.
Inter-groupes	140,975	4	35,244	3,305	,011
Intra-groupes	3934,899	369	10,664		
Total	4075,874	373			

Tableau 21. Test ANOVA à un facteur (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

Ce test met en lumière une différence significative entre les moyennes des scores d’au moins deux établissements comparés. Cela permet la poursuite de l’analyse par un test post hoc de Tukey, afin d’identifier les établissements pour lesquels les écarts de moyennes sont significatifs.

(I) Établissement d'appartenance du répondant	(J) Établissement d'appartenance du répondant	Différence de moyennes (I-J)	Erreur standard	Sig.	Intervalle de confiance à 95%	
					Borne inférieure	Borne supérieure
UFR/LSH	UFR/SEG	1,12751	,41822	,056	-,0190	2,2740
	UFR/ST	-,28327	,46431	,973	-1,5561	,9895
	UIT	1,52196	,76786	,277	-,5830	3,6269
	ED/LACOSHS	1,42196	1,17872	,748	-1,8093	4,6532
UFR/SEG	UFR/ST	-1,41078	,52692	,059	-2,8552	,0337
	UIT	,39444	,80726	,988	-1,8185	2,6074
	ED/LACOSHS	,29444	1,20476	,999	-3,0082	3,5971
UFR/ST	UIT	1,80522	,83207	,194	-,4757	4,0862
	ED/LACOSHS	1,70522	1,22152	,631	-1,6434	5,0538
UFR/UIT	ED/LACOSHS	-,10000	1,36607	1,000	-3,8448	3,6448

Tableau 22. Test post hoc de Tukey (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025).

Le test de Tukey montre que seules les comparaisons entre l’UFR/LSH et l’UFR/SEG ainsi qu’entre l’UFR/SEG et l’UFR/ST présentent des p-value ($p=0,056$ et $p=0,059$) proches du

seuil de signification (0,05). Les comparaisons entre les autres établissements affichent tous des coefficients de signification supérieurs au seuil retenu. Ces résultats attestent que la quasi-totalité des étudiants des établissements de l’UNZ manifestent de manière similaire une forme de dépendance à l’égard de l’IAG. Le diagramme des moyennes ci-dessous (figure 9) confirme cela, en montrant que les écarts de moyennes entre les différents établissements ne sont pas élevés.

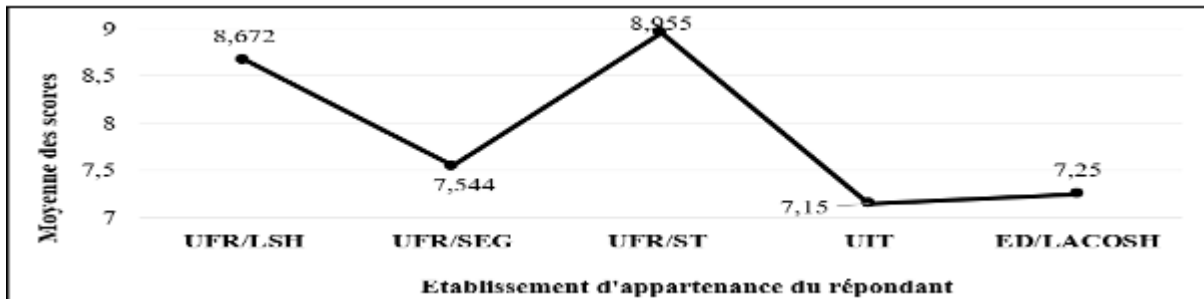


Figure 9. Tracé des moyennes (Source : données d’enquête, mars-mai, 2025)

Les entretiens semi-directifs effectués corroborent les résultats issus de l’analyse des données quantitatives. Il en ressort que les possibilités offertes par l’IAG sont souvent comparées aux compétences de l’humain, avec une tendance à recourir à cette technologie pour rechercher des solutions aux difficultés rencontrées pendant le processus d’apprentissage que d’aller vers un devancier potentiellement capable de fournir l’aide attendue. L’étudiante E1 (2025) nous apporte un aperçu sur ce fait en ces termes : « l’intelligence artificielle a toujours des réponses à tout par rapport à l’être humain ». Cette affirmation révèle un problème éthique caractérisé par une tendance à anthropomorphiser l’IAG, mais également à lui attribuer un pouvoir démesuré, en lui prêtant à tort la capacité de répondre à toutes les questions. En réalité, dans son principe de fonctionnement, l’IAG génère des contenus pour la quasi-totalité des requêtes qui lui sont soumises, à l’exception de celles qui relèvent, par exemple, de l’apologie du terrorisme ou de pratiques interdites. Toutefois, ces contenus sont avant tout vraisemblables et ne sauraient être considérés comme des réponses véritablement exactes aux questions formulées par l’utilisateur.

En outre, la quasi-totalité des étudiants ayant pris part à l’étude émette des inquiétudes en lien avec l’utilisation de cette technologie dans leurs apprentissages. Alors que certains, notamment de niveau doctoral pointent du doigt le fait que les informations générées par cette technologie manquent de précision et les exposent à la consommation de contenus potentiellement erronés, d’autres confient qu’ils ont habituellement recours à l’IAG pour leurs travaux si bien qu’il est en train d’émerger en eux une certaine addiction vis-à-vis de cette technologie. Pour illustrer ce problème, E7 (2025) se confiait à nous pendant les entretiens en ces termes : « je dirais que ça crée une dépendance, à tel point que souvent, il y a du mal à travailler seul. Quand tu n’as pas l’IA à côté, pour poser certaines questions, ou pour demander de faire une reformulation par rapport à telle chose, souvent tu es bloqué ».

3. Discussion

La présente étude révèle qu’une large majorité des étudiants (70 %) adoptent des pratiques d’IAG visant à les assister dans leurs apprentissages, avec une tendance plus marquée chez ceux inscrits en licence. Ce résultat confirme en partie les déclarations de Kasneci et al. (2023, p.2), selon lesquelles l’IAG pourrait contribuer à la personnalisation des apprentissages, au soutien à l’apprentissage des langues et à l’accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers. Toutefois, nos données n’attestent pas d’usages liés à l’apprentissage des langues ni à l’accompagnement des élèves à besoins spécifiques. Cette modalité d’utilisation de l’IAG n’est pas encore ancrée dans les habitudes numériques des étudiants de l’UNZ probablement en raison de la précocité de l’adoption de cette technologie.

Qu’à cela ne tienne, en facilitant l’accès à des explications adaptées, la reformulation de contenus complexes ou encore un guidage individualisé, l’IAG se positionne comme un médiateur contribuant à transformer le processus d’apprentissages des étudiants de l’UNZ. Cette médiation technologique tend ainsi à élargir le pouvoir d’agir de ces étudiants, entendu ici comme la capacité de transformer les méthodes traditionnelles d’apprentissage afin de surmonter certaines contraintes en vue d’atteindre les objectifs fixés (Canguilhem, 2002, p.68 ; Valérie et Le Bossé, 2006, p.88).

En ce qui concerne les enjeux éthiques posés par l’usage de l’IAG, l’étude montre qu’une large proportion (71,9 %) d’étudiants adoptent des pratiques susceptibles de compromettre l’intégrité académique, avec une prévalence plus marquée chez ceux inscrits en licence que chez les mastérants. Ces pratiques incluent la reprise textuelle de phrases générées par l’IAG, l’utilisation systématique de cette technologie pour réaliser des évaluations à domicile ou en présentiel, ainsi que la reconnaissance explicite de son potentiel usage pour la tricherie lors des examens. Les doctorants se montrent nettement plus réservés face à ces pratiques, conscients des risques accrus de plagiat qu’elles engendrent. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par Lo (2023 p.15), qui redoute que les réponses immédiates et précises fournies par l’IAG puissent être utilisées pour contourner les principes d’honnêteté intellectuelle.

En outre, indépendamment du niveau d’étude, les résultats suggèrent qu’une forme de dépendance à l’IAG tend à s’installer parmi l’ensemble des étudiants de l’UNZ. Ceux-ci affirment que les dysfonctionnements de la technologie affectent la qualité de leurs travaux, reconnaissent y recourir systématiquement pour la recherche d’informations et déclarent l’utiliser fréquemment dans la rédaction de leurs productions académiques. Cette conclusion rejoint la perspective de Obaje (2025, p. 263) qui souligne le risque de dépendance cognitive à l’usage de l’IAG. Ces constats confortent également la mise en garde du CSE et du CEST, selon laquelle la possibilité de poser toute sorte de questions aux systèmes d’IAG comporte le risque de renforcer une certaine dépendance aux réponses qu’ils génèrent (2024, p.23).

Face au risque que l’usage actuel de l’IAG par les étudiants altère la qualité des apprentissages au sein de l’UNZ, la Vice-présidence chargée des enseignements, des innovations pédagogiques et de la professionnalisation de cette université pourrait engager l’élaboration d’un cadre institutionnel de référence, visant à distinguer les pratiques d’IAG conformes aux exigences pédagogiques et éthiques de celles qui s’en écartent. Les pratiques jugées acceptables ainsi que celles considérées comme non conformes dans les activités pédagogiques devraient ensuite être portées à la connaissance des étudiants. Cette diffusion pourrait s’effectuer à travers des modules de sensibilisation spécifiquement conçus à cet effet ou par l’organisation régulière de formations destinées aux apprenants.

Conclusion

La présente étude visait à analyser les opportunités et les défis éthiques associés à l’usage de l’IAG par les étudiants en prenant pour exemple ceux de l’UNZ.

Les résultats montrent que dans cette université, l’IAG contribue au renforcement de la personnalisation des apprentissages, en facilitant l’accès à l’information, la compréhension de contenus complexes et l’accompagnement individualisé. Cependant, les usages observés demeurent ambivalents, certaines pratiques d’IAG étant susceptibles de fragiliser l’intégrité académique et de favoriser une dépendance progressive des étudiants à cette technologie, notamment dans le cadre de leurs études.

Ces constats peuvent être attribués à plusieurs contraintes structurelles propres à l’environnement universitaire burkinabè, parmi lesquelles figurent la massification des effectifs, l’insuffisance de l’encadrement pédagogique individualisé et l’absence de dispositifs de formation visant à doter les étudiants de compétences nécessaires à un usage raisonné de cette technologie. Dans ce contexte, le recours à l’IAG apparaît pour ces apprenants comme

une ressource de compensation pédagogique. Toutefois, ces dynamiques font émerger une tension persistante entre l’élargissement de leur pouvoir d’agir académique et les risques éthiques inhérents à ces usages.

Cette recherche présente un intérêt scientifique en ce qu’elle met en évidence le potentiel de l’IAG pour surmonter certains obstacles aux apprentissages, tout en soulignant la nécessité d’un usage réfléchi de cette technologie par les apprenants, à la lumière des risques éthiques inhérents à son mésusage.

L’étude reste toutefois limitée par son ancrage dans une seule institution et par le recours exclusif à des données déclaratives, lesquelles peuvent être affectées par des biais de désirabilité sociale. Des recherches futures, privilégiant à la fois une approche comparative et participante, permettraient d’approfondir l’analyse des conditions d’une intégration pédagogique et éthique durable de l’IAG dans les universités du Burkina Faso.

Références bibliographiques

- Allouche, E. (2024). *Intelligence artificielle et éducation*. Ministère de l’éducation nationale.
- Antsa, N.N.A. (2023). Pour une utilisation éthique de l’intelligence artificielle en éducation. Pourquoi est-il urgent de préparer les enseignants et enseignantes ? *Université Du Québec à Trois-Rivières*, 52(3), 18-21. <https://doi.org/10.7202/1107538ar>
- Canguilhem, G. (2002). *Écrits sur la médecine*. Le Seuil.
- Conseil supérieur de l’éducation & Commission de l’éthique en science et en technologie. (2024). *Intelligence artificielle générative en enseignement supérieur : Enjeux pédagogiques et éthiques*. Conseil supérieur de l’éducation.
- Crawford, J., Cowling, M. & Allen, K. A. (2023). Leadership is needed for ethical ChatGPT : Character, assessment, and learning using artificial intelligence (AI). *Journal of University Teaching and Learning Practice*, 20(3),1-18. <https://doi.org/10.53761/1.20.3.02>
- De Landsheere, G. (1975). *Introduction à la recherche en éducation*. Armand Colin-Bourrelier.
- DNE-TN2. (2023). *Intelligence artificielle et éducation : apports de la recherche et enjeux pour les politiques publiques*. Éducation, numérique et recherche.
- E1 (2025, Juin 17). Entretien semi-dirigé sur l’utilisation de l’intelligence artificielle générative dans les apprentissages.
- E.7 (2025, Juin 29). Entretien semi-dirigé sur l’utilisation de l’intelligence artificielle générative dans les apprentissages.
- Halaweh, M. (2023). ChatGPT in education : Strategies for responsible implementation. *Contemporary Educational Technology*, 15(2),1-11. <https://doi.org/10.30935/cedtech/13036>
- Kasneci, E., Seßler, K., Küchemann, S., Bannert, M., Dementieva, D., Fischer, F. et al. (2023). ChatGPT for Good ? On Opportunities and Challenges of Large Language Models for Education. *Learning and Individual Differences*, 103 (1), 1-13. <https://doi.org/10.35542/osf.io/5er8f>
- Lo, C. K. (2023). What Is the Impact of ChatGPT on Education ? A Rapid Review of the Literature. *Education Sciences*, 13(4), 1-15. <https://doi.org/10.3390/educsci13040410>
- Mballo, M. H. W. (2023). Une IA générative responsable au service de l’enseignement supérieur. *Sciences Appliquées et de l’Ingénieur*, 5(1), 96-100. <http://publication.lecames.org/index.php/ing/article/view/29874> (consulté le 7 février 2025).
- N’Da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. L’Harmattan.
- Oviedo, H. C. & Campo-arias, A. (2005). De investigación y lectura crítica de estudios. *Revista Colombiana de Psiquiatría*, XXXIV (4), 572-580. <https://www.semanticscholar.org/paper/Metodolog%C3%ADa-de-investigaci%C3%B3n-y-lectura-cr%C3%ADtica->

[de-Oviedo-Campo-Arias/81710e23ea759df4761e9cec5671383f1b5ad026](https://doi.org/10.1016/j.chaos.2025.111111). (consulté le 12 février 2025)

- Obaje, T. A. (2025). Advancing Critical Thinking in Higher Education: The Transformative Role of Artificial Intelligence. *Interdisciplinary Journal of Economics and Business Law*, 14, 254–271. https://www.researchgate.net/publication/392758106_Advancing_Critical_Thinking_in_Higher_Education_The_Transformative_Role_of_Artificial_Intelligence. (consulté le 08 mars 2026)
- Parizot, I. (2012). L’enquête par questionnaire. In mentionnez les auteurs, *L’enquête sociologique* (p. 93-113). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0093>
- Savoie-Zajc, L. & Karsenti, T. (2000). *Introduction à la recherche en éducation*. Éditions Du CRP.
- St-Vincent, L.-A. (2017). *L’agir éthique de la direction d’établissement scolaire : fondements et résolution de problèmes*. Presses de l’Université du Québec.
- Valérie, B. & Le Bossé, Y. (2006). Le développement du pouvoir d’agir (empowerment) des personnes et des collectivités : De son expérimentation à son enseignement. *Les sciences de l’éducation pour l’Ère nouvelle*, 39(3), 87-100, <https://doi.org/10.3917/lsdle.393.0087>

{SECTION 4}

SCIENCES
ÉCONOMIQUES



Le concept d'entrepreneur en sciences économiques : Vers une analyse en termes de convergence et de divergence de théories et d'idées

The concept of entrepreneur in economics: Towards an analysis in terms of convergence and divergence of theories and ideas

Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY

Université d'Antananrivo, Madagascar

Email : razanajafy.livaniaina@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0000-2985-3777>

Résumé : L'entrepreneuriat prend de l'ampleur avec les différents projets entrepreneuriaux qui ne cessent de se développer grâce aux multiples opportunités d'accompagnement et de financement. Cette tendance impacte sans doute la sphère de l'économie nationale en ce sens qu'elle met en évidence la production de biens et services qui fait partie du moteur de l'économie. Cette réalité suscite la nécessité de comprendre le concept d'entrepreneur dans une perspective d'analyse économique. Pour ce faire, nous allons méthodologiquement opter pour une revue de littérature narrative afin de comprendre l'évolution du concept d'entrepreneur en sciences économiques et les différentes formes de convergence et de divergence quant aux conceptions théoriques de l'entrepreneur apportées par les différents auteurs économistes. Cette étude a permis de voir que le concept d'entrepreneur a longuement été soulevé dans divers débats économiques et a déjà été au cœur des discussions scientifiques en économie bien avant l'apparition des différents courants économiques. Chaque auteur/auteure a sa propre conception de l'entrepreneur suivant la théorie économique sur laquelle il/elle fonde ses analyses. Par ailleurs, bien qu'il y ait cette diversité d'analyses du concept d'entrepreneur, certaines théories convergent vers celles des autres auteurs constituant une continuité d'idées, alors que d'autres constituent une rupture théorique montrant des aspects de divergence et d'unicité. Cette étude a montré la complexité du concept d'entrepreneur par rapport à son être et à son rôle d'acteur clé de la dynamique de l'économie, et l'entrepreneur lui-même revêt de multiples facettes dans l'ensemble de la production de biens et services.

Mots-clé: Concept d'entrepreneur, Théories économiques, Convergence, Divergence.

Abstract : Entrepreneurship is gaining momentum with various entrepreneurial projects continuing to develop thanks to multiple support and financing opportunities. This trend undoubtedly impacts the national economy in that it highlights the production of goods and services which is one of the driving forces of the economy. This reality raises the need to understand the concept of entrepreneur from an economic analysis perspective. To do this, we will methodologically opt for a narrative literature review in order to understand the evolution of the concept of entrepreneur in economics and the various forms of convergence and divergence in the theoretical conceptions of entrepreneur put forward by different economic authors. This study has shown that the concept of entrepreneur has long been raised in various economic debates and has been at the heart of scientific discussions in economics long before the emergence of different economic schools of thought. Each author has their own conception of the entrepreneur based on the economic theory on which they base their analyses. Furthermore, although there is this diversity of analyses of the concept of the entrepreneur, some theories converge with those of other authors, constituting a continuity of ideas, while others constitute a theoretical break, showing aspects of divergence and uniqueness. This study has demonstrated the complexity of the concept of entrepreneur in relation to their nature and their role as a key player in economic dynamics, and the entrepreneur himself plays a multifaceted role in the overall production of goods and services.

Keywords: Concept of entrepreneur, Economic theories, Convergence, Divergence.

Introduction

L’entrepreneuriat est un concept assez en vogue à l’heure actuelle, plusieurs opportunités tant nationales qu’internationales se présentent et facilitent le développement de nombreux projets entrepreneuriaux. Bien évidemment, ceci impacte l’économie, la création d’emplois et de revenu constitue l’évidence la plus simple pour comprendre cette tendance. Ainsi, on s’intéresse de plus en plus à ce rôle fondamental de l’entrepreneur comme acteur principal dans la dynamisation de l’économie et de la société (Boutillier & Tiran, 2016, p. 229). Ce qui nous mène à questionner le vrai sens du concept d’entrepreneur en sciences économiques et son évolution afin de comprendre ce lien fort entre économie et entrepreneuriat et de mettre en lumière le poids de l’entrepreneur dans l’économie.

Comme méthodologie pour répondre à cette problématique, nous allons opter pour une revue de littérature narrative dans l’objectif, d’une part, de présenter et discuter des idées et théories relatives à ce concept d’entrepreneur dans la littérature en sciences économiques, et de mettre en évidence les convergences et les divergences de conception qui s’y présentent, d’autre part. Dans ce sens, nous allons nous baser sur des articles scientifiques et ouvrages académiques en sciences économiques qui traitent de l’entrepreneuriat pour mieux cerner le sujet et apporter des éléments de réponse à la problématique posée.

1. Survol de la littérature en sciences économiques sur le concept d’entrepreneur

Dans cette première partie, nous allons, dans un premier lieu, voir le sens de l’entrepreneur selon les économistes qui précèdent le courant économique classique avec les apports théoriques des économistes de ce dernier, avant d’aborder, dans un second lieu, les différentes analyses du concept d’entrepreneur des courants économiques qui s’en suivent.

1.1. L’Entrepreneur de l’ère préclassique et classique

Olivier De Serre, un agronome de formation, figure parmi les premiers auteurs préclassiques qui ont soulevé le concept d’entrepreneur dans une optique d’analyse économique. Il a discuté de ce concept en faisant le lien entre entrepreneur et les acteurs agricoles. D’une part, l’entrepreneur est pour lui le principal acteur des différentes activités agricoles qui assure la bonne organisation interne de travail et la bonne utilisation des ressources nécessaires disponibles afin d’aboutir à des résultats positifs d’exploitation (Laurent, 1989, p. 61). D’autre part, il a apporté une autre conception de l’entrepreneur en évoquant que celui-ci, face aux différentes ressources disponibles, est l’agent économique qui dispose d’une capacité à trouver des idées sur ce qu’il va en faire avec, ainsi que sur la manière de les transformer, afin d’aboutir à des résultats qui permettent de réaliser du profit.

Jacques Savary appuie cette conception de Olivier De Serre en intégrant le territoire d’action et le capital humain. C’est-à-dire que, pour lui, l’entrepreneur ne se limite pas sur le fait qu’il sait ce qu’il va faire des ressources matérielles, mais il tient aussi compte du lieu où il va faire l’activité et des ressources humaines qu’il va mobiliser pour réaliser son activité, reflétant ainsi le terrain commercial où l’entrepreneur est en action (Alcouffe, 1987, p. 5 ; Laurent, 1989, p. 62 ; Boutillier, 2015, p. 147). C’est derrière ce concept de territoire que Savary a mis en évidence un sens plus économique du concept d’entrepreneur : l’entrepreneur choisit le territoire d’exercice de son activité de production de biens en se basant sur le niveau de demande existante. Autrement dit, là où il y a des clients prêts à consommer ses biens. L’auteur, par cette affirmation, soulève le concept de marché et de rationalité de l’agent économique : l’entrepreneur est donc cet acteur qui agit en tant qu’initiateur de l’offre après avoir détecté à l’avance la demande disponible non encore satisfaite sur un territoire bien spécifié.

Un autre auteur préclassique, Le Pesant De Boisguilbert, apporte une analyse encore plus économique du concept d’entrepreneur. Il met plus en exergue le processus économique où

l'entrepreneur est le principal acteur (Alcouffe, 1987, p. 3 ; Laurent, 1989, p.62). Tout d'abord, il faut savoir que le processus économique est formé d'agents économiques : d'un côté, ceux qualifiés de producteurs de biens afin de satisfaire des besoins spécifiques, et de l'autre côté, ceux qualifiés de consommateurs qui consommeront les biens produits. En effet, pour De Boisguilbert, l'entrepreneur est cet agent économique producteur de biens, principal acteur du processus qui conduit à la création de richesse, cette richesse soulevée plus tard par les physiocrates et les classiques. Bien que De Boisguilbert ait basé son analyse du concept d'entrepreneur sur le travail de la terre, il a tout de même été souple en tenant compte de l'existence du travail non-agricole tel que l'industrie dans laquelle l'entrepreneur s'active aussi.

Quant à Richard Cantillon, un auteur du XVIIIème siècle et père de l'Économie pour certains, il apporte plus d'arguments à l'idée de Le Pesant De Boisguilbert en intégrant le concept de prise de décision en situation de risque (Laurent, 1989, p. 62 ; Boutillier, 2015, p. 145). Pour Cantillon, l'entrepreneur prend la décision de lancer la production tout en sachant qu'il est exposé à un risque tel que la variation imprévisible du prix de vente suivant les comportements des différents agents économiques (consommateurs et producteurs) du processus économique qui vont imprévisiblement varier d'un temps à l'autre. Plus précisément, cette possibilité de variation de prix de vente s'explique par le niveau de biens circulant sur le marché, la production effectuée par les différents entrepreneurs existants et les choix des consommateurs suivant leurs pouvoirs d'achat. Par conséquent, les entrepreneurs ne peuvent pas prédire à l'avance ce prix de vente final, mais ils prennent des décisions rationnelles afin de lancer la production de biens. Il faut aussi savoir que l'analyse du concept d'entrepreneur de Cantillon se base sur l'activité agricole où il divise les acteurs économiques en trois classes: les propriétaires de la terre, le fermier qu'il qualifie d'entrepreneur et les travailleurs de la terre ainsi que les assistants de l'entrepreneur.

Anne Robert Jacques Turgot est parmi les premiers auteurs libéraux à soulever le concept d'entrepreneur en utilisant généralement le terme « Business » comme étant l'œuvre de l'entrepreneur et, selon son analyse, ce dernier n'est autre que le capitaliste (Tuttle, 1927, p. 501). Dans un sens plus clair, l'auteur précise que le capitaliste est le propriétaire de la terre et il gère ses propres affaires puisqu'il est, selon l'auteur, le seul à pouvoir mobiliser les mains d'œuvre et fournir des matériels et équipements pour l'exploitation. En d'autres termes, le capitaliste, au lieu de prêter son capital à un entrepreneur, l'investit en achetant d'autres terrains ou des biens pour lancer des affaires. La séparation du capitaliste – propriétaire terrien – et du fermier vient avec François Quesnay : pour lui, l'entrepreneur est le fermier qui exploite et fait du business avec la terre du capitaliste afin de réaliser du profit par la mise en œuvre de son intelligence et de ses propres ressources (Quesnay, 1888, p. 250). Par ailleurs, Quesnay ne s'est pas étalé sur la séparation du capitaliste et de l'entrepreneur, mais tendait plutôt à rejoindre l'idée de Turgot en ce sens que le capitaliste pourrait lancer lui-même ses affaires au lieu de prêter son capital à une tierce personne et, dans ce cas, il est entrepreneur.

Par contre, Adam Smith a toujours été catégorique en séparant le capitaliste et l'entrepreneur en précisant que ce dernier est le propriétaire des affaires alors que le capitaliste est juste le propriétaire du capital et le prête à l'entrepreneur (Tuttle, 1927, p. 504 ; Laurent, 1989, p. 63). Par conséquent, Smith conclut que l'entrepreneur mobilise le capital afin de lancer des affaires qui le permettent par la suite de réaliser du profit. Jean Baptiste Say vient avec plus d'éclaircissement en qualifiant l'entrepreneur comme étant « une pièce maîtresse de la dynamique économique » (Laurent, 1989, p. 63).

Say soutient son argument à travers trois aspects. Dans un premier point, l'entrepreneur détecte les opportunités – les besoins sur le marché, celui-ci regroupe ensuite les ressources nécessaires pour la production et réalise une combinaison optimale des facteurs de production afin de produire les biens pour consommation (Say, 1803, p. 297). Dans un second point, en

parlant de facteurs de production, Say retient les trois facteurs décrits par Smith : Travail, Terre et Capital. Ainsi, l’entrepreneur de Say est celui qui, par son intelligence, arrive à mettre en liaison les agents économiques issue de ces trois facteurs à savoir le capital humain, le propriétaire terrien et le détenteur du capital ; ceci pour une production efficace répondant exactement aux besoins existants. Dans un troisième point, Say retient le fait que l’entrepreneur est un agent économique qui agit en situation d’incertitude et de risque (Say, 1803, p. 159 ; Steiner, 1997, p. 618 ; Menudo, 2014, p. 47). Say l’explique par le simple fait que les coûts des facteurs mobilisés pour réaliser la production sont connus à l’avance, alors que les prix des produits à la vente sont incertains puisque ceux-ci sont déterminés par l’offre et la demande, ce qui conduit à une situation de risque de perte. Toutefois, l’entrepreneur est un agent rationnel ayant une aptitude à harmoniser d’une manière optimale les facteurs afin de minimiser les impacts de l’incertitude et des éventuels risques.

1.2. Conception postclassique de l’entrepreneur

Léon Walras, un économiste néoclassique, discute du concept d’entrepreneur en retenant les trois facteurs soulevés par Smith et Say, mais sous d’autres termes. D’abord, l’entrepreneur est selon l’auteur un quatrième personnage en dehors de ces trois facteurs. Pour Walras, chaque facteur fournit un service : le propriétaire terrien fournit les services fonciers, le facteur Travail fournit les services personnels et le facteur Capital fournit les services des capitaux. De là, le quatrième personnage – l’entrepreneur - met ensuite en liaison ces trois catégories de services dans l’exploitation des matières premières pour la production des biens. (Walras, 1874 ; Laurent, 1989, p. 66 ; Boutillier et Tiran, 2016, p. 218 ; Le Gauyer et Lacan, 2022, p. 55). Ce dynamisme montre que l’entrepreneur a déjà, bien avant le lancement de sa production, perçu les besoins sur le marché ainsi que l’offre de biens déjà existante et les services disponibles avant d’agir. Ce fonctionnement explique l’équilibre de Walras à travers l’échange de biens entre les acteurs sur le marché.

L’apport de Joseph Schumpeter avec son concept de “destruction créatrice” constitue un éclaircissement assez important du concept d’entrepreneur en Sciences Économiques. Pour Schumpeter, l’entrepreneur est le porteur d’innovation à travers la réalisation de nouvelles combinaisons des facteurs de production qui, par la suite, conduit à la création de nouveaux biens pour satisfaire au mieux les besoins (Grahl, 1985, p. 224). À cet effet, l’entrepreneur est donc porteur de nouvelles choses tant par rapport à la méthode de production que par rapport aux biens produits. De plus, une particularité soulevée par Schumpeter est que derrière cette innovation il y a ce désir de l’entrepreneur d’améliorer continuellement son profit. Il n’est donc pas un simple homo œconomicus, mais disposant d’une aptitude assez exceptionnelle qui lui permet d’apporter l’innovation au sein du marché et l’amélioration de son propre profit (Deblock et Fontan, 2012, p. 5).

Par ailleurs, Schumpeter, dans son analyse du concept d’entrepreneur, souligne que l’entrepreneur est totalement différent de l’inventeur. Ce dernier est celui qui apporte les découvertes, alors que le premier est celui qui mobilise ces découvertes au sein du marché en les transformant en innovation qui conduit par la suite à l’amélioration du profit de l’entrepreneur. (Laurent, 1989, p. 67 ; Deblock et Fontan, 2012, p. 5). L’inventeur est donc un acteur statique qui reste dans le cadre théorique, tandis que l’entrepreneur est plutôt un acteur dynamique qui plonge dans l’action en mettant en pratique les découvertes.

Les économistes autrichiens ont largement apporté une contribution quant à l’analyse du concept d’entrepreneur en économie. Nous retenons, dans un premier lieu, Ludwig von Mises qui est partisan de l’idée de Schumpeter. Selon lui, la croissance économique et la dynamique du marché sont le fruit de l’action de l’entrepreneur qui cherche continuellement le changement et l’innovation afin de répondre au mieux les besoins sur le marché et de réaliser encore plus de profit (Mises, 1949, p. 224). Mises souligne particulièrement la question de

coûts des facteurs de production et des prix de biens produits. À travers l’innovation que l’entrepreneur apporte, il met en œuvre une nouvelle combinaison innovante afin de minimiser les coûts de production. Cela permet une meilleure économie d’échelle et apporte des biens de qualité à des prix convenables aux demandes existantes ; cela conduit en même temps à l’amélioration du profit.

Nous retenons, dans un second lieu, l’économiste autrichien Friedrich Von Hayek qui a apporté une autre analyse essentielle. Il retient le contexte d’incertitude au sein du marché dans lequel l’entrepreneur agit et prend une décision optimale afin d’assurer la spontanéité du processus économique, permettant l’auto-organisation au sein du marché (Boutillier et Tiran, 2016, p. 225). En retenant l’innovation apportée par l’entrepreneur selon Schumpeter, Hayek précise que chaque innovation conduit à un progrès, et ce progrès cache de nouveaux besoins non encore satisfaits que seul l’entrepreneur arrive à satisfaire grâce à une nouvelle combinaison des facteurs qui conduit à une autre innovation. Ce cycle continue, assurant ainsi le développement continu du processus économique au sein du marché, le progrès et le développement économique du pays.

Israel Mayer Kirzner, élève de Mises, a aussi été très reconnu par son concept d’entrepreneur alerte. Selon lui, l’entrepreneur est un acteur hors du commun au sein du marché en ce sens qu’il arrive à décrocher une opportunité avant la majorité grâce à sa vigilance et son caractère attentif lui permettant d’anticiper les besoins et de choisir les actions à mettre en œuvre pour répondre à ces besoins (Kirzner, 1973, p. 65). En effet, le marché est composé de multitude d’entrepreneurs, les uns arrivant à détecter les opportunités avant les autres, faisant apparaître une nouvelle “poche d’ignorance” (Boutillier et Tiran, 2016, p. 226) cachant de nouvelles opportunités qui seront détectées par d’autres entrepreneurs. Ce cycle explique la dynamique de l’économie et l’équilibre au sein du marché.

Karl Marx, n’ayant pour autant pas trop mentionné l’entrepreneur dans ses écrits, a mis en évidence le rôle de celui-ci dans le développement du capitalisme, il n’a pas séparé le capitaliste et l’entrepreneur. Pour Marx, le capitalisme est l’entrepreneur de par les caractéristiques de ce dernier : il mobilise le Travail dans la production pour réaliser continuellement du profit lui permettant d’accumuler de plus en plus de richesse. Marx qualifie même le capitaliste de Capitaliste-Entrepreneur. Par ailleurs, dans son hypothèse Marx souligne que ce désir d’accumulation du Capitaliste-Entrepreneur conduira petit à petit à la disparition de la propriété privée (par élargissement l’entrepreneur lui-même) conduisant à l’apparition d’un système économique socialiste.

L’école keynésienne, par son initiateur John Maynard Keynes, discute du concept d’entrepreneur sous l’aspect monétaire (Orio et Quilès, 2009, p. 116). Keynes introduit l’entrepreneur quand il parle d’investissement, en ce sens que l’investissement à lui seul ne se développe pas sans l’entrepreneur. Ce dernier a cette aptitude à étendre continuellement et progressivement l’investissement à travers les activités qu’il lance grâce à sa mentalité (audace et prise de risque) et son esprit créatif et constructif¹. De plus, Keynes qualifie le capitaliste, chercheur continu de gain d’argent, d’entrepreneur (Keynes, 1987) pour la simple raison qu’il utilise l’argent à travers des activités économiques afin d’accumuler encore plus d’argent par rapport à ce qu’il avait au départ tout en minimisant les dépenses afin de maximiser le profit.

¹ « ... l’investissement dépendait d’un recrutement suffisant d’individus de tempérament sanguin (Animal spirits) et d’esprit constructif qui s’embarquaient dans les affaires pour occuper leur existence sans chercher réellement à s’appuyer sur un calcul précis de profit escompté... Si la nature humaine n’avait pas le goût du risque, si elle n’éprouvait aucune satisfaction (autre que pécuniaire) à construire une usine ou un chemin de fer, à exploiter une mine ou une ferme, les seuls investissements suscités par un calcul froidement établi ne prendraient sans doute pas une grande extension » (John Maynard Keynes, 1936, p. 162-163).

2. Evidence de convergence et de divergence de théories dans l’analyse du concept d’entrepreneur en sciences économiques

Antérieurement, nous avons pu cerner les différents points de vue théoriques des auteurs en sciences économiques quant au concept d’entrepreneur. Ainsi, dans cette seconde partie, nous allons voir les aspects de convergence et de divergence par rapport aux différentes conceptions théoriques de l’entrepreneur selon les économistes des différents courants économiques. Cette partie permettra aussi de comprendre dans un sens plus ou moins pratique le rôle de l’entrepreneur comme acteur principal dans la dynamisation de l’économie.

2.1. Des aspects de convergence apparents

En partant des conceptions préclassiques par rapport au concept d’entrepreneur, l’on constate déjà la continuité d’idées entre celles de Olivier De Serre et celles de Jacques Savary. Les points de vue de De Serre constituent même une base d’analyse de Savary. De Serre a su bien développer l’état et l’agir de l’entrepreneur dans un sens purement théorique sans trop s’étaler sur l’action de celui-ci, il a fallu attendre Savary pour développer ce dernier point. C’est ce qui, en effet, montre un premier aspect de convergence. De plus, Savary a retenu la réflexion de De Serre selon laquelle le Travail et l’Organisation sont l’initiative de l’entrepreneur en la renforçant, par la suite, avec le concept de Territoire constitué d’acteurs économiques. Dans ce sens, les points de vue de Savary reflètent pratiquement une certaine délimitation de l’action de l’entrepreneur chez De Serre tout en mettant en évidence les agents en action et le mécanisme à l’intérieur. En effet, l’apport de Savary donne un sens plus économique au concept d’entrepreneur de De Serre : l’existence du marché, de l’offre et de la demande ainsi que les différents acteurs qui interagissent au sein du marché.

Cette convergence d’idées continue avec la réflexion de Le Pesant De Boisguilbert sur le concept d’entrepreneur. L’on constate que le cadre d’analyse de ce concept s’élargit de plus en plus puisque De Boisguilbert a retenu les idées des deux précédents auteurs tout en intégrant le concept de processus économique qui, pratiquement, régit l’action des différents agents dans la délimitation de Savary. De plus, ce processus économique de De Boisguilbert met clairement en évidence les agents économiques qui assurent la dynamique du marché : d’un côté, le producteur qu’il qualifie d’entrepreneur et le consommateur de l’autre côté. L’apport de Richard Cantillon constitue sans aucun doute une continuité des idées de De Boisguilbert après que ce dernier ait su définir les agents économiques du Territoire selon Savary. Plus précisément, Cantillon retient l’entrepreneur comme étant l’acteur producteur de biens au sein du marché, en s’intéressant un peu plus sur son fonctionnement. Ce qui l’a amené à s’intéresser à la décision d’action de celui-ci. Cette analyse de Cantillon l’a conduit à conclure que l’entrepreneur prend une décision en situation de risque puisqu’entre la décision de production, le processus de production et l’obtention du produit fini, différents paramètres non-maitrisables apparaissent, s’il ne cite que la fixation des prix des biens qui dépend de la situation de l’offre et de la demande sur le marché. L’analyse du concept d’entrepreneur selon ces quatre auteurs montre clairement cette convergence d’idées en ce sens que l’on parlait de la simple exposition de l’état de l’entrepreneur (directeur, organisateur) jusqu’à l’étude de son fonctionnement (décideur) et la délimitation de son champ d’action (marché).

Quoique Cantillon ait séparé le capitaliste et l’entrepreneur, un angle d’analyse de Anne Robert Jacques Turgot converge tout de même vers ce point de vue de Cantillon même si dans un autre angle, il qualifie le capitaliste d’entrepreneur. De plus, il apporte un éclaircissement quant à l’utilisation du capital tout en donnant plus de sens à l’Entrepreneur. Effectivement, Turgot reste souple en disant que le capitaliste n’est pas l’entrepreneur en ce sens qu’il met son capital à disposition de l’entrepreneur afin que celui-ci l’utilise pour générer du profit. Adam Smith quant à lui retient cette position qui rapproche Turgot et Cantillon tout en gardant, d’une part, le point de vue de De Serre selon lequel l’entrepreneur est celui qui dirige et organise les

affaires et, d'autre part, le point de vue de Cantillon sur la question de risque sans pour autant donner des explications. La séparation du capitaliste et de l'entrepreneur dans l'optique de Smith montre que le capitaliste est un agent statique, contrairement à l'entrepreneur qui est un agent dynamique et qui assure la dynamique économique au sein du marché.

Ce dynamisme au sein du marché apporté par l'entrepreneur a été retenu par Jean Baptiste Say et il adhère à l'idée que c'est le fruit de la bonne organisation de travail de l'entrepreneur, analyse soulevée par les auteurs préclassiques. Son apport réside aussi sur le fonctionnement de l'entrepreneur. Cantillon s'est arrêté sur la question de prise de décision en situation de risque, alors que Say élargisse cette réflexion en ajoutant que cette situation de risque ne bloque pas l'entrepreneur à atteindre un résultat positif optimal grâce à sa capacité intellectuelle qui le diffère de la majorité, lui permettant de trouver une combinaison optimale des facteurs. Cette idée n'a pas été soulevée par Cantillon alors qu'il est conscient effectivement que même dans une situation de risque l'entrepreneur arrive à la décision de lancement de production. Say a apporté la raison. Un autre point qui relie l'idée de Say à celle des auteurs précédents et particulièrement à celles des auteurs préclassiques est son apport quant au sens de l'accumulation de richesse. Effectivement, les auteurs précédents ont expliqué que l'accumulation de richesse est le fruit de la production de biens. Say le précise en soulignant que la richesse vient de la production de biens utiles. Cette précision de Say met aussi en évidence que les auteurs précédents restent généralement sur la richesse de l'entrepreneur, alors que le consommateur de son côté réalise aussi un gain grâce à l'utilité qu'il perçoit à travers les biens produits.

Léon Walras, dans son analyse, ne s'éloigne pas de Say. Ce dernier discute de la place des trois facteurs de production dans le mécanisme du marché, et bien évidemment Walras retient cette réflexion de Say en donnant plus de sens lucratif à ces trois facteurs en utilisant le concept de services vendables. C'est-à-dire que dans chaque facteur, il y a un service utile mis en vente que l'entrepreneur va mobiliser pour réaliser une production, ce qui donne encore plus de sens économique à ces facteurs. En effet, Say parle de combinaison des facteurs par l'entrepreneur alors que Walras met en exergue cette combinaison en termes de transaction de services sur le marché. La réflexion de Walras apporte plus de sens économique à la dynamique au sein du marché, ne se limitant plus à l'articulation des facteurs, mais allant jusqu'à l'articulation de l'offre et de la demande. Ce mécanisme, bien détaillé au sein du marché, explique l'initiative de production de l'entrepreneur pour générer du profit, ce qui n'éloigne pourtant pas du point de vue assez vague de Smith par son concept de création et d'accumulation de richesse.

L'apport de Joseph Schumpeter, par rapport aux réflexions des autres auteurs, constitue une analyse assez développée du concept d'entrepreneur tant sous un angle théorique que pratique. D'une part, il montre concrètement et pratiquement par son concept de destruction créatrice que l'entrepreneur est un acteur dynamique et apporte le dynamisme économique au sein du marché. Les autres auteurs retiennent bien le fait que l'entrepreneur est dynamique dans leur acception, Schumpeter renforce pratiquement cette idée par le fait qu'il apporte l'innovation à travers des actions continues sans cesse, faisant allusion à une évolution continue. De plus, Schumpeter retient la capacité intellectuelle hors du commun de l'entrepreneur déjà soulevée par Say, ceci explique selon lui cette aptitude de l'entrepreneur à apporter l'innovation continue à travers la bonne utilisation du capital comme Smith l'a déjà prédit et la production de biens encore plus utiles aussi d'après Walras et Say. L'idée selon laquelle l'entrepreneur comme étant créateur de richesse l'a d'ailleurs mis en accord avec les auteurs préclassiques. De surcroît, un autre point rapproche Schumpeter de Say : la capacité de l'entrepreneur à apporter l'innovation et le progrès et à réaliser plus de profit après, Say aurait déjà soulevé cette même capacité qui permet à l'entrepreneur de détecter à l'avance les opportunités sur le marché afin de réaliser plus de profit.

L'économiste autrichien Ludwig Von Mises développe l'idée de Schumpeter en l'apportant à un niveau macroéconomique. L'entrepreneur crée de la richesse pour lui à travers l'innovation, Mises ajoute que cette initiative de l'entrepreneur stimule la croissance économique. En plus de cela, il apporte plus d'explication quant à ce concept d'innovation de Schumpeter en ajoutant qu'il est totalement vrai que l'entrepreneur est l'initiateur de l'innovation à travers la destruction créatrice, mais ceci n'est sans l'existence des consommateurs de par ses besoins. De ce fait, la prospérité apportée par l'entrepreneur est grâce à l'existence des besoins consommateurs. On constate ici que Schumpeter met plus l'accent en aval alors que Mises accorde plus d'importance sur le côté amont, quoique les deux se rejoignent dans leur analyse. Pour ce qui est de la recherche du profit, ceci met Mises en lien avec Schumpeter, Say et bien d'autres auteurs, quoique pour certains on parle de création et d'accumulation de richesse. Par ailleurs, on remarque que le point de vue de Mises quant à la recherche de plus de profit se rapproche de la réflexion des néoclassiques en ce sens que l'entrepreneur cherche le maximum de profit à travers l'optimisation du côté production et la minimisation des coûts. Ici, on ne soulève pas, ou du moins pas d'une manière directe, la mise en place d'une nouvelle méthode de production ou le lancement d'un nouveau produit, alors que l'entrepreneur de Schumpeter réalise plus de profit à travers la destruction créatrice.

Friedrich Von Hayek quant à lui a retenu l'idée, soulevée par Cantillon et réaffirmée par Say, selon laquelle l'entrepreneur est exposé à une incertitude qui présente un risque sans pour autant considérer l'incertitude comme étant un aspect qui mettrait en péril l'entrepreneur puisqu'il est clair pour lui que toutes les informations sur le marché ne seront pas disponibles à 100 %. L'essentiel pour lui, c'est que l'entrepreneur agit en toute liberté et le marché arrangera tout le reste. Ce dernier point le met en accord avec les auteurs libéraux tels que Adam Smith, David Ricardo et John Stuart Mill (Smith, 1776 ; p.15).

Le concept de vigilance de l'entrepreneur selon Kirzner le relie avec l'idée de Schumpeter par son concept de destruction créatrice. Les deux sont d'accord sur le fait que l'entrepreneur apporte l'innovation, crée de nouveaux biens, propose continuellement de nouvelles solutions face aux besoins. Par ailleurs, par rapport à ces résultats, Schumpeter a déjà expliqué que c'est le fruit d'une certaine capacité intellectuelle, et de là Kirzner ajoute que cette capacité intellectuelle se concrétise avec la vigilance de l'entrepreneur. En outre, cette aptitude de l'entrepreneur de Kirzner le rapproche aussi de Say de par sa capacité à détecter les opportunités avant la majorité, ceci grâce à sa vigilance au sein du marché. De même, la question de prise de décision en situation de risque selon Cantillon a été reprise par Kirzner d'une manière plus explicite. Effectivement, Kirzner l'explique par le fait que les comportements de tous les agents économiques au sein du marché sont généralement imprévisibles, ce qui met l'entrepreneur à une situation d'incertitude et de risque. Et pour y faire face, Kirzner a souligné que l'entrepreneur doit être attentif aux différents changements occurants au sein du marché afin d'anticiper les besoins et les opportunités. Dans ce sens, l'entrepreneur prend des décisions optimales comme Hayek et Say ont déjà soulevé.

De plus, l'incertitude de Hayek le rapproche à la destruction créatrice de Schumpeter, en ce sens qu'à chaque besoin satisfait, d'autres apparaissent du fait de l'existence de cette incertitude. Par voie de conséquence, l'entrepreneur agit et décide afin de répondre à ces besoins, et cette situation se répète continuellement. Ce mécanisme continu reflète la logique de Schumpeter selon laquelle l'entrepreneur procède à la réorganisation des facteurs de production afin de trouver la combinaison optimale permettant de répondre à chaque nouveau besoin non satisfait. De ce fait, que ce soit l'analyse de Hayek ou celle de Schumpeter, les deux mènent au progrès. En restant dans cette notion de progrès, l'analyse du concept d'entrepreneur selon Karl Marx montre une image plus au moins indirecte de l'analyse de Schumpeter. Derrière le Capitaliste-Entrepreneur de Marx qui promeut l'innovation conduisant au développement de l'industrialisation, se trouve l'entrepreneur de Schumpeter qui réorganise

continuellement les facteurs de production conduisant à l'innovation. En effet, les deux logiques amènent en quelque sorte à cette même finalité.

Pour ce qui est de l'analyse de Keynes, elle a déjà été soulevée indirectement un peu plus tôt par Savary suivant son concept de Territoire et soutenu par la suite par Mises. Plus exactement, l'Entrepreneur de Savary est rationnel en choisissant scrupuleusement le lieu d'exécution de son activité, là où les besoins existent et non encore satisfaits. De surcroît, Mises continue dans ce sens en parlant, à sa manière, de la théorie de Keynes selon laquelle la demande crée l'offre. Pour lui, toute initiative de l'entrepreneur à la recherche et la maximisation de profit se base sur des calculs prévisionnels, et ces calculs prévisionnels se basent sur l'existence des consommateurs de par leurs besoins. Ce qui met en évidence l'entrepreneur de Keynes qui agit selon la demande existante. En outre, bien que Marx et Keynes s'opposent du point de vue idéologique, les deux sont d'accord dans l'analyse du concept d'entrepreneur en ce sens que celui-ci mobilise le capital afin d'accumuler encore plus d'argent et élargir l'investissement.

2.2. Des divergences d'idées et d'acceptions théoriques

Une première divergence d'analyse apparaît entre De Boisguilbert et Cantillon par rapport à la qualification de l'entrepreneur. Quoique les deux aient développé leur analyse du concept d'entrepreneur dans le domaine agricole, De Boisguilbert a pris en compte l'existence de travail non-agricole dans lequel l'entrepreneur exerce des activités économiques. Alors que Cantillon est resté figé dans l'agriculture où l'entrepreneur n'est personne d'autre que le fermier. Malgré cela, Cantillon a su développé la qualification de l'entrepreneur par sa capacité intrinsèque, son état d'esprit : preneur de risque. Alors que De Boisguilbert est resté sur l'extérieur : ce que l'entrepreneur est capable de faire.

Une divergence apparaît aussi entre les auteurs préclassiques et classiques, particulièrement entre Anne Robert Jacques Turgot et Richard Cantillon. Cantillon diffère le fermier qu'il qualifie d'entrepreneur du propriétaire terrien alors que Turgot s'ouvre à une seconde option selon laquelle le propriétaire terrien peut bien être un entrepreneur pour la simple raison que celui-ci peut gérer à lui seul ses affaires. Une logique apparaît en ce sens que si par exemple en reste dans le cadre où le propriétaire terrien met à disposition ses terrains au fermier, il ne l'aurait pas fait sans un calcul préalable qui lui montre une possibilité de générer plus de profit que de l'avoir utilisé lui-même. De plus, le propriétaire terrien, qualifié de capitaliste pour Turgot, n'est pas un agent passif selon lui. Contrairement pour Cantillon où le propriétaire terrien ne fait que prêter son capital au fermier. En outre, une confusion fait surface. En suivant la logique de Turgot, il n'y a alors que deux classes : le capitaliste ou le propriétaire terrien d'un côté, et les employés de l'autre côté. En effet, dans ce sens, le fermier entrepreneur de Cantillon prend une double facette : soit il figure parmi les capitalistes, soit il est employé des capitalistes. L'on constate, en effet, que Cantillon s'est focalisé plus sur l'action de l'entrepreneur, n'ayant pas apporté d'intérêt sur son état.

Par contre, cette position de Turgot l'oppose à Adam Smith qui reste catégorique sur la séparation du capitaliste et de l'entrepreneur. Pourtant, cette séparation, imposée par Smith, mène à une incohérence. L'entrepreneur est un agent actif qui crée et accumule profit, par élargissement de la richesse, à travers des activités économiques. Alors que Smith qualifie le capitaliste comme accumulateur de richesse. Ne serait-il pas logique que le capitaliste est l'entrepreneur de par cette aptitude ? Paul Laurent a d'ailleurs qualifié l'entrepreneur au sens de Smith comme étant un « capitaliste par procuration » (Laurent, 1989, p.8).

On constate aussi une certaine contradiction entre Cantillon et Say bien que les deux soient d'accord que l'entrepreneur est au centre de la dynamique économique au sein du

marché². En analysant les logiques des deux auteurs, Cantillon place l'entrepreneur au centre de ce dynamisme en ce sens que celui-ci regroupe les facteurs indispensables pour la production en les alignant suivant des directives établies. Alors que l'entrepreneur de Say est au centre de ce dynamisme pour lier le producteur et le consommateur. Ce qui fait qu'en réalité l'entrepreneur de Cantillon est au centre de la production alors que celui de Say est au centre du marché. En effet, l'entrepreneur de Say serait plus l'auteur de la dynamique du marché alors que celui de Cantillon serait un acteur mécanique figé dans la production.

Une autre divergence apparaît entre Say et Walras bien que les deux aient retenu la distinction entre le capitaliste et l'entrepreneur. Say a retenu l'existence des trois facteurs selon Smith. L'entrepreneur, distinct du capitaliste, figure parmi le facteur Travail, celui qui mobilise le capital pour harmoniser l'économie à travers la production. De même, Walras a retenu les trois facteurs indirectement sous forme de services producteurs. Par contre, il a totalement séparé l'entrepreneur de ces trois facteurs, comme étant un agent externe qui mobilise les services producteurs des trois facteurs dans la transformation des matières premières, assurant, en effet, l'harmonie au sein du marché.

En parlant de l'entrepreneur de Walras, l'on retient la main invisible de Smith. Cette main invisible comme étant une force entrant en jeu pour assurer l'équilibre du marché, ceci à travers la recherche de la satisfaction individuelle par la libre-échange qui assure inconsciemment la satisfaction de tous (Smith, 1776 ; p. 101). Alors que l'apport de Walras est comme une redéfinition de cette main invisible de Smith, l'entrepreneur serait selon lui derrière cette main invisible. Dans ce sens, l'entrepreneur serait alors cette force externe aux trois facteurs qui entrent en jeu pour mettre en liaison les services producteurs de ces trois facteurs et c'est ce mécanisme qui assure la dynamique économique et l'équilibre au sein du marché.

Par ailleurs, Schumpeter s'oppose à cette conception de Walras. La logique de Walras montre que l'entrepreneur est un acteur statique dans l'économie, il ne fait qu'articuler les facteurs de production et c'est, en effet, les services producteurs de ces facteurs qui sont les actifs. Contrairement à cela, l'entrepreneur est tout à fait dynamique pour Schumpeter, il va au-delà d'une simple articulation des facteurs de production, il assure la combinaison optimale possible de ces facteurs afin de mieux dynamiser le marché.

En outre, on fait aussi le constat selon lequel il y a une certaine forme de divergence d'analyse entre Schumpeter et Kirzner. Pour Schumpeter, l'entrepreneur est l'auteur de cette destruction créatrice qui conduit à l'innovation et à l'apport de différentes formes de nouveautés. En effet, le marché est en évolution continue. Par contre, l'entrepreneur ne crée pas de choses nouvelles selon Kirzner, il est juste cet agent doté de cette capacité à découvrir les opportunités non encore exploitées sur le marché et mobilise les ressources disponibles pour les exploiter et les transformer sans créer quoi que ce soit. De surcroît, Kirzner ajoute que les agents économiques sont tous dans un contexte de déséquilibre où les informations sont imparfaites. C'est cette aptitude de l'entrepreneur à découvrir les opportunités cachées dans ces imperfections qui conduit à l'équilibre. Kirzner apporte même une critique selon laquelle cette innovation de Schumpeter dérange l'équilibre du marché (Kirzner, 1973, p. 17).

En plus de cela, Kirzner renforce sa logique en ajoutant que le profil de l'entrepreneur ne s'explique pas par la fonction de production comme Schumpeter l'affirme à travers l'argumentation de la production, mais plutôt par son aptitude de découvrir les imperfections du marché (Son concept de vigilance). Kirzner part de l'idée selon laquelle des ressources sont sous-évaluées sur le marché et il appartient à l'entrepreneur, de par son aptitude hors du commun, de les découvrir et de les valoriser là où elles sont demandées, l'on ne parle pas forcément de production ici. Cette optique de Kirzner l'oppose à d'autres auteurs comme Say

² L'entrepreneur est « une pièce maîtresse de la dynamique économique » (Laurent, 1989, p.63).

et Mises qui prônent le rôle actif de l’entrepreneur dans la production. Effectivement, l’entrepreneur est selon Mises un agent proactif qui prend des risques en anticipant les demandes futures sur le marché et en allouant des ressources pour réaliser des activités dans l’espoir de réaliser des gains. Kirzner place l’entrepreneur comme étant plutôt un agent réactif, il ne crée pas et il ne met rien en désordre sur le marché, il réagit juste face aux imperfections sur le marché en les transformant en biens.

Conclusions

Ce travail nous a permis de voir que le concept d’entrepreneur est un concept très complexe, les analyses des économistes au fil du temps prouvent cette complexité tant par rapport à l’être de l’entrepreneur que par rapport à ses actions. Quoique les différentes analyses dans cette étude soient purement théoriques, les exemples soulevés pour appuyer les multiples arguments des théoriciens de chaque courant montrent pratiquement le rôle fondamental de l’entrepreneur dans toute forme de création de richesse, sa présence est inévitable. Il agit dans la dynamisation de l’économie sous plusieurs facettes : organisateur et gestionnaire, initiateur de l’offre, créateur et producteur, décideur, capitaliste, propriétaire d’affaires, agent équilibreur, agent moteur de croissance, découvreur d’opportunités et promoteur d’investissements. Les unes représentent une certaine convergence en termes de concept : comme un entrepreneur découvreur d’opportunités est plus ou moins un entrepreneur initiateur d’offre, créateur de richesse et moteur de croissance, etc. Alors que les autres facettes mettent en évidence cette divergence théorique qui constitue une rupture dans la conception de l’entrepreneur : un entrepreneur équilibreur pourrait bien être un moteur de croissance sans pour autant avoir découvert une opportunité, comme l’entrepreneur propriétaire d’affaires qui décide, mais qui n’interfère pas dans l’organisation et dans la gestion de la production, etc.

Ce travail présente tout de même une limite, nous sommes restés dans un cadre d’analyse généralement théorique en se basant seulement sur une revue de littérature traditionnelle. Mobiliser ces informations théoriques dans des cas pratiques de pays donnés permettra de voir et de comprendre les types d’entrepreneurs existants. En soulevant ceux dont les actions impactent plus l’économie, cela pourrait bien contribuer à l’optimisation des politiques publiques en les orientant vers la promotion de ces entrepreneurs spécifiques pour plus d’efficacité économique. Outre, à l’heure actuelle, le développement de l’intelligence artificielle pourrait aussi façonner de nouveaux types d’entrepreneurs pouvant développer de nouvelles capacités intrinsèques et extrinsèques, ceci constitue un nouvel aspect d’analyse pouvant bien effectivement approfondir notre sujet.

Références bibliographiques

- Alcouffe, A. (1987). De l’entrepreneur au groupe: Jalons pour une histoire de l’analyse économique de l’entreprise. *HAL Open Science*, 171. <https://hal.science/hal-01684866v1> (Consulté le 15 mars 2024).
- Benoit, P., Lardin, P. (2000). Les paris de l’innovation. *Médiévales*, 39, 5-13. <https://doi.org/10.3406/medi.2000.1490>
- Blaug, M. (1996). *Economic Theory in Retrospect (Fifth Edition)*. Cambridge University Press.
- Boutillier, S. & Tiran, A. (2016). La Théorie de L’entrepreneur, Son Évolution et Sa contextualisation. *Innovations*, 50(2), 211-234. <https://doi.org/10.3917/inno.050.0211>
- Boutillier, S. & Uzinidis, D. (2012). Schumpeter, Marx et Walras. Entrepreneur et devenir du capitalisme. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 46. 10.4000/interventionseconomiques.1690
- Boutillier, S. & Uzinidis, D. (2013). L’entrepreneur schumpétérien. *La Pensée*, 375, 97-109. <https://doi.org/10.3917/lp.375.0097>

- Boutillier, S. (2015). L'entrepreneur et la dynamique du changement dans la théorie économique. *Marché et organisations*, 23(2), 145-170. <https://doi.org/10.3917/maorg.023.0145>
- Colbert, F. (2003). Entrepreneurship and Leadership in Marketing the Arts. *International Journal of Arts Management*, 6(1), 30-39. <http://www.jstor.org/stable/41064806> (Consulté le 20 mars 2024).
- Conchon, A. (2005). François QUESNAY, *Œuvres économiques complètes et autres textes*. INED, Histoire & Mesure, XXI, 261-264. <https://doi.org/10.4000/histoiresmesure.3476>
- Deblock, C. & Fontan, J.-M. (2012). Innovation et développement chez Schumpeter. *Papers in Political Economy, Revue Interventions économiques*, 46. <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1463>
- Defalvard, H. (1990). La main invisible: mythe et réalité du marché comme ordre spontané. *Revue d'économie Politique*, 100(6), 870-883. <https://www.jstor.org/stable/24699551> (Consulté le 20 mars 2024).
- Dellemotte, J. (2009). La “ main invisible ” d'Adam Smith : pour en finir avec les idées reçues. Éditions Alternatives économiques. *L'Économie politique*, 44(4), 28-41. <https://doi.org/10.3917/leco.044.0028>
- Dumontier, J. (1950). La notion de l'équilibre chez Joseph Schumpeter. *Revue d'économie Politique*, 60(5), 499–528. <https://www.econbiz.de/Record/la-notion-de-l%CA%B9%C3%A9quilibre-chez-joseph-schumpeter-dumontier-jacques/10002097541> (Consulté le 18 mars 2024)
- Faure-Soulet, J.-F. (1970). *De Malthus à Marx, l'histoire aux mains des logiciens*. Préface de H. Guitton. Gauthier-Villars.
- Grahl, J. (1985). Creative destruction : The significance of Schumpeter's economic doctrines. *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, n°10-11, 213-227. <https://doi.org/10.3406/cep.1985.1010>
- Gundolf, K. (2015). VIII. Israël M. Kirzner – L'entrepreneur alerte. Dans : Karim Messeghem éd., *Les Grands Auteurs en Entrepreneuriat et PME* (pp. 157-168). Caen: EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.torre.2015.01.0157>
- Julien, P. (2015). I. Olivier de Serres – Ménageur et entrepreneur. Dans : Karim Messeghem éd., *Les Grands Auteurs en Entrepreneuriat et PME* (pp. 27-47). <https://doi.org/10.3917/ems.torre.2015.01.0027>
- Keynes, J.M. (1987). *The Collected Writings of John Maynard Keynes: Volume 13, The General Theory and After: Part I. Preparation*. Cambridge University Press.
- Kirzner, I.M. (1973). *Competition and Entrepreneurship*. The University of Chicago Press.
- Kirzner, I.M. (1979). *Perception, opportunity, and profit : studies in the theory of entrepreneurship*. University of Chicago Press.
- Lakomski-Laguerre, O. (2006). Introduction à Schumpeter. *L'Économie politique*, n°29, 82-98. <https://doi.org/10.3917/leco.029.0082>
- Laurent, P. (1989). L'entrepreneur dans la pensée économique. *Revue internationale P.M.E., Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*. 2(1). <https://doi.org/10.7202/1007907ar>
- Le Gauyer, T. & Lacan, A. (2022). Une brève histoire de l'entrepreneur et de l'entreprise. *Vie & sciences de l'entreprise*, 213(1), 55-68. <https://doi.org/10.3917/versuse.213.0055>
- Léger-Jarniou, C., Mboda, Y. & De Gabriac, A. (2022). *Du salariat à l'entrepreneuriat: 10 questions à se poser pour réussir*. DUNOD.
- Menudo, J. (2014). Jean-Baptiste Say et les compétences entrepreneuriales pour l'industrialisation. *Innovations*, 45, 39-57. <https://doi.org/10.3917/inno.045.0039>
- Messeghem, K. & Torrès, O. (2015). *Les Grands Auteurs en Entrepreneuriat et PME*. EMS Editions.

- Mises, L.-V. (1949). *Human Action : A Treatise on Economics*. Yale University Press.
- Ngijol, J. (2015). Israel M. Kirzner : les opportunités au cœur de la dynamique entrepreneuriale. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14, 99-115. <https://doi.org/10.3917/entre.144.0099>
- Orio, L. & Quilès, J. (2009). Chapitre V. L’entrepreneur et le système. Dans : L. Orio & J. Quilès (Dir), *Keynes: Les enjeux de la Théorie générale* (pp. 115-140). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/keynes--9782200244217-page-115?lang=fr>
- Quesnay, F. (1888). *Œuvres économiques et philosophiques de F. Quesnay : fondateur du système physiocratique; accompagnées des éloges et d'autres travaux biographiques sur Quesnay*. Edition B. Franklin, 1969, J. Baer (Francfort s. M.).
- Savary, J. (1675). *Le parfait négociant ou instruction générale pour ce qui regarde le commerce*. Jean Guignard.
- Say, J.-B. (1803). *Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se composent les richesses*. Cr/apelet.
- Schmitt, C. (2019). *Entrepreneuriat – Aide-mémoire Concepts, méthodes, actions*. DUNOD.
- Smith, A. (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. W. Strahan and T. Cadell.
- Steiner, P. (1997). La théorie de l’entrepreneur chez Jean-Baptiste Say et la tradition Cantillon-Knight. *L'Actualité économique*, 73(4), 611-627. <https://doi.org/10.7202/602243ar>
- Taymans, A. C. (1951). Marx’s Theory of the Entrepreneur. *The American Journal of Economics and Sociology*, 11(1), 75-90. <https://doi.org/10.1111/j.1536-7150.1951.tb00092.x>
- Thibaud, P. (1984). Le triomphe de l’entrepreneur. *Esprit* (1940-), 96(12), 101-110. <http://www.jstor.org/stable/24270294> (Consulté le 25 mars 2024).
- Tuttle, C.A. (1927). The Entrepreneur Function in Economic Literature. *The University of Chicago Press, Journal of Political Economy* 35(4). 501- 521.
- Vergara, F. (2018). Smith, la « main invisible » et le libre-échange. *L'Économie politique*, 77, 101-112. <https://doi.org/10.3917/leco.077.0101>
- Walras, L. (1874). *Éléments d'économie politique pure, ou Théorie de la richesse sociale*. L. Corbaz.
- Weber, M. (1991). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, suivi de Les sectes protestantes et l'esprit du capitalisme* (trad. J.-P. Grossein). Gallimard.

